ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

epau

LABORATOIRE, VILLE, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

.....

Post-graduation
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de magistère

HENRI PETIT

Figure emblématique de la « Belle Époque algéroise »

(VOLUME I)

.....

Présenté par :
M^{elle}. Samiha DIF
Architecte

Devant le jury composé de :

Président du jury	: **Mr. Youcef CHENNAOUI**, Professeur, EPAU-Alger
Examinateur	: **Mme. Samia CHERGUI**, Maitre de Conférences A, Université Saâd Dahleb – Blida 1.
Examinateur	: **Mme. Kahina DJIAR**, Maitre de Conférences A, EPAU-Alger
Rapporteur	: **Mme. Nabila CHERIF**, Maitre de Conférences A, EPAU-Alger

-2016-

Remerciements

Je tiens à remercier ici, les nombreuses personnes qui, durant cette recherche, m'ont apporté leurs aides et supports, sans lesquels ce travail n'aurait pu aboutir.

Ma gratitude va tout d'abord à la directrice de cette recherche : Dr. Nabila Cherif, pour son encadrement, ses orientations, sa disponibilité et sa patience, mais surtout pour m'avoir confié un sujet d'une telle envergure, qui m'a permis d'évoluer non seulement sur le plan de la recherche scientifique, mais également personnel et professionnel.

Le travail sur terrain n'aurait pu aboutir sans la contribution de certaines personnes. J'ai le devoir ici, de citer : M^{r} Zitouni (DFA de la C.C.I d'Alger), M^{r} Sennani ainsi que tout le staff et les agents ayant facilité mon investigation à la Chambre de Commerce et d'Industrie (ex-Palais Consulaire d'Alger). Je remercie le directeur de l'IPA, M^{me} Salah-salah et M^{elle} Mebarki, qui m'ont fort aimablement reçu à l'Institut Pasteur d'Alger; M^{r}.Hamdi (pasteur de l'Eglise Anglicane d'Alger), pour sa patience, ainsi que tout ceux ayant contribué de prés ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Je voudrais exprimer ma reconnaissance envers mes responsables à la Direction de Santé et de la Population de la Wilaya de Blida, pour leurs encouragement et compréhenssion, ainsi qu'à toute l'équipe de l'EPSP l'Arba.

Enfin, je ne remercierais jamais assez, mes parents, mes frères et mes amis pour leurs aide et support moral tout au long de ce travail.

Merci à tous
Samiha Dif

هِنْرِي بُوتِي
شَخْصِيَّةٌ بَارِزَةٌ خِلَالَ الْحِقْبَةِ الْجَزَائِرِيَّةِ الْجَمِيلَةِ

مِنْ قِبَلْ: سميحة ديف
مُدِيرَةُ الْبَحْثِ: د. نبيلة شريف

مُلَخَّصْ

هِنْرِي لُوِيسْ بُولْ بُوتِي، وُلِدَ فِي العَامِ السَادِسِ وَالخَمْسِينْ مِنَ الْقَرْنِ التَّاسِعِ عَشَرْ (1856)، فِي حِقْبَةٍ شَهِدَتْ عَدِيدَ التَّغَيُّرَاتِ وَالتَّطَوُّرَاتِ فِي مَجَالَيْ الْمِعْمَارِ وَالْعُمْرَانْ. إِلْتَحَقَ بِمَدْرَسَةِ الْفُنُونِ الْجَمِيلَةِ بِبَارِيسْ فِي أَوَائِلِ السَّبْعِينِيَّاتِ (1870)، لِيَتَلَقَّى تَكْوِينًا فِي الْهَنْدَسَةِ المِعْمَارِيَّةِ عَلَى يَدَيْ جُولْ أَنْدرِيه: الْمَسْؤُولِ عَنْ وَاحِدَةٍ مِنْ أَهَمِّ الْوَرَشَاتِ الرَّسْمِيَّةِ بِالْمَدْرَسَةِ وَالَّتِي عُرِفَتْ بِمُحَاكَاتِهَا لِتِقْنِيَاتِ الْبِنَاءِ الْمُعَاصِرَةِ وَالْمَوَادِّ الْحَدِيثَةِ، أَيْنَ تَحَصَّلَ عَلَى الْعَدِيدِ مِنَ الْجَوَائِزِ.

بَعْدَ تَكَوُّنِهِ عَلَى يَدَيْ جُولْ أَنْدرِيه وَتَمَكُّنِهِ مِنْ أَنْمَاطِ وَحَرَكَاتِ الْمِعْمَارِ الْمُعْتَمَدَةِ بِالْمَدْرَسَة، تَحَصَّلَ هِنْرِي بُوتِي عَلَى شَهَادَتِهِ عَامَ 1880. هَذَا التَّأْهِيلُ يُتِيحُ لَهُ مُزَاوَلَةَ مِهْنَتِهِ فِي الْعَدِيدِ مِنَ الدُّوَلِ الأُورُوبِيَّةِ وَلَكِنَّهُ تَوَجَّهَ إِلَى الْجَزَائِرِ الَّتِي كَانَتْ تُعَدُّ قِبْلَةً وَمَكَانًا لِتَمْرِينِ قُدُرَاتِ الْمِعْمَارِيِّين الأُورُوبِيِّين بِمَنْ فِيهِمْ خِرِّيجِي مَدْرَسَةِ الْفُنُونِ الْجَمِيلَةِ بِبَارِيسْ. إِلْتِحَاقُهُ بِالْجَزَائِرِ عَامَ 1884، كَانَ بِدَعْوَةٍ مِنَ الْمِعْمَارِيِّ لُوِيسْ دُوفَانْ، الَّذِي كَلَّفَهُ بِأَشْغَالِ الصِّيَانَةِ قَبْلَ تَعْيِينِهِ كَمُفَتِّشٍ لِأَشْغَالِ وَرْشَةِ بِنَاءِ الْمَدَارِسِ الْعُلْيَا لِلْجَزَائِرِ الْعَاصِمَة.

خِلَالَ أَكْثَرَ مِنْ أَرْبَعَةِ عُقُودٍ مِنَ الْعَمَلِ بَيْنَ ضِفَّتَيِّ الْبَحْرِ الأَبْيَضِ الْمُتَوَسِّطِ، إِمْتَازَ هِنْرِي بُوتِي بِإِنْشَاءَاتٍ مُتَنَوِّعَةٍ وَمُتَعَدِّدَةٍ طَبَعَتْ مَدِينَةَ الْجَزَائِرِ وَعَلَى نِطَاقٍ أَوْسَعِ الْجَزَائِرَ. مَسَارُهُ الْمِهَنِيُّ سُجِّلَ فِي حِقْبَةٍ مِنَ التَّبَادُلِ وَالتَّجَارُبِ الْعُمْرَانِيَّةِ عُرِفَتْ فِي بَادِئِ الأَمْرِ بِاعْتِمَادِ الأَنْمَاطِ الْمِعْمَارِيَّةِ وَالْعُمْرَانِيَّةِ الأُورُوبِيَّةِ فِي الْمُسْتَعْمَرَةِ، قَبْلَ الإِعْتِرَافِ بِوُجُودِ فَنٍّ عَرَبِيٍّ مُكَافِئٍ أَوْ بَدِيلٍ، مِنْ شَأْنِهِ إِنْعَاشُ وَتَجْدِيدُ الإِنْتَاجِ الْمِعْمَارِيِّ لِكِلَى الضِّفَّتَيْنِ. اَلْفَتْرَة –مَوْضُوعُ هَذَا الْبَحْثِ- الَّتِي شَهِدَتْ هَتِهِ التَّطَوُّرَاتِ، عُرِفَتْ مِنْ قِبَلِ الْعَدِيدِ مِنَ الْبَاحِثِينَ وَالْمُؤَرِّخِينَ بِ "بَالْ إِيبُوكْ" أَوْ الْحِقْبَةِ الْجَمِيلَةِ، الْمُمْتَدَّةِ مِنْ أَوَاخِرِ الْقَرْنِ التَّاسِعِ عَشَرْ إِلَى أَوَائِلِ الْقَرْنِ الْعِشْرِينْ، اَلْمُتَزَامِنَةِ وَ تَقَدُّمِ التِكْنُولُوجْيَا وَطُرُقِ البِنَاءِ النَّاتِجِ عَنْ الثَّوْرَةِ الصِّنَاعِيَّةِ، قَبْلَ تَرَاجُعِ الْفُنُونِ لِصَالِحِ إِنْتَاجٍ مِعْمَارِيٍّ كَمِّيٍ وَمُوَحَّدٍ.

بِمُوَازَاةِ إِنْجَازِهِ لِعَدَدٍ مُعْتَبَرٍ مِنَ الْمَبَانِي السَّكَنِيَّةِ لِفَائِدَةِ الحَوَاصِّ بِفَرَنْسَا، كَانَ هِنْرِي بُوتِي بِمَثَابَةِ اَلْأُورْكِسْتْرَا لِتَشْكِيلَةٍ سِيَاسِيَّةٍ نَحَتَتْهَا أَصْدَاءُ الْمُسْتَشْرِقِينَ وَالْمُجْتَمَعَاتِ الْمَدَنِيَّةِ بِالجَزَائِرْ. إِلَى جَانِبِ تَصْمِيمَاتِهِ ذَاتِ الطَّابِعِ الْكِلاَسِيكِي، مَزَجَ هِنْرِي بُوتِي بَيْنَ الثَّقَافَةِ المِعْمَارِيَّةِ الرَّائِجَةِ بِفَرَنْسَا وَتِلْكَ الْمُسْتَلْهَمَةِ مِنَ المِعْمَارِ الْعَرَبِيِّ – الأَنْدَلُسِيِّ، الْمُعَادُ إِسْتِكْشَافُهُ بِالْجَزَائِرِ. إِنْتَاجُهُ الْمِعْمَارِيُّ بِمَدِينَةِ الْجَزَائِرِ خَاصَّةً، يَشْهَدُ عَلَى هَذَا التَّزَاوُجِ بَيْنَ الثَّقَافَتَيْنِ، عَنْ طَرِيقِ مَبَانٍ ذَاتِ أَهَمِّيَّةٍ مُعْتَبَرَةٍ وَسَمَتْ مَوَاقِعَ إِسْتُرَاتِيجِيَّة بِالْمَدِينَةِ: فِي بِدَايَةِ مَسِيرَتِهِ، سَاهَمَ فِي تَهْيِئَةِ الْمِينَاءِ 4وَالْوَاجِهَةِ الْبَحْرِيَّةِ بِإِنْجَازِهِ لِلْقَصْرِ الْفُنْصُلِيِّ الْمُتَضَمِّنِ غُرْفَةَ التِّجَارَةِ وَالصِّنَاعَةِ الجَزَائِرِيَّة (1892)، مَخَازِنَ المِينَاءِ وَالطَّرِيقَ الْمُنْحَدِرْ بُوجُو (1894)، الْمَدْرَسَةُ الثَّعَالِبِيَّة (1904)، كَمَا سَاهَمَ فِي امْتِدَادِ الْمَدِينَةِ بِبِنَائِهِ لِمَقَرِّ جَرِيدَةِ اللِّبِيرِيشْ الجَزَائِرِيَّة (1906)، قَبْلَ تَوَجُّهِهِ لِأَعَالِي مُصْطَفَى وَالحَامَّة حَيْثُ أَنْجَزَ الكَنِيسَةَ الأَنْغْلِيكَانِيَّة (1909) وَمَعْهَدَ بَاسْتُورْ (1910). شَارَكَ هِنْرِي بُوتِي أَيْضًا فِي تَهْيِئَةِ وَسَطِ الْمَدِينَةِ الجَدِيدْ (سَاحَةُ بُوجُو)، بِتَشْيِيدِهِ لِمَبْنَى "بُو مَارْشِيه" (1921) بِالْقُرْبِ مِنْ "أَرْوِقَةِ فِرَنْسَا" (1914). هَذَا الإِنْتَاجُ الشَّاهِدُ عَلَى كَفَاءَةِ هِنْرِي بُوتِي وَتَمَيُّزِهِ، يُعَدُّ الْيَوْمَ مِنَ التُّرَاثِ الحَدِيثِ الْمُشْتَرَكِ بَيْنَ ضِفَّتَيِ الْبَحْرِ الأَبْيَضِ الْمُتَوَسِّط.

غِيَابُ دِرَاسَةٍ مُسَخَّرَةٍ لِهَتِهِ الشَّخْصِيَّةِ الْبَارِزَةِ خِلَالَ الحِقْبَةِ الجَزَائِرِيَّةِ الجَمِيلَة، أَوْجَبَ هَذَا البَحْثَ، الَّذِي يَهْدِفُ بِوَاسِطَةِ الأَدَاةِ الْمُونُوغْرَافِيَّة إِلَى تَقْدِيمِ أَوَّلِ عَرْضٍ كَامِلٍ لِمَسِيرَةِ المِعْمَارِيِّ، بِإِعَادَةِ تَشْكِيلِهَا ضِمْنَ مَجَالٍ أَوْسَعٍ مَعَ الحِرْصِ عَلَى تَخْصِيصِ دِرَاسَةٍ مُفَصَّلَةٍ لِبَعْضٍ مِنْ أَهَمِّ إِنْشَاءَاتِهِ. مِثْلُ هَذَا الْمَوْضُوعِ، مِنْ شَأْنِهِ الإِسْهَامُ فِي جَمْعِ الْمُعْطَيَاتِ التَّارِيخِيَّةِ وَالْمِعْمَارِيَّةِ لِمَدِينَةِ الجَزَائِرِ خِلَالَ الحِقْبَةِ الجَمِيلَة.

الكَلِمَاتُ الإِسْتِدْلَالِيَّة: هِنْرِي بُوتِي، الحِقْبَةُ الجَزَائِرِيَّةُ الجَمِيلَة، مَدْرَسَةُ الْفُنُونِ الجَمِيلَةِ بِبَارِيسْ، المِعْمَارُ وَالْعُمْرَانُ فِي الْقَرْنَيْنِ التَّاسِعِ عَشَرَ وَالْعِشْرِين ، التُّرَاثُ الحَدِيثُ الْمُشْتَرَكُ بَيْنَ ضِفَّتَيِّ البَحْرِ الأَبْيَضِ الْمُتَوَسِّط.

HENRI PETIT
Emblematic figure of the Algiers “Belle Epoque”

By Samiha DIF
Research Director : Dr. Nabila CHERIF

Abstract

Louis Henri Paul Petit, born in 1856-Paris, during a period of transformation and architectural metamorphosis. He joined the Ecole des Beaux-Arts of Paris in the early 1870s to follow an architect formation in the formal workshop of Louis André Jule, one of the most famous workshops for the interest in technology and new materials, where he received several architectural awards.

After being forged in the workshop, immersing himself in the movements vogues in the school, he got his degree in 1880, a qualification that will allow him to begin his professional life in any country but he went to Algeria, which was at that time, a place of exercise for European architects including those graduated from the Ecole des Beaux-Arts of Paris. His installation in Algeria (1884), was thanks to the invitation of the Architect Louis Dauphin, with whom he will be responsible for maintenance before becoming him successor as the construction site inspector for higher schools of Algiers.

For more than four decades of practice between the two shores of the Mediterranean, the architect Henri Petit spoke with a diverse production and extremely varied, which marked in a profound way the Algiers landscape and wider Algeria. His journey as architecte begin at a time exchange and architectural experimentation: qualified in the first place by the transfer of the Haussmann’s architecture and urbanism from metropolis to the colonies, prior to recognize the existence of an art (Arabic) rival or alternative able to regenerate architectural production in colonies as in France. The period in question, described by many historians and researchers of "Belle Époque" is readable from the second half of the nineteenth and the first half of the twentieth century, coinciding with the peak constructive techniques and systems of the after industrial revolution, before the break with the art, for standardization and massive production.

Alongside his production of a large number of private building in France, Henri Petit, was the orchestra of a political composition cultivated by the Orientalists echoes and civil society in Algeria. Beyond the purely “classicic” interpretations Henri Petit merges the two affiliations: that of Western architecture used in Metropolis, and that referring to the Arab-Muslim architecture rediscovered in Algeria. His Algiers production in particular reflects this fusion, through remarkable buildings, punctuating strategic areas in the colonial capital: at the beginning of his career, he works on the harbor and waterfront with the consular palace (1892), docks and ramp Bugeaud (1894), he punctuate the Medina by the madrasa "thaâlibiya" (1904) , and marked the crossing of the European city intramural, with the “Depêche Algérienne” hotel (1906). He went later to the heights of Mustapha and El Hamma to implement the Anglican church (1909) and the Pasteur Institute (1910). He also contributed to the development of new city center "The Place Bugeaud" by his building Au Bon Marché (1923), near the Galeries of France (1914). This production witness of the genius of Henri Petit is today a recent heritage to share between the two shores of the Mediterranean.

The absence of a study dedecated to this emblematic figure of Algiers Belle Epoque, generated this research, which aims with the Monograph methodological tool, to offer the first detailed and articulated presentation of the architect journey, restoring it in the wider context of his time and endeavoring to construct an interpretation of a corpus of his major works. Such a subject will allow the restitution of urban and architectural history of the Algiers Belle Époque.

Key words:

Henri Petit, Algiers Belle Époque, the Ecole of Beaux-Arts in Paris, the architecture and urban planning of the nineteenth and twentieth centuries, shared recent heritage.

HENRI PETIT
Figure emblématique de la Belle Epoque Algéroise

Par Samiha DIF
Directrice de recherche : Dr. Nabila CHERIF

Résumé

Henri Louis Paul Petit, né en 1856 à Paris, dans une période de transformation et de métamorphose de l'architecture. Il rejoint l'école des Beaux Arts de Paris au début des années 1870, pour suivre une formation d'architecte dans l'atelier officiel de Louis Jule André - l'un des plus réputés des ateliers pour l'intérêt porté à la technique et aux nouveaux matériaux- où il obtenu plusieurs prix d'architecture.

Après avoir été forgé dans cet atelier, en s'imprégnant des mouvements en vogues dans l'école, il eu son Diplôme en 1880. Cette qualification lui permettra d'entamer sa vie professionnelle dans n'importe quel pays, mais il se dirigea vers l'Algérie, qui fut à cette période, un lieu d'exercice pour les architectes européens notamment ceux diplômés de l'école des Beaux-arts de Paris. Son installation à Alger en 1884, fut grâce à l'invitation de l'Architecte Louis Dauphin, auprès de qui, il sera chargé de l'entretien avant de lui succéder, pour devenir inspecteur des travaux pour le chantier des écoles supérieurs d'Alger.

Durant plus de quatre décennies d'exercice entre les deux rives de la méditerranée, l'architecte Henri Petit s'est exprimé avec une production diverse et extrêmement variée, qui a marqué de manière profonde le paysage Algérois et plus largement Algérien. Son parcours de production s'inscrit dans une période d'échange et d'expérimentation architecturale qualifiée en premier lieu par le transfère de l'architecture et de l'urbanisme haussmanniens de la Métropole vers ses colonies, avant de reconnaitre l'existence d'un art (Arabe) rival voire de substitution en mesure de ressourcer la production architecturale des deux rives de la Méditerranée. La période en question, que qualifient de nombreux historiens et chercheurs de « Belle époque » est lisible entre la seconde moitié du XIXe et la première moitié du XXe siècle, coïncidant avec l'apogée des techniques et des systèmes constructifs de l'après révolution industrielle, avant la rupture avec l'art, au profit d'une standardisation servant une production de masse.

Parallèlement à sa réalisation d'un grand nombre d'immeuble de rapports au profit des commanditaires privés en Métropole, Henri Petit, fut l'orchestre d'une composition politique cultivée par les échos des orientalistes et des sociétés civiles en Algérie. Au-delà des interprétations classicisantes, Henri Petit fusionne les deux filiations : celle de l'architecture occidentale répondue en Métropole, et celle se référant à l'architecture Arabo-musulmane redécouverte en Algérie. Sa production Algéroise en particulier, témoigne de cette fusion, à travers des édifices remarquables, ponctuant des aires stratégiques d'Alger. Au début de sa carrière, il intervient sur le Port et le front de mer avec le Palais Consulaire (1892), les docks et la rampe Bugeaud (1894). Il ponctuera la Médina par la Medersa «Thaâlibiya » (1904), et marquera le franchissement de la ville européenne intramuros, par l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906), avant de se diriger aux hauteurs de Mustapha et d'El Hamma pour implanter l'Église Anglicane (1909) et l'Institut Pasteur (1910). Il contribuera par la suite à l'aménagement du nouveau centre de la ville « La Place Bugeaud » par son immeuble Au Bon Marché (1923), non loin des Galeries de France (1914). Cette production, témoin du géni

d’Henri Petit constitue aujourd’hui, un patrimoine récent partagé entre les deux rives de la Méditerranée.

L’absence d’une étude consacrée à cette Figure Emblématique de la Belle Epoque Algéroise, à susciter cette recherche, qui par l’outil méthodologique de la Monographie, ambitionne d’offrir la première présentation détaillée et articulée du parcours de l’architecte, le restituant dans le contexte plus large de son époque et s’attachant à construire une interprétation d’un corpus de ses œuvres majeures. Un tel sujet , contribura à la restitution de l’histoire urbaine et architecturale de la Belle Époque Algéroise.

Mots clés :

Henri Petit, Belle époque Algéroise, l’Ecole des Beaux-arts de Paris, l’architecture et l’urbanisme des XIXe et XXe siècles, patrimoine récent partagé entre les deux rives de la Méditerranée.

SOMMAIRE

INTRODUCTION GENERALE

A Introduction 2
B Problématique de la recherche 3
C Les objectifs de la recherche 8
D Méthodologie et structuration de la recherche 9

1re PARTIE : LE PROFIL D'UN ARCHITECTE DE LA BELLE EPOQUE ALGEROISE

CHAPITRE I : LA BELLE EPOQUE ALGEROISE

I.1 Divergences d'une notion (entre définitions et périodisation) 20
I.2 Le contexte politique et culturel de la Belle Epoque Algéroise (1850-1930) 24
I.3 Alger entre transfigurations et mutations 31
I.4 Le marché de la construction et ses acteurs 48
CONCLUSION I 68

CHAPITRE II : FORMATION

II.1 Naissance, enfance 74
II.2 A l'école des Beaux-arts de Paris 75
II.3 Dans l'atelier de Jules André 86
II.4 Les organisations professionnelles : lieux de la pratique architecturale 90
CONCLUSION II 101

CHAPITRE III : SES DEBUTS ET SON PARCOURS METROPOLITAIN

III.1 Les premières expériences 104
III.2 l'Architecte en Métropole 117
CONCLUSION III 134

CHAPITRE IV : L'ARCHITECTE EN ALGERIE

IV.1 Henri Petit et l'orientalisme 142
IV.2 L'emprunt des styles métropolitains au seuil du modernisme 169
CONCLUSION IV 173

2e PARTIE : LES ŒUVRES MAJEURES DE L'ARCHITECTE ALGEROIS

CHAPITRE V : LE PALAIS CONSULAIRE ABRITANT LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ALGER (1892)

V.1 Etude historique : La naissance et l'évolution de la Chambre de Commerce d'Alger 179
V.2 Etude du Contexte : En bordure du Port et du quartier de la Marine – une position clé 182
V.3 Une architecture du vainqueur 192
V.4 Une ingéniosité technique 206
CONCLUSION V 213

CHAPITRE VI : Deux œuvres aux expressions néo-mauresques

VI.1 l'Hôtel de la Dépêche algérienne (1906) 216
VI.2 l'Eglise Anglicane d'Alger (1909) 231
CONCLUSION VI 247

CHAPITRE VII : L'IMMEUBLE AU BON MARCHE (1923)

VII.1 la genèse du Projet et son contexte d'implantation 249
VII.2 L'expression architecturale de l'oeuvre.....254
VII.3. la construction 259
CONCLUSION VII 261

CHAPITRE VIII : LES CARACTERISTIQUES DE L'ŒUVRE D'HENRI PETIT

VIII.1 L'architecte et le contexte urbain 263
VIII.2 La composition architecurale d'Henri Petit.....267
VIII.3. Les systèmes constructifs employés par Henri Petit 271
VIII.4. L'esthétique chez Henri Petit 276

CONCLUSION GENERALE 291
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....303

Abréviations et Acronymes utilisés :

APC : Assemblée Populaire Communale.

B. M.O. V.A. : Bulletin Municipal Officiel de la Ville d'Alger

B M..O. V.P : Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris

CACI : Chambre Algérienne de Commerce et d'Industrie

CIAM : Congrès International d'Architecture Moderne.

CNERU : Centre National d'Etude et de Recherche en Urbanisme.

CNRS : Centre National de la Recherche Scientifique.

COMEDOR : Comité permanent d'Etudes, de Développement, d'Organisation et d'aménagement de l'agglomération d'Alger.

EBA : Ecole des Beaux-Arts

EPAU : Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger.

HBM : Habitations à Bon Marché

IPA : Institut Pasteur d'Algérie

IRMC : Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain.

JORA : Journal Officiel de la République Algérienne.

LVAP : Laboratoire Ville Architecture et Patrimoine (EPAU).

MAMA : Musée d'Art Moderne et contemporain d'Alger.

OGEBC : Office de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels protégés.

ONEFD : Office National de l'Enseignement et de la Formation à Distance.

PAEE : Plan d'Aménagement, d'Extension et d'Embellissement

PPMVSS : Plan de Protection et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés.

RND : Rassemblée Nationale Démocratique.

SADG : Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement

SC : Société Centrale des architectes français

INTRODUCTION GENERALE

INTRODUCTION GENERALE :

A. introduction :

« Pour l'histoire, mais aussi pour l'avenir, la connaissance des expériences et des expressions architecturales des XIXe et XXe siècles présente un intérêt majeur. C'est en effet durant cette période que sont apparues les premières réponses aux besoins nouveaux de l'ère industrielle en matière d'infrastructure, de réseaux, d'équipements ou d'habitat, des besoins qui ont amené à reconsidérer les formes et les détails architectoniques traditionnels ».[1] Cette citation de Denis Lesage, résume l'intérêt des recherches portées sur l'architecture du XIXe et du XXe siècle. En effet, cette période fut le contexte d'émergence de nouvelles théories architecturales et urbaines, elle constitue également le terrain de recompositions et mutations des villes et de leurs systèmes urbains, politiques, culturels et économiques.

Alger, capitale de la « seconde France », siège des pouvoirs, centre des dispositifs de rattachement à la métropole et lieu de concentration des édifices emblématiques du pays, recevra de profondes transformations durant cette période dite ici : « Belle Époque Algéroise », inscrite entre la seconde moitié du XIXe et le début du XXe siècle. Durant cette période, cette ville était considérée à la fois comme la vitrine de l'Algérie, exposant ses potentiels et diffusant ses politiques , et comme le miroir de la France, qui tend à y reproduire son image et ses doctrines. La Belle Époque Algéroise, lui apporta une certaine autonomie financière et administrative vis-à-vis de la métropole avec l'établissement de la colonie. Elle est porteuse du progrès commercial, et sera le terrain des innovations politiques, urbaines et architecturales. La réalisation des structures administratives, sanitaires, d'éducation, de commerce, d'hébergement et de loisir, seront assorties aux normes et aux exigences de la vie moderne. Durant cette période, la ville d'Alger sera dotée d'une nouvelle image, certainement européenne, mais, dont les liens avec la médina et ses attributs culturels, restent traçables, et seront même renforcés avec le métissage des deux populations.

L'Architecte Henri Petit (1856-1926), diplômé de l'école des Beaux-arts de Paris (1880), participera largement à cette évolution par ses idées et sa production d'un grand nombre d'immeubles privés et d'édifices publics, ponctuant les grandes villes Algérienne (Alger, Blida, Médéa, Ain-Defla, Mascara, Tlemcen, Sétif, Biskra et Ouargla). Ses réalisations et particulièrement, celles s'inscrivant dans l'aire algéroise où se trouvait son agence privée, traduisent parfaitement leurs contextes historiques, politiques et culturels, par leurs expressions architecturales et les usages qui leurs sont attribués : Le Palais Consulaire (1892), demeure le symbole du pouvoir et de l'évolution économique, commerciale et industrielle du pays. Cette œuvre témoigne de l'inscription dans une nouvelle aire, une nouvelle politique, motivée par la volonté d'établir une seconde France dans les terres maghrébines, aussi forte et autonome que la Métropole. La Médersa d'Alger (1904), constitue quant à elle, l'une des premières bases d'un

[1] D. Lesage, 2005, p 133.

important projet culturel et de l'instruction publique, produite de la politique de réconciliation menée par le gouvernement. L'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906), dont l'organe de production suivra de près l'évolution d'Alger, sera l'un des principaux outils des actions du comité du vieil Alger. L'Institut Pasteur (1909-1910), jouera un rôle décisif dans l'établissement de la colonie, mais son action sera plus grandiose, et dépassera l'aire de l'Algérie, pour étendre les découvertes et réalisations scientifiques et médicales, et participer ainsi au progrès de la civilisation. Les Grands Magasins, qui envahiront le monde entre le XIX et le XXe siècles, s'introduiront également à Alger, grâce entre autre, à l'œuvre d'Henri Petit, qui réalisera les Galeries de France (1914) et le Succursale du Bon Marché de Paris (1923), affirmant ainsi l'adoption d'une nouvelle culture commerciale, assortie à l'établissement de la bourgeoisie algéroise et au progrès industriel. L'architecte Henri Petit, fut également à l'origine d'un grand nombre d'immeubles de rapport et d'habitation, prenant part de la commande privée qui constituera la matière première du tissu urbain d'Alger.

Cette production s'ancre dans le contexte de la Belle Époque algéroise, où les politiciens et académiciens, commencent à reconnaître progressivement la culture et le patrimoine algériens. Elle s'insert dans une période où la volonté de renouvellement de l'architecture, incita à substituer une aire géographique à une autre, en confrontant les manifestes occidentaux du « Vainqueur », aux expressions conciliantes d'une nouvelle Algérie.

L'examen de l'itinéraire professionnel de l'architecte Henri Petit, par l'outil de la monographie, peut s'avérer pertinent pour la restitution du contexte de la Belle Époque algéroise, et les conditions d'exercice des architectes. Il permet également d'évaluer l'impacte du système académique des Beaux-arts, et des mouvements intellectuels et politiques sur la production et la profusion des théories architecturales et urbaines. Au-delà de la visualisation des interactions et transferts des savoirs architecturaux entre le nord et le sud de la méditerranée – entre la France et l'Algérie-, cette étude, offrira une matière historique aux champs de la protection du patrimoine récent, en mettant en lumière les particularités de certaines œuvres algéroises produites par Henri Petit.

B. Problématique de la recherche :

L'observation de la production scientifique consacrée à l'étude des villes, a dévoilé l'émergence des sujets relatifs aux villes coloniales, à l'architecture et au patrimoine « récent » du XIXe et XXe siècles, depuis une vingtaine d'années. Selon Hélène Vacher, ce domaine fut longtemps marginalisé dans les champs des sciences humaines, du fait de son rattachement à l'histoire de la colonisation et la complexité des rapports que noue ce domaine, aux contours flous avec les questions et les objets de la géographie, de la sociologie ou de l'anthropologie.[2]

Les villes nées de la colonisation ou développées par elle aux XIXe et XXe siècles, seront négligées et dévalorisées malgré le rôle qu'elles avaient dans la

[2] H. Vacher, 2003 , pp 367-386.

construction des nouveaux états et qu'elles continuent à exercer, et leur position de source et de témoin des problématiques issues de l'industrialisation (mutations urbaines, architecturales, socio-économiques et politiques…etc.) et de la décolonisation (croissance et hypertrophie urbaines, révolutions agraires …etc.). Ce paradoxe est à l'origine des préoccupations des historiens à faire accepter « l'histoire moderne »[3] dans le complexe de l'enseignement supérieur, d'approfondir l'étude d'un secteur de l'histoire des techniques jusqu'alors incomplètement exploré, et d'évaluer de manière scientifique et objective *« un patrimoine bâti déconsidéré et mal protégé parce que méconnu. »*[4].

Dès lors, plusieurs recherches historiographiques sont portées sur les « villes arabo-musulmanes »[5], sur l'« Art urbain colonial », sur les villes transformées par la colonisation,[6] sur l' « Arabisance », l' « Hybridité », et l'architecture du XIXe et XXe siècles.[7] Plusieurs séminaires et colloques internationaux aborderont la question du patrimoine colonial, du patrimoine récent, ou partagé, comme : Les Rencontres Internationales du Patrimoine Architectural Méditerranéen (RIPAM) se réunissant tous les deux ans depuis 2005. De multiple organismes, instituts et laboratoires de recherche se sont spécialisés dans la question, tel que : l'Institut de recherche sur le Maghreb contemporain (IRMC), le LADRHAUS (Ecole d'architecture de Versailles), le Laboratoire Architecture/Anthropologie (Ecole d'architecture de Paris-La Villette) , URBAMA (CNRS/Université de Tours) , et le Laboratoire ville, architecture et patrimoine (LVAP) de l'école polytechnique d'architecture et d'Urbanisme d'Alger (EPAU), qui contribuera largement à la documentation de cet héritage depuis sa constitution en 2008.

Le milieu politique intègre également ce courant de revalorisation en procédant à la sauvegarde du patrimoine du XIXe et du XXe siècle. Au cinquantenaire de l'indépendance, l'Algérie a élaboré des stratégies de sauvegarde du patrimoine colonial, en calquant sur les procédures françaises : elle adopta une série de plans de réhabilitation et d'embellissement comme le « Plan Blanc», en cour d'exécution dans les grandes villes, dans le but de structurer le tissu urbain, revitaliser les centres historiques et requalifier la périphérie.[8] Néanmoins, le nombre de monuments classés, appartenant au XIXe et au XXe siècle, demeure négligeable, devant l'importance du parc patrimonial algérien.[9]

[3] Parmi les travaux concernant ce thème : les recherches lancées dès 1986 par Louis Bergeron au sein du CRH, sur l'architecture française à l'époque moderne et contemporaine, et sur l'architecture métallique.
[4] F.Seitz, 1993, p 1.
[5] Voir à titre d'exemple : W. Marçais, « l'Islamisme et la vie urbaine », académie des inscriptions et belles lettres, Paris, 1928.
[6]Voir sur ce sujetles travaux de : J-L.Cohen, M.Eleb, (1998); J.M.Jacobs, (1996); P.Georges, (1952); R.Lespes, (1930); S. Almi, (2002)…..etc
[7] Voir les travaux de : F.Beguin,(1983); Myriam Bacha,(2011); Mercedes Volait, (2005); J.L.Cohen, N. Oulebsir (2003)…etc.
[8] Vies de villes, Juillet 2012 (N° hs 03), p 80.
[9] Le corpus des édifices du XIX et XXe siècles, représente moin de 6% du patrimoine national protégé. Parmi les édifices classés : la jumentrie de Tiaret, la centrale électrique de Boghni, et récemment, la grande poste d'Alger, la Dépêche Algérienne et les Galeries Algériennes (deux des œuvre algéroise d'Henri Petit). Pour avoir un aperçu détaillé sur la question du patrimoine récent en algérie, voir : A. Boussad, F. Cherbi, L. Oubouzar, 2005, pp.147-170.

En effet, malgrès la reconaissance par le public, de ses valeurs d'usage, artistique et économique, la notion du patrimoine du XIXe et XXe siècles en Algérie demeure complexe et embigue à cause des idéologies et de sa charge émmotionnelle liée au passé de la colonisation française. D'autre part, l'omission de la période du XIXe et XXe siècles, dans les difinitions de la notion du patrimoine, proposées par les deux principales lois algérienne : *l'ordonnance 67-281 du 20 décembre 1967*[10] et *la loi 98-04 du 15 juin 1998*[11] , constitue une contrainte pour la sauvegarde de cet héritage. Aujourd'hui plusieurs questions sont soulevées autour de la connaissance, la reconnaissance et la considération des lieux de mémoire produits durant les XIXe et XXe siècles.

Dans ce contexte, la présente étude s'inscrit dans la problématique générale du processus de patrimonialisation de l'architecture « coloniale » par l'outil de la connaissance et reconnaissance des œuvres et des architectes qui ont façonné le paysage architectural et urbain algérois.

Plusieurs monographies, se consacrent aux parcours des professionnels du XIXe et du XXe siècles (fabricants de matériaux, architectes, ingénieurs, entrepreneurs, artistes…etc.), et à leurs rôles dans le processus d'élaboration des villes modernes, dans l'évolution des théories urbaines et architecturales. Les parcours d'architectes, constituent l'un des sujets préférés des historiens de l'Art, parmi les nombreuses études y afférant, celles portées sur : Viollet-le-Duc[12], Henri Sauvage[13], Henri Labrouste[14], Victor Baltard[15], Donat Alfred Agache[16], Paul Guion[17], Marcel Lathuillière[18], Le Corbusier[19], Jean et Auguste Bossu[20], Louis Miquel[21], Fernand Pouillon[22] ….etc. En revanche, plusieurs acteurs n'ont pas été encore appréhendés, dont l'architecte Henri Petit, qui constitue une figure emblématique de l'histoire architecturale en Algérie et en France durant la charnière du XIXe- XXe siècles. D'où l'intérêt de cette étude, qui tente de s'inscrire dans la tendance des recherches scientifiques actuelles, portées sur l'architecture des deux siècles précédents et sur le patrimoine récent, partagé entre les deux rives de la méditerranée.

La visualisation du parcours d'Henri Petit, pourra contribuer à la lecture d'un intervalle compris entre 1880 - début de son exercice dans une période de triomphe du style Beaux-arts- et 1926 – date de son décès et période de régression du style néo-

[10] L'apport de l'ordonnance 67-281, demeure dans l'élargissement de la notion de biens culturels en introduisant la notion de patrimoine immatériel, jusque là ignoré.
[11] La loi 98-04 (en révision actuellement), introduira d'une manière claire, la notion de secteurs sauvegardés, difinie par la loi française « Malraux » -1962, et non appliquée par l'ordonnnace algérienne de 1967.
[12] Parmi les études les plus récentes consacrées à Viollet-Le-Duc voir : F. Bercé, (2013); D. Blanchard-Dignac, (2014)
[13] Voir : J-B. Minnaert, 2002.
[14] Voir: P. Saddy, 1999.
[15] Voir A. Thomine- Berrada, 2012.
[16] C. Bruant, 1994, pp 99-117.
[17] Voir: M.Leroy et al, 2005.
[18] M. Bacha, 2011, pp 263-281.
[19] Voir : J-L. Cohen, 2014 ; M-J. Guillenelte, 2015.
[20] Voir : X.Dousson, 2014; S.Vengeon, 2013.
[21] A ce sujet voir : D. Amouroux, 2014; N. Stambouli, 2015.
[22] Voir M. Bédarida, 2012; C.Sayen, 2014.

mauresque après son triomphe de 1900 à 1919. Cette lecture permettra entre–autre, de souligner certains faits marquants de la Belle Époque algéroise, et les grandes lignes constructives de son paysage urbain, telles que perçues dans la littérature de l'architecture et de l'urbanisme du XIXe, XXe siècle et d'aujourd'hui.

En 1926, l'architecte français Henri-Louis-Paul Petit, meurt à l'âge de 70 ans, laissant un grand nombre de ses œuvres comme témoin de son parcours en Algérie. Né en 1856 à Paris, élève de Jules André, ses premiers dessins ont pu être sauvegardés aux archives de l'école des Beaux-arts de Paris - berceau de son talent- , où il obtenu plusieurs prix dès ses premières années en architecture (1873-1880). 1884, fut l'année de son introduction à Alger, où il entama sa carrière dans le poste d'inspecteur des travaux pour le chantier des écoles supérieures d'Alger, en succédant à Louis Dauphin, avant d'employer ses plumes pour tracer ses propres projets.

Auteur du Palais Consulaire (1892) et de l'Ecole Supérieur de Commerce (1900), Henri Petit réalisa un grand nombre d'édifices néo-mauresques qui demeurent éléments de repères pour la ville contemporaine dont la Medersa Thâalibiya (1904, actuellement siège de l'ONFD), la Dépêche Algérienne (1906, actuellement siège du RND), et les Galeries de France (1914, actuel MAMA). Cet acteur fut comparé à Marius Boyer[23] pour la variété et l'intensité de ses productions[24]. Il fut également comparé à F.Pouillon : *« si Pouillon peut être associé à l'histoire de l'architecture en Algérie durant la deuxième moitié du XXe siècle, Henri Petit fut le réalisateur le plus prolifique de l'architecture algéroise au tournant du XXe siècle»*.[25] Son parcours singulier, variant de la production architecturale à l'aménagement urbain entre les deux rives de la méditerranée, lui a permis de croiser et de collaborer avec de nombreux professionnels de l'architecture et de la construction, dont : Louis Dauphin qui est à l'origine de son introduction en Algérie, Georges Garnier (son associé dès 1906), l'Agence Hennebique, l'entreprise Vidal & Fils...etc. Durant son exercice, Henri Petit réalisa plusieurs commandes publiques et privées, en France et en Algérie, pour lesquelles, il recevera plusieurs prix et médailles.

Les informations sur cet acteur, restent sommaires et se limitent aux notices biographiques et aux brèves mentions de ses ouvres les plus reconnues. Si son nom figure bien dans de nombreux articles et ouvrages sur l'urbanisme et l'architecture comme : les travaux de N.Oulebsir (2002, 2004), T.Kassab et al (2004), F.Pouillon (2008), Z.Hakimi (2011), l'étude de B-M Horra (2015)…etc ; certains auteurs tel que : D. Auzlas et J-P. Labourdette, lui associent par erreur des édifices comme la Préfecture (1908-1913 par Voinot), et la grande poste (Voinot et Toudoir (1910).[26] J-J. Deluz dans son ouvrage *Alger chronique urbaine*[27], lui agrège la mairie d'El Biar et émet un doute sur l'affiliation de l'Église Anglicane « Sainte-Trinité » consacrée en 1909, en voulant l'inscrire dans le répertoire de Benjamin Bucknal (décédé en 1895).

[23] BOYER Marius (1885-1947), architecte français, diplômé de l'école des Beaux-arts de Paris, ayant beaucoup œuvré au Maroc.
[24] N. Oulebsir, 2004, pp 340-341
[25] S. Benali, 2006, p 113.
[26] D. Auzlas, J-P. Labourdette, 2009, p 130.
[27] J-J. Deluz, 2001, p 139, p 177.

L'absence d'un recueil monographique consacré à Henri Petit, ou d'archives privés, impose la réalisation d'une recherche approfondie sur la vie et l'œuvre de cette Figure de la Belle Époque Algéroise. Une étude qui sera susceptible d'aborder les problématiques spécifiques suivantes :

Dans une période de construction et de transformation du cadre urbain d'Alger, Quelle a été la contribution d'Henri Petit dans la reconfiguration de la ville et l'enrichissement du répertoire architectural algérien ? Quelle influence a pu exercer ce contexte, sur ses conceptions et ses choix stylistiques ?

plusieurs revues et études souligne l'apport inestimable d'Henri Petit dans la reconfiguration et l'aménagement de l'aire Algéroise, en énumérant certaines de ses œuvres les plus emblématiques : La revue « L'Afrique du nord illustrée » - une des principales sources pour cette étude-, qui suivait de près, les grands projets et évennements d'Alger, aborda dans plusieurs de ses numéros les œuvres d'Henri Petit.[28] La revue l'Architecture également consacra à l'ocasion du centenaire 1930, un article sur les grandes réalisations d'Henri Petit à Alger.[29] La revue Construction Moderne, considérée comme l'une des plus importantes publications de la Belle Epoque, exposa dans plusieurs articles[30] les œuvres d'Henri Petit pour illustrer l'évolution de l'architecture et du progrès techniques dans une ère de réorganisation et de réglementation de la fonction d'« Architecte ». Cet interet porté à l'œuvre d'Henri Petit, soulève d'autres problématiques relatives à l'apport et à la particularité de l'Architecte :

Henri Petit était-il en Algérie, un architecte libre de ses expressions, affranchi de toute considération politique liée à la commande publique, dans le cadre de laquelle il a réalisé une grande majorité de ses projets ?

Pour répondre à ces questionnements, cette étude s'appuiera sur l'examen du parcours de formation d'Henri Petit, de ses œuvres et de leurs contextes de production, du point de vue des politiques d'aménagement, des tendances et expressions architecturales de la Belle Epoque algéroise. Pour ce faire, une selection bibliographique sera élaborée. Elle abordera les questions de la formation d'architecte à l'école des Beaux-Arts de Paris, des styles et expressions architecturales du XIXe et du XXe siècles, la fonction de l'architecte et ses modalités d'obtention des commandes durant la période étudiée, et enfin, les grands faits et évolutions politiques, culturelles, architecturales et urbaines de la Belle Epoque algéroise.

La compréhenssion du contexte de la Belle Epoque algéroise, l'examen du parcours de production d'Henri Petit et l'étude d'un corpus réunissant certaines de ses œuvres algéroises les plus représentatives de sa production, permettent ainsi de répondre à la question suivante :

Vu le nombre important de ses productions et leurs variété fonctionnelle, existent-ils des rapports ou un ordre lattent partagé entre ses oeuvres ? Quelle est

[28] L'Afrique du nord illustrée : n°110, n°112, n° 114 (1909), n°25, n° 26, n°29, n°139 (1910), n°33, n°63 (1920), n°90, n°91 (1921), n°44 (1922), n°117 (1923)…etc.
[29] L'Architecture, n°5, 1930, pp 163-184.
[30] Construction Moderne, n°6 (1891), n°25, n°27 (1939).

la position qu'occupèrent et qu'occupent ses édifices dans l'aire algéroise et métropolitaine du point de vue conceptuel, esthétique et constructif ?

C. Les objectifs de la recherche :

Cette étude consacrée à l'architecte Henri Petit et à son œuvre - en particulier celle d'Alger- ainsi qu'à son contexte de production , tentera de répondre aux questions précédemment soulevées, en se fixant les objectifs suivants :

- Restituer le contexte de la Belle Epoque algéroise, en proposant une première délimitation temporelle et en élaborant une synthèse de la topographie d'Alger , de ses principaux faits politiques, culturels, architecturaux et urbains, à la lumière des théories de la pratique urbaine et architecturale « internationale » et particulièrement française.
- la reconstruction de l'itinéraire professionnel et intellectuel d'Henri Petit par l'agencement des informations disponibles, et l'élaboration d'un inventaire de ses œuvres avec une description des plus importantes, pour reconstituer l'histoire et le contexte de ses réalisations.
- Déceler les principes de composition architecturale d'Henri Petit, l'évolution de ses visions et approches et leurs positions par rapport à sa formation et aux tendances de l'époque.
- Reconnaître la place de ses principaux collaborateurs et leurs influences sur son parcours.
- Saisir la réalité de sa relation avec le gouvernement et les modalités de son obtention des commandes.

Cette étude risque d'être incomplète dans l'absence ou l'inaccessibilité de certaines informations. En effet, l'un des principaux fonds indisponsable à cette recherche demeure innaccessible. Il s'agit du fond du CPVA (au siège de la wilaya d'Alger), renfermant les archives de permis de construire de la ville d'Alger durant la période française. Ces archives constituent une première source pour la restitution du parcours algérois d'Henri Petit, la localisation et la datation de ses œuvres, le recueil des information sur ses commanditaires et collaborateur, et l'étude de ses conceptions par l'analyse de ses planches, devis, et plans.

D'autres archives comportants des informations sur le parcours de formation et de production d'Henri Petit se trouvent en France et requiert à eux même un travail de terrain et une recherche élaborée. A titre d'exemple : le fond des archives de l'école des Beaux-Arts de Paris (actuellement ENSBA), renferme des dessins est planches des concours d'émulations auxquels a participé Henri Petit, durant sa formation. De même, le fond des archives de la ville de Paris (BHVP), comporte un nombre important de demande en aurorisation de construire des immeubles de rapport ou d'habitation, signée Henri Petit. Les archives de l'association des Architectes Diplômés du Gouvernement (SADG) et ceux de la Société Centrale des architectes français (SC), peuvent informer

sur les actions et les contributions d'Henri Petit aux sein de ces deux assosiations professionnelles ayant joué un rôle prépondérant dans l'évolution de la fonction et des tendances architecturales..

Néanmoins, cette recherche contribuera à l'enrichissement du répertoire biographique et architectural algérien et à la production d'une connaissance approfondie sur Henri Petit et ses œuvres à Alger, en cernant le contexte de ses productions, ses sources d'inspiration, sa logique de composition et en analysant ses œuvres existantes dans l'aire Algéroise. Sur le plan oppérationnel, la restitution du parcours d'Henri Petit en France et en Algérie, et l'étude monographique de ses œuvres emblématiques à Alger, fourniront les données historiques et architecturales nécesaires aux projets d'inventaire du patrimoine récent et partagé entre les deux rives de la méditerrannée. Elles serviront également aux procédés de sauvegarde, de patrimonialisation (inscription et classement) et mise en valeur des œuvres (Algéroises) d'Henri Petit.

D. Méthodologie et structuration de la recherche :

D.1. L'étude Monographique :

Pour l'élaboration de ce travail, l'étude monographique est empruntée comme outil d'analyse objective consistant à fusionner entre l'étude historique, architectural et constructive afin d'aboutir à une description raisonnée de ce qui a pu générer et motiver la production de l'architecte, comprendre sa démarche et l'organisation de ses compositions pour pouvoir situer son parcours dans l'histoire de l'art et de l'architecture. L'étude monographique repose *« sur l'articulation entre l'analyse historique, née de la confrontation entre les sources, manuscrites ou figurées, organisées de manière sélective et critique, donc toujours interprétées, et une observation approfondie de l'œuvre faisant l'objet d'une description raisonnée par le texte et par l'image, pour aboutir à une conclusion ».*[31] l'étude s'éfectue selon trois grands axes :

L'étude historique : consistant à la superposition et à la vérification des informations provenant des sources et études collectées au préalable, pour entamer leur transcription et inscription dans les thématiques de la recherche, et permettre ainsi, la restitution du parcours d'Henri Petit et la compréhension de son contexte de formation et de production.

La description : découlant des remarques préliminaires issues de l'étude historique, et se basant sur l'observation et la description du parcours de l'architecte et de ses œuvres existantes. La description vise à faire ressortir les caractéristiques et les particularités de l'œuvre d'Henri Petit en abordant ses aspects architecturaux et constructifs, et en la situant dans le contexte de sa production. Pour élaborer ces descriptions, trois points ont été abordés : la distribution, la formation ou composition, et la construction, qui, isolément, ne concourent pas naturellement à l'harmonie, et c'est

[31] J-M. Perouse, La monographie d'architecture, in : documents & méthodes, n°10, 2003.

ce qui fait la différence, selon E.Trélat, entre l'architecte et l'ingénieur qui n'intervient que sur deux d'entre eux : distribuer et construire.[32]

Ainsi, pour pouvoir comprendre une œuvre architecturale, il faut observer sa composition qui, selon J.Lucan, s'appuie sur des principes de régularité, d'hiérarchie, de mise en équilibre, de disposition et de distribution.[33] Selon Laugier, la distribution peut s'appréhender selon deux formes : « la distribution intérieur » liée à la commodité de l'édifice et qui regarde les relations entre les pièces, et la « distribution extérieure » qui concerne l'arrangement des entrée, des cours et des jardins, et est relative à la manière d'établir des relations avec l'extérieur du bâti.[34]

A l'étude de la composition architecturale, portée sur l'édifice et son plan, permettant d'analyser : sa distribution, son mode d'occupation de la parcelle, les adaptations apportées selon le programme, le langage architectural adopté et ses filiations, Lucien Magne rajoute l'étude de la construction. Dans son cours d'histoire de l'architecture (1892), il avance que l'architecture doit être appréhender à partir de l'examen des systèmes de construction, *« suivant les procédés de l'anatomie,l'historien étudiera pièce par pièce chacune des parties de l'œuvre, pour reconnaître la place qu'elle occupe dans l'ensemble, il dépouillera le squelette de son enveloppe décorative pour voir l'ossature sans la forme, pour saisir les rapports entre la construction et la décoration qui la recouvre»*.[35] L'étude constructive tentera d'observer les particularité du système structurel de l'œuvre, de dévoiler les caractéristiques de ses espaces, son système constructif et ses incidences sur l'organisation de l'espace, les données techniques et les matériaux déployés. Elle permet également d'observer les différentes pathologies affectant l'édifice par l'outil du diagnostic architectural.

Les conclusions : considérées comme la phase la plus importante de la monographie, basée sur la synthèse et le croisement des deux phases précédentes (étude historique et description), elles peuvent apporter de nouvelles informations grâce à la confrontation des différents résultats. Elles permettent à travers la définition des particularités et des caractéristiques intrinsèques de l'œuvre, de définir son positionnement dans l'évolution architecturale et urbaine de la Belle Epoque algéroise, sa relation avec les modèles thématiques généraux, son apport technologique, architecturale, culturel…etc., et son rôle dans la configuration actuelle de la ville. A une autre échelle, ces conclusions tenteront de replacer l'œuvre dans l'évolution générale de l'architecture, et d'ouvrir le champ à de nouvelles portées pour la recherche.

Cette grille de lecture propre à la méthode de la monographie sera adoptée pour l'examen d'un corpus d'étude, réunissant les œuvres les plus représentatives du parcours algérois d'Henri Petit. Son niveau d'interprétation dépondera du niveau et de la nature de l'information receuillie. Elle sera également adoptée à un autre niveau d'interprétation, sous forme de notices monographique basées sur l'axe description,

[32] E.Trélat, dans : F. Seitz, 1993, p 42.
[33] J.Lucan, 2009, p 12.
[34] M-A. Laugier, 1755, p 144, (cité dans) : J.Lucan, op.cit, p 12.
[35] L.Magne, 1892, p 3, (cité dans) : J.Lucan, op.cit, p 151.

pour la présentation de l'ensemble des œuvres repérées de l'architecte, en France et en Algérie.

D.2. Le corpus d'étude:

L'architecte Henri Petit qui a beaucoup produit en France et en Algérie, constitue une figure emblématique de la Belle Epoque algéroise. Ses œuvres à Alger, sont les témoins de la métamorphose de la ville et de l'évolution de son architecture durant la charnière XIXe-XXe siècles. Durant ses 42 ans d'exercice à Alger, il réalisera d'importantes œuvres, tant variées du point de vue de leurs programmes et de leurs expressions architecturales, ce parcours peut etre décrit en trois phases :

1- Les débuts de sa production : (fin du XIXe siècles), marqués par le transfert de la métropole vers sa colonie, des théories et languages architecturaux, constituant à Alger se qui fut dénomé « style du Vainqueur », emprunté par Henri Petit, dans ses oeuvres du : Palais Consulaire (1892), l'Hôtel du Pilotage (1897), l'école supérieur de Commerce (1900), et de nombreux immeubles d'habitation, où il appliquera les théories de l'école des Beaux-Arts de Paris.

2- La seconde phase de son parcours désigne sa période de haute production ou d'apogée, étalée sur la première quinzaine d'années du XXe siècle, marquée par l'émergence du style « du Protecteur » puisant des répertoires architecuraux arabo-mauresques. Henri Petit sera l'un des premiers à emprunter ces tendances « arabisantes », pour produire une variété d'expressions neo-mauresques, allant des plus prononcées – tel les Médersas (1904-1905), l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906) ou les Galeries de France (1914)- aux formules les plus austères à l'exemple de l'Eglise Anglicane (1909) et de l'Institut Pasteur d'Alger (1910).

3- La dernière phase (jusqu'à 1926), désigne la fin de sa carrière au seuil du modernisme, marquée par les dernières expressions néo-mauresques d'Henri Petit (l'Asile d'Aliéné (Hopital de Joinville),1925) et par sa reprise des expressions et styles métropolitains, avec sa réalisation d'un grand nombre d'immeubles de rapport et du Grand Magasin Au Bon Marché (1923) de facture Art déco.

Pour apprécier l'œuvre d'Henri Petit et son inscription dans la Belle Époque Algéroise, et pour pouvoir la situer dans l'histoire générale de l'évolution architecturale, l'étude monographique abordera quatre œuvres représentatives de son parcours. L'élaboration de ce corpus d'étude s'est basée sur deux critères de choix :

- Les œuvres devaient représenter les trois phases du parcours d'Henri Petit, son évolution architecturale et constructive, assortie au contexte de la Belle Epoque algéroise.

- La disponibilité des informations nécessaires à l'élaboration de l'étude monographique et l'existance de l'édifice, permettant son observation et l'élaboration des relevés (photographiques ou métriques).

De ce fait, le corpus choisi réunira : **le Palais Consulaire (1892)**, œuvre majeure d'Henri Petit, représentative de ses débuts de production. Produit du progrès commercial et industriel du XIXe et XXe siècle, reflétant la puissance de l'entreprise française en Algérie et l'expression du style du vainqueur par sa position stratégique sur le boulevard du front de mer, entre deux importantes mosquées de la médina d'Alger. Cette œuvre peut informer sur l'influence de sa formation à l'école des Beaux-Arts de Paris, sur son expression architecturale.

La seconde œuvre est **l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906)** : un témoin de sa période de haute production à Alger, reflètant son expérience dans le style néo-mauresque, marquée par l'extériorisation des signes du passé, la richesse de l'ornement et du traitement volumétrique, qui se reproduiront dans plusieurs œuvres d'Henri Petit, tel la Mairie de Duperrè (1910) et les Galeries de France à Alger (1914).

De cette même période de haute production, sera choisie **l'Eglise Anglicane (1909),** pour représenter une autre formule de néo-mauresque, marquant la tendence de l'architecte vers le « purisme » des formes et la simplicité des décors. Réalisée en collaboration avec l'entreprise Vidal & fils, elle constitue un signe de la présence anglaise à Alger, qui fut à l'origine des premières considérations de l'architecture ottomane dans le fah's algérois.

La dernière œuvre de ce corpus est l'immeuble du Grand Magasin **Au Bon Marché (1923)** : produit du siècle, indicateur du progrès commerciale et de la naissance d'une culture de consommation, mais aussi témoin d'une nouvelle ère de production architecturale, au seuil du modernisme (expression art déco, usage du Béton armé, changement de l'échelle de conception, l'ordre de la grandeur et la libération des espaces…etc.). Ce fruit d'une importante collaboration avec l'entreprise Hennebique, peut informer sur le rapport entre l'architecture et la construction dans les dernières œuvres d'Henri Petit.

D.3. Présentation des sources de la recherche :

la revue de littérature francophone en particulier, a fourni des éléments de cadrage et d'information sur le parcours d'Henri Petit et son contexte de production. Deux critères de limitation dans le choix des études se sont imposés d'eux-mêmes :

- Limitation temporelle : la littérature récente a été nettement privilégiée pour le traitement de la problématique du patrimoine récent et la perception de l'évolution de l'architecture et de l'urbanisme de la Belle Epoque (du XIXe et XXe siècles), à l'exemple du collectif « *Reconnaitre et protéger l'architecture récente en méditerrannée »*[36] ou celui d'« *Histoire d'architecture en méditerrané : écrire l'histoire*

[36] A.Abry, R.Carabelli, (dir), 2005.

d'un héritage »[37]. En revanche, celle issue des deux siècles derniers (revues d'architecture, ouvrage, presse…etc.) témoignant des événements clés de la période étudiée, constitue un apport important pour la restitution du contexte de formation et de production d'Henri Petit.

- Limitation spatiale : les écrits étudiés sont d'origine européenne et Maghrébine, pour leur description d'un contexte familier, vécu et compris, à l'exemple des mémoires et thèses déposés dans les différentes universités d'architecture et d'Histoire entre les deux rives de la méditerranée, traitant d'une manière directe, le contexte du XIXe et XXe siècles et ses intervenants. Les ouvrages abordant les questions de l'évolution de l'architecture ou l'état du patrimoine et la politique de sa sauvegarde en Algérie, constituent des références indisponsables à cette recherche, tel : « *Urbanisme et colonisation: présence française en Algérie »*[38] *; « Alger, lumière sur la ville »*[39] *;* « *Des influences traditionnelles et patrimoniales sur les architectures du Maghreb contemporain* »[40] ; *« Urban Forms and Colonial Confrontations: Algiers under French Rule »*[41]*; « Alger paysage urbain et architecture,1800-2000 »*[42]*,* les ouvrages de J-J. Deluz (1988,2001,2010)….etc.

Hormis les études, les sources constituaient les informations de première main, permettant de vérifier, de compléter et d'illustrer certaines informations. Elles se répartissent en plusieurs cathégories selon leurs natures, on citera :

L'édifice et le travail de terrain :

l'édifice constitue la première source historique : objet présent, témoignant du génie d'Henri Petit, et des techniques et procédés de construction adoptés à son époque de réalisation, mais aussi porteur de stratifications, indicateur de l'état et de la réaction du bâtiment durant sa période d'existence. Son observation permet l'élaboration des relevés métriques susceptibles d'indiquer les proportions de l'oeuvre, sa description et son analyse du point de vue architecture, construction et décoration. Certains édifices portent des inscriptions sur façade et à l'intérieur, mentionnant des dates d'inaugurations, des noms d'intervenants ou collaborateurs, et affirmant l'affiliation de l'édifice aux œuvres d'Henri Petit.

Pour cette recherche, dans l'innaccessibilité aux archives de la ville d'Alger (C.P.V.A), le travail de terrain constitua une part importante de l'information. Les édifices d'Henri Petit, existants à Alger, ont été visités et photographiés dans le but de comprendre leurs dispositions dans la ville, la composition de leurs façades et l'observation de leurs décors. Pour les œuvres métropolitaines qui n'ont pas pu être visitées, les vues sur les immeubles et les vues aériennes sont issues de prises satéllitaires, via le site google.maps.fr. l'usage du satellite devait se faire dans un temps éclairci et à ciel découvert en évitant les heures de pointe pour avoir des vues claires et

[37] J-B. Minnaert, (dir), 2005.
[38] S.Almi, 2002.
[39] N.Chabbi-Chemrouk, et al., 2004.
[40] M.Bacha**,** (dir.), 2011.
[41] Z.Çelik, 1997.
[42] J-L.Cohen, et al, 2003.

complètes des édifices. Néanmoins, certaines prises ont été fragmentées à cause de la position de l'immeuble et du point de vue, ce qui imposa un post-traitement par les outils de redressement et de superposition, et parfois l'élaboration de planches de restitution comme fut le cas pour les immeubles n°52 et n°159 de l'avennue Jean-Jaurès (Paris 19), dont la déformation et la qualité des immages n'ont pas permis leurs usages. D'autres planches de détails et aédotypes ont été élaborées pour l'illustration du corpus d'étude abordé dans la dernière partie de cette recherche.

Il est vrai que l'accées à certains édifices était difficile, particulièrement dans le cas des œuvres classées patrimoine culturel comme la Médersa d'Alger (siège ONFD) et les ex-Galeries de Frances (M.A.M.A), où celles obéissant à un statut particulier de protection comme l'ex-Palais Consulaire (C.C.I), et l'Institut Pasteur d'Alger. Mais après plusieurs entretiens, demandes et lettres d'introduction, certains œuvres ont pu faire l'objet de relevé métrique, à l'exemple du Palais Consulaire avec ses cinq niveaux, l'Hôtel de la Dépêche Algérienne, l'Institut Pasteur (en particulier l'immeuble principal), et la Mairie de Duperré (Ain defla). Pour certaines œuvres, dont on dispose de plans ou de schéma d'organisation, comme les Médersas, les Galeries de Frances et l'Immeuble n°8 de l'avennue Pasteur, l'observation In-situ a permis la vérification de leurs compositions et de leurs organisations. Dans le cas de l'immeuble du Grand Magasin Au Bon Marché occupé par des habitations et des activités tertiaires, et malgrès les multiples visites, le travail de relevé métrique s'est résumé aux parties accessibles (rez-de-chaussée, circulation et cages d'escaliers, et quelques buraux ouverts au public (laboratoire d'analyse, siège d'avocats et magasins), à cause de la multiplicité des propriètaires et l'innaccessibilité à certaines parties nottament les logements. Pour l'analyse de cet édifice qui fera l'objet d'une étude monographique, et dans un essai de restitution, les parties relevées seront superposées au plan du rez-de-chaussé, pour établir un premier schéma d'organisation, qui sera confronté aux anciennes photos (montrant l'intérieur de l'immeuble) pour permettre l'observation de sa composition et organisation.

Il faut noter que pour le cas de l'Eglise Anglicane, le travail de terrain avait été élaboré dans le cadre de l'atelier de post-graduation – Patrimoine (2012-2013), par le biais de l'observation In-situ et les relevés métriques, topographiques et photogramétriques élaborés.

Les dossiers graphiques:

Le travail de terrain et l'observation des édifices, ont permis la restitution de certains dossiers graphiques (vues en plans et en façades) permettant l'analyse de l'œuvre et l'observation de ses proportions, comme fut le cas pour l'Eglise Anglicane, le Palais Consulaire et la Mairie de Duperré. D'autre documents graphiques sont issus d'études et de revues, à l'exemple des plans des étages du Palais Consulaire (parues dans la Construction Moderne n°26 du 01/07/1893, p 462) ; les plans de certains bâtiments de l'Institut Pasteur (institut Pasteur, notice de 1934, pp 31-34), la façade principale de l'Eglise Anglicane (l'Affrique du nord illustrée n°114, du 20 mars 1909, p 3), la façade et les plans de la Dépêche Algériene (CPVA) ; plans et photographies de l'hôpital Joinvile de

Blida (CM, n°25 et 26, du 7 et 14 mai 1939, pp 309-315) et les plans de l'hôtel Femina à Paris (CM, n°39 et 40 du 29 juin 1907, pp 460-466, et pl 97-100). Les plans des Médersas d'Alger et de Tlemcen ont été relevés par M.Horra pour son mémoire de magister 2015), tandis que les plans et façades des Galeries de France ont été issus d'un travail d'atelier d'Architecture de deuxième année à l'Epau, repris dans le cadre du diagnostique de la rue Didouch Mourad (UPM-EPAU, 2013).

La Cartographie:

Les cartes et plans d'Alger en particulier, receuillis auprès du fond des cadastres d'Alger, de celui de la bibliothèque du centre des Glycines, ou téléchargés, servent d'outil d'observation de la transformation des parcelles d'implantation des œuvres d'Henri Petit, et de l'aire de sa production à une échelle plus grande. Les plans sélectionnés sont à intervalle rapproché, pour couvrir les dates clés de production de l'architecte, répartis selon les éléments du corpus étudié. La collection comporte : le plan d'Alger et des environs de 1832, le plan d'Alger de 1830, ceux de 1846, 1848, 1877, 1899, 1905, 1909, 1926, et de 1930 en superposition avec le cadastre actuel de la ville d'Alger.

Lithographies et cartes postales:

Les lithographies représentant la ville d'Alger durant la période ottomane, les cartes postales et les photographies anciennes consacrées aux œuvres d'Henri Petit comme le Palais Consulaire, l'Eglise Anglicane, l'Hôtel de la Dépêche Algérienne et le magasin Au Bon Marché, contribuent à la restitution des œuvres et à la confirmation des composantes perçues ou vécues du contexte algérois, en prenant en compte leurs subjectivité. Aux sources précédentes, s'ajoutent les affiches publicitaires dédiées aux Galeries de France et Au Bon Marché.

Les manuscrits et sources écrites:

Cette typologie réunie les procés verbaux de chantier et les correspondances comme celles éffectuées entre l'entreprise Vidal & Fils et le consulat d'Angletterre , dans le cadre des travaux de démolition de l'ancienne Eglise Anglicane et de la construction de la nouvelle. Les articles de presse et de revues à l'exemple de la revue *L'Affrique du nord illustrée*, la *Revue Chantier*, la *Construction Moderne*, la revue *Les Travaux*[43], et *Le Journal général des travaux publics et du bâtiment* (les deux publiés en Algérie au début du XXe siècle)...etc, apportent des information sur les oeuvres d'Henri Petit. Les rapports et notices issus des cérémonies de pose de première pierre et d'inauguration, comme pour le Palais Consulaire et l'Eglise Anglicane. Les Buletins Officiels, à l'exemple du *Bulletin Municipal Officiel de la Ville de Paris* et celui de la Ville d'Alger dont la consultation des numéros produits entre 1887 et 1939, permet de vérifier et de compléter les informations recueillis sur la production d'Henri Petit à Alger et le contexte de la Belle Epoque Algéroise.

[43] Les Travaux, fondée par Emile Carret (ingénieur), dirrigé par Albert Gaucher et publié depuis 1907, comportera un hommage à Henri Petit en 1926, dans deux de ses numéros : Les travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1 ; Les travaux, n°807, 6 novembre 1926, p 1.

D.4. Les étapes de la recherche :

Dans le but de répondre aux objectifs fixés, cette étude s'établira en deux parties:

LA PREMIÈRE PARTIE Intitulée ***« le profil d'un architecte de la Belle Epoque Algéroise »***, tâchera par le biais de ses quatre chapitres de restituer le contexte de la Belle Epoque Algéroise, et les parcours de formation et de production d'Henri Petit.

Le **1er Chapitre**, consacré au contexte de la Belle Epoque Algéroise (contexte de production d'Henri Petit à Alger), tentera de fournir une lecture complète de cette période en proposant une première délimitation et en restituant ses grands faits politiques, culturels, architectureaux et urbains. Il comportera une présentation des grands projets de transformation de la ville d'Alger, en soulignant la position de la fonction d'Architecte et ses modalités d'obtention des commandes, les expressions architecturales et les tendances constructive à la lumière des interractions et théories émises de la Métropole. Ce chapitre permettera de réunir les outils nécéssaires à la compréhenssion de l'œuvre d'Henri Petit et son positionnement dans l'histoire urbaine et architecturale de l'époque.

Le **second chapitre**, intitulé « Formation », vise la constitution d'un premier profil d'Henri Petit, en abordant son parcours de formation à l'école des Beaux-Arts de Paris, au sein de l'Atelier Jules André, et sa vie associative et politique entre les deux rives de la Méditerranée. Ce chapitre contribuera au positionnement de l'architecte vis-à-vis des tendances de l'école, son entourage au sein de l'atelier et des association, ainsi que l'apport qu'il eu dans le contexte de la Belle Epoque Algéroise.

Dans un **troisième chapitre**, seront abordées, les premières expériences d'Henri Petit à Alger, alternant entre conception monumentale et aménagement urbain. A une échelle descriptive plus détaillée, ce chapitre élaborera un premier inventaire de ses œuvres métropolitaines, permettant d'apprécier ses tendances et son évolution architecturale en France.

Le **quatrième chapitre** de cette partie, sera consacré à son parcours professionnel en Algérie, en repérant ses œuvres produites et en apportant une description plus détaillée de ses œuvres majeures, et particulièrement algéroises. Cette restitution permettra d'apprécier l'œuvre considérable de l'architecte « algérois », d'observer son évolution et la maturation de ses idées, et de positionner son parcours dans l'évolution et grandes mutations architecturales de la Belle Epoque Algéroise. Elle offrira également des éclairages sur les typologies et les modalités de son obtention des commandes, ses collaborations, et ses sources d'inspiration, les « concepts » invariants et les relations latentes entre ses différentes productions.

LA DEUXIEME PARTIE Intitulée ***« les œuvres majeures de l'architecte algérois »***, s'établira en quatre chapitres, consacrés à l'étude des œuvres du corpus préétabli (le Palais Consulaire (1892), l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906), l'Eglise Anglicane (1909) et le Grand Magasin Au Bon Marché (1923)), selon la grille de lecture de la monographie. L'étude de ces œuvres permettra le repérage des

caractéristiques intrinsèques de l'architecture d'Henri Petit, ses principes de conception, son sens du détail, son ingéniosité technique et ses expressions stylistiques qui seront présntés dans le dernier chapitre du mémoire intitulé : *Les caractéristiques de l'œuvre d'Henri Petit*. Sur le plan opérationnel, ces études fourniront une base d'information, pouvant servir à la préservation et à la patrimonialisation de ces édifices, sans omettre l'apport fondamental, consistant à la documentation de l'œuvre et à l'élaboration d'une matière historique, s'inscrivant dans l'axe des recherches portées sur l'architecture et le patrimoine du XIXe et du XXe siècle.

La conclusion Générale, confrontant les résultats des différentes parties, elle sera en mesure d'informer sur les réinterprétations et émancipations conceptuelles de l'architecte, sur ses concepts clès de composition et sur l'évolution de ses visions et goûts, en donnant une image complette de son parcours d'architecte, permettant de le positionner dans l'histoire générale de l'architecture. La conclusion comportera également d'autres portées de recherche à ce sujet, dont la richesse et la complexité des interférences entre ses deux contextes de production (France et Algérie) sont loin d'etre épuisées.

Ce mémoire est associé à une annexe répartie en sept sections :

la première (annexe A), comportera quelques repères chronologiques de la Belle Epoque Algéroise.

La seconde (annexe B), comportera un tableaux de correspondances des rues de la Belle Epoque Algéroise avec celles d'Aujourd'hui.

La troisième section (annexe C), énumérera la réglementation d'urbanisme en vigueur durant la Belle Époque Algéroise.

La quatrième (annexe D), regroupe des notices biographiques des collaborateurs d'Henri Petit et de certaines figures remarquables de la Belle Époque Algéroise, des acteurs ayant marqué le parcours de formation et de production de l'architecte, en France comme en Algérie.

La cinqième section (annexe E) regroupe les dossiers graphiques des œuvres étudiées.

La sixième section (annexe F), réunira certaines sources écrites relatives au parcours d'Henri Petit, à l'exemples des adjudications, des traités et des lettres.

La dernière section (annexe G), comportera la biographie d'Henri Petit et énumérera ses œuvres selon un ordre chronologique.

PREMIERE PARTIE

Le profil d'un architecte de la Belle Epoque Algéroise

CHAPITRE I :
LA BELLE ÉPOQUE ALGÉROISE

CHAPITRE I : LA BELLE ÉPOQUE ALGÉROISE

I.1. Divergences d'une notion (entre définitions et périodisation) :

Le concept « Belle Époque », se présente selon une multitude d'interprétations, variant selon les contextes géographiques, les périodes considérées et les critères adoptés pour sa définition. Transposer ce concept au cadre Algérien et Algérois en particulier, oblige à mettre en évidence une périodisation plus fine, basée sur des critères objectifs, et rattachée à un contexte influant, celui de « la Belle Époque Française ».

D'après la littérature, la Belle époque française est définie selon deux visions : La première, économique, où le seuil de (1914) (veille de la première guerre mondiale) est adopté par un grand nombre d'historiens comme fin de cette ère. Quant au début de cette période, certains l'inscrivent à la fin de la dépression économique (1896)[44], d'autres l'insèrent au tournant du siècle (1900), coïncidant avec l'exposition universelle où la France s'est imposée avec ses différents projets, reflétant le progrès qu'elle a pu atteindre depuis la révolution industrielle[45].

La seconde vision basée sur l'évolution de l'architecture, offre plusieurs périodisations. Pour le début, certains l'annoncent en (1889), date de l'exposition de l'architecture métallique au temps du triomphe du style Beaux-arts ; d'autres, l'inscrivent au début du siècle (1900), avec l'éclosion de l'art nouveau et l'adoption du mouvement international, ou en (1907), date du renouveau de l'architecture et l'émergence du style Art déco. Pour la fin de la Belle époque Française, les historiens s'entendent sur l'année (1950), conduite par la remise en cause de l'ornement et l'inflation des débats entre le beau et l'utile, générés par le mouvement moderne[46].

En somme, les deux visions s'accordent à inscrire la « Belle Époque Française » entre la dernière décennie du XIXe siècle et le début du XXe siècle.

Contrairement à la « Belle Époque Française », qui se trouve bien cernée, la Belle Époque dans le contexte Algérien est vaguement abordée en l'absence d'une définition claire et d'une périodisation précise, ce qui emmène à considérer les faits et les causes énoncées par certains historiens et non les dates supposées limites de cette époque.

Selon M.Foura (auteur de l'Histoire critique de l'architecture), cette période peut s'incrire entre les deux guerres mondiales : de 1919 à 1939, période d'élaboration des théories d'architecture et d'urbanisme mais également, contexte de production architecturale « monumentale », qui s'achèvera avec l'avènement de la seconde guerre mondiale, où le besoin de reconstruction s'est répercuté sur la qualité de la production architecturale, tournée vers une production de masse, rompant avec l'ornement et les

[44] P. Du Bois de Dunilac, 1975, pp 2-33.
[45]Voir sur ce sujet, M. Winock, 2002.
[46] F. Loyer, 1999, pp 187-194.

langages hérités à savoir : l'historicisme et le classicisme[47]. À une autre échelle de considération, N.Oulebsir, situe cette période sous l'optique du régionalisme et de la considération de l'architecture locale. Selon sa vision, la « Belle Époque » prend naissance en 1872, date coïncidant avec la mission d'Edmonde Duthoit portant sur la reconnaissance de « l'Art Arabe », qui constituera une base pour la réinterprétation de l'architecture arabo-mauresque, en Algérie mais aussi en Métropole. Ce type d'historicisme officialisé par les circulaires du gouverneur Jonnart en Algérie (1904,1906), s'ajoutera à l'éclectisme importé de la Métropole pour façonner le paysage d'Alger, qui ne tardera pas à recevoir les tendances régénératrices d'architecture, à savoir : l'art nouveau et l'art déco. Cette profusion architecturale s'étendra jusqu'en 1930, où l'usage abusif de l'ornement menera à l'abandon progressif de l'historicisme et de l'éclectisme au profit d'un art moderne, marquant ainsi la fin de la Belle époque Algéroise.[48]

D'autre part, et sans pour autant prononcer le qualificatif de « Belle Époque Algéroise », de nombreuses études attestent de la particularité de cette période, comprise entre la seconde moitié du XIXe et le premier tiers du XXe siècle : M.Cote et L.Amirouche, dans une étude abordant l'évolution d'Alger, considèrent l'année 1850, comme le point de lancement d'une ère de grandes réalisations, notamment *« les structures d'accueil de l'administration et des équipements. »*[49] Ils invoquent également l'intervalle 1880- 1930, pour décrire une « *phase glorieuse pour la colonisation »,* qui*« (...) a vu une poussée démographique et un essor économique importants. (...)Au niveau urbain, l'essor des affaires a favorisé la construction et précipité l'adoption des mesures qui devaient permettre l'extension de la ville d'Alger et la fusion définitive avec ses anciens faubourgs. »*[50].

L'étude fondamentale d'A.Petruccioli, livre une seconde lecture de cette période en la scindant en trois phases : la première dite « *période de Stase »* allant de 1846 (année de la crise économique) à 1854 (où un nombre de structures d'administration furent construites). La seconde phase allant de 1854 à 1881, décrite comme une période de relance de la construction qui se prolongera jusqu'à l'imposition du modernisme. Enfin, la troisième phase (à partir de 1881), où il déplore la Belle Époque en dénonçant l'état de la production et des tendances architecturales où : *« Chacun des éléments profite de l'isolement pour se différencier, dans une course sans fin vers l'invention du banal. »* [51].

De son coté, A.Bouchène, dans une étude portée sur l'évolution politique de l'Algérie coloniale, décrit la période (1880-1914) comme moment d'organisation de « deux Algérie », auquel succèdera un temps des « interventions politiques » jusqu'en 1944 (veille de la révolution algérienne).[52] G. Meynier, dans son ouvrage : *« -I- Alger*

[47] M.Foura, 2013.[en ligne] : http:// www.webreview.dz/IMG/pdf/_achitecture.pdf, consulté le 20/02/2013.
[48] J-l. Cohen, N. Oulebsir et Y. Kanoun, 2000, pp 111-116.
[49] L. Amireche, M.Cote, 2007, pp 71-84.
[50] Ibid, p 72.
[51] P. Colarossi, et all, 1993, p 115.
[52] Voir à propos, A. Bouchène, et all, 2012.

1860–1939 », qualifie cette période de *« Modèle ambigu du triomphe colonial »*[53]. Plusieurs guides également définirent l'ère comprise entre 1848 et 1930, comme période d'apogée pour la colonisation, qui prend naissance avec la déclaration de *l'Algérie partie intégrante du territoire français*, et s'achève avec la célébration du centenaire de la conquête.

En considérant les différentes périodisations et leurs logiques de définition, la Belle Époque Algéroise, se veut une période de progrès et de confort économique, où l'art et l'architecture sont en pleine évolution. Cette ère, comprise entre la seconde moitié du XIXe et le début du XXe siècle, exprime une fusion entre l'art et la technique, entre la complexité de l'ornement et la standardisation de l'industrialisation. Elle est également porteuse de considérations et de reconnaissance des attributs de la population algéroise, de son histoire et de son art de bâtir.

De cette interprétation, la Belle Epoque algéroise peut s'inscrire à partir de 1850 : énoncée par le passage d'un aménagement militaire à un aménagement civil (1843) de l'espace d'Alger, et annonçant une ère de production architecturale variée, qui s'est intensifiée avec l'aquisition de l'autonomie financière de la colonie (1900). Elle se définit également comme période d'exploration et de reconnaissance de l'architecture et de l'art Algérien : antique, libyco-punique, et particulièrement arabo-musulman, qui alimentera la production européenne dès 1850, avec le projet de façade d'Amable Ravoisier, pour la reconversion de la mosquée Hassan pacha en cathédrale « Saint-Philippe »[54]. Cette seconde moitié du XIXe siècle, fut également marquée par l'avènement de Napoléon III, qui, par sa politique de « royaume arabe », ordonnera l'arrêt progressif des destructions, et annoncera l'établissement de la colonie avec l'inscription de plusieurs projets d'aménagement pour l'aire Algéroise.

Pour la définition de la seconde limite marquant la fin de la Belle Époque Algéroise, une étude plus élaborée s'impose. Si on considère les premiers indicateurs du changement et de mutation urbaine dans l'aire Algéroise, cette limite peut s'inscrire au début des années 1920, avec l'instauration de l'office HBM en 1921, pour résoudre la crise de logement, et dont la formule apportera une nouvelle typologie architecturale (construction en hauteur réservée à la classe moyenne de la société, conception de grands ensembles d'habitation, priorité à la quantité et non à la qualité..etc).[55] Dans une même logique, cette limite peut s'inscrire en 1922, avec la promulgation du decret du 5 janvier, appliquant la loi Cornudet (1919) en Algérie et imposant des projets d'embellissement et d'extension pour les villes de plus de 10 000 habitant.[56] Ces deux dispositifs, signifient que la ville d'Alger, parmi tant d'autres, avait au début du XXe siècle, atteint sa limite de formation urbaine, ce qui imposa dès lors des restructurations de son tissu. Ceci se confirme plus tard par les multiples projets visant la transformation

[53] G. Meynier, 1999, p 1.
[54] N. Cherif, 2012, pp 22-23.
[55] Voir sur ce sujet : C.Moley, 1999.
[56] C. Jelidi, 2007, p 43.

de la ville tel que: la première esquisse du plan régional d'Alger (1927)[57] et le PAEE, dont la première verssion date de 1932-1933. [58]

A un second niveau de reflexion, et si on considère les mutations des expressions architecturales, et le changement d'échelle de conception (d'une architecture contextualisée à une architecture internationnale, et d'une conception monumentale à une conception d'ensemble), cette limite peut s'inscrir vers la fin des années 1920, dès 1927 ou 1928. Ces dates coincident avec le lancement de grands concours d'architecture à l'ocasion du centenaire de la colonnisation et à la requette des nouveautés architecturales, tel le concours de la Maison du peuple ou Foyer Civique (1928), remporté par Léon Claro.[59] Cette limite porte l'émergeance de l'urbanisme et de l'Architecture Moderne, et l'élaboration des premiers congrès internationaux de l'architecture moderne (CIAM-1,1928, et CIAM-2, 1929).[60] Ces congrès sont à l'origine de l'organisation en Algérie des deux expositions d'architecture et d'urbanisme de mars 1931 et 1933, [61] auxquelles succedera la formation de « l'école Corbusiènne d'Alger » ou le CIAM–Alger , dès 1932-1933, avant son officialisation en 1954.[62]

Dans le cadre de cette recherche, et pour englober ces multiples approches de délimitation, la date conventionnelle de 1930, coincidant avec la célébration du centenaire de la conquête, sera prise comme une limite (provisoire) de la Belle Epoque algéroise. Selon diverses études, cette date annoncera une période de régression de l'architecture au profit d'une production standard de masse.[63] Les répercussions de la seconde guerre mondiale vont changer la grille de priorité, passée d'un intérêt porté à l'art, à une nécessité de réduction des couts et de délais, qui sera amplement accentuée avec l'avènement de la guerre de révolution algérienne (1954). Cette phase marquera le passage d'une échelle à une autre : de l'art de bâtir à l'urbanisme, qui va écourter le souffle de l'Architecture Algérienne. L'aire d'Alger, formée à la Belle Époque, subira plusieurs remaniements et transformations, générés par des fléaux à la fois socio-économiques et politiques.[64]

Selon cette périodisation, la Belle Époque Algéroise (1850-1930) semble précéder la Belle Époque Française (1889-1950) ; elles se concordent et se superposent dans l'intervalle (1889-1930), dans une période de profusion architecturale, pour se dissocier en 1930 (date du centenaire de la colonisation). La restitution de la Belle Époque Algéroise, permettra l'observation des corrélations (concordances et différences) entre deux contextes : la Métropole et sa colonie.

[57] B.M.O.V.A, du 13 juin 1930, p 135.
[58] S.Almi, 2002, p 80, p 82 ; B.M.O.V.A, du 16 juin 1939, p 281.
[59] M.Chebahi, 2013, p 97.
[60] M.Foura, 2005, p 195, p 196.
[61] J-P. Frey, 2008, pp 161-191.
[62] M. Chebahi, 2013, p 202 ; J-L. Bonillo, 2012, p 220-223. N.Stambouli, 2015, pp 61-73.
[63] Voir : J-l. Cohen, N. Oulebsir et Y. Kanoun, 2000 ; L. Amireche, M. Cote, 2007.
[64] Voir : S. Almi, 2002 ; P. Petruccioli, 1993 ; J-J. Deluz, 2001.

1.2. Le contexte politique et culturel de la Belle Époque Algéroise (1850-1930) :

Pour appréhender le contexte de la Belle Époque algéroise, et comprendre sa position dans l'évolution générale de la ville, il est utile de visualiser brièvement, les grands faits et événements de la période précédente (1830-1850), marquant le début d'une colonie, exposée aux différentes explorations, et soumise aux actions militaires et politiques.

En effet, Alger, département central et siège du gouvernement général de la haute administration française de l'Algérie, subira de grands travaux de remaniement et de transformation de son tissu urbain, dans la période d'établissement de la colonie comprise entre la conquête et la Belle Époque.[65] Des destructions massives régies par des besoins de sécurité et d'hygiène, accompagnés d'opérations d'expropriation[66] et de reconversion des édifices[67], furent décidées par deux commissions dès Le 6 juillet 1830 : celle du gouvernement métropolitain présidée par le baron Denniée, et celle de la municipalité Algérienne présidée par Ahmed Bouderba.[68]

Dans un second temps, le passage d'un gouvernement militaire avec une occupation limitée du pays, à une occupation totale avec une colonie de peuplement[69], dotée d'une administration civile rivale des « bureaux arabes [70]», conduira à la transfiguration d'Alger qui doit désormais s'adapter au modèle des villes européennes, pour répondre aux besoins de ses nouveaux occupants. Avec l'institution de la commission des voiries le 06 juillet 1832[71], des lois[72] vont régir la régularisation, l'élargissement des axes principaux de la médina (les rues : de la marine, de Bâb el Oued, et BâbAzzoun), la création de nouvelles voies dans le sens transversal, la création de places et jardins, et l'édification des structures d'administration, de loisir et d'habitation. Le port fut agrandi pour renforcer sa vocation commerciale, et les remparts démolis et déplacés (1841-1847) pour englober les faubourgs de Bâb el-oued et Bâb-Azzoun. Le domaine de l'instruction publique sera développé : des écoles primaires et un collège Français, se chargeront de la formation des européens et des jeunes israélites mais aussi des maures (dès 1837).[73]

[65] T. Parayotis, 1994, pp 209-227.
[66] AG.9-15 déc.1841-B109-règlement général sur les expropriations. Voir aussi : Z.Hakimi, 2011, p 22.
[67] En grande partie « bien Waqf » situés dans la basse casbah, autour d'al-djenina et des axes Bab Azzoun et Bab el – oued. Qui se convertissent en casernements, manutentions, entrepôts, ou hôpitaux. (voir sur ce point : 2003 صالح فركوس ; E. Fromentin, 1859 ; A.Hadjila, 2014.
[68] T. Parayotis, op cit, pp 209-227.
[69] L'occupation totale de l'Algérie, fut proposée par le maréchal Clauzel (gouverneur de 1830 à 1831) en 1833, mais l'idée ne sera approuvée qu'en 1840 sous l'influence de Tocqueville et du maréchal Bugeaud.
[70] Les bureaux arabes furent créés par le maréchal Soult et le général Trézel au lendemain de la conquête, mais leur rôle sera clarifié plus tard par le capitaine de Lamoricière en 1844. voir : R.Pillorget, in : Revue du Souvenir Napoléonien, N 363, février 1989, pp 30-36.
[71] R. Lespès, 1925, p 110.
[72] AI.-8 oct.1832- règlement général de voiries. Voir aussi : R. Lespès, op.cit, p 204.
[73] Voir : Pellissier-De-Reynaud, 1854; H. Klein, 1928.

Ses opérations conduites par les ingénieurs du Génie, du service des ponts et chaussées et plus tard par les agents du service des bâtiments civils et des voiries (1843), s'achemineront jusqu'à l'avènement de la crise économique en 1846, où un quart des colons quitteront Alger.

1.2.1. Les variantes politiques:

La Belle Époque Algéroise s'étale entre deux régimes politiques métropolitains : le Second Empire (1852-1870) et la Troisième République (1870-1940), qui ont eu une grande influence sur le cadre politique et administratif Algérien.

Si durant le Second Empire les travaux d'éventrement de Paris venaient d'être entamés par Haussmann, Napoléon III à travers ces deux visites (1860 et 1865) a ordonné l'arrêt progressif des destructions infligées à Alger[74]. La ville qui fut rattachée à la métropole par le biais du Ministère de l'Algérie et les Colonies (créé le 2 juin 1858)[75], recevra ainsi, une nouvelle politique, celle de « *Royaume Arabe* » (1860-1870).[76] En effet, Napoléon III, insatisfait de la politique de *pacification et de cantonnement*, exercée par le ministère de l'Algérie, tente de réconcilier les deux cultures, adversaires, jusqu'ici : (européenne et algérienne).[77] Il remet l'administration du pays aux militaires, en attribuant au maréchal Pélissier le titre de gouverneur général, et en renforçant la structure des *Bureaux Arabes.* Le rôle de ces derniers qui furent organisés par l'Arrêté ministériel du 1er février 1844, sera affirmé par Mac Mahon, dans sa circulaire du 21 mars 1867, où ils furent investis d'une autorité absolue sur les indigènes : nomination des chefs, impôts, justice, police, les statistiques...etc.

Deux sénatus-consultes, traduisirent cette politique dite de « Royaume Arabe » : le premier (1863), générera une grande compagne de recensement et de délimitation du patrimoine foncier des tribus (achevée en 1872). Il annulera les concessions gratuites de terres en ouvrant le champ à la vente des parcelles domaniales. Le second sénatus-consulte (14 juillet 1865), ouvre la citoyenneté française aux Musulmans et leur permet d'accéder à des fonctions administratives. Le droit de vote, fut également accordé aux « indigènes », qui peuvent grâce au décret du 27 décembre 1866 participer à la gestion des communes françaises de plein exercice, avec élection des conseillers généraux indigènes.[78]

Enfin, parmi les plus importants résultats découlant de la politique de Napoléon III, il faut invoquer : la construction du boulevard de l'Impératrice (1860- 1865) qui transfigurera l'image d'Alger, en imprimant des architectures européennes sur le front de la médina. Un autre aboutissement, fut la création d'écoles "arabes-françaises" : une formule d'association « socioculturelle », tentée aux années trente, et concrétisée à la Belle Époque Algéroise, où seront construits, la première Médersa coloniale (21 rue

[74] R. Pillorget, op.cit, pp 30-36
[75] Décret du 27 octobre 1858 sur l'organisation administrative de l'Algérie.
[76] Lettre datée du 9 février 1863, Napoléon III, rappelle que l'Algérie est « un royaume arabe »
[77] Correspondance du 1er novembre 1861, portant sur le renouvellement de la politique appliquée à l'Algérie.
[78] R. Pillorget,op.cit, pp 30-36.

Porte-Neuve) en 1850, la première école arabe- française (34 rue Porte-neuve) en 1851, et le collège arabe- français inauguré à la place d'Isly, suite au décret du 14 mars 1857, et qui sera supprimé par le décret du 21 octobre1871. [79]

Après la chute du Second Empire en 1870, la politique de Royaume Arabe, sera écourtée, cédant place à la Troisième République. Durant la première décennie de ce nouveau régime, le pouvoir politique passera des mains des bureaux arabes et des militaires aux européens civiles d'une manière définitive, ce qui rétablira les tensions entre *dominants et dominées,* en détruisant les tentatives de réconciliation dressées par Napoléon III. Ce fut tout d'abord, l'adoption du code de l'indigénat, opérant la naturalisation collective de tous les Européens et de tous les Israélites, par le décret Crémieux, en marginalisant les musulmans. Par la suite la suppression des trente-six écoles "arabes-françaises", détruira le "pont" qui se dressait entre les deux communautés. Enfin, l'article 815 du Code Civil, qui permettait d'acheter une part indivise et ensuite de demander le partage, rendu applicable par la loi de 1873, facilite la cession des terres indigènes aux Européens.[80] Il était bien évident, qu'une telle politique allait générer plusieurs révoltes, dès lors, d'importantes personnalités, comme le ministre Julles Ferry et le sénateur Isaac, se manifestent contre les actions de dépossession et de cantonnement de l'indigène, en revendiquant le retour aux concepts de Napoléon III et la promotion de la colonisation.[81]

Durant la seconde décennie de la Troisième République, le régime de rattachement à la métropole sera rétabli par le décret du 26 août 1881, limitant ainsi le pouvoir du gouverneur générale et transposant le cadre juridique et administratif français au contexte Algérien.*[82]*

Sur le plan économique, « *L'importance des sommes engagées, l'imbrication des intérêts (publics et privés) et la faiblesse récurrente des contrôles facilitent une corruption à l'échelle mondiale. ». Néanmoins, le chantier colonial en Algérie échappe largement à ce contexte mondial dominé par un « capitalisme Sauvage* »[83]. En effet, pour longtemps, la maîtrise d'œuvre et l'investissement dans des projets, relevaient de l'état français, renfermant l'issus des spéculateurs contemporains (ingénieurs, entrepreneurs et banquiers), mais après 1871, la tentation de détournement d'argent public grandit dans la colonie, notamment au sein des bureaux arabes.[84] Ce qui générera plusieurs réorganisations politiques.

Dès 1891, des réformes étaient préconisées devant la commission d'enquête sénatoriale. L'une des plus importantes, sera la demande d'un budget spécial pour l'Algérie qui servira des intérêts purement locaux (agriculture, colonisation, travaux publics...etc.). Ce projet sera mis en veille, dans la crainte d'une tentative

[79] H.Klein, in : la Dépêche quotidienne, 10 juin 1928.
[80] Voir, I. Urbain, 1882.
[81] Allocution à la Chambre des députés de Jules Ferry,Journal officiel, séance du 28 juillet 1885. S.Almi, 2002, p 62.
[82]Cahiers du centenaire de l'Algérie, livret 3, l'évolution de l'Algérie de 1830 à 1930
[83]M. Debouzy, Le Capitalisme « sauvage » aux États-Unis, 1860-1900. (article)
[84] D. Guignard, 2010, pp 105-168

d'indépendance, jusqu'en 1896, où le décret du 31 décembre (remplacé par le décret du 23 aout 1898) mettra fin au régime de rattachement en annonçant la décentralisation administrative de l'Algérie, tout en conservant sa représentation au parlement français. Cette autonomie s'est opérée en trois étapes : Tout d'abord, les pouvoirs du Gouverneur général sont rétablis, l'assemblée des Délégations Financières fut créée, et le Conseil supérieur du Gouvernement fut réorganisé. Par la suite, La loi du 19 décembre 1900 a remanié l'ensemble ainsi formé, en dotant l'Algérie de la personnalité civile et d'un budget spécial[85]. Enfin, la loi du 24 décembre 1902 a aménagé une circonscription administrative distincte de l'Algérie : les Territoires du Sud.

Il faut noter qu'après le passage à l'administration civile et avec la récupération des servitudes militaires, la ville d'Alger avait mis en vente progressive et par adjudication les terrains des fortifications, comme fut le cas pour les parcelles de la rue d'Isly. Cette procedure d'aliénation du domaine municipal, par petit lots d'une grande superficie, allait nuire aux interets de la ville, ce qui l'emena à entreprendre des mesures de concession et de cession au profit d'acteurs privés (entrepreneurs, banquier, promoteurs immobiliers …etc).

Dans le cadre des concessions comme fut le cas pour les magasins des voutes du boulevard de la République (concédés à Sir Morton Peto) ou ceux de la rampe Bugeaud (concédés à Henri Petit), les concessionnaires prenaient en charge la construction et les frais d'aménagement des structures, en échange d'une libre exploitation pour une longue durée qui pouvait atteindre 50 à 90 ans. Dans le cadre des cessions, à l'exemple de la transaction conclue avec E.De Redon, la municipalité d'Alger attribua par voie de vente, une grande partie de ses terrains à un acteur privé. Ce dernier avait la liberté d'agir sur ces terrains : d'établir des opérations de vente par petit lots, d'attribuer des marchés, d'entreprendre des opérations d'aménagement ou de concession. En revanche, la municipalité lui exigeait un délais d'une année pour l'éxécution des projets (en particulier, les immeubles d'habitation), en respectant les directives du service des voiries et les reglements d'urbanisme.[86]

Ces mesures de cession et de concession, et l'aquisition de l'autonomie financière qui assurera à l'Algérie l'entière disposition de ses excédents de recettes, permettront au gouvernement l'entreprise de grands travaux publics sous l'action de Lutaud[87] et Jonnart[88]. Ce dernier, Gouverneur de l'Algérie à trois reprises : (1900-1901, 1903-1911,1918-1919), poursuivra l'œuvre de Napoléon III, en adoptant une *politique culturelle indigène*[89]. À la fin de la première guerre mondiale, il fut *« l'un des rares*

[85] Avant cette décision l'Algérie avait droit au crédit avec des délais précis : la loi du 6 juillet 1862 autorise la Société du Crédit foncier de France à prêter aux départements, aux communes et aux associations syndicales.
[86] B.M.O.V.A, du 12 juin 1899, p 912.
[87] Lutaud était préfet d'Alger, en 1898, il avait rétabli l'ordre dans les rues et ramené les esprits au respect de l'autorité, avant d'etre nommé gouverneur, en mars 1911.
[88] Célestin Jonnart (1857-1927), député du Pas-de-Calais, directeur pendant trois ans du cabinet de Tirman (1881), chef du service de l'Algérie au ministère de l'intérieur (1885-1889), nommé ministre des travaux publics par Casimir Perrier et rapporteur du budget de l'Algérie (1893), Gouverneur d'Algérie à trois reprises : 1900-1901, 1903-1911 (succédé par Lutaud) et 1918-1919.
[89] N .Oulebsir, 2004, p 111.

Français à demander des réformes en faveur de la population arabe dont l'élite, regroupée au sein du mouvement Jeunes Algériens, commence à s'organiser »[90]. Durant son second intérim (1903 -1911), la ville d'Alger sera promue au rang de capitale culturelle. En 1905, elle accueillera deux grands évènements : le premier congrès des sociétés savantes locales, à l'école des lettres, et le XIVe congrès des orientalistes (après florence, Leyde, Stockholm et Hambourg), à la Medersa d'Alger (H.PETIT, 1904), qui abritera à la même occasion une grande exposition d'art musulman.

Henri Klein, un autre acteur de cette politique de réconciliation, va soutenir l'action de Jonnart en luttant contre les atteintes portées aux monuments de l'ancien Alger. Auteur de plusieurs articles (parus entre 1901 et 1905 dans la Dépêche Algérienne), il est à l'origine de la création du Comité du Vieil Alger (le 29 janvier 1905), qui réunira les figures les plus marquantes de la scène Algéroise : des politiciens, des hommes de science et de culture, et des entrepreneurs, dont le but de préserver l'image traditionnelle d'Alger et de servir la politique menée par le gouvernement. L'un des plus grands faits du moment Jonnart, fut l'octroi d'une formule régionaliste d'architecture, découlant de l'extériorisation des signes et formes arabo-mauresques, susceptible de parer contre la standardisation de l'architecture haussmannienne. Cette formule, prescrit par les circulaires du gouverneur (1904, 1906) le style néo-mauresque, dit aussi « style Jonnart », aux nouveaux édifices publics.

La politique de réconciliation, menée par Jonnart, se poursuivra sous le gouvernement de Maurice Viollette (1925-1927), qui tentera d'accorder la pleine citoyenneté aux indigènes en leurs attribuant le droit de vote, mais les tensions entre les européens et les autochtones d'une part, et entre les civils et les militaires d'autre part, persistent. La fin de la Belle Époque algéroise, coïncidant avec le centenaire de la conquête, sera marquée par une ouverture vers le monde, qui portera loin les revendications des algériens et leur quête d'indépendance. D'autre part l'instabilité économique, à la veille de la seconde guerre mondiale, ralentira le développement de la colonie.

I.2.2. Considération et préservation de l'architecture précoloniale

« La prise de conscience d'un patrimoine commun qui va au-delà de la période musulmane rattache plus encore la métropole *et l'Afrique du nord. »*[91], tel était le principe des premières explorations scientifiques de l'Algérie, menées par Amable Ravoisié de 1840 à 1842 et réservées à l'art antique. Ces investigations commandées par la « Commission scientifique de l'Algérie » (1837), et orientées par la Section d'Archéologie et des Beaux-arts d'Alger (1839), auront une autre préoccupation à la Belle Époque Algéroise : hormis l'élaboration d'une connaissance géographique et culturelle du pays, ils tacheront de véhiculer une image pittoresque pour augmenter l'attrait touristique de

[90] S.Benali, op.cit , p 49.
[91] B. Aïche, F. Cherbi et L. Oubouzar, 2005, pp 147-170.

l'Algérie, tout en alimentant le répertoire architectural et architectonique de la métropole.[92]

Les premières explorations scientifiques de l'Algérie, s'intéressaient à l'art antique, ce qui prescrivit la conservation et la considération du patrimoine antique en premier lieu : les vestiges et objets d'art ramenés des fouilles étaient conservés aux musées d'Alger (1835) et de Cherchell (1840). Par la suite, les monuments et édifices relatifs au culte chrétien furent entretenus et sauvegardés -notamment avec l'instauration du corps des architectes diocésains à la veille de la Belle Époque Algéroise-, auxquels vont se joindre les monuments et objets de l'art arabe. En 1880, la création du service des monuments historique d'Algérie, contribuera à l'institutionnalisation de la conservation du patrimoine. Les travaux d'entretien et de restauration passeront des mains du service des bâtiments civils au nouveau corps des architectes des monuments historiques, dont E. Duthoit sera le premier représentant en Algérie.

Les explorations scientifiques dirigées par E. Duthoit et A. Ballu, les études de S.Gsell, de G. Marçais et bien d'autres, puis les réclamations du comité du vieil Alger et d'H. Klein contre le vandalisme et les destructions des sites historiques, poussent le gouvernement à adopter les outils et règlements de la métropole. Ce fut en premier lieu, l'adoption de la loi de 1887, relative à la conservation des monuments et objets d'art ayant un intérêt historique et artistique. La principale limite de cette loi, résidait dans la question de propriété, où l'accord du propriétaire était indispensable pour l'élaboration du classement, ce qui présentait une réelle contrainte pour le cadre Algérien, vu les incertitudes et les litiges de propriété répondus à l'époque.

Vingt-six ans après, ce problème sera traité par la loi du 31 décembre 1913 qui fixera les limites au droit de propriété pour cause d'intérêt public. Cette dernière, relative à la protection des monuments naturels et des sites à caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque, orientera la démarche patrimoniale de l'Algérie, en élargissant le champ des monuments historiques au site et monuments naturels.[93]Une démarche qui sera renforcée sous l'égide de la loi de 1930.[94]

En 1901, en se référant à la loi de 1887, le gouverneur général de l'Algérie obtiendra les pouvoirs dévolus au ministre français de l'intérieur sur les monuments historiques. Quatre ans plus tard, par l'arrêté du 3 février 1905, une commission des monuments historiques fut créée sur le modèle métropolitain, dont le rôle sera d'instruire le ministre en donnant son avis sur la nature des opérations à entreprendre vis-à-vis le patrimoine historique de l'Algérie. Parmi les membres de cette

[92] Voir à propos, N.Oulebsir, 2004.
[93]A.Kassou, 2011, p 192.
[94] Guy Di Méo, Processus de patrimonialisation et construction des territoires , (UMR 5185 du CNRS), 19 p

commission : Albert Ballu, René Cagnât, Stéphane Gsell, Jérôme Carcopino et Georges Marçais.[95]

La constitution de cette base patrimoniale, qui reporte le cadre juridique de la métropole a permis en Algérie, l'élaboration de plusieurs listes de classement. Cinq ans après l'établissement de la première liste des monuments protégés de la France en 1840 par Prosper Mérimée, la commission des monuments historiques en France, s'interroge sur le devenir des monuments de la nouvelle colonie. Ludovic Vitet suggère l'établissement d'un premier classement sur la base des travaux de Ravoisié[96]. Mais ce n'est qu'en 1887 que le premier classement des monuments s'élabore pour l'Algérie, en se basant sur une liste proposée par Duthoit[97]. Ce classement concernait : Djamaa El Kébir (XIe siècle), Djamaa Ejdid (XVIIe siècle), la mosquée de Sidi Abderrahmane Ethaalibi construite en 1696, la citadelle « la Casbah », et trois palais (Dar Aziza ou Dar el Khaznadji antérieure à 1716, Dar Mustapha Pacha et Dar Essouf construites par le dey Mustapha en 1798).

Une seconde liste fut dressée en 1900, réunissant les édifices les plus représentatifs de l'art de Tlemcen et un grand nombre de monuments antiques, mais elle sera reportée à 1913, pour réunir 84 monuments classés. En 1922, dans une démarche avant-gardiste[98], deux sites naturels furent classés[99]. En 1928, le nombre est porté à 24 sites naturels, préhistoriques ou établissements humains.

Ces premières considérations du patrimoine algérien, se traduiront également par les multiples expositions et publications, à l'exemple des travaux d'Albert Ballu entamés en 1883 et exposés aux salons des artistes français (Paris) depuis 1884. De même, les travaux des différentes explorations scientifiques, étaient regroupés et présentés dans un même espace « le palais de l'Algérie »[100] au sein des expositions universelles (1878, 1889 et 1900). Ces expositions sont des faits marquants, car, pour une première, l'art arabe de l'Algérie, sera transmis et affiché en métropole qui avait eu une première idée de cet exotisme, à travers l'expédition de l'Égypte et de la Syrie. Il faut noter qu'à cette période la France, baigne en plein éclectisme empruntant à l'antiquité gréco-romaine. Une telle initiative était en mesure d'enrichir le répertoire décoratif et d'offrir d'autre alternatives de composition architecturale en Métropole. En Algérie, cette diffusion artistique s'est traduite par une forte production scientifique à l'image de l'Atlas archéologique de l'Algérie, élaboré par Stéphane Gsell et les écrits des frères Marçais. Différentes revues et périodiques ont suivi de près les grands faits de

[95] Voir, S.Almi, 2002
[96] Voir, B. Lepetit (dir) ,1994
[97]Voir, N. Oulebsir,2004
[98] La première convention internationale du patrimoine culturel et naturel sera instaurée en 1972. (Voir. Convention du patrimoine mondial culturel et naturel, UNESCO, Paris, 16 novembre 1972)
[99] Liste des biens immobiliers inscrits sur la liste du patrimoine culturel national- Direction du patrimoine culturel, Ministère de la communication et de la culture, 2000, p 7.
[100] Celui de 1878, a été conçu par l'architecte Wable, en reproduisant les décors des mosquées de Mansourah et de Sidi Boumedien (Tlemcen). Pour l'exposition universelle de 1889, le palais de l'Algérie, fut édifié sur les plans des architectes Marquette et Ballu, qui se sont inspirés du minaret de la mosquée de sidi Abderrahmane et du portique de Djamaa El Kébir d'Alger. Voir N. Oulebsir, 2004, pp 235-236.

la Belle Époque Algéroise, comme : l'Afrique latine (devenue « Afrique » dès 1924), L'Algérie artistique et pittoresque (1890-1894) , la revue Nord-africaine, l'Afrique du nord illustrée, la Dépêche algérienne …etc.

Les institutions et associations ont eu un rôle important dans la promotion de la culture locale. Parmi les plus éminentes : l'école d'enseignement de la peinture créée par Jonnart entre 1907 et 1908, au sein de la « Villa abdeltif » surnommée plus tard « villa Médicis » ; le « service des arts indigènes » (1908), dont le rôle était d'inventorier l'activité artisanale des musulmans ; le mouvement orientaliste inauguré par Delacroix et adopté par Fromentin et Théodore Chassériau, et la fédération nord-africaine des sociétés savantes créée en 1935.

1.3. Alger, entre transfigurations et mutations :

Les différents plans d'aménagement (plan de 1848 de Delaroche, le plan du capitaine Titeux de 1870 revu en 1883 et le plan d'Alger-Agha- Mustapha publié par Adolphe Jourdan en 1895), indiquent le sens d'extension de l'aire Algéroise : du nord au sud et de la plaine vers la colline, mais en réalité, l'évolution d'Alger s'est faite selon un cercle fermé d'opérations de structuration / restructuration et de construction / reconstruction.[101]

L'urbanisation pouvait ainsi, se faire à l'encontre du sens prévu, relativement à la disponibilité des réserves foncières, la nature de leurs propriétaires, et les mesures de cession et d'expropriation progressives des terrains de servitude militaire. Ce fut le cas pour le quartier d'Isly, figurant dans le plan de Delaroche 1848, et où les premières bâtisses furent construites au sud entre 1881 et 1904, tandis que les plus récentes, viennent occuper l'aire limitrophe à la ville intramuros. De même, la partie basse de la rue Michelet et les quartiers entourant l'université, figurant dans le plan de 1870, ne furent saturés qu'entre 1880 et 1915.[102]

A la veille de la Belle Époque algéroise, les axes structurant furent élargies et bordés de galeries à arcades, de nouvelles rues sont perssées et des places et jardins furent créés. De nouvelles constructions émergent, certaines en remplacement des bâtisses démolies ou effondrées[103], d'autres sur de nouvelles parcelles.[104] D'autre part, avec l'abrogation de l'administration militaire, plusieurs édifices affectés aux besoins de l'armée depuis 1830, furent cédés à l'autorité civile ou furent simplement démolis. Ces mesures de cession et d'expropriation, comme abordé précédemment, permirent l'aliénation et le réaménagement de plusieurs quartiers.

Les opérations de transfiguration et de mutation de l'aire d'Alger, relevaient de multiples acteurs : aux deux corps des ingénieurs militaires (les ingénieurs-géographes

[101] P. Pettroccioli, 1993- 2007, p 104
[102] Voir N.Cherif, 2011.
[103] Suite à L'incendie du 26 juin 1844 de la Djenina, pour cause de vétusté ou de non utilité. Voir sur cette question : R.ouahes, 2006.
[104] Voir : R. Lespes, 1935.

officiers d'état-major, et les ingénieurs du génie) qui monopolisaient les travaux durant la première moitié du XIXe siècle, s'ajoutera le corps des ingénieurs des ponts-et-chaussées (1840). L'approche de ce dernier, contrairement à celle du Génie, ne s'appuie pas sur un modèle théorique préétabli, mais sur une vision utopique, proposant un traitement formel identique des espaces réservés aux différentes populations.[105] Trois ans plus tard, le service des bâtiments civils et de la voirie, intégrant des architectes aux grands travaux publics, fut créé.[106] Ainsi, la démarche pragmatique des ingénieurs militaires, dictée par un souci de sécurité, de rapidité et d'économie, sera substituée par un « urbanisme colonial » apportant confort et modernité à la nouvelle ville européenne.[107]

I.3.1. Les grands chantiers de la Belle Epoque Algéroise :

L'augmentation des biens du domaine civil de la commune d'Alger, l'approbation de ses crédits fonciers, et plus tard, l'obtention de l'autonomie financière au tournant du siècle, permirent l'exécution d'énormes travaux. Les opérations de structuration et de densification du premier noyau colonial se poursuivent, le port sera agrandi et modernisé et le front de mer sera construit. Les faubourgs seront intégrés à l'aire « urbaine » avec le déplacement des remparts de la ville, et le centre urbain sera déplacé de la place du Gouvernement vers le nouveau quartier d'Isly, puis au boulevard de Laferrière, drainant l'urbanisation du premier noyau à l'aire extra-muros.

Il faut noter, qu'à la Belle Époque algéroise une série de plans de réaménagement et d'embellissement fut projetée à Alger. Certains ont été réalisés, d'autres ajournés pour des causes financières ou de propriété : comme le projet de De Redon qui fut adopté en 1870 et annulé faute de capitaux en 1874, ou le projet de reconstruction et d'élargissement des voies de 1883 qui s'est restreint au quartier de la préfecture (de la Marine) à cause des dépenses considérables liées à l'expropriation des terrains.[108] Le même sort affectera les propositions de 1897 et de 1913, portant sur l'élargissement des voies…etc.[109]

I.3.1.1. La densification et remaniement du premier noyau colonial :

Les quartiers anciens ne sont pas restés à l'écart de cette remise au goût du jour dictée par les tendances hygiénistes et les besoins de circulation et d'équipement en infrastructure. La ville haute sera moins transformée, elle verra tracer le boulevard de la Victoire et l'érection de plusieurs édifices, en particulier, ceux concernant l'instruction publique (Médersa (H.Petit 1904), collège de filles, écoles…etc.). Tandis que la ville Basse, continuera à recevoir les grands travaux de remaniement.

[105] C. Bruant, S. Leprun , M .Volait, 1994, pp 11-14.
[106] Le service des bâtiments civils et de voirie fut crée par les décisions ministérielles des 25 mars et 5 août 1843.
[107] T.Parayotis, 1994, pp 209-227.
[108] R. Lespes, 1933, p 258.
[109] A. Hadjilah, 2014, pp 52-81

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, la Place de Gouvernement sera de nouveau réaménagée et aura ses parois définitives en 1865, suite à la construction de sa paroi ouest et à l'aménagement des rues Bâb el Oued, Bâb Azoun. **[Fig.1]**

Fig. 1 : les parois définitives de la place du Gouvernement (après 1865). Source : http://delcamp.net

Les aboutissements de ces derniers vont être élargies et constitueront respectivement, la place Bâb el Oued (place Mermoz, bordée à l'ouest par le Lycée d'Alger (Bugeaud) en construction en 1865, et par la caserne Pélissier à l'Est), et la place de la République (ex-place Napoléon, agrémentée par le square Bresson à l'est et bordée par le théâtre municipale à l'ouest.).[110] **[Fig.2]**

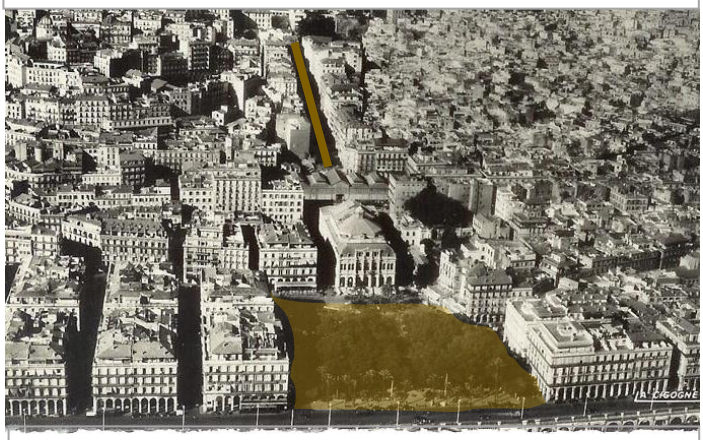

Fig. 2 : la Place de la République et le Boulevard Gambetta. Source : carte postale, col. LA CIGOGNE- 1956

Le Palais de la Jenina et ses dépendances seront démolis en 1856, et leurs terrains furent expropriés par des entrepreneurs privés (comme la compagnie Liaou Chich, la compagnie Sarlin ou la compagnie Picon). La récupération de ces assiettes foncières permettera l'édification de nombreux immeubles, le réaménagement et la surélévations des anciennes maisons européennes construites au cours du XIXe siècle, ainsi que la reconstructions des immeubles vétustes, dans le cadre du projet de reconstruction et d'élargissement des voies de 1896. Près du port, le quartier de la Marine, dit aussi de l'ancienne Préfecture, est sujet à de multiples restructurations, l'effondrement d'un grand nombre de ses édifices à cause de leurs vétustés, la destruction d'autres lors de la réalisation de la rue du Rempart et l'élargissement des voies existantes, apporteront de profondes transfigurations à sa structure « urbaine ». **[Fig.3, Fig.4 & Fig.5]** Il fut dès la fin du XIXe siècle, l'objet de nombreuses propositions d'aménagement soulevant à plusieurs reprises l'idée de la table rase, notamment à la fin de la Belle Époque algéroise, avec l'avènement de l'urbanisme et ses grands projets (comme la série des plans Obus de Le Corbusier et plus tard les projets de Tony socard….etc.).Toutefois, les servitudes esthétiques et archéologiques, annexées au plan d'aménagement, d'extension et d'embellissement (PAEE) de 1930, empêcheront le dérasement total du quartier.[111]

[110] Ibidem.
[111] Voir sur cette question : S.Almi, 2002

Fig. 3 : extrait du plan d'Alger de 1846 ; Fig. 4 : extrait du plan d'Alger de 1926. Source : cadastres d'Alger.

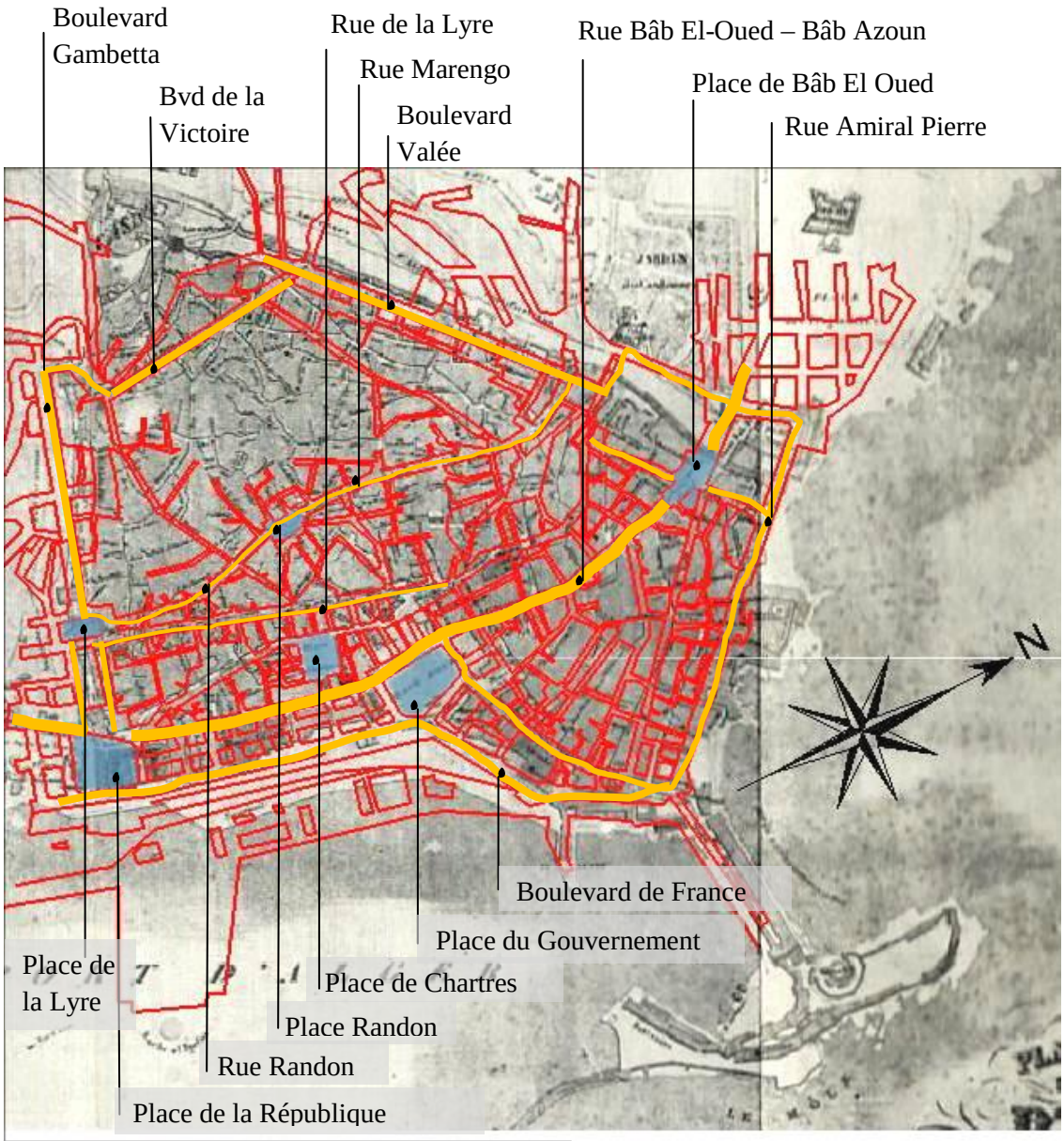

Fig. 5 : principales transformations de la structure urbaine d'Alger (1846/1926).
Source : auteur, sur la base de la superposition des deux plans

I.3.1.2. L'aménagement et l'extension du port :

Dès 1830, plusieurs propositions d'extension et de réaménagement du port d'Alger font le jour, mais nulle n'a été réalisée avant 1848. Durant la Belle Epoque algéroise, le port sera doté d'une Gare ferroviaire (Inaugurée le 15 août 1862) et de nouveaux quais (1885). La jetée du Sud recevera un prolongement de 100 mètres, et celle du Nord sera élargie sur 200 mètres de longueur (de 1892 à 1901).[112] La concession de l'outillage du port, consistant en rues et en Hangars-abris, fut attribuée à la Chambre de Commerce par le décret du 5 juin 1894, annonçant ainsi, le début d'une longue suite d'extensions et d'aménagements. **[Fig.8]** Tout d'abord, la croissance de l'activité commerciale, imposa la réalisation des docks (1895) dont le projet fut confié à l'architecte Henri Petit, pour constituer l'une de ses premières expériences à Alger. Par la suite, l'arrière-port de l'Agha fut construit (de 1898 à 1904), accompagné du rétrécissement de la passe d'entrée (déclaré d'utilité publique par décret du 4 août 1902), et des travaux d'achèvement du bassin (déclaré d'utilité publique par la loi en date du 19 juillet 1905).[113]

La création de deux quais (nord et Est) à l'emplacement de l'îlot Al-djefna suite au projet de l'ingénieur Coustolle en 1908, l'extension du port vers le nord (1909) et le prolongement de la voie de la rue central vers le sud-est (1911), ainsi que l'installation des voies ferrées et la création de l'avant-port en (1912), l'inscrira dans une autre dimension. En 1914, « *le port d'Alger comparé aux autres ports de la France, était placé second pour le tonnage de jauge, et cinquième ponton pour l'affectif de marchandises.*»[114]. En 1920, deux ascenseurs « modernes » **[Fig.6]**, s'ajoutèrent à la rampe « Magenta » pour assurer la liaison entre la ville et le port, qui allait recevoir la nouvelle Gare maritime, conçue par Henri Petit et Georges Garnier entre 1925 et 1927. **[Fig.7]**

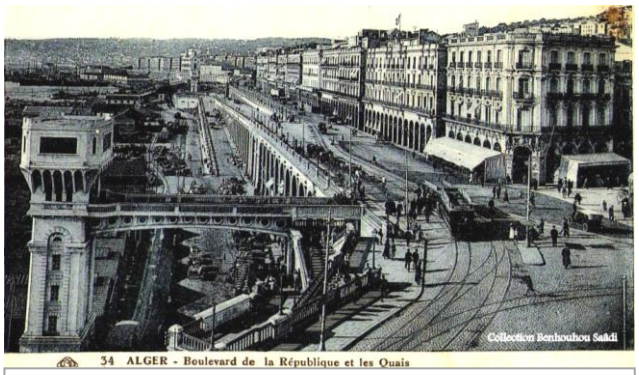

Fig.6 : la rampe Magenta et l'Ascenseur reliant le Port au boulevard du front de mer. Source : col. Saadi Benhouhou

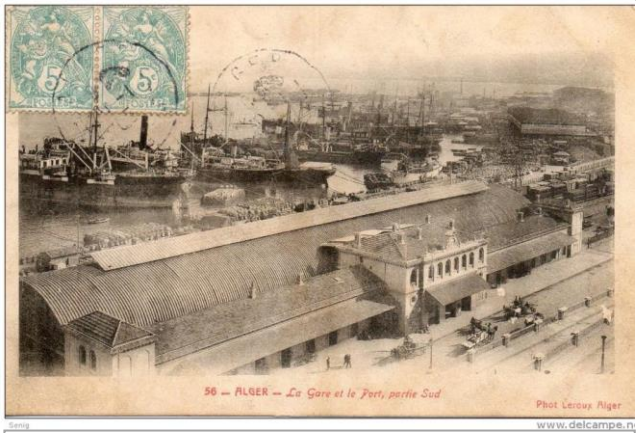

Fig.7 : la Gare Maritime d'Alger.
Source : www.delcampe.net

[112]La Chambre de Commerce d'Alger, Notice sur le port d'Alger , 1920.
[113]L'Afrique du nord illustrée, n° 95, 19/9/1908, p 3.
[114]Afrique du nord illustrée, n°91, 26/2/1921.

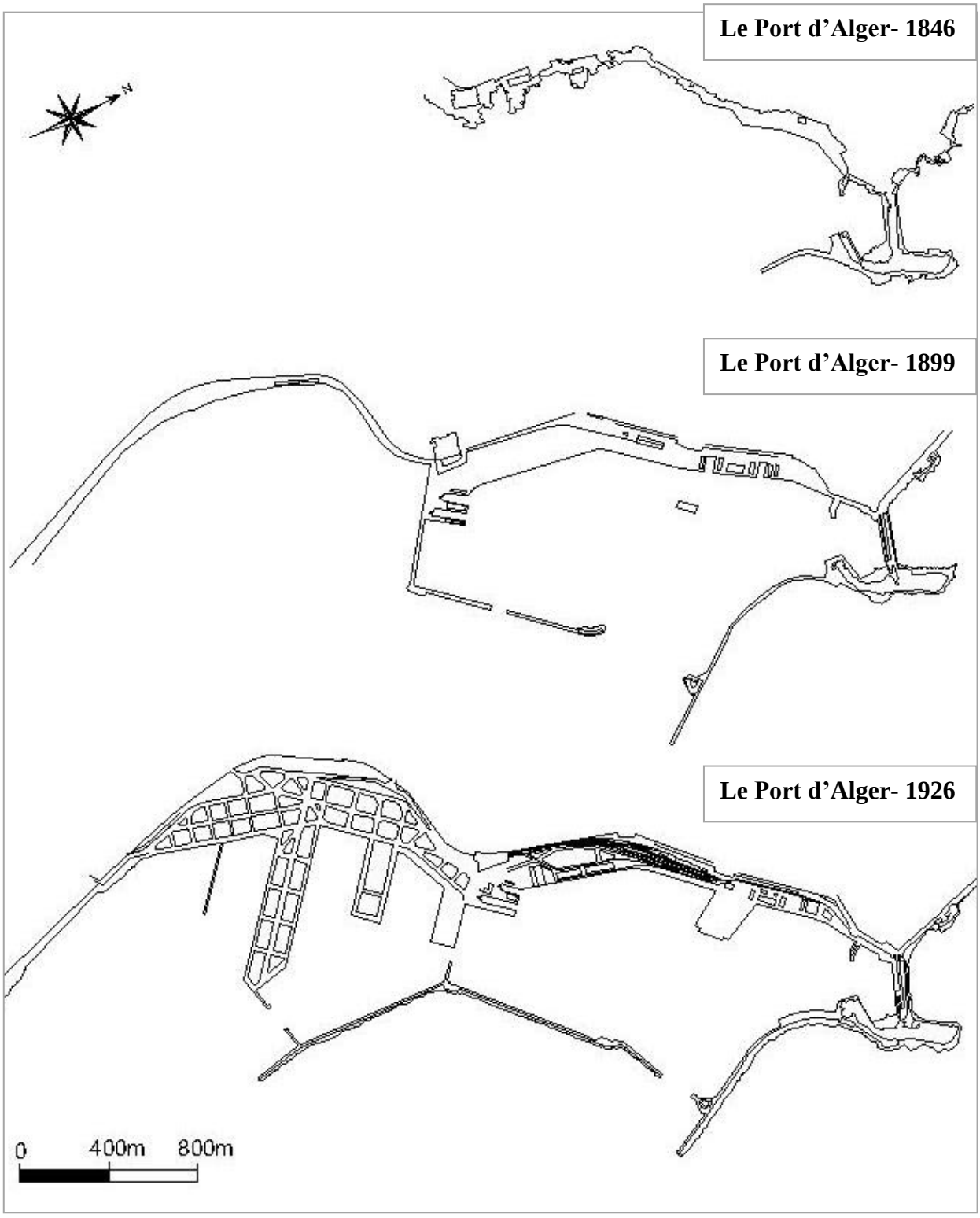

Fig.8 : les extensions du Port d'Alger (1846, 1899, 1926).
Source : auteur, sur la base des cadastres d'Alger de 1846, 1899, et 1926

I.3.1.3. Création du boulevard de front de mer :

Si durant la première moitié du XIXe siècle toute l'attention des autorités militaires et même civiles, était orientée vers la Place du Gouvernement et son aménagement, à partir de la fin des années 1850 c'est l'idée de créer un boulevard de front de mer qui occupe le devant de la scène. Bien que suggéré dès 1837 dans le projet de l'ingénieur Poirel, puis à l'occasion des travaux du Port (1848), ce projet ne fut décidé qu'en 1860 par le décret impérial du 12 mai. La première pierre sera posée par Napoléon III le 19 septembre de la même année, lors de sa première visite d'Alger. Ce grand projet, marque le passage d'une période où il s'agissait de s'accommoder de l'existant, en l'améliorant autant que possible, à une nouvelle période de création d'ouvrages nouveaux au profit des bourgeois enrichis du Second Empire.[115]

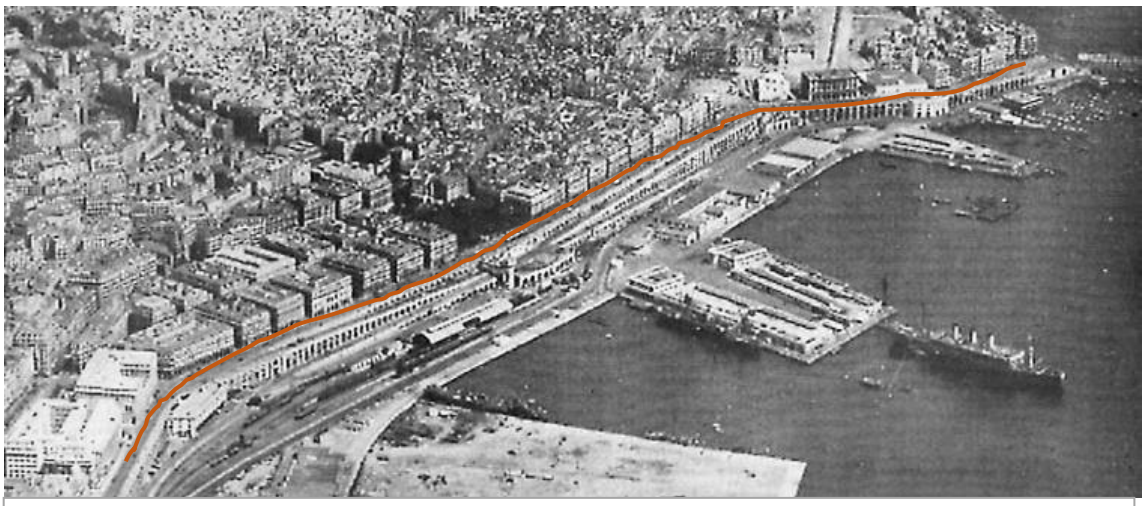

Fig.9: vue sur le boulevard du front de mer et les immeubles soulignant la ville d'Alger, (années 1870).
Source: http:// delcampe.net

Œuvre de l'architecte Charles-Frédéric Chassériau (1802-1896), et de l'entrepreneur et concessionnaire anglais Sir Morton Péto, cette rue dite du Rempart, fut baptisée au nom de l'impératrice Eugénie, pour devenir le boulevard de la République, Rebaptisé aujourd'hui boulevard Che Guevara. Faisant écran à l'ancienne ville avec sa façade de plus de 1500m, et porté par des arcades de 15 à 20 m de hauteur abritant plus de 350 magasins, ce boulevard fut inauguré en 1865 (bien que non totalement terminé). Il sera prolongé au sud par le boulevard Carnot, et au nord par celui d'Anatole-France.[116] **[Fig.9]**

Outre sa fonction militaire (de rempart), ce méga projet, apportera un nouvel ordre « urbain » à la ville, tout d'abord, par les multiples destructions qui ont préparé son implantation, et en suite, par les choix architecturaux, adoptés dans la construction des édifices qui le meublent. En effet, ses immeubles de rapports strictement ordonnancés et uniformisés par leurs soubassement en galerie, concourent à l'affichage d'un visage européen, reflet du pouvoir acquis dans cette nouvelle capitale méditerranéenne, mais aussi des tendances de la métropole, insufflées par l'éclectisme architectural et

[115] Z.Hamdi-Cherif, 2002.
[116] J-J Deluz, 2002, pp 11-13.

l'hygiène « urbaine ». Parmi ses multiples bâtiments de grande envergure : le Palais Consulaire abritant la chambre de commerce (première œuvre Algéroise d'Henri PETIT, 1892), le Palais de l'Assemblée Algérienne (1914), la Banque d'Algérie (Fourquet 1918), le Casino-hôtel (l'ex-Aletti, architectes Bluysen et Richard, 1929), l'Hôtel de ville (1936 architectes Niermans et Ferlié), la préfecture (1913)…etc. À la fin du XIXe siècle, l'installation du tramway à traction mécanique et la création de la gare à voyageur, renforceront sa fréquentation.[117]

Ce nouvel axe contribuera à la suture des différentes parties d'Alger : la place Bresson (actuelle Port Saïd), aménagée entre 1870 et 1880, réalisera la liaison entre le quartier Bâb Azzoun et celui d'Isly, et la rampe Bugeaud (actuelle Constantine, H.PETIT, 1895), renforcera cette liaison en permettant l'accès au boulevard de Laferrière et à la zone extra-muros.

I.3.1.4. Le déplacement du centre urbain :

Le déplacement des enceintes de la ville, entamé dès 1848, lui a permis de gagner les faubourgs de Bâb El Oued, et d'une manière plus dense et rapide, ceux de Bâb Azzoun, notamment avec la création des communes de l'agha et de Mustapha. Cette orientation dictée entre autres par la topographie du terrain, et fortement liée à l'évolution du Port (suivant le même sens), entraînera la translation progressive du centre d'Alger (de la place du gouvernement vers le boulevard Laferrière).[118]

Dès 1854, une commission instituée par le gouverneur général Randon, entamera l'étude des alignements et des réserves foncières autour des fortifications de l'Agha, de Mustapha et de Bâb el-Oued, en prélude à de multiples projets d'extension. Depuis 1855 plusieurs propositions adopteront le sens de développement vers le sud, tel que mentionné dans le plan de Delaroche (1848). Mais, faute de capitaux et de réserves foncières, leurs exécution ne s'est faite que partiellement, par des interventions éparses en bordures des axes structurants (Bâb el-Oued et Bâb Azoun).[119]

Les contraintes financières ne constituaient pas le seule obstacle, la complexité et la lenteur des mesures d'expropriations et de cessions des terrains et des biens, et les mésententes entre l'administration civile et sa précédente (militaire jusqu'en 1871), pouvaient ralentir, voir annuler, les projets d'aménagement. Pour longtemps, les différents plans d'aménagement et d'extension d'Alger, devaient avoir l'aval du ministère de la guerre, ce qui imposa la considération de deux visions : celle militaire qui voulait réaliser une ville forte en méditerranée, et celle des acteurs civils, visant la création d'une ville animée par ses commerces. Ce conflit explique, l'occupation presque totale du quartier d'Isly par des bâtiments militaires, au début de la Belle Époque algéroise, et sa transformation en pôle économique au tournant du siècle.[120]

[117] N.Oulebsir, 2004, pp 248-251.
[118] A-M. Sahli, 1993, p 47.
[119] S.Almi, 2002, p 81.
[120] EPAU/SIAAL, 2000, p 9.

Il faut noter qu'avec les différentes extensions d'Alger, une ségrégation sociale s'est créée : l'ancienne ville portant le centre politico-administratif, sera dominée par les quartiers populaires, habités par des ouvriers, des artisans et de petits commerçants. Tandis qu'au long des principales artères (Bâb el oued, Bâb Azoun, la rue d'Isly, la rue Michelet, le boulevard de Laferrière…etc.) et particulièrement, dans les nouveaux quartiers de la périphérie (allant de la grande poste jusqu'aux hauteurs d'El biar), s'établissait la bourgeoisie européenne, les administrateurs, les entrepreneurs et les grands commerçants.[121]

Si la présence des militaires, fut à l'origine de la structuration du nouveau quartier d'Isly, en défiant la topographie par leur quadrillage régulier, les transformations générées par les bourgeois durant la Belle Époque Algéroise, contribueront à l'animation et à l'embellissement de ces nouveaux lieux, en dotant Alger d'un nouveau centre, autour duquel allait s'organiser la ville moderne.

Cette entité qui devait se prolonger jusqu'à l'enceinte sud, se limitait au début de la Belle Époque Algéroise par la nouvelle place Bugeaud (actuelle Emir Abdelkader). Elle ne sera densifiée qu'à partir de 1858, pour englober les alentours des tournants Rovigo (rue Débih Cherif, P.Mulumba et Boumendjel), le quartier de Tanger qui s'étend à l'est de la rue d'Isly (actuelle Ben M'hidi), et en amont, les îlots du front de mer sur le tronçon de la rue de Constantine et autours de la rue de la Liberté (de Square Bresson au Bd Laferrière). De multiples édifices aux caractères culturel et commercial s'y implantent, tel que : le Casino-music-hall, le Théatre de l'Alhambra, le Music-hall Athénée, la société des Beaux-arts, la première école arabe-française, de nombreux cinémas (le Club, le Paris, le Marivaux, le Midi-minuit et le Régent), les Galeries de France (H.Petit 1914), et le Bon Marché (H.Petit 1923) meublant la place d'Isly (Bugeaud). [122]**[Fig.10]**

Vers la fin du XIXe siècle, la densification et l'évolution du quartier d'Isly et des zones limitrophes, vont mener au franchissement des remparts français (démolis dès 1896), et au déplacement du centre « urbain » constitué au début de la Belle Époque Algéroise autour de la place Bugeaud, vers le nouveau boulevard créé sur les servitudes dégagées des fortifications militaires. **[Fig.10]**

Fig.10: la place Bugeaud et la rue d'Isly dans les années 1920.
Source: http://alger-roi.fr

[121] A-M.Sahli, op cit, p 51.
[122] Voir sur ce sujet, EPAU/UPM, 2013.

La grande artère du nom de l'ancien gouverneur général « Laferrière » (appelée aujourd'hui Bd. Khemisti), dont le tracé fut fixé par les services du génie militaire, allait devenir le centre des affaires d'Alger. Aménagé en squares à gradin, le boulevard sera meublé par des édifices d'envergure comme : l'Hôtel Albert-I^{er} (fin du XIXe siècle), l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906, architecte PETIT), l'Hôtel des Postes (1913, architectes Voinot et Toudoire)…etc. Il accueillera le Monument aux Morts (1928, sculpteurs Bigonet et Landouski), le square Guynemer avec une statue (1919, sculpteur Fourquet), puis en 1933, le Palais du Gouvernement Général (arch. J.Guiauchain) et l'esplanade du Forum (fermé au public dans les années 1990).[123] **[Fig.11]**

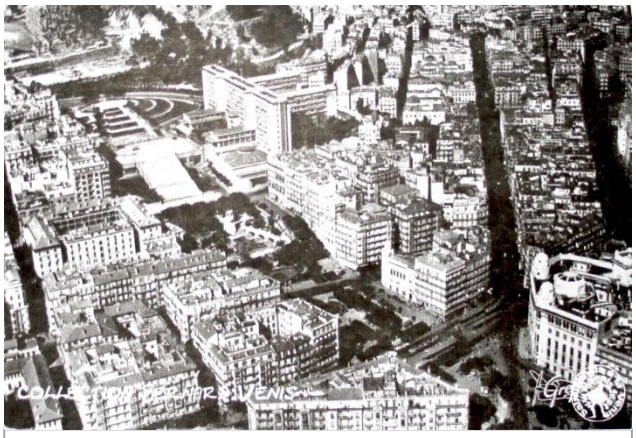

Fig.11: vue sur le boulevard Laferrière.
Source: carte postale, coll. Bernard Venis

Cette entité qui se développe de la place Bugeaud au boulevard Laferrière, tend à rejoindre Mustapha supérieur, et les quartiers de l'agha et d'El hamma, au tournant du siècle. Elle englobe les quartiers bordant le boulevard Carnot, la rue Alfred Lelluch, l'avenue Pasteur, le boulevard Boudin, les rues Charles Peguy et Berthezène, et en prolongement de la rue d'Isly, la rue Michelet qui porte l'une des plus importantes réalisations de la Belle Époque : l'université d'Alger (ex-facultés, architectes : L.Dauphin et H.Petit, 1888).

I.3.1.5. L'aménagement, L'embellissement et l'extension d'Alger à la fin de la Belle Époque algéroise : (le PAEE)

En dépit des recommandations de Napoléon III et du comité du Vieil Alger au début de la Belle Époque Algéroise, les destructions au goût de l'hausmannisation, se prolongèrent jusqu'aux années 1950. Mais, contrairement aux premiers éventrements appliqués au début du XIXe siècle sur la médina, à des fins militaires (contrôle et circulation), ceux exercés durant la Belle Époque, concernent la ville française : les quartiers surimposés sur le noyau ancien mais également ceux des premières extensions établies au tournant du siècle, pour des mesures d'hygiène, de circulation, d'embellissement et de « modernisation ».

Les questions de l'hygiène et de l'assainissement de la ville qui submergeaient en métropole, avec la promulgation de la loi du 13 avril 1850 et la tenue du deuxième congrès international d'hygiène (Paris, 1878), vont mener au début du XXe siècle, à la remise en cause de l' « urbanisme ancien » ou « urbanisme du plan », en donnant naissance à l'urbanisme scientifique qualifié « d'art urbain ». Cette nouvelle approche institutionnalisée après la seconde guerre mondiale, conditionnera la conception urbaine

[123]Alger, Algérie : documents algériens, Série culturelle, n° 9, 30 août 1946.

et Architecturale de la Belle Époque en France, et son empire colonial, notamment l'Algérie.[124]

De nombreux projets inscrits entre 1889 et 1919, revendiquent l'ouverture de la pratique architecturale à l'échelle urbaine, à titre d'exemple : la « cité industrielle » de Tony Garnier, la « cité mondiale » d'Ernest Hébrard, ou la proposition des villes nouvelles d'Henri Prost au Maroc sous l'autorité de Lyautey.[125] Il faut noter que « l'Urbanisme »[126], calqué par des protagonistes français, parmi lesquels, plusieurs architectes Prix de Rome, sur les expériences et théories américaines, britanniques, autrichiennes et allemandes, sera mis sous la charge des architectes avant l'instauration du corps d'urbanistes.[127]

Selon F.Choay, l'urbanisme de la Belle Époque et de celle qui suit (les Trente Glorieuses), est marqué par deux modèles de planification : le premier, progressiste, fondé par les utopies de Fourier et d'Owen, recherchant l'universalité, la modernité et l'hygiène, dans un espace éclaté et sans limites, classé, standardisé et géométrisé. Cet urbanisme, sera adopté par A. Soria y Matta, Tony Garnier puis les urbanistes des CIAM et les adhérents des pensées Corbuséennes, selon lesquelles*« La ville n'est qu'une partie d'un ensemble économique, social et politique constituant la région »*.[128] Le second modèle : « culturaliste », recherche le pittoresque et l'harmonie en se ressourçant de l'histoire et de la culture des villes. Son espace est bien circonscrit, continu, différencié et clos. Ressortit à la pensée de Ruskin et de William Morris et pratiqué par Camillo Sitte, il fut enseigné à Paris, à partir de 1919.[129]

Pour L'Algérie et Alger en particulier, cette nouvelle approche d'aménagement des villes, fut basée sur la différenciation urbaine, à la fois sociale et spatiale, répondant une hiérarchisation symbolique et une identification communautaire au sein des villes et même des quartiers. Les premières opérations, avaient pour but, la modernisation et la remise au goût du jour, des quartiers européens établies en bordures des artères commerçantes du nouvel Alger (les rues d'Isly, Constantine, Michelet…etc.) en drainant une série de destruction et de reconstruction. Certaines de ses opérations étaient exécutées par des propriétaires bourgeois, par des entrepreneurs, ou par l'état en application des multiples plans d'embellissement et d'aménagement urbain.[130]

En essayant de faire collaborer ces deux modèles (progressiste et culturaliste), et en recherchant un urbanisme planifié et réglementé, la section d'hygiène urbaine et rurale du musée social (crée en 1908, France), instaure l'obligation d'adopter un plan d'aménagement, d'embellissement, et d'extension (PAEE), pour les communes

[124] J-B. Minnaert (dir), 2005, p 68.
[125] F. Choay, 1970, pp 143-154.
[126]Le mot « Urbanisme » apparait pour la première fois en français en 1910 dans le bulletin de la société géographique de Neufchâtel.
[127] J.J Deluz, Op.cit
[128] Le Corbusier, 1957, p 19 ; C. Jelidi, 2007, p 60.
[129]F.Choay, op.cit, pp 143-154.
[130] Voir S.Almi, 2002 ; A.Hadjilah, 2014.

françaises de plus de 10 000 habitants.[131] Ces recommandations, ne tarderont pas à trouver écho auprès de l'état : en 1919, la loi Cornudet, instituant les (PAEE), fut votée, modifiée par celle du 19 juillet 1924, elle se préoccupe de l'hygiène, de l'esthétique, de la modernisation technique, tout en conservant les liens avec l'histoire de la ville.[132] Cette loi est rendue applicable en Algérie par les décrets du 5 janvier 1922 et 24 octobre 1925.

En 1921, l'office HBM, est créé pour résoudre la crise du logement persistante en Algérie. Précédant l'office d'HBM de France (1922)[133], cet organisme permet l'accessibilité des classes moyennes au logement, grâce à sa formule d'Habitations à Bon Marché. Mais devant l'absence d'un plan d'aménagement complet, et d'un règlement exhaustif de voirie, l'expansion urbaine générée par la politique de cet office va aggraver les problèmes de mobilité et de circulation à Alger. Ceci introduira le règlement de voirie du 10 juillet 1929, portant sur l'élargissement des rues et la limitation de la hauteur des constructions à 5 étage. Par la suite, la ville adoptera le projet de René Danger appliquant la loi Cornudet et proposant le 1er PAEE d'Alger (1932), qui aura sa configuration définitive en 1934 grâce à Henri Prost et Tony Socard. Portant sur le réaménagement, l'extension de la ville et la protection des espaces verts, il introduit pour la première fois, un zoning pour la ville d'Alger qui devait s'organiser en cinq entitées à vocations spécifiques et obéissant à des réglementations distinctes. À titre d'exemple : la Zone A, comprise entre Bâb el-oued et le jardin d'essai, comprend des immeubles à usage d'habitation collective et de commerce, entourés de rues, dont la largeur minimale est fixée à 12 m.[134]

Ce PAEE propose également, la démolition du quartier de la Marine et sa substitution par des bâtiments modernes. La partie haute de la casbah (zone distincte du reste), fut la seule considérée comme quartier historique à préserver. Toutefois, la lutte menée par le comité du vieil Alger, et la situation économique d'entre les deux guerres, marquée par la pénurie des matériaux de construction et le gel des capitaux, empêcheront la table rase de la ville basse. La conception moderne du premier noyau de la ville française ne s'est faite que tardivement dans les années 1950.[135]

À la fin de la Belle Époque Algéroise, les défenseurs du pittoresque et du modèle d'urbanisme de régularisation, se confrontent aux adeptes du modernisme et de l'urbanisme progressistes. Les débats sur le modèle à adopter pour la ville d'Alger s'accentuent au centenaire de la colonisation, qui sera animé d'une part par la société des amis d'Alger (présidée par Rodolphe Rey), promouvant la sauvegarde de la ville ancienne, et d'autre part, des pensées de Le Corbusier et des représentants des CIAM, motivés par l'urbanisme de la table rase (expérimenté en 1925 à Paris par Voisin). Xavier Salvador (architecte), suggère la démolition de la casbah au profit d'une ville

[131] C. Jelidi, 2007, p 43.
[132] S. Almi, 2002, p 80.
[133] Christian Moley, 1999.
[134] S.Almi, op.cit, p 80, p 82.
[135] Z.Hakimi, 2003, pp 140-149

moderne. Danger, refuse le concept de gratte-ciel, et propose la limitation des hauteurs pour tous les types de constructions, en s'opposant à la vision de Prost et Rotival, qui prônent la construction en hauteur, et l'adoption de deux règlements distinct pour la zone ancienne, et les nouveaux quartiers.[136]

Dès 1930, la surpopulation de la ville d'Alger, annoncera une nouvelle phase de l'urbanisation algérienne, l'approche de Prost et des urbanistes (régularisateurs), sera écartée par les principes progressistes des CIAM et l'idéologie corbuséenne. Plusieurs plans d'aménagement font le jour à Alger, parmi les plus importants : Le plan de Constantine, concernant l'habitat social, qui va amplifier la ségrégation spatiale de la ville, en générant des bidonvilles en hauteur d'Alger, et de nouvelles citées (devenue citées dortoirs) : cités de diar es Saada, de diar el mahçoul et des cents fontaines (Bâb el-oued).[137]Après la Belle Époque Algéroise, et au lendemain de l'indépendance, plusieurs organismes de planification furent créés dans le but de rompre avec la démarche coloniale, mais, les règlements français et les courants sociaux de la métropole, continuèrent à influencer le cadre Algérien.[138]

I.3.2. La structure urbaine d'Alger, de l'îlot au type architectural

En métropole, l'approche des officiers du génie (fonder une ville salubre et confortable), se confronte à celle des architectes académiciens (éviter l'excès de symétrie et de régularité en utilisant des figures géométriques variées pour le tracé des villes). [139] Alors qu'Alger, par sa topographie (zone plate en bordure du littorale, et zone accidentée en pente, amorçant la colline), semble satisfaire les deux approches, en offrant une variété morphologique d'ilots, de parcelles, et une multitude de typologies architecturales.

L'observation de la structure urbaine d'Alger, relate l'existence d'un axe structurant, parallèle à la baie, qui prend naissance au noyau ancien, de l'axe Bâb el oued – Bâb Azoun, pour s'étendre vers le sud, par la rue d'Isly (Ben M'hidi Larbi) puis la rue Michelet (Didouche Mourad), et vers le nord-ouest , par l'avenue de la Marne (Benbella Med) et l'avenue de Bouzaréa (Colonel Lotfi). Dès que le site le permet, des axes perpendiculaires à la côte, se créent, parmi les plus importants, on citera du sud au nord et nord-ouest : le boulevard Victor Hugo (actuel, rues : Frères Mokhtari, Mehelli Cherfi, Belhouchat Mouloud et Zendjabil Ahmed), le boulevard de Laferrière (Khemisti Med), le boulevard Gambetta (bvd. Boutria Rabah et bvd.Ourida Meddad), le boulevard Valée (Bouhtouri), le boulevard Général Farre (Attar Bachir), et le boulevard de Provence (Basta Omar (dit Ali)). En bordure et aux intersections de ces artères, des places et des jardins, prennent naissance , parmi d'autres : le parc de Galland (de la liberté), le square Guynemer (actuel Sofia), la place Bugeaud (actuelle Emir Abdelkader), la place de la république (Che Guevara Ernesto), la place de la lyre (Bouzina Ahmed), la place de chartres

[136] S.Almi, op.cit , p 89, p 90
[137] A-M. Sahli,1993, p 54
[138] A l'exemple de : l'agence du plan (1954) et du COMEDOR (1968).
[139] X.Malverti, 1994, p 229-244.

(actuelle, 17 octobre 1961), la place du gouvernement (actuelle place des Martyrs) et la place Bâb el-oued non loin du jardin Marengo (Jardin de Prague). Ce schéma de structure, dont les tracès des axes offrent une certaine régularité dans l'aire correspondante à la ville coloniale intra-muros, semble prendre plus de flexibilité suivant la topographie et la morphologie des aires extra-muros.**[Fig.12]**

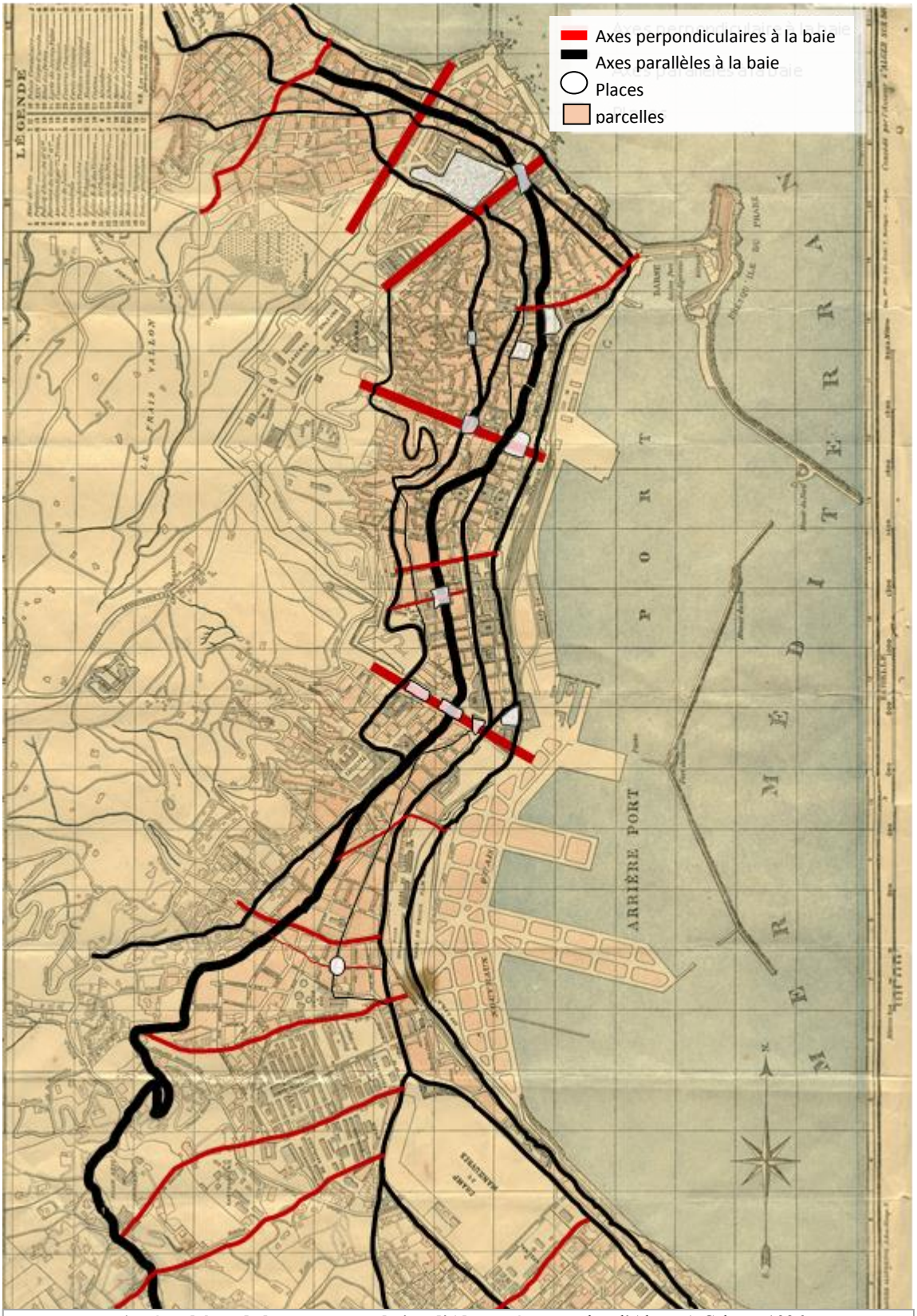

Fig.12: schéma de la structure urbaine d'Alger. Source: plan d'Alger, A.Cabraz, 1926

En effet, la trame orthogonale voulue pour Alger, ne sera réussite que dans la partie basse de la ville, dans les zones plates longeant la côte, notamment dans les lotissements des boulevards Carnot et de la République, les quartiers d'Isly, de Constantine, Pasteur, Berthèzène, Mustapha inférieur et ceux du boulevard Victor Hugo, les nouveaux quartiers de Bâb el-oued, et ceux allant du champ de manœuvre à El Harrach, avec une variation de forme et de dimension d'ilots. En allant vers les coteaux d'Alger, les voies deviennent plus tortueuses, et les îlots irréguliers et peu morcelés à l'exemple des quartiers de la rue Rovigo et de la rampe Valée. **[Fig.12]**

Cette lecture laisse apparaître une variation de proportion et de morphologies de parcelles et îlots, relative aux statues des rues et leurs configuration, et aux multiples opérations de formation et de transformation appliquées à la structure urbaine d'Alger. D'une manière générale, les rues principales, plus larges, plantées d'arbres et bordées d'immeubles à arcades, génèrent des parcelles plus étroites, tandis que les rues secondaires, portent des parcelles plus larges, occupées par des immeubles de modeste facture. **[Fig.12 & Fig.13]**

Fig.13: la rue Michelet (à droite) et la rue Charras.
Source: carte postale, coll. Régence, 141.

Les îlots résultant des formations ou des phases de transformation appliquées au XIXe et au début du XXe siècle sur le tissu d'Alger, comme ceux entourant la Place du Gouvernement, et s'étalant sur l'axe Bâb el-oued - rue d'Isly, présentent une trame parcellaire plus petite et de découpage variable, régulier dans la partie basse de la ville (au tour des places et des grands axes). D'autre part, la topographie du terrain génère des irrégularités formelles, notamment dans le quartier Tanger, dans les quartiers limitrophes des tournants Rovigo et de l'ancienne structure de la Casbah (rues des frères Turki, Hariched et des Tanneurs, les îlots compris entre les rues saint louis et du caftan, ainsi que les îlots bordant les rues de la casbah et Charles Quint). L'exception demeure dans les alentours de la place Bugeaud (Emir Abdelkader) constituée à la Belle Époque Algéroise, qui, malgré la topographie du terrain , présentent une trame régulière et plus large.[140] **[Fig.14]**

Au delà des boulevards de Laferrière et du G^{le} Farre, les extensions extra-muros, élaborées au XXe siècle, obéissent également à la topographie du terrain , mais avec des dimensions boucoup plus importantes que celles des morcellements de la Belle Époque.

[140] A.Hadjilah, 2014, p 88 ; EPAU/UPM, 2013, pp 90-92.

Les ilots situés aux alontours de la rue Michelet qui tend à rejoindre les coteaux en drainant l'urbanisation vers le sud et le sud-ouest, sont plus grands que ceux qui se développent au-delà des quartiers de Bab el-oued (vers le nord-ouest). Cela est probablement du à la topographie du terrain, au changement d'échelle avec l'avènement de l'urbanisme, l'introduction des activités industrielles (demandant une asise plus importante) et l'adoption des unitées de voisinage, mais également à la variation de la valeure monétaire du foncier (plus importante au alentours du noyau ancien qu'en périphérie). **[Fig.14]**

Fig.14: photo aérienne de la zone Khemisti (Laferrière), 15/05/1995. Source: institut national de cartographie (I.N.C).

L'impact de ces variations morphologiques des îlots et parcelles, est lisible dans la divergence des modes d'occupation et de l'architecture des immeubles de rapports, qui constituent la principale composante d'Alger à la Belle Époque.[141] Ceux construits au XIXe siècle sur les substrats de la médina et ses premières extensions, réinterprètent le dispositif des maisons à patios, en introduisant des cours, dont la dimension et la forme varient selon la forme des parcelles.[142] L'origine de la typologie dite d'immeuble à cour, fut pour longtemps débattue : certains l'affilient à la « domus romaine », d'autre confirme son rapprochement à la maison à patio d'origine arabo-mauresque.[143]

Avec les différentes extensions, l'augmentation des biens du domaine civil, l'établissement de la bourgeoisie et le développement des règlements d'hygiène à la Belle Époque algéroise, ces cours seront augmentées, et vont rejoindre les tendances d'occupations métropolitaines à savoir les cours générées par groupement d'immeubles et le développement en enfilade des immeubles en bordure des axes principaux à l'image du model haussmannien. Ceci implique l'utilisation d'une seconde typologie, celle des immeubles à escaliers distributeur. Il faut noter que cette forme répondue depuis 1770 en métropole, fut introduite en Algérie à la veille de la Belle Époque, pour occuper des parcelles de forme irrégulière.[144]

Sur le plan distributif et de l'organisation spatiale d'une manière générale, les immeubles à cour, comportent deux escaliers aménagés dans l'espace central et desservant plusieurs logement par palier, organisés chacun sur un seul niveau, (dans le

[141] EPAU/ SIAAL, op.cit, p 9.
[142] Voir sur ce sujet N.Cherif, 2011.
[143] A propos, voir : A. Picard, 1994.
[144] Sur ce sujet, voir : C.Moley, 1999 ; A.Hadjilah, 2014 ; EPAU/UPM, 2013

cas le plus répondu : deux appartements, dont les entrées se donnent face).Tandis que la typologie d'immeuble à escalier distributeur, s'offre selon deux variantes : dans la première, résultante de l'établissement sur un parcellaire irrégulier, et présentant une seule façade sur la rue, l'escalier se trouve au fond, accessible depuis l'entrée principale par un long vestibule. Cette typologie présente souvent, une façade composée d'une galerie à trois arcades, reprenant le principe de « le trois-fenêtres » répondu à Marseille et en Provence au début du XIXe siècle. Elle peut également comporter des courettes, permettant d'avoir un éclairage supplémentaire. La seconde variante, comporte un escalier plus au moins centré, de dimensions plus importantes, et desservant deux à trois logements par palier. Meublant les angles des rues et les parcelles régulières du XXe siècle, cette variante présente deux ou plusieurs façades sur rue. [145]

Avec les courants hygiénistes de la Belle Époque et en vertu de la réglementation française, les surfaces des cours internes et la hauteur des immeubles, et particulièrement à Alger, des socles en galeries à arcades, seront rehaussés. Leurs gabarit varie selon la période de leur construction, leur situation topographique, et la nature de la voirie qui les dessert, tout en s'alignant aux servitudes esthétiques dans le cas des constructions mitoyennes à la médina (ou l'immeuble peut s'abstenir à un seul étage).[146]

Cette disparité est lisible autour de l'axe Bâb el-oued – Bâb Azoun, et de la place du Gouvernement, où le socle en arcade présente des hauteurs variables d'un immeuble à autre, mais la hauteur de ces derniers tend à récupérer cette différence : les immeubles érigés au début du XIXe siècle, aux galeries moins hautes (de 4 à 4.80m) se développent généralement en trois étages, tandis que ceux construit dès 1853, présentant des arcades plus hautes (6.20m), peuvent se résumer à deux étages. Il faut noter qu'au tournant du siècle, certaines galeries à arcades affichent une hauteur plus importante (7.20m), comme ceux bordant l'îlot compris entre les rues Bâb Azoun, Palmyre, Clauzel et saint Louis[147]. Cette évolution, s'insère dans les tendances de la métropole, dont les immeubles seront de plus en plus rehaussés, notamment avec les lois de1884 et 1902. Annexe C
Mais si en France, la volumétrie des combles se compose librement avec un jeu de forme suite au règlement de 1902, les immeubles d'Alger, gardèrent une certaine rigidité, leurs couronnements peuvent être recouverts d'une toiture en pente, d'une terrasse ou d'un attique abritant des logements, mais le Skye line est souvent assez statique.[148]

Du point de vue de l'organisation spatiale, le principe de la répartition bipartite est souvent constaté, distinguant deux corps d'espaces : ceux organisés en bordure des rues et ceux orientés vers les cours intérieures, dans des agencements variant du modèle des pièces à enfilade à l'organisation tripartie avec noyau de circulation centrale. Sur le plan de la composition architecturale, et contrairement aux immeubles du début du XIXe

[145]A.Hadjilah, 2014, pp 107-118
[146] Voir à propos, N.Cherif, 2007.
[147] A.Hadjilah, op.cit, pp 115-117 ; H.Klein, 1913, p 7.
[148] A.Hadjilah, op.cit, p 118; voir également, C.Moley, 1999

siècle commandés par le génie militaire, dont les façades étaient dénudées de saillies et modestement ornées, les immeubles de la Belle Époque Algéroise affichent une variété de décor, témoignant de la profusion architecturale partagée entre la métropole et sa colonie. L'usage de l'ornement et des éléments de modénature ne se résumera pas aux nouvelles constructions mais contribuera également à l'embellissement des anciens immeubles (selon le modèle marseillais, consistant à plaquer des décors sur les façades existantes).[149]

Les façades affichent un rythme et une symétrie dans l'organisation et la répartition des ouvertures et saillies. Leur composition obéit à une certaine hiérarchie fonctionnelle et sociale, qui, sur le plans volumétrique, permet de distinguer trois parties : un soubassement souvent composé de galerie à arcade abritant des commerces en bordure des axes principaux ou des logements pour le personnel de service. Un corps riche en ornement, se développant généralement en deux ou trois niveaux et comportant l'étage noble de maître qui se déplacera du 1er étage aux parties supérieurs avec l'introduction des ascenseurs. Enfin, un couronnement sous forme de comble ou d'attique, occupé par le personnel du service. Cette composition de façade, relate la situation de la parcelle, sa morphologie, le statut de sa voirie et la période de construction de l'immeuble qui influe sur sa typologie architectural, son mode d'organisation et ses expressions stylistiques.[150]

I.4. Le marché de la construction et ses acteurs :

Au sein de cette uniformité urbaine, relative à l'octroi des règlements de voirie et à l'homogénéité des proportions des immeubles, des différences sur le plan architectural et esthétique rompent avec l'image rigide des compositions haussmanniennes. Ces variétés architecturales sont dues à la multiplicité des intervenants : ingénieurs, constructeurs, artisans, entrepreneurs, et particulièrement les architectes concourant à démontrer leurs savoirs faire et à se démarquer du reste, dans une période de profusion architecturale.

I.4.1. Les architectes et les modalités d'obtention des commandes :

Alger fut pour longtemps, un terrain d'exercice pour les architectes, qu'ils soient d'une grande renommée, nouvellement diplômés, européens ou autochtones. Mais la part et la nature de la commande qui leur était attribuée dépendait de plusieurs considérations, relatives d'une part à leur formation et expérience, et d'autre part au statut et au poste qu'ils occupent.[151]

Durant les premières années de la conquête, les travaux de viabilisation et de transformation de la médina relevaient principalement des ingénieurs militaires affiliés au service du génie. À l'exception de l'architecte Luvini, actif à Alger en 1831, il faut

[149] A. Hadjilah, op.cit, p 119.
[150] A propos voir, N. Cherif, 2011.
[151] M.Chebahi, 2013, p 29.

attendre l'ordonnance royale du 22 juillet 1834, pour voir affecter un second architecte à Alger, attaché au gouvernement général de l'Algérie et nommé à la direction des Finances entre 1836 et 1842. Cet agent effectuera en effet tous les travaux nécessaires à la gestion du Domaine en Algérie, il prend le titre, quelques années plus tard, d' « Architecte de la ville ».[152]

En 1840, un autre corps d'intervenants s'introduit à Alger, il s'agit des ingénieurs des ponts et chaussées qui « *s'intéressent plus à la question des espaces de production et des conditions de circulation des hommes et des marchandises qu'à la forme de la ville et sa gestion »*[153]. Ils obtiendront une grande part du marché des travaux publics : réalisation des chemins de fer, mines, sources d'énergie, balisage des côtes, travaux hydrauliques, infrastructures, transports, urbanisme…etc.[154]

Dès le début de l'année 1842, le directeur de l'Intérieur, plaide auprès du ministère de la Guerre pour la création d'un corps d'architectes à Alger. Ainsi, au deux corps d'ingénieurs s'ajoutera « le service des bâtiments civils et de la voirie ». Son introduction devait se faire au début de l'année 1842, mais vu les dépenses considérables engagées par le ministère de la guerre, il ne fera son apparition qu'en 1843.[155] Ce service dont Pierre Auguste Guiauchain (1806-1875) reçut le titre d'«Architecte en chef », succédera au pont et chaussé, dans la direction des travaux d'architecture et de colonisation dans les territoires civilement administrés, laissant la gestion des localités soumises au régime militaire, au corps du Génie. Il sera chargé de la conception des édifices publics, de la police de la voirie, la délivrance des alignements aux particuliers, les travaux d'installation des nouveaux centres de colonisation, et même la restauration et l'entretien des "monuments anciens d'Algérie".[156]

En 1848, le service des bâtiments civils et de la voirie sera remanié : le nouveau gouvernement décide la réorganisation de son personnel, la dissolution de la commission du ministère de la Guerre, puis la création d'une nouvelle catégorie d'architectes publics chargés spécialement des édifices diocésains. Ce nouveau corps est né des débats menés au sein du conseil des bâtiments civils et de la commission des monuments historiques, sur la restauration des grands édifices cultuels, essentiellement les cathédrales, qui relèveront désormais des architectes diocésains (arrêté du 16 décembre 1848). Une refonte de 1853 donne à ce nouveau corps une structure analogue à celle des architectes civils.[157]

---

[152] Voir sur ce sujet : T. Parayotis. 1994.
[153] X.Malverti, 1994, pp 229-244.
[154] C. Bruant, et al., 1994, pp 11-14.
[155] Décisions ministérielles des 25 mars et 5 août 1843, portant création du service des bâtiments civils et de voirie.
[156] L'ordonnance royale du 27 janvier 1846 précise que ces travaux : « sont exécutés sur proposition de l'inspecteur général, par le Service des bâtiments civils dans les territoires civils, et par le Génie dans les autres territoires, ce dernier étant tenu de travailler sur la base des plans dressés en collaboration avec le service civil ». Selon l'article 6 du même arrêté : « La recherche, la constatation et la description des monuments anciens sont placées dans les attributions de l'inspecteur des bâtiments civils, sans distinction de territoire, conformément à la décision du 12 octobre 1845.»
[157]La Gazette des archives, n° 190-191, 3e et 4e trimestres, 2000, pp 187-204.

Ainsi, pour récapituler : le chantier d'Alger à la veille de la Belle époque fut partagé entre les ingénieurs du génie et des ponts et chaussée d'une part, et les architectes des bâtiments civils, du ministère des colonies et les architectes diocésains en ce qui concerne les travaux de restauration et d'entretien des édifices cultuels. En dehors de ces intervenants qui avaient la mainmise sur toutes les constructions publiques, il faut noter la présence d'un nombre d'architectes œuvrant pour leurs propres comptes et détenant une part de la commande privée.[158]

Durant la Belle Époque algéroise, ce cercle d'intervenant sera considérablement élargie, cela peut s'expliquer par l'expansion du chantier d'Alger et de sa population d'une part, et par la consolidation du secteur de la formation relative aux métiers de la construction en Algérie. Il est vrai que l'école des Beaux-Arts de Paris, détenait l'exclusivité en étant le principal fournisseur en matière de maîtres d'œuvre auprès des corps d'architectes et des commissions du gouvernement. Les enseignants métropolitains y voyaient une opportunité pour faire exercer leurs disciples, certains, comme Viollet-le-Duc, proposaient même des projets en Algérie comme récompense. Cette tendance se prolongera jusqu'au milieu du XXe siècle, où architecte et urbanistes, sont venus expérimenter les nouvelles théories du modernisme, à l'image de le Corbusier et des interprètes des CIAM.[159]

Néanmoins, il ne faut pas négliger le rôle des institutions locales émergentes, et à leurs tête l'école des Beaux-arts d'Alger. Cette dernière, créée par le décret du 8 novembre 1881, succède à l'Ecole de Dessin d'Alger, installée en novembre 1876 au 4 rue Charles Quint dans une ancienne demeure du Vieil Alger, et qui sera transférée en 1900 dans l'ancienne mosquée El-Kechach (Rue des Consuls et d'Orléan, au quartier de La Marine). Elle sera dotée des sections de dessin, céramique, modelage, sculpture et d'architecture créés sur le modèle métropolitain, dont la gestion sera accessible aux architectes français natifs d'Algérie à partir de 1909. Les programmes, les concours et les récompenses, au sein de l'Atelier d'Architecture, dépendaient des patrons et jury locaux jusqu'en 1940 où il aura l'exclusivité dans l'empire colonial, d'être promu en atelier régional avec l'intégration du giron de l'école des Beaux-arts de Paris jusqu'à 1962.[160] L'Ecole des Beaux-arts d'Alger sera transférée au Telemly, en 1946, pour occuper définitivement dès 1954, l'œuvre des architectes L.Claro et G.Darbéda.[161]

Selon J.J. Deluz, l'école des Beaux-arts d'Alger et les bureaux d'étude, étaient réservés aux européens. À l'exception d'Elias Bouchama, les autochtones n'y auront accès qu'après l'indépendance. Il souligne également, qu'au lendemain de la Belle Époque algéroise, les architectes métropolitains avaient, grâce aux petites annonces des

[158] Institut National du patrimoine (France), 17-19 septembre 2003.
[159] C.Bruant , et al, 1994, p11-14.
[160] M.Chebahi, 2013, p 49-65.
[161] Ibid, p 7 ; http://www.esba.dz/, consulté le 19/01/2016.

journaux et revues, l'occasion de participer aux chantiers de l'habitat en Algérie.[162] Ce qui maintient l'influence de l'école métropolitaine.

La sphère des acteurs du chantier d'Alger à la Belle Époque comportait donc : les architectes « libéraux » diplômés de l'école des Beaux-arts d'Alger, de l'école des Beaux-arts de Paris ou d'autres institutions métropolitaines ; les architectes diocésains et les architectes des monuments historiques en ce qui concerne les travaux de restauration. A ces acteurs s'ajoutent : les agents du service des ponts et chaussées qui se chargeront de tout les travaux de voirie, les architectes de l'état ou du gouvernement, et les architectes du service des bâtiments civils.[163]

Cet élargissement de la sphère des intervenants s'est assorti aux remaniements administratifs qui n'affectèrent pas uniquement le service des bâtiments civils, mais vont conditionner tout le domaine de la construction et de l'aménagement public en Algérie. L'abus de pouvoir, le détournement des budgets et la fraude exercés par certains préfets et élues communaux, ainsi que la faiblesse du contrôle financier et du régime fiscal, vont affaiblir l'économie coloniale en décourageant l'investissement.[164] Les chantiers s'appuyant dans une large mesure sur des financements publics (emprunts municipaux et départementaux, subventions de l'État, de la colonie (après 1900) ou des départements), s'étalaient sur plusieurs exercices avec parfois des ajouts supplémentaires au devis initiale, et leurs délais d'exécution seront étendus devant l'insuffisance des crédits.[165]

Malgré cet affaiblissement ressenti vers la fin du XIXe et le début du XXe siècle, le gouvernement algérien ne renonce pas à son ambition de faire de la colonie une « France nouvelle ». Selon Sgoï-Dufresne, 73% des immeubles existants en 1954 ont été construits entre 1870 et 1914.[166] Un tel résultat est permis par l'accentuation des mesures d'endettement, l'augmentation des taxes sur le foncier et les voiries d'une part, et la révision des procédures de distribution des marchés publics d'autre part.[167]

Pour parer à la passation illégale des marchés et afin de garantir la libre concurrence et la fiabilité des contractants, l'état soumet à l'adjudication, toute entreprise de travaux publics sollicitée par l'état, par les départements ou par les communes. Cela implique l'élaboration des cahiers de charges, le respect des formes et délais de publicité qui doivent précéder les enchères, l'exigence des certificats de capacité et de solvabilité aux entrepreneurs, l'institution de la police des chantiers, et enfin, l'organisation des mesure d'examens et de sélection des propositions, dont l'approbation définitive des plans et devis revient désormais au ministre ou au préfet. Ainsi, les marchés de gré à gré ne seront conclus, que dans les cas suivants: les travaux

[162] J.J. Deluz,2000, introduction, pp 142-150.
[163] Dénudé de sa section voirie, par arrêté du 12 novembre 1850, le "Service des bâtiments civils et de la voirie" devient le "service des Bâtiments civils", avant sa disparition en 1872 (Arrêté du gouverneur du 19 décembre 1872).
[164] D.Guignard, 2010, pp 105-168.
[165] S.Burth-Levetto, 1994, pp 137-152
[166] Voir, Sgoï-Dufresne, 1986.
[167] D. Guignard, op.cit, pp 105-168

d'urgence, les travaux de peu d'importance (dont le cout était inférieur à 20 000 f (État), 10 000 f (départements) ou 3 000 f (chemins vicinaux et communes)) ; les travaux dont l'appel d'offre est infructueu, et dans le cas des ouvrages d'art nécissitant une main d'œuvre spécialisée.[168] La loi municipale de 1884, appliquée en Algérie, précise dans son article 133, que l'entrepreneur d'un chantier, « si important qu'il soit », n'est pas considéré comme ayant des « rapports constants d'intérêts » avec la commune, à la différence de l'adjudicataire d'un service d'entretien ou d'éclairage, seul inéligible.[169]

Dans une réunion des Délégations Financières Algériennes, établie le 3 juin 1912, l'ingénieur De Redon et l'architecte Henri Petit (membres), insistèrent sur l'indisponsabilité de la pratique des concours d'architecture, nottament avec l'instauration de grands programmes d'édification publique englobant entre-autres le projet de la Villa du Gouverneur, la transformation du Palais d'été, l'élaboration d'un hotel pour les assemblées financières…etc. En réponse, le gouverneur exprimait certaines réserves : Pour lui, *« l'utilité de concours, qui est excellente en principe, pourrait conduire en la circonstance à certains retards* ».[170] Ainsi, et en dépit de cette tentative d'équitée de chances, la répartition des commandes va dépendre comme en métropole, d'une certaine classification d'architectes, en tenant compte de la nature et du statut des diplômes mais également de leurs parcours de formation, des prix et des concours obtenus. Les architectes diplômés de l'école des Beaux-arts de Paris seront privilégiés pour l'occupation des grands postes étatiques. Les grands prix de Rome vont avoir la mainmise sur les commandes des bâtiments civils, tandis que ceux diplômés de l'école des Beaux-arts d'Alger, détiendront une part de la commande privée ou communale.[171]

De ce fait, il est utile ici, de mentionner quelques différences entre les commandes publiques et privées : La commande publique générait une grande part du chantier d'Alger, elle concerne en particulier les grands équipements publics (marchés, prisons, écoles, gares, réseaux ferroviaires, structures portuaires, viabilisation et assainissement des villes…etc.). Elle ne s'intéressera véritablement, au marché de l'habitat qu'au début du XXe siècle, notamment avec l'instauration de l'office d'HBM et la promotion de l'habitat social vers la fin de la Belle Époque algéroise. Comme énoncé précédemment, cette commande est accessible principalement aux corps d'architectes de l'administration, les architectes des bâtiments civils, les architectes départementaux et municipaux, et aux architectes des grandes écoles (école des Beaux-arts de Paris, et tardivement ceux de l'école des Beaux-arts d'Alger). Ces acteurs sollicités par la commande publique, entretiennent des liens privilégiés avec l'administration, et auront l'avantage de figurer par leurs œuvres dans les principales revues à l'image de l'Afrique

[168] Ibidem.
[169] Ibidem.
[170] Les travaux, n°125, 5 octobre 1912, p 1.
[171] M.Chebahi, 2013, pp 121-123.

du Nord illustrée, de la revue Chantier, ou celle de la Construction Moderne, dont l'écho anime les milieux culturels en France et ses colonies.[172]

D'autre part, la commande privée joua un grand rôle dans la formation d'Alger. Son sujet principal demeure le logement avec ses différentes formules (groupement de copropriété, promotion immobilières, immeubles à loyer ou immeubles de rapports, villas et constructions privées), pour s'étendre aux manufactures, usines et sièges d'entreprises particulières. Contrairement à la commande publique, celle-ci est peu sélective en ce qui concerne ses contractants, le cercle de ses intervenants englobe les architectes libéraux, et en qualité de maître d'ouvrage : les promoteurs-constructeurs et les propriétaires privés (groupe ou individu). Ce marché a permis pour longtemps l'expression d'un grand nombre d'architectes et d'ingénieurs : les immeubles qui en résultent expriment cette liberté en affichant une variété de styles et de langages architecturaux. Mais du fait de la forte implication des entrepreneurs cherchant à capitaliser l'investissement, ce marché générera la crise des « mal lotis » à laquelle fera suite la loi de Cornudet en 1919 (en application autour de l'année 1925 en Algérie). Après 1930, l'instabilité politique et économique générée par la guerre mondiale et celle de la révolution nationale, le choc pétrolier et l'expansion incontrôlable de la population d'Alger, induiront la ville à la régression de la commande et au repli théorique d'architectes qui seront engloutis par la production massive et standardisée des logements sociaux.[173]

La mention des rapports entre architecte et commanditaire entraîne une réflexion sur les missions de l'architecte à la Belle Époque algérois. Il faut rappeler que la majorité des architectes exerçant à Alger durant cette période étaient d'une manière ou d'une autre, influencés par la pratique de l'architecture en France par leurs parcours de formation, les tendances architecturales et le contexte réglementaire. Bien que pratiquée depuis des siècles, la fonction de l'architecte en France ne sera organisée qu'au début du XXe siècle, devant la concurrence des ingénieurs motivés par la révolution industrielle. En effet, les efforts et les requêtes formulées par l'association des architectes diplômés par le gouvernement (SADG) et la société centrale des architectes (SC) constituées à la fin du XIXe siècle, vont aboutir en 1895 dans un congrès de la (SC) à Bordeaux, à l'élaboration d'un premier « code des devoirs professionnels », proposé par l'architecte Julien Guadet (1834 –1908). Cet acte motivera l'état a promouvoir le décret du 13 mars 1914, reconnaissant officiellement le titre d'architecte diplômé du gouvernement (DPLG), et quelques années plus tard, le diplôme d'architecte de l'école nationale des arts décoratifs, par le décret du 20 février 1922.

Il faut noter tout de même, que le code Guadet ne suffisait pas, et il falait le joindre d'un texte reglementaire. En 1922, un projet de loi fut déposé par Lionville (député), pour protéger à la fois les deux titres d'Architecte et d'Ingénieur. Le congrès des architectes de 1922 approuva le texte, mais la société des ingénieurs civiles l'a

[172] D.Peyceré, S.Gaubert,2000, pp 187-204
[173] Ibidem.

refusé. Le projet de loi fut modifié et Lionville fit voter le 21 mars 1924, un nouveau texte, qui ajoute à l'article 259 du code pénal la motion suivante: *« sera, puni des mêmes pènnes quiconque aura fait usage d'un titre attaché à une profession légalement réglementée sans remplir les conditions exigées. »*, cette loi à été promulguée le 26 mars 1926, instituant le titre « Membre de l'ordre des architecte ».[174] Bien que proposé en 1925 par la SADG, l'Ordre des Architecte ne verra le jour qu'en 1940, par la loi du 31 décembre. Les dispositifs du code de Guadet, appliqués en France comme en Algérie, seront maintenus par le décret du 24 septembre 1941, et continuent à orienter la fonction, au-delà de la Belle Époque.[175]

I.4.2. La profusion architecturale :

Les premières années de la colonisation, étaient marquées par l'import d'une architecture purement européenne, symbole de la puissance coloniale de l'empire Français, mais aussi adaptée au mode de vie des nouveaux occupants d'Alger. Les édifices érigés se dotent d'un style néo-classique épuré, rompant avec les traditions architecturales de la médina, *« Les rues sont droites, les bâtiments sans balcons trop proéminents, sans auvents et autres saillies, en prévision d'éventuelles guérillas »*[176]. Il faut attendre l'avènement de la Belle Époque algéroise pour voir la considération et l'intégration de l'architecture locale dans la production coloniale. En effet, l'adoption de certaines dispositions techniques relatives aux conditions climatiques du pays, comme le cas des immeubles de rapports à cour et des galeries à arcades en bordures des grandes rues, ne sera pas en mesure de considérer la particularité de l'architecture précoloniale.[177] La maison mauresque à laquelle s'est référencié le génie, était vu comme une simple version de la maison romaine : *« Seule la religion de Mahomet a un peu modifié cette disposition en supprimant les jours extérieurs »*[178], renvoyant ainsi l'étude sur le terrain des archéologues et les référents Antiques.

Durant la Belle Époque Algéroise, l'affrontement des deux cultures (algérienne et française), générera une profusion architecturale motivée par l'afflux des architectures européennes, puis l'émergence d'une architecture algérienne puisant dans les répertoires de la colonie, pour drainer vers la fin de la Belle Époque, les prémices du modernisme, initiant l'Algérie au mouvement international.

I.4.2.1. Les modèles importés au début de la Belle Époque Algéroise :

Durant cette même période, la métropole connu un débat motivé d'une part par l'école des Beaux-arts de Paris promotrice de l'antiquité et de la renaissance , et les initiateurs de la réforme pédagogique et de l'intégration des nouveaux matériaux, notamment avec la fondation en 1865, de l'École centrale d'architecture (actuelle ESA),

[174] les travaux, n°834, 14 mai 1927, p 1.
[175] La construction lyonnaise, 36° année, 1er -16 Aout, 1er Septembre 1914, pp 171-172; La Gazette des archives, n°190-191, 2000, pp 187-204.
[176] D. Auzias, J-P. Labourdette, 2009, p 130.
[177] Voir sur ce sujet : N.Cherif, 2011.
[178] Rapport d'O. De Blinière, 6 octobre 1849, lre partie, AOM, Gouvernement général de l'Algérie, INI.

soutenue par Viollet-le-Duc et l'ingénieur Émile Trelat.[179] Ce même débat sera transposé au cadre de la colonie par le biais de ses architectes enseignants et praticiens, et ensuite par l'échange pédagogique exercé entre l'école des Beaux-arts de Paris et celle d'Alger.[180] Ainsi à l'architecture classicisante ou comme l'appelle François Béguin : style du « vainqueur », s'ajoutera de nouvelles formules, à savoir le style Beaux-arts et l'éclectisme.[181]

Le style Beaux-arts développé durant la Belle Époque algéroise, constitue une forme tardive de néoclassicisme, issue de l'enseignement de l'école des Beaux-arts de Paris, et promue par les architectes détenteurs du Grands Prix de Rome. Contrairement aux premières formules de néoclassicisme, académiques et rationnelles,[182] écourtées durant la première moitié du XIXe siècle, l'architecture Beaux-arts repose sur l'équilibre, la symétrie et la hiérarchisation des espaces. Ses façades sont souvent majestueuses et ornementées avec l'introduction de la polychromie. Les formes utilisées sont claires et la décoration classique utilisée (balustrades, statues, colonnes, guirlandes, pilastres) est plus prononcée et parfois exagérée, sans se soucier de respecter la codification des ordres gréco-romains (c'est précisément ce qui fait la différence avec le néoclassicisme de première heure). Selon Malik Chebahi : *« De toute la période de l'entre-deux-guerres, rares sont les expressions architecturales purement Beaux-arts, l'hôtel de ville dessiné par les frères Niermans (1934), fait figure d'exception »*.[183] **[Fig.15]**

Fig.15: l'Hôtel de ville (actuel siège de l'APN), bd Carnot, rue de Constantine, Alger (frères Niermans & J.-L.Ferlié, arch.)
Source: photo prise par l'auteur-2013.

Dans ses formes les plus poussées, la libre composition du style Beaux-arts donnera naissance à l'architecture éclectique: une solution de compromis entre la tradition et la modernité, prônée par les architectes de l'école des Beaux-arts de Paris, qui, en se référant à l'architecture classique (grecque, romaine, byzantine…etc.), produisent des formes nouvelles basées sur l'agencement d'une multiplicité d'éléments architectoniques apartenant à un ou à plusieurs répertoires.[184] Selon J.J.Deluz, cette

[179] J-J.Jordi (dir), 1999, p 17.
[180] Les premiers enseignants de l'école des Beaux-arts d'Alger, furent des métropolitains, majoritairement diplômés de l'école des Beaux-arts de Paris, qui avaient la mainmise sur les grands projets de la colonie, ce qui transposa les modèles parisiens au contexte d'Alger. Par la suite, la mise en place d'une bourse envoyant les meilleurs élèves-architectes poursuivre leurs études à Paris, renforcera ces échanges. M.Chebahi, 2013, pp 26-28, pp 39-42, pp 63-74.
[181] Voir à propos, J-B.Minnaert (dir), 2005.
[182] Le néo-classicisme académique et géométrisé, s'inspire directement des répertoires antiques, en reproduisant des copies conformes aux immeubles anciens. Tandis que l'approche rationnelle recherche dans l'éssence géométrique en offrant une réinterprétation des modèles antiques. Voir : J-Y.Antoine, [en ligne] : http://www.info.univ-tours.fr/-antoine/ p 4. Consulté le 12/03/2015.
[183] M.Chebahi, 2013, p 34.
[184] Voir sur ce sujet : J-P. Épron, 1997.

« architecture classisante d'appartenance européenne a été pendant soixante-dix ans l'architecture officielle de l'empire français en Algérie »[185].**[Fig.16, Fig.17 & Fig.18]**

Fig.16: la Banque d'Algérie (bd. Carnot) ; Fig.17 : le Théatre National Algérien (TNA d'Alger) ; Fig.18: immeuble rue Didouche Mourad . Source: photos prises par l'auteur-2013.

L'évolution des tendances Beaux-arts et éclectiques, autrement dit, de la réinvention des styles académiques, peut se confondre selon les définitions de J-M. Labordière, avec trois styles métropolitains : Le style haussmanien (1850-1870), dont les principaux signes sont : l'appareillage des façades en pièrre de taille, le traitement du socle en refends horizontaux, l'usage des balcons filants -posé sur consoles- annonçant le dernier niveau, l'élargissement des trumeaux et leurs usage pour le décor, l'évolution sur quatre ou cinq étages, et la signature des façades.[186] Le second style est qualifié de post-haussmannien (1870-1895), paru sous l'influence du rationnalisme de viollet-le-duc et se qualifie dans ses premiers temps par la simplécité des décors et la liaison entre la forme et la structure. Dès 1884, ce style se réferera aux repertoirs antiques, de renaissance..etc, et sera marqué par l'usage des Bow-window (en fer , en bois ou en brique, puis en brique et pièrre depuis 1893).[187] Le troisième style, dit dérniers feux haussmaniens (1895-1914) : marque la transition à l'art nouveau, le bow-window en pierre est sur toutes les façades, des consoles encadrent les fenêtres, les combles se développent formant d'étonnantes floraisons, les loggias prennent place entre deux bow-window, la structure horizontale et forte, et l'angle prenant de l'importance sera souvent arrondi et couronné d'un dôme.[188]

Durant le XIXe siècle, l'image de la France et de sa culture seront affichées en Algérie, aux bâtiments publics et aux immeubles d'habitation, dans le déni de l'ancienne ville et de son architecture. Malgré le soupesant d'intérêt pour la culture algéroise qui se développa progressivement à partir des années 1850, il fallut attendre l'avènement du XXe siècle, pour voir s'affirmer une architecture « contextualisée », tirant ses expressions de la culture algérienne.

[185] J-J.Deluz, 1988, p 30.
[186] J-M.Larbodiere, 2006, pp 15-45.
[187] Ibidem.
[188] Ibidem.

I.4.2.2. L'émergence d'une architecture « contextualisée » :

Quand, au début du XXe siècle, l'éclectisme se trouve rivalisé par l'art nouveau en métropole, Alger verra l'introduction d'un nouveau style puisant dans les répertoires précoloniaux de l'Algérie. Certains l'affilient au mouvement orientaliste[189], d'autre l'insèrent dans la tendance éclectique au références historicistes arabo-musulmanes. Cette nouvelle tendance qualifiée souvent de néo-mauresque, se manifestera au début de la Belle Époque Algéroise : dans le projet de façade de Ravoisier pour la cathédrale St-Philippe (1856), et dans les multiples villas d'El Biar et de Mustapha Supérieurs, construites dans les années 1870 par l'architecte Bucknall au profit des hiverneurs anglais.[190] Mais elle ne sera considérée comme style d'état qu'au début du XXe siècle, grâce aux circulaires de (1904, 1906) du gouverneur général Charles-Célestin Jonnart (1857-1927), recommandant aux architectes de se référer à l'architecture locale dans la conception des édifices publics.[191] **[Fig.19, Fig.20 & Fig.21]**

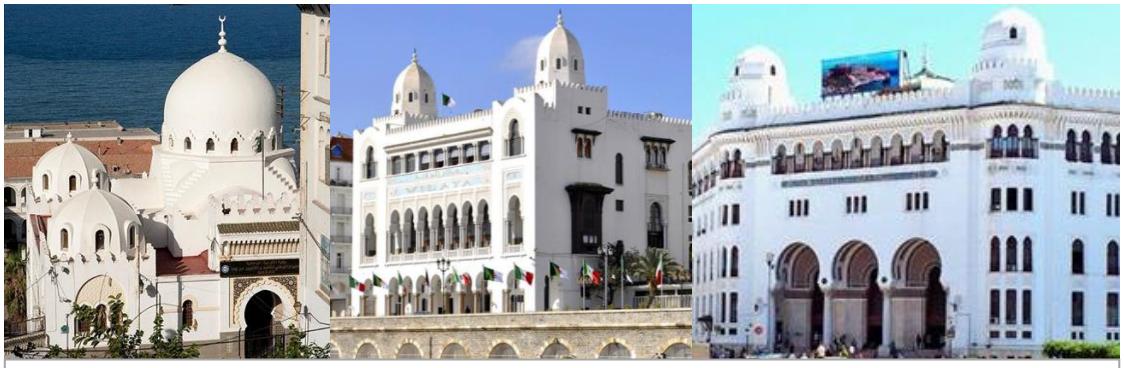

Fig.19: la Médersa d'Alger ; Fig.20 : la Préfecture; Fig.21 : l'Hôtel des Postes . Source: http://alger-roi.fr.

Il faut toutefois rappeler que ce regain d'intérêt envers la culture précoloniale, fut encouragé par les explorations portées sur l'art arabe et l'action des communautés scientifiques d'une part, et l'obtention du détachement et de l'autonomie financière qui s'accompagneront de la volonté de forger une identité propre à l'Algérie et distincte de celle de la métropole d'autre part. Selon Xavier Malverti, l'orientalisme fut une manifestation du refus qu'Alger ne devienne, qu'une laide préfecture française au couleurs Hausmannièns.[192] Il est considéré comme une démarche intelligente qui servira la politique de réconciliation insufflée par Napoléon III, en prononçant le début d'une grande histoire de métissage culturel. D'autre part, il contribuera à sauvegarder l'attrait pittoresque des villes algériennes et au maintien de l'afflux touristique nécessaire à la fondation de la colonie civile.

Hormis ces motivations politiques, ce mouvement né d'un moment où l'architecture était soumise aux diverses discussions d'écoles autour des choix architecturaux et des répertoires à déployer pour les nouvelles conceptions. Un débat, qui s'étendra au-delà des écoles et sociétés d'architecture métropolitaines, mené entre

[189] L'orientalisme émerge en Europe à la fin du 17e siècle et au 18e siècle, en puisant des architectures chinoise et indiennes, avant de s'initier au monde arabe et à l'architecture du moyen orient durant le XIXe et XXe siècles.
[190] Voir N.Oulebsir et Myriam Bacha (dir.), 2011
[191] N.Oulebsir, 2004, pp 233-259.
[192] X.Malverti, 1999, pp108-116.

les défenseurs du classicisme et les promoteurs du renouveau ou entre les architectes et les ingénieurs, pour devenir l'apanage des pionniers de l'idéologie européenne, qui se plaignent de la monotonie des villes et réclament la fusion entre utilité et agrément, fonction et ornementation. Sur ces débats, Michel Ragon rapporte deux point de vue, celui de Hegel : *« l'architecture ne tire pas sa beauté de son utilité. Un édifice porte en lui-même sa signification, au lieu de la tirer d'un besoin extérieur »*[193], et celui de Fourier : *« le beau n'est pas plus couteux que le laide (…) d'où vient donc que le bon sens, qu'on trouve dans chaque individu, pour l'ornement d'une demeure particulière, ne se rencontre pas chez nos architectes pour l'ornement des demeures collectives appelées villes…? »*[194]. L'auteur s'alignant à ces approches promotrices de l'esthétique, affirme que : *« si un instrument efficace n'est pas forcément beau, un objet d'art n'est pas forcément utile »*.[195] Ce débat entre l'art et la fonction, l'utile et le beaux, fut à l'origine du foisonnement architectural de la Belle Epoque. Le néo-classicisme répondu dans les villes haussmanniennes, cohabitera avec l'éclectisme, l'art nouveau, et l'« orientalisme ».

Un autre débat relatif à la filiation de l'art « oriental » jaillit également en métropole : l'école du Louvre qui disposait un enseignement orientaliste, estime que l'art musulman ne peut provenir que d'orient. En opposition, Georges Marçais familier avec le contexte algérien, prouvera par ses multiples travaux, l'existence d'un art musulman en occident, en Espagne et en Sicile, comme au Maghreb. Cette nouvelle vision sera aisément appropriée grâce au rapprochement effectué entre les cultures des deux rives de la méditerranée. La filiation de l'Andalousie alimentera la production architecturale destinée aux algériens qu'aux artistes et industriels français.[196] En effet, cette nouvelle formule, sera très tôt adoptée par de nombreux architectes. En Algérie, elle fut appliquée en premier lieu sur les écoles et les médersas[197] (dont les médersas d'Alger et de Tlemcen (H.Petit), et celle de Constantine (A.Ballu)), pour se généraliser à l'ensemble des édifices publics, et à certains immeubles d'habitation.[198] **[Fig.22]**

Fig.22: Immeuble d'angle, rue Franklin Roosevelt. Source: http://alger-roi.fr.

La France aura aussi ses propres expériences en ce style : ce fut d'abord la réinterprétation de l'architecture musulmane de l'orient (Égypte, Syrie...etc.), puis celle

[193] M. Ragon, 1986, p 16
[194] Ibid, p 71.
[195] Ibid, p 16.
[196] J-B.Minnaert (dir), 2005, p 71.
[197] Devenues laïque depuis 1902, à la suite d'une dépêche du ministre de l'instruction publique et des beaux-arts, alliant modernité et tradition, visant l'adaptation de l'enseignement religieux musulman à l'enseignement républicain français. Voir N.Oulebsir, 2000, p 114 ; B-M. Horra, 2015.
[198] Sue les immeubles de rapport de style néo-mauresque, voir : R. Ouldali-Hammoudi, 2014.

de l'occident musulman et de l'Afrique du nord, au début du XXe siècle et vers les années 1930. Parmi les témoins de l'expérience du néo-mauresque en France : la grande mosquée de Paris (rue Daubenton), inaugurée en 1926, et l'Hôpital franco-musulman (actuellement Hôpital Avicenne), ouvert en 1935 à Bobigny.

Ce style se développera très rapidement pour se propager au Maroc sous l'impulsion de Lyautey et en Tunisie, avant de s'épuiser à la fin de la Belle Époque Algéroise avec l'avènement du modernisme, où il sera ardemment critiqué à cause de l'usage répétitif, voire abusif, des motifs mauresques.[199] Néanmoins, ce courant aura un second souffle dans les années 1930 grâce à une génération d'architectes (pieds noirs), adeptes de Perret et de le Corbusier appelés aussi « les Algérianistes »[200] qui œuvrèrent beaucoup pour la conservation du site d'Alger et la diffusion de l'architecture arabo-musulmane à l'ère du Modernisme.[201] Ce groupe fut en majorité composé de diplômés de l'école des Beaux-arts d'Alger, élèves de Gabriel Darbeda et de Léon Claro, comme Marcel Lathuilliére (1903-1984), Xavier Salvador (1898-1967),Jacques Guiauchain et autres, adoptant des expressions de modernité tempérée ou de classicisme moderne.[202] Au congrès de l'Urbanisme aux colonies et dans les pays tropicaux de 1931 , Henri Prost, émet ces vœux : *« que tout pastiche d'architecture des temps passés soit évité », « qu'il soit fait appel aux arts indigènes dans la plus large mesure pour la décoration des villes »*[203], en promouvant ainsi, l'approche culturaliste de l'urbanisme.

I.4.2.3. Le renouveau de l'architecture et les prémices du modernisme :

Durant les dernières années du XIXe siècle, la métropole et sa colonie virent apparaitre une nouvelle tendance architecturale, nottement dans les immeubles de rapport **[Fig.23]**, voulant adapter la structure à la fonction tout en exprimant une liberté de gestes et formes, et une extravagance décorative. Cette tendance, nommée style Art nouveau, porte l'afirmation de la modernité et le rejet de l'académisme lié aux styles anciens, et à la standardisation industrielle (recherche du rapport entre architecture et artisanat, à la suite du mouvement arts and crafts en angleterre à la fin du XIXe siècle, prôné par J.Ruskin, C.R.Mack intosh). Il se développera en Europe entre 1892 et 1915, et se caractérisera d'une manière générale par : l'emploi de matériaux nouveaux comme

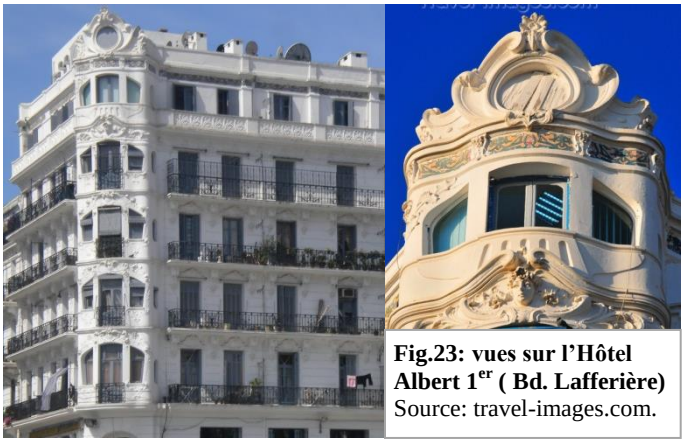

Fig.23: vues sur l'Hôtel Albert 1er (Bd. Lafferière)
Source: travel-images.com.

[199] Voir à propos: M.Bacha (dir.), 2011
[200] A.Picard, 1994, pp 121-136.
[201] S.Burth-Levetto, 1994, pp 137-152.
[202] M.Chebahi, 2013, pp 29-34.
[203] Voir, C.Jelidi, 2009

le fer et le verre, l'usage des formes en arabesques, l'assymetrie et l'usage décoratif de la peinture, répétition des motifs, ainsi que l'usage des courbes et du repertoire végétal.

Ce style aura diverses traductions : curviligne (style nouille) : organique, inspirée de la nature, et promu par V.Horta, puis A.Gaudi, dont la reflexion sera centrée sur la structure avant de procédé à la décoration. Il se présentera également sous une approche rectiligne : géométrie abstraite privilégiant la fonctionnalité, fait de lignes droites et de murs lisses, avec une décoration limitée rappelant le néo-classicisme géométrique…etc. promu par J.Hoffman et O.Wagner.[204]

Si les défenseurs de l'ornement avaient eu gain de force à travers l'usage de l'art nouveau et de l'éclectisme métropolitain auxquels va concourir le néo-mauresque en Algérie, les années 1920 témoignent d'une tendance vers le rationnel et l'épuré. En effet, Alger était habitué, à l'usage de l'ornement, notamment au début de la Belle Époque : l'art et l'esthétique, constituaient le langage qui permettait la distinction des architectes, au sein du paysage haussmannien régulier et continu. Ces expressions relevaient d'une manne d'ouvriers (sculpteurs, artistes peintres, constructeurs, menuisiers…etc.) mais également, d'un grand budget. Alors que l'état essaye de minimiser ses frais, l'idée de construire une ville européenne « bourgeoise », s'estampa peu à peu, avec la nécessité d'extension, et l'émergence du modernisme. D'autre part, l'avènement des techniques d'industrialisation, et leurs associations à la construction grâce aux ingénieurs, se trouvaient servir les besoins d'économie et de rapidité, du gouvernement. Ce contexte, engendra Le passage d'une architecture de « peau » prévalant l'apparence et la façade, à une architecture fonctionnelle, où le décor occupe une place secondaire.[205]

Mais avant de renoncer à l'ornement, les architectes rechercheront un terrain d'entente entre le classicisme épuisé et le modernisme affluant, ce qui motivera l'introduction de l'art déco à Alger. Il est à noter que ce nouveau style, ayant pour mission le renouvellement de l'architecture, s'est introduit dès 1915 en métropole comme avatar du style Louis XVI, succédant à l'art nouveau. Mais il n'aura son triomphe qu'avec l'Exposition internationale des arts décoratifs de 1925 à Paris, où il franchira l'Europe pour se répondre en Amérique.[206]

Contrairement aux formules précédentes, l'art déco n'est pas fidèle aux répertoires historiques, mais fait appel à des références profondément transformées, en se débarrassant de tout décor superflu au profit de la géométrie et des formes simples. Il fut également, la scène d'expression des ingénieurs, introduisant les nouvelles techniques et les matériaux de l'industrialisation tel que le Béton armé. Ce style se caractérise d'une manière générale par : l'élargissement des baies, l'expression de la structure, le dépouillement des façades, une décoration sobres, simples et géométriques cantonnées à un endroit précis de la façade, l'usage fréquent des colonnes et des

[204] J-M.Larbodiere, op.cit, pp 18-20
[205] Voir, J-M.Leniaud, 2014.
[206] La Gazette des archives, n° 190-191, 2000, pp 187-204

vasques de fleurs en soutien de balcons ou au fronton des fenêtres, l'emploi de fenêtres avec des frontons géométriques de formes diverses, et des ferronneries de representation florale, ainsi que l'usage des bas-reliefs classicisants ou abstraits (zigzag, cercles chevauchant..etc).[207] Dans le paysage Algérois, ce style n'a pas pu remplacer les tendances classicisantes des bâtiments publics, mais il a eu sa place dans la construction privée – Hôtels et immeubles de rapports-, pour introduire à la fin de la Belle Époque Algéroise, le mouvement moderne.[208] **[Fig.24]**

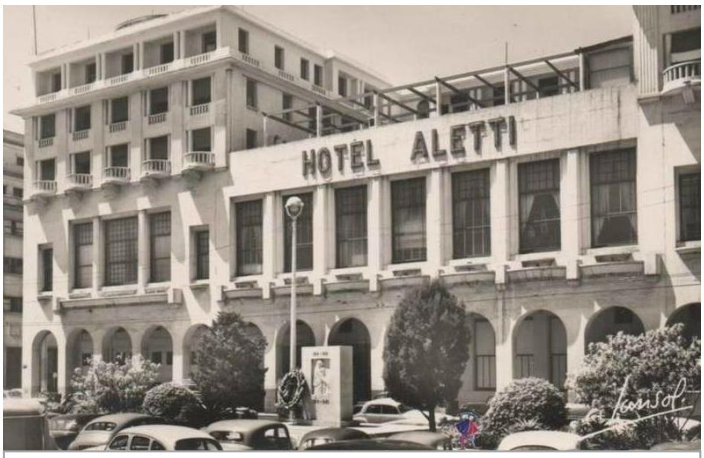

Fig.24: l'Hôtel Aletti – Alger. Source: http://alger-rois.fr.

La célébration en 1930 du centenaire de la conquête marquant la fin de la Belle Époque algéroise, occasionnera le lancement de grands travaux, permettant l'expérimentation des théories du modernisme. Ce courant international, s'infiltre à Alger sous l'impulsion des idées d'Auguste Perret (1874-1954) et de le Corbusier (1887-1965), et aura ses échos dans les expositions internationales d'urbanisme et d'architecture organisées à Alger en 1933 et 1936, grâce aux concours de la société des architectes modernes et l'association des amis d'Alger, inscrivant ainsi la ville dans une nouvelle ère.[209]

Le modernisme qui se répond à la même période en métropole, s'inscrit en continuité de l'art déco pour parer au pastiche ornementale et promouvoir l'usage des matériaux modernes comme l'acier, le verre et le béton. Néanmoins, la version algéroise, comme le souligne un grand nombre de chercheurs, laisse identifier certaines particularités. L'architecture moderne algéroise est certes influencée par le modernisme classique métropolitain, mais elle ne se limitera pas à la réinterprétation des vocables esthétiques, elle ira rechercher dans l'architecture arabo-mauresque, les logiques et les principes d'organisation, de répartition et de composition géométrique pour produire une architecture adaptée au contexte, aux idéologies et aux modes de vie de l'époque.[210]

Cette approche se développera parallèlement au Maroc et en Tunisie, et aura de multiples échos en métropole, notamment à travers les revues d'architecture comme la « Construction Moderne » et l'« Architecture d'Aujourd'hui ». Parmi les édifices les plus représentatifs de cette tendance à Alger : l'immeuble du gouvernement général (Jacques Guiauchain et l'entreprise Perret), la maison de l'agriculture (actuellement

[207] J-M.Larbodiere, op.cit, pp 18-24.
[208] Voir, C.Ghalia, 2012
[209] Voir N.Stambouli, 2015.
[210] Voir sur ce sujet : C.Jelidi, 2009 ; F.Choay, 1970 ; J-B.Minnaert (dir), 2005.

ministère de l'Agriculture, J. Guiauchain, 1933), la maison de l'étudiant (Charles Montaland), de nombreux hôpitaux réalisés par Xavier Salvador, plusieurs réalisations de Paul Guion, et plus tard dans la seconde moitié du XXe siècle, les réalisations de Fernand Pouillon comme la Cité Diar El- Mahçoul.[211]

I.4.2.4. La composition générale des façades de la Belle Époque Algéroise :

Durant la période d'établissement de la colonie (1830-1850), l'architecture des immeubles français, était associée à un certain niveau d'ornement, qui permettait d'afficher le savoir faire européen à travers un répertoire classicisant, représenté dans les moulures ou sculpture des encadrements (de porte et/ou de fenêtre), des corniches ou des bandeaux traversant la façade. Ces premières expressions décoratives permettaient également de distinguer les édifices publics et les demeures de notables (richement ornées), des maisons à loyer ou celle appartenant à la classe moyenne. Avec l'avènement de la Belle Époque algéroise marquée par l'évolution des techniques et des matériaux de construction, la profusion architectuale et l'émergeance d'une classe bourgeoise concentrée autours des grandes artères de la ville, l'expression du décors sera plus prononcée. Les façades seront embellies et seront dotées de saillies, permises désormais, grâce à l'évolution des règlements, l'élargissement des voies et le reflux progressif des militaires.[212]

L'arrêté de l'intendant civil du 8 octobre 1832 rendant applicables en Algérie, les règlements de voirie de la métropole, impliquait entre autre l'application de l'ordonnance royale du 14 décembre 1823, portant la règlementation des saillies. Selon cette ordonnance, les rues de 8m de largeur, pouvaient profiter de l'usage des saillies (pilastres et colonnes en pierre) dont la profondeur est fixée à 4cm, ou de petits balcons dont la saillie ne dépasse pas 22cm ; en revanche en bordure des voies de plus de 10m de largeur les saillies pouvaient atteindre 80cm. En 1882, une nouvelle loi , augmente les saillies à 0.5m à partir d'une hauteur de 5,75m du trottoir pour les rues de 8m de largeur, tout en permettant l'établissement des saillies de 22cm à partir de 2,60 au-dessus du trottoir. Ces mesures seront encore rehaussées avec le règlement de voirie établie pour la ville d'Alger en 1895, admettant l'établissement de balcon de 80cm de saillie à partir de 4,30m du sol, en bordure des voies de 8m de largeur. Ces dispositifs vont s'appliquer aux nouvelles constructions comme aux anciennes, pour donner une certaine uniformité aux façades urbaines d'Alger.

Annexe C

Sur le plan de l'esthétique, les immeubles de l'ère historicistes (néo-classiques puis éclectiques), obéissent à la répartition tripartite de la façade. Ceux construits au début du XIXe siècle sont traversés par une simple corniche filante constituant un bandeau. Ce traitement à l'horizontalité s'accentuera à la Belle Époque algéroise, notamment avec l'apparition de grands balcons filants au-dessus de la corniche.[213] Ces bandeaux ou corniches filantes, seront fréquemment utilisées au niveau des fenêtres à

[211] J-B.Minnaert (dir), 2005, p 110, p 111.
[212] R.Ouahes, 2006, p 482 ; A.Hadjilah, 2014, p 75.
[213] J-B.Minnaert (dir), op.cit, p 110, p 111.

allège haute du premier étage, et parfois, au niveau de celles du second étage, en double ligne : la première à hauteur du plancher, et la seconde à hauteur d'appuis. A. Hadjilah, lors de son investigation a relevé trois typologies de bandeaux : les bandeaux simples, plats et peu saillants, caractérisant les immeubles de la période d'établissement (avant 1850), les bandeaux moulurés et décorés de denticules dans leur partie inférieurs, et les bandeaux présentant une succession de moulures plates et rondes, utilisés dans les anciens et les nouveaux immeubles, au-dessus de la rangée de consoles et /ou comme liaison horizontale entre les baies. L'encadrement des baies, se fait souvent par des moulures et chambranles circonscrivant des surfaces au-dessus des linteaux, ornées par des frises florales, des tables ou par un traitement en clés de voûte avec un agencement de refend. Ce dernier est aussi utilisé pour le traitement des angles, des soubassements, et des nus des façades.[214]

Une autre empreinte du début de la Belle Époque Algéroise, demeure dans l'introduction du Bow-window ou oriel, autorisé par le règlement de 1882 et répandu dès 1885. Ces éléments ne devaient prendre essence qu'à partir du bel étage, pour aboutir en corniche, les saillies étaient limitées à quarante centimètre et devaient être démontables (construits en simple armature en fer, ou en bois). En 1893, un nouveau règlement admet leurs construction en dur : brique et très vite en pierre de taille. Avec l'adoption du règlement de 1902, la hauteur des constructions sera augmentée, le bow-window et les rotondes d'angle, qui devaient s'arrêtés à la corniche peuvent aller plus haut, pour s'épanouir en clochetons, pavillons, lanternons, et autres frontons. Les saillies peuvent désormais atteindre 1.20m (au lieu de 40 cm). Le nombre d'étage sera augmenté, et le bel étage (étage noble) se déplacera pour rejoindre les derniers niveaux grâce à l'introduction entre autre des ascenseurs.[215]

Annexe C

Les saillies d'importantes dimensions reposent sur des corbeaux ou des consoles. Ces derniers sont de formes variées : les consoles simples, en « S » ou « S inversé », sans ornement, ressemblent à celles utilisées à Paris, dans l'artère de Rivoli, souvent citée en références pour décrire l'aspect des rues d'Alger. Les consoles ornées sont construites en fonte (d'une forme simple constituée de deux enroulements, ou ornée de feuillage et fixé sur une pièce en maçonnerie moulurée), ou en pierre naturelle ou factice, ornées de bossages, glyphes, palmettes, cordons, et autres ornement, ou sous forme de cariatides et atlantes soutenant les balcons.[216]

L'évolution des règlements, donnera plus de liberté aux compositions du début du XXe siècle : avec l'avènement du style néo-mauresque, apparaissent l'usage des minarets et des coupoles pour des édifices non cultuels. Le répertoire classique sera concouru par des emprunts aux éléments de l'architecture locale et régionale arabo-islamique imprégnée d'influences ottomanes, andalouses et même orientales : arcs polylobés ou outrepassés, décors de stuc formant stalactites, entrelacs, zelliges...etc.

[214] A.Hadjilah, 2014, p 121, p 127.
[215] J.M.Larbodière, 2006, p 102, p 104.
[216] A.Hadjilah, op.cit, pp 128-131.

Les figures, les cariatides et les décors animaliers, seront abandonnés au profit de la géométrie et du décor floral.[217]

L'usage superflu du répertoire néo-mauresque, engendrera de multiples critiques, ce qui poussera les précurseurs de l'architecture moderne à s'exprimer par leurs nouvelles constructions en style art nouveau puis art déco, qui constituaient de véritables intermèdes à l'éclectisme étouffant.[218] Les éléments ornementaux et décoratifs se libèrent peu à peu des références historiques, au profit des formes géométrisées et épurées, et les décors et sculptures vont traduire la fonction de l'édifice. Les baies seront plus élargies et auront une variété de forme grâce au progrès industriel. Avec l'avènement du modernisme à la fin de la Belle Époque Algéroise, les formes seront plus abstraites, les toits plats et les surfaces vitrées seront plus vastes, faisant recours aux standards et éléments de l'industrie, tandis que l'organisation tripartite sera progressivement abandonnée au profit d'une liberté de composition.[219]

La couleur aura aussi sa place dans la profusion architecturale de la Belle Époque Algéroise. Avant, le vert des contrevents et le rouge des tuiles étaient prédominants.[220] Au début de la seconde moitié du XIXe siècle, le jaune paille, sera déployé dans le badigeonnage des galeries à arcades.[221] Mais ce n'est qu'à la fin du XIXe siècle, coïncidant avec l'avènement du style néo-mauresque, que la couleur va proliférer, les décors vont devenir polychromes, grâce à l'usage du Zellige et fresques à l'intérieur comme à l'extérieur des immeubles. Cette palette de couleur s'épuisera progressivement avec l'avènement du modernisme promoteur des surfaces blanches et des parois nues, où la couleur et la texture des matériaux s'expriment en façade.

I.4.2.5. De nouveaux procédés de construction :

En 1844, le colonel Charon, alors directeur du génie en Algérie, prescrit aux nouvelles constructions en raison du risque sismique, l'option pour des bâtiments peu élevés, des sous-sols en voûtes, et un système de jonction entre les différentes constructions sous forme d'arcades. Ce dispositif fut allié de 1850 à 1915 au système de « maçonnerie continue » qui s'offre en deux typologies : la maçonnerie simple, en pierre ou en brique, utilisée pour l'appareillage des murs et piliers. Et la maçonnerie mixte se référant au procédé ottoman, utilisés pour les murs de refend de façade et parfois constituant des piliers, elle est composée de pierres grossièrement taillées (bleue ou de tuf), et de briques liées avec des mortiers de terre et de chaux ou de ciment (à partir de 1885). La Brique fut utilisée au niveau des jonctions avec les planchers, au niveau des arcs de décharges, des linteaux, des appuis de fenêtres et pour combler les interstices générées par l'irrégularité de la pierre.[222]

[217] Voir sur ce sujet, C. JELIDI , 2009.
[218] S.Giedion, 1978, p 31
[219] C.Moley, 1999, p 20
[220] L.Claro, 1938, p.27 ; A.Hadjilah, 2014, p 120
[221] R.Lespès, 1935, en Note n°1 de l'auteur., p.244
[222] A.Hadjilah,op.cit, pp 137-139 ; S.Chergui, 2011, p 221

Les sous-sols sont répandus dans les immeubles du XIX et XXe siècles. Ils sont parfois recouverts de voûtes en berceau usitées à Marseille durant la première moitié du XIXe siècle, ou d'un plancher à voûtains constitué de poutrelles metalliques dites en double « T », sur lesquelles s'appuient les voûtains (d'une corde d'environ 80cm et d'une flèche d'approximativement 12cm), constitués généralement de 8 briques creuses à trois trous, posées à plat et mesurant 10 cm de largeur, 20cm de longueur et 5cm d'épaisseur. Sur l'intrados des voûtains sont cloutés sur une ossature en bois des lattes en bois de 2cm de largeur et espacées de 1cm, recevant une couche de plâtre. Les planchers à voûtains ou ceux en bois, seront aussi utilisés pour les niveaux intermédiaire et les terrasses.[223]

Durant la Belle Époque Algéroise, de nouveaux procédés de construction métropolitaine furent adoptés en Algérie : la création de décors de façades à base de ciment dit de la Valentine déployé à Marseille (en imitation de la pierre sculptée) constituera une solution économique pour l'embellissement des constructions d'Alger.[224] De même, les Ciel-ouverts répondus également à Marseille durant la première moitié du XIXe siècle, ne tarderont pas à s'introduire à Alger. Ces verrières de formes variées, seront introduites au-dessus des cages d'escalier, des cours et passages intérieures pour permettre la pénétration de la lumière naturelle. Elles sont souvent à deux ou plusieurs plans inclinés, montés sur une sorte de dôme de base circulaire ou ovoïdale constitués d'une ossature en fer ou en bois, et vitrés par des carreaux à verre double, recouvert les uns sur les autres sur une surface de 10 cm de largeur afin de garantir l'imperméabilité.[225]

Avec l'introduction du béton armé dès 1915[226] dans la construction Algéroise, un nouveau type de plancher sera utilisé : reposant sur des poutrelles metalliques espacées d'environ 80cm et hourdis en béton armé translucide, ce procédé sera répondu à la fin des années 1920 grâce à l'Ets Alexandre Martin chargée de distribuer à Alger le produit « Astoria Bloch » de la manufacture Lambert Frères & Cie. Un produit qui sera utilisé par de nombreux architectes, dont Charles Rosazza, pour l'immeuble 8 de la rue Bâb Azoun, et peut être perceptible dans les sols des galeries à arcades, conférant un éclairage naturel au sous-sol.[227]

Dans le même contexte d'échange de techniques, la décision ministérielle du 27 avril 1857, introduit « l'architecture extensible » en Algérie, où elle fut très tôt appliquée aux églises. Son principe consiste à élever un bâtiment de corpulence suffisante pour l'exercice du culte, en ménageant dans sa structure des moyens d'extension pour les années à venir.[228]Il faut tout de même noter, qu'au sein de ses influences métropolitaines, certains procédés propres à l'Algérie sont observés, à

[223] A.Hadjilah, op.cit, pp140-141.
[224] C. Desprez, 1864, pp 20-21; A.Hadjilah, op.cit, p74.
[225] Leroy, 1989, p 88 ; A.Hadjilah,op.cit, p 146.
[226] Voir à ce sujet : N. Cherif, 2011.
[227]A.Hadjilah, op.cit, pp 141-142
[228] Voir à propos: J-B.Minnaert (dir), 2005.

l'image des volées d'escaliers montés sur des voûtes Sarasines (voûtes hélicoïdales en briques sans intervention d'armatures en fer).[229]

I.4.2.6. Les matériaux en usage durant la Belle Époque Algéroise :

L'industrialisation de l'architecture et l'évolution des procédés constructifs, offriront une large gamme de matériaux aux constructeurs du XIXe et XXe siècles. Pour Alger, le remploie des matériaux, récupérés des anciennes bâtisses démolies lors de la conquête, se poursuivra durant les premières années de la Belle Époque Algéroise, notamment dans les édifices du front de mer et ceux réédifiés à l'emplacement des premières réalisations coloniales. En dehors de ces remplois, les matériaux locaux (bois, terre, pierre…etc.) seront également en usage en compagnie des matériaux importés, préfabriqués en bois puis rapidement en métal, avant l'emploi du béton armé.

La pierre et la brique se comptent parmi les matériaux les plus consommés durant cette époque. Parmi ceux produits localement il faux citer :

La pierre bleue : calcaire cipolin provenant du massif de la Bouzaréah (des vallons des versants de oued M'ghasal au nord de Bâb el oued), et de la pointe Pescade au bord du littoral. Elle est utilisée durant la période ottomane pour la construction des murs en moellon et l'empierrement des rues souvent liées par un mortier de chaux. Durant la période colonial, elle gardera le même usage : composition des murs de refends et de façades, empierrement des chaussées et parfois comme pavement de sol des galeries à arcades.[230]

Le Tuffeau, appelé communément Tuf : pierre tendre, provenant du ravin de oued Knis (au sud de Bâb Azoun), utilisé durant la période ottomane sous forme de moellon constituant les soubassements des murs. Dans les constructions européennes, il aura les mêmes emplois que la pierre bleue, sauf qu'en raison de sa fragilité et de sa lente durée de durcissement, il sera utilisé dans le pavage des rues secondaires moins fréquentées.[231] Un autre type de pierre était en usage à Alger, il s'agit de la pierre de taille blanche : provenant de Fontvieille (de couleur jaune paille, d'un grain fin, pleine sans cavités) et de Castelet (blanche, plus dure, et de pores plus serrés), elle est également importée de Cassis (grain serrés comportant une grande quantité de coquillage fossilisés). Cette pierre blanche est souvent utilisée en placage de 15cm d'épaisseur.[232]

La brique : fabriquée à base d'argile, à partir des gisements de terre environnants la ville, notamment dans le vallon de oued m'ghasal. Employée durant la période ottomane sous variables dimensions : 22 à 30 cm de longueur, 11 à 14 cm de largeur, et 3 à 4 cm d'épaisseur. Les mêmes dimensions seront retrouvées dans les constructions

[229] Voir à ce sujet : N. Cherif, 2011.
[230] R.Lespès, 1935, p 56 ; A.Hadjilah, op.cit, p 133
[231] R.Lespès, op.cit, p 55 ; A.Hadjilah, op.cit, p 119
[232] R.Lespès, op.cit, p56, p 249 ; Leroy, 1989, pp 20-21

européennes (les recherches n'indiquent pas leurs provenance, il peut s'agir de nouvelles fabrications ou d'un réemploi).[233]

D'autres matériaux furent importés de Marseille dès 1833, pour subvenir aux besoins de la construction européenne, parmi les plus consommés : le fer en barre, le plâtre, les briques, le bois scié utilisé dans la construction des escaliers et des planchers, et la tuile plates à triple emboîtement. Il faut noter que cette dernière fut fabriquée à Alger dès 1850, avec l'installation de la firme de Frédéric Altairac à maison carré.[234] Si l'emploi de la pierre et de la brique domine le marché de la construction à la Belle Époque Algéroise, l'usage du bois sera moins fréquent, notamment après les incendies de pointe-à-pitre (1871) et du Fort-de-France (1890) en métropole, et celui de la Djenina (1844). Parallèlement, l'évolution de la sidérurgie va mettre en disponibilité des architectes et constructeurs, un large corpus de métaux, en mesure de substituer à l'usage du bois.[235] La fonte et le fer furent les premiers à être adoptés par les constructeurs, ils seront employés dans les charpentes, les planchers et les escaliers. Par la suite, la baisse du prix de l'acier, grâce aux procédés Bessemer (1856), Martin (1864) et Thomas (1876), l'introduira comme matériau de fonction porteuse.[236] L'ossature métallique avec remplissage de briques se répandra rapidement.[237] Entre 1920 et 1935, de nombreux immeubles métalliques sont construits à Alger. L'office technique pour l'utilisation de l'acier (OTUA) soutient l'expérience et publie en 1930 une revue sur les nouveaux immeubles d'Alger.[238]

Le métal aura également d'autre usage à Alger : Les colonnes en fonte importées sont largement utilisées pour supporter les galeries et vérandas ; les ardoises métalliques et la tôle ondulée se répandent sur les couvertures, et dès 1915, il s'alliera au béton, pour constituer l'armature des nouvelles constructions. [239] Si l'architecture métallique se propagera rapidement en France et ses colonies, ce fut entre autre, grâce à son infiltration au sein de l'enseignement des Beaux-arts, contrairement au béton qui sera rejeté par l'enseignement classique académique. Au début de la Belle Époque L'expérimentation du béton relèvera des ingénieurs ou des entrepreneurs tels que F. Hennebique, F. Coignet, Monier…etc. Certains d'entre eux déposeront vers la fin du XIXe siècle des brevets de construction utilisant le ciment ou le béton.[240]

Le ciment en tant que liant était utilisé depuis l'antiquité et aura une évolution significative à l'âge industriel, mais il n'aura sa valeur absolu qu'au début de la seconde moitié du XIXe siècle, ou il sera associé au métal pour devenir, ciment armé ou béton armé. Il sera apprécié par les ingénieurs puis les architectes pour ses nombreuses qualités : Anatole de Baudot qui avait publié en 1904 « l'architecture et le ciment armé », déclare en 1905 que, *« contrairement à ce qui se passe pour le fer dans lequel les*

[233] S.Chergui, 2011, p 230, p 232.
[234] A.Hadjilh, 2014, p 136
[235] Institut national du patrimoine (France), 17-19 septembre 2003.
[236] J-J.Jordi (dir), 1999, p 18
[237] N.Oulebsir, 2010, p 5
[238] A.Picard, 1994, pp 121-136.
[239] N.Oulebsir, op cit, p 5.
[240] Ibidem.

croisements ou assemblages sont toujours des points faibles, il résulte de son mode d'exécution […] que le croisement des armatures constitue au contraire un point fort »[241]. L'usage du béton, changera les rapports entre la structure et l'enveloppe architecturale, les bâtiments deviennent plus vastes, plus élevés et les structures porteuses intérieures s'espaceront, ce qui se répercutera sur le coût des constructions, de plus en plus réduit. Il faut tout de même signaler, que malgré son usage durant la Belle Époque Algéroise, le béton sera rarement laissé brut, il fut souvent recouvert par la céramique, la brique, la pierre artificielle, la terre cuite ou par le stuc lisse, jusqu'à l'avènement du modernisme prôné par Auguste Perret (1874-1954), et le Corbusier (1887-1965), où il se manifestera en façade sans revêtement supplémentaire.[242]

CONCLUSION I :

La Belle Époque Algéroise est une période englobant des phases et des faits majeurs relatifs à l'évolution et la transformation de la ville d'Alger. Comprise entre la seconde moitié du XIXe siècle et la veille de la seconde guerre mondiale, cette ère d'affirmation de l'état civil de l'Algérie, est venue compléter et/ou révolutionner certaines démarches coloniales relatives à la gestion du territoire et de son peuple. Sur le plan économique, elle est le témoin d'une certaine indépendance budgétaire et d'une autonomie financière par rapport à la métropole. Pour l'architecture, elle fut le foyer d'un exercice intense des professionnels de la construction, particulièrement les architectes, qui gardèrent des liens avec l'école des Beaux-arts de Paris, en essayant de transposer les théories occidentales sur le sol Algérois et Algérien à une plus grande échelle , et en s'imprégnant des principes et des traits de l'architecture locale.

Entre 1830 et 1850, un nouvel urbanisme militaire, régulateur et fonctionnel, émerge à Alger, mais vu l'insuffisance des crédits du ministère de la Guerre et l'incertitude sur le devenir de la colonie, il n'aura son éloge qu'à la Belle Époque algéroise. Les travaux qui se limitaient à l'amélioration des mouillages, l'élargissement des ports et des voiries, vont avoir une autre échelle. La ville s'étendra au-delà de ses enceintes, drainant l'urbanisation aux faubourgs de Bâb el oued et Bâb Azoun, en formant de nouveaux quartiers s'organisant à chaque fois autour d'un nouveau centre : ce fut d'abord la place de la république, puis vers le sud la place Bugeaud, pour aboutir au boulevard de Laferrière construit sur les traces du rempart français. Les interventions urbaines telles décrites par Pettroccioli (1993),passeront d'un réseau de rues complexe et hiérarchisé au plan homogène de lotissement.[243]

La gestion de l'espace et l'entretien des différents projets d'aménagement à Alger, qui relevaient du génie militaire, vont être relégués dès les années quarante, aux corps administratifs : aux services de pont et chaussées, et des bâtiments civils. Les compagnes de destruction, d'alignement et de viabilisation, qui se concentrèrent à l'aire de la médina et particulièrement « la basse Casbah », se verront étendues à la haute

[241] J-J. Jordi (dir), op cit, p18.
[242] Ibid.
[243] P. Pettroccioli ,1993- 2007, p 104.

Casbah et aux quartiers périphériques d'Alger (premières extensions sur l'axe Bâb el-oued – Bâb Azoun). En contre fait, cette période fut marquée par l'intérêt croissant envers les monuments antiques de l'Algérie, mais également par la considération de la composante arabe, ce qui va maître en confrontation les modèles classicisants et les références arabo-mauresques dans la production architecturale de la veille du XXe siècle et son début, en colonie comme en métropole, après une forte expression des styles métropolitains (beaux-arts et éclectisme classicisant). L'observation des interactions et interférences entre le contexte de la Belle Époque Algéroise et celui de la Belle Époque Française, a permi de distinguer deux moments :

De 1850 à 1900 :

La Belle Époque algéroise précède en ce laps de temps, sa corollaire Française. Cela peut s'expliquer par la liberté d'exercice des théories d'architecture et d'aménagement urbain en colonie, contrairement à la métropole dont la production et la conception architecturale et urbaine étaient dictées et contrôlées par l'état par un arsenal juridique très élaboré et par des traditions ancrées dans différentes corporations d'architectes et d'ingénieurs.

En matière de programme d'aménagement, les édifices de fonction administrative, commerciale, éducative ou de loisir, ainsi que les immeubles de rapport (locatifs ou coopératifs) constituaient les principales composantes du nouveau tissu d'Alger, particulièrement en bordures des grandes artères, concourant à l'affichage d'une image européenne. Quant aux intervenants de la construction, les architectes DPLG formés à l'école des Beaux-arts de Paris, détenaient le monopole du marché, ils occupaient les postes les plus importants (architecte du gouvernement, architecte de la ville, architecte diocésain, architecte des monuments historiques…etc.), ils avaient même accès aux projets urbains qui relevaient des ingénieurs. Leur présence a constitué un pont de transfert et de pratique des théories de l'école et de ses tendances architecturales (classicisante en cette phase).

Du point de vue des techniques, Alger fut à maintes reprises le miroire de Marseille : l'usage des arcades, des couleurs (jaunâtres), des techniques de construction et des matériaux importés comme la pierre, les tuiles, la fonte, n'a fait que rapprocher ces deux villes. De même, Alger fut une rétrospective de Paris, par ses acteurs, ses règlements d'hygiène urbaine, ses modèles architecturaux, et les multiples restructurations visant la transformation de l'ancienne ville, bien qu'Alger, fut précurseur en cette matière (avant les procédés d'Haussmann à partir de 1853)[244].

De 1900 à 1930 :

Cette phase étalée sur la troisième république (1870-1940), représente un moment de concordance entre la Belle Époque algéroise et la Belle Époque française. La bipolarité entre apports et influences, politiques, urbanistiques, culturels et

[244]Voir sur ce sujet : C.Moley, 1999.

architecturaux, se verra accentuée. Si la phase précédente était soulignée par l'import des techniques, des réglementations et des intervenants concernant le marché de la construction, cette phase aura beaucoup d'influence sur les politiques et la production architecturale et urbaine en métropole et dans les autres colonies, notamment celles de la rive sud de la méditerranée.

En effet, la politique de réconciliation entamée par Napoléon III et poursuivie par le gouverneur Jonnart, souvent reliée à la politique de Lyautey au Maroc, visait l'introduction de l'élément Arabe dans les projets de développement de la colonie. Cela concerne également les choix architecturaux et urbanistiques, qui s'étaient devenues une préoccupation politique. L'Algérie au sein de la Belle Époque est considérée comme un précurseur, véhiculant les premières interprétations de l'architecture néo-mauresque qui s'est rapidement étendue au Maroc et en Tunisie. Dans le sens contraire l'approche culturaliste, prônée par Henri Prost au Maroc, aura ses propres influences sur le cadre Algérien et son urbanisme.

Les interférences entre les pays de la rive sud de la méditerranée, étaient sans mesure devant l'intensité des rapports nord-sud, entre l'Algérie et la France : si la première phase de la Belle Époque algéroise constituait un terrain d'exercice pour les architectes métropolitains, cette seconde phase se définie comme la période des opportunités. Alger, ou l'Algérie à un contexte plus élargie, constituait un chantier d'expérimentation pour les protagonistes de l'architecture et de l'urbanisme. Les architectes Algériens nouvellement diplômés de l'école des Beaux-arts de Paris, et plus tard, ceux formés à l'école des Beaux-arts d'Alger, trouveront des terrains de pratique pour les nouvelles théories du modernisme, ce qui contribuera au positionnement de l'Algérie dans le contexte international, comme état civil, développé et indépendant de la métropole. Il faut toute de même souligner ici, l'apport des sociétés savantes, dans la promotion et la valorisation de la culture locale.

Vers la fin de cette Belle Époque algéroise, avec l'avènement de l'urbanisme et ses principes stimulés par l'expansion démographique et le développement industriel, la ville qui était dessinée comme un objet fini, sera pensée comme un organisme en extension, contrôlé par un plan directeur. Les fonctions (habitat, commerce, industrie, loisir…etc.) seront quantifiées et proportionnellement réparties dans des zones bien définies, et l'image d'une ville européenne, moderne, servant une bourgeoisie affluente, se transforme en un paysage urbain, étendu et diversifié par ses composantes construites et sociales. L'art, l'esthétique et le pittoresque, cèderont place à l'utile, à l'économique et à l'hygiène. Les tendances architecturales s'étaient réparties, entre la référence à l'ancien et/ou sa reproduction, ou bien l'abstention aux conjonctures de l'ère de l'industrie et la réalisation d'une architecture purement fonctionnelle.

Sur le plan économique, l'obtention du détachement administratif (1898) et de l'autonomie financière (1900), ont eu des avantages et des inconvénients : les dettes

publiques ne cessaient de s'amplifier donnant libre cours au surendettement.[245] Les capitaux privés se désengagent alors de l'immeuble de rapport, jugé désormais sans rentabilité, et s'oriente vers une production de grands ensembles, notamment avec l'instauration des organismes de planification urbaine, comme l'office des (HBM).

Actuellement, la ville héritée de la Belle Époque Algéroise, se laisse observée dans sa plus grande portion, par ses édifices et sa structure viaire et parcelaire peu modifiée. Elle se défile à travers ses longues façades urbaines en bordure de ses grandes artères. L'axe le plus dominant demeure le boulevard du front de mer, concentrant les activités administratives, suivi des artères commerciales de Didouche Mourad (ex Michelet), l'Arbi ben M'hidi (ex Isly), et du Boulevard Khemisti (ex Laferrière) qui offre un vaste espace dégagé aux manifestations culturelles, avec ses monuments néo-mauresques, tel : le siège du RND (ex-hotel de la Dépêche Algérienne) et la Grande poste avec son parvis (escalier) qui demeure le premier repère d'Alger d'aujourd'hui.

Les jardins et places autour desquelles s'organisait l'Alger de la Belle Epoque, bien que partiellement remaniés par les travaux de viabilisation et le surccroit de la charge de circulation, demeurent très fréquentés à l'exemple : des squares du Boulevard Khemisti et la Place de l'Emir Abdelkader (ex-Bugeaud) avec ses lieux de consommation et ses librairies. La Place des Martyres (ex- du Gouvernement) qui a perdu de son espace suite aux travaux du métropolitain d'Alger, reste de loin la plus fréquentée, entourée de plusieurs marchés et rues commerçantes à proximité de la première destination touristique d'Alger (la Casbah).

Quant aux édifices élaborés durant la Belle Epoque algéroise, certains ont pu garder leurs aspects et leurs fonctions d'origine tel que la Chambre de Commerce et d'Industrie (ex-Palais Consulaire), la Prefecture, le T.N.A (ex-Théatre municipal), le Palais du Gouvernement, la Grande Poste (ex-Hotel des postes), et un grand nombre d'Hotel. D'autres édifices remarquables ont été réaménagés et reconvertis, tel que le M.A.M.A (ex-Galeries de France) et l'immeuble 40-42 rue Larbi Ben M'hidi (ex-Grand magasisn Au Bon Marché), accueillant actuelement des activités tertiaires et de l'habitation.

Pour les Immeubles de Rapport – composante principale du tissu d'Alger-, certains ont pu sauvegarder leurs aspects interieur, exterieur et leur fonction, d'autres ont subit des surélévations d'étages et des réaménagements de leurs Rez-de-chaussée et appartements pour des raisons commerciales ou de remise au gout du jour. D'autres immeubles ont pu conserver leurs façades, mais leurs espaces interieurs demeurent dans un état de délabrement, car mal fréquentés et mal entretenus. Certains ont cédé à la vetusté, et ont été démolis et remplacés par de nouvelles constructions, ou se sont éffondrés suite aux catastrophes naturelles (innondations de Bab El-oued (2001), séismes de 2003 et de 2014-2015).

[245] D. Guignard, 2010, pp 105-168

Cette ville, ainsi constituée, offre aujourd'hui une véritable leçon d'archiecture, orchestrée par l'œuvre de grands maitres et architectes, tel : Guion, Vasselon, Lathuillière, Regnier, Voinot, Guiauchin, et avant eux : Darbeda, Chasseriau, Petit…etc. Ce dernier, formé à l'école des Beaux-arts de Paris, avait participé aux grands chantiers de la ville d'Alger à sa Belle Epoque : il participa à la reconfiguration du premier noyau par son œuvre de la Médersa d'Alger (anexée au complexe cultuel de Abderrahman Ethaalibi), et contribuera à l'aménagement du front de mer et du port, par l'édification du Palais Consulaire (1892), des Hangars-abris (1894) et plus tard, en collaborant avec G.Garnier, par sa réalisation de la Gare Maritime (1927).

L'œuvre d'Henri Petit accompagnera les grandes extensions de la ville, où il élaborera les Galeries de France (1914) en bordure de l'axe d'Isly, le Magasin Au Bon Marché (1923) à la place Bugeaud (second centre d'Alger), non loin de la Rampe Bugeaud (1895), qui permettera le rattachement de la rue de Constantine au Boulevard de Lafferière, où il implanta deux de ses œuvres : l'Hotel de la Dépêche Algérienne (1906) et l'Immeuble n°8 Av pasteur (1910). La ville extra-muros sera marquée par l'une de ses premières expériences : l'Université d'Alger (1888), conçu par L.Dauphin et complété par H.Petit. Sa production s'étendera aux coteaux d'Alger, où il réalisera le complexe de l'Institut Pasteur (1909-1910) à proximité du Jardin d'Essais, et l'Eglise Anglicane (1909) à Mustapha Supérieur.

L'œuvre considérable d'Henri Petit qui peut etre considéré comme la figure la plus Emblématique de la Belle Epoque Algéroise, porte une variété de programmes et d'expressions architecturales, qui traduit les grandes tendances et évolutions politiques, architecturale, culturelles et urbaines de son époque. Ses œuvres demeurent les témoins de l'influence de l'école des Beaux-Art de Paris sur les productions de la colonie, et des interférrences qui se sont élaborées entre le contexte de sa formation en France et celui de sa production en Algérie.

CHAPITRE II :
FORMATION

II. FORMATION

II.I. Naissance, enfance :

Henri Louis Paul PETIT, ou Henri PETIT, est né le 19 juillet 1856 à Paris. L'inaccessibilité aux archives de natalité de la ville de Paris et de scolarité de cet acteur, a empêché la restitution de son arbre généalogique et de sa vie familiale. Il faut tout de même noter, que la consultation des listes des élèves de l'école des Beaux arts de Paris entre 1793 et 1907, a relevé la présence de plusieurs élèves portant le nom « Petit », mais aucun lien de parenté n'a été prouvé avec Henri Louis Paul, Figurant lui aussi sur la liste.[246] De ce fait et pour approcher son vécu avant son introduction à l'école des Beaux-arts de Paris et son parcours en tant qu'élève ensuite architecte, il convient de replacer sa période d'existence (de 1856 à 1926) dans le contexte générale de la ville de Paris, affin de déceler les probables moteurs et influents sur ses choix de formation et de production.

Annexe D

Paris de la seconde moitié du XIXe siècle, a connu une intense mouvance concernant les industries, les techniques, les matériaux, les modes de vie et les modèles de ville. L'architecture fut l'un des principaux domaines à s'être évolués, tirant profit de la révolution industrielle. « *Depuis 1850, l'obsolescence des enceintes militaires, l'extension des grandes villes, l'impact de l'industrie et des échanges sur le territoire urbain, la définition de nouveaux équipements et la question du logement ouvrier deviennent partout des composantes de la métamorphose de la demande sociale dans le domaine du bâti. »*[247]. La ville recevra de grands équipements, à l'exemple de : la bibliothèque sainte-Geneviève (1843-1850, H. Labrouste arch.), la Gare de l'Est, (1850, F.Duquesney, H.Bellanger arch., P-A Cananel de Sermeting.), le Cirque d'hiver (1852, J-I. Hittorff arch.), la « cité Napoléon », pour la société des cités ouvrières de Paris, rue Rochecbouart, (Veugny arch.)….etc.

Après l'affirmation de sa puissance industrielle et commerciale à travers l'exposition universelle de 1855, et l'apogée du Second Empire (1853-1870), Paris, va rayonner sur l'Europe, en tant que capitale d'un grand empire colonial, et où le progrès de l'art et de l'architecture va de même avec l'évolution des techniques et d'industries.[248] Son empreinte ne s'est pas limitée à la conquête de nouveaux pays, et à l'imposition d'un modèle politique et culturel, mais elle va contribuer par ses acteurs à la formation d'une identité propre aux colonies. Du point de vue de l'architecture, elle fut le foyer puis l'émetteur d'une grande profusion architecturale, tirant ses formes et ses expressions des périodes classicisantes pour les reproduire et les réinterpréter dans un cadre urbain réglementé. Son influence s'étend de l'Europe et de la méditerranée jusqu'en Amérique et en Asie.

[246] D. De Penanrun, 1907, pp 160-170
[247] G.Monnier, 1999, p 3.
[248] P.Garillard, 1900, p 481.

À partir du 1er janvier 1860, la ville d'Henri Petit, s'agrandira pour couvrir Vingt arrondissements. Cette extension faisait partie du grand plan de l'Empire à faire de la France le centre de l'Europe et de la méditerranée. En contrefait, et après avoir remporté la guerre contre l'Italie (1859), des perturbations industrielles et commerciales commencent à être senties dès 1862. Néanmoins, ces crises ne vont pas empêcher la poursuite des travaux de modernisation et d'embellissement de Paris. Les grands projets du préfet Haussmann se matérialisent, et Paris après avoir subi de multiples « chirurgies » urbaines, célébrera l'inauguration d'un grand nombre de boulevards et d'édifices à partir de 1864. Durant cette même période la nouvelle formule des « Magasins Réunis » sera créée (1866), et l'école des Beaux-arts sera dotée de nouvelles salles et d'une bibliothèque de 6000 volumes[249], renforçant ainsi, son statut et sa position dans le domaine de la formation et de la production architecturale.

Dès 1870, la ville prend un nouveau visage avec l'avènement de la guerre Franco-allemande et le soulèvement du règne de Napoléon (le 4 septembre 1870). Les travaux publics seront générés par des préoccupations politiques et sociales, motivés par les théories et approches socio-économiques, avec en tête, le Saint-Simonisme qui a consacré le plus de réflexions au rôle civilisateur des travaux publics en France comme en colonies.[250] Sur le plan de la considération des colonies françaises, les doctrines de Le Play ont été d'une grande influence sur plusieurs figures du mouvement colonial, notamment Lyautey (1854-1934), *« fervent partisan de "l'Union loyale" entre la France et l'Islam ».*[251] Avec l'établissement du premier congrès colonial international en 1889, l'union coloniale française sera fondée (1893) pour défendre l'œuvre coloniale et la propagation de l'idéologie française dans les nouveaux établissements conquis.[252]

Dans cette sphère de métamorphose politique, sociale et économique, et de profusion architecturale, le marché de la (re)construction offrira les plus grandes opportunités aux jeunes parisiens, qui s'orienteront vers les métiers d'architecture, de construction et d'ingénierie. Ce fut le cas pour Henri Petit qui à l'âge de 17ans, décide d'entreprendre une formation en Architecture à l'école des Beaux-arts de Paris.

II.2. À l'école des Beaux-arts de Paris :

Henri Petit, familiarisé avec l'ambiance des chantiers, décide d'y participer en empruntant le métier d'architecte. Pour réaliser ses ambitions, il choisira de rejoindre l'une des plus glorieuses des écoles européennes en architecture : l'école des Beaux-arts de sa ville natale (Paris). Selon le règlement de 1821[253], l'accès à l'école était conditionné par un concours, qu'Henri Petit passa en 1873, une épreuve permettant de classer les élèves en deux catégories : les élèves de la première classe, limitée entre (1816 et 1821) à (50) cinquante élèves élites ou introduits par des professeurs

[249] Ibid, p 609
[250] Acteurs privés et acteurs publics, 1994, pp 129-136.
[251] C.Bruant, 1994, p 299.
[252] Ibid, p 301
[253] D.De Penanrun, op.cit, p 93.

académiciens, et ceux de la seconde classe, pouvant accéder à la première classe en détenant le nombre demandé de médailles et de prix.

Henri Petit accède à la seconde classe le 17octobre 1873, avant de passer à la première classe en 1877, pour poursuivre son parcours au sein de cette école prodigieuse, qualifiée par F.Seitz de : *« centre d'excellence qui comporte toutes les ressources qui permettent de former, dans les meilleures conditions, ceux qui occuperont les postes prestigieux d'architectes des monuments publics ».*[254] De ce fait, il est utile de retracer les grandes lignes d'évolution de l'Ecole des Beaux-arts de Paris entre le XIXe et le XXe siècle pour assimiler la formation d'Henri Petit.

II.2.1. Une institution prestigieuse :

Après un long processus de création et d'institutionnalisation, l'école des Beaux-Arts fut fondée par Napoléon en 1807 en succession à l'académie Royale (supprimée en 1793), dans le but de *« former des architectes dont la tâche supérieure est de concevoir des bâtiments publics ».*[255] L'ordonnance du 4 août 1819, précise l'organisation de cette institution nommée *Ecole nationale supérieure des Beaux-arts (ENSBA)* en 1914[256] et qui allait devenir l'une des plus glorieuses des écoles d'art et d'architecture, voir même la plus rayonnante sur le monde. Son histoire fut marquée par de multiples transformations, notamment après la réforme de 1863.

Avant cette réforme, la gestion de l'école relevait de l'assemblée des professeurs, chargée de la nomination et du choix des enseignants, des procédures d'admission des élèves et de l'élaboration des programmes, avec une approbation ministérielle. Le modèle d'enseignement de l'école s'appuyait sur une dualité entre la formation théorique dispensée à l'intérieur de l'école, et sur le dispositif des ateliers libres, considérés comme le lieu essentiel de la pratique, géré par un « maitre » ou un « patron » ayant ses propres programmes et méthodes.

Cette formation s'appuiyait également sur le régime des concours qui constituait sa différence de l'académie et qui selon J-P.Épron, sert le but de l'école *« de rendre tout jugement, tout énoncé, toute opinion, précaire et révisable. Alors que l'Académie se donnait pour objet de définir les principes constants et absolus de l'architecture, l'École instaure un système de discussion permanente de la doctrine. ».*[257] Le jury de la section d'architecture, qui devait évaluer les travaux des élèves, se composait de vingt architectes élus par l'assemblée générale sur une liste de candidats proposée par la section d'architecture. *« un projet recevant le tiers des voix du jury étant retenu pour les mentions ou médailles. »*[258]

Les élèves architectes étaient confrontés à trois typologies de concours : Le premier, dit « d'admission », permettant l'accès à l'école des Beaux-arts, fut organisé

[254] F. Seitz, 1993, [En ligne] : http://ccrh.revues.org/2768, consulté le 26 octobre 2014.
[255] J.Lucan, 2009, p 102 .
[256] M.Chebahi, 2013, p 11, p 12
[257] J-P. Épron, 1997, p 23.
[258] J.Lucan, op.cit, p 102.

depuis 1823. Il constituait également, un processus de sélection et d'orientations pour les admis vers la première ou la seconde classe : la première étant destinée à développer l'aptitude de l'élève au dessin et à lui donner quelques notions d'architecture, la seconde à lui donner un enseignement artistique complet diffusé en grande partie au sein des ateliers. Pour être admis à l'école, le candidat devait réussir trois épreuves : mathématiques, géométrie descriptive et composition architecturale, ce qui requière un savoir préalable et une initiation à l'architecture qui était probablement assurée par les ateliers libres ou les agences d'architecture.

Le second concours, dit d'émulation, s'adresse mentuellement à tous les élèves selon leurs rangs, et leur permet de passer d'un rang à un autre (de la seconde classe à la première). Ce concours était récompensé par des médailles, dont le nombre avait des retombées sur la valeur de l'étudiant, les débouchés qui lui seront offerts et l'accès au grand prix de Rome.

Le troisième concours, ou le Prix de Rome est hérité de l'ancien régime de l'académie, et « (…) *envoyait les lauréats du grand Prix séjourner à Rome,* dans la Villa Médicis dès 1803, *mais surtout les désignait comme architectes de droit des bâtiments civils et palais nationaux. Ces architectes avaient le quasi-monopole des commandes publiques et intégraient presque systématiquement l'enseignement et l'académie »*[259]. En 1823, Huyot, dans le rapport des activités des pensionnaires de 1822, rappel les objectifs de ce séjour : *« les études que font à Rome les architectes pensionnaires sont de deux natures, les unes exactes et positives, les autres doivent être le fruit de l'imagination et du génie. Les premières consistent dans la copie fidèle des chefs d'œuvres de l'architecture antique et moderne : les autres consistent à faire une heureuse application de ces modèles, soit à des restaurations, soit à des compositions. ».*[260] Après la réforme de 1863, la durée du séjours est réduite de cinq à quatre ans (deux ans à Rome au moins et deux autres années à d'autres voyages)[261], et les travaux des pensionnaires se limiteront aux relevés et à la restauration.[262]

En dehors de ces trois concours, d'autres furent élaborés, à l'exemple du Prix Rougevin (adressé aux élèves de la première classe dès 1857) , le Prix Godeboeuf (attribué dès 1881 aux élèves de première classe), le Prix Labarre (dès 1881), le Prix de Reconnaissance des architectes américains (dès 1889), les Prix Achille Leclère (dès 1854) et Chaudesaignes (dès 1867).

Cette pratique de concours qui constituait la réussite de la formule de l'enseignement Beaux-Arts, allait devenir l'une des principles causes de sa réforme. Selon F.Seitz, la tendance des élèves à calquer les projets de leurs enseignants (jurys) pour les satisfaire et garantir la réussite, ne correspondait guère à la vocation d'une école d'art et de création dont le but était de faire découvrir des artistes distingués aux

[259] M.Chebahi, 2013, p 13 ; J-P Martinon, 1982, pp 96-100.
[260] J-M.Leniaud, 2003, p 421 ; J.Lucan, op.cit, p 129.
[261] Le pensionnaire pouvait rejoindre l'école française d'Athènes en Grèce à partir de 1845, et peut se rendre après 1863, en Asie mineure, en Egypte et dans tout le bassin méditerranéen.
[262] J.Lucan, op.cit, p128, p 130 .

expressions originales.[263] D'autre part l'exposition annuelle des travaux des élèves et la confrontation des pensionnaires romains aux milieux artistiques, dévoila l'inadéquation de l'école à la réalité contemporaine, devant l'émergence des débats entre ingénieurs et architectes.[264]

La réforme de l'école des Beaux-Arts, proclamée par Prosper Mérimée[265], Eugène Viollet-le-Duc[266] et A.E. de Nieuwerkerke[267], sera prononcée par Napoléon III dans le décret du 13 novembre 1863[268], dans le but de *« remettre l'enseignement artistique en accord avec les aspirations de la vie contemporaine en établissant son organisation administrative sur de nouvelles bases.»*.[269] Cette réforme avait également le but de diminuer l'emprunte des maîtres et de l'académisme classique qui dominait l'enseignement Beaux-arts en introduisant de nouveaux « systèmes »[270] nottemment ceux relatifs à l'architecture Française du moyen âge.[271]

Parmi les dispositifs de la réforme de 1863, il faut noter :

- L'introduction d'un poste de directeur et d'un conseil supérieur de l'enseignement soumis au contrôle du ministère. Le directeur, nommé pour cinq ans par l'administration allait substituer au conseil des professeurs dans l'administration de l'école y compris, la désignation des membres du corps enseignant.
- La revalorisation du prix de Rome, en fixant une limite d'âge pour l'accès.
- La suppression des deux chaires d'histoire et de théorie.
- L'introduction de nouvelles chaires : l'histoire de l'art et l'esthétique, la perspective, les mathématiques élémentaires, la géométrie descriptive, la géologie, physique et chimie élémentaire, l'administration et comptabilité, construction et application sur les chantiers, et l'histoire et archéologie.
- L'institution d'un diplôme d'architecture : délivré à la suite d'une épreuve annuelle conformémant aux dispositifs de l'arrêté du 27 novembre 1867, en réponse aux préoccupations formulées dès les années 1840, par la société centrale des architectes, portant sur la reconnaissance du titre d'architecte, et leurs distinction des entrepreneurs.

[263] Voir F.Seitz, 1993.
[264] O.Liardet, 2012, p 4.
[265] Prosper Mérimée propose de restreindre le nombre d'élèves et diriger les exclus vers les métiers d'art, de donner à l'école la charge de diriger l'industrie artistique en lui fournissant des modèles renouvelés et accordés au goût de l'époque. voir : A.Bonnet, 1996, p 32.
[266] Viollet-le-duc promoteur du Gothique, réclame dès 1852, la substitution de l'étude des antiquités par celle portant sur le Moyen Age, visant une liberté artistique et une originalité souveraine de l'artiste. Voir : J.Lucan, 2009, p 103.
[267] Nieuwerkerke par sa position au sein du ministère de la maison de l'Empereur, fit rédiger sous une forme légale le décret de la réforme. voir : A.Bonnet, op.cit, p 33.
[268] Le décret du 13 novembre 1863 fut complété par l'arrêté du 14 janvier 1864. voir J.Lucan, 2009, p 103.
[269] Préambule du décret du 13/11/1863. A.Bonnet, op.cit, p 27.
[270] En 1854 le terme « système » fut remplacé par celui de « style ». S.Talenti , 2000, p 32.
[271] J-P.Epron, 1997, p 71.

- La création de trois ateliers officiels à l'interieur de l'école : les professeurs en charge seront payés par l'état, et dispenseront gratuitement leurs enseignement, contrairement aux ateliers libres où les élèves devaient louer le local et payer le patron qu'ils choisissent. Ces ateliers officiels furent confiés à : Simon Constant-Dufeux (1801-1870, succédé par Guadet en 1887), Charles Laisné (1819-1891, succédé par Guinain dès 1879), et Alexis Paccard (1813-1867, succédé par Louis-Jules André en 1867, atelier où va se former Henri Petit). Aucun des trois enseigniants ne pouvait faire partie du conseil supérieur.[272]

A coté des trois ateliers officiels, plusieurs ateliers libres se faisaient écho dont : l'atelier Lebas-Vaudoyer (dirigé par Guinain dès 1865) ; l'atelier Questel, successeur de Gilbert, lui-même successeur de Blouet et de Delespine ; l'Atelier de Constant-Dufeux, (fondé en 1835 et dédoublé en 1863 quand Constant-Dufeux entre à l'école) ; l'atelier Vaudremer, l'atelier Daumet et celui de Coquart. Après la guerre de 1870, ce nombre augmente en recevant les ateliers de : Wable, Douillard, Moyaux, Train, Paul Blondel, et Lemaresquier (dirigé par Laloux dès 1890). [273]

Dix ans apèrs, ces dispositifs seront remis en cause, il faut souligner que c'est à cette période qu'Henri Petit s'introduit à l'école des Beaux-Arts de Paris, donc il sera fortement influencé par les transformations, les réactions et les débats que génerera la réforme de 1863.

Les deux chaires d'histoire et de théorie supprimées par la réforme, seront rétablies par le décret du 6 mai 1874. Celle de théorie de l'architecture fut reprise avec en tête son ancien professeur Lesueur, qui consacrait son cours à l'analyse des ordres, en considérant le Moyen âge comme *«une décadence ou une parenthèse entre Antiquité et Renaissance »*.[274] Cette position lui a valu plusieurs critiques, la plus prononcée fut celle de Ruprich-Robert, pour qui le cours de théorie *« n'a jamais été qu'un cours d'histoire absolument restreint, accompagné d'appréciation de quelques ordres de son choix, qu'il estime plus que d'autres et dont il fixe les proportions »*.[275]

Viollet-le-Duc s'opposera également à l'approche de Lesueur en proclamant que : *« le mal est dans l'enseignement, (...) demandons que l'on fasse de nos jeunes architectes à l'école des hommes habitués de bonne heure à la pratique et à la connaissance des arts nés et développés chez nous, et non des artistes théoriciens allant étudier au loin des constructions qui ne sont ni conformes à nos usages, ni appropriées à nos matériaux et à nos moyens d'exécution. »*[276]. Prenant la défense du programme de la chaire de théorie et des systèmes antiques, Huyot réponds aux critiques : *« (...) les architectures appelées byzantine, lombarde, sarrasine, mauresque et gothique auxquelles on ne peut refuser une infinité de créations nouvelles et originales soit dans la construction soit dans la décoration,*

[272] Voir à propos S.Talenti, 2000 ; J.Lucan, 2009.
[273] J-P. Epron, 1997, p 76.
[274] J.Lucan, op.cit, p 148.
[275] R.Ruprich, 1881, p 18 ; J.Lucan, op.cit, p148.
[276] J.Lucan, op.cit, p 103.

paraissent n'avoir eu d'autres règle que le caprice ou la routine de l'ouvrier et le gout du moment. »[277].

Il est vrai que la réforme de 1863, n'a pas pu remédier au rejet et à la mise en distance de l'architecture du moyen âge, bien au contraire, l'offensive de Viollet-le-Duc et son échec[278], n'ont fait que retarder la reconnaissance de cette architecture. Ce n'est qu'en 1889, que le conseil supérieur de l'enseignement de l'école des Beaux-arts charge une commission d'examiner la question de la création d'une chaire d'architecture française du Moyen-âge et de la renaissance, mais la commission n'y voit une nécessité à créer une chaire dédiée à une période particulière de l'histoire.[279] C.Garnier, membre de cette commission souligne : *« (…) la grande langue est celle de la composition, dont les principes transcendent les styles , dont les principes sont au-delà de l'éclectisme. L'analogie avec le langage dépasse une question de vocabulaire ».*[280] Ainsi, l'art de la composition qui constitue un processus de pensée et non seulement un vocabulaire de Forme, sera mis en avant dans les enseignements théoriques et à travers les projets de concours et des ateliers.[281]

Henri Petit, comme tout élève-architecte formé dans ce contexte, devait savoir les éléments architectoniques et maîtriser son art, du détail à l'ensemble, pour les traduire dans des programmes complexes, susceptibles de suivre l'actualité architecturale. Au tournant du siècle (fin XIXe- début XXe siècle), cet enseignement aura son succès avec l'ouverture de l'école à d'autres styles et sa promotion de l'éclectisme architectural. J-P.Epron, dans son livre consacré à cette tendance, annonce que l'école des Beaux-arts, *« n'existe véritablement qu'à partir du moment où la confrontation entre les professeurs institutionnalise le débat architecturale et articule entre elles les trois discussions caractéristiques de l'éclectisme : celle sur la technique, celle sur la forme et celle sur la signification de l'édifice. ».*[282]

Viollet-le-Duc comme Emile Trélat, insistait sur l'instauration d'un enseignement technique, offrant des savoirs sur la construction et les systèmes constructifs.[283] Parallèlement, et pour répondre aux conditions de la vie industrielle, il fallait trouver un compromis entre le beau et l'économique, les décors superflus qui dominaient l'architecture classicisante devaient être rationalisés à l'ère du modernisme. Pour Blouet, la simplicité et la sobriété étaient les conditions d'une stricte économie : *« convenance dans les dispositions, simplicité dans la construction, sobriété dans la décoration, tels sont les trois grands principes généraux d'où découlent comme d'une triple source l'art et*

[277] Ibid, p 140.
[278] Viollet-le-duc, inaugure son enseignement le 29 janvier 1864, mais devant l'opposition hostile des élèves et des académiciens, il sera contraint de démissionner le 26 mars 1864, ou il sera remplacé par Hippolyte-Adolphe Traine.
[279] la première chaire d'histoire de l'architecture française du Moyen âge et de la renaissance fut créée à l'école des Beaux-arts en 1892, et c'est P. Boeswillwald qui en prends la charge, jusqu'en 1928.
[280] J.Lucan, op.cit, p 142.
[281] Ibid, p 156 ; M.Chebahi, 2014, p 13.
[282] J-P.Epron, 1997, p 23.
[283] F.Seitz, 1993, p 40.

l'économie. », il avance que : « *la structure de cette époque, basée sur la raison, forma à elle seule l'édifice ; et cet édifice est beau, car l'inutilité en est proscrite. »*[284]

Autour de ces débats sur le beau et l'économique, l'élève-architecte devait aquérir une habilité à tirer parti des irrégularités que peut présenter un terrain, de le maîtriser pour réussir la distribution intérieure des bâtiments, ou à une échelle plus grande, de s'approprier avec profit un terrain urbain. « *l'équivalence des principes de mise en symétrie prouve qu'il n'y pas de discontinuité entre conception architecturale et conception urbaine : aux rues, aux places, aux cours, aux mails, etc. correspondent les vestibules, les antichambres, les salons, les chambres, etc. »*.[285] Pour réussir à manipuler un terrain irrégulier, les élèves devaient rechercher d'autres dispositifs distributifs, car le modèle régulier, basé sur la création d'enfilades et la définition de pièces symétriques par rapport à un axe principal en respectant la hiérarchie entre parties principales et parties secondaires, ne pouvait satisfaire cette contrainte. Selon J.Lucan : *« si la symétrie est « locale », elle ne peut être « globale ». Il s'ensuit que la recherche de ce que l'on nommera plus tard équilibre, balance ou pondération devient nécessaire lorsqu'une régularité d'ensemble ne peut être adoptée. »*[286]

Vers la fin du XIXe siècle les effets de la réforme s'effacèrent, *« toutes les réformes engagées avec le décret du 13 novembre 1863 trouvent une conclusion en 1883 avec le décret du 30 septembre (…) »*[287]. Le contrôle des prix de Rome qui déterminaient le cours de la scolarité, fut rendit à l'académie des Beaux-arts, et la tradition ancrée de l'académisme ne tardera pas à affecter la nouvelle structure de l'école, qui commençait à traduire son incapacité à accueillir les idées nouvelles du modernisme et de l'industrialisation. En 1933, au congrès de Milan porté sur la formation des architectes, les élèves intervenant relèvent : *« l'école des beaux-arts est restée une école d'artistes, elle ne sera jamais une école d'ingénieurs. On y vit encore pour l'art, dans une atmosphère de liberté nécessaire à toute formation artistique »*[288]

II.2.2. Le rayonnement de l'école des Beaux-arts de Paris et ses rapports avec l'Algérie :

L'école des Beaux-arts à pu conserver sa position de jalon durant le XIXe et XXe siècles, malgré les critiques qu'ils l'ont agité, les tentatives de réforme, et la concurrence exercée par les nouvelles écoles d'architecture et d'ingénieurs.[289] *« Elle a non seulement joué un rôle de référent dans le débat architectural français mais elle a aussi exercé une influence internationale sans équivalent. »*.[290]

[284] Ibid, p 148.
[285] J.Lucan, op.cit, p 17.
[286] Ibidem.
[287] Ibid, p 110.
[288] L'architecure d'aujourd'hui, n°8, 1933, pX-XL, (citée par) M.Chebahi, 2013, p 15.
[289] Durant la seconde moitié du XIXe siècle, plusieurs écoles d'architecture et d'ingénieurs sont créées, la plus importante étant l'école centrale d'Architecture créé par Emil Trelat, en 1865. Contrairement à l'école des Beaux arts qui préparait les élèves à la commande monumentale, l'école centrale, portait un intérêt aux commandes communes. Voir, F. Seitz, 2009, p 25.
[290] M.Chebahi, op cit, p 15.

Sur le plan de la formation, cette institution dont le dispositif pédagogique fut imité dans de nombreux pays, notamment les Etats-Unis, l'Egypte (1927) et l'Algérie (1881), donnera forme à une tradition d'enseignement de l'architecture basée sur une pratique du « projet » organisée dans le cadre de concours « d'émulation ». La diffusion de ce modèle d'enseignement, s'est opérée d'une part, grâce aux recrutements des professeurs formés à l'école des Beaux-arts de Paris. D'autre part, l'accueil de cette dernière, des étudiants « élèves » affluant du monde entier, particulièrement durant la seconde moitié du XIXe siècle, permettra l'exportation des théories de l'école dans leurs pays d'origine.

Pour l'Algérie, cette institution élitiste, constituera la première référence dans le domaine de l'architecture. L'architecte algérois Albert Seiller (1901-1937), atteste des échanges opérés entre ces deux rives de la méditerranée : *« des architectes algériens se forment, ils font leur tour de France et s'arrêtent à Paris dans une école, ou près d'un maître, plus pour acquérir la maîtrise de leurs sentiments, pour y chercher l'ordre et la méthode, que pour ramener sous le soleil des idées de confection »*[291]. Ces échanges s'effectueaient en effet dans les deux sens : l'observation des thématiques abordées dans certains cours et concours de l'école des Beaux-arts de Paris, démontre l'attachement et l'intérêt portés à cette nouvelle partie de la France que fut l'Algérie du XIXe et XXe siècles.

Il faut noter que l'art arabe ou l'architecture islamique d'une manière générale, s'introduiront à l'école dès le début du XIXe siècle grâce aux travaux des explorations scientifiques, et des rapports et relevés élaborés par les élèves Prix de Rome et enseignants. L'un des premiers cours abordant l'architecture d'orient et d'Andalousie, fut celui de Jean-Nicolas Huyot, dans sa chaire d'histoire à l'aube du mouvement romantisme, reportant ses propres expériences, bien avant la publication des ouvrages scientifiques de J.Bourgoin, d'O.Jones et d'A. Choisy.[292]

De même, les programmes de concours d'émulation et ceux du Prix de Rome, ne tardèrent pas à adopter cet art : le thème mosquée, introduit au grand prix de Rome de 1799, sera abordé dans le cours d'histoire de l'architecture de Lucien Magne (1849-1916), qui reconduira ce thème dans les concours d'émulation de 1892 ,1897 et 1904. Les programmes rédigés par le titulaire de la chaire d'histoire recommandaient aux élèves de s'inspirer des relevés des monuments de la région d'Oran éffectués par Edmonde Duthoit (1837-1889) en 1872, dont la reconstitution de la mosquée de Mansourah, sera jointe en annexe du programme du concours de 1904.[293]

Henri Petit, qui avait suivi le cours d'histoire de l'architecture de Lucien Magne, aura une première initiation à l'art arabe. Il est vrai que sa formation en atelier, était recentrée sur l'architecture classique traduite dans ses concours et le projet de son diplôme. Mais l'interêt à l'art arabe qu'il recevra dans la chaire d'histoire et son contacte avec les projets de l'école après sa graduation au sein des associations

[291] Algéria, n39, mai 1936, p 27 (Citée par) M. Chebahi, op.cit, p 32.
[292] B-E-M.Horra, 2015, p 56.
[293] EPAU/université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2005, pp 40-41.

d'architectes qui suivaient de près les programmes de l'école et des concours, ainsi que son parcours en Algérie, lui permettront de devenir l'un des principaux traducteurs des formes de l'arabisance.

Il faut noter que l'Algérie est la colonie qui a le plus inspiré l'école des Beaux-arts de Paris, les thématiques relatives à son contexte, à son patrimoine architecturale et aux programmes et projets de la colonie, vont s'enchainer dans les concours d'émulation et de grands Prix de Rome. **[tableau 1]**

concours	année	programme
Emulation, 2eme classe	Août 1831	Caravansérail sur la côte de la ville d'Alger
Esquisse, 1re classe	Déc. 1837	Une porte de ville pour Constantine
Emulation, 2eme classe	Juin 1840	Un Hôtel de gouvernement à Alger
Grand prix de Rome	1862	Un palais pour le gouverneur d'Algérie
Emulation	1892	le couronnement du minaret de la mosquée de Mansourah
Emulation	1897	une fontaine dans la cours d'une mosquée
Concours Edmond Labarre	1900	Un palais pour le gouverneur d'Algérie
Emulation	1904	la porte du minaret de la mosquée de Mansourah
Projet rendu de 1re classe	1905	mosquée
Projet rendu de 1re classe	1914	mosquée
Projet rendu de 1re classe	1925	Ecole coloniale dans une ville du midi de la France
Prix des anciens élèves américains	1929	Un monument du centenaire de la conquête de l'Algérie
Concours Paulin-Labarre	7 janvier 1930	Deux atriums avec galeries ouvertes, et deux ou trois cafés-restaurants de caractère marocain, algérien ou tunisien.
concours Jean Louis Bourgeois et Godeboeuf	27 nov 1931	Patio
Prix des anciens élèves américains	1932	Cité des colonies (exposition permanente)
Emulation	1934	Musée colonial
Emulation	1935	Ecole orientale
Emulation	1936	Institut colonial
Grand prix de Rome	1939	Palais de l'empire colonial

Tableau 1: Concours de l'école des Beaux-arts / programmes relatifs à l'art arabe et islamique et à l'Algérie.
Source: M.Chebahi, 2013 ; EPAU/université Michel de Montaigne Bordeaux III, 2005.

Dès 1888, quant l'élève de l'école, pouvait choisir le sujet de son diplôme, ceux natifs d'Algérie, proposeront souvent des projets de fin d'étude en relation avec leur mère patrie : Xavier Salvador (1898-1967), proposera un projet de Médersa aux couleurs néo-mauresques ; François Bienvenu (1897-1959), proposera « un groupe de service médicaux en Algérie », doté également de la touche locale. Dans les années 1930, deux élèves algérois obtiendront le prix Guadet (du meilleur diplôme de l'année) : Marcel-Henri Christofle (1902-1978) pour son projet « maison d'un grand chef indigène algérien », et Armand Baschiera, pour son projet de « caravansérail dans les territoires du sud Algérien ».

Suivant la même tendance, des élèves métropolitains se montrent intéressés par la colonie : en 1932, Millochaudaul (élève de Mathon), présente au jury du diplôme, une maison d'un français en Afrique du nord. La même année, Hilt (élève de Defrasse et Aublet) présente une école des Beaux-arts à Alger, et participera avec son projet au concours d'architecture organisé par le gouvernement général de l'Algérie en 1930. Ceci laisse paraître, que les élèves avaient accès aux concours gouvernementaux et à la commande publique dans les colonies, avant qu'ils aient obtenu leur diplôme d'architecte. [294]

Ce cadre de formation et les tendances adoptées dans les concours, auront une grande influence sur la production architecturale de l'époque : les élèves étaient attentifs aux productions de leurs professeurs et les architectes suivaient de près les projets des élèves pour en tirer de nouvelles idées, ce qui fera de l'école, un lieu de débat pour la profession. Il est à noter également, que le cursus professionnel était dépendant du cursus scolaire : l'école exerçait une sorte de sélection, à titre indicatif, le Grand Prix de Rome, conduit au professorat à l'institut et à l'administration des bâtiments civils.[295]

Plus globalement, être « ancien élève de l'école des Beaux-arts » est un titre qui suffisait pour établir une importante réputation, donc, assurer une part de la commande publique et/ou privée aux jeunes architectes. Ce fut le cas pour de nombreux acteurs à Alger, dont Henri Petit qui au lendemain de sa sortie de l'école, sera appelé par Louis Dauphin, pour participer dans la réalisation du grand projet des écoles supérieurs d'Alger.

Cet impacte de l'école s'élargira au-delà de la diffusion des théories et tendances architecturales, pour participer par le biais de ses acteurs (professeurs et anciens élèves) à l'instauration des règlements d'urbanisme et à la préservation du patrimoine. Au sein de cette institution, les interrogations sur le sort du patrimoine architectural, l'intervention de restauration et le retour du gothique, apparaissent sur fond de décor des destructions causées par la révolution en France, et par les éventrements des médinas et anciennes villes dans les colonies, notamment l'Algérie. En France, les travaux de la commission des monuments historiques, visent à établir une sorte de catalogue des modèles architecturaux, selon la conception d'une histoire de

[294] Pour les détails de ces projets , voir M.Chebahi, op.cit. p 32, p 42.
[295] J-P. Epron, op.cit, p 87.

l'architecture par styles et par types définis « typique » ou représentatifs du XIXe siècle.[296]

Pour les colonies et l'Algérie particulièrement, la notion de patrimoine architectural, au centre de la culture du Second Empire et des premières décennies de la troisième république, stimule la réunion d'objets différents collectés des compagnes de fouille. Vers la fin du XIXe siècle, comme a été énoncé dans le premier chapitre, ces pratiques évolueront pour adopter une véritable politique de patrimonialisation, motivée entre autre par l'activité des associations culturelles, notamment du comité du vieil Alger. Cette politique, avait un double rôle : d'une part, elle permettait l'exécution des programmes du gouvernement en reconduisant les relations entre les deux cultures (européenne, et arabe), et d'autre part, elle contribuait à alimenter les savoirs métropolitains, et à élargir le champ stylistique de l'école des Beaux-arts.

En effet, l'approche de la formation Beaux-arts, qui tend à *« rendre « classique » toute position d'abord moderne »*[297], commença à s'affaiblir. A titre illustratif : en 1862, l'objet du concours du Grand prix de Rome, exige l'emploi de formes classiques dans le but d'*« offrir à l'imagination et à l'imitation des peuplades algériennes le haut degré de perfection de notre industrie et de nos arts. Les concurrents auront à suivre en cela l'exemple des Grecs et des Romains, que l'ont voit, dans toutes leurs colonies et dans tout les pays, non pas imiter l'architecture incomplète des nations peu civilisées, mais agir au contraire puissamment sur elles, par leurs beaux monuments empreints de caractère particulier de la haute civilisation d'Athènes et de Rome ».*[298] Mais, en 1900, pour le même projet « palais du gouverneur d'Algérie », le programme du concours Edmond Labarre, expliquait : *« bien que le caractère du monument doit être une affirmation de l'architecture française, sa composition devra s'inspirer du climat de l'Algérie »*[299]. A la même période, l'architecte Maurice Yvon (1857-1911), fit construire à paris, (1895-1897) une école coloniale au décor arabisant.[300] Quelques années plus tard, la mosquée de Paris (1920-1926), présentera une restitution fidèle de l'architecture du Maroc.

Dans le même contexte d'évolution de l'architecture et des styles, l'éclectisme qui envahira l'entre deux siècles (XIXe et XXe), fut à l'origine des débats de l'école, alimentés par les adhérents et les adversaires du gothique. Cette nouvelle expression architecturale basée sur le principe de composition, est née avec la génération des architectes appelés les *« Militants de l'architecture »*[301] , lorsque les élèves de l'école demandèrent en 1830, à Labrouste de prendre la direction d'un nouvel atelier. Leur démarche s'accordait avec le projet politique des fondateurs de la monarchie de juillet, qui refusaient à la fois la restauration et la révolution, en recherchant des solutions de compromis entre la tradition et la modernité.

[296] Les cahiers de l'Iprau, n°1, p 105.
[297] J-P.Epron, op,cit, p 87.
[298] CHAN, AJ[52]143, « programme donné par Jacob Ignaz Hittorf le 23 avril 1862 », citée par M. Chebahi, op.cit, p40.
[299] CHAN, AJ[52]128, « programme donné par louis-Pierre Baltard le 3 juin 1840 », citée par M. Chebahi, op.cit, p40.
[300] Cette institution sise au 2 Av. de l'observatoire, Paris, était destinée à fournir aux colonies des cadres administratifs. Voir, M. Chebahi, op.cit, p 42.
[301] J-P.Epron, op.cit, p 21.

Ces revendications tardèrent pour être réalisées, il fallait attendre la nouvelle République pour voir l'éclectisme proprement dit, envahir le monde entier et particulièrement l'espace des colonies, dont l'Algérie qui fut le terrain d'expérimentation des nouveaux langages architecturaux, issus des théories et des débats de l'école des Beaux-arts de Paris.

II.3. Dans l'atelier de Jules André :

La transmission des savoirs au sein des ateliers, se faisait du maître à l'élève et de l'ancien élève au nouveau[302]. Julien Guadet, dans un article de 1903 pour *« the architectural Review »,* parle d'un *« enseignement amical et personnel de maître à élève plutôt que de professeur à élève »*[303]. De ce fait, la compréhension de la formation de Louis Jules André, pourra renseigner sur le savoir transmit à ses élèves, dont Henri Petit. Ce dernier, à l'âge de 17 ans et après avoir été admis à l'école en seconde classe (1873), choisit de rejoindre l'Atelier officiel d'André, pour recevoir sa formation d'architecte, jusqu'en 1880 où il obtiendra son diplôme, après avoir été promu en première classe en 1877.

II.3.1. L'histoire du maitre et de l'atelier :

Fig.25: "Jules Andrè", un hommage de ses élèves. source: D.De Pananrum et all, 1907, p 160.

André Louis-Jules, (1819-1890) **[Fig.25]**, admis à l'école des Beaux- arts de Paris en seconde classe (1836), rejoint l'atelier de Jean-Nicolas Huyot (1780-1840), qui fut le premier professeur d'histoire de l'architecture à l'école des Beaux-arts de Paris, où il initia les élèves à l'architecture d'Orient et d'Andalousie, en se basant sur ses propres expériences.[304] Passé en 1re classe en 1839, L-J.André, sera formé par Louis-Hippolyte Lebas (1782-1867), qui succède à Huyot en 1840,[305] et qui affichait son attachement à l'antiquité, en se servant des notes de cours de son prédécesseur, et en les complètant par les dessins qu'il avait ou bien rapportés d'orient, ou bien élaborés à partir de relevés. [306]

Cinq fois logiste, L-J.André obtenu un second Grand Prix en 1843 et un premier Grand Prix de Rome en 1847, pour son projet de *« palais pour la chambre des députés »*. Pensionnaire à la Villa Médicis de 1848 à 1852, il séjourna en Italie mais aussi en Sicile et en Grèce, où il participa à la restauration du temple de Thésée à Athènes. A son retour en France, il sera nommé *« chargé de travaux »* auprès des

[302] M.Chebahi, op,cit, p 12.
[303] J.Lucan, 2009, p 116.
[304] J.N.Huyot, 1er grand prix de Rome (1807), il voyage en Asie Mineure, en égypte et en Grèce entre 1817 et 1821. Voir M.Chebahi, op.cit, p 12.
[305] Lebas dispense deux cycles de cours, le premier de 1842 à 1850, le second de 1851 à 1856. En 1863, il est suppléé par Albert Lenoir (1801-1891), qui traite de l'histoire de l'architecture médiévale, de la Renaissance et des temps modernes.
[306] Huyot et Lebas, influencés par l'architecture classique, rédigèrent plusieurs programmes de concours, et dirigèrent deux des principaux ateliers de l'école. Voir : J.Lucan, op.cit, p 140

architectes : Charles Rohaut de Fleury pour le Muséum national d'histoire naturelle, et Henri Labrouste (1801- 1875) pour la bibliothèque impériale.

H.Labrouste, formé dans l'atelier Lebas-Vaudoyer dès 1819 et grand prix de Rome en 1824, avait fondé un atelier libre en 1830 où il promouvra le courant rationaliste, et fut également l'un des premiers à saisir l'importance du fer en architecture. En 1856, Labrouste cède la direction de son atelier libre à L-J.André qui venait d'être nommé *« architecte diocésain d'Ajaccio »* sous les recommandations de Beulé et Viollet-le-Duc.[307] L-J.André dans l'atelier Labrouste, aura de nombreux élèves, parmi lesquels, Julien Guadet (1834-1908), qui aura un rôle très important dans la réforme de l'école et dans la réorganisation de la fonction d'Architecte.

Par la suite, J-L.André sera nommé *« architecte en chef du Muséum »* pour réaliser son bâtiment le plus célèbre : la galerie de zoologie. En 1867, il recevra le titre *de « chevalier de la légion d'honneur »*, et sera chargé de la direction de l'un des trois ateliers de l'école des Beaux-arts, succédant à Alexis Paccard (1813-1867).[308] Etre nommé par l'administration, pour diriger un atelier officiel, permettait en conséquent d'une distinction du point de vue des tendances et des doctrines, une liberté d'expression mais aussi une reconnaissance et une insertion professionnelle en faveur de ses adeptes. *« il semble en tout cas évident que les chefs des ateliers libres considèrent la nomination à la tête d'un atelier officiel comme une reconnaissance enviable. »*[309]

Certains élèves de J-L.André refusent de le suivre dans un atelier officiel et demandent à Coquart de fonder un atelier libre, en exprimant leur volonté de diriger leur système éducatif. Ce refus d'appartenir à un atelier officiel consacre la fidélité de certains élèves au principe des ateliers libres, ou plutôt leur opposition au control de l'administration et aux dispositifs de la réforme de 1863.

Cette même confrontation d'opinions ressurgie après la mort d'André en 1890, quand un autre groupe d'élève refusent la désignation par l'administration de Moyaux comme successeur à André, et demandent à Victor Laloux, ancien élève d'André et un des fondateurs de la Société des architectes diplômés par le gouvernement, de les enseigner. L'atelier d'André sera dirigé en 1922 par Charles Henri lemaresquier, avant la succession de son fils Noêl Lemaresquier en 1951.[310]

L-J.André, qui fut inspecteur général des bâtiments civils (1880), membre de l'institut en 1884, membre de la société centrale (S.C) et fondateur de la société des architectes français (S.A.F), [311] avait réuni les outils nécessaires pour la réussite de son atelier. Sa formation académique obtenue de Huyot et de Lebas, et les approches

[307] Jules André fut nommé architecte diocéain d'Ajaccio par l'arrêté du 12 janvier 1856.
[308] Alexis Paccard (1813-1867) est admis à l'école des Beaux-Arts en 1830, formé dans les ateliers de Lebas et Huyot, second grand prix en 1835 et grand prix de Rome en 1841, il réalise un grand nombre de projet, dont la Chapelle impériale du palais Fesch d'Ajaccio.
[309] J-P.Epron, 1997, p 75.
[310] Ibid, p 70, p 77.
[311] D.De Pananrum, 1907, p 160.

révolutionnaires de Viollet-le-duc et de Labrouste, ainsi que ses expériences en Italie, cissile et en Grèce, mais également les savoirs acquis lors de son parcours professionnel (comme étant architecte diocésain puis inspecteur général des bâtiments civils), lui ont permis de constituer sa propre approche au sein de l'école.

Contrairement à l'éclectisme enseigné dans l'atelier Blouet et ses successeurs[312], promouvant l'architecture gothique, et à l'eclectisme rationaliste et classicisant d'Hippolyte Lebas et successeurs[313], L-J. André, exprimait une « *attitude franchement moderne à l'égard des matériaux* »[314] et à la composition des éléments. Au sein de son atelier, les questions de la référence et de l'histoire étaient liées au débat sur la technique, ce qui constituera un attrait aux jeunes élèves.

Entre 1856 et 1890, 500 élèves sont inscrit à l'atelier André, dont 8 Grands prix de Rome et 6 futurs professeurs de l'école des Beaux-arts. En 1883, une association d'ancien élèves d'André (diplômés par le gouvernement) fut créée, regroupant 140 membre, elle deviendra plus tard l'association des Architectes diplômés par le gouvernement (A.D.G), pour accueillir d'autre diplômés de l'école.

Parmi les élèves les plus célèbres de L-J.André dans son atelier libre et officiel, il faut citer : Julien Guadet (1834-1908), Victor Laloux (1850-1937) successeur d'André en 1890, Emmanuel Pontremoli (1865-1956), Guillaume Tronchet (1867-1959), Charles-Henri Besnard (1881-1946), Eugène Jost (1865-1946), Paul Bigot (1870-1942), Edmond Navarre (logiste en 1870), Albert Tissandier, Paul Normand (deux fois logiste, 2^{e} grand prix de 1891), Miguel Ventura Terra, Bonet (2^{e} grand prix de 1882, grand prix de 1888, président de la société centrale), Defrasse Alphonse Alexandre (1860-1939, trois fois logiste et grand prix de 1885), ainsi que Gaston Redon (deux fois logiste et grand prix de 1883), et Louis-Marie-Théodore Dauphin…etc [315]

Ce dernier (dit Louis Dauphin), avec qui Henri Petit s'est attaché de lien d'amitié, a eu un parcours remarquable à l'école des Beaux-arts de Paris. Trois fois logiste et 2^{e} prix de 1878, il eu son diplôme en 1877, pour entamer sa carrière professionnelle en France et en Algérie.[316] Il conçoit le grand château « Les Crayère » pour la marquise de Polignac (réalisé à Reims en 1915), et élabore à Alger, le grand projet des Facultés d'Alger (suite à un concours), auquel il invita son collègue et ami, Henri Petit en 1884, pour suivre, diriger le projet, et complété plus tard ses plans en vue d'extension. Ce projet fut la raison d'introduction d'Henri Petit à Alger.[317]

Comme énoncé précédement, l'enseignement mutuel par les ainés est aussi intense et fructueux que par le maitre. Du temps d'Henri Petit, c'était Laloux qui était

[312] Succédé par Guilbert, Questel et Pascal
[313] Léon Vaudoyer puis Ginain
[314] S.Talenti, 2000, pp 70-77.
[315] Les travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1.
[316] Les archives des Beaux-arts de Paris conservent les dessins d'école de L-M-T.Dauphin. [en ligne] : http://www.beauxartsparis.fr/ow2/catzarts. Consulté le 26/11/2014.
[317] Voir, Reims 14-18, 2014, [en ligne] : http://reims.14-18.over-blog.com, consulté le 26/11/2014 ; D.Auzlas, J-P.Labourdette, 2012-2013, p 184.

l'élève en renom, non seulement dans son atelier mais à l'école entière, ce qui reflète une première image de ce qu'était l'atelier André à cette période avec ses Grands Prix de Rome et médaillés.[318] Cet atelier est rapidement devenu un des plus importants. Avec les deux autre ateliers officiels, ils remportèrent à eux seul 70% des récompenses aux concours en 1880, année où Henri Petit, obtenu son diplôme. [319] Il faut rappeler que les concours constituaient une unité de mesure des performances des maîtres d'Ateliers et de leurs élèves : si pour les premiers, remporter un maximum de concours, garantissait leurs places dans l'école, l'académie et aux rangs politiques et culturels, pour les élèves, la nature et le nombre des concours et prix conditionnera leurs parcours de formation et de profession.

II.3.2. Les concours d'émulation :

Les élèves de l'école des Beaux-arts, participaient continuellement aux concours d'émulation, permettant le passage d'un niveau à un autre : de la seconde classe à la première. Après avoir obtenu le nombre exigé de médaille, le concours du prix de Rome leur permettait une pension à la villa médicis (Rome) et à d'autres pays d'Europe, d'Asie mineur, d'Afrique du nord et d'Amérique.[320] *« La chronologie des concours est organisée de telle sorte que les élèves de seconde classe puissent aider les élèves de première classe pour le rendu de leur projet »*[321], ce qui justifie d'un continuel échange entre les élèves des deux classes, ainsi la formation se fait du maitre à l'élève mais également de l'ancien élève au nouveau en échange d'un coup de main ou d'une assistance aux projets des anciens.[322]

Les concours se présentaient selon deux formes principales : les compositions sur esquisse dites « esquisses- esquisses », destinées aux élèves de la seconde classe , et la « grande composition » que les élèves aborderont en première classe sous forme de projet complet ou de « projets rendus ». Ces derniers constituent la seconde forme des concours, et sont élaborés à la suite de l'acceptation d'une esquisse. Quant au contenu des programmes de concours élaborés mensuellement par le professeur de théorie, des sujets en rapport avec les types d'édifice courant que les élèves auraient à construire dans leur carrière étaient fréquemment proposés, à l'exemple des édifices d'édilité publique (théatres, hôtel de ville, thermes, halles, bibliothèques..etc), d'architecture religieuse ou d'architecture privée de luxe (escaliers de palais, résidences de souverains, etc.).[323]

Le rendu des projets devait comprendre trois dessins géométriques : le plan, la coupe et l'élévation. Les représentations artistiques en perspectives étaient écartées au profit du géométral. Selon Julien Guadet *: « le dessin d'architecture est le dessin géométral ; le dessin géométral est le dessin exacte, on peut dire le dessin par excellence.*

[318] Les travaux, op.cit, p 1.
[319] J-P.Épron, op.cit, p 77.
[320] Ibid, p 37 ; J.Lucan, op.cit, p 117, pp 121-122.
[321] J.Lucan, op.cit, p 118.
[322] Ibidem.
[323] O.Liardet, 2012, [en ligne] : http:// Iha.revue.org/90, mis en ligne le 16 avril 2015, consulté le 18 mai 2015.

Tandis que le dessin pittoresque représente seulement l'aspect des objets, tels qu'ils paraissent, le dessin géométral les représente tels qu'ils sont. »[324] Les échelles des plans, coupes et élévations sont diverses et correspondent à la nature du programme proposé. Mais si une esquisse est dessinée à 2, 2.5 ou 4 millimètres par mètre, le projet rendu est développé à des échelles supérieures : 5, 10 ou 15 millimètres par mètre.[325] Ce mode de présentation se retrouvera dans les planches des architectes exerçant au cours du XIXe et du XXe siècle.

Henri Petit, pour ses concours d'émulation eu à présenter en cinq parties, « une travée d'église », pour un concours de construction générale de seconde classe, élaboré en 1875. [326] En étant en première classe, il remporta deux autres concours d'émulations, le premier en 1877, pour le rendu d'un projet d'une « Porte de ville » [327] , le second, en 1879, où il présenta en quatre parties, un projet rendu, portant sur la thématique du « Panthéon ».[328] En 1880, comme dernière épreuve au sein de l'école, visant l'obtention du diplôme d'architecte, Henri Petit, concevra une « Salle d'institut ». Cette épreuve générale, dont le sujet fut imposé jusqu'en 1888[329], s'adressait aux élèves de première classe ayant obtenu un nombre précis de « valeurs »[330]. Ainsi, Henri Petit aura à l'âge de 24 ans, son diplôme le 2 décembre 1880 (Orsay AJ/52/378)[331].

II.4. Les organisations professionnelles : lieux de la pratique architecturale

Si l'école des Beaux-arts de Paris, constituait le lieu d'excelence de la formation architecturale, les associations et regroupements professionnels, dressaient un pont entre la théorie et la pratique, en adoptant les débats de l'école et en les confrantant au monde de la construction.

Pour les nouveaux diplômés et architectes, ces lieux offraient des opportunités d'emploi, d'établissement des contactes et relations avec les grandes figures de la construction, et d'actualisation des savoirs aquis aux écoles, à la lumière des progrès industriels et des tendances architecturales. Henri Petit, au lendemain de sa sortie de l'école, s'introduira aux principaux regroupements professionnels de la France : l'Association des Architectes Diplômés par le Gouvernement (ADG), et la Société Centrale (SC). Il sera également très actif en Algérie, où il intégrera plusieurs association et commissions, en rapport avec l'architecture et l'évolution de la construction.

[324] J.Guadet,op.cit, p 37, p 35, p 51. Citée dans : J.Lucan, op.cit, pp121-122.
[325] J.Lucan Jaques, (2009), op.cit, pp 122-123.
[326] Beaux-arts de Paris, Numéro d'inventaire : CG 209, Statut Actuel Numéro d'entrée : PC 4569, Notice n° 13340
[327] Beaux-arts de Paris ,Numéro d'inventaire : Pj 955, Statut Actuel Numéro d'entrée : PC 5612.
[328] Beaux-arts de Paris, Numéro d'inventaire : Pj 1001, Statut Actuel Numéro d'entrée : PC 7372.
[329] J-P.Épron, op.cit, p 73.
[330] Pour passer de la seconde classe à la première, l'élève doit obtenir six « valeurs » dont au minimum deux valeurs sur « éléments analytiques » et deux valeurs sur projet rendus. Les élèves de première classe, doivent obtenir neuf valeurs, pour pouvoir accéder au diplôme, dont au minimum six valeurs sur projets rendus. Voir J.Lucan, 2009, p118.
[331] Archives de l'Ecole nationale supérieure des Beaux-arts, sous-série AJ 52.

II.4.1. Les associations métropolitaines

Durant la seconde moitié du XIXe siècle, plusieurs associations professionnelles sont créées, dans le but d'assurer le contrôle de la profession et son organisation, à un moment où la formation elle-même s'organisent et se structure. Parmi les plus pesantes : la Société des Architectes de France (S.A.F, 1872), la Société Centrale des Architectes (S.C, 1865) et la Société des Architectes Diplômés par le Gouvernement (A.D.G, 1877). Au cœur de ces deux dernières, le jeune architecte Henri Petit, comme tout autre membre, trouvera un milieu fertile aux idées et questions de l'architecture.

II.4.1.1. L'Association Amicale des architectes Diplômés par le Gouvernement (A.D.G) :

Comme la presque totalité des élèves de *l'école* titulaires du diplôme d'architecte, et la plus part des grands prix de Rome, Henri Petit s'introduira dès sa sortie de l'école à L'Association Amicale des architectes Diplômés par le Gouvernement (A.D.G). Oeuvrant pour la définition des tendances architecturales et l'évolution des débats de l'école, cette amicale est fondée en 1877 par Duprez, Julien, Mayeux et A.Petit, (diplômés de 1869), pour réunir les premiers détenteurs du diplôme d'architecte à l'exemple de Victor Laloux et louis Dauphin (diplômés en 1877). Elle n'aura son statut de société qu'en 1895, où elle accueillera d'autres figures de l'architecture française comme Tony Garnier (diplômé en 1899).[332]

l'Association qui comptait 800 membres en 1909, avait pour but d'encourager et de récompenser les hautes études d'architecture et d'aider à leur progrès au moyen de concours et d'expositions. Elle fonda en 1893, une grande médaille à l'école des Beaux-arts et décernera également -chaque année- des récompenses aux écoles d'art, d'enseignement industriel et décoratif et aux syndicats du bâtiment. L'un de ses multiples objectifs était de conforter ses membres et d'assurer la continuité de leur parcours de production, par des distributions de secours et de pensions[333].

Par ses actions, médiatisées au moyen d'une grande publication artistique, du même intitulé : *l'A.D.G*, elle constitua un moteur pour l'école, mais également un support pour la fonction d'architecte. L'A.D.G, maintenait des liens solides avec les milieux politiques, ses propositions et orientations étaient publiées dans un bulletin judiciaire sous la direction de A.Bonpaix (avocat à la cour d'appel et membre de son conseil judiciaire). [334]

La société des architectes diplômés par le gouvernement, créera une section en Algérie, dont le président désigné sera Henri Petit : la date de son élection n'a pu etre définie, mais il restera en poste jusqu'en 1926 (date de son décès).[335] Lors des obsèques d'Henri Petit, Bonet (ancien cammarade d'Henri Petit), au nom de l'ADG, retrace le

[332] E. Delaire et (All.), 1907, p 76.
[333] Ibid, p 469.
[334] Ibidem.
[335] Les travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1.

parcours d'étude du déffunt, et adresse la motion suivante : « *je suis certain de réduire la pensée des camarades d'école en faisant ce serment que ceux qui restent , pour continuer l'œuvre et la tradition, sauront mêtre à profit les leçon d'honneur, de désinterressement et de bonne confraternité qu'il nous lègue comme un trésor inestimable. »*.[336] Ce témoignage indique l'importance d'Henri Petit, sa considération de la part de ses collègues et la bonne influence qu'il exerçait au sein de cette association.

II.4.1.2. La société centrale des architectes français (S.C) :

Sur les traces de son maître L-J.André, Henri Petit, rejoint en 1895, l'une des principales organisations professionnelles en France : *la société centrale des architectes français (S.C).*[337] Fondée en 1840 et déclarée d'utilité publique en 1865, elle est considérée comme *« une société d'élite, avec recrutement basé sur la séléction – véritable reserve- de professionnels estimés et respectés, chargée d'assurer la défense des traditions qui lui viennent des Huyot, Baltard, Constant-Dufeux, Labrouste, Vaudoyer, Viollet-le-Duc,* (…) (y etre admis) *est la juste récomponse d'une vie de labeur et de probité professionnelle ».*[338] Elle réuni un grand nombre d'anciens élèves de l'école des Beaux-arts, auxquels s'ajoutèrent des architectes de la province, des associés libres et des correspondants à l'étranger. [339]

La (S.C), exerça une forte influence sur l'école des Beaux-arts et son régime de formation. Elle fut à l'origine de la création de l'Académie d'Architecture en 1956 et de la « Commission d'architecture » en 1851.[340] L'instauration d'une telle commission souligne la volonté des membres de la société constitués en partie d'enseignants, de libérer l'école de l'emprunte de l'académie, d'assurer des postes pour certains de ses membres et de dirigé le système de formation en le rattachant à la fonction. En renforçant le lien « formation-fonction », elle permettra de réunir les idées d'un grand nombre d'architectes et de les confronter autour des débats sur la conception et la construction. Elle offrira également des opportunités de collaboration entre ses membres, et fut le milieu idéal pour la relance des jeunes architectes.

Son influence sur la politique d'emploi et les décisions de l'état s'établira concrètement à la fin du XIXe siècle, lorsque Charles Garnier (1825-1898), jadis président de la S.C et qui avait publié le *Guide du jeune architecte* en Grèce, confia la rédaction d'un code de déontologie au professeur de théorie de l'école des beaux-arts, qui prêtera son nom au « code Guadet »[341]. Le texte clarifie les devoirs de l'architecte envers lui-même, ses confrères, ses clients, les entrepreneurs et le personnel du bâtiment.[342]

[336] Ibidem.
[337] Ibidem.
[338] Les travaux, n°513, 19 mars 1921, p 1.
[339] E.Delaire, et All , op.cit, p 466.
[340] J. Lucan, op.cit, p102.
[341] Adopté en 1895 au congrès des architectes tenu à Bordeaux, le code Guadet sera annexé à la loi de 1940.
[342] J-P.Épron, op.cit, p 25.

Annexe C

La S.C, participera également à la révision et l'élaboration des règlements d'urbanisme. Ce fut le cas pour les décrets de 1882 et de 1884, portant sur les saillies, et qui furent objet à plusieurs critiques, provenant particulièrement des membres de la « société centrale » qui constitueront en 1896, une commission ayant pour but la révision des décrets. Les travaux de la commission dureront six ans, au cours desquels le programme « théorique » de la « société centrale des architectes », défendu par Louis Bonnier (1856-1946)[343], Paul Sédille et les architectes voyers de Paris, va s'imposer et servir de base au programme d'un règlement nouveau.[344]

Les liens avec la formation d'une part et avec l'état d'autre part, permettront à la société de jouer un rôle fondamental dans le contrôle et l'évolution de la fonction, et par conséquent, dans l'émission des théories d'architecture et leurs concrétisation. L'apport considérable de la société centrale dans la longue marche de l'éclectisme a été, à maintes reprises, mentionné. Mais il faut souligner son intégration dans les conjonctures de la vie industrielle, en adoptant les expressions de l'architecture moderne et en concourant avec les corps d'ingénieurs pour la domination du marché de la construction.[345]

La S.C, suivait de près l'évolution de ses membres en France et à l'étranger et c'est ainsi, qu'elle decerna à Henri Petit, en 1922, la grande médaille d'argent de l'architecture privée, pour l'ensemble de ses œuvres en Algérie. Ce prix hautement mérité, récomponsera sa vie d'architecte privé.[346] A l'occasion du centenaire de la conquête de l'Algérie, en 1930, dans le cinquième numéro de la revue *L'Architecture*, la S.C, dans un article intitulé « Alger et ses agrandissements » fera également hommage à Henri Petit, en évoquant certaines de ses œuvres majeures à Alger.[347]

Il faut noter que la revue *L'Architecture*[348], important journal hebdomadaire, édité à Paris dans la Librairie des imprimeries réunies, entre 1889 et 1939, constituait le principal organe de production de la (S.C). Donnant une grande part aux nouvelles de la profession (congrès, conférences, écoles), et comportant une rubrique législative, cette revue, contribuera largement à la valorisation de l'architecte et à l'évolution de l'architecture en France et dans le monde entier.

Il est perceptible, que l'adhésion du jeune architecte Henri Petit aux deux associations (la S.C et l'A.D.G), lui a permi de retrouver ses cammarades d'école et de rencontrer des architectes et des personnalités des plus célèbres en France. Mais elle lui permettra également, de renouvler ses idées et de renforcer ses liens avec ses futurs collaborateurs, comme George Garnier, à qui, il s'associera en 1906.

---

[343] Louis Bonnier, ancien élève de Jules André, est nommé architecte-voyer de la ville de Paris dès 1884, et sera chargé de la rédaction du règlement d'urbanisme de la ville en 1902.
[344] Voir, : les cahiers de l'Ipraus, n°1.
[345] J-P.Épron, op.cit, p 22.
[346] Les travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1.
[347] L'Architecture, n°5, 1930, pp.163-184.
[348] La revue L'Architecture, s'intitulera de 1916 à 1918, « L'Architecture : Bulletin publié par la Société centrale des architectes pendant la durée de la guerre », et en 1934, elle portera comme sous-titre « La Petite architecture ».

II.4.2. Les organisations professionnelles en Algérie :

Henri Petit, en acceptant l'invitation de Louis Dauphin, s'installera à Alger. Sa production architecturale en France est considérable, mais c'est en Algérie qu'il réalisera ses plus grands projets, et oeuvrera pour l'évolution de la colonie. Son activité associative au sein des regroupements Algériens sera aussi considérable qu'en métropole, et malgrès l'intensité et la charge de ses travaux, il consacrera de son temps au traitement des questions de l'architecture, de la culture et de l'économie. Il sera parmi les premiers à avoir intégré le Comité du Vieil Alger, et l'Association des Architectes du département d'Alger. Il fondera avec d'autres entrepreneurs, la société des entrepreneurs réunis, et sera éllu membre de la délégation financière d'Algérie, membre titulaire de la commission de répartition de l'impôt foncier, et président de la Fédération des associations d'architectes d'Algérie.

II.4.2.1. Le Comité du Vieil Alger :

Fondé le 29 janvier 1905 par Henri Klein, sur le modèle de la Commission Municipale du Vieux Paris (1897), ce comité vise l'étude et la protection de l'ancienne cité d'Alger, en proposant au classement, un certain nombre de monuments historiques et en veillant à leurs conservations[349]. Il menait de grandes compagnes de sensibilisation et de vulgarisation, sur terrain et par voie de presse, grâce à ses deux organes de publication : *La Dépêche Algérienne*, puis *les Feuillets d'El-Djazair.*

Le Comité du Vieil Alger rassemble des membres de la haute administration : le Gouverneur, le Maire, le Préfet, le Procureur…etc. *« En 1930, le comité ne comptait pas moins de 330 membres, appartenant tous à la société historique algérienne. Les historiens tels Marçais et Alazard, le fondateur du futur institut d'urbanisme d'Alger, y côtoyaient des archéologues, des juristes, des linguistes, mais surtout des architectes comme* (Henri) *Petit, Montaland, Darbeda, Guiauchain ou Claro »*[350]. Par la suite, le comité accueillera, Henri Prost, pionnier de l'urbanisme marocain et exécuteurs des pensées de Lyautey.

Ce regroupement de l'élite des milieux scientifiques et politiques contribuera largement au renouveau de l'architecture durant le XXe siècle. En intervenant sur le champ de la protection et de la connaissance du patrimoine d'Alger, il permit l'instauration d'un style officiel : le néo-mauresque. Cette architecture, qui puise ses références dans les répertoires arabo-musulmans, se manifestera de 1900 à 1910 dans les édifices publics, glorifiant l'idéologie coloniale de l'époque, avant d'envahir le reste de la production architecturale, notamment les immeubles d'habitation, dont certains figurent dans la revue Chantier nord-africain en 1929-1930 et 1933.

L'approche du comité, servira deux objectifs : d'une part, la valorisation et la préservation de la culture et des monuments de la ville en faisant face à l'urbanisme

[349] Le Comité du Vieil Alger fut à l'origine, grâce entre autre aux efforts de Stéphane Gsell –membre, correspondant de l'académie des inscriptions et Belles lettres à Alger-, de la sauvegarde des deux grandes mosquées d'Alger (Djamaâ El-Kabir et Djamaâ El-Djadid).
[350] S.Almi, 2002, p 78.

« régulateur », et aux actions destructrices héritées du siècle précédent (le XIXe siècle). D'autre part, il servira à renforcer la politique de réconciliation entre les européens et les autochtones, jadis entretenue par le Gouverneur Jonnart, un de ses principaux membres. Plusieurs travaux furent entretenus au sein de ce comité, pour y remédier à la situation précaire de la ville, tels les travaux du médecin Fernand Gauthier pour le quartier de la marine, de Marcel Emerit et de l'ingénieur Pasquali pour la généalogie des structures commerciales et viaires du vieil Alger.[351]

L'introduction d'Henri Petit au Comité du Vieil Alger, traduit son attachement au contexte algérois et son intention d'entretenir une grande carrière de production en Algérie. Ses rapports avec le gouvernement et les membres du comité, facilitteront son intégration dans les milieux culturels et politiques algériens, et lui assureront des oportunités de collaborations et de projets.

Il faut noter qu'en 1912, Hubert Lyautey (résident général du protectorat du Maroc et membre du Comité du Vieil Alger), qui suivait de près la production architecturale en Algérie, propose à Henri Petit de concevoir les plans de la capitale du nouveau protectorat du Maroc « Rabat ». L'architecte se heurtant aux exigences du gouverneur, renonce à cette opportunité, et le projet sera confié par la suite à Henri Prost (1874-1959), dont l'approche moderne fondée sur la rationalisation des fonctions de la ville, était totalement différente du *« positionnement éclectique du professionnel algérois* (Henri Petit) *»*[352]. Une telle proposition et même si elle n'a pu aboutir, indique l'importance de l'architecte algérois et sa considération par les autorités.

II.4.2.2. La Société des Entrepreneurs :

La Société des Entrepreneurs fut fondée en 1897 et administrée par les entrepreneurs : Henri Petit, Gabriel Gueirouard, Auguste Seigle, Augustin Morosolli, Auguste Cavaillé, Emile Chatel, Edmond Voinot, Henri-Louis Voinot, Emile Kimpflin et Bayle, dans le but d'aquérir les terrains libérés des fortifications. Pour Henri Petit, concessionnaire des voûtes de la Rampe Bugeaud dès 1895, cette action confirme sa polyvalence et offre une première mesure de la grandeur de ses ambitions et de sa volonté à prendre une grande part du chantier Algérois. L'architecte-entrepreneur, que fut Henri Petit, pourra au sein de cette association, participer à la transformation du tissu urbain d'Alger, en permettant l'établissement et l'extension d'une ville civile et moderne par ses constructions et ses fonctions.

Selon F.Pouillon, la création de l'Association des Entrepereneurs Réunis est la traduction d'une tentative d'organisation d'une grande opération d'urbanisme spéculatif.[353] Mais une telle action, trouvant essence en métropole[354], s'est logiquement

[351] C.Bruant, S.Leprun, M.Volait, 1994, pp 11-14.
[352] F. Pouillon, op.cit, p 753.
[353] Ibidem.
354 La question de suppression des fortifications de Paris, fut soulevée dès 1871, après la guerre prussienne, mais elle ne sera pas accueillie par les militaires qui refusaient leur simple déclassement. Dès 1882, l'idée ressurgie, et le conseil supérieur de la guerre propose la suppression partielle des fortifications ainsi que la cession des terrains désaffectés à la ville, mais il faut attendre 1904, pour voir cette proposition se concrétiser. En 1908, le déclassement total des fortifications sera envisagé. Plusieurs conventions portant cession des terrains de fortification par l'autorité

inscrite en Algérie, dans une période où l'état souffre de difficultés financières et de déficit budgétaire, ce qui l'emmena à octroyer ces mesures de concession et de bail.

La question du déclassement des fortifications et de l'utilisation des terrains provenant de leurs dérasement partiel, constituaient une priorité pour la ville d'Alger. Dès le début de l'année 1897, le maire d'Alger transmettra plusieurs propositions à la Section de l'Intérieur, des Cultes et de l'Instruction Publique du Conseil d'Etat, au sujet du projet de loi permettant à la ville d'emprunter les sommes nécessaires à l'utilisation des terrains libérés des fortifications militaires. Le 5 juin 1897, la section examinant le traité élaboré entre la Ville et la société des entrepreneurs, stipulait que même si ce traité pouvait etre accepté, il était indisponsable d'examiner d'autres propositions. La société des entrepreneurs, dont le projet fut rejeté par le conseil municipal d'Alger, par la délibération du 22 septembre 1897, établira ainsi, de nouvelles propositions.[355]

Le 30 décembre 1897, un autre projet fut présenté par la société des entrepreneurs pour l'aquisition et la construction de 100 405m² des terrains provenant du dérasement partiel des fortifications des rues : d'Isly, de l'Arsenal, du Boulevard du front de mer, Margueritte, Bab El-oued, Rampe Valée, Saint-Augustin, Club Gymnastique et la rue Baudin **[Tableau.2]**. Ce projet est venu répondre au désir du gouverneur général, de voir la ville *« réaliser d'une façon certaine la vente complète de ses terrains sans perte sur son prix d'acquisition, sans avoir à recourir à un nouvel emprunt, et en écartant pour elle l'aléa d'une opération de construction, dont le résultat final pourrait être désastreux pour ses finances ».*[356]

Localisation des terrains	Longueur (m)	Largeur (m)	Surface (m²)
Terrains rue d'Isly	9.634 mètres	à 100 » égal	963.400
— Arsenal	37.101 —	67 50 —	2.504.317
— Boulevard	8.686 —	120 » —	1.042.320
— Margueritte	7.149 —	95 » —	679.155
— Bab-el-Oued	13.194 —	27 50 —	362.835
— Rampe Valée	2.327 —	27 50 —	63.992
— Saint-Augustin	4.713 —	55 » —	219.855
— Club Gymnastique	6.837 —	67 50 —	461.497
— Rue Baudin	10.764 —	35 » —	376.740
	100.405		6.674.111

Tableau 2: les terrains des anciennes fortifications, objets du projet de l'association des entrepreneurs réunis d'Alger. Source: B.M.O.V.A, du 1er avril 1898, p 472.

militaire à la municipalité, seront signées en 1912, et seront confirmées par la loi du 19 avril 1919 (qui prévoit l'annexion à Paris de la zone *non aedificandi*.). J-L.Cohen, 2004, pp 107-110.

[355] Lettre adressée par le Préfet du département d'Alger au maire d'Alger, le 26 mars 1898. B.M.O.V.A, 1er avril 1898, p 471.

[356] Extrait de la lettre adressée par la société des entrepreneurs au gouverneur général, le 31 décembre 1897. B.M.O.V.A, 1er avril 1898, p 472.

Dans ce projet, la société des Entrepreneurs, propose l'achat en espèces et comptant, une surface de 50 205m², en étalant le payement du reste des terrains sur douze ans au maximum, avec un taux d'intérêt de quatre pour cent pour chaque année au profit de la ville. Chaque verssement devait etre échangé de la surface de terrain équivalente à la somme payée, pour acquérir ainsi les 100 405 m², à la fin de la douzième année.[357]

Le 16 février 1898, une société anonyme des Entrepreneurs Réunis d'Alger fut constituée pour l'exécution de ces nouvelles propositions, qui furent envoyées directement au conseil d'état, sans avoir l'aval du Conseil Municipal, ce qui empêchera leurs approbations. L'état traitera avec une société concurrente : « société des Quartiers neufs », avant de reconsidérer la proposition de la société des entrepreneurs réunis en 1898.[358] La surface des terrains attribués à cette dernière n'a pu etre estimée, mais il est claire que la ville traitera avec plusieurs sociétés pour l'utilisation des terrains récupérés du dérasement des fortifications, dont la société des Quartiers neufs et celle des Entrepreneurs réunis d'Alger.

II.4.2.3. Les Délégations Financières :

Les Délégations Financières furent constituées par le Gouvernement Général de l'Algérie sous la République Française , en 1899, dans le but d'étudier les modifications à apporter aux dispositions législatives, et la rédaction des projets de loi. Cette assemblée, élaborera des enquêtes dans les trois départements, et traitera des questions politiques, industrielles, commerciales, sociales, culturelles et financières. Henri Petit, membre de cette assemblée, et qui sera éllu « membre titulaire de la commission de répartition de l'impôt foncier » en 1907[359], s'interressera aux questions de voiries, de finances, d'instruction publiques, d'architecture, et oeuvrera pour le maintien du caractère pittoresque de l'Algérie.[360]

Les délégations financières joueront un rôle important dans la politique de réconciliation entre les deux populations : européenne et autochtonne. Dans une séance du 13 mars 1905, les questions d'enseignement, de prévoyance et d'assistance indigènes, seront abordées. Les délégués affirmaient leurs engagement à « *remplir aussi libéralement que possible le devoir social qui incombe à la France vis-à-vis des populations indigènes* »[361]. Selon un rapport du recteur de l'Académie, les progrès atteints dans l'enseignement des indigènes et la rénovation des arts industriels musulmans, traduisent la volonté du Gouverneur Général (Jonnart), à développer l'originalité du pays, en le

[357] Voir les articles I à VIII, du traité de la société des Entrepreneurs réunis d'Alger , B.M.O.V.A, du 1er avril 1898, pp 472-473 (joints en annexe F de ce mémoire).
[358] B.M.O.V.A, 1er avril 1898, pp 471-475.
[359] En vertu des dispositions de l'article 61 de la loi du 5 avril 1884, le conseil municipal devait dresser annuellement une liste contenant un nombre double de celui des répartisseurs titulaires et suppléants appelés à faire partie de la commission de répartition de l'impot foncier. B.M.O.V.A, 1 mai 1907, p112 ; B.M.O.V.A, 14 décembre 1920, p 476.
[360] Délégations financières algériennes, session de mars 1905, pp 30-33, p 401.
[361] Ibid, p 30.

dottant des « *parures qui lui soient propres et n'aient point l'aire d'être empruntées et copiées sur celles d'un autre âge et d'un autre tempérament* .»[362]

Vers ce même objectif, Henri Petit, encouragea l'initiative des écoles professionnelles d'arts indigènes, en illustrant le rôle qu'elles peuvent avoir dans la revitalisation de l'architecture traditionnelle de l'Algérie. Il soulève la question de l'art de la céramique, en adressant la motion suivante : « *L'art de la céramique architecturale, par exemple, est un art oriental par excellence, et il me paraît désolant que l'Algérie ait été jusqu'ici incapable de s'y adonner. Il est inexplicable qu'un pays qui, tant par la décoration de ses édifices publics, de ses maisons particulières que de ses promenades, consomme une si grande quantité de motifs de céramique et de plaques de revêtement demeure tributaire des autres pays, alors que cet art est de la pratique la plus aisée et que les matériaux, comme les ouvriers, sont à la portée de la main. Nos écoles professionnelles d'arts indigènes sont nées d'hier, mais leurs débuts sont pleins de promessses* ».[363]

Dans cette même séance, Henri Petit, remercie l'administration d'avoir entamé la collecte des dessins de tapis traditionnels et des ornements en plâtre issus de divers monuments de Tlemcen, d'Alger et de Constantine, et qui seront en mesure d'alimenter les ateliers des écoles professionnelles d'arts indigènes. Les œuvres de ces dernières, qui allaient etre exposées dans la Médersa d'Alger, à l'occasion du Congrès des Orientalistes, rendaient hommage aux aspirations nouvelles de l'Algérie, qui selon Henri Petit, « *à peine émancipée, à peine maîtresse de son budget, a rompu l'inélégante et banale tradition à laquelle nous devons* (l'ensemble) *d'édifices publics si peu en harmonie avec l'expression de sa vie et la lumière de son ciel.* »[364] Dans ce même contexte, il émet le vœux que la Médersa de Constantine, dont les plans étaient élaborés par Albert Ballu, en 1905, ajoutera à l'originalité et à la beauté de la ville, en faisant revivre son art oriental, tel qu'élaboré dans la Médersa d'Alger et celle de Tlemcen.

Ces témoignages laissent aprècier l'attachement d'Henri Petit au contexte Algérien, et son aprèciation de ses expressions architecturales traditionnelles, ce qui se répercutera sur sa production. Mais son rôle sera plus important, car pour le politicien et l'administrateur qu'il fut, sa volonté ne se résumera pas au développement de l'instruction et des connaissances pratiques des indigènes, ou à la revitalisation de leurs génie artistique. Il veillera à leurs assurer un bien-être et une meilleure hygiène, en défendant leurs droits et en améliorant leurs conditions de vie.

En 1914, Henri Petit sera éllu membre de la grande Commission des finances, chargée de voter le budget de l'Algérie, avec huit autres membres : Morinaud, Galle, Picot, Lisbonne, Hue, Vérola, Bérard et Robert. Au sein de cette dernière, trois commissions ordinaires étaient constituées : la commission d'administration générale réunissant : Benoît, Bérard, Bories, Duret, Hue, Lefebvre, Lisbonne et Vérola. La commission d'agriculture était composée de Descours, Ricci, et Cuttoli. Enfin, la

[362] Ibid, p 31.
[363] Ibid.
[364] Ibid, p 32.

commission des travaux publics, dont Henri Petit est désigné membre avec Cerner, Cuttoli, Joly, Morinaud, Picot, Passerieu, et Galle, pour contrôler et évoluer les questions de travaux publics et de construction en Algérie.[365]

Dans la séance du 22 mai 1914, dite de « non colon », et abordant les questions d'administration communale, des affaires militaires, des travaux publics, des finances…etc, Henri Petit, soulignera la particularité du contexte algérien.[366] Il insistera sur l'indisponsabilité d'un cadre réglementaire propre à l'Algérie. En discutant de la loi sur le roulage et le transport ferrovier, il affirme qu' *« En France, il ne peut pas y avoir l'exemple de ce qui se passe en Algérie car il n'y a pas de transports miniers sur route. Ce sont les chemins de fer qui les assurent. La question est donc tout à fait différente pour l'Algérie. Une disposition législative est nécessaire, et nous demandons aux pouvoirs publics de vouloir bien la prende*. »[367]

La lecture des procès verbaux de la séance du 23 mai 1914, laisse apprécier la position de force qu'avait Henri Petit au sein des délégations financières, et son dévouement dans le traitement des questions ralatives au développement du pays. En abordant la question du recrutement des professeurs des écoles primaires supérieurs, Henri Petit insiste sur la nécéssité de collaboration entre l'administration et les délégations, en adressant au directeur de l'intérieur, la motion suivante : « *Nous connaissons tous votre dévouement personnel, M. le directeur de l'intérieur. Mais il y a des forces qui peuvent dépasser les vôtres et ne pas vous permettre de nous donner satisfaction dans la mesure, où nous le désirerions. Il en est de même pour l'examen que nous faisons du budget* »[368].

Inspecteur général adjoint du service d'architecture[369], « *architecte en chef du gouvernement général, et incontestablement un maitre en matière d'architecture* »[370], Henri Petit, participera aux grands chantiers de l'Algérie, et contribura à son évolution politique, sociale, culturelle et architecturale. En sa qualité de commissaire du gouvernement, de délégué financier, d'officier de l'instruction publique, puis inspecteur général de l'architecture des constructions scolaires[371], Henri Petit aura un rôle décisif au sein des délégations financières. Son avis influera sur plusieurs décisions étatiques, dont : les dépences, les impots, les crédits, les allocations des employés, l'élaboration des travaux publics, de viabilisation, ainsi que l'instauration des différentes lois de finance, de l'instruction publique, des travaux publics et d'Architecture.

II.4.2.4. L'Association des Architectes du département d'Alger et La Fédération des associations d'architectes d'Algérie :

[365] Délégations financières algériennes, 1899-1948, 1re séance , vendredi 22 mai 1914, pp 4-310.
[366] Ibid, pp 4-80.
[367] Délégations financières, séance du 23 mai 1914, p 14.
[368] Délégations financières, séance du 29 mai 1914, p 185.
[369] supléant à Albert Ballu et succédé par Gabriel Darbéda en 1927. Les travaux , n°794, 7 aout 1926, p 1.
[370] Délégations financières, séance du 30 novembre 1923, p 64.
[371] Délégations financières, séance du 1er décembre 1923, p 146.

En 1906, les architectes du département d'Alger se sont réunis au sein d'une association, comme le feront les architectes des départements de Constantine et d'Oran. Henri Petit, Architecte DPLG établit à Alger, sera l'un des moteurs de cette création.

L'association des architectes du département d'Alger, aura son siège social au n°18 rue Elie de Beaumont- Alger. Elle sera présidée par G.Darbeda (architecte du gouvernement, professeur à l'école nationale des Beaux-Arts d'Alger), et réunira un grand nombre d'architectes, dont : Henri Petit, G.Garnier, Montaland, Lambardi, Ferraut..etc. En 1926, l'association dirigera la création de la fédération des associations d'architectes d'Algérie, pour réunir dans un groupement unique et amical tous ceux qui, diplômés du gouvernement ou issus de voies diverses, exercent la même profession. [372]

La fédération des associations d'architectes des départements d'Alger, d'Oran, de Constantine, et de la Société des Diplômés de Paris -Section algérienne- a été officiellement inaugurée le 24 mars 1926, dans une assemblée générale présidée par G.Darbéda (président de l'association d'Alger), et assistée par : Henri Petit, Andréi, Aflané, Baschiera père et fils, Bastelien, Barafie, Bienvenu, Brumier (oran), Bonet, Charri (délégué de l'association de Constantine), Derbès, Ferraud, Guiauchain, Legendre, Lexis, Pallet (président de l'association d'Oran), Rosazza, Solivères, Salvador...etc. **[Fig.26]**

Fig.26 : Banquet de la Fédération des associations d'architectes d'Algérie : Henri Petit, assis à la table d'Honneur à droite de Darbéda, et à sa droite : Cherri, Richard, Soucy père, Roidol, melle Millie, Baschiéra, et à gauche de Darbéda : Pellet, Beltçaguy, Ramalli, Brunier, Bonessio, Christofle, et Gaucher. Source : Les travaux, n°776, 3 avril 1926, p 1.

[372] Ibidem.

Cette Fédération, ainsi constituée, aura pour but : de coordoner les efforts tenus par les associations adhérantes et soutenir leur actions artistiques, scientifiques, économiques et sociales. Elle veillera au maintien des liens de bonne confraternité qui doivent exister entre tous les architectes. Elle assurera les règles de concorde, de capacité et de probité professionnelle dans l'industrie du bâtiment, et défendra les interets généraux de l'architecture et les interets professionnels de l'architecte.[373]

La Fédération des associations d'Architectes d'Algérie, oeuvrera pour la reconnaissance du titre d'architecte, (souvent confondu avec celui de l'ingénieur), en veillant au respect du code Guadet. Elle imposa aux associations de faire une enquête sur les infractions possibles aux prescriptions absolues du code, qui pouraient etre commises par leurs membres, et a les obliger dans le cas échéant, a dimissionner, en les signalant à la fédération française.[374]

Pour la désignation du président de la Fédération des Architectes d'Algérie - filiale de la Fédération des sociétés de la Métropole- G.Darbéda (qui sera élu vice-président), proposa l'election d'Henri Petit : *« je vous proposerai*, (…) *de demander à notre cher confrère et doyen Henri Petit de bien vouloir accepter la présidence de notre fédération »*. [375] Le 21 mars 1926, des membres de la Fédération, *« sont allés le chercher dans l'adorable habitation qu'il s'était créée pour le placer à la tête de la fédération des architectes des trois départements qui venait d'etre constituée le jour même »*.[376] Henri Petit accepta la présidence de la Fédération, mais sa santé déjà ébranlée ne lui a pas permis de couronner ainsi la longue carrière qu'il avait parcourue. Il meurt, quelques mois plus tard, en aout 1926. [377] Dans l'assemblée générale du 26 octobre 1926, présidée par G.Darbeda, les membres de l'association des architectes du département d'Alger, voulant honnorer leur défunt Henri Petit, demandèrent au maire, d'attribuer son nom, à l'une des nouvelles rues d'Alger.[378]

CONCLUSION II :

Les éléments du parcours de formation d'Henri Petit, plus ou moins réunis, permettent de constituer un profil, où plus correctement, les lignes directrices ayant fondé sa personnalité d'architecte. Il est évident que le contexte de sa naissance et formation a eu une grande part dans l'évolution d'Henri Petit aux deux échelles : personnelle et professionnelle. Il faut rappeler qu'entre la seconde moitié du XIXe et le début du XXe siècle, les données de la culture architecturale vont subir de profondes mutations assorties aux progrès industriels et à l'évolution des politiques culturelles en France et en Algérie.

[373] Les Travaux, n°776, 3 avril 1926, p1
[374] Assemblée générale statuaire de la fédération des sociétés d'Architectes d'Algérie, du 30 avril 1927. Les Travaux, n°834, 14 mai 1927, p 1.
[375] Les Travaux, n°776, 3 avril 1926, p 1.
[376] Les Travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1.
[377] Ibid.
[378] Les Travaux, n°807, 6 novembre 1926, p 1; Les Travaux, n°812, 11 decembre 1926, p 1.

Au moment où Henri Petit intègre l'école des Beaux-arts de Paris, le monde de la formation se trouvait en phase de métamorphose, motivée par la réforme de 1863 d'une part, et les multitudes de débats d'autre part. Julien Guadet, qualifie l'école d' « Arène » mettant en continuelle confrontation les élèves des ateliers libres et ceux des ateliers officiels, mais également leurs maitres et leurs approches théoriques. Ce qualificatif peut être emprunté pour désigner le monde professionnel de l'époque : la référence au passé entre adoption et rejet, le patrimoine entre valorisation et dénigrement, les dualités : ingénierie/architecture, classicisme/modernisme, feront jaillir une diversité d'expressions architecturales, qui, imprimées en métropole, vont influencer l'architecture des colonies françaises.

Un architecte comme Henri Petit, né et mûri au cœur de ces mouvements, ne manquera pas de s'inscrire dans les conjonctures de son époque. Ce jeune architecte, eu l'intelligence d'intégrer des associations emblématiques, en France comme en Algérie, qui constituaient de véritables foyers aux débats de l'époque. Son adhésion à la S.C et à l'A.D.G en France et au Comité du vieil Alger et l'association des entrepreneurs réunis et les multiples regroupements d'Architectes en Algérie, lui ont permi de se rapprocher des hautes personnalités politiques et des hommes de science. Il sera en mesure de constituer des liens solides avec l'école des Beaux-arts de Paris en gardant contacte avec ses anciens camarades et maîtres, tel que Jules André, Julien Guadet, Victor Laloux, Louis Dauphin qui est à l'origine de son introduction en Algérie, et Georges Garnier, qui allait devenir son principal collaborateur à Alger.

Enfin, Henri Petit, qui s'est imprégné d'un classicisme modéré au sein de l'atelier de Jules André, nourri par les idées de Viollet-le-Duc et par les débat sur l'éclectisme, du renouveau et du modernisme, entretenus au seins des associations, avait réuni les outils nécessaires pour une production qualitative qui sera en mesure de s'inscrire dans son contexte temporel et géographique. Il tirera un indiscutable profit des liens qu'il entretenait avec l'administration, en occupant d'importants postes étatiques, et par le biais de ses activités associatives en France et particulièrement en Algérie. Cette colonie, dont la grandeur de son chantier et la liberté d'exercice de ses acteurs, présentent la parfaite opportunité pour le lancement d'une longue carrière professionnelle, témoignera de la grandeur et du talent de l'architecte Henri Petit.

CHAPITRE III :
SES DEBUTS ET SON PARCOURS METROPOLITAIN

III. SES DEBUTS ET SON PARCOURS METROPOLITAIN

Henri Petit (1856-1926), élève de L-J.André, diplômé de l'école des Beaux-arts de Paris (1880), où il aura une 2e médaille (1874), et une premières médailles (1877). Il avait toutes les qualités requises pour obtenir un Prix de Rome et avoir une penssion à la Villa Médicis, mais il choisira d'entamer sa carrière professionnelle à l'âge de 24 ans, *« ce qui était une exception à son époque, il lui convenait de quiter l'école ou il aurait pu pendant six années encore disputer avantageusement la compétences supérieure. »*.[379] Il tentera ses chances en France avec le concours du Grand Casino de Trouville (1881), avant de partir en Algérie (1884), suite à une invitation de son collègue et ancien cammarade d'école Louis Marie Théodore Dauphin. Il donnera ainsi, le coup de départ à un long parcours professionnel entre la France et l'Algérie, tout en poursuivant ses importants travaux à la section artistique de l'école des Beaux-arts, où il préparera ses salons suivant la tradition. Il obtient en 1893, au salons des artistes français des Champs-Elysées, une médaille de bronze (cathégorie : personnel du bâtiment), décernée par la S.C, pour ses plans du Palais Consulaire d'Alger.[380] En 1905, Henri Petit, aura une 2^{e} médaille au salon des artistes Français, pour son œuvre de la Médersa d'Alger.[381]

Dans l'essai de restitution de ce parcours, ce chapitre abordera ses premières expériences, ses débuts en Algérie, et sa production métropolitaine. Il est à noter que le jeune architecte qui s'était constitué une carrière professionnelle en Algérie, élaborera durant sa période d'exercice, plusieurs aller-retours entre les deux rives de la Méditerranée, en marquant la France d'une importante production d'immeubles de rapport, et en jouissant en Algérie de la liberté de pratiquer une multitude de programmes et d'expressions architecturales.

III.1. Les premières expériences:

Au lendemain de sa sortie de l'école, Henri Petit s'introduira au monde de la pratique architecturale. Sa première expérience fut en France, lors d'un concours ouvert le 23 juin 1881 par la société du Parc et du Grand Casino de Trouville, dont le but était la conception d'un Casino pour la ville de Trouville. Le jury réuni dans les Galeries de l'art, était composé de : T. Ballu (membre de l'institut), De Baudot (inspecteur général des édifices diocésains), Lisch (inspecteur générale des monuments historiques), Vaudremer (membre de l'institut), et Paul Leroi (rédacteur du journal *L'Art*).

Les résultats ayant été publiés dans la revue « *La Construction Lyonnaise »*[382], annoncent quatre lauréats: Eug.Calinaud pour son projet « *Tout à la joie* » ; Louis Calinaud (*L.C*) ; Henri Petit pour son projet (*Niniche*), et Victor Petigrand. Une prime de *2500fr* a été décernée aux quatre, par le journal *« L'Art »,* et les projets ont été

[379] Les Travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1
[380] La Construction Moderne, n° 38, 24 juin 1893, p 415, p 456.
[381] Les Travaux, op.cit, p 1.
[382] La Construction Lyonnaise, n°4, juillet 1881, p 40.

longtemps exposés dans le casino provisoire de Trouville, néanmoins, on ignaure si le projet réalisé était celui d'Henri Petit. **[Fig.27]**

Fig.27: le grand casino de Trouville.
Source: www.amismuseetrouville.fr/images/casino_trouville.jpg

La base « patrimoine de France »[383], attribuera deux œuvres à un architecte Henri Petit : la première est une Mairie-école, située à Emancé, (Yvelines- île de France), réalisée en 1883. La seconde œuvre est la Chapelle Notre-dame-de-bonne-nouvelle, construite en 1884 à Raizeux (Yvelines- île de France). Ces deux œuvres sont inscrites dans la liste des monuments historique de France, mais leurs affiliation à l'architecte Henri Louis Paul Petit (1954-1926), n'a pu etre confirmée. Néanmoins, elles semblent s'inscrire dans la période de sa présence en France avant son introduction en Algérie en 1884. Une période qui n'a pu être réstituée faute de sources permettant le croisement de ses informations. **[Fig.28 & Fig.29]**

Fig.28: la Mairie-école de Emancé (Yvelines- île de France)
Source: http://www.xn--manc-9oae.fr/

Fig.29: la Chapelle Notre-Dâme-de-bonne-nouvelle à Raizeux (Yvelines- île de France)
Source:www.xmediaserve.com/apu.php?n=&zoneid=11147&cb=INSERT_RANDOM_NUMBER_HERE&popunder=1&direct=1

[383] http://patrimoine-de-france.com/Acteurs/petit-henri.php, révisé le 28-11-2015, consulté le 28/01/2016.

III.1.1. Son introduction à Alger

A l'atelier André, Henri Petit, se lie d'amitié avec son ainé Louis-Marie-Théodore Dauphin, qui deviendra également son collègue à l'Association des Architectes Diplômés par le Gouvernement (ADG). Ce dernier, qui avait eu le concours du projet des écoles supérieures d'Alger, propose à Henri Petit, le poste *d'Architecte chargé du suivi et de l'entretien*. Le jeune architecte considérant cette offre, vint en Algérie en 1884, pour installer sa propre agence à Alger au n°24, boulevard Victor Hugo-Mustapha, puis s'associer (dès 1906) à Georges Garnier (un autre cammarade et ami). Depuis, il a conçu et dirigé de très importants travaux dans les artères principales d'Alger et dans les centres principaux du pays. Il devint l'architecte de la Chambre de Commerce (1892), Inspecteur adjoint des services d'architecture du gouvernement général (1909), et aura plusieurs titres durant sa carrière, jusqu'à son dernier soufle en 1926, où il sera entéré au cimetière de Bab El-Oued.[384]

La consultations des bulletins municipaux d'Alger, portant des recenssements, et annonçant les décès et les mariages, a démontré l'existance de plusieurs familles « Petit » à Alger.[385] En 1907, quatre adresses ont été repérées à Alger : une à la rue Ruisseau ((4) ménages, (12) habitants), une maison au Chemin Zaatcha ((2) ménages, (5) habitants), et deux maisons, Rue Fontaine Bleue : la première compte (2) ménages et (11) habitants, et la seconde maison comporte (1) ménage et (1) habitant.[386] C'est probablement dans cette dernière qu'Henri Petit habitait, car dans ses obsèques, on ne comptera de sa famille que sa veuve (Eck Marie), avec qui, il se mariera en 1925.[387] Dans cette même cérémonie, plusieurs discours souligneront sa solitude.[388]

III.1.1.1. Son premier chantier : les Ecoles supérieurs d'Alger

Henri Petit, sur invitation de Louis Dauphin, dirigea en premier lieu la réalisation des écoles supérieurs d'Alger, comme inspecteur des travaux jusqu'au 1er mars 1888 (date de la réception du projet), avant d'être nommé architecte adjoint chargé de l'entretien.[389] D'autre intervenants participent à l'élaboration de ce complexe universitaire, dont : Ginain et Dupré, dans l'installation du service d'anatomie ; Le recteur Jeanmaire et les professeurs des écoles supérieures, ayant participé à l'élaboration du programme qui n'a pas été entièrement satisfait à cause de l'insuffisance de l'enveloppe financière, qui été près de *deux millions cinq cent milles francs*.[390]

[384] Les obsèques eurent lieu le dimanche 1 aout 1926, à 15 heurs, en présence des hautes personnalités de la chambre de commerce, et du bâtiment. Le deuil était conduit à l'église saint-charles par Garnier et les collaborateurs du defunt, Tarting (vice-président de la chambre de commerce), Beltçaguey (vice- président de l'association des architectes du département d'Alger), Frédéric Lung, Montaland, André Darafour et Féraud. Les Travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1.
[385] B.M.O.V.A, avril 1914, p 105; B.M.O.V.A, n°645, 5 avril 1927 ; B.M.O.V.A, février 1914, p 57.
[386] B.M.O.V.A, n°250, du 20 novembre 1907, p 409, p 410.
[387] B.M.O.V.A, 1er Avril 1925, « Mariages européens, du 16 au 31 Mai 1925 », p126.
[388] Les travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1.
[389] La Construction Moderne, 6 juin 1891, p 412 ; N.Oulebsir, 2004, pp 340-341.
[390] La Construction Moderne, n°33, 23 mai 1891, pp 412-413.

Le projet des écoles, dont les travaux de réalisation seront entamés le 25 décembre 1881, fut institué par la loi du 20 décembre 1879, qui stipule dans son premier article : la création à Alger, à coté de l'école de médecine et de Pharmacie déjà existantes, une école préparatoire à l'enseignement du Droit, et une école préparatoire à l'enseignement des lettres.[391]

Ce complexe dominant les hauteurs de Mustapha, est accessible depuis la rue Michelet (Didouche Mourad) par une rampe carrossable et un escalier monumental, et comporte un accès secondaire au sud, donnant sur la rue Henri Dunant (Mulhous). Son terrain organisé en plateaux, englobe : des amphithéâtres et salles de conférences ; des laboratoires de médecine, physique, chimie, biologie, et physiologie ; un jardin botanique ; une bibliothèque (installée en 1884) et plusieurs salles et bureaux. **[Fig.30 & Fig.31].**

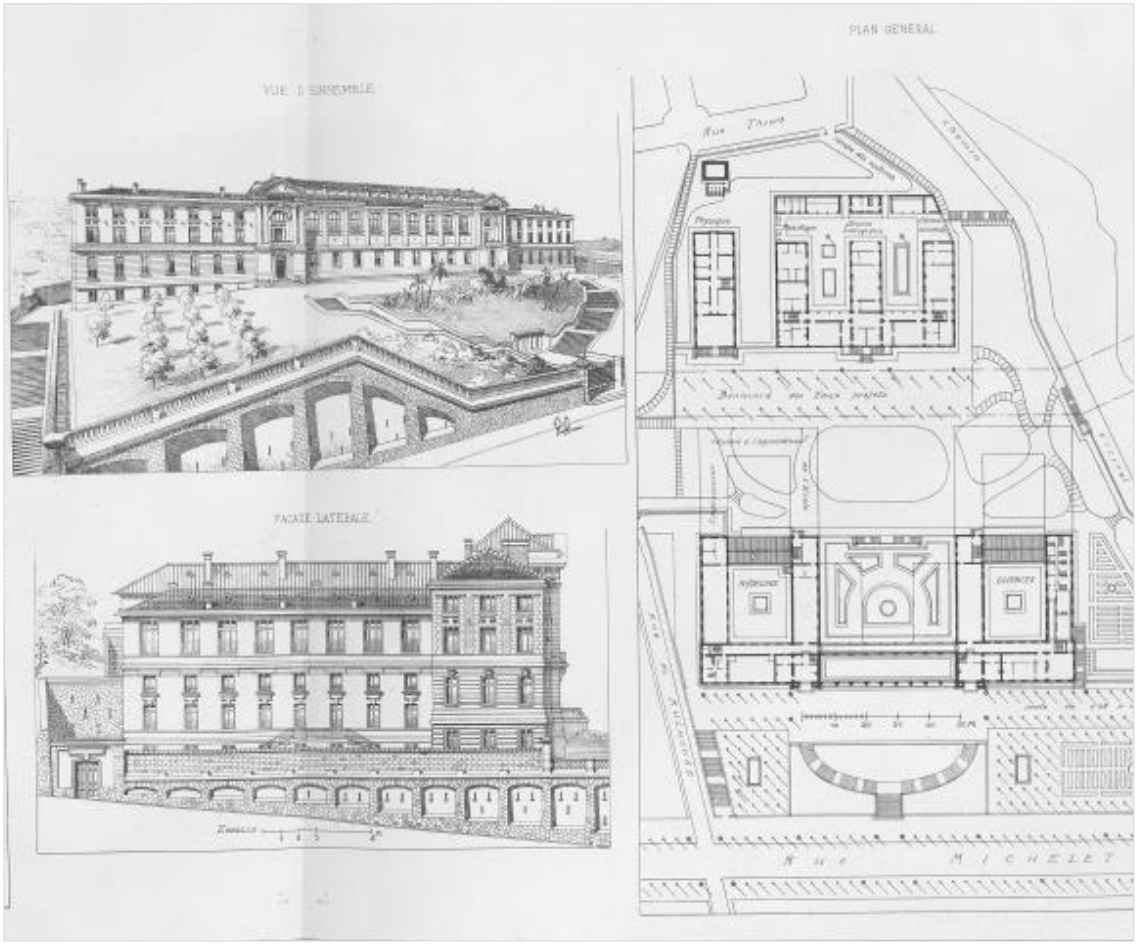

Fig. 30: Ecoles Supérieures d'Alger - arch. L.DAUPHIN
Source : La Construction Moderne, 6 juin 1891, PL.66-67.

[391]suite aux motifs exposés par Mr BERT (universitaire et politicien),une séance du parlement s'est produite le 17 décembre 1877, pour étudier le projet de loi qui sera voté le 20 décembre 1879.

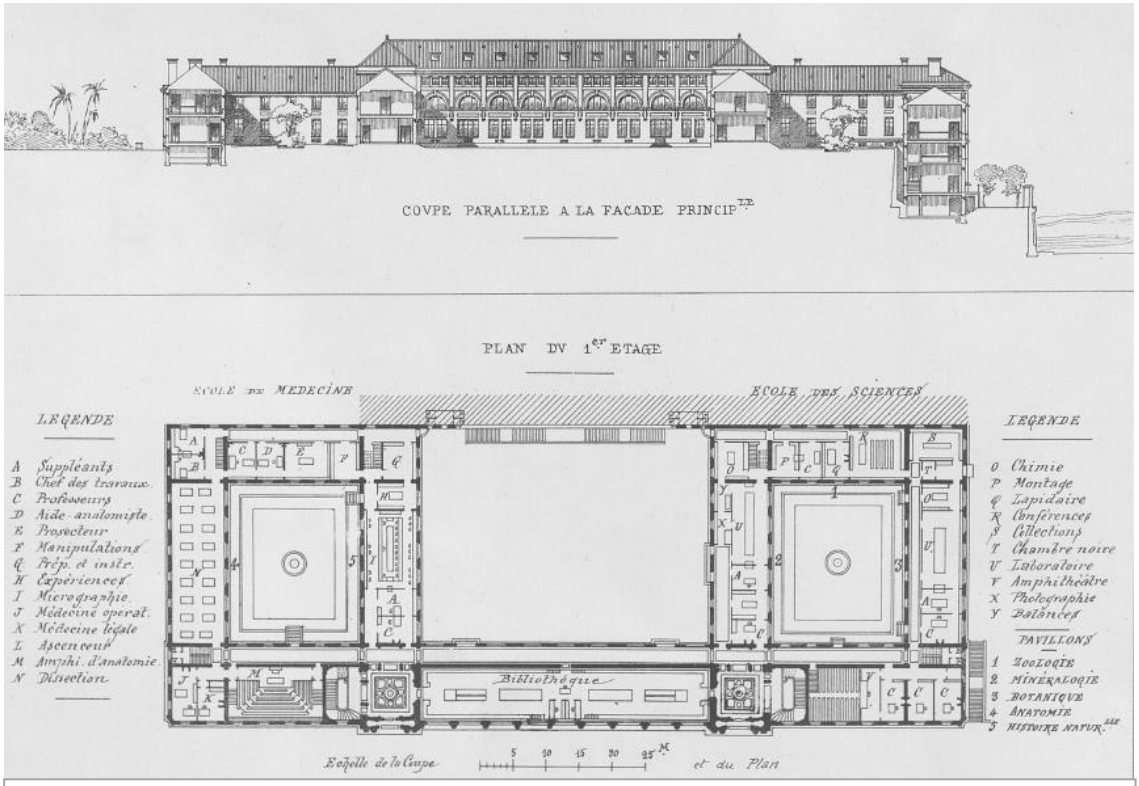

Fig. 31: coupe transversale et plan du 1er étage des écoles supérieurs d'Alger.
source : La Construction Moderne, 6 juin 1891, PL.69

Disposées de part et d'autre de la Bibliothèque, dans une emprise globale de forme rectangulaire, les écoles s'organisent chaccune, autour d'un espace centrale, entouré de salles de cours et de bureaux. La circulation horizontale, se fait selon un axe longitudinal reliant les deux ailes du projet, en traverssant les différentes écoles et en longeant la bibliothèque et le jardin situé à l'arrière. Cet axe porte aux extrémités des cages d'escaliers permettant la communication des différents niveaux. **[Fig.31]** La double organisation perçue dans ce projet (bipartition selon l'axe de circulation et organisation centrale à l'échelle de chaque école), reste fidèle aux théories académiques de l'école des Beaux-arts de Paris, qui se trouvent exprimées aux niveaux des façades néo-classiques et des espaces intérieurs. **[Fig.32].**

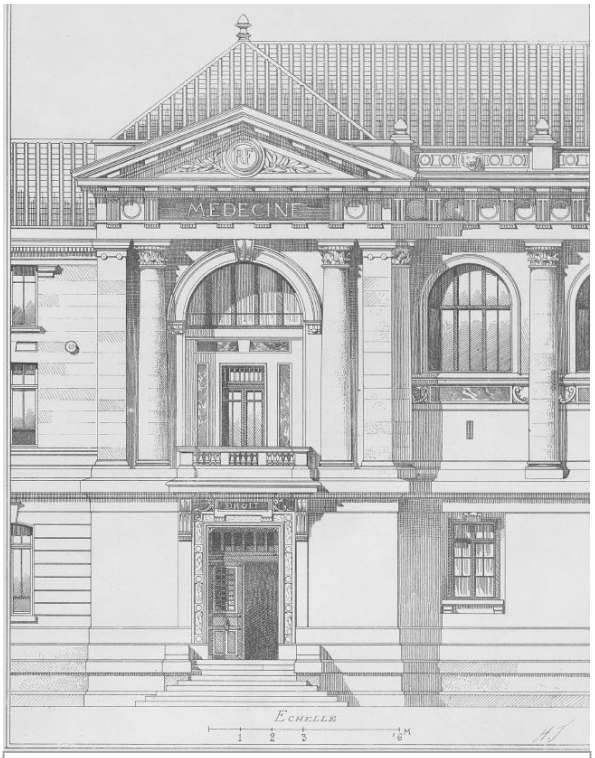

Fig.32 : vue sur l'accès de la faculté de médecine et de droit. source : La Construction Moderne, 6 juin 1891, PL68.

Les écoles, instaurées pour la formation de cadres français et *« des jeunes gens de toutes les nations qui contribuent au peuplement de l'Algérie »*[392], prirent une grande ampleur, qui les mena à une crise entre 1900 et 1903, relative à leur affiliation : la question était axée sur la « francisation » et « l'Algérianisation » de l'enseignement supérieur. Résultat de ces faits, le Ministre de l'instruction publique proposa - dans une lettre au Gouverneur général- le 27 juillet 1905, de regrouper en une Université les Ecoles de Droit, de Médecine et de pharmacie, des Sciences et des Lettres. Un vote de la chambre des députés signa la loi du 30 décembre 1909 relative à la création de l'Université d'Alger, devenue aujourd'hui, l'université d'Alger-1- « Benyoucef Benkhedda »[393].

Le 8 mars 1913, Druet (artiste-peintre) et Régnier (architecte), adresseront au gouvernement générale, un avant–projet d'utilisation du mur de soutènement de l'université d'Alger, pour l'interêt du développement du commerce dans la rue Michelet, en ouvrant dans le mur de soutènnement, des magasins. La municipalité aprouve cette proposition en soulignant que l'architecte Petit, avait dressé un projet de transformation du jardin comportant l'utilisation ou la supression du mur de soutènnement en façade rue Michelet. Dès lors, elle réservera l'avis sur le projet de Druet et Régnier, en attendant le projet de Petit.[394]

En février 1926, une demande en autorisation de bâtir, fut soumise par Henri Petit et Georges Garnier (devenu son associé dès 1906), pour la surélévation d'un étage, du coté du Chemin Lys-du-Pac, de l'université d'Alger. [395] En 1929, une autre extension fut opérée par l'agence Hennebique, Guion, et Régnier, aménageant des salles d'examen et des magasins en remplacement du mur de soutènement, au long de la rue Michelet. **[Fig.33]**

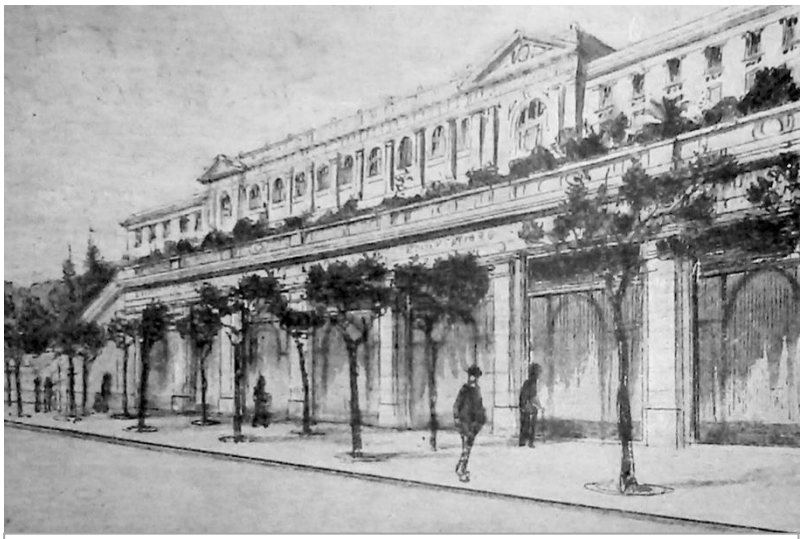

Fig.33 : Aspect du projet Régnier et Guion (1929).
Source : les Chantiers Nord-Africains, (n° ?), 1929. (p ?)

[392] A-A. Abdi, 2012, p 4.
[393] Proposée au classement selon le communiqué du ministre de la culture du 03 juillet 2015, (en ligne) : http://www.huffpostmaghreb.com/, consulté le 03/07/2015.
[394] B.M.O.V.A, 9 mai 1913, p 148.
[395] Les travaux, n°773, 13 mars 1926, p 1.

Une autre opération fut enregistrée en 1939, par Georges Garnier et René Vasselon. Elle consistait à la construction d'un nouveau bâtiment pour la faculté de droit, l'agrandissement de la faculté de médecine et la surélévation de la bibliothèque. Ce projet fut interrompu par la 2e Guerre Mondiale, puis repris en 1953, où les deux ailes (bâtiment de la géologie et bâtiment de la médecine) furent surélevées pour aménager deux magasins.[396]

Ce projet, preuve de civilisation et de progrès culturel, venu marquer la ville extra-muros d'une architecture occidentale, constitua un point de départ d'une importante carrière pour Henri Petit, en Algérie comme en France. Sa participation à la réalisation de cette œuvre, lui a permis d'une part, la pratique des théories classicisantes de l'école des Beaux-Arts, et l'aquisition d'une expérience dans la gestion des chantiers, ce qui lui permettera de constituer son propre agence. D'autre part, cette expérience le met en contacte avec le gouvernement et l'élite Algéroise, ce qui facilitera son introduction au marché de la construction à Alger. C'est ainsi qu'il réalisera en collaboration avec Solivérès, une école maternelle et une école de fille à Alger en 1890,[397] et réalisera le Palais Consulaire en 1892.

III.1.1.2. Son œuvre majeure : le Palais Consulaire

Henri Petit, participera et remportera un concours lancé dans le cadre d'achèvement des travaux du port, en 1885. La proposition d'Henri Petit, qui fut exposée au salon des artistes français à Paris en 1893, et pour laquelle il obtenu la troisième médaille, avait pour objet : la construction d'un palais consulaire abritant une chambre de commerce à Alger. [398] **[Fig.34]**

Fig.34. le palais consulaire et les voutes du Boulevard.
Source: Auteur,2013

En 1889, les travaux seront entamés, et le Palais Consulaire est venu se poser sur le boulevard de la République supporté par les voûtes de Frédéric Chassériau (1860-1866). Encadré de part et d'autre par les mosquées les plus anciennes d'Alger, la Mosquée de la Pêcherie (Djemaa el-Djedid) et la Grande Mosquée (Djemaa el-Kebir), cet édifice, inauguré en 1892, est considéré comme l'une des plus importantes œuvre architecturale d'Henri Petit. De ce fait, une étude plus élaborée, lui sera consacrée dans la seconde partie de cette recherche.

[396] J-J.Cohen, et al, 2003, p 194.
[397] Journal général de l'Algérie, 3e année, n°188, jeudi 12 décembre 1889, p10
[398] Chambre de Commerce d'Alger, 1892, pp 3-15. ; Les travaux , n°794, 7 aout 1926, p 1.

III.1.1.3. La consacration du jeune architecte :

Henri Petit sera consacré avec la réception du Palais Consulaire en 1892, pour devenir l'Architecte de la Chambre de Commerce d'Alger. Pendant 40 ans, il aura une influence sur les choix des collectivités et des entrepreneurs, et oeuvrera pour la satisfaction des besoins d'une ville, de réunir dans son enceinte les plus beaux édifices, en même temps que les bâtiments les plus spécialement aptes à satisfaire, dans des conditions particulière de climat et de topographie, un but commercial ou industriel.[399] Dans ce cadre, Henri Petit, réalisera pour la Chambre de Commerce : les Hangars-abris (docks du port) (1895-1898), l'École supérieur de commerce (1900), et la Gare maritime en association avec Garnier (1925-1927). Il sera chargé en 1897 de l'élaboration des plans de l'immeuble destiné à acueillir les services du pilotage, qui sera construit à l'emplacement de l'ancien gymnase de la caserne Le-Mercier.[400]

L'année 1892, apportera également, une décoration à Henri Petit, qui sera nommé Officier d'Académie par l'ordre national (Français) de la légion d'honneur.[401] Le titre « Officier d'Académie », institué par le décret du 17 mars 1808, était attribué en premier lieu aux fonctionnaires de l'instruction publique, avant d'être attribué -dès 1866- à des personnes non enseignants, ayant rendu des services éminents à l'éducation nationale. Ce fut le cas pour Henri Petit, qui réalisera plusieurs projets au profit de l'instruction publique en Algérie. Il sera promu, cinq ans après (comme fut la tradition), en « Officier de l'Instruction publique ».[402]

Selon le bulletin municipale d'Alger du 3 mai 1897, Henri Petit, était chargé des travaux concernant l'Hotel de la Régence, constituant une des parois de la Place du Gouvernement, réalisée après le dégagement du Palais de la Djenina et de ses dépendances. Mais la nature des travaux confiés à Henri Petit, n'a pu etre déterminée.[403] **[Fig.35]**

Fig.35: l'Hotel de la Régence, donnant sur la place du Gouvernement.
Source : col.B.Venis.
http://alger-roi.fr

[399] Les travaux , 19e année, n°794, 7 aout 1926, p 1.
[400] B.M.O.V.A, 15 janvier 1897, p 8.
[401] L'Architecture, n°3, samedi 16 janvier 1892, p 33, p 34.
[402] Sur l'évolution des titres d'Officier d'Académie et de celui d'Officier de l'Instruction Publique, voir : J-M.Munier, l'histoire de l'ordre des palmes académiques, 6 mai 2008, pp 3-5 ; http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2522, consulté le 09/02/2016.
[403] Il est mentionné que l'architecte Petit avait signalé des suintements le long du mur longeant la rue mahon, au niveau des caves de l'hotel qui a dévoiler la présence d'une voute servant d'égout dans la rue Mahon. B.M.O.V.A, du 3 mai 1897, p 149.

Le 21 juin 1899, la Chambre de Commerce d'Alger décida la création d'une École Supérieure de Commerce. Elle songea à l'installer provisoirement dans un local du Palais Consulaire, mais son activité croissante demanda un espace plus important. [404] Dès lors, Henri Petit, architecte de la Chambre de Commerce, établira les plans de l'édifice qui sera réalisé en 1900, dans le quartier de l'Agha, en bordure de la Rampe Frédiric Chassériau, (actuelle Rampe Salah Gharbi).

L'Ecole Supérieure de Commerce[405], avait pour but la formation académique et pratique des cadres supérieurs chargés de la gestion commerciale et financière des entreprises et administrations. Son architecture empruntant au repertoire néo-classique, s'offre à l'observation, dans cet édifice développé en trois niveau, avec deux ailes en retrait, par le traitement en refends horizontaux du socle percé par des ouvertures en arc sur-baissé, le fronton à pans inclinés au-dessus de l'accès principale, et la présence d'une tripartition horizontale aux niveaux des façades. **[Fig.36 & Fig.37]**

Fig.36: vue sur la façade principale de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Alger.

Fig.37: vue sur l'Accès de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Alger.

Source : http://www.esc-alger.com

Les ouvertures de formes rectangulaires prènnent plus de largeur aux deux ailes extrêmes, et l'accès positionné dans l'axe de symetrie de la façade principale, se trouve dédoublé verticalement , grace à la différence de niveau présente dans le terrain. Depuis la Rampe, l'école est accessible à partir d'une passerelle qui constitue une couverture à un second accès en contre-bas. **[Fig.37]**

Non loin de cette école, Henri Petit réalisera au début du XXe siècle, les Bâtiments des chemins de fer de l'état d'Alger, en association avec Georges Garnier (donc après 1906).[406] Il s'agit de plusieurs bâtiment dévelopés en un seul niveau, et constituant la Gare de l'Agha. **[Fig.38]**

[404] B.M.O.V.A, du 3 octobre 1899, p 1018.
[405] Le 18 février 1966, suite au décret présidentiel 66-43, l'école a été rattachée à l'Université d'Alger, jusqu'à 1985, où elle sera par le décret présidentiel 85-160 du 18 juin, placée directement sous la tutelle du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique. Elle est promue au statut de Grande Ecole par décret exécutif no 05-500 du 29 décembre 2005. http://www.esc-alger.com, consulté le 26/11/2015.
[406] Les Travaux, n°794, du 7 aout 1926, p 1.

Fig.38: La Gare de l'Agha-Alger. Source : col.IDEAL.D.S. http://delcampe.net

III.1.2. Une expérience dans l'urbain :

Après sa nomination comme architecte de la Chambre de Commerce d'Alger, Henri Petit aura une éxperience dans l'aménagement urbain à travers sa réalisation des Docks du Port (1895-1898), et de la Rampe Bugeaud (1895). Il faut rappeler qu'à cette période les architectes avaient accés aux projets urbains en collaboration avec les ingénieurs.

III.1.2.1. Les Docks du Port d'Alger:

L'architecture portuaire aura son apogée à l'ère du Dock-entrepôt introduit avec l'avènement de la machine à vapeur. Émergeant entre 1850 et 1880, ce bâti - hangar -, ouvert et léger, est destiné à recevoir en premier, la marchandise à quai et à l'abriter pour une courte durée, pendant les opérations de reconnaissance et de triage. Ces Docks, sont accompagnés d'une construction lourde de plusieurs étages, faisant office de magasin.[407]

Le Gouvernement d'Algérie, prenant conscience de l'indispensabilité d'un tel équipement pour l'amélioration de la situation économique du pays, décide d'entreprendre l'aménagement du Port d'Alger. Le 5 juin 1894, un décret attribut à la Chambre de Commerce d'Alger, la concession de l'outillage du Port, consistant en rues et en Hangars-abris. Henri Petit, étant devenu l'architecte de cette Chambre de Commerce, sera chargé de la réalisation du projet.

En 1877, l'emplacement des futures docks était réservé à l'arcenal maritime, occupé par un parc au charbon (au nord), des bassins de Radoub (au sud-est), le fort Bab-azzoun à l'oposé, et le boulevard de la République (bordé par l'aire de manutention) à l'ouest. Cet endroi fut dégagé en 1895 (selon le plan d'Alger (Agha-Mustapha) d'Adolphe Jourdan. Dès lors, les travaux de réalisation des Docks seront entamés et dureront trois ans pour etre réceptionnés en 1898,. Néanmoins, ces édifices ne seront reportés aux plans d'Alger qu'en 1909, pour y figurer jusqu'à 1950 (plan d'Alger –guide bleu-1950).[408] **[Fig.39]**

[407] J-L.Bonillo (dir), et all, 1992, p 80.
[408] Les Docks ne sont pas reportés dans le plan d'Alger de 1921, plus étendu et moins détaillé.

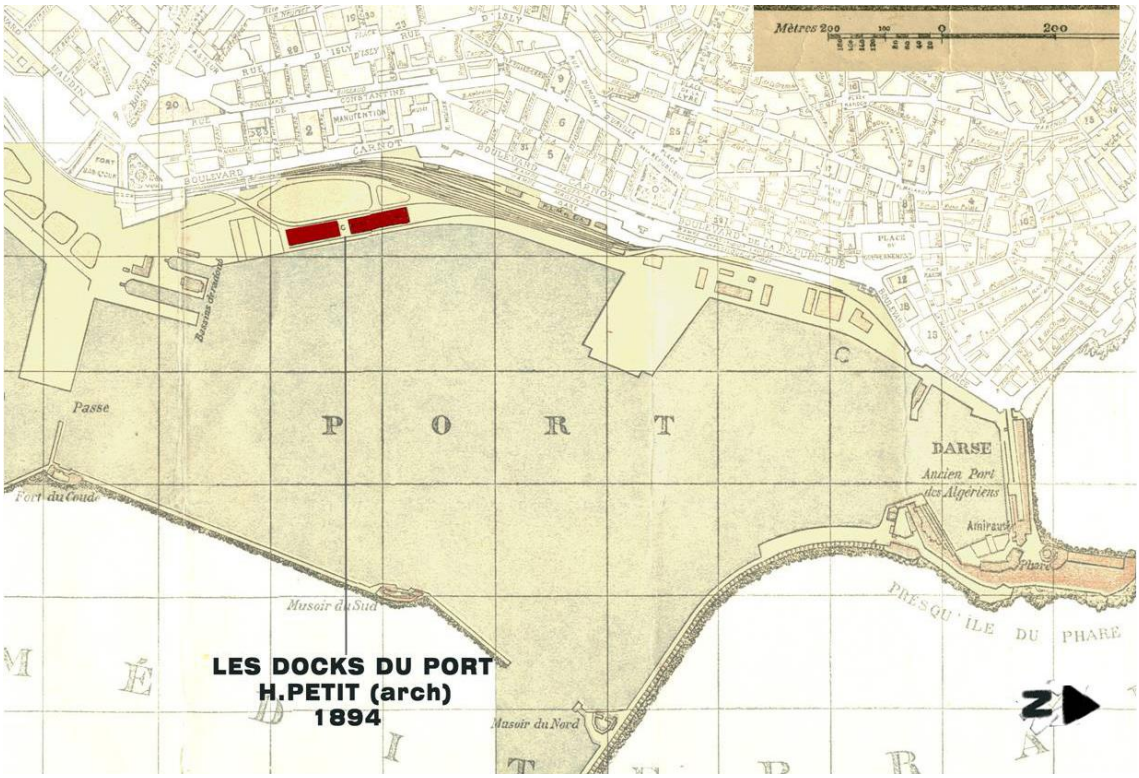

Fig.39 : Le Port et ses Docks. Source: extrait du plan d'Alger- 1926.

Les Docks du Port d'Alger conçus par l'architecte Henri Petit en 1894, furent construits par l'ingénieur Chayaux : un employé de l'entreprise Hennebique qui se définit comme le jalon de la construction en béton armé. Il faut noter que François Hennebique avait créé son agence en 1894, ce qui inscrit l'œuvre d'Henri Petit dans le répertoire des premières constructions en béton armé élaboré par ses soins.[409] S'agissant d'une construction légère – hangars-, ce matériau à peut être été utilisé en fondation ou pour les éléments structuraux (poutres, dalle…etc.), il fut probablement choisi pour ces caractéristiques mécaniques : matériau étanche et imputrescible, permettant de franchir de grandes distances. Selon le plan d'Alger de 1926, élaboré par l'architecte A.Cabraz, cette œuvre se composait de deux bâtiments : un hangars sud (82*22m), et un hangars nord (96*22m). **[Fig.39]**

Dès 1955, les docks devenus « *moins commodes* »[410], n'ont gardé qu'un seul bâtiment. L'hangar situé au nord, fut suprimé par le nouveau môle « de France » portant la nouvelle Gare Maritime.[411] Actuellement, des docks d'Henri Petit, il ne reste qu'un tracé repris par les voies de la nouvelle Gare, et un hangars de stockage tant modifié et élargie, qui'il n'a su garder de l'ancien dock, que l'emplacement.

[409] Fonds Bétons armés Hennebique (BAH). Subdiv. 50 , Objet / BAH-25-1894-52414, [en ligne] :http://archiwebture.citechaillot.fr, consulté le 03/03/2014.
[410] T.Alzieu, 2000, p 22.
[411] plan d'alger –guide –bleu -1955.

III.1.2.2. La Rampe Bugeaud :

Non loin du Port, et à la même année de réalisation des Docks (1895), Henri Petit, aménagea la Rampe Bugeaud (actuellement Bd Ben-Boulaid), qui surplombe la rue de Constantine (actuelle Asselah). Ce projet né de la libération des servitudes militaires, avait pour but de relier les îlots de la bande côtière, desservis par la rue de Constantine, aux parties supérieures situées en bordure de la rue d'Isly et du Bd de Laférrière. Autrement dit, cette rampe constituera une liaison entre la ville et le port. **[Fig.40]**

Fig.40: la Rampe Bugeaud.
Source: extrait du plan d'Alger- 1926.

La rampe, figure dans les plans et cadastres d'Alger dès 1899. Selon le plan de 1926, elle s'étend sur près de 320m, et est d'une largeur de 12m. La déclivité du terrain, à permis à l'architecte de concevoir des voûtes en entre-sol, qui pouvaient servir de magasins, ainsi allier l'utilité de la rampe pour la circulation à un profit économique et commercial. **[Fig.41]**

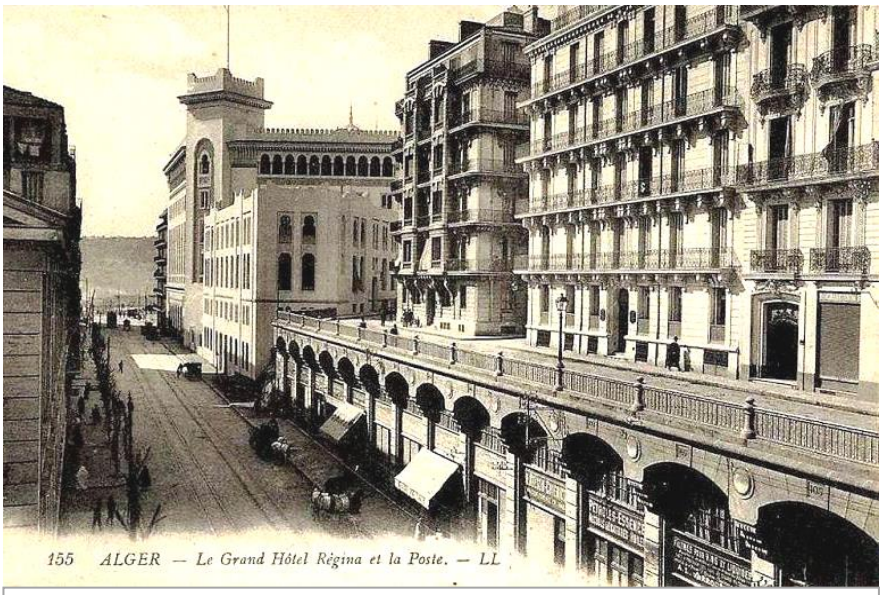

Fig.41: la rampe Bugeaud et les voutes donnant sur la rue de Constantine.
Source: carte postale – Alger 1920.

Devant les difficultés financières, la ville demande à Henri Petit de construire les voûtes qui ouvrent sur la rue de Constantine, à ses propres charges. En échange, leurs gestion, devait lui être cédée pour un bail de cinquante ans. Il faut noter que ce mécanisme de projet ubain, engageant un partenariat privé sur des terrains cédés par la municipalité, fut largement octroyé dans le Paris d'Haussmann. Ces dispositifs de concession et de céssation, permettaient à l'état d'entreprendre d'importants aménagements en minimisant ses dépences, et contribuaient d'autre part, à l'ouverture du marché de la construction aux acteurs privés.

F.Pouillon dans son dictionnaire des orientalistes français, avance qu'Henri Petit, après sa tentative de convaincre la société des entrepreneurs réunis d'Alger, n'a pas pu obtenir la concession des voutes et l'état avait traité avec un autre français.[412] Mais en réalité, l'architecte Henri Petit, auteur de la rampe Bugeaud, obtiendra cette concession, et le contrat fut signé le 7 décembre 1895, lui accordant la gestion des voutes sous la rampe pour un bail de 50 ans.

Selon cette convention, Henri Petit, avait la liberté de mettre en location les espaces des diverses voutes, et devait assurer leur entretiens. En échange, il devait adresser à la municipalité d'Alger, un compte de gérance annuel, justifiant les montants des recettes, des dépenses, déficits et gains. A la somme annuelle qu'il devait à la municipalité, Henri Petit devait rajouter des intérêts de 5% aux montants des avances empruntées à cette dérnière.[413]

Le 8 mars 1897, Henri Petit s'est allié à Eugène-Marie-Philippe-Delmas de Grammont (lieutenant-colonel en retraite, officier de la légion d'honneur, demeurant jadis à Saint-eugène), pour la création d'une société civile et particulière ayant pour objet l'exécution des engagements pris par Henri Petit envers la ville d'Alger. Cela,

[412] F.Pouillon , 2008, p 753.
[413] B.M.O.V.A, 18 avril 1902, p 106.

sans aucune modification de la convention datée des 7 décembre 1895 et 27 juillet 1896, portant sur la location, pendant 50 ans à Henri Petit, du sol de la rue Bugeaud prolongée et exploitation des magasins y édifiés.[414]

Conformement aux délibérations des 17 octobre et 15 décembre 1905, et aux résultats de l'adjudication le 9 juin 1906, la municipalité attribuera les travaux d'achèvement du pavage et de construction des trottoirs du boulevard Bugeaud en face de la Chapelle Anglicane à l'entrepreneur Watin.[415] Le pavage en bois du boulevard Bugeaud, construit du 18 octobre 1897 au 19 janvier 1898, sera réfectionné en 1910[416], en raison de l'usure du revêtement provoquée par une circulation intence, puis, suite au intempéries, en 1921.[417]

En 1935, d'autres travaux seront apportés à la Rampe Bugeaud, pour faciliter la circulation des véhicules et donner aux piéton un trottoir plus large et plus commode. Les travaux de transformation, rapidement menés à leur terme par l'entreprise Baptiste Sasso (sis jadis, au n°65, rue de Constantine, Hussein-dey), ont réalisé, l'encorbellement continu du trottoir exterieur, bordé d'une rampe en fonte, porté à 1m70 de largeur, ce qui permettait la refection de la chaussée en ligne droite d'une largeur uniforme de 7m.[418]

Après la mort d'Henri Petit, son épouse, légataire universelle, chargera Georges Garnier, (ami et associé d'Henri Petit), de la gestion de la concession des voutes sous le boulevard Bugeaud. G.Garnier, élaborera des comptes de gérance au maire conformément aux dispositions des articles 8 et 2, du traité intervenu avec Henri Petit et la municipalité, pour la concession des voutes de la rue de Constantine.[419]

L'expérience de l'Architecte Henri Petit dans l'aménagement urbain se résumera aux deux projets citées précédemment. Il se consacrera par la suite, à la production architecturale en France et en Algerie. Au début du XXe siècle, il retournera en métropole où il réalisera de nombreuses commandes privées, pour entretenir de continuels allers-retours entre les deux rives de la Méditerranée.

III.2. L'architecte en Métropole :

L'architecte Henri Petit, produira de nombreuses œuvres au début du XXe siècle, aux différents arrondissements de Paris (7°, 8°, 9°, 16°, 18°, et 19°). Ses projets varient des œuvres isolées (édifice public ou privé) aux séries d'immeubles d'habitation ou de rapport, considérés comme le produit principal de la réorganisation urbaine apportée par Haussmann à la ville de Paris durant la seconde moitié du XIXe siècle.

Cette formule d'Habitation à loyer, se ratache fortement entre 1860 et 1914, à la législation hygiénique et aux règlements de voirie de 1884 et 1902 à Paris, qui portaient

Annexe C

[414] B.M.O.V.A, 9 avril 1897, p 118.
[415] B.M.O.V.A, 15 juin 1906, p 171.
[416] B.M.O.V.A, 4 février 1910, p 46.
[417] B.M.O.V.A, 4 mars 1921, p 102.
[418] Le journal général travaux publics & bâtiment, n°989, 23 avril 1935, p 1.
[419] B.M.O.V.A, 18 décembre 1936, p 390 ; B.M.O.V.A. 26 avril 1939, p 211

sur la dimensions des cours, les gabarits, les saillies et sur les profils des façades en relation avec la largeur de la voirie. L'immeuble de rapport fut le seul programme qui, étant à la fois en ville et en périphérie, devait obtenir une autorisation de bâtir avant la loi du 15 juin 1943 (généralisant le permis de construire), ce qui permettra son identification et sa datation.[420]

III.2.1. Une production par série :

Pour pouvoir réaliser les grands projets du barron Haussmann suite à la démolition des fortifications de Paris au début du XXe siècle, la ville cedera une grande surface de ses terrains aux entrepreneurs et acteurs privés. Ces derniers prenaient en charge la réalisation d'un grand nombre de quartiers résidentiels parisiens. Il est probable qu'Henri Petit, qui s'était investi à des opérations de cessions similaires en Algérie (au sein de la société des entrepreneurs réunis d'Alger), eu la tentation de tirer profit des mesures de concessions élaborées par sa ville natale « Paris ».

Le cadre de son exercice en France reste à éclairer : on ne sait pas s'il avait sa propre agence à Paris, et s'il était le propriétaire des immeubles qu'il produisait ou non. D'une manière générale, les architectes avaient part d'une importante commande privée qui variait de l'immeuble isolé à la série d'immeuble ponctuant un ou plusieurs quartiers. Ce fut le cas pour Henri Petit qui réalisera à coté de ses productions unitaires, quatre séries d'immeuble.

III.2.1.1. La première expérience à Paris - les immeubles de l'Avenue Jean-Jaurès :

Entre 1900 et 1903, Henri Petit, réalisera trois immeubles de rapport en bordure de l'une des plus importantes artères du 19e arrondissement de Paris : l'avenue Jean-Jaurès. Les archives de la ville de Paris, indiquent une demande en autorisation de construire d'un bâtiment à usage d'habitation, pour chaque immeuble, datées de 1913. Néanmoins, des inscriptions sur leurs façades, portent des dates antérieures, ce qui dévoile le déphasage existant entre la réalisation des projets et leurs procédures administratives élaborées bien après leurs exécutions.[421]

Selon une inscription de façade au premier étage portant également le nom de l'architecte Henri Petit, le premier immeuble (n° 159) fut réalisé en 1900. Faisant angle à l'intersection de l'avenue Jean-Jaurès et la rue des Ardennes, il est implanté sur une parcelle régulière (presque carré), dont la cour (arrière) occupe environ le ¼ de la surface du terrain**. [Fig.42]**

[420] La Gazette des archives, n° 190-191, 2000, pp 187-204.
[421] Demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation 1913. [Archives de Paris : VO11], Cote : BHVP Paris, notices n° 00061776, 00061777, 00061778. (en ligne) : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/chastel_fr?, (consulté le : 02/11/2012).

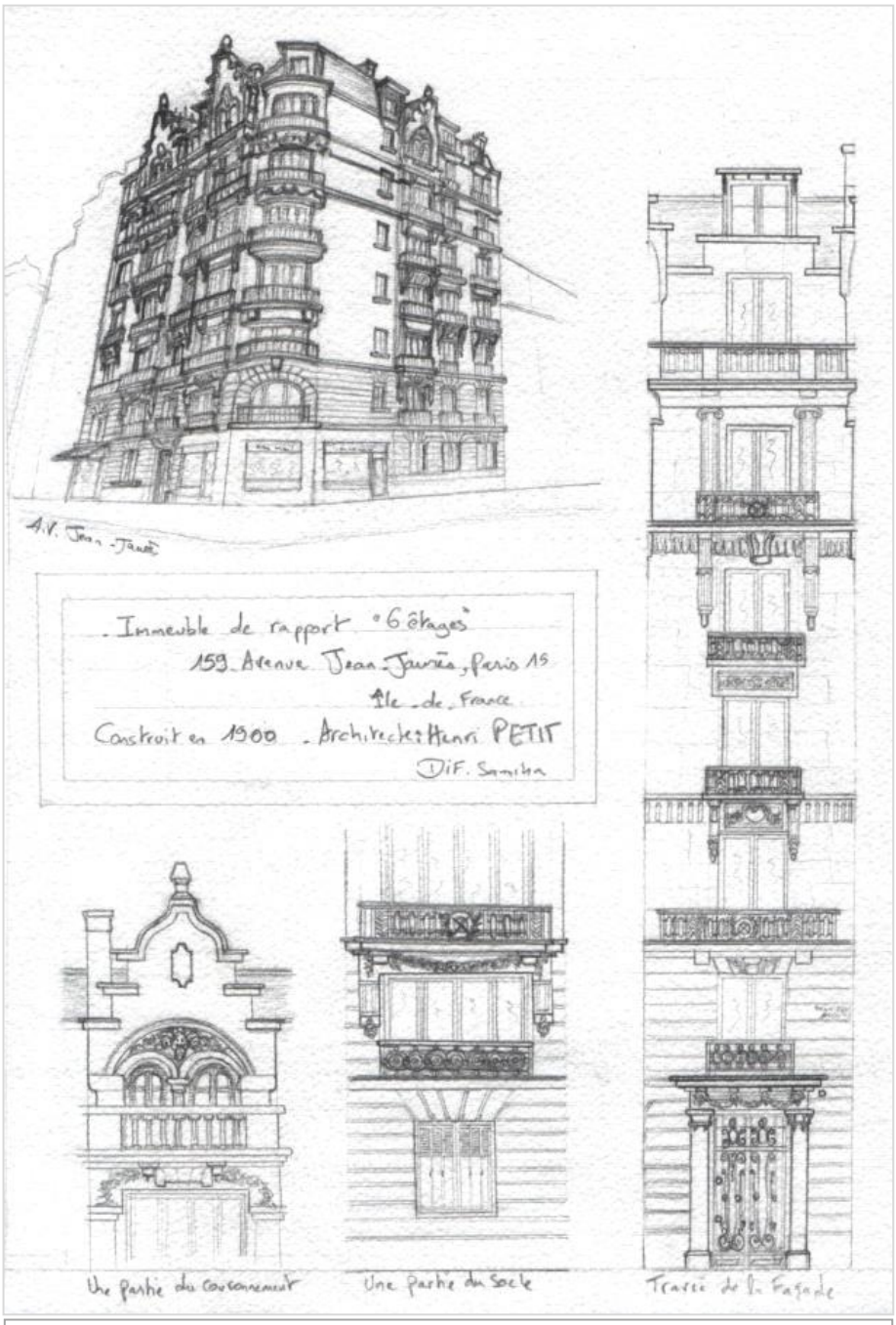

Fig. 42: immeuble de rapport n°159 Avenue Jean-Jaurès. Source : planche élaborée par l'auteur sur la base de photographies.

Dans cet immeuble, développé en six (6) étages, l'architecte adopte une organisation tripartite : le socle se compose d'un rez-de-chaussée occupé en commerce et d'un étage marqué par le traitement de façade en refends horizontaux. Le corps constitué de trois étages identiques, est souligné d'un bandeau de frise sculpté et d'une corniche filante. **[Fig.42]**

Le couronnement se compose de deux niveaux : un étage orné d'une corniche sculptée d'un décor floral, portée dans les travées centrales des deux façades par deux colonnes aux chapiteaux ioniques, annonçant le second niveau constitué d'un comble couvert d'une toiture en ardoise. Ce dernier, offre un spectacle de forme composé d'une

multitude de lucarnes et de fenêtres cintrées encadrées par des frontons portant des mascarons aux figures animaliers (têtes de chèvres ou de moutons). **[Fig.42]**

L'angle de l'immeuble est traité en encorbellement, portant une fenêtre arquée dont la construction est autorisée par le règlement de 1893[422]. Ces saillies prenant naissance au deuxième étage, se retrouvent également dans les deux façades de l'immeuble.[423] Dans son apparence globale, l'édifice est parsemé de décor florale, employé sous formes de guirlandes dans les encadrements des ouvertures et aux consoles, tandis que les motifs géométriques, font scène dans les éléments de ferronnerie (barreaux et garde-corps). Cette composition inscrit l'immeuble dans les tendances du style Beaux-art (à facture classicisante) de l'époque à la veille de l'émergeance de l'art nouveau. **[Fig.42]**

Non loin, Henri Petit, réalisa un second immeuble de rapport en 1901, il s'agit du n°52 de l'avenue Jean-Jaurès. L'immeuble développé en R+4+ comble, contrairement au précédant, présente une seule façade donnant sur rue. L'organisation en trois parties, se traduit en façade par : un socle composé d'un Rez-de-chaussée aménagé en vitrines et comportant un accès excentré, un corps constitué de trois niveaux identiques, et un couronnement matérialisé par un niveau de comble couvert d'ardoise. **[Fig.43]**

A partir du premier étage, des balcons sont introduits avec une alternance entre des portes fenêtres à deux ventaux avec un balcon rapproché de la façade, et des portes fenêtres à quatre ventaux donnant sur un balcon plus profond. **[Fig.43]**

Les balustrades sont conçues en fer forgé et les consoles sont ajourées de décor floral sculpté à bas-relièf, et de guirlandes qui sont parfois centrées d'une coquille. Un bandeau en denticules annonce le début du comble ponctué de lucarnes courbées, placées en prolongements des axes d'ouvertures des niveaux inferieurs. Cette composition inscrit l'immeuble dans le style Beaux-arts.**[Fig.43]**

[422] les fenêtres arquées, en bois ou en métal, sont autorisées dès 1882, mais celles construites en pierre de taille ou en brique, ne furent autorisées qu'en 1893. (voir annexe C)
[423] Selon la loi de 1882, les saillies ne doivent commencer qu'a partir de l'étage noble (deuxième) et peuvent aller jusqu'à la corniche. Leurs largeurs ne doit pas excéder 40cm. (voir annexe C)

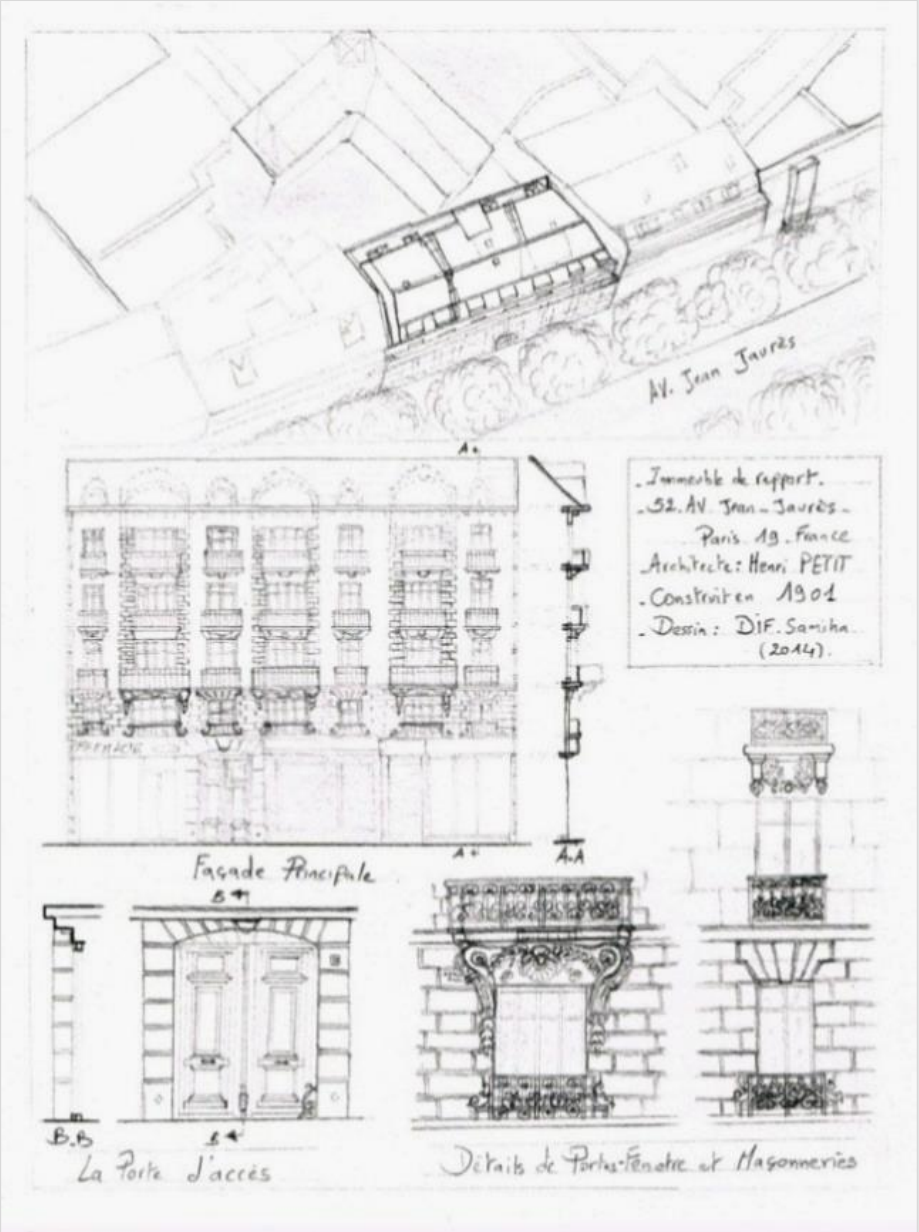

Fig.43 : Immeuble de rapport n°52 Avenue Jean-Jaurès, Source : planche élaborée par l'auteur sur la base de photos- satéllites.

En 1903, Henri Petit interviendra une troisième fois dans l'avenue Jean-Jaurès, pour réaliser un immeuble d'angle au n°60, compris entre l'avenue et le passage de Melun. Contrairement au n°159 J-J, les éléments architectoniques, se concentrent à l'angle de l'immeuble, portant l'accès principal. **[Fig.44]**

La tradition « tripartie » est maintenue par : un socle composé de deux niveau, un corps de trois niveaux, et un couronnement d'un étage et d'un comble. L'angle porte un balcon arrondi au deuxième étage, sur lequel s'appui deux colonnes de chapiteaux corinthiens, étendues sur trois étages, et encadrant des fenêtres arquées. Le couronnement annoncé par une corniche en denticules, se termine par un dôme à l'angle, auquel se succèdent de part et d'autre, une série de lucarnes. **[Fig.44]**

Fig.44: Immeuble n°60 Avenue Jean-Jaurès
Source : www.maps.google.fr2013

La particularité de cet immeuble, comparé aux deux précédants, demeure dans l'expression de sa verticalité par le traitement en refends (placés aux angles des façades), la disposition et la forme (rectangulaire) des ouvrants, et par l'usage modéré des saillies. Dans cet immeuble, Henri Petit exprime un éclectisme à cheval entre le néo-classique (représenté par les colonnes, la corniche et les consoles), et l'introduction d'éléments de modénature plus épurés au niveau des encadrements de fenêtres et des garde-corps, annonçant ainsi, une sensibilité de l'architecte à l'art nouveau, naissant à cette période (début du XXe siècle).

III.2.1.2. L'introduction des courbes - Immeubles de l'avenue Alphand

Du 19e Arrondissement, Henri Petit s'oriente en 1904 vers le 16e pour édifier deux immeubles de rapport en bordure de L'avenue Alphand.[424] Les immeuble qui se font face, portant les numéros 1 et 2 de l'Avenue, ont reçu le même traitement de façade. S'étalant sur onze (11) travées, ils portent des accès décentrés, ajourés de consoles au décor floral et portant une petite saillie qui fait office d'auvent, contigu à une inscription témoignant du nom de l'architecte Henri Petit et de la date

Fig.45: vue sur l'accès à l'immeuble n°1 AV. Alphand, avec une inscription à gauche.
Fig. 46: l'inscription sur la façade de l'immeuble n°2, AV. Alphand. / Source: www.maps.google.fr

[424] A.Dugast, I.Parizet, 1973. Cote : BHVP Paris, N° de notice : 00061932, 00061933. [en ligne] : http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/chastel_fr? (consulté le 02/11/2012)

de construction de l'immeuble. **[Fig.45 & Fig.46]**

Développés en R+4+Comble, ces deux immeubles obéissant à l'organisation tripartite, laissent s'exprimer au socle, une horizontalité permise par la forme et la disposition des pierres de taille en refends. Ce traitement est accentué par un balcon continu au niveau du deuxième étage, laissant apparaître dans sa partie inférieure, des formes de voûtains au dessus des fenêtres en plein cintre. **[Fig.47]**

Fig.47: l'immeuble n°1, AV. Alphand
Source: www.maps.google.fr (2013)

Deux bow-windows sont intégrés à la façade, portant des ouvertures plus larges que le reste et surmontés de frontons rectangulaires en couronnement. Contrairement à l'ensemble J.Jaures, ces deux immeubles sont de factures plus modeste, concentrant le décors au couronnement. Tout de même, les angles incurvés des Bow-windows et le balcon continu présentant des voutains sur son intrados, constituent des particularités qui rammènnent l'œuvre Beaux-art aux languages Art-nouveau. **[Fig.47 & Fig.48]**

Fig.48: Détail, toiture de l'immeuble n°1 AV.Alphand
Source: www.maps.google.fr

III.2.1.3. Les immeubles Art-Nouveau du quartier Colonel-Bonnet :

En 1909, l'architecte réalisa neuf immeubles (8-16), développés en R+4+comble de part et d'autre de la rue Colonel-Bonnet (Paris 16).[425] **[Fig.49]**

Contrairement à son œuvre à l'Avenue Alphand, Henri Petit s'assurera d'apporter un traitement particulier à chaque façade. Ses immeubles, affiliés aux tendances Art-nouveau, furent présentés dans une exposition intitulée : « *Le XVIe arrondissement mécène de l'Art Nouveau, 1895-1914* », qui s'est déroulée à Paris, dans la Mairie du XIe arrondissement (février-mars 1984).

Fig.49: les immeubles du quartier Colonel-Bonnet- vue aérienne-2013. Source:www.maps.google.fr

[425] Ibid, cote : 728 357, notices : 00058270, 00058272, 00058274, 00058275, 00058276, 00058277, 00058278, 00061935.

L'exposition qui fut organisée par la Délégation à l'Action Artistique de la Ville de Paris, recevra un grand succès, ce qui lui valut une présentation à Beauvais, au Musée départemental de l'Oise (avril-mai 1984), ensuite à Bruxelles, au Musée Horta (juin juillet 1984).[426] Les immeubles ayant été présentés dans ces expositions sont : le 8, 10, 11bis, 12, 14, le 15 et le 16.

La façade du n°8, qui se constitue de quatre travées, se compose d'un socle en deux niveaux traités en refends horizontaux, d'un corps en trois niveaux centrés de deux Bow-windows (sculptées sur leurs terminaisons par des décors floraux), et d'un couronnement en comble marqué par une succession de lucarnes. **[Fig.50]**

Fig.50: vue sur l'immeuble n°8 Colonel Bonnet.
Source:www.maps.google.fr

L'immeuble n°9, est revêtu en façade par un appareillage en pierre de taille de grand format, sur toute sa hauteur. La porte est encadrée de frises et surmontée d'une composition florale, sur laquelle s'appuie une console faisant office d'une clé de voûte. **[Fig.51 & Fig.53]**

Fig.51: vue sur la façade de l'immeuble n°9 ; Fig. 52: détail du couronnement. Fig. 53: vue sur l'accès.
Source: www.maps.google.fr

Les saillies occupent les deux extrémités de la façade, encadrant la partie centrale qui se compose de trois travées. Les décors de répertoire végétal, se réservent aux balcons (du deuxième et du cinquième étage), et aux frontons couronnant les deux bow-windows. **[Fig.52]**

Au n°10, le traitement horizontal en refends, apparaît aux deux premiers niveaux, mais également, sous forme de refends d'angle au niveau des saillies. Riche en éléments décoratifs (encadrements, consoles), la façade composée de cinq travées, porte le nom d'Henri Petit, sur une inscription

Fig.54: vue sur la façade de l'immeuble n°10.
Source : www.maps.google.fr

[426] G.Vigne, 1984, p 26, p 75.

au premier étage. **[Fig.54]**

Pour les immeubles n°11 et n°13, Henri Petit intègre la logique de composition du n°9 : deux saillies encadrant la partie centrale. L'ensemble composé de cinq travées, est traité à la base, en horizontalité par des pierres de refends, qui au corps, se disposent en verticalité, pour butter à une corniche annonçant le départ du comble. Le décor est puisé du répertoire floral. **[Fig.55 &Fig.56]**

Fig.55, 56: vue sur l'accès et la façade de l'immeuble n° 11.
Source : www.maps.google.fr

Les façades des immeubles n°12 et n°14, se composent de cinq travées. Elles se distinguent par la finition des lignes d'encadrements décorés d'un répertoire floral, la courbure des extrémitées des bow-windows et l'absence du traitement en refends. **[Fig.57]**

Fig.57: vue sur la façade de l'immeuble n° 12.
Source : www.maps.google.fr

Henri Petit, reporte pour les façades des immeubles n°15 et 16, le traitement du socle en refends. Le corps, moins chargé en décors, s'annonce par une série de balcons isolés (comme au n°14), ornés de motifs géométriques et floraux. Deux Bow-windows encadrent les travées centrales, portés par de grandes consoles sculptées. Le décor empruntant à l'antiquité, fusionne entre les deux répertoires : floral et géométrique. Des moulure et des sculptures, soulignent les encadrements des ouvrants et les angles des saillies. **[Fig.58-63]**

Fig.58, Fig.59, Fig.60: vues sur la façade de l'immeuble n°15
Fig.61, Fig.62, Fig.63: vues sur la façade de l'immeuble n°16
Source: www.maps.google.fr

III.2.1.4. Les immeubles non-datés de l'avenue Chaptal :

Deux immeubles non datés, situés à l'avenue Chaptal (Paris 09), sont affiliés à Henri Petit.[427] Le premier, n°7, portant les traits des immeubles réalisés à Colonel-Bonnet (1909) aux tendances Art-nouveau, se développe en R+4, sur six travées. Le rez-de-chaussée occupé en commerce, porte l'accès à son extrémité gauche. Le premier étage se caractérise par la corniche soulevée par des consoles décorées de roses, portant un balcon continu, limité de part et d'autre de balcons en demi-cercle qui marquent le départ des saillies en fenêtres arquées.

Au corps, deux niveaux identiques se succèdent, pour recevoir le quatrième étage ponctué de fenêtres en arc surbaissé, couronné d'un balcon filant. L'intrados de ce dernier, comporte des formes concaves, constituant des voûtains au dessus des fenêtres, et des formes de trompes remplis de bouquets de roses, en couronnement des trumeaux. Contrairement aux immeubles précédents d'Henri Petit, la terminaison, ne comporte pas d'étage, elle est matérialisée par le balcon filant, servant au comble, comportant deux lucarnes aux extrémités des deux saillies. **[Fig. 64]**

Fig.64: vue sur la façade de l'immeuble n°7, rue Chaptal.
Source: www.maps.google.fr (2013)

En bordure de la même avenue (Av. Chaptal), Henri Petit, réalisa un second immeuble d'habitation : le n°24. Cet immeuble se rapproche de l'immeuble n°7 Chaptal, du point de vue de l'organisation de sa façade. Il comporte un socle terminé en balcon continu, annonçant le départ des bow-windows aux extrémités. **[Fig. 65]**

Fig.65: vue sur l'immeuble n°24, rue Chaptal.
Fig.66 : vue sur le RDC de l'immeuble n°24.
Source : www.maps.google.fr

Le corps se constitue de trois niveaux dont le dernier,

[427] A. Dugast, I. Parizet , op.cit, N° de notices : 00061930, 00061931.

ponctué de fenêtres en arc en plein cintre, se couronne de forme de voûtains séparés de panneaux floraux, et portant un balcon continu. La terminaison de la façade en comble, porte deux lucarnes formant des frontons aux bow-windows. **[Fig. 65]**

Sur le plan décoratif, des compositions florales sont sculptées sur les consoles, mais particulièrement cette fois, au niveau des garde-corps des premiers balcons des bow-windows. Le rez-de-chaussée, revêtu en refends, porte en encadrement des fenêtres en arc surbaissé, des mascarons représentant des têtes de moutons et des visages de femmes (probablement de Mariane, symbole de la 3eme République). Les mêmes figures sont reprises en terminaison sur les frontons des lucarnes. **[Fig. 66]**

III.2.2. Une production par unité :

L'expérience d'Henri Petit à Paris, ne se résumera pas à sa production des séries d'immeubles décrites précédemment. Son parcours sera ponctué par d'autres œuvres, variées sur le plan des programmes et des expressions architecturales, allant de la richesse décorative prononcée à l'Hotel Femina, à la simplicité de la villa cortot, passant par d'autres expressions d'immeubles de rapport.

III.2.2.1. Des lignes épurées : l'immeuble 95, rue de Meaux (Paris 19) :

Henri Petit, prenant part de la commande privée, conçoit un immeuble de rapport au 95, rue de Meaux (Paris 19). Les archives de la ville de Paris, indiquent une demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation, datée de 1913. Mais une inscription sur la façade de l'immeuble indique : 1906, comme année de construction.[428]

L'édifice d'aspect compact, percé d'un puits de lumière au centre, s'implante dans une parcelle rectangulaire, comprise entre le passage de Mellun, la rue de Meaux et celle du B/19. Se développant sur six niveaux (R+4+ comble), il marque une nouvelle phase dans la production architecturale d'Henri Petit.

Fig. 67: vue sur l'immeuble 95, rue de Meaux.
Source: www.maps.google.fr

Chronologiquement, cette oeuvre s'insert dans la continuité des immeubles de l'avenue Alphand (1904) témoignant de l'introduction des premières lignes Art-nouveau dans l'architecture d'Henri Petit, mais contrairement à leurs factures richement décorées, le traitement décoratif de l'immeuble n°95 s'est limité à l'encadrement de la porte (au piedroit et à l'entablement), laissant s'exprimer au reste de la façade, des lignes géométriques épurées. **[Fig.67]**

[428] Demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation 1913. [Archives de Paris : VO11] , BHVP Paris , N° de notice : 00061779.

Le RDC, porteur des substances de l'architecture haussmannienne est occupé en commerce. Il porte l'accès sur la façade de la rue de Meaux et se distingue du reste de la façade par son traitement en refends et l'encadrement de la porte couronnée par des guirlandes florales, qui rappelle l'aspect des premiers immeubles de rapports d'Henri Petit. **[Fig. 68]**

Fig.68: vue sur l'accès de l'immeuble n°95, rue de Meaux. www.maps.google.fr

Au premier étage, une corniche filante marque le départ des saillies. Au deuxième étage, un bandeau horizontale coupe la verticalité de la façade, qui se prolonge jusqu'au quatrième étage, pour aboutir à une corniche comportant des consoles et une frise en denticules surmontée d'un balcon continu servant au comble. Ce dernier est particulier, par la présence en traitement d'angle (compris entre la rue de Meaux et le passage de Mellun) d'une pièce cylindrique détachée du reste. **[Fig. 69]**

Fig.69: couronnement de l'angle de l'immeuble n°95, rue de Meaux. Source: www.maps.google.fr

Le traitement de la façade, par la modénature de ses saillies, les fenêtres arquées, la forme des ouvertures (rectangulaires ou en arc surbaissé), inscrit l'immeuble dans une tendance Art-nouveau. Le revêtement à l'image des parements en brique pleine et des refends intercalés en bandes verticales ainsi que la finesse des arrêttes et des courbes, laissent croire à un usage du ciment pour le revêttement des façades, et peut etre du ciment armé (pour la structure) qui était en usage (pour son cout réduit et sa maniabilité) dans la construction parisienne à cette période (début du XXe siècle).

III.2.2.2. L'usage du ciment armé et l'abondance du décors : L'hôtel Femina

En 1907, Henri Petit réalisa à Paris, pour le compte de Pierre Lafitte & C^{ie}, un édifice remarquable : l'Hôtel « Femina », sis 90 Champs-Elysées (Paris 8).[429] *« Comprenant un ancien hôtel et un immeuble nouveau de sept étages, élevé dans la cour, sur l'emplacement des écuries dépendant de l'hôtel. »*[430], l'immeuble abrite les services et les ateliers des publications périodiques de la maison Lafitte et C^{ie}. Il comporte une salle de théâtre, une galerie des fêtes et des expositions, ainsi que des espaces réservés aux photographies d'art.

[429] Archives BHVP Paris : Architecture parisienne, N° de notice : 00064261. Voir aussi, L'Architecture, n° 39, 1907, pp 320-322.
[430] La Construction Moderne, 29 juin, 1907, p 460.

L'intervention d'Henri Petit consistait en la réhabilitation de l'hôtel existant en l'adaptant aux fonctions et exigences nouvelles, et à l'édification d'un nouveau qui s'intègre aux tendances constructives et architecturales de l'époque. Pour l'élaboration de ces travaux, l'architecte se confrontra à plusieurs contraintes. L'éxiguité de l'espace et l'obligation de modifier l'hôtel existant sans le surélever, d'une part, et l'importance et la diversité des services qu'il « *sagissait de loger dans une maison où l'activité quotidienne devait revêtir les formes si diverses et assez opposées, du travail aux fêtes* »[431], soulèveront plusieurs difficultés.

D'autre part, les multiples exigences relatives au fonctionnement de l'hôtel, et à la sécurité de ses utilisateurs et usagers, poussent Henri Petit, à développer des solutions susceptibles de résoudre les problèmes techniques et fonctionnels. Il décide de faire recourt au béton armé, qu'il considérait *« non comme « matériau » mais comme un appareil, un appareil disposé, organisé pour un service préalablement bien déterminé dans tous ses éléments.* »[432] Pour cela, Henri Petit chargera les ingenieurs-constructeurs Boullanger et Schuhl, de l'étude et la réalisation de l'immeuble.[433]

Il faut rappeler que le ciment armé ou le Béton armé, s'est introduit dans l'architecture dès la seconde moitié du XIXe siècle.[434] Inventé par le jardinier Joseph Monier (1823-1906), ce procédé qui consistait à enrober du fer dans du ciment, fut développé par les multiples brevets de F.Hennebique (1842-1921).[435] Ce dernier, crée en 1896 une composition assez proche du béton armé connu aujourd'hui, où $1m^3$ de béton ordinaire se composait de : 350 kg de ciment + 590 kg de sable + 1 180 kg de gravier + 210 L d'eau. Le 1er règlement officiel de calcul du béton armé en France, fut instauré en 1906. De ce fait, l'hôtel d'Henri Petit, peut être compté parmi les premières applications de cette formule en France. [436]

Parmi les dispositifs techniques employés à l'hôtel Fémina, on nottera l'usage des poutres de 15m70 de portée et d'une retombée de 1m90. Ces poutres générées par la présence de la salle de spectacle qui exigeait la supression de tout les points d'appuis, supportent les 7 étages de l'aile de l'hôtel, et sont reproduites à chaque niveau.[437] Une seconde particularité réside dans l'introduction d'un plancher basculant au niveau de la salle de spectacle, d'une manière à « *pouvoir installer les fauteuils d'orchestre sur un plan incliné ou à former un plancher de niveau lorsque la salle est utilisée pour un bal*».[438] **[Fig. 70 & Fig 71]**

[431] L'Architecture, n°39, 28 septembre 1907, p 322.
[432] Ibid.
[433] Ibid, p 317.
[434] François Coignet (1841-1888) construit en 1852 le 1er immeuble en béton coulé avec fers profilés enrobés, à St-Denis. Par la suite son usage sera répondu dans plusieurs immeubles tel : l'immeuble en béton aggloméré (92, rue de Miromesnil- 1867), l' immeuble n°1, rue Danton (Paris- 1892), la villa de Hennebique à Bourg-la-Reine (1904), le théâtre des Champs-Élysées d'Auguste Perret en 1913…etc.
[435] F. Hennebique (1842-1921) substitue le béton armé au ciment armé en 1879, conçoit la 1re dalle en béton de ciment armé de fers ronds (brevet 1880). Il obtient un brevet pour les poutres creuses en béton armé moulées d'avance (1892), introduit l'emploi des armatures transversales et invente la barre relevée
[436] Sur l'invention du ciment armé et l'évolution du BA, voir : J-L.Bosc, et (all), 2001 ; la revue Béton Armé.
[437] La Construction Moderne, 29 juin 1907, pp 460-462.
[438] L'Architecture, op.cit, p 320.

Ce plancher de béton qui pèse 115 tonnes est « *équilibré symetriquement sur une ligne de rotules, au moyen de deux petites pompes hydrauliques qui n'ont à vaincre que des efforts d'inertie* ».[439] Cette solution ingénieuse, et l'usage du Béton armé et des aciers doux, faciliteront la réalisation du programme et l'introduction des différents espaces de l'hôtel Fémina, considéré comme une nouveauté marquante dans le domaine de la construcion.5

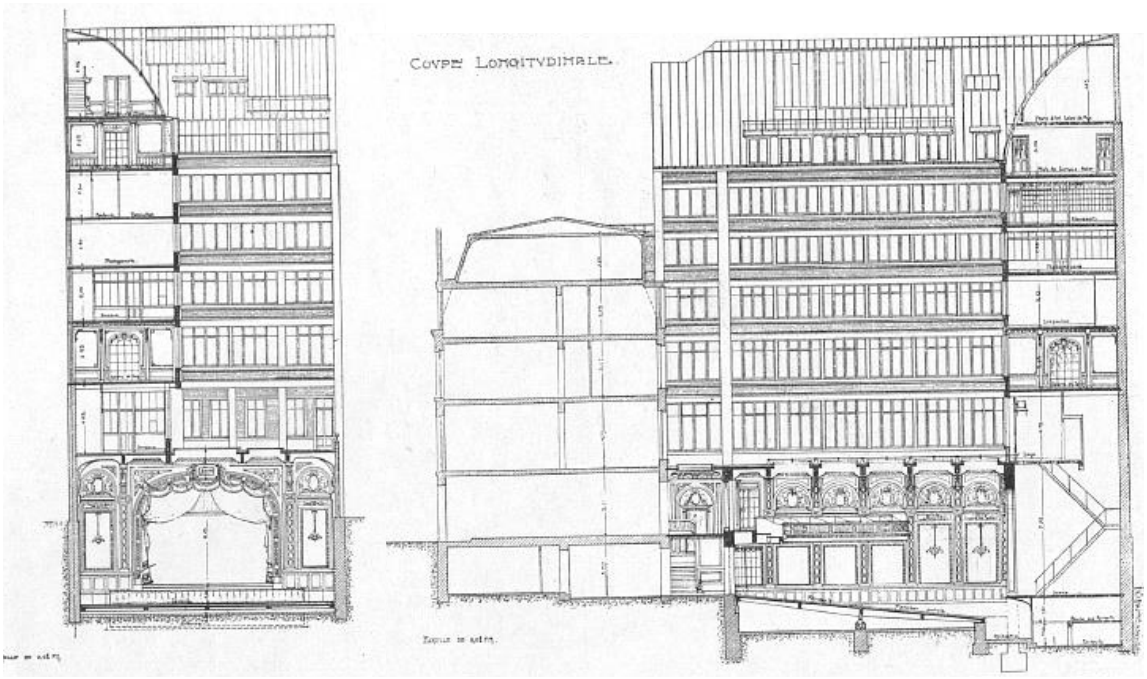

Fig.70: coupe transversale. Fig.71 : coupe longitudinale. Source: L'Architecture, n°39, 28 septembre 1907, p 322.

Une autre particularité de cette oeuvre, demeure dans la variété de son programme. Son sous-sol **[Fig. 72]** comporte des locaux techniques et un théâtre qui rejoint, par son balcon, le rez-de-chaussée **[Fig. 73]** occupé par des bureaux, des ateliers, une salle de spectacle **[Fig. 75]** et un foyer**[Fig. 76]**.

Le premier étage, desservi d'escaliers monumentaux, abrite l'administration et ses multiples espaces. **[Fig. 74]** Entre le deuxième et le troisième étage comportant la galerie des fêtes et d'exposition, se répartissent les activités de la maison de publication « Pierre Laffitte », où plusieurs revues sont produites. Le quatrième, le cinquième et le sixième étage, sont réservés aux espaces de la photogravure, tandis que le septième renferme des ateliers.

Sur le plan du décor, l'immeuble qui peut etre aflilié au style Beaux-art, est enfermé sur une cour, ce qui le laisse s'exprimer sur une seule façade, et d'une manière plus intense, aux espaces intérieurs : des colonnes, chapiteaux, des frises, mosaïque, stucs et sculptures signées : F.Cogné (1876-1952), **[Fig.76 & Fig.77]** présentent un

[439] Ibid, p 320.

spectacle aux visiteurs de l'hôtel, dont la salle des théâtres, rachetée par l'entreprise Hachette, fermera définitivement ses portes en 1929.

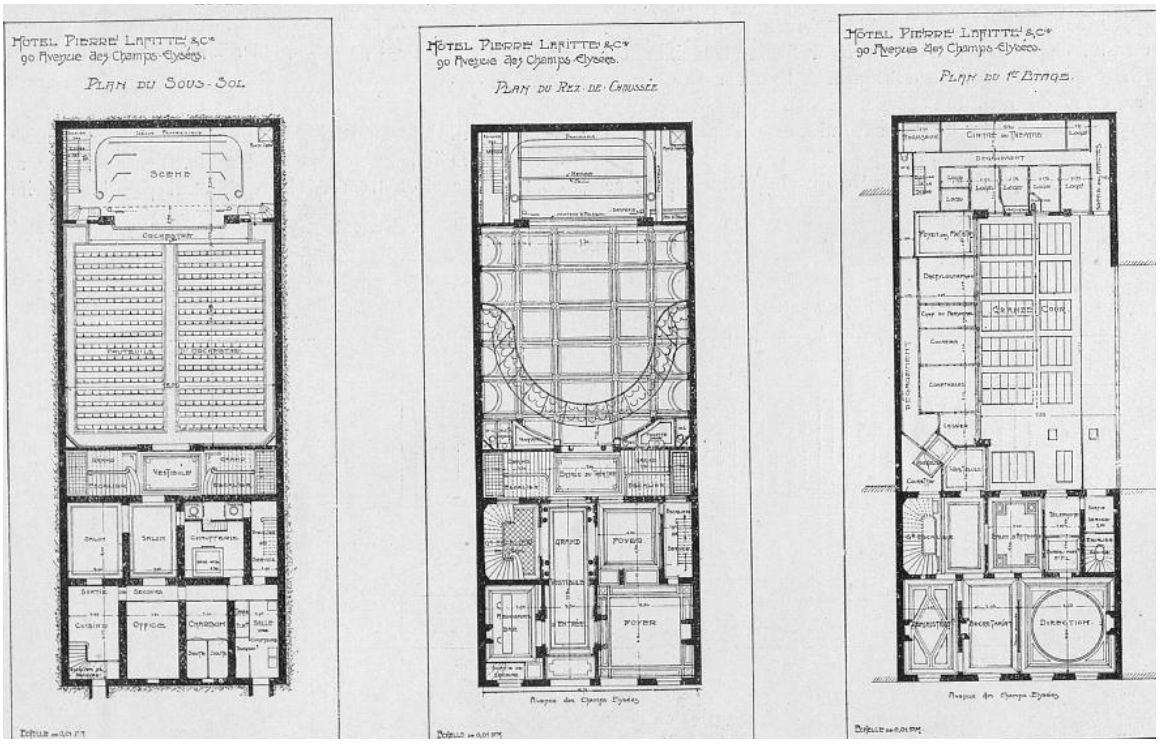

Fig.72 : l'Hôtel Femina- plan du sous-sol. Fig.73 : plan du rez-de-chaussée. Fig.74 : plan du 1er étage.
Source : L'Architecture, n°39, 28 septembre 1907, p 320

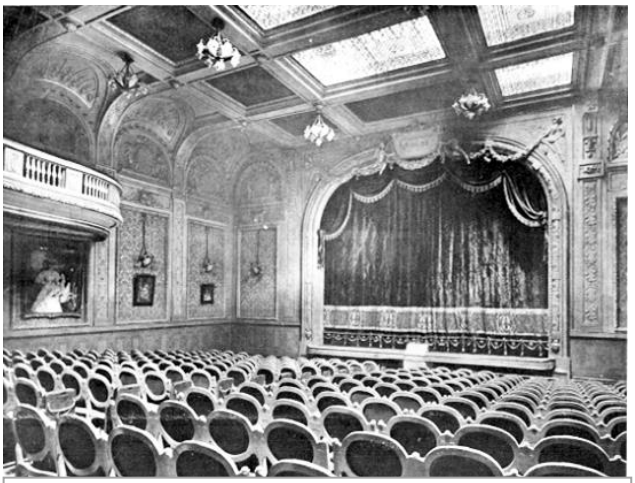

Fig.75: la salle de spéctacle de l'hôtel Fémina.
Source: La Construction moderne, n°40, 29 juin 1907, p 462.

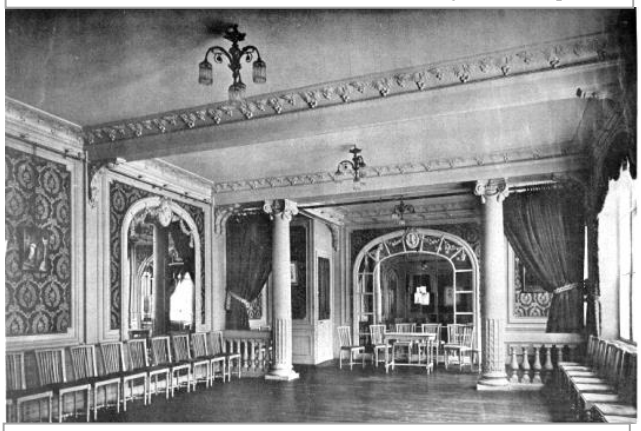

Fig.76: le Foyer de l'hôtel Femina.
Source: supplément à la construction moderne, n°39, PL 98.

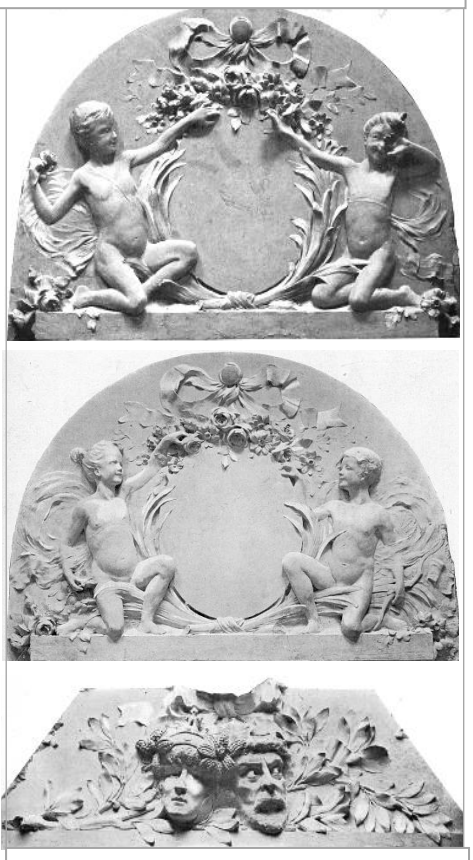

Fig.77: sculptures à l'hôtel Femina. (Œuvre de Cogné).
Source: supplément à la construction moderne, n°40, PL 100,99.

III.2.2.3. Un immeuble primé : le n° 8, Constantin Pecqueur:

Non loin du cimetière Saint-Vincent, en bordure de la place Constantin Pecqueur (actuel, square Joël Le Tac, Paris 18), Henri Petit, implanta en 1912, un édifice d'angle : le n°8, compris entre la rue Constantin Pecqueur et la rue Caulaincourt. S'implantant en « L » sur une parcelle rectangulaire ouverte vers le cimetière, l'immeuble qui se développe en R+6+comble, rapporta à Henri Petit, une prime au concours de façade de la ville de Paris en 1912.[440]

Fig.78: vue sur la façade donnant sur la rue Caulaincourt-immeuble n°8 Constantin Pecqueur.
source: www.maps.google.fr

Henri Petit, pour l'enveloppe de cet immeuble d'habitation, adopte une organisation différente : le traitement du socle en refends s'inscrit dans la logique de continuité des façades urbaines au rythme haussmannien, mais le reste ne l'est plus, l'organisation tripartite n'est plus frappante. Une multitude de saillies et de volumes s'imbriquent les uns aux autres, pour former un ensemble à la fois complexe et homogène. Le gabarit varie de R+5 à R+6+comble, la profondeur des saillies est également variable. **[Fig.78]**

Pour le traitement d'angle, l'architecte adopte une base tronquée, formant un écran pour l'espace public, surmontée de fenêtres arquées. Ces dernières sont marquées par une corniche portant denticules et soulignée d'un ruban de frises « égyptiennes ». L'ensemble de l'immeuble, comporte au troisième étage, des ouvertures rectangulaires, soulignées d'un ruban et s'appuyant sur des balcons encadrés par des sculptures à bas-relief, représentant des figures d'enfants. Au cinquième étage, des fenêtres rectangulaires sont encadrées de colonnes et couronnées par des balcons servant au comble. **[Fig.78-81]**

Son traitement semble s'inscrire entre les derniers feux de l'art nouveau (1895-1914) et la tendance vers l'art déco, qui ne sera répondu qu'au début des années « 20 ».[441]

[440]Les Concours de façades de la Ville de Paris 1898-1913. BHVP Paris, N° de notice : 00065584.

Fig.79, Fig.80, Fig.81: vues sur l'angle et la façade donnant sur la place, immeuble n°8, Constantin Pecqueur.
Source: www.maps.google.fr

III.2.2.4. L'immeuble 20, rue Cortot :

Dans une optique différente de ses précédentes réalisations, Henri Petit, construira en 1913, un immeuble d'habitation en R+2 : le n°20 rue Cortot (Paris 18).[442]

Dotée d'une terrasse accessible et d'un entresol gagné de la déclivité du terrain, cette petite villa, constituée de deux travées, fait rappeler l'allure des maisons médiévales. **[Fig.82]**

Le comble reprenant les armatures de colombages apparents du moyen âge, couronne une travée légèrement en saillie qui porte au premier étage, une fenêtre aux volées compactes en bois. Au rez-de-chaussée, cette travée comporte une baie vitrée arquée, en saillie, couronnée par un faux balcon, qui repose sur une casquette en tuile rouge. **[Fig.82]**

Fig.82: vues sur la façade de l'immeuble n°20, rue Cortot.
Source: www.maps.google.fr (2013)

III.2.2.5. L'immeuble de rapport, n°5 AV de Ségur :

L'immeuble non-daté, sis au n°5 avenue de Ségur (Paris 07) [443], se développant en R+5+comble, fut traité dans la logique adoptée pour les façades Art-nouveau de

[441]Sur l'évolution des styles art nouveau et art déco, voir : J-M.Larbodière, 2006.
[442]Demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation 1913. [Archives BHVP de Paris : VO11, N° de notice : 00061775
[443] A.Dugast, I.Parizet, 1973.-BHVP Paris, N° de notice : 00061929

l'ensemble Colonel-Bonnet. Contrairement à ces dernières où le décors floral est abondant, Henri Petit dans cet immeuble, puisera du répertoire géométrique et optera pour le recouvrement de la totalité de la façade en refends horizontaux.

L'immeuble comporte un bow-window à fenêtres arquées sur son extrémité, et un accès excentré. Les grandes baies du rez-de-chaussée sont soulignées d'une frise qui accueille les fenêtres en arc surbaissées du premier étage. **[Fig.83]**

Au second étage, trois travées se trouvent soulignées d'un balcon continu, porté par des consoles. Ce dispositif est repris au cinquième étage, où le balcon continu s'appui sur une corniche en denticules anonçant l'étage du comble, ponctué de lucarnes. **[Fig.84]**

Fig.83 : vue sur l'accès de l'immeuble n°5 Av de Ségur.
Source : maps.google.fr (2013)

Fig.84: vue sur l'immeuble n°5 Av de Ségur.
Source : maps.google.fr (2013)

CONCLUSION III :

Henri Petit, qui avait suivi de brillantes études à l'Atelier André dans l'école des Beaux-arts de Paris, a pu saisir l'opportunité d'entamer sa carrière à Alger (1884), grace à l'invitation de son collègue et ami, Louis Dauphin. Sa production sera dès lors grandiose, et touchera une grande part de la commande publique (Palais Consulaire (1892), Ecole Supérieur de Commerce (1900)…etc), notament après sa consacration par la Chambre de Commerce (1892). Il aura une première expérience dans l'aménagement urbain, suite à laquelle il deviendra le concessionnaire de la rampe Bugeaud (1895), et sera également, l'auteur de plusieurs immeubles de rapport et d'habitation. Par la suite, le jeune architecte, qui s'était établi à Alger, prendra part de l'importante commande

privée en métropole, où il réalisera plusieurs œuvres dans les différents arrondissements de Paris (7e, 8e, 9e, 16e, 18e, et le 19e). **[Fig.85]**

L'examen de son contexte d'exercice en métropole n'a pu s'établir d'une manière exaustive, mais les premières investigations ont permis de compter une vingtaine de projets (plusieurs immeubles de rapport et d'habitation, un Hôtel particulier, et une villa). **[Fig.85]**

Arrondi-ssement	Œuvres réalisées
7e	01
8e	01
9e	02
16e	09
18e	02
19e	06

Fig.85: la répartition des œuvres métropolitaines d'Henri Petit.
Source : auteur & maps.google.fr (2015)

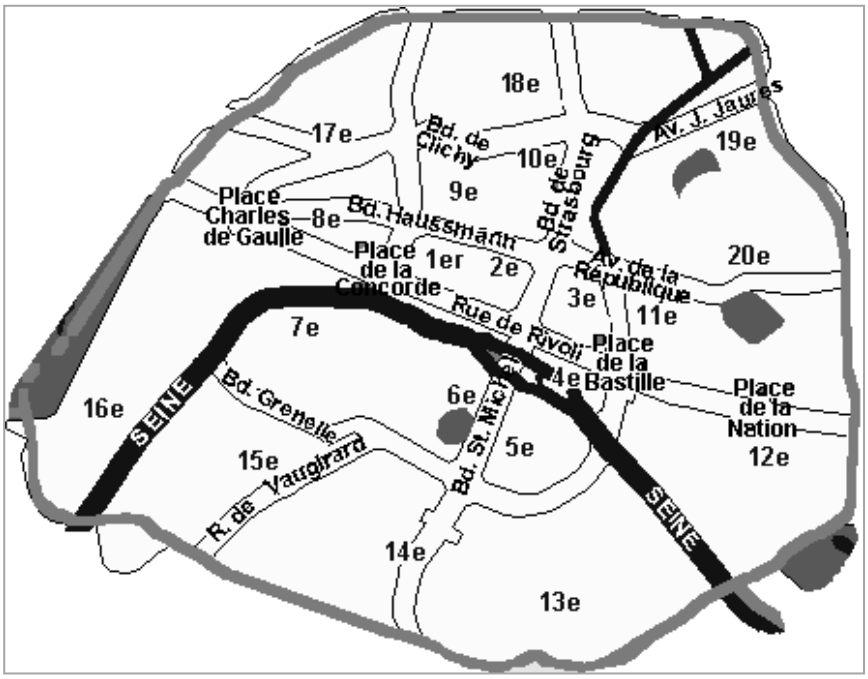

Ses premières expériences à Alger, et ses productions à Paris, se rattachent fortement aux tendances stylistiques de son époque, et aux théories architecturales de l'école des Beaux-art de Paris. Henri Petit s'appliquera entre 1881 et 1903 dans la réinterprétation des répertoirs académiques, à travers le style Beaux-art, puis l'éclectisme, avant d'adopter dès 1903, les tendances Art nouveau dans leurs multiples variantes (géométrique et / ou floral). Il sera l'un des premiers à s'approprier les expressions et les principes de l'architecture Art-déco en 1912, et sera considéré comme une référence pour sa maitrise et son bon usage du Béton Armé et les inovations techniques répertoriées à l'Hôtel Femina (1909, Paris 8).**[tableau.3]**

Période	1881-1901	1901-1903	1904-1909	1912
Styles empruntés par Henri Petit	Style Beaux-arts	Eclectisme (néo-classique / art-nouveau)	Art nouveau	Art déco
Nbr d'immeubles répertoriés au début de son parcours à Alger et à Paris	2 à Alger et 2 à Paris	1 immeuble à Paris	15 à Paris	1 à Paris

Tableau 3 : évolution des tendances architecturales d'Henri Petit, au début de sa carrière en Algérie et en Métropole. Source : auteur.

L'observation de ses premières œuvres à Alger (le Palais Consulaire et l'Ecole de Commerce), a dévoilé l'existance d'un schéma de composition commun pour les façades principales : une double tripartition et usage de la symétrie, avec un corps central, surhaussé et en saillie, portant l'accès principal au centre. Le socle est traité en refends horizontaux, et les décors se concentrent dans le corps central. **[Fig.86]** Les façades sont traitées selon l'importance de la voirie qui les borde, ce qui exprime souvent une hiérarchie de façade : une principale se reservant la richesse décorative, deux latérales, souvent traitées de la même manière, et une façade arrière, moin décorée.

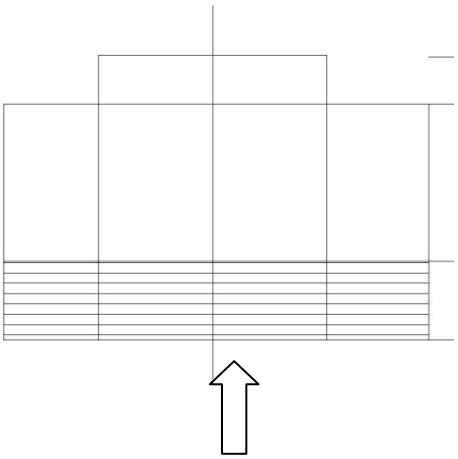

Fig.86: Typologie de composition de façade (T-1) . Source : auteur

Pour sa production métropolitaine, en série ou en unité, Henri Petit fait usage des traitements en refends, des décors floraux (rosasses, guirlandes, encadrement..etc), géométriques et figuratifs (tels employés aux immeuble n°24 Chaptal et n°159 Jean Jaurès). Il introduit des frises, des bandaux filants, des balcons continus, des Bow-windows, des fenêtres arquées et une variété de formes et de dimensions pour les ouvertures ordonnées selon un rythme qui obéit dans la plus part des cas à une assymetrie. La tripartition des façades est réspectée, par un socle en deux niveaux, un corps composé de 3 ou 4 niveaux et un couronnement constitué d'un étage et/ou d'un comble. Ce dernier est souvent constitué d'un jeu de lucarnes et d'une couverture incliné en ardoise.

Quant aux schémas de composition adoptés par Henri Petit, pour ses façades métropolitaines, deux typologies (T-A) ont été repérées dans le cas des immeubles d'angle, selon la disposition des accès **[Fig.87]**. Concernant les immeubles comportant une seule façade sur rue, huit typologies (T-F) sont enregistrées, selon la position des accès, la disposition des Bow-window, et des balcons filants. **[Fig.88-94]**

Les typologies de composition d'immeubles d'Angle (T-A):

les deux typologies relevées, se ressemblent du point de vue de la composition : tour d'angle émergeante, avec une concentration des décors, terminée d'un dôme ou d'un volume détaché du reste. La tripartition verticale est présente, avec un traitement horizontal en refends appliqué au socle de l'immeuble. La seule diférence demeure dans la position de l'accès, qui dans la typologie (T-A-1), occupe l'une

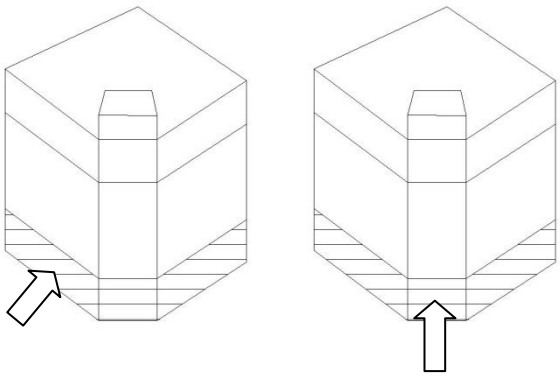

Fig.87: Typologies de composition de façade des immeubles d'Angle, (T-A-1) et (T-A-2).
Source : auteur

des façades latérales, contrairement à la typologie (T-A-2), où il occupe l'angle de l'immeuble. **[Fig.87]**

Les typologies de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F):

Pour ces typologies, la tripartition, le traitement du socle en refends horizontaux, l'assymetrie, et la concentration des décors au niveau de la terminaison, sont partagés. Les diférences demeurent dans la position des accès, la présence et la position des Bow-window et des balcons continus. **[Fig.88-94]**

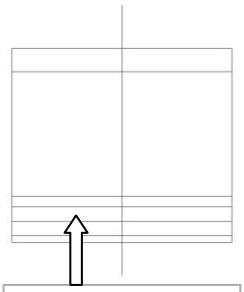

Fig.88: typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-1)
Organisation simple en trois parties, absence de Bow-Window, accès décentré.
Source : auteur

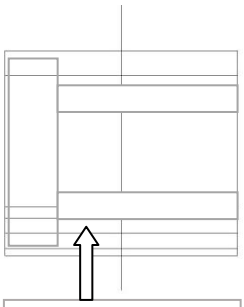

Fig.89: typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-2)
Organisation en trois parties, introduction d'un Bow-Window à l'extrémité de l'immeuble, et deux balcons continus, avec accès décentré.
Source : auteur

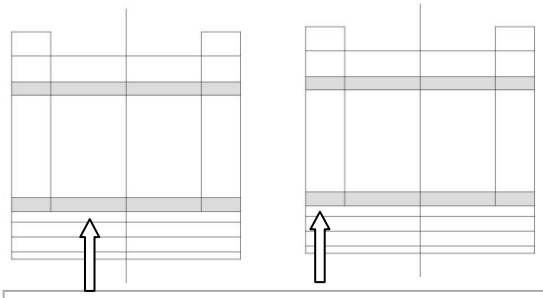

Fig.90: typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue
(T-F-3)
Introduction de Bow-Window aux extrémitées de la façade, reliés par deux balcons continus, avec accés décentré
(T-F-4)
C'est une autre variante de (T-F-3), avec un accés positioné à l'éxtrémité de la façade, sous le Bow-window. Source : auteur

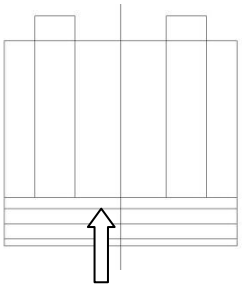

Fig.91: (T-F-5)
Introduction de Bow-Window, cernant la partie central, avec accès décentré
Source : auteur

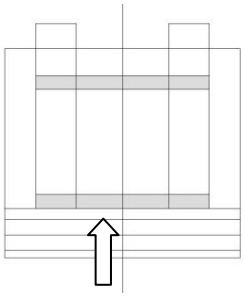

Fig.92: (T-F-6)
Reprise de la composition de (T-F-5) avec introduction de balcons filants
source : auteur

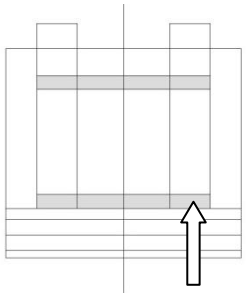

Fig.93: (T-F-7)
Reprise de la composition de (T-F-6) à la simple diférence de l'accès qui se positionne sous le Bow-window. source : auteur

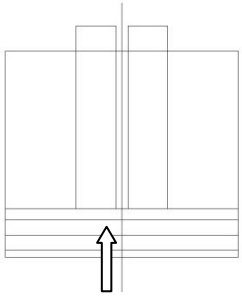

Fig.94: (T-F-8)
Dans cette typologie, les Bow-window sont jumelés au centre de la façade, et l'accès se positionne en dessous de l'un deux.
Source : auteur

Tableau Récapitulatif des typologies d'immeubles métropolitains d'Henri Petit :

Immeuble	Data-tion	Typologie	Gabarit	Nbre travées	Filiation	Décors	Autre
n°159,Av. Jean-Jaurès, Paris 19	1900	(T-A-1)	R+6	/	Beaux-art	Décor floral,colonnes ioniques, mascarons, (têtes de chèvres et moutons)	Façade signée
n°52,Av. Jean-Jaurès, Paris 19	1901	(T-F-1)	R+4+c	7	Beaux-art	Balustrade en fer forgé, décor floral (guirlandes et coquilles)	Façade signée
N°60,Av. Jean-Jaurès, Paris 19	1903	(T-A-2)	R+4+c	/	Eclectisme (néo-classique/ art-nouveau)	Colonnes aux chapiteaux corinthiens, dôme à l'angle	Façade signée
n°1, Av. Alphand, Paris 19.	1904	(T-F-6)	R+4+c	11	Art-nouveau	Décor floral	Façade signée
n°2, Av. Alphand, Paris 19.	1904	(T-F-6)	R+4+c	11	Art-nouveau	Décor floral	Façade signée
n°95, rue de Meau, Paris 19.	1906	(T-A-1)	R+4+c	/	Art-nouveau	Décor floral	Façade signée
n°8, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-8)	R+4+c	4	Art-nouveau	Décor géométrique	Façade signée
n°9, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-3)	R+4+c	5	Art-nouveau	Décor floral, apareillage en pierre de grand format	Façade signée ; exposition 1984
n°10, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-7)	R+4+c	5	Art-nouveau	Décor floral,	Façade signée ; exposition 1984
n°11-bis, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-3)	R+4+c	5	Art-nouveau	Décor floral,	Façade signée ; exposition 1984
n°12, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-8)	R+4+c	5	Art-nouveau	Décor floral,	Façade signée ; exposition 1984
n°13, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-3)	R+4+c	5	Art-nouveau	Décor floral,	Façade signée ; exposition, 1984

n°14, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-8)	R+4+c	5	Art-nouveau	Décor floral,	Façade signée ; exposition, 1984
n°15, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-5)	R+4+c	6	Art-nouveau	Décor floral,	Façade signée ; exposition, 1984
n°16, Colonel-Bonnet, Paris 16	1909	(T-F-5)	R+4+c	6	Art-nouveau	Décor floral,	Façade signée ; exposition, 1984
n°8, Constantin Pecqueur, Paris 18	1912	(T-A-2)	R+6+c	/	Dernier Art-nouveau/ art déco	Abandon de la tripartition, sculptures à bas-relief (figures d'enfants)	Primé au concours de façade Paris, 1912
N°5, Av, de Segur, Paris 7	Non-daté	(T-F-2)	R+5+c	4	Art-nouveau	Décor géométrique	/
n°7,A.v. Chaptal, Paris 9	Non-daté	(T-F-4)	R+4	6	Art-nouveau	Décor floral,	/
n°24, A.v.Chapt-al, Paris 9	Non-daté	(T-F-4)	R+4	6	Art-nouveau	Décor floral, têtes de moutons et de femmes	/

Tableau 4 : typologies d'immeubles métropolitains . source : auteur

L'observation de cette première grille de modèles de composition des façades, indique une correlation entre la typologie employée et le nombre de travées de l'immeuble, donc, avec la dimenssion de sa parcelle et l'organisation interieur de son plan (non-abordée dans cette recherche). Dans les immeubles à 4 travées, Henri Petit applique la typologie ((T.F.2) : un bow-window à l'extrémité), ou (T.F.8), enregistrée dès 1909 et comportant deux bow-windows jumelés au centre de la façade. A l'exception de l'immeuble n°52,Av. Jean-Jaurès, Paris 19 (1901), constitué de 7 travées organisées selon la typologie (T.F.1 : dénudée de bow-window), Henri Petit intègre pour les immeubles de 5 travées et plus, deux bow-windows écartés, occupant les extrémités de la façades selon les typologies (T.F.3) et (T.F.4), ou cernant la partie centrale selon les typologies (T.F.5), (T.F.6) et (T.F.7). Cette dernière disposition permet de rompre avec l'horizontalité résultante de la longeur de l'immeuble, en assurant la différentiation des façades et leurs distiction au sein des façades urbaines, tout en s'adhérant à une certaine homogéinité d'ensemble, à travers le traitement des socles en refends horizontaux et le respect des gabarits indiquès par la réglementation d'urbanisme en vigueur (le décret de 1884 et de 1902).

CHAPITRE IV :
L'ARCHITECTE EN ALGERIE

CHAPITRE IV : L'ARCHITECTE EN ALGERIE

Henri Petit, qui avait entamé sa carrière professionnelle à Alger, à travers le chantier des Ecoles Supérieurs, puis par sa réalisation du Palais Consulaire et son expérience dans l'aménagement urbain, assurera sa position d'architecte dans les deux marchés de la construction : français et Algérien. Si en métropole, ses principales commandes étaient privées, en Algérie, il sera l'architecte des deux commandes : privée et publique.

Les multiples titres et postes qu'il occupa, traduisent parfaitement la grandeur de cette figure emblématique de la Belle Epoque algéroise, qui se reportera dans sa production intense et variée, en Algérie. Il réalisera la Médersa de Tlemcen (1905), les Bâtiments administratifs de Béni-ounif et d'Ouargla (avant 1906), la Mosquée de Berouaghia (avant 1906), la Mairie de Duperrè (1910) et l'Asile des Aliénés (Hôpital Joinville -Blida, 1925-1926). En tant qu'officier de l'instruction publique, il réalisera : l'Ecole indigène d'El-Kantara (après 1906), le Groupe scolaire de Duperrè (1910), le Collège de Sétif, ainsi que les Ecoles primaires supérieures des filles, et celle des garçons, à Mascara (1925-1926).[444]

En 1902, il sera en sa qualité d'expert foncier, chargé de l'exécution des expertises réguliers de plusieurs terrains pour l'élaboration des échanges et des expropriations, affin de permettre la modification des alignements et nivellements des rues Porte-neuve et Bénachère.[445] Après avoir réalisé l'Ecole supérieure de Commerce d'Alger (1900), la Médersa d'Alger (1904), l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906), l'Eglise Anglicane (1909) et l'Institut Pasteur (1910), il révisera et modifiera les plans du Groupe scolaire (16 classes) de la rue Rochambeau à Alger (1912-1913).[446] Il réalisera également : les Galeries de France (1914), l'immeuble au Bon Marché (1923), l'Usine de la « Brasserie d'Alger », (rue Sadi-Carnot -1925) [447], et la Gare Maritime d'Alger (1925-1927).

Cette diverssification des commandes et des programmes, est assortie à la variation des expressions et styles empruntés par l'Architecte : après avoir pratiqué le style Beaux-arts et l'eclectisme classicisant, insuflés par l'école des Beaux-Arts de Paris, il se lancera dans l'expérimentation d'un « eclectisme arabisant », motivé par les recommandations politiques et le regain d'interret vis-à-vis l'art arabe et l'architecture Algérienne. Ses expressions « néo-mauresques » varient de la surcharge à l'austérité qui marque son initiation au modernisme vers la fin de sa carrière.

Grace à ses productions algéroise, Henri Petit remportera deux prix aux Salons des Artistes Français : pour son œuvre du Palais Consulaire, en 1893, et la Medersa d'Alger, en 1905. Une Grande médaille d'argent de l'architecture privée, lui sera remise par la Société centrale des architectes de France (S.C), en 1922, pour l'ensemble de ses

[444] Les Travaux , n°794, 7 aout 1926, p 1.
[445] B.M.O.V.A, 24 janvier 1902, p 36.
[446] B.M.O.V.A, 14 novembre 1913, p 304.
[447] Demandes en autorisation de bâtir, Alger du 1er au 15 mars 1925, in : Les travaux, n°723, 28 mars 1925, p1.

œuvres en Algérie.[448] Ce prix qu'il recevra au même titre que les architectes Henri Krafft (exerçant à Strasbourg), et Patouillard-Demoriane (exerçant à Paris), était décerné aux architectes Français, ayant exécuté une ou plusieurs œuvres remarquables en dehors des travaux de l'état et des municipalités.[449] Il faut noter qu'à Alger (siège de son agence privée), Henri Petit, sera l'auteur d'une vingtaine d'immeubles de rapport et de plusieurs villas, dont la Villa Torp et la Villa Rodolphe Rey.[450] Cette dernière qui fut à l'origine de son obtention du prix de l'Architecture Privée, est considérée comme l'une des réinterprétations les plus réussites de l'architecture arabo-mauresque. Pour la conception de cette villa, Henri Petit, s'est attaché à reproduire la pureté des lignes de l'architecture traditionnelle, en empruntant à ses décors et en les adaptant aux exigences de la vie moderne. **[Fig.95 & Fig.96]**

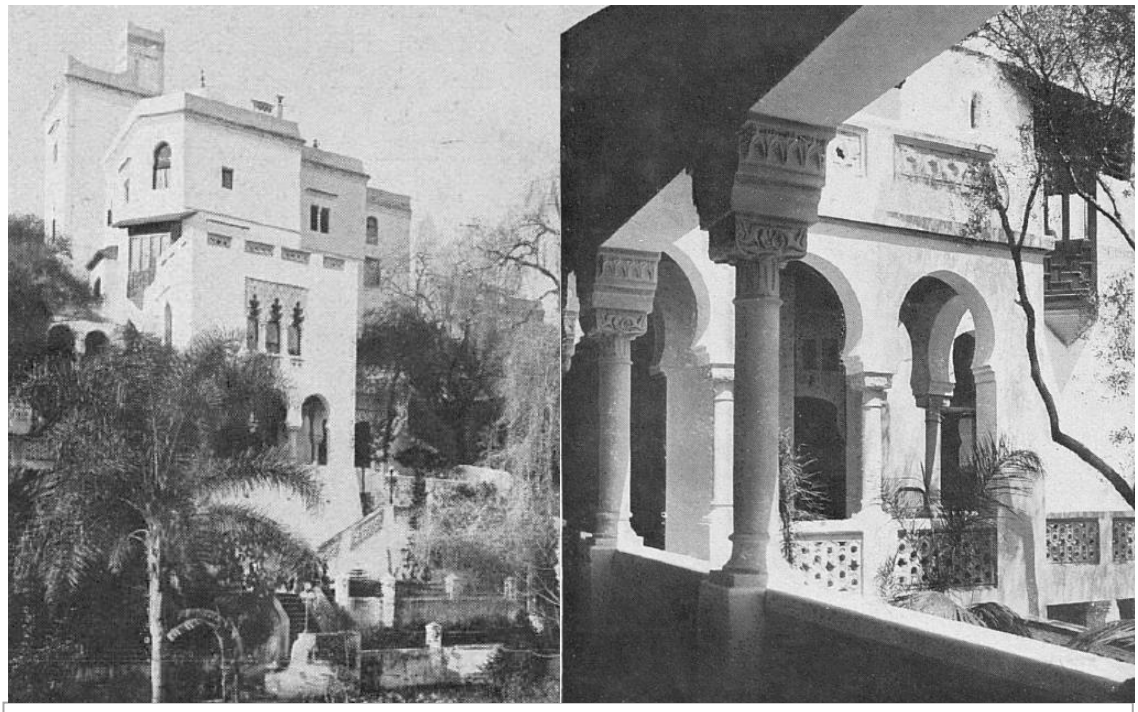

Fig.95 : vue sur La Villa Rey à Alger. Fig.96 : vue intérieur de la Villa Rey à Alger.
Source : L'Architecture, Vol.XXXV, N°15, 10 aout 1922, p 258.

Ce chapitre consacré à l'œuvre Algérienne d'Henri Petit, tentera de retracer les grandes phases d'évolution de son architecture, en soulignant sa profusion stylistique et ses concepts clès, pour comprendre ses principes de conception et l'influence du contexte sur sa production.

IV.1. Henri Petit et l'Orientalisme :

Le jeune architecte, arrivant à Alger à un moment où le camp d'isly constituait la limite de la ville, ne devait pas s'enfermer dans des formules préconçue de son école. Il devait necessairement étudier le pays et par suite l'évoluer.

[448] Les Travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1.
[449] L'Architecture, n°15, 10 aout 1922, p 259.
[450] Ibid, p 261.

Il faut rappeler que durant la formation d'Henri Petit, Lucien Magne dans son cours obligatoire d'Histoire de l'architecture, consacrait une partie à l'Art arabe et attribuait pour plusieurs concours d'émulation, le thème « mosquée » en recommandant aux élèves de se référencier aux travaux élaborés par E.Duthoit à Tlemcen. Cette première initiation, les expositions des travaux des élèves et des Grands prix de Rome abordant ces thématiques, ainsi que les multiples productions des orientalistes, constitueront une première base de connaissance pour Henri Petit. Son introduction à Alger, l'avait mis en contacte directe avec l'architecture arabo-mauresque affichée aux deux Mosquées du quartier de la Marine (le Grande Mosquée et celle de la Pêcherie) et aux édifices de la Casbah. Par la suite, lorsqu'il sera chargé de la conception de la Médersa d'Alger, il entreprend des études sur les monuments hispano-mauresques de Tlemcen, où il établira des dessins de son décors, en observant ses coupoles et minarets. Ainsi, il réunira les connaissances nécessaires pour répondre aux exigences du Gouverneur (Jonnart), dans différents projets.[451]

IV.1.1. L'introduction au néo-mauresque : Les Médersas

Comme abordé au préalable, le domaine de l'instruction publique aura une grande part dans la démarche de colonisation de l'Algérie. Au début de la Belle Epoque algéroise, une nouvelle formule d'établissement scolaire fut créée dans le but de réconcilier les deux cultures (arabo-musulmane et européenne), et de former le personnel des bureaux arabes. Calquée sur le model de Madrasa (école coranique traditionnelle), cette structure nouvelle portera la même designation « Médersa ». La première matérialisation s'élaborera avec la promulgation du decret du 30 septembre 1850 portant la création de trois Médersas : une à Médéa (transférée à Blida puis, définitivement à Alger), une à Constantine et une autre à Tlemcen.[452]

Au début du XX^{e} siècle, la formule de Médersa sera ravivée, quand le gouverneur général Jonnart dans son premier intérime (1900-1901), inscrira en projet, la création de trois Médersas : une à Alger, à Constantine et à Tlemcen, offrant ainsi, de nouveaux locaux aux Médersas existantes depuis 1850. Le gouverneur et ses conseillers municipaux, recomanderont un style arabisant pour la conception de ces dernières, avant de reconnaitre officiellemnt le néo-mauresque comme style d'état par la promulgation des circulaires de Jonnart (1904,1906), qui allaient l'étendre à l'ensemble des édifices publics.

Deux architectes du gouvernement général seront chargés de ces projets : Albert Ballu, réalisera la Médersa de Constantine (1906), et Henri Petit, qui avait réalisé l'imposante œuvre du Palais Consulaire, sera convoité pour la réalisation des Médersas d'Alger (1904) et de Tlemcen (1905).

[451] Les Travaux, n°794, 7 aout 1926, p 1.
[452] C. Janier, 2010, pp 11-19.

Pour accomplir l'objectif de reconciliation, les Médersas devaient etre implantées près de leurs utilisateurs, dans les quartiers arabes. Ainsi, la Médersa d'Alger -dite « Et-Thaalibia »- (actuellement siège de l'ONFD)[453], sera intégrée au tissu de la médina d'Alger, en mitoyenneté avec le complexe funéraire « Sidi Abderrahman Et-Thaalibi » dont elle tire son nom. **[Fig.97 & Fig.98]** Cette situation répond à la logique d'implantation des médersas traditionnelles qui constituaient des annexes et des dépendances aux mosquées.

Fig.97: vue sur le complexe de « Sidi Abderrahmane, avant la construction de la Médersa d'Alger.
Source: anciennes cartes postales, col. privée.

Fig.98: la Medersa d'Alger et le complexe de « Sidi Abderrahmane ».
Source: anciennes cartes postales, col.privée.

La parcelle attribuée par la municipalité d'Alger après un accord de principe signé le 23 novembre 1901[454], se trouve près de l'ancienne enceinte de la médina en surplombant le lycée Bugeaud et la Rampe Vallée. Occupant une superficie avoisinant les 5500m², sur un terrain accidenté, la Médersa constitue une des principale composantes de la rue Marengo (actuelle rue Bencheneb). **[Fig.98]**

Fig.99 : vue sur la façade latérale gauche de la Médersa de Tlemcen et sur les dépendances de l'ancienne Médersa.
Source: carte postale, col. Idéale. p.8

Ces critères d'implantantion seront réunis lors du choix du terrain de la Médersa de Tlemcen, qui trouvera place dans une parcelle plate et régulière de 3000m² [455], libérée des anciennes dépendances de la Médersa d'Ouled l'Imam[456], **[Fig.99]** près de la place du 2e régime des chasseurs d'Afrique (actuelle place des Moudjahidines) en bordure de l'allée des pins (actuelle, Redhouane El-Azounni).

[453] Par la loi du 22 mai 1969, et son décret exécutif 69-67, l'ex-médersa d'Alger, abritera le siège de l'Office National de la Formation à Distance (ONFD).
[454] B.M.O.V.A, 20/10/1906, p 207 ; B.M.O.V.A, 05/10/1902, p 230.
[455] B-M. Horra, 2015, p 160.
[456] L'ancienne médersa d'Ouled l'Imam, dite « Médersa el qadima », est construite en 1310, sous ordre d'Abû Hammou 1er. Selon Bargès, « Il avait dans ses dépendances une petite mosquée qui avait son minaret, mais qui ne servait plus au culte.» voir A.Khelifa, 2011, p 14, p 319, p 320 ; S.Andezian, 2001, pp 39-53

Les travaux de réalisation des deux Médersas d'Henri Petit, qui ne devaient pas dépasser une durée de deux ans, seront très tôt entamés. La Médersa d'Alger **[Fig.100]** sera inaugurée le 17 octobre 1904[457], et celle de Tlemcen **[Fig.101]**, le 05 mai 1905, en présence du ministre de l'instruction publique - Mr Chaumié- et du gouverneur général C.Jonnart.

Fig.100 : La Médersa d'Alger, au début du XXe siècle. Source: ancienne carte postale, col.privée

Fig.101: vue sur la façade latérale droite de la Médersa de Tlemcen. Source: ancienne carte postale. Col. Particulière

Dès leurs ouvertures, ces deux établissements occuperont une place importante dans la politique culturelle de l'Algérie : la Médersa de Tlemcen deviendra un haut lieu de l'orientalisme français, grâce à l'apport de William Marçais (directeur) et de ses successeurs (Philipe Marçais et Emile Janier), qui lui affectèrent le siège de l'association des Amis du Vieux Tlemcen, et de la Bibliothèque des manuscrits arabes.[458] La Médersa d'Alger, constituera quant à elle, le foyer des expositions des arts traditionnels[459] et recevra le XIV[e] congrès des orientalistes, tenu le 19 avril 1905. En 1906 « *L'administration algérienne a décidé, (…) d'organiser chaque année, à la médersa d'Alger, une exposition des objets fabriqués dans les écoles professionnelles ou par l'industrie familiale indigène.* »[460]. Le 19 avril 1924, elle accueillera l'exposition des arts et d'industries indigènes.

Henri Petit, pour la conception des deux œuvres, ira chercher dans les modèles d'organisation des mosquées et des médersas traditionnelles (plan régulier d'une organisation centrale, dévelopée sur un ou deux niveaux), et des maisons mauresques (partageant le même type d'organisation des médersas avec l'introduction des galeries, la richesse des décors et l'augmentation du gabarit).

La synthèse de ces référents s'est traduite aux niveaux des deux Médersas par un plan carré, où se répartissent des salles de forme rectangulaire ou carrée, autour d'un hall couvert pour la Médersa d'Alger **[Fig.102]**, et d'un patio ouvert entouré de deux niveaux de galerie pour la Médersa de Tlemcen **[Fig.103]**. L'accès placé dans l'axe

[457]L'Afrique du nord illustrée, n°117, 1/5/1909, p 3.
[458] B-M. Horra, op.cit, p 160.
[459]L'Afrique du nord illustrée, n°58, 04/01/1908, p 5.
[460]L'Afrique du nord illustrée, n°107, 12/012/1908, p 10.

centrale des façades principales, donne sur un vestibule qui rappele les « Sqifas » des maisons mauresques, tandis que l'escalier permettant la communication entre les différents niveaux, occupe l'arrière plan des Médersas. **[Fig.102 & Fig.103]**

La déclivité du terrain a permis à l'architecte d'intégrer trois niveaux d'entre-sol à la Médersa d'Alger, ce qui porte son gabarit à quatre niveaux **[Fig.104]**, contrairement à la Médersa de Tlemcen, où il se contentera d'un rez-de-chaussée et d'un étage donnnant sur une terrasse qui servait autrefois à la récréation des élèves. **[Fig.105]**

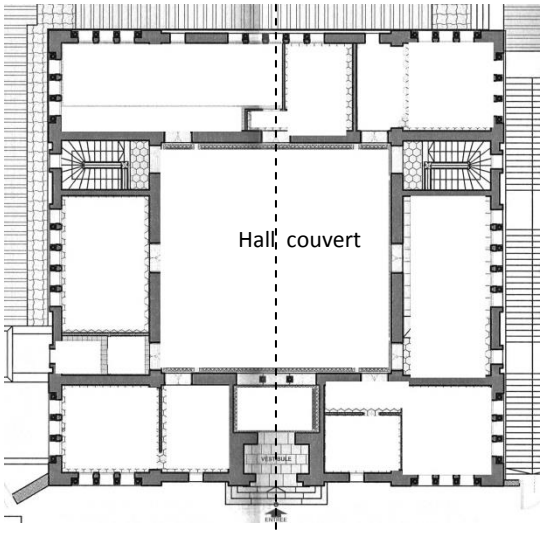

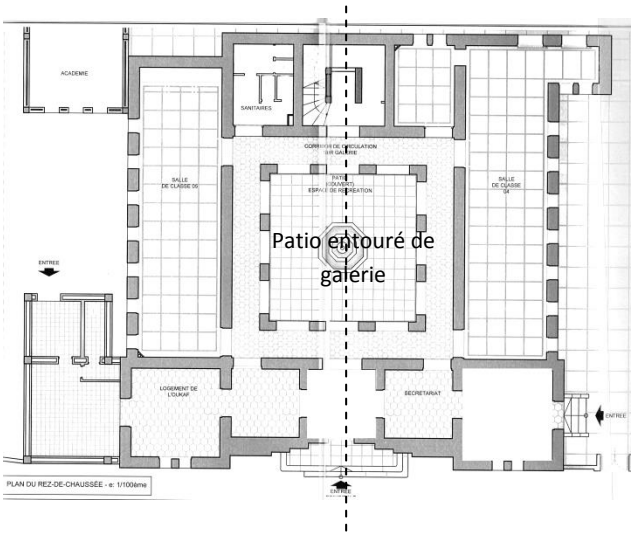

Fig.102: vue en plan (RDC) de la Médersa d'Alger ; Fig.103: vue en plan (RDC) de la Médersa de Tlemcen. Source : B-M.Horra, 2015, pl I.5, Pl.II.2.

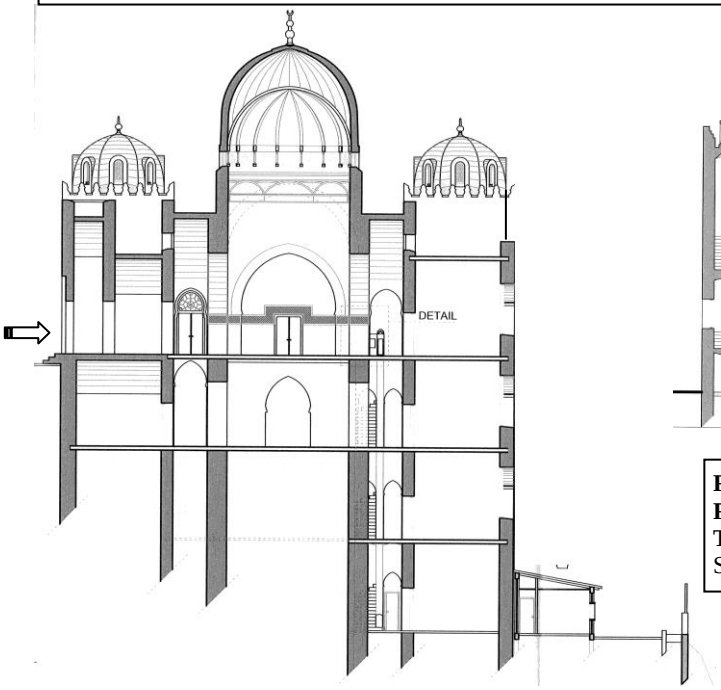

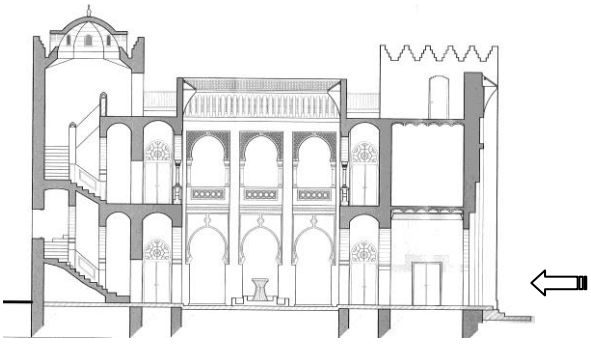

Fig.104: coupe sur la la Médersa d'Alger.
Fig.105: coupe sur la la Médersa de Tlemcen.
Source : B-M.Horra, 2015, pl I.8, Pl.II.9.

Sur le plan décoratif, Henri Petit concentra son traitement aux vestibules, aux cages d'escaliers, à l'espace central et aux façades extérieurs. A Alger, les parois du hall central et du vestibule, sont revêtues de zellidj et de stuc **[Fig.106]**, œuvre de l'artisan

algérien « Hafnaoui ». Ce dernier, avait gravé à l'occasion de l'inauguration de la Médersa, une inscription en koufi -exprimant l'importance d'une telle institution-, sur une plaque de marbre placée dans une des parois du vestibule, en face de la plaque inaugurale **[Fig.107]**.

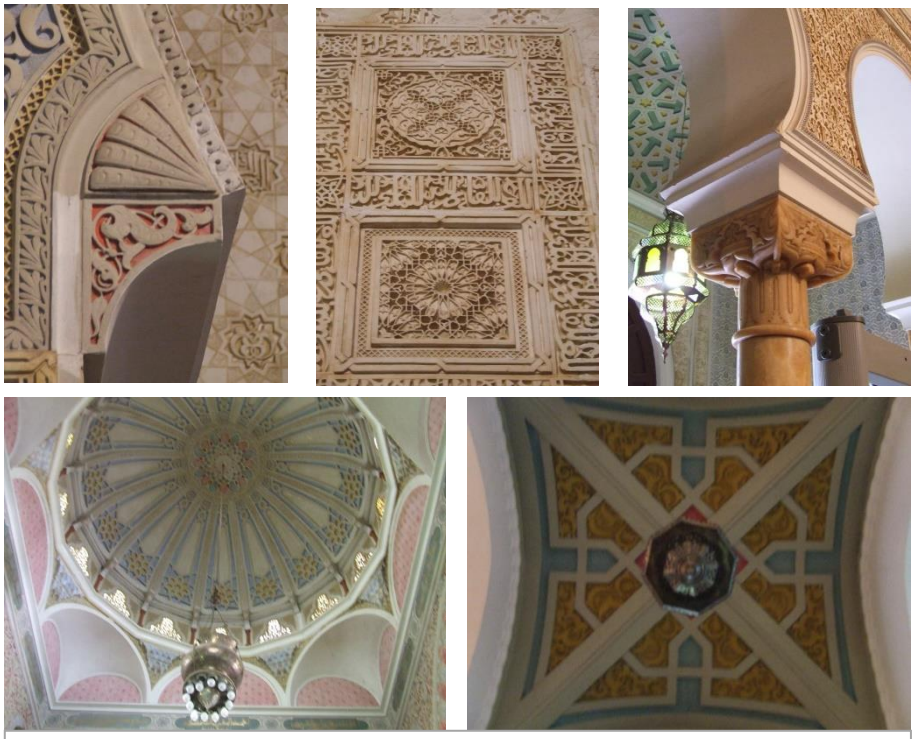

Fig.106: décors de la Médersa d'Alger. Source : col. privée

Ce même registre décoratif sera employé à la Médersa de Tlemcen, mais avec une moindre concentration. Au même titre que la Médersa d'Alger, le vestibule porte dans ses parois latérales deux plaques inaugurales et commémoratives. Pour la galerie, chaque façade comporte trois arcades brisées outrepassées. Au niveau supérieur, le portique reprend des écoinçons au remplissage d'arceaux trilobés entrelacés à des motifs de nouilles, supportés par des colonnettes d'allure andalou-maghrébine, épurées, posées sur des cordons d'appuis faisant office de garde corps avec encadrement d'arabesque géométrique. **[Fig.108]**

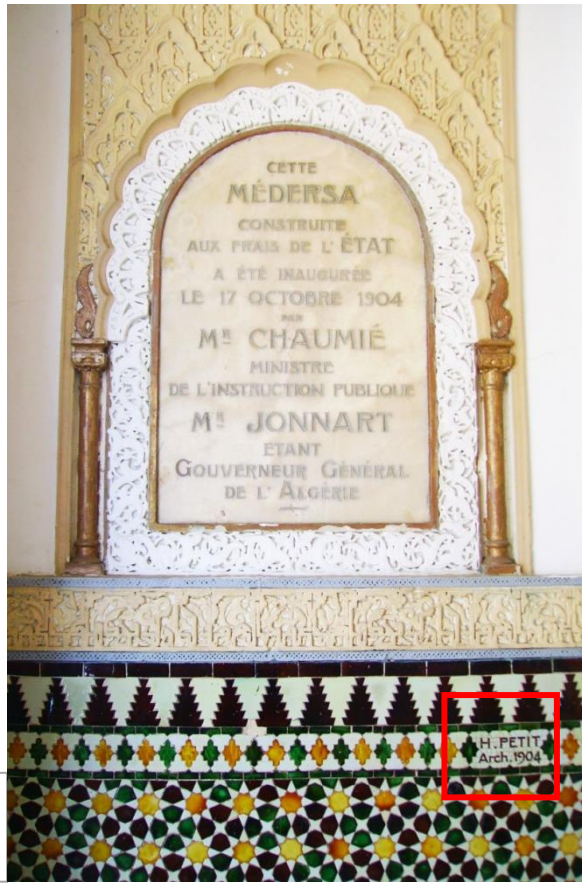

Fig.107 : Plaque inaugurale de la Médersa d'Alger, avec l'inscription murale portant « Henri Petit » - en bas – droit. Source: photo prise par l'auteur

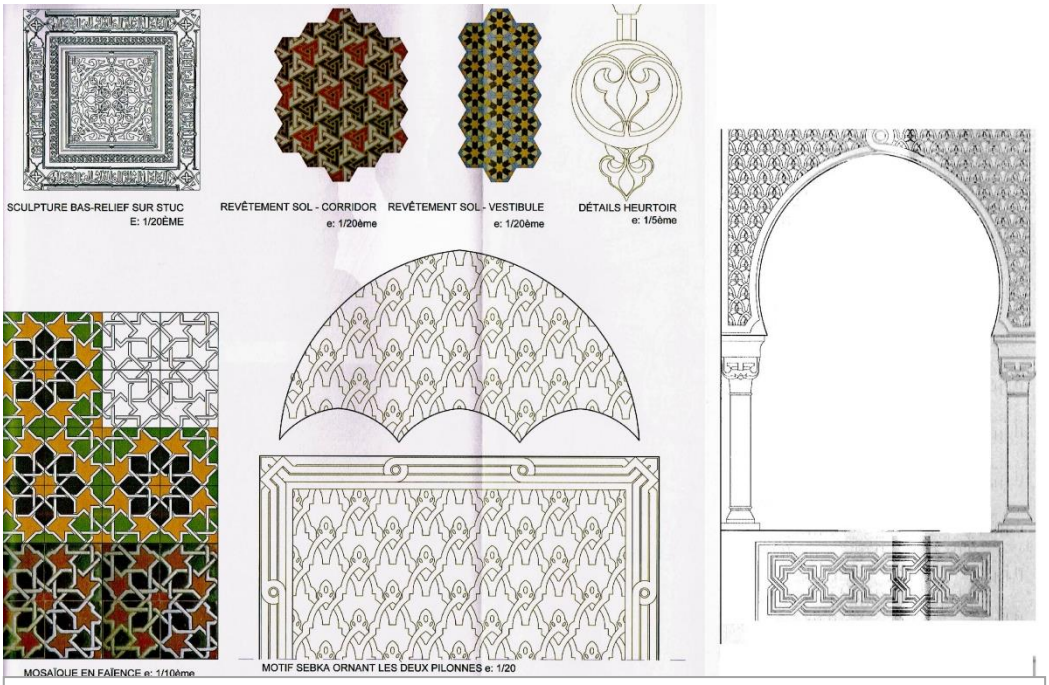

Fig.108 : Eléments décoratifs de la Médersa de Tlemcen. Source: B-M.Horra, 2015, pl : II.10

La façade principale de la Médersa d'Alger **[Fig.109]**, s'organise selon : un soubassement revêtu de mignonnettes, un corps composé d'un seul niveau et un couronnement souligné de merlons et ponctué de coupoles. Verticalement, la façade principale se dresse en un simple avant-plan divisé en cinq pans, répartis par rapport à un axe de symétrie. Le pan central porte un porche d'entrée, fait à l'image du porche de la mosquée Sidi Boumediene de Tlemcen et de ceux employés dans les édifices mauresques de l'époque médiévale, à la différence des proportions, qui prennent de l'envergure à la Médersa.

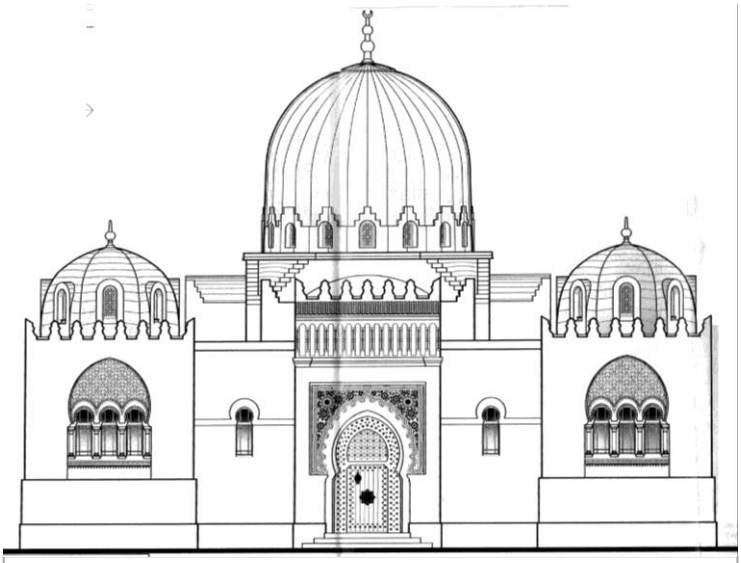

Fig.109: la façade principale de la Médersa d'Alger.
Source: B-M.Horra, 2015, p l.I.7

De part et d'autre du porche, un pan est percé d'une fenêtre en arc en fer à cheval, encadrée sur sa partie supérieur d'une corniche filante. Deux autres pans marquent les extrémités de la façade, ils sont creusés d'une arcade en fer à cheval brisée outrepassée, portant en recule, une arcature à triple baies. Pour les autres façades, l'architecte dispose une simple composition d'ouverture, sous formes d'arcature triple ou quintuple dans l'étage supérieur, et des fenêtres cintrées, isolées, géminées ou triplées pour le reste des niveaux.

Les grands traits de cette organisation seront repris pour la Médersa de Tlemcen : la porte monumentale reprend par son traitement l'allure des grandes portes urbaines des villes marocaines et des mihrabs andalou-maghrébins en usage à Tlemcen, à l'image de celui de la Grande Mosquée, de celui de la mosquée Belhacen, ou de Sidi Boumédiene.

De part et d'autre du panneau central, deux pilonnes de plan carré marquent les extrémités de la façade principale. Légèrement en saillie, ces volumes prennent l'allure des soubassements des minarets maghrébins. Ils sont creusés d'une grande arcade d'embrassure brisée-outrepassée en arc à cheval, tapissée d'un rideau de motifs « Sebka » constitué d'une combinaison d'arceaux entrelacés et entrecroisés, identique à celle du porche d'entrée.

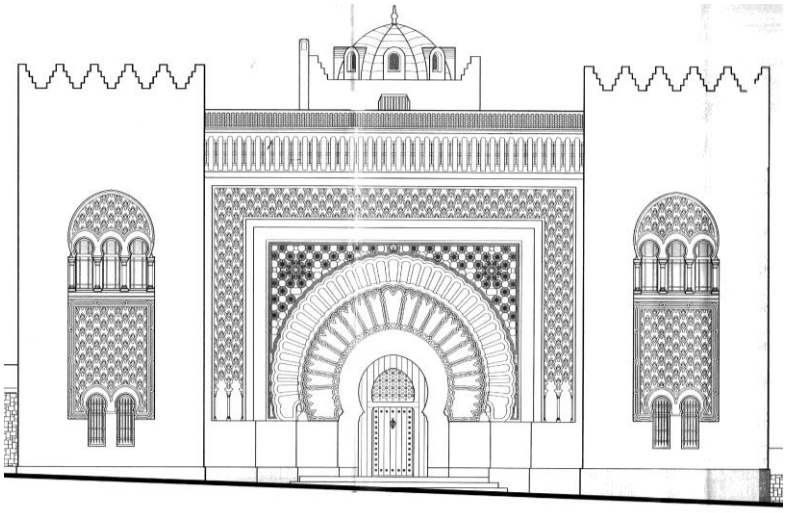

Fig.110: la façade principale de la Médersa de Tlemcen.
Source: B-M.Horra, 2015, pl.II.6

Ce traitement alterne dans leurs parties supérieures, une triple arcature comportant des colonnettes inspirées de l'architecture mérinide, tandis qu'aux niveaux inférieurs, une baie géminée arquée en fer à cheval, constitue un socle pour la grande arcade. Ces deux volumes, sont couronnés d'une série de merlons en dents de scie, rappelant celle de la médersa d'Alger, inspirée de l'architecture militaire arabo-mauresque **[Fig.110]**. Pour le reste des façades, elles sont comme à Alger, déchargées d'ornement, et se caractérisent par une succession d'ouvertures en forme d'arc en fer à cheval.

Une autre particularité enregistrée dans l'œuvre d'Henri Petit, fut le système de recouvrement et particulièrement à Alger, où il dispose cinq coupoles qui font rappeler celles de Djamaâ El-Djedid, à facture ottomane: quatres disposées aux angles de l'édifice et une plus imposante, posée à 14 m de hauteur au dessus du hall central **[Fig.109]**. A la Médersa de Tlemcen, une coupole à huit pans, similaire à celles de la Médersa d'Alger, est flanquée à la façade arrière **[Fig.110]**.

La composition architecturale observée aux Médersas, peut être également ratachée à la la Mosquée de Berrouaghia (Médéa), construite par Henri Petit (1905-1906), à la simple différence : du gabarit qui se limite à la mosquée à un seul niveau,

l'usage du minaret, et des voûtes en berceau qui la ratachent à la Mosquée de la Pêcherie d'Alger.**[Fig.111]**

Fig.111 : La Mosquée de Berrouaghia. Source: www.delcampe.net

IV.1.2. Du pastiche à la Maturation :

Son expérience à travers les projets des deux Médersa (d'Alger et de Tlemcen) et de la Mosquée de Berrouaghia, se réflettera dans sa conception de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1904-1906) **[Fig.112]**, dont les expressions décoratives « néo-mauresques » seront plus prononcées, et s'étaleront sur toute la façade – contrairement aux œuvres précédentes, où ils se concentrèrent aux volume portant le porche d'entrée.

Fig.112: l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source: http://google image.fr

Si aux Médersas et à la Mosquée, l'usage du décor était approprié à la fonction, Henri Petit, éxpérimente à l'Hôtel de la Dépêche Algérienne, le néo-mauresque « pastiche », qui n'est pas forcément lié à la fonction, mais qui tient à afficher le maximum d'éléments décortifs, et ainsi exposer sa connaissance des repertoirs arabo-mauresques, et son abtitude à recomposer, exterioriser, et réagencer les éléments de ce registre décoratif. **[Fig.112]** L'Hôtel de la Dépêche Algérienne qui sera étudié d'une manière plus détaillée dans la seconde partie de cette recherche, constituera un model pour plusieurs œuvres d'Henri Petit.

IV.1.2.1. La Mairie de Duperrè :

Quatre ans après la réalisation de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne, sa composition architecturale, se retrouvera dans une autre œuvre, mais avec moins de décors. Il s'agit de la Mairie[461] de la ville de Duperrè (actuelle Ain Defla). Construite en 1910, cette œuvre fut l'une des applications de la volonté réconciliatrice du gouvernement, en s'inscrivant dans les directives de Jonnart, au lendemain de la publication de ses circulaires.[462] **[Fig.113]**

Fig.113 : vue sur la façade principale de la Mairie de Duperrè. Source: www.algermiliana.com

D'une organisation similaire à celle de la Médersa de Tlemcen (1905), la Mairie de Duperrè s'ordonne autour d'un patio découvert de forme carrée **[Fig.114 & Fig.115]**, bordée d'une galerie en deux niveaux, constituée d'arcades en arcs outrepassés à deux centres au rez-de-chaussée, et en arcs ogivales au premier étage, à partir duquel se distribuent les salles. **[Fig.115 & Fig.116]**

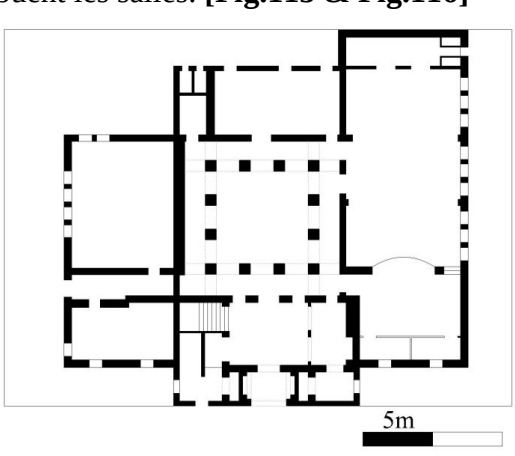

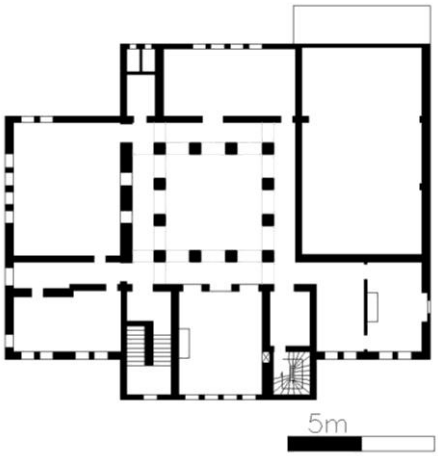

Fig.114: vue en plan (RDC) de la Mairie de Duperrè ; Fig.115: vue en plan (étage) de la Mairie de Duperrè . Source : auteur, (relevé établie en 2014)

[461] Fermée après le tremblement de terre d'El Assnam (1980), réouverte en 2013 pour recevoir des travaux de réhabilitation, dans le but de sa reconversion en Centre des Arts Traditionnels de la ville. Le chantier fut arrêté puis repris en Mars 2014. Actuellement, isolée du reste de la bâtisse, avec un accès indépendant, le rez-de-chaussée de l'aile sud, est occupé en club d'Internet .

[462] L'Afrique du nord illustrée, N°139, 02/04/1910, p 5.

Contrairement aux œuvres précédentes d'Henri Petit, où les escaliers sont disposés en arrière plan, à la Mairie de Duperrè, ils occupent le devant de l'immeuble : l'escalier menant à l'étage se trouve près de l'accés principal traité à l'image des skifa comme ceux des Médersas, tandis que celui rattachant le premier étage à la terrasse accessible, occupe la tour-minaret **[Fig.115 & Fig.118]**.

Fig.116 : la galerie de la Mairie.
Source: www.algermiliana.com

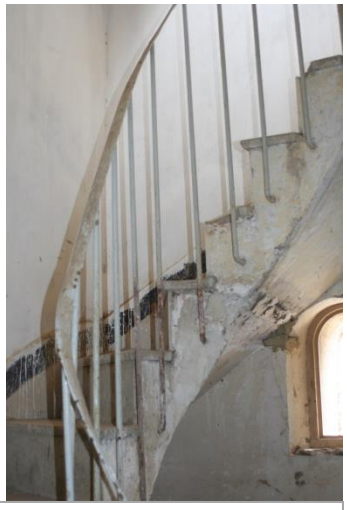

Fig.117 : la galerie de la Mairie de Duperrè.
Fig.118 :vue sur l'escalier menant à la terrasse.
Source: photos prises par l'auteur (2014)

Fig.119 : vue sur la façade principale de la Mairie.
Source: www.algermiliana.com

Le volume de la Mairie, présente un premier corps portant l'accés et la circulation verticale, cerné par deux ailes en retrait, abritant les bureaux et la grande salle d'audiance, avec des accés secondaires.**[Fig.115 & Fig.119]**.

A l'intérieur comme à l'extérieur, l'architecte fait usage d'un éclectisme décoratif, fusionnant des éléments de l'architecture mauresque, mamelouk et classique : l'organisation autour d'un patio découvert, entouré de galeries à arcades, le traitement du vestibule à l'image des sqifas et le revêtement en zellidj, le travail de boiserie ainsi que le traitement du porche d'entrée, retracent des liens avec l'architecture des Médersas d'Alger et de Tlemcen, inspirée des compositions de la maison mauresque algéroise, et celle des mosquées et des Médersas retrouvés à Tlemcen. D'autre part, le minaret quadrangulaire rappelant celui de l'Hotel de la Dépêche Algérienne, porte en son décor des traits de l'architecture mérinide, par le travail de stuc revêtant sa hauteur,

et ceux de l'architecture mamelouk avec les panneaux sculptés en terminaison de la tour et aux extrémités du pan central de la façade principale **[Fig.113 & Fig.119].** la présence de la tripartion dans le traitement des façades et la composition des espaces intérieurs (nottament la salle d'audiance), ainsi que l'usage des cheminée et mobiliers de facture classicisante, ratachent l'œuvre à sa fonction de Mairie et d'Hôtel de Justice.

Cet eclectisme apparait également à l'intérieur de l'immeuble, par l'usage de la couleur et d'une variété de revêtements de sols, de zellidj, de stuc, marbre, et par les éléments de menuiserie. Les mots (omdah, daouleh) (maire, état), apparaissent dans une inscription constituant un soubassement de céramique, (épigraphie de style Koufi) avec motif décoratifs géométriques. Sur l'heurtoir de la porte principale, une inscription de bienvenue, en lettres koufi, portant (أهلا و سهلا), rappela celui de la Médersa d'Alger. **[Fig.120]**.

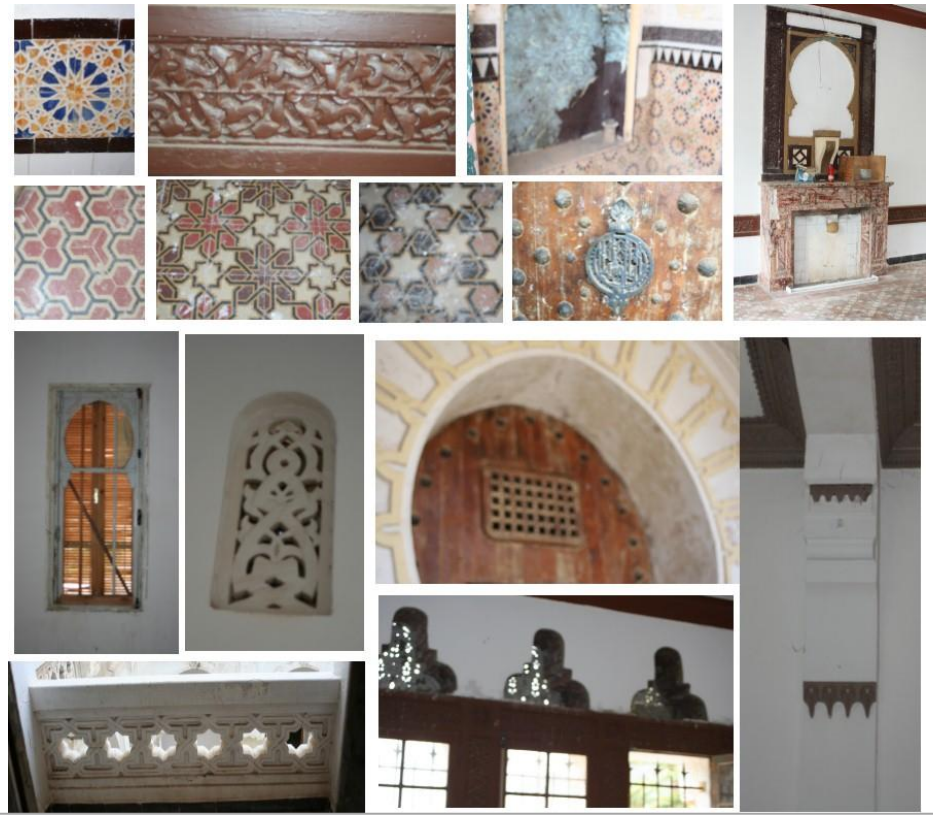

Fig.120 : éléments décoratifs de la Mairie de Duperrè. Source: photos prises par l'auteur-2014.

Si la Mairie de Duperrè, constitue l'une des premières synthèses des expériences d'Henri Petit : organisation centrale, patio découvert bordé de galeries, tour-minaret en traitement d'angle, accés à l'allure des skifas, éclectisme des décors et revêttements (cheminées classiques, décors en stuc sculpté, zellidj..etc), son œuvre suivante expose le savoir faire qu'il a aquis durant sa carrière en Algérie, et reflete sa connaissance des formes de l'arabisance et leurs expressions décoratives. Il s'agit des Galeries de France, un grand magasin commandé par la société Française des Magasins Modernes[463], et

[463] La société Française des Magasins Modernes, créée par Paris-France et la société Française des nouvelles galeries réunis, en 1906, englobera la société Blum, les grands Magasins Magnode, la société Lehmann et les Grands Magasins Pyrénéens. Elle est à l'origie de la création de nombreux grands magasins en France et en Algérie (à alger, Bône, Blida, Oran et Sétif). Voir : http://scriponet.com/salle.php?idP=3892, consulté le 19/11/2015.

construit entre 1909 et 1914, en bordure de l'axe commerçant d'Isly (Labri Ben M'hidi) à Alger, à l'emplacement d'un ancien immeuble qui abritait au rez-de-chaussée, un café maure et une épicerie Mozabite.[464]

IV.1.2.2. Les Galeries de France :

Ce Grand magasin, **[Fig.121]** porteur de modernité et d'évolution , contribuera au déplacement du centre d'Alger, de la place du Gouvernement à la place Bugeaud. Etalé sur plus de 13 500 m², en R+3+deux sous-sols,[465] l'immeuble est accessible depuis la tour-minaret à l'angle de la rue d'Isly et De Bussy (adjudant Boubzari)[466] et par un accès secondaire donnant sur cette dernière.

Fig.121 : les Galeries de France.
Source: carte postale, édition galeries de France, Alger

Le plan, sous forme d'un « L », s'organise autour de deux espaces dégagés, entourés par trois niveaux de galerie **[Fig.122 & Fig.123]** et desservis par deux ascensseurs (signés OTIS)[467] **[Fig.124]** et un escalier monumental en bois **[Fig.125]**, menant aux différentes galeries commerciales.

[464] Les grandes réalisations,n° 46 , 3ème et 4è trimestres 2010, p1, (en liggne) : http://www.cdha.fr, mis en ligne le 03/01/2011 , consulté le 19/11/2015.
[465] Le musée d'Art Moderne d'Alger, n'occupe que 4500 m² de la surface des anciènnes galeries de France. Un appel d'offre avait été lancé pour une deuxième phase de réaménagement, mais il a été annulé pour « vice de forme », selon M.Djehiche, directeur du MAMA. Voir El Watan du 21-11-2010.
[466] S. Benali, 2006, p 140.
[467] Otis, fut l'inventeur de l'ascenseur en 1850. Voir Jacqueline et Gérald, (2006), les galeries de France : enquête sur l'ascenseur OTIS et son « Variateur », publié dans les « Kémias XV » le 10/02/2007.

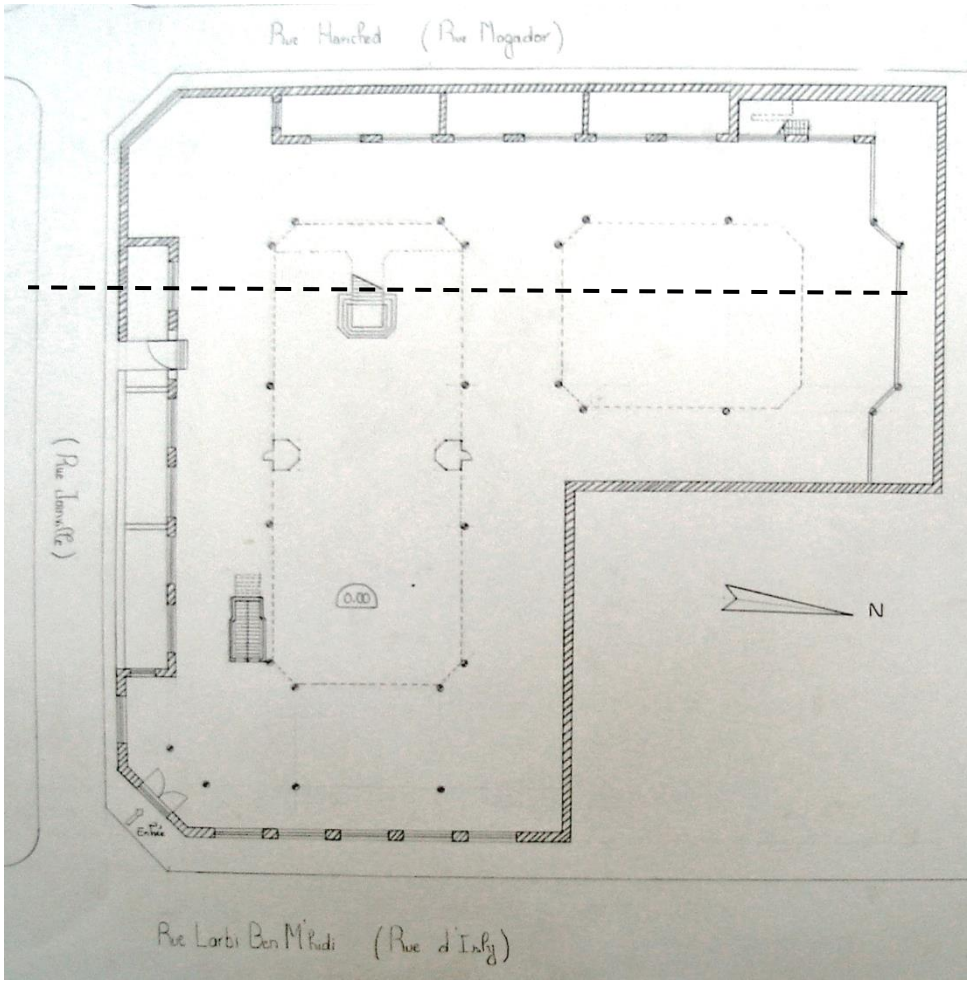

Fig.122 : vue en plan du RDC des Galeries de France.
Source: travaux d'étudiants (EPAU)

Fig.123: coupe transversale des Galeries de France. Source: www.argel_3web.com

A

u 3ème étage, se trouvaient les ateliers de couture, de mode, de coupe, de tapisserie, de menuiserie, les réserves, et les bureaux de la comptabilité contigus aux bureaux d'achat. Le deuxième étage, comportant les bureaux de l'administration, etait réservé à l'ameublement. Du rez-de-chaussée au premier étage, le client pouvait trouver tout les

articles : les Galeries étaient dotées de parfumerie, bijouterie, mercerie, papeterie, ateliers de porcelaines, articles d'éclairage et de chauffage…etc. tandis que les sous-sols, portaient : les salles de machines, groupes électrogènes, chaudières et une grande surface de réserve, dotés de deux monte-charges.

Sur le plan décoratif, ce magasin synthétise les expériences d'Henri Petit, en offrant à l'observation une richesse décorative assortie aux tendances de traitement des Grands Magasins qui cherchaient à éblouir leurs usagers par leurs décors. Le revettement en stuc sculpté du plafond rappele celui de la Médersa d'Alger, et l'usage des verrières sous forme de coupole à huit pans retrace des liens avec le traitement du Palais Consulaire, à la différence de l'usage du vert coloré présent au Magasin, et qui peut etre rataché au travail de vitrail employé aux portes de l'Hotel de la Dépêche Algérienne et qui sera retrouvé à l'Eglise Anglicane. **[Fig.126]**

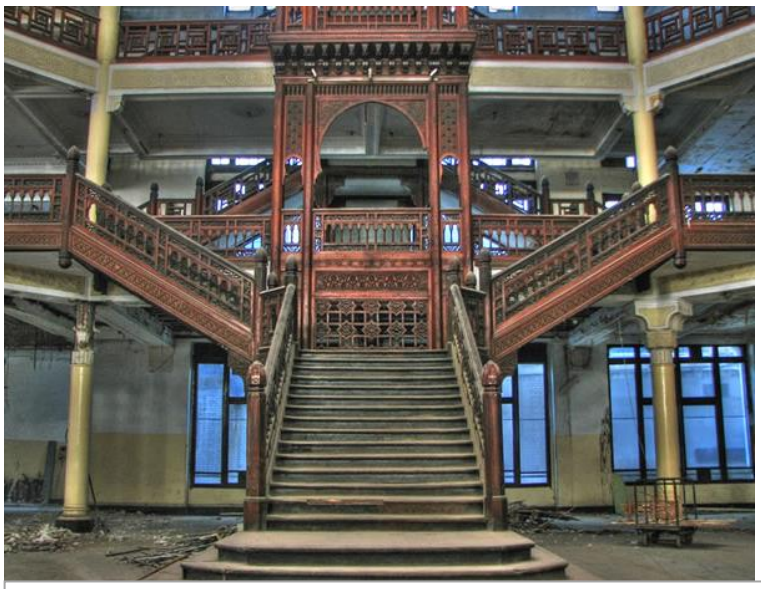

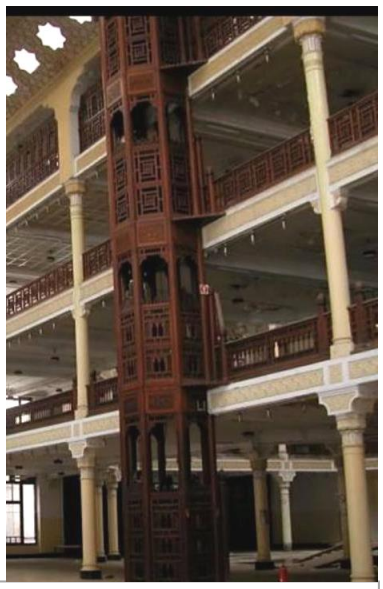

Fig.124 : l'escalier monumental des Galeries de France. Fig.125 : vue interieur des Galeries de France.
Source: www.google.image.fr

Fig.126 : les verrières des Galeries de France. Fig.127 : vues interieurs des Galeries de France.
Source: www.labbize.net

Des revettements en stuc, des modillons, consoles, colonnes et chapitaux néo-mauresques, ornent les parois des Galeries. Une des particularités de cette œuvre, demeure dans le travail de boiserie qui constitue une structure secondaire à l'immeuble **[Fig.127].** l'architecte inspiré de la mosquée de la Pêcherie, de sa mezzanine et mihrab, reproduit ses décors pour le traitement des cages d'ascensseur, l'escalier, les balustrades, les gardes-corps et l'encadrement des portes et fenêtres vitrées. **[Fig.124, Fig.125& Fig.125]**

Fig.128: l'accès (minaret) des Galeries de France. Source: photo prise par l'auteur.

Pour le traitement des trois façades de l'immeuble, Henri Petit reproduit la double tripartition et le principe d'hiérarchie des façades, où il accorde la plus grande attention au traitement de la façade principale. Située en bordure de la rue d'Isly, cette dernière, annonce un traitement d'angle sous forme de tour-minaret inspiré de la mosquée de la pêcherie, et traité au corps par un paneau composé d'une arcade brisée outre-passée en fer à cheval, qui rappelle les arcades des galeries des patios de maisons mauresques. Portée sur deux colonnes et couronnée de trois fennêtres encadrées de faïence lambrisé et de zellidj, cette arcade est couverte d'un encorbellement en bois, recevant des tuilles et porté sur des consoles en bois sculpté. **[Fig.128 & Fig.129]**

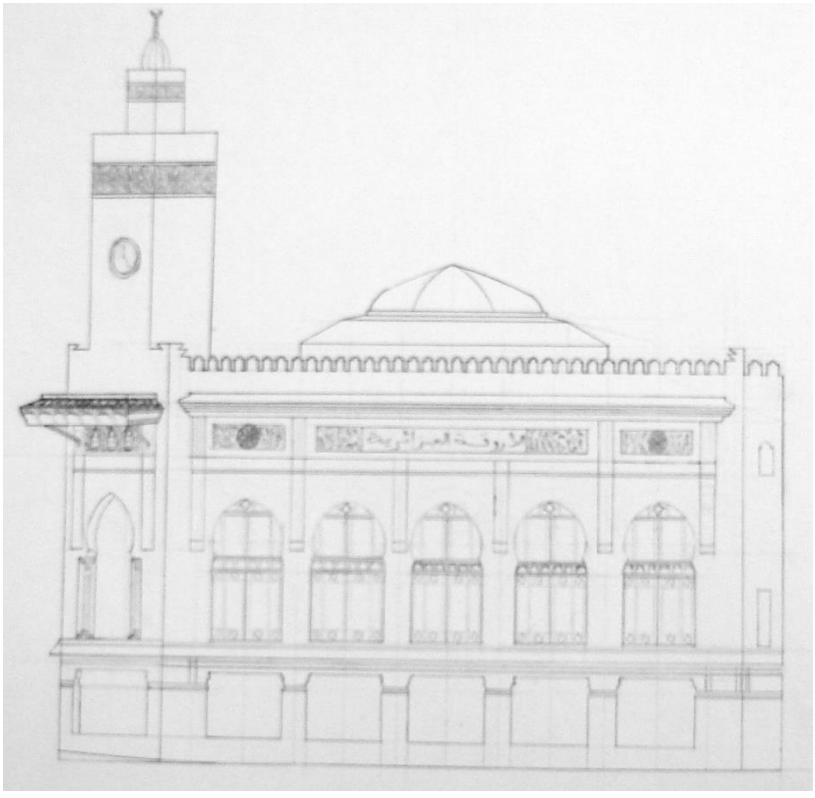

Fig.129 : la façade principale des Galeries de France.
Source: travaux d'étudiants (EPAU)

Cette composition qui rappelle les encadrements des fontaines publiques de la Casbah, est reproduite de part et d'autre de la tour-minaret et à l'angle de la rue De Bussy et Joinville où elle constitue le porche de l'accès secondaire. Pour le reste des façades, l'architecte dispose une succession de grandes baies vitrées sous forme d'arcades brisées outre-passées en fer à cheval, surmontées de petites fenettres triplées de même forme et couronnées d'une série de merlons à dents adoucis, rappelant le traitement des deux Médersas et de l'Institut Pasteur.**[Fig.130]** Ce rythme sera rompu à l'extrémité de la façade arrière de la partie encore fermée et non comprise avec la surface du MAMA. Dans cette portion de la façade arrière, se retrouve une diversité formelle et dimenssionelle des ouvertures, disposées dans une logique totalement différente à celle entretenue dans les autres façades.**[Fig.131]**

Fig.130 : la façade latérale des Galeries de France. Source: www.argel_3web.com
Fig.131 : vue sur la façade arrière des Galeries de France. Source: photo prise par l'auteur -2014.

Contrairement aux premières expressions néo-mauresques enregistrées pour les deux Médersas et où l'architecte respecte la composition et la position traditionnelle de l'ornement, l'architecture des Galeries de France, s'insèrt en continuité de la logique de réintrprétation des signes du passé entamée à l'Hôtel de la Dépêche Algérienne mais cette fois avec plus de maturité, car l'ornement sert la fonction, en contribuant à l'attractivité du Grand Magasin et en offrant plusieurs séquences visuelles aux usagers. Le minaret qui était vu comme intrus à l'hôtel de la Dépêche Algérienne, trouvera sa justification aux Galeries de Frances, car l'usage des tours était répondu dans les Grands Magasins.

Les Galeries de France[468], classées dans la liste des biens culturels par l'arrêté du 12/09/2012[469], sont considérées comme le modèle accompli, en Afrique du nord, de la grande maison de commerce moderne, pour sa grandeur, son architecture, son fonctionnement et la gestion des employés. Cette œuvre figure dans le catalogue « *Architecture from the Arab World 1914-2014* ». [470] édité part George Arbid, dans une

[468] Après l'Indépendance, en 1962, le bâtiment fut rebaptisé «Galeries algériennes » et garda la même fonction jusqu'en 1988. La faillite de la société publique qui gérait l'établissement entraina la fermeture des lieux jusqu'à ce que le Ministère de la Culture en bénéficie, pour abriter un musée d'art moderne et contemporain « M.A.M.A » Après une opération de restauration, dirigée par l'architecte Halim Faîdi, le M.A.M.A, fut inauguré le 1er décembre 2007.
[469] J.O.R.A, n°36, 18 juillet 2013, p 16.
[470] L.El-Wakil, 2014, [en linge] : http://abe.revues.org/775, consulté le 10 juillet 2015.

tentative de récapituler cent ans d'architecture dans le monde arabe, en présentant 100 bâtiments construits.

L'abondance du décors exprimée dans les Galeries de France et dans les œuvres précédentes d'Henri Petit, s'affaiblira avec sa tendance vers l'austérité et le purisme ressenti à l'Eglise Anglicane, qui marquera le début d'une nouvelle tendance néo-mauresque.

IV.1.3. L'abandon progressif du décor, et la quête du purisme

Henri Petit, qui s'est introduit à l'architecture néo-mauresque lors de sa réalisation des deux Médersas (1904-1905), et qui avait exprimé un usage excessif du décors (acusé de « pastich » pour le traitement de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906), et aprécié dans l'œuvre des Galeries de France (1909-1914)), se lance dans une nouvelle expérience. Il décide pour le projet de l'Eglise Anglicane (1908-1909), d'entreprendre une logique totalement différente. Son architecture sera plus austère et le volume qui pour les œuvres précédentes, constituait un plan d'affichage pour les registres décoratifs, sera sculpté pour exprimer la pureté des formes arabisantes. Cette tendance vers la simplicité des décors et la pureté des formes, se traduira également dans sa conception de l'Institut Pasteur (1909-1910) et de l'Hôpital de Joinville (1925).

IV.1.3.1. L'Eglise Anglicane d'Alger

La formule de néo-mauresque (austère), employée à l'Eglise Anglicane, et qui fut préscrite par le consul d'Angletterre, peut être ratachée aux principes du culte Anglican qui favorise la simplicité des formes et la modestie des décors. Il faut noter que les anglais qui firent d'Alger une station d'hivernage, jouèrent le rôle de conservateurs et de promoteurs en ressuscitant l'ancienne architecture mauresque qui ne tardera pas à etre réintérprétée par l'architecte B.Bucknall (1833-1895), en collaboration avec l'entreprise Vidal, pour la réalisation de nombreuses villa à mustapha supérieur et à El-Biar. Néanmoins, les expressions décoratives utilisées à l'Église Anglicane, l'envergure et la composition de son volume, en constituent une particularité.

Du point de vue de la composition volumétrique, l'Eglise partage des traits avec les œuvres précédantes d'Henri Petit : la tour-minaret occupant l'angle de la Dépêche Algérienne et portant l'accées principale aux Galeries de France, sera intégrée à l'angle de l'Église Anglicane pour constituer son porche sous forme de clocher-tour. La couverture

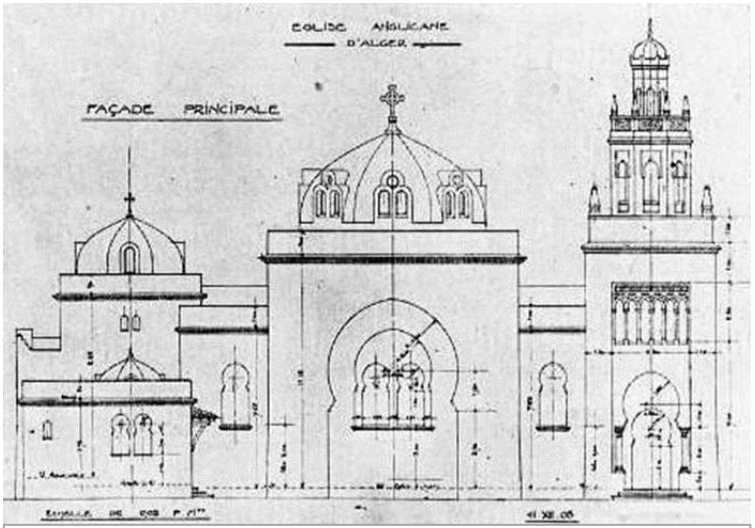

Fig. 132 : façade principale de l'Eglise Anglicane.
Source : L'Afrique du nord illustrée, n°114, du 20 mars 1909, p3.

de l'Eglise, portant des coupoles à huit pans, fait rappeler le jeux de coupole de la Médersa d'Alger, au même titre que les arcades en plein cintre et celles brisées outrepassées, retrouvées dans les deux Médersas, mais cette foie avec des proportions plus importantes. **[Fig.132]**

Pour le traitement des façades et des espaces intérieurs, Henri Petit emprunte aux repertoirs arabo-mauresque : des arcs brisés outre-passés, des arcs en plein-cintre, des entrelas, merlons, corniches dentelées couronnées de tuilles vertes, des chapitaux et des clostras **[Fig.133]**, sont en parfaite harmonie avec les éléments et mobiliers récupérés de l'ancien Temple Anglican qui a été démoli pour libérer le terrain au projet de l'Hôtel des Postes (rue d'Isly).

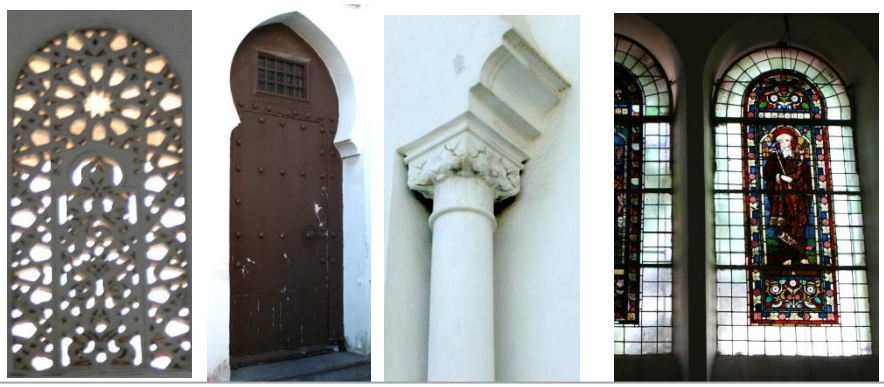

Fig. 133 : éléments de décors de l'Eglise Anglicane. Source : photos prise par l'auteur-2013.

Cette austérité recherchée à l'Eglise Anglicane, s'accentuera dans le projet de l'Ecole Indigène d'El-Kantara (Biskra), conçu par Henri Petit, durant la même période. Dans cette dérnière, l'architecte, s'inspire de l'architecture vernaculaire de l'Aurès, pour intégrer son projet. Il dispose de simples cubes d'un seul niveau, percés de quelques fenêtres reprenant la forme des ouvertures employées généralement dans l'architecture « ksouréenne » (un rectangle surhaussé d'un triangle généré par la disposition des pierres ou d'adobes). **[Fig.134]**

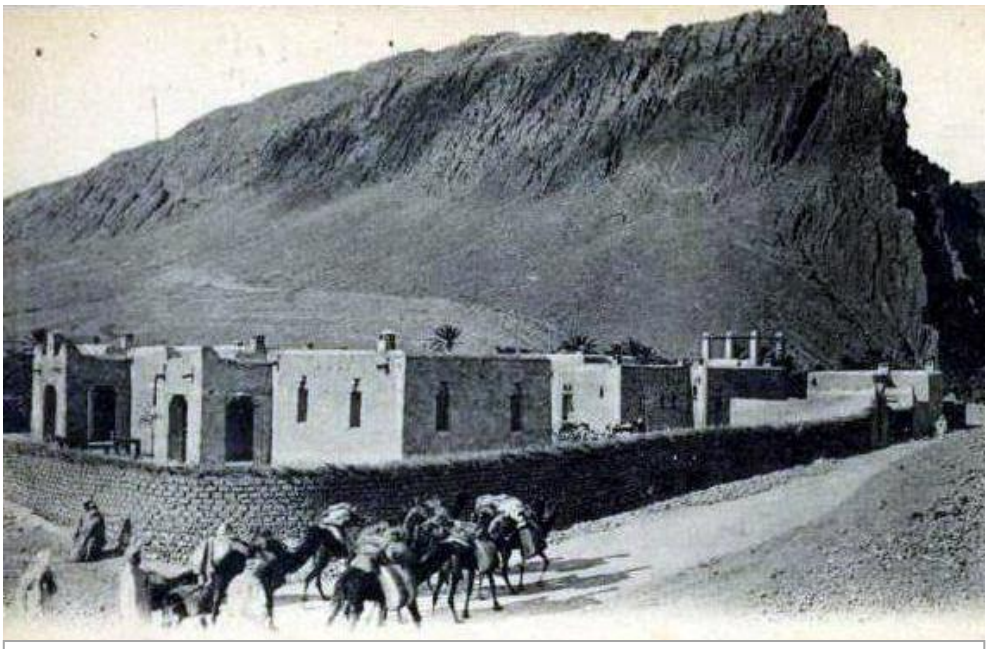

Fig. 134 : l'Ecole Indigène d'El-Kantara. Source : www.delcamp.net

Du même répertoire, Henri Petit s'inspire de la composition des portes de Ksour pour le traitement des accès de l'école Indigène d'El-Kantara, qui se présentent selon deux volume en avant plan. **[Fig.134]** Il aménage également une terrasse, à l'image des puits traditionnels, et utilise des matériaux appropriés au site d'El-Kantara, tel : l'adobe, visible dans l'appareil du mur de clôture, les troncs de palmiers et l'enduit de terre. **[Fig.135]**

Fig. 135 : l'Ecole Indigène d'El-Kantara. Source : www.delcamp.net

IV.1.3.2. L'Institut Pasteur d'Alger

En 1909-1910, un complexe abritant les fonctions de l'Institut Pasteur, fut aménagé par Henri Petit dans les hauteurs d'Alger, précisément, dans le quartier d'El Hamma, en continuité du Jardin d'Essai. Ce dernier comme l'indique son nom, faisait office d'une terre d'expérimentation aux découvertes pasteuriennes. Il faut noter que l'Institut Pasteur d'Alger existait bien avant cette date, elle fut créée en 1894 par les deux professeurs : J-B. Paulin Trolard et H. Soulie, dans des locaux annexes à la faculté de Médecine d'Alger, avant d'être affectée dans des locaux plus appropriés dans les hauteurs d'El Hamma.[471] **[Fig.136]**

Fig. 136 : l'ensemble de l'Institut Pasteur d'Alger.
Source : l'institut pasteur d'Algérie, II-XII-1934, page de garde.

[471] l'Institut Pasteur d'Algérie, tome 1, 1934, pp 4-35

Cette œuvre imposante d'Henri Petit, qui s'étend sur plusieurs plateformes de prés de deux hectares, dont la moitié est construite, se compose de plusieurs pavillons, chacun réservé à une activité, et se développant en deux ou trois niveaux. Le passage d'un bâtiment à un autre se fait par des terrasses, escaliers extérieurs, passerelles et jardins.

Le complexe comporte un bâtiment réservé aux services de vaccination gratuite, et aux services de distribution et d'expédition des sérums, vaccins, ferments et produits microbiens, accessibles au public depuis l'étage, par le chemin des Arcades. Ce premier bâtiment, rattaché à l'ensemble par des escaliers en contrebas, se développe sur un plan compacte de forme trapézoïdale, sur deux niveaux. Au rez-de-chaussée, le bâtiment s'organise sous forme de trois espaces connectés et entres ouverts : une salle d'attente du public et deux espaces réservés au magasin. L'étage comporte trois salles d'attente, une salle des inoculations et un cabinet d'isolement.**[Fig.137]**

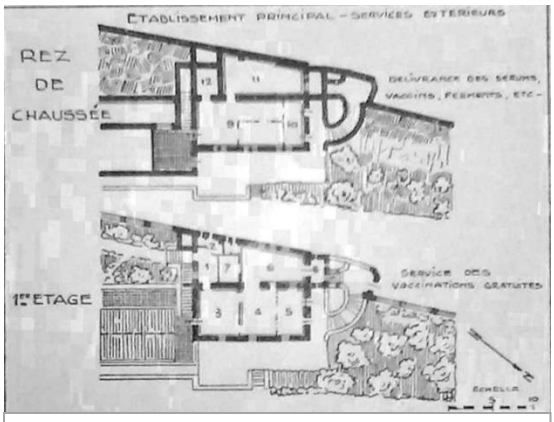

Fig. 137 : le bâtiment des services de vaccination de l'Institut Pasteur d'Alger.
Source : l'Institut Pasteur d'Algérie, II-XII-1934, p31

Au premier bâtiment, s'agrège d'autres espaces organisés en enfilade et abritant des écuries, étables, bergeries, porcheries, lapinières, singeries et des locaux pour petits animaux. A l'extrémité Est de l'ensemble, sont aménagés des locaux comportant des magasins, des écuries, un garage, et d'autre locaux d'élevage, alternés par des jardins qui comportent de petites constructions destinées à l'élevage des moustiques, des poissons larvivors, ou pour l'isolement des animaux en expérience. **[Fig.138]**

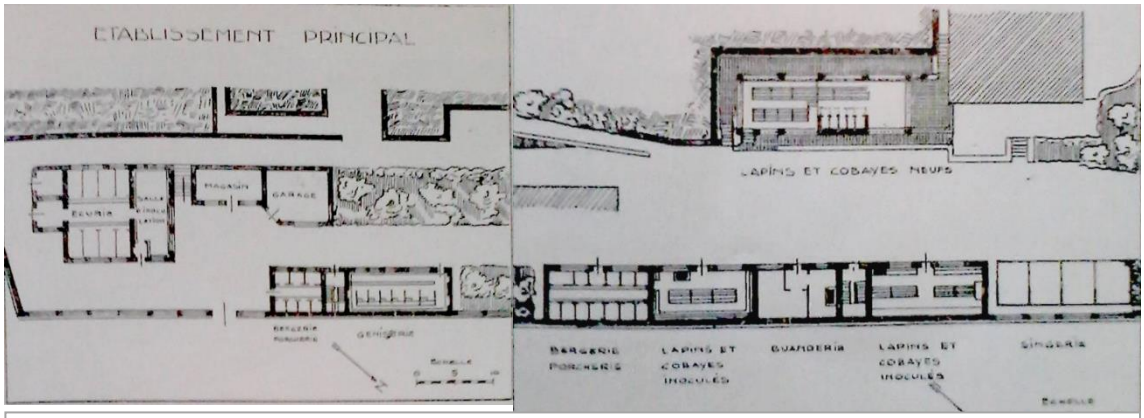

Fig. 138 : les locaux d'élevage et des services techniques. Source : l'Institut Pasteur d'Algérie, II-XII-1934, p 32

Les plateformes supérieurs du terrain (sud-ouest et sud), comportent les laboratoires -dont le plus grand nombre est logé dans le bâtiment central-, une bibliothèque et des logements pour assurer un service permanant de garde. Les frigorifiques, les chambres étuves et les chambres noires sont logés dans les sous-sol, et entresol avec des accès indépendants.

La bibliothèque occupe un pavillon séparé « *par précaution contre l'incendie* »[472]. Elle comporte au rez-de-chaussée, le magasin à livre occupant toute sa surface et accessible depuis l'étage par un escalier. L'étage qui se rattache au bâtiment central par une passerelle **[Fig.139]**, est réservé à la bibliothèque et aux bureaux de réceptions, d'enregistrement et traitement des documents.**[Fig.140]**Pour estimer la grandeur de cet espace, il faut noter que cette bibliothèque recevait par abonnement ou grâce à l'échange avec les archives de l'Institut Pasteur d'Algérie, plus de 300 publications périodiques.[473]

Fig. 139 : la passerelle ratachant le bâtiment central à la bibliothèque. Source : photo prise par l'auteur

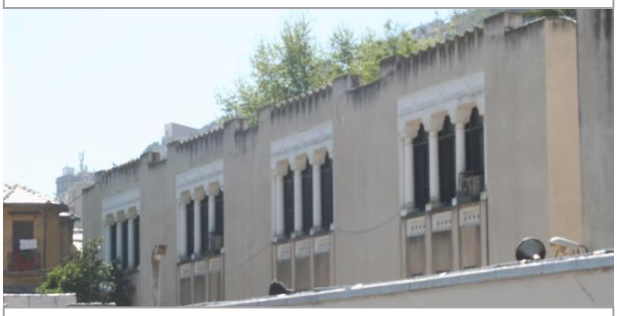

Fig. 140 : vue sur la bibliothèque. Source : auteur

Le bâtiment central, réservé aux laboratoires,présente une organisation axiale, en enfilade d'espaces autour d'un axe intérieur (corridor) **[Fig.141]**, traversant l'immeuble de bout en bout. Développé en R+2, ce bâtiment est accessible à l'est par un escalier au rez-de-chaussée, positionné sous-la passerelle, qui le relie à l'étage de la bibliothèque. Dans cette partie, Henri Petit, insert un escalier balancé permettant la jonction des différents niveaux du bâtiment. Au nord, un porche d'entrée **[Fig.142]** connecté à un escalier à quartier tournant, marque le centre de la façade. A l'ouest, un second porche **[Fig.143]** se réserve à la salle de l'extrémité ouest, indépendamment d'un accès secondaire reliant le bâtiment aux plateformes inférieurs, et permettant grace à un escalier intérieur d'accéder à l'étage du bâtiment. **[Fig.144 & Fig.145]**

Fig. 141 : vue interieur du bâtiment central. Fig.142 : l'accès principal.
Fig.143 : accès secondaire du batiment central. Source : photos prises par l'auteur

[472] Ibid, p 18.
[473] Ibid..

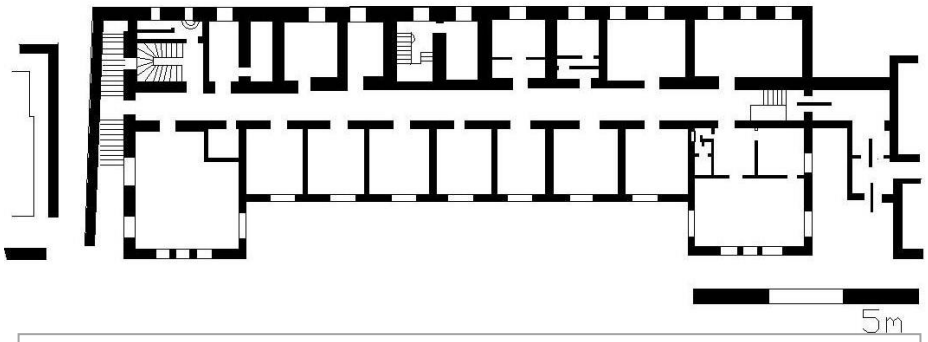

Fig. 144 : vue en plan (entresol) du bâtiment central de l'Institut Pasteur d'Alger.
Source : relevé élaboré par l'auteur

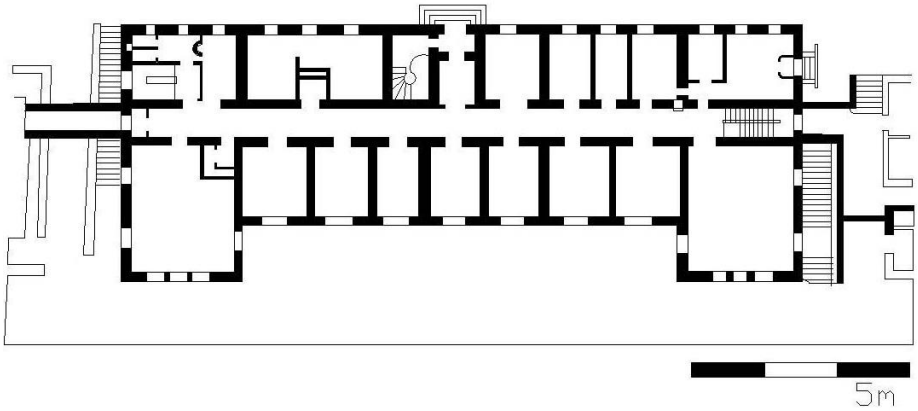

Fig.145 : vue en plan (RDC) du bâtiment central de l'Institut Pasteur d'Alger.
Source : relevé élaboré par l'auteur

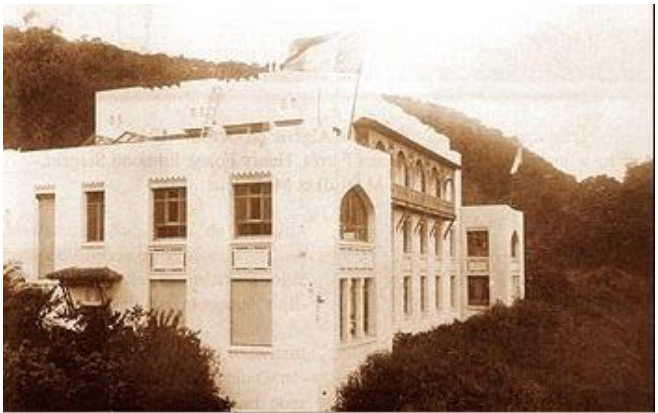

Fig.146: façade latérale du bâtiment central de l'Institut Pasteur d'Alger. Source : coll.B.Venis (www.alger-roi.fr)

Développé sur trois niveaux, cet immeuble s'inscrit dans le répertoire néo-mauresque d'Henri Petit, héritant d'une organisation semblable à celles appliquées aux façades principales des deux Médersas (d'Alger et de Tlemcen). L'immeuble comporte un corps central d'un gabarit plus important que le reste, et deux volumes devançant les extrémités de la façade principale, le tout couronné de merlons en dents de scie. Les parois sont ponctuées de fenêtres dont la disposition laisse exprimer la verticalité de l'immeuble. Ces ouvertures prennent une forme arquée pour les derniers niveaux, et sont devancées par une saillie en arcature, supportée par des consoles rappelant les branches de thuyas supportant les sqifas des maisons mauresques. Cette galerie saillante, construite en bois et couverte en tuiles, constitue la particularité de cet immeuble, en renforçant son expression néo-mauresque. **[Fig.146]**

Contrairement aux deux Médersas, recevant des coupoles, ce bâtiment est couvert d'une toiture plate, accessible au niveau des excroissances (volumes d'extrémités). Pour les décors, le travail de ferronnerie, exprime la finesse et la sensibilité de l'architecte. Des décors aux motifs floraux, des corbeilles de fleures, empruntées au répertoire arabo-mauresque, sont employés pour le travail de fer forgé. Ce sens de détail, se retrouve dans le traitement des boiseries, des gardes corps, des ouvertures, des revêtements de sol, et dans d'autres éléments, comme les gargouilles et les crapaudines et chapeaux de gaines. **[Fig.147]**

Pour les porches d'entrée et le vestibule, Henri Petit, reproduit le traitement de ceux des deux Médersas et de l'hôtel de ville de Duperré. Celui de l'Institut Pasteur, s'annonce par une grande arcade en fer à cheval, appuyée sur deux consoles et couronnée d'un auvent en bois recevant des rangées de tuiles vertes, appuyé sur deux supports en bois. A l'intérieur du vestibule, les murs sont revêtus à mi-hauteur par du Zellidj (turc), et revêtue au sol par une mosaïque. En arrière plan, dans l'axe de l'arcade, se flanque une porte en bois de chêne, cloutée, à l'image des portes des palais de la Casbah. Cette porte comporte en son sommet, une sorte de chebek et est bordée de part et d'autre de consoles en stalactites. Son linteau porte deux fenêtres en arc en plein-cintre recouvert de moucharabieh, faisant office de chamissia. **[Fig.147]**

Fig.147: éléments de décors du bâtiment central de l'Institut Pasteur d'Alger
Source : photos prises par l'auteur- 2014

IV.1.3.3. L'Asile d'Aliénés à Blida (L'Hôpital de Joinville)

A quelques kilomètres d'Alger, et devant le nombre croissant des malades mentaux orientés vers les établissements de la métropole, le gouverneur général Charles

Lutaud (1911-1918), décida la construction de l'hôpital psychiatrique colonial de Blida-Joinville[474]. Dès 1912, la ville de Blida, réserva un terrain de 89 hectares pour l'implantation de cette structure, dont l'étude était interrompue par la Guerre Mondiale, avant d'être reprise par Henri Petit et Georges Garnier en 1925. L'hôpital achevé en 1936, verra en premier lieu, s'élever deux bâtiments, qui ne furent aménagés qu'en 1932, pour recevoir les premiers malades le 13 juillet 1933. Se sont là les seules édifices, que verra, debout, Henri Petit. Après sa mort en 1926, Georges Garnier, collaborera avec René Vasselon, un autre collègue de la (S.A.D.G).

Cette dernière œuvre du parcours d'Henri Petit, tout comme l'Institut Pasteur, reflette une tendance vers l'austérité et le purisme, qui s'inscrit dans le « néo-mauresque moderne » qui sera entretenu par les « Algérianistes » dans les années 1930. Etalée sur plusieurs pavillons, elle applique un principe de zoning, qui isole chaque cathégorie de malade, mais également reserve des espaces particuliers pour les arabes, les européens, les femmes et les hommmes. L'ensemble , où l'architecte applique une organisation axiale aux édifices, comporte : deux pavillons pour les malades calmes, deux pour la surveillance continue, deux pavillons pour les malades agités et un pavillon pour les grabataires et les gâteux. Les pavillons comportaient chacun, une partie réservée aux européens et une aux indigènes, se disposant selon le sexe, de part et d'autre de l'axe de l'entrée principale **[Fig.148 & Fig.149]**,derrière laquelle, se placent: le pavillon d'administration **[Fig.150]**, le pavillon d'admission et le pavillon d'infirmerie. [475]

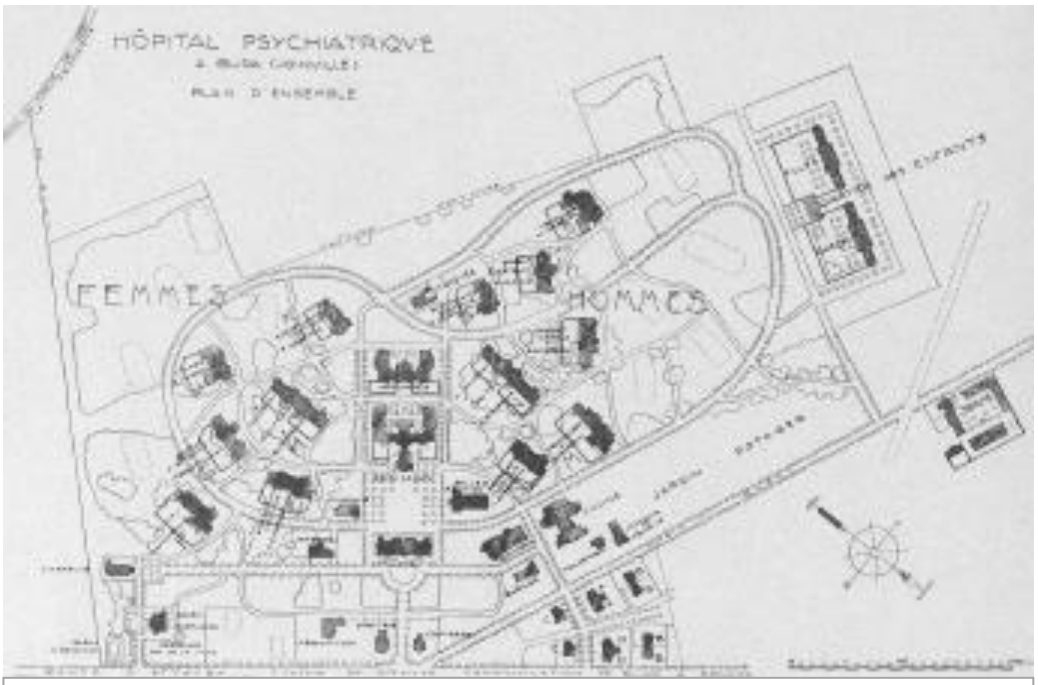

Fig.148: plan de masse de l'Asile d'Aliénés- Blida.
Source : La Construction Moderne- N° 25 et 26 du 7 et 14 mai 1939, p 310.

[474] La Construction Moderne- N° 25 et 26 du 7 et 14 mai 1939, pp 309-313

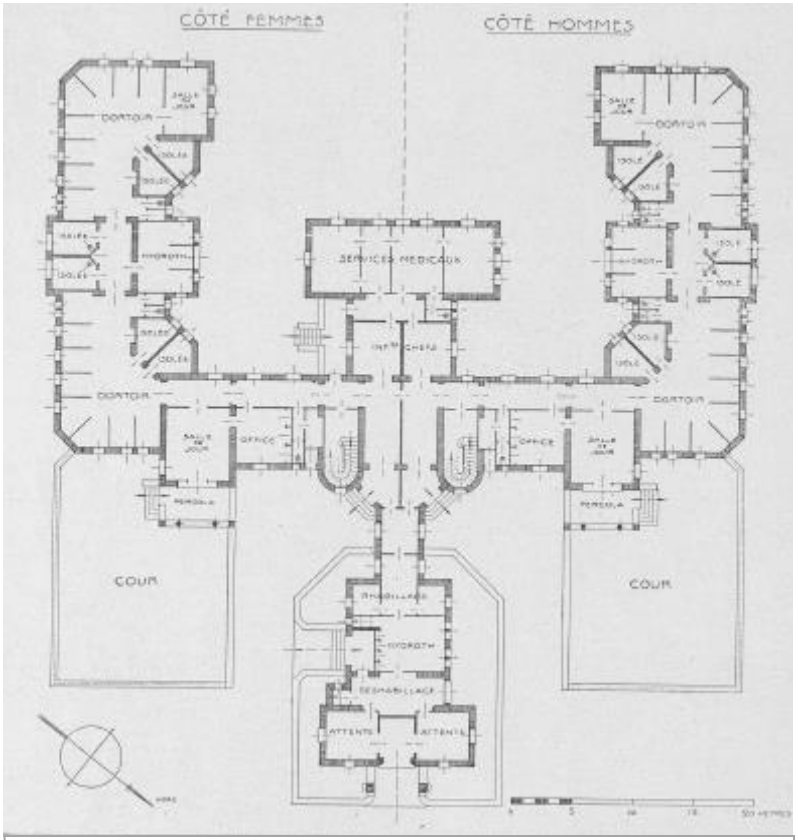

Fig.149: plan du pavillon d'admission et d'observation.
Source : La Construction Moderne- N° 25 et 26 du 7 et 14 mai 1939, p 312.

Fig.150: le pavillon d'administration de l'Asil d'aliénés.
Source : La Construction Moderne- N° 25 et 26 du 7 et 14 mai 1939, p 313.

Le plan de l'hôpital, comporte également, des habitations qui s'échelonnent jusqu'au portail principal, des bâtiments des services généraux (garage, buanderie, cuisine, transformateur et groupes électrogènes). Une mosquée **[Fig.151]** qui reporte l'organisation de la Médersa de Tlemcen et de la Mairie de Duperrè, fut également aménagée, avec une chapelle, et un dépôt mortuaire avec salle d'autopsies dotée d'un péristyle réservé aux convois funèbres. Sur le plan de l'esthétique: des tuiles demi-rondes avec saillies des toitures, couronnent les pavillons de style néo-

Fig. 151 : vue sur la mosquée .
Source : http://www.ruelamy.com

mauresque, avec leurs terrasses accessibles, dont les gabarits ne dépassent pas un étage. Le porche d'entrée du pavillon d'administration **[Fig.152]**, avec sa couverture en encorbellement en bois, couverte de tuiles vertes, repporte les expressions de la Mosquée de Berrouaghia et de l'Institut Pasteur.

Fig. 152 : le pavillon d'administration . Source : http://www.ruelamy.com

Ce sens parfait des besoins modernes auxquels, Henri Petit avait répondu en ménageant l'esthétique et l'harmonie aussi bien de l'ensemble que des diverses parties, se retrouvera dans une autre de ses dernières œuvres : la Gare Maritime d'Alger (1925-1927), mais avec une expression différente, puisant des repertoirs métropolitains. **[Fig.153]**

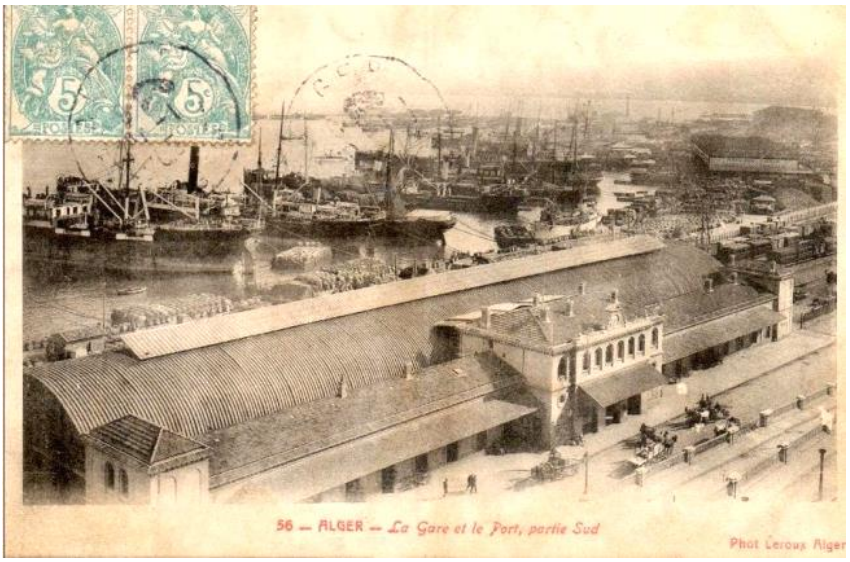

Fig.153: la Gare Maritime et le port d'Alger - 1929. Source: www.delcampe.net

Selon une adjudication restreinte (5 novembre 1925) des travaux de plomberie , zinguerie et appareils sanitaires, élaborée par la Chambre de Commerce dans le cadre des travaux de la Gare Maritime, les ingénieurs en chef des ponts et chaussées : Vleaire et Badensi, ont collaboré avec Henri Petit et Garnier.[476]

[476] Les Travaux, 19e année, n°773,13 mars 1926, p 3.

IV.2. L'emprunt des styles métropolitains au seuil du modernisme :

L'excellence d'Henri Petit dans la réinterprétation des signes du passé arabo-mauresque, s'est accompagnée aussi d'une production assortie aux tendances métropolitaines et à sa formation à l'école des Beaux-art de Paris. Cette seconde tendance s'est traduite principalement dans ses immeubles de rapport et dans les édifices de l'instruction publique.

IV.2.1. Les immeubles de rapport algérois :

A Alger, Henri Petit, conçoit plusieurs immeubles d'habitation et de rapport, dans différents styles occidentaux. Ces expressions varient de la rigueur de l'architecture haussmanniène, exprimée dans l'immeuble annexé à l'Hôtel de la Dépêche Algérienne, à la liberté des décors art-nouveau employés à l'immeuble n°8 AV.Pasteur.

IV.2.1.1. L'immeuble annexé à l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1904-1906) :

Selon les planches d'architecture datées de 1904, le bâtiment mitoyen à l'Hotel de la Dépêche Algérienne du coté de l'avenue Pasteur, est l'œuvre d'Henri Petit[477]. Il s'agit d'un immeuble de rapport, comportant une seule façade sur rue et une autre donnant sur la cour comprise entre ce dernier et l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.

Développé en R+5, sur une parcelle trapézoidale, l'immeuble comporte un accès positionné à son extrémité nord, comportant la cage d'escalier qui desserve pour chacun des cinq niveaux, deux appartements (un F4 et un F3). Cet escalier donne sur une courette, assurant l'eclairage indisponsable aux appartements, et à l'entre-sol qui regroupe les locaux techniques. **[Fig.154 & Fig.155]**

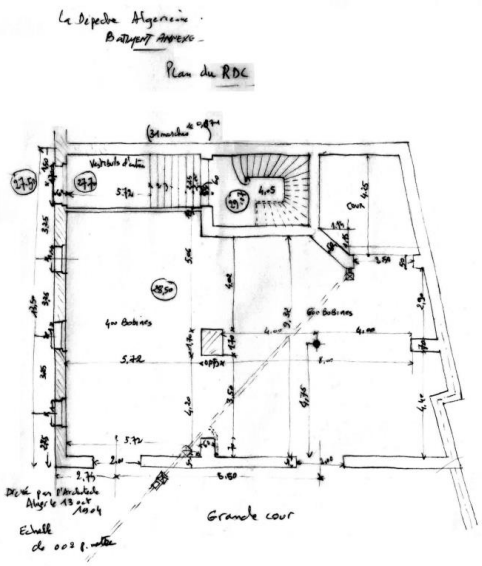

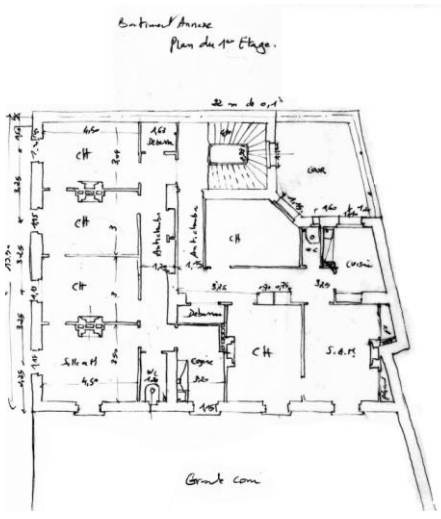

Fig.154: plan de l'entre-sol de l'Immeuble annexé à l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Fig.155: plan de l'étage courant de l'Immeuble annexé à l'Hotel de la Dépêche Algérienne.
Source: reportés par l'auteur sur la base des plans originaux (archive CPVA).

[477] L'Hotel d la Dépêche Algérinne sera après l'indépendance reconverti en siège du FLN, pour abriter une librairie avant de constituer le siège du parti politique « RND ».

Sur le plan décoratif, cet immeuble de rapport d'allure haussmannienne, comportant quatre travées de façades, est souligné par des balcons filants, portés par des consoles simples cernant les linteaux des portes-fenêtres. Le traitement en refends horizontaux est appliqué à l'ensemble de la façade, en excluant le dernier niveau, recouvert d'une toiture inclinée, dont la hauteur s'inscrit dans un arc d'un huitième de cercle se prolongeant par une oblique à 45°, comme le stipule le décret du 13 aout 1902. Dans l'ensemble, l'immeuble présente un aspect beaucoup plus modeste que les immeubles métropolitains d'Henri Petit. **[Fig.156]**

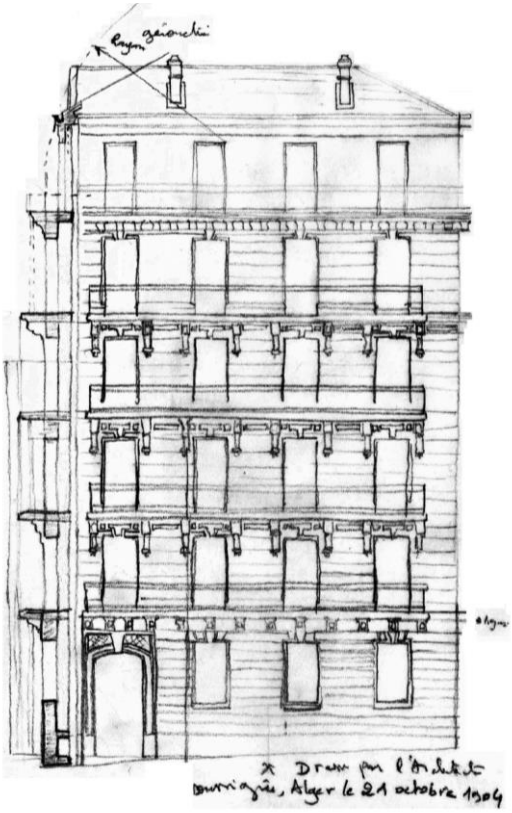

Fig.156 : façade de l'Immeuble annexé à l'Hotel de la Dépêche Algérienne. Source: reporté par l'auteur sur la base des plans originaux (archive CPVA).

IV.2.1.2. L'immeuble n°8, AV Pasteur –Alger

Henri Petit réalisa, en collaboration avec Georges Garnier, en 1910, un autre immeuble de rapport en bordure du boulevard Lafferière (Khemisti) et donnant face à l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. Sis au 8 avenue Pasteur, cet immeuble s'organise *« autour d'une cour centrale, il est constitué de 3 parties desservies chacune par une cage d'escalier donnant sur les rues qui l'encadrent (Khemisti, E.Zola et Pasteur) »*[478]. **[Fig.157]**

Fig.157 : plan de l'étage courant de l'Immeuble n°8, Av.Pasteur. Source: EPAU/SIAAL, 2000, p 35.

Par ses cinq étages, l'immeuble profite d'une vue sur la baie par ses façades (nord et est). L'angle compris entre l'avenue Pasteur et le boulevard Lafferière, regarde l'horloge florale, tandis que le rez-de-chaussée, s'anime par les multiples commerces.

[478] T.Alzieu, 2000, p 60.

Le traitement du volume, accuse *« une différenciation très forte entre le soubassement et le* couronnement *par la conjugaison d'éléments variées.»*[479]. La façade nord, donnant sur le boulevard Lafferière, est de loin la plus importante : les saillies qui ne devaient prendre départ qu'à partir du deuxième étage, se prolongent du premier au quatrième étage, rappelant les Bow-windows aux fenêtres frontales de l'immeuble n°8 Colonel-Bonnet -Paris 16 (1909). **[Fig.158]**

Fig.158 : façade de l'Immeuble n°8 Av. Pasteur.
Source: photo prise par l'auteur- 2014

Encadrant la partie centrale de la façade, composée de deux travées, comme à l'immeuble n°9 Colonel-Bonnet, les Bow-windows sont couronnés par une galerie comportant des colonnes néo-classiques, reposant sur des bases rectangulaires, le tout, coiffé d'un entablement et d'une corniche, portant le balcon servant l'étage supérieur. **[Fig.159]**

Aux angles de l'immeuble revêtu en pierres de refends, Henri Petit disopsa des fenêtres arquées et des orifices sous forme de claustras. Au dernier étage, un ruban encadre les ouvertures.

Ce soufle métropolitain, influencera quelques années plus tard, la conception du Grand Magasin Au Bon Marché (1923) (abordée dans la seconde partie de cette recherche) **[Fig.160]**, et les œuvres des deux écoles primaires supérieurs (de filles et de garçons) de Mascara (1926).

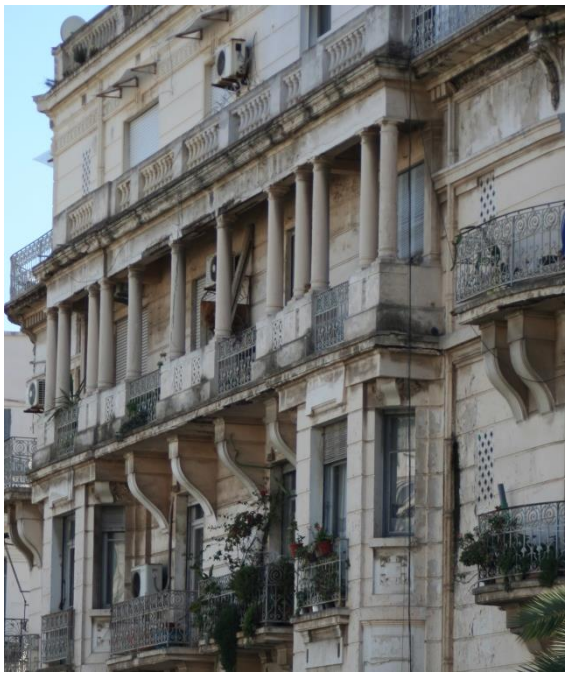

Fig.159 : le balcon et les Bow-windows de l'immeuble n°8, Av.Pasteur.
Source: photo prise par l'auteur- 2014

Fig.160 : le Grand Magasin Au Bon Marché.
Source: www.google.image.com

[479] le cinquième étage est fort probablement une extension, présentant un traitement de façade différent, et qui parait, plu modeste, pouvant s'affilier à des période postérieures à 1910.

IV.2.2. Les Ecoles primaires supérieurs de Mascara :

Dans une tendance plus moderne, Henri Petit réalisera en collaboration avec Georges Garnier entre 1925 et 1926, deux écoles primaires supérieurs à Mascara, une réservée aux filles et une autre destinée aux garçons. Pour l'Ecole primaire supérieur de jeunes filles, il adopte une organisation en « U », **[Fig.161]** permettant d'avoir une cour de récréation entourée de trois blocs de classes **[Fig.162]**, comportant également : un refectoire et les bureaux de l'administration **[Fig.163]**.

Fig.161 : l'Ecole primaire supérieur de jeunes filles–Mascara. Source: www.google.image.com

Pour le décor, l'architecte se limite à l'introduction de simple bandeaux, à double ou triple nervure, pour souligner la tripartition verticale des façades. Les fenêtres sont de formes rectangulaires, carrées ou en arc sur-baissé, disposées en succession sur les quatre niveaux de l'immeuble qui est couvert d'une toiture inclinée à quatre pans, recevant des tuilles rouges.**[Fig.161]**

Fig.162 : l'intérieur d'une classe de l'Ecole primaire supérieur de jeunes filles –Mascara.
Fig.163 : l'intérieur du refectoire de l'Ecole primaire supérieur de jeunes filles –Mascara.
Source: www.delcampe.net

Dans cette même aproche moderne, Henri Petit, concevra l'Ecole primaire supérieur des garçon de la même ville (Mascara), (en réalisation en 1926). Il s'agit d'un seul bloc, d'emprise réctangulaire, s'évoluant sur trois niveaux. Le traitement horizontal en refends du socle, utilisé à l'école des filles, n'est pas repris, et la tripartition enregistrée pour l'organisation des façades, cèdera place à une bipartition, marquée par une corniche simple à deux nervures. Une autre particularité de cette école, demeure dans l'introduction d'un Bow-window, annonçant la dernière travée qui reçoit dans son soubassement nu, une sculpture et un décor à bas-relièf. Pour les ouvertures, à l'exception des petites fennêtres en arc en plein ceintre, disposées en terminaison du bow-window, elles sont toutes de forme réctangulaire. Enfoncées au socle de l'immeuble pour souligner sa verticalité, ces ouvertures sont jumelées et encadrées d'un simple bandeau, au dernier niveau. **[Fig.164]**

Fig.164 : l'Ecole primaire supérieur des garçons – Mascara. Source: www.delcamp.net

CONCLUSION IV:

Durant ses 40 ans d'exercice en Algérie, Henri Petit réalisera un nombre considérable d'édifices remarquables, tant variés par leurs programmes que par leurs expressions architecturales. Il marquera par son œuvre l'aire algéroise où se concentrera son œuvre, mais également , les grandes villes du pays dont : Blida, Médéa, Ain-defla, Mascara, Tlemcen, Bechar, Ouargla, Biskra, et Sétif). **[Fig.165]** Il mènera une double vie d'architecte : celle de l'architecte du gouvernement général, chargé de la réalisation d'une importante commande publique, et celle de l'architecte privé, gérant son propre agence à alger, et réalisant une grande part de la commande privée.

Fig.165 : La répartition des œuvres Algériennes d'Henri Petit.
Source: auteur & google.maps.fr

localité	Nbr des immeubles répertoriés
Alger	~ 40
Blida	1
Ain-defla	2
Mascara	2
Tlemcen	1
Bechar	Plusieurs (nbr inconnu)
Ouergla	Plusieurs (nbr inconnu)
Biskra	1
Sétif	1

Henri Petit, qui avait composé dans les styles métropolitains, à savoir le style Beaux-art et l'art-nouveau, sera en Algérie, l'un des premiers architectes à expérimenter le style néo-mauresque (dès 1902), dans ses diverses formules. Son initiation sera par les œuvres des Médersa, qui lui permettront une libre composition à la Dépêche Algérienne et aux Galeries de France, pour exceler avec une production eclectique, fusionnant entre l'architecture européenne et celle locale. Il renoncera par la suite aux décors, au profit d'une pureté de forme et d'une simplicité qui l'inscrit dans les prémices des tendances modernes à la fin de sa carrière.

Il faut rappeler que la recherche du purisme et de l'austérité des décors sera ressentie dès 1908 lors de sa réalisation de l'Eglise Anglicane d'Alger, mais elle se confirmera avec les œuvres de l'Institut Pasteur (1909-1910) et de l'Hôpital de Joinville (1925-1939) où il intégrera la tendance des Algérianistes (formule moderne du néo-maursque ou modernisme contextualisé). Cette tendance vers le modernisme se poursuivera jusqu'à la fin de sa carrière, avec sa conception de la Gare Maritime d'Alger (1925-1927) et des deux écoles primaires supérieures de Mascara (1925-1926).

Contrairement à son parcours Métropolitain, l'évolution des expressions stylistiques d'Henri Petit en Algérie, ne peut etre scindée en périodes distinctes. Sa production s'accompagnera d'une grande profusion architecturale nottament entre 1904 et 1925, où il produit plusieurs œuvres de style néo-mauresque ou d'éclectisme « arabisant », de style art-nouveau, art-déco ou modernisme médterranéen. **[Tableau.5]**

Période/styles	**1902-1904**	**1904-1909**	**1909-1910**	**1910-1914**	**1914-1925**	**1925-1926**
Eclectisme « arabisant » Néo-mauresque	(9) oeuvres					
Art-nouveau		(2) oeuvres				
Modernisme méditerranéen				(2) oeuvres		
Art-déco modernisme					(3) oeuvres	
récapitulatif		**Période de profusion architecturale**				

Tableau 5 : l'évolution des tendances architecturales d'Henri Petit en Algérie. Source : auteur.
Nb. Cette évolution n'est qu'un premier résultat de l'observation d'une vingtaine de ses œuvres identifiées.

A l'échelle architecturale, et sur le plan de la composition planémétrique, l'observation des œuvres identifiées d'Henri Petit a permis de relever trois types d'organisation : une organisation pavillonaire pour les grands projets et enssembles, tel : l'Ecole indigène d'El-Kantara (1906), l'Institut Pasteur d'Alger (1910) et l'Asile d'Aliéné (Hôpital Joinville, 1925). Ce type d'organisation a été employé dans une logique de zoning et de différentiation des espaces selon leurs usages et usagers. Le second type, est l'organisation axiale, relevé dans le bâtiment central de l'Institut Pasteur, et dans plusieurs pavillon de l'Asile d'Aliéné, où il adoptera une bipartition planimétrique selon un axe longitudinal (corridor), desservant des espaces disposés en enfilade.

Le dernier type repéré, est l'organisation centrale, qui se répondera à plusieurs œuvres d'Henri Petit, selon des variations relatives à la disposition des accès , de la circulation verticale, et de la nature de l'espace central : couvert (surmenté de coupole ou de verrières) ou ouvert, entouré d'une galerie. **[Fig.166]**

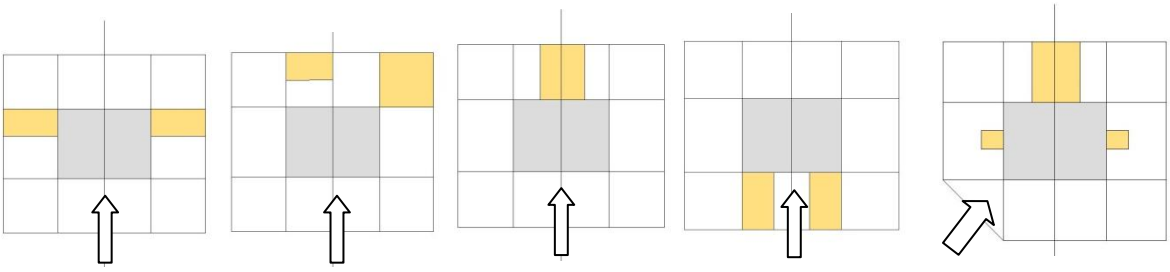

Fig.166 : schémas de compositions planimétriques (de gauche à droite) de la Médersa d'Alger, de l'immeuble au Bon Marché, de la Médersa de Tlemcen et du Palais Consulaire, de la Mairie de Duperrè et des Galeries de France. Source:auteur

Ces différentes dispositions de l'organisation centrale du plan, se répercuteront sur l'organisation des façades principales : la tripartition employée pour l'agencement des espaces intérieurs, se traduira selon une tripartition horizontale au niveau de la façade, où l'espace central est souvent indiqué par un volume saillant ou en retrait, cerné par deux ailles.

D'une manière générale, pour la composition des façades et au même titre que ses œuvres métropolitaines, deux grandes typologies s'ajoutent aux précédentes, notament avec l'introduction des minarets. **[Fig.167]**

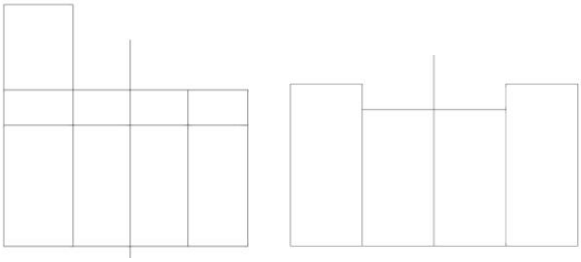

Fig.167 : typologies de composition des façades des œuvres algériennes d'Henri Petit

1/ typologie retrouvée dans les immeubles comportant des tour-minaret, avec diverses positions d'accès (centré ou décentré). Adoptée à : l'Hotel de la Dépêche Algérienne, la Mairie de Duperrè, la Mosquée de Berouaghia et les Galeries de France

2/ typologie retrouvée dans les façades dévelopées en un corps central et en deux ailles.
Typologie retrouvée, à la Médersa de Tlemcen, à l'Institut Pasteur, et à l'école primaire supérieur de jeune fille de mascara.
Source: auteur

Contrairement à sa production en France, pour laquelle, la comparaison des multiples typologies de composition des façades, n'était confrontée qu'à deux variables : la datation et le style employé, la comparaison des typologies de composition des façades et plans de ses immeubles algériens, ne peut se faire objectivement. En effet, son œuvre algérienne est soumise à plusieurs « variables » ou contraintes, à l'exemple de celles relatives au contexte d'implantation de l'œuvre (topographie, morphologie, climat), celle de la fonction, de la datation, du style, des acteurs…etc.

Dans l'enssemble, il est perceptible qu'Henri Petit a su satisfaire ses commanditaires en répondant aux exigences de chaque œuvre et a celles de son contexte d'implantation, et en s'inscrivant dans les tendances architecturales et constructives de son époque.

DEUXIEME PARTIE

LES ŒUVRES MAJEURES DE L'ARCHITECTE ALGEROIS

CHAPITRE V :
LE PALAIS CONSULAIRE (1892)

CHAPITRE V : LE PALAIS CONSULAIRE ABRITANT LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ALGER (1892)

V. 1. Etude historique : La naissance et l'évolution de la chambre de Commerce d'Alger

L'histoire du commerce Algérien, depuis les premiers temps de l'occupation française, peut être scindée en trois phases générales, correspondant à trois périodes de réglementation douanière distinctes : La première, allant de 1830 à 1851, dont la réglementation et le commandement étaient qualifiés d'incohérence. Les actes politiques empêchaient toute tentative d'établissement de la fortune publique en Algérie, par crainte ou indécision quand à l'avenir de cette nouvelle colonie.[480]

la seconde phase, comprise entre 1851 et 1885, attestera de l'évolution du commerce algérien, qui s'est faite dans un premier temps, par la production localement des denrées nécessaires à la subsistance des européens d'Afrique et de l'armée. Dans un second temps, cette évolution se basait sur l'exportation de produits algériens vers la France, permise par la loi du 11 janvier 1851, portant l'assimilation douanière progressive avec la métropole et la définition des produits exportés vers elle. Les tarifs et la législation douanière étaient pareillement appliqués outre-mer, et l'Algérie fut exemptée des taxes à l'entrée de la France, ce qui lui permettra de passer d'un statut de pays exclusivement importateur à celui d'un exportateur important. [481]

La troisième phase allant de 1885 à la fin de la Belle Epoque algéroise, fut motivée par la loi du 29 décembre 1884. L'article 10 de cette dernière, portant fixation du budget des recettes de l'exercice de 1885, abrogera les principales dispositions de la loi du 17 juillet 1867, en réalisant un libre échange entre l'Algérie et les pays étrangers. Il confirmera également l'assimilation commerciale avec la France.[482] A partir de 1889, le chiffre d'exportations algériennes dépasse celui des importations, ce qui constituera la base de l'établissement de la loi du 19 décembre 1900, proclamant l'autonomie financière de l'Algérie. C'est à cette phase que le projet du Palais Consulaire, œuvre d'Henri Petit, abritant la chambre de commerce d'Alger, verra le jour.

Cette évolution du régime commercial Algérien, relèvera des actions et efforts fournis par les chambres de commerce établies dès les premières années de la présence française en Algérie. Il s'agit d' organismes de décision et de gestion, définis par la loi des finances de 1820 qui les autorisa à percevoir des patentes, complétée par les décrets

[480] Chambre de commerce d'Alger, inauguration du palais consulaire 9 et 11 janvier 1892, pp14-16.
[481] Le 17 juillet 1867, une loi, élargie le domaine d'exportation algérienne, en généralisant la franchise et en supprimant les nomenclatures des désignations particulières des produits, définis par la loi de 1851. Voir, Chambre de commerce d'Alger, op.cit, pp 17-22.
[482] Les produits importés dans la colonie étaient réparties en trois catégories : ceux soumis à un tarif spécial, ceux admis moyennant le paiement du tiers des droits applicables dans la métropole, et ceux acquittant les mêmes droits que s'ils avaient été importés en France. La taxation douanière en vigueur dans la métropole vis-à-vis des produits étrangers devint la règle, et tous les tarifs métropolitains leur furent appliqués sauf spécialement quelques marchandises et articles de denrées coloniales. Voir, Chambre de commerce d'Alger, op.cit, pp 22-28.

des 3 et 17 septembre 1851 et par la loi de 1898 qui précisera leurs champs d'action. La loi française du 9 avril 1898, qui constitue la charte des chambres de commerce, institue dans son premier article que ces établissements sont auprès des pouvoirs publics : les organes des intérêts commerciaux et industriels. Elles sont autorisées à contracter des emprunts, pour la création et la gestion des établissements qui leurs sont rattachés, et à percevoir des taxes d'usage, de péage, et des droits divers. [483]

En Algérie, les Chambres de Commerce furent élaborées dès le début de la présence française. Celle d'Alger, fut créée par arrêté du 7 décembre 1830 du général en chef Clauzel. Au fur et à mesure que les échanges commerciaux se développaient dans le pays, d'autres chambres de commerce virent le jour[484], pour former en 1935, la région économique de l'Algérie qui traitera des questions d'interet général algérien en étendant ses actions aux trois départements d'Algérie et aux territoires du sud. [485]

Les Chambres de Commerce furent obligatoirement consultées sur la création, dans leurs circonscription, d'office d'agents de change, de courtiers maritimes, de tribunaux de commerce, de magasins généraux, de salles de ventes publiques…etc. Elles sont également consultées sur les taxes destinées à rémunérer les services des transports concédés, et sur l'utilité des travaux publics. Elles furent par ailleurs, représentées au sein de la plupart des commissions et comités officiels ou privés en relation avec les questions économiques du pays. En dehors de leurs multiples actions, notamment, la gestion des concessions d'outillages publics portuaires, les chambres de commerce, participeront à l'enseignement technique destiné à la formation des futurs chefs d'entreprise, commerçants et employés de commerce.[486]

A l'image des Chambres de Commerce de « l'union française », dont la gestion des ports maritimes s'accompagnera de celle des ports aériens, la chambre de commerce d'Alger, recevra dans la seconde moitié du XXe siècle, l'Aérodrome de Maison-Blanche (actuel Houari Boumediene –Dar –El-Beida). Cette acquisition fera d'elle la plus importante en Algérie, avec un plan d'eau de 185 ha, un terre pleins de 116 ha, 8 KM de quais et 26 km de voies ferrées, rattachées à une gare maritime et une autre terrestre.

Bien que créée en 1830, la Chambre de Commerce d'Alger resta à l'état de formule administrative jusqu'au début de la Belle Époque algéroise, où le décret du 16 avril 1852, rendu peu de temps après la loi d'union commerciale avec la France du 17 juin 1851, la dotera légalement d'un domicile. Ce fut un modeste bâtiment en charpente en bois, placé à l'endroit de l'ex-café de Bordeaux (sur le Boulevard du front de mer) **[Fig.168]**.

[483] Alger, Algérie , n°191, du 12 juillet 1953, pp 1-5.
[484] La Chambre de Commerce de Philippeville fut créée le 4 octobre 1844, celle d'Oran le 14 octobre 1844, Bône le 19 décembre 1848, Constantine le 22 mars 1856, Bougie le 28 décembre 1892, Mostaganem le 29 décembre 1901 et Mascara le 15 mai 1931.
[485] La région économique, créée par l'arrêté ministériel du 7 août 1935, se composait de délégations des huit chambres de commerce d'Algérie, et aura un rôle décisif quant à l'érection des législations commerciales, douanières, financières et économiques à l'exemple de La région économique de la France, établie par la loi de 1898.
[486] C'est ainsi que l'école supérieur de commerce fut créée par la chambre de commerce d'Alger en 1900 ainsi que le centre Algérien d'étude de la gestion des entreprises.

Ce local, était devenu insuffisant devant la croissance économique et le développement des intérêts commerciaux, ce qui poussa la Chambre à réclamer hâtivement, un endroit plus approprié. Cette requête fut clairement prononcée après la démolition en 1862, de son local, dans le cadre des travaux de construction du Boulevard de la République.[487]

Fig 168: le boulevard de la république (ché-guevara) et le Café Bordeaux.
source:www.delcampe.net

Le terrain libéré fut réservé à d'autres destinations, et la Chambre de Commerce se résigna facilement à cet abandon, en le croyant provisoire et en espérant gagner au change, une parcelle plus importante et mieux placée. A partir de ce moment, la question d'un nouveau local, figurera constamment dans les propositions et assemblées du commerce algérien, et ce n'est qu'en 1889 que la nomenclature nécessaire à un tel projet fut close. Avant cette date, la Chambre de Commerce songera à établir son siège par voie de location, mais elle dut reculer devant l'élévation du prix du loyer *à payer un local qui n'aurait jamais réuni les conditions nécessaires* à cette structure.[488]

Vers 1868, la Chambre de Commerce d'Alger, propose de réunir dans un même bâtiment, tous les services commerciaux et consulaires : il s'agissait dès lors de construire un Palais Consulaire qui *« devait comprendre outre la chambre, le tribunal de commerce, l'administration des faillites ; les syndicats de courtiers maritimes et en marchandises, le conseil des prud'Hommes, un bureau télégraphique supplémentaire…etc. »*.[489]

La Chambre de Commerce, appela sur cette proposition, l'attention du gouverneur général Mac-Mahon, en sollicitant l'abondon des terrains situés sur le Boulevard nord entre la Grande Mosquée et celle de la Pêcherie. Le gouverneur répondit à cette demande, et le terrain lui fut concédé. Dès lors, un devis des dépenses prévues a été transmis pour aprobation au gouverneur, avec une transaction élaborée entre la Chambre de Commerce et l'ingénieur en chef des ponts et chaussées.[490] Le projet fut en premier lieu ajourné, puis écarté en 1876,[491] mais les négociations seront renforcées, pour aboutir le 4 novembre 1885, à la signature du traité portant la cessation par la commune au profit de la Chambre de Commerce, du terrain compris entre les deux mosquées du quartier de la Marine. Durant la même année, un concours portant : réalisation du Palais Consulaire fut ouvert, suivi d'une exposition publique (entre le 26 février et le 5 mars 1886), qui determinera, par délibération du 5 avril 1886, l'adoption

[487] Prefecture d'Alger, palais consulaire d'Alger, cérémonie de la pose de la première pierre,29 juin 1889, p 8.
[488] Ibid, pp 8-9.
[489] Ibid, p 9.
[490] Cette proposition, s'est basée sur un droit de navigation, consistant à emprunter 500.000 franc applicable à l'édification projetée et 1.500.000 franc, à l'achèvement du port d'Alger.
[491] Le projet fut annulé par une décision du ministre de l'agriculture et du commerce, invoquant la loi du 19 mai 1866, dictant que la marine marchande ne doit être imposée que pour des travaux d'utilité publique intéressant directement la navigation.

du projet exposé par l'architecte Henri Petit, qui était alors, chargé des travaux et de l'entretien des Écoles Supérieurs d'Alger.[492]

Le 13 janvier 1887, un arrêté préfectoral fixe les alignements et les nivellements des rues qui devront circonscrire l'édifice. Une enquête d'utilité publique pour l'expropriation des immeubles tombant dans le parcours des rues à créer et dans le périmètre du Palais, fut ouverte le 20 mars 1887, pour être finalisée le 27 du même mois. Le 17 septembre, fut pris par le gouverneur général Tirman, l'arrêté déclarant d'utilité publique, l'ouverture de ces rues et la prise de possession d'urgence des immeubles, se trouvant sur les tracés des voies à projeter (entre le Palais et les deux Mosquées). Le vote de la Chambre des députés du 7 février 1889, permis enfin à la Chambre de Commerce d'entrer dans la phase de réalisation active du projet, et la date du 29 juin 1889, est fixée pour la pose de la première pierre du Palais Consulaire d'Alger.[493]

Les travaux de réalisation du Palais Consulaire, aux frais de la Chambre de Commerce avec la contribution des commerçants et de la ville d'Alger,[494] ont étaient entretenus par l'entrepreneur Durieu -représenté par Louche-, durant deux années pour se colôturer le 9 Janvier 1892. Il faut noter, qu'après l'inauguration du Palais Consulaire, Louche (représentant de l'union des créanciers de l'entrepreneur Durieu), avait conclu une transaction avec la ville, qui impose à cette dernière, le payement de la main d'œuvre pour la réalisation d'une passerelle en bois à établir derière le Palais Consulaire, et sa location à partir du 15 aout 1893. Le bois employé à la passerelle (remplacée en 1898), avait servi aux échafaudages lors de la réalisation du Palais Consulaire.[495]

V.2. Etude du Contexte : En bordure du Port et du quartier de la Marine – une position clé

L'histoire globale de l'évolution de la ville et de son quartier de la Marine, étant abordée dans le premier chapitre de ce mémoire, il s'agit ici de restituer au mieux, l'histoire de la parcelle accueillant le Palais Consulaire et son contexte immédiat.

V.2.1. Un terrain fortement stratifié

Le Palais Consulaire considéré comme l'une des principale réalisation de la Belle Epoque Algéroise, symbole du progrès commercial et civilisationnel, s'est implanté au cœur d'Alger (près de la place du gouvernement), dans le quartier français le plus ancien de la ville : celui de la Marine, dit aussi de la prefecture, et qui fut réservé dès la

[492] Prefecture d'Alger, op.cit, pp 10-11.
[493] La cérémonie qui s'est déroulée sur le chantier du palais consulaire, fut présidée par Henri Alexandre – président honoraire de la chambre de commerce- , et assistée par le gouverneur général Tirman et son cortège politique, par les membres de la chambre de commerce d'Alger ; Leroux –rédacteur du moniteur de l'Algérie, Baubil et Thomas – entrepreneur de peinture-, Descamps –ingénieur de la ville- et un bon nombre d'architectes : Ratier –architecte du gouvernement-, Gavault, Bruno Jouve, et Henri Petit –l'architecte du palais consulaire d'Alger, voir, Prefecture d'Alger (1889), p 12.
[494] La Chambre de Commerce d'Alger, 1892, pp 35-36.
[495] B.M.O.V.A, séances des 17 juin et 1er juillet 1898, p 560.

conquêtte française aux européens.[496] Cerné par les deux Mosquées du quartier (la Grande Mosquée et celle de la Pêcherie), le Palais Consulaire, occupe une position stratégique par rapport au Port, comme fut le cas pour de nombreuses Chambres de Commerce. car, chargées de la concession et de l'outillage des ports, ainsi que du contrôle et de l'entretien des échanges commerciaux, ces organismes devaient etre rapprochés des zones de transit des marchandises, et dans le cas d'Alger, près du Port.

V.2.1.1. De l'Ikocim à la veille de la Conquêtte Française :

Le terrain réservé au Palais Consulaire, fut la résultante de multiples stratifications. Les travaux élaborés par Marcel Le Glay –à la recherche d'Icosium- confirment en 1940, l'existence d'un substrat antérieur à la ville romaine au niveau de la ville basse d'Alger, renvoyant cet établissement au temps phéniciens et à l'Ikocim qui s'élaborait au bord de la mer.[497] A l'avènement des romains, cette partie fut également occupée. Les travaux de fouilles menés au XIXe siècle et ceux entretenus au XXe siècle, jusqu'aux récentes découvertes – lors des travaux du métropolitain d'Alger- soulignent l'existence de la strate romaine. La portion de la ville – portant la parcelle en question - située prés de la limite nord d'Icosium, fut bordée par l'un des principaux axes fondateurs de la ville romaine : le Documanus (future rue de la Marine).[498]

Cette partie, transfigurée par Firmus lors de la conquête d'Icosium en l'an 372, et par les Vandales qui passèrent d'Espagne en Afrique en l'an 429, sombrera dans l'oubli du Ve au Xe siècle, pour réapparaitre au milieu du Xe siècle, quand la médina d'El Djazaïr fut fondée par Bologhine Ibn Ziri, où, le quartier de la marine recevra les premières constructions. Les écrit d'Ibn Hawqal, qui entreprend entre 947 et 951, un voyage au Maghreb central, décrivent plusieurs marchés, une muraille délimitant la ville et des sources qui coulaient jusqu'au rivage servant à la consommation des habitant.[499] Ce qui confirme l'occupation de la parcelle du future Palais Consulaire par des constructions (probablement des habitations), en bordure de la muraille, ou formant la muraille.

Plusieurs dynasties succèderont à El-Djazaïr. Après les Zirides, les Hamadites (1007-1163), l'intégrèrent à leur royaume, puis les Almoravides (1054-1147) lui introduiront l'architecture andalouse, dont l'illustre témoin, demeure Djamaa El Kebir (la Grande Mosquée), construit en 1097. **[Fig.169]** Plusieurs études mentionnent l'existence d'un accès à la Grande Mosquée, du coté du future

Fig.169 : vue actuelle de la Garande Mosquée avec sa galerie construite dans les années 1840.
Source : photo prise par l'auteur, 2014.

[496] J.Cottereau, 1932, p 384 ; A. Hadjilah, 2014, p 77.
[497] M.Le Glay, 1968, p 20 ; Encyclopédie berbère, n°4, 01/12/ 2012, [en ligne] : http://encyclopedieberbere.revues.org/2434, consulté le 12 mars 2014.
[498] A.Devoulx, 1875, pp 303-320 ; N.Cherif, 2008, p 51.
[499] L'Afrique du nord illustrée, 05/06/1923, p 8 ; A. Hadjilah, op.cit, p 13.

Palais Consulaire, ce qui suppose le dégagement partiel ou total à cette période, de sa parcelle.[500]

Les Almoravides seront succédés par les Almohades en 1151, suivis des Zianides de Tlemcen au courant du XIVe siècle, mais leurs apports dans la transformation du quartier de la Marine n'ont pu être restitués. Au XVIe siècle, Hassan El Wazzan, dit Léon l'Africain, décrit des murailles extrêmement fortes construites en grosse pierres, de belle maisons et des marchés bien ordonnées autour de la ville, décrivant ainsi le projet d'aménagement portuaire élaboré par Kheir-Eddine entre (1529-1532). Ce dernier projet consistait au renforcement de l'enceinte de la ville (détruite sous les canons du Ferdinand le catholique en 1510), sa dotation de nouvelles batteries, de nouveaux bastions, et le percement de cinq portes, dont bâb el Bahr, qui permetait l'accès au quartier de la Marine.[501]

Durant la période Ottomane, cette portion de la ville faisait partie du centre des pouvoirs politiques, administratifs et religieux d'El-Djazaïr. En 1660, La parcelle sera bordée au sud par Djamaâ El Djadid (la mosquée neuve ou de la pêcherie). **[Fig.170]** En 1716, le quartier de la Marine sera détruit par un violant tremblement de terre, puis reconstruit, et la muraille sera renforcée.[502]

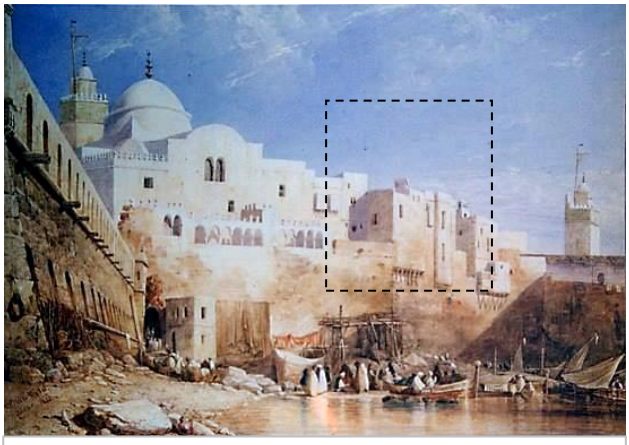

Fig.170: Lithographie d'Alger vers 1830, (de gauche à droite) Djamâa Ejdid, les constructions occupant la future parcelle du Palais Consulaire, et Djamâa El kebir.
Source : http://www.alger-rois.fr.

A la veille de la conquette française, la parcelle du future Palais Consulaire, était comprise entre les deux grandes Mosquées (Djamâa Ejdid (n°9) et El kebir (n°4)), et était bordée à l'ouest par le quartier des Cafés, et par la rue de Qâa Es Sour (n°7), qui la contournait du nord à l'est, menant vers le Port. Un immeuble d'emprise rectangulaire accessible depuis le quartier des Cafés, occupait l'ouest de la parcelle et abritait ce qui fut nomé « Kaoria Kebira », devenue Foundouk de la Bourse (n°8).**[Fig.171]**

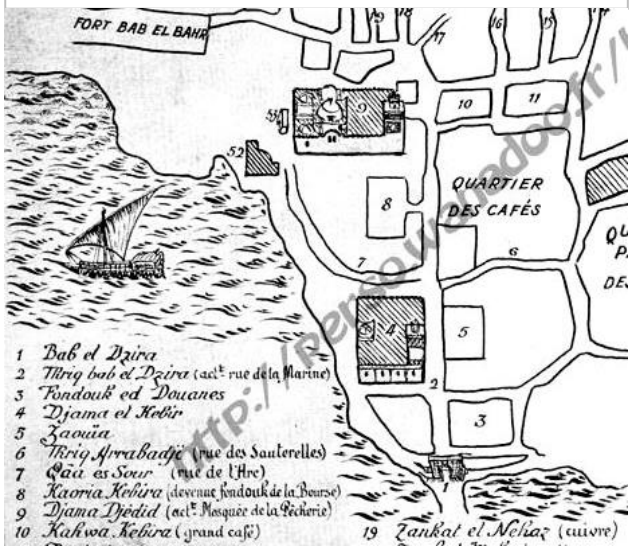

Fig.171: Croquis localisant les édifices remarquables de la ville basse d'Alger (au future quartier de la Marine) vers 1830. Source: http: perso-wanadoo.fr

[500] Voir sur ce sujet : R.Léspès, 1930 ; S. Chergui, 2009.
[501] L'Afrique du nord illustrée, 05/06/1923, p 8.
[502] A. Koumas, C.Nafa, 2003, p 121.

V.2.1.2.Durant la période française :

Lors de la conquête Française d'Alger en 1830, cette partie basse sera remodelée et sera au lendemain, occupée par des constructions militaires et civiles.[503] Selon les planches d'Adolphe Otth, présentant Alger en 1838, la parcelle du futur Palais Consulaire, s'implanta sur les murailles d'El-Djazair et portait plusieurs constructions développées sur 3 à 4 niveaux. **[Fig.172]** L'accès du Port vers ces constructions, se faisait par la voute de la porte de la Pescade « Bâb el Bahr », *« traversant les larges fondations de la grande place d'Alger à laquelle elle vient aboutir »*.[504]

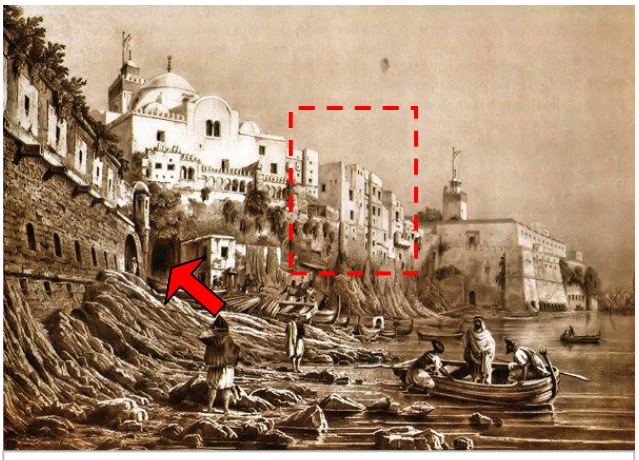

Fig.172: vue de la parcelle du future Palais Consulaire, comprise entre les deux Mosquées d'Alger et portant plusieurs constructions (1838), et sur la porte de la Pescade. Source : lithographie d'Adolphe Otth ; l'Afrique du nord illustrée du 09/06/1923, p 8.

Dans le plan de 1846, la parcelle du future Palais Consulaire parait complètement occupée, **[Fig.173]** et selon une lithographie représentant Alger en 1850, elle portait des constructions dans sa partie ouest. Sa partie Est qui se trouvait en contre-bas, (au niveau du quai) **[Fig.174]**, porta en 1852, l'usine génératrice des réverbères à gaz.[505] **[Fig.175]**

Fig.173: extrait du plan d'Alger de 1846. Source : plan général de la ville d'Alger et de ses faubourgs, 1846, ministère de la Guerre/Ad.Berbrugger.

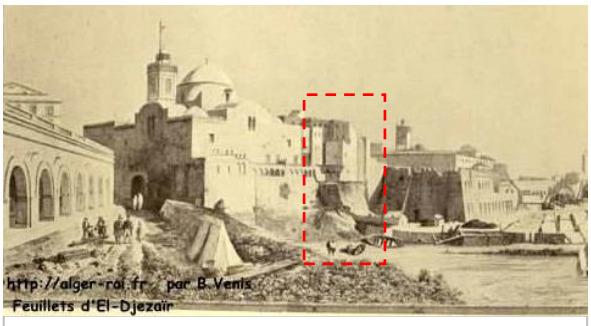

Fig.174 : Alger en 1850, vue sur les deux mosquées et la parcelle du future Palais Consulaire. Source: http//alger-rois.fr

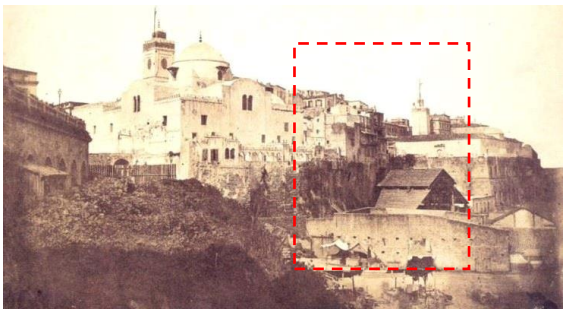

Fig.175 : Alger en 1856 : les deux mosquées et l'usine génératrice des réverbères à gaz en contre-bas. Source : ancienne lithographie, coll. privée

[503] A.Picard, 1994, pp 122-124. Voir également: Z.Çelik, 1997; A-M.Perrot, 1830.
[504] L'Afrique du nord illustrée, 05/06/1923, p 8.
[505] Les feuillets d'El Djezair, 1937, p 18

La création des rampes et du Boulevard de la République[506], permettra de récupérer la déclivité existante entre le niveau du Port et la ville.[507] Ainsi, la parcelle du future Palais Consulaire, portant des immeubles dont le gabarit varie de 3 à 6 niveau, sera bordée par le boulevard de France, porté par plusieurs niveaux de voutes. **[Fig.176 & Fig.177]**

Fig.176: vue sur la parcelle du Palais Consulaire lors des travaux du Boulevard (vers 1862).
Source: http//alger-rois.fr

Dans le cadre du projet d'alignement et de nivellement des rues circonscrivant la parcelle du future Palais, tels définis par l'arrêté du 13 janvier 1887, la parcelle sera dégagée et les constructions qui s'y trouvaient seront détruites. L'édification du Palais Consulaire sera entamée en 1889 pour aboutir en 1892 **[Fig.178**, mais la réalisation des voies qui devait l'accompagner n'a pas pu etre élaborée.[508] **[Fig.179]**

Fig.177: le boulevard de France, les deux mosquées d'Alger et la parcelle du future Palais Consulaire occupée par plusieurs construction en 1875.
Source : col. alger à une certaine époque.

La ville après décisions gouvernementale et préfectorale (11 et 18 février 1892) a fait procéder aux enquêttes préalables à l'expropriation des immeubles, nécessaire à l'ouverture des voies de dégagement du Palais Consulaire dont le classement a été arrêté par décision préfectorale du 16 octobre 1890. Mais n'ayant pas les moyens d'exécution l'opération sera reportée.[509]

Fig. 178: la Mosquée de la Pêcherie et le Palais Consulaire en chantier vers 1891. source: ancienne photo, coll privée.

[506] Le boulevard de l'Impératrice ou de la République, a été conçu entre 1859 et 1866, par l'architecte de la ville Frédéric Chassériau et l'entrepreneur anglais Sir Samuel Morton Peto, qui en aura la concession des voutes à partir du 11 avril 1860. Voir, J.Redouane, 1984, p 20-21.
[507] Toutes les pentes furent calculées au vingtième, c'est-à-dire que les routes grimpantes ne s'élèvent que d'un mètre sur vingt. Voir, A-M, Perrot, op.cit.
[508] La Chambre de Commerce, op.cit, p 39.
[509] B.M.O.V.A, 25 février 1898, p 432.

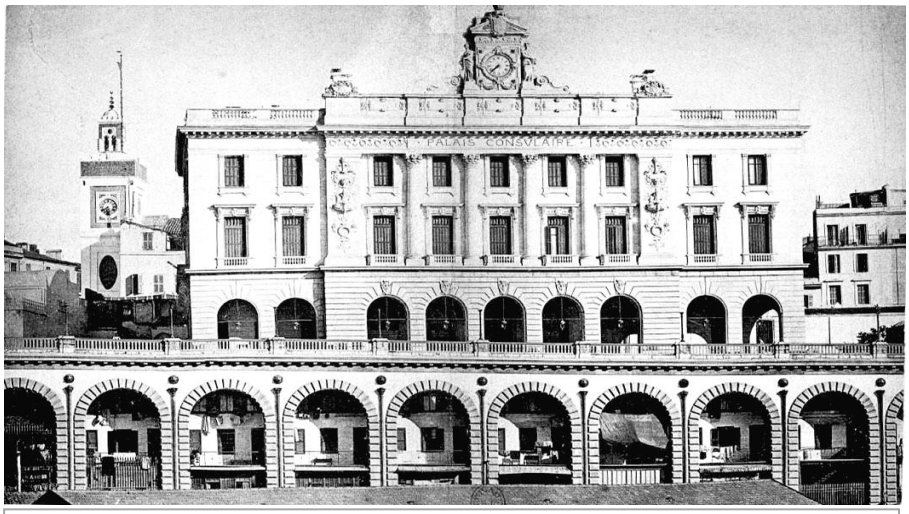

Fig.179: vue sur le Palais Consulaire en 1892, montrant l'occupation des tracés des voies par des construction (à gauche et à droite).
source: La Chambre de Commerce, 1892, p 2.

En 1897, plusieurs adjudications portaient : Baux et location de divers emplacements situés derrière le Palais Consulaire. Parmi les principales offres, celle de Canova (locataire d'un terrain situé près du Palais Consulaire)[510], et celle de Jean Mélé, qui se proposera pour l'expropriation des immeubles, l'ouverture des rues, l'acquisition des terrains et leurs construction.[511] Cette offre sera renvoyée à la Commission d'Administration et Finances pour etre confrontée à celle soumise par Petit[512] en 1898, visant la possession d'urgence, de la totalité de divers immeubles compris entre la rue de la Marine et le Palais Consulaire. Le Conseil décida qu'avant de poursuivre l'examen, il fallait vérifier si la procédure entamée en 1892, était valable, ou si au contraire, elle devait être reprise suite aux modifications et mutations survenus dans l'assiette et la valeur des immeubles à exproprier. Pour se conformer à ces modifications, le Conseil demanda aux services administratifs de la mairie d'Alger d'élaborer un projet technique d'ouverture de rues avec un plan parcellaire et un état exact des propriétaires et des valeurs des indemnités à allouer aux locataires.[513]

Des transactions furent élaborées avec d'autre acteurs, tel : Vital Bertrand (menuisier) qui transferera en décembre 1898 son bail de divers terrains situés autour du Palais Consulaire à Brustier[514]. Bringau Joseph (commerçant), renouvelera en juillet 1909[515], son bail d'un terrain situé près du Palais Consulaire (rue de l'Arc). Ce dernier, qui avait établi des magasins au coins du boulevard encadré par le Palais Consulaire et la Grande Mosquée, signala en mai 1920, le risque d'accident et les nuisances causées par les débris provenants des murs laissés debout lors de la démolition des immeubles

[510] B.M.O.V.A, 21 mai 1897, p 175.
[511] B.M.O.V.A, séances des 17 et 24 décembre 1897, p 365.
[512] On ne sait pas s'il sagit d'Henri Petit, qui venait d'obtenir la concession de la Rampe Bugeaud, ou de Ferdinand Petit -propriétaire et locataire de plusieurs terrains à Bab-el-oued et au champs de Manœuvre. Voir : B.M.O.V.A, du 24 mars 1899, p 825 ; B.M.O.V.A, 13 juillet 1934.
[513] B.M.O.V.A, 25 février 1898, p 432.
[514] B.M.O.V.A, n°46, 20 decembre 1898, p 891.
[515] B.M.O.V.A, 12 fevrier 1909, p 43.

contigus, ce qui signifie que jusqu'en 1920, les travaux de viabilisation du quartier n'étaient pas encore finalisés.[516]

Le bulletin municipal du 2 juillet 1920, dans sa section voirie, abordant la reconstruction de la passerelle[517] donnant accès à la façade postèrieure du Palais Consulaire, explique ce retard par l'insuffisance des moyens financiers devant le cout très élevè des expropriations. Il souligne également la subordonnance de ces travaux à l'exécution du projet d'Eugène De Redon (ingénieur civil demeurant à Alger), à qui, la ville avait cédé la majorité de ses terrains à charge de les construire.[518]

E.De Redon avait proposé en 1899, dans le cadre de la transformation du quartier de la Marine, une table rase, au lieu d'un remaniement partiel, plus onereux étant donné le relief du terrain et la nature des constructions du quartier. Il propose le prolongement du boulevard de la république (ayant 25 m de largeur) en ligne droite suivant la ligne de plus grande pente des eaux (nord-sud), en faisant disparaitre la Mosquée de la Pêcherie. Il trace le prolongement de la rue Bab-el-oued (large de 15 m), en ligne droite depuis le lycée Bugeaud jusqu'à la place du Gouvernement, et propose un cadrillage de rues parallèle aux deux dernières, en projetant au centre la nouvelle prefecture et à l'emplacement du Bastion n°23, un casino. Selon ce projet, le Palais Consulaire qui ne suportait pas l'augmentation d'étages suplémentaires, pouvait etre agrandi et réaménagé en vue de recevoir le service des postes et télégraphes.[519]

Cette proposition, portant entre-autre, la supression des deux Mosquées[520] du quartier de la Marine et leur reconstruction à l'identique dans la ville arabe -aux deux extrémitées du boulevard de la Victoire-, avait reçu plusieurs objections. Certains affirmaient que depuis la construction du Boulevard de la Répubique et du Palais Consulaire, les deux Mosquées se trouvent confondues avec les immeubles voisins.[521] D'autre soulignent que dans l'ancien Alger, la suppression des deux Mosquées, s'expliquait, car il s'agissait de conquérir, pour y édifier des maisons, quelques centaines de mètres de front de mer, très précieux alors. Mais avec l'annexion de Mustapha, l'ancien Alger qui avait 300 hectars, s'était étendu à 1100 hectars, et le front de mer étendu à 4 km, était devenu moin précieux, donc la suppression des deux mosquées qui allait générer d'énormes dépenses, n'était plus indispensable.[522]

Le Comité consultatif des monuments historiques, saisi de la question, déclare le 14 novembre 1910, qu'il s'opposera à tout projet qui entrainerai la disparition, le déplacement ou le déclassement des deux Mosquées. Sur cette base, Dujardin-Baumetz (sous-secrétaire d'Etat des Beaux-Arts), charge A.Ballut (architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie) de collaborer avec la municipalité d'Alger, en vue de l'établissement d'un nouveau projet de nature à concilier les exigences de la vie

[516] B.M.O.V.A, 7 mai 1920, p 143.
[517] Cette passerelle en bois réalisée en 1892 et qui avait fait l'objet de plusieurs réparations, devait etre remplacée par une passerelle en carrelage sur voutelettes en brique en 1920. Voir, B.M.O.V.A, 2 juillet 1920, pp 264-265.
[518] B.M.O.V.A, 12 juin 1899, p 912.
[519] Ibid, pp 912-913.
[520] La Grande Mosquée et celle de la Pêcherie, ont été classées monuments historiques arabes en 1886.
[521] B.M.O.V.A, 9 juillet 1909, p 143.
[522] B.M.O.V.A, 9 et 10 juillet 1909, p 149, p 156.

moderne et le respect dû aux monuments anciens. Ainsi, un nouvel accord fut établi entre De Redon et la municipalité d'Alger, le 20 octobre 1910, portant modification de la convention du 22 mars 1904, qui fixera les grandes lignes du projet de transformation du quartier de la Marine.[523]

En 1927 la ville d'Alger se préoccupa d'éllaborer un plan régional d'aménagement et d'extension, mais dans l'impatience de voir le quartier de la Préfecture « jaillir des ruines de l'ancien », on demanda la substitution du plan régional[524] d'un plan communal d'Alger qui devait etre élaboré au terme du décret du 5 janvier 1922. Ce plan régional d'Alger receva plusieurs critiques : H. Klein (commissaire-enquêteur), demanda la modification des nouveaux alignements, pour épargner les immeubles en bordure du boulevard Anatole France dont le Palais Consulaire, qui devaient subire la servitude du recul. La Chambre de Commerce demanda la cession des rues situées derière le Palais Consulaire, pour permettre l'agrandissement de ses locaux. Elle obtiendra le classement de la voie (située à l'arrière du Palais) dans la catégorie des terrains réservés, mais auccune concession ne pouvait lui etre accordée du coté de la Mosquée de la Pêcherie.[525]

En 1933, Henri Prost qui dirigea l'élaboration du plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension d'Alger, dont les alignements avaient été déclarés d'utilité publique par l'arrêté prefectoral du 17 ctobre 1933, propose une voie de grande circulation en continuité du boulevard de la République. Cette proposition qui imposait la démolition du Palais Consulaire, était soumise en 1939, pour avis , à la comission d'étude du plan régional d'Alger, présidée par l'ingenieur en chef Renaud. Ce dernier, préconisa l'adoption d'un nouveau plan de reconstruction dont l'esquisse permettrait de conserver le Palais Consulaire, en modifiant le tracé de la voie de grande circulation, qui devait déormais déboucher sur la place du gouvernement.[526] Cette nouvelle proposition nécessitait une mise au point assez longue qui entrainerait de nouvelles expropriations, en compromettant les interrets de la ville, ce qui induira son rejet.[527]

Le repport (comme fut le cas pour le PEEA)[528], la suspenssion ou le rejet de ces projets (comme fut le cas pour les plans Obus de Le Corbusier)[529], pour des raisons administratives, techniques ou financières, ont permis le maintien du Palais Consulaire

[523] B.M.O.V.A, 30 novembre 1910, pp 315-316.
[524] la conception du plan régional n'existait pas encore dans la législation française. De ce point de vue Alger avait anticipé sur la future loi de Cornudet, les bases du plan de la région algéroise furent élaborées en convoquant les municipalités des communes de banlieue à étudier les conditions dans lesquelles devaient etre préparés les voies et moyens du projet et l'élaboration d'un plan topographique. Voir : B.M.O.V.A, 13 juin 1930, p 135.
[525] B.M.O.V.A, 13 juin 1930, p 135.
[526] B.M.O.V.A, 16 juin 1939, p 281.
[527] B.M.O.V.A, 17 juin 1938, p 260 ; B.M.O.V.A, 16 juin 1939, p 281.
[528] En 1950, H.Prost et Tony Socard, reproposent dans le PAEE, la table rase pour le quartier de la marine et ses grands édifices érigés à la fin du XIXe siècle, tel que le Palais Consulaire réalisé par Henri Petit, mais encore une fois, le projet fut partiellement annulé durant la crise des années 1950. Voir : Z.Hakimi, 2003, pp 140-149.
[529] Le Corbusier qui avait découvert l'Algérie lors des deux expositions d'architecture et d'urbanisme de mars 1931 et 1933, proposera sous plusieurs variantes son plan Obus, qui après la version « C » de 1934, se contonnera au quartier de la Marine, pour lequel Le Corbusier proposera en 1939, une table rase laissant place aux immeuble de grande hauteur. Voir : J-P. Frey, 2008, pp 161-191.

et de son contexte immédiat formé par les deux Mosquées et la voirie qui les entoure, et auquel, il se ratache fortement.[530]

V.2.2. Le contexte d'implantation du Palais Consulaire : présentation

Le Palais Consulaire, occupant une parcelle des plus stratifiées, de forme trapezoïdale, étalée sur une surface de 2350m², s'aligne au boulevard Anatole France (actuel Boulevard Amilcar Cabral, n°6), selon un axe (Nord-Est, Sud-Ouest) avec une pente de 20%. **[Fig.180 & Fig.181]**

Le dégagement de la rue de l'Arc à l'Est, et celle qui sépare le Palais Consulaire de la Mosquée de la Pêcherie à L'Ouest, permettront l'établissement de ses multiples accès. L'accès principal se fait à partir de la galerie publique depuis le Boulevard d'Anatole France. L'accès de service se fait frontalement, au Rez-de-chaussée depuis la rue de l'Arc, et au second sous-sol depuis le niveau bas de la mosquée de la Pêcherie. Un quatrième accès, permet de desservir la salle de conférence (actuellement en ruine) située à l'arrière du Palais Consulaire. **[Fig.180]**

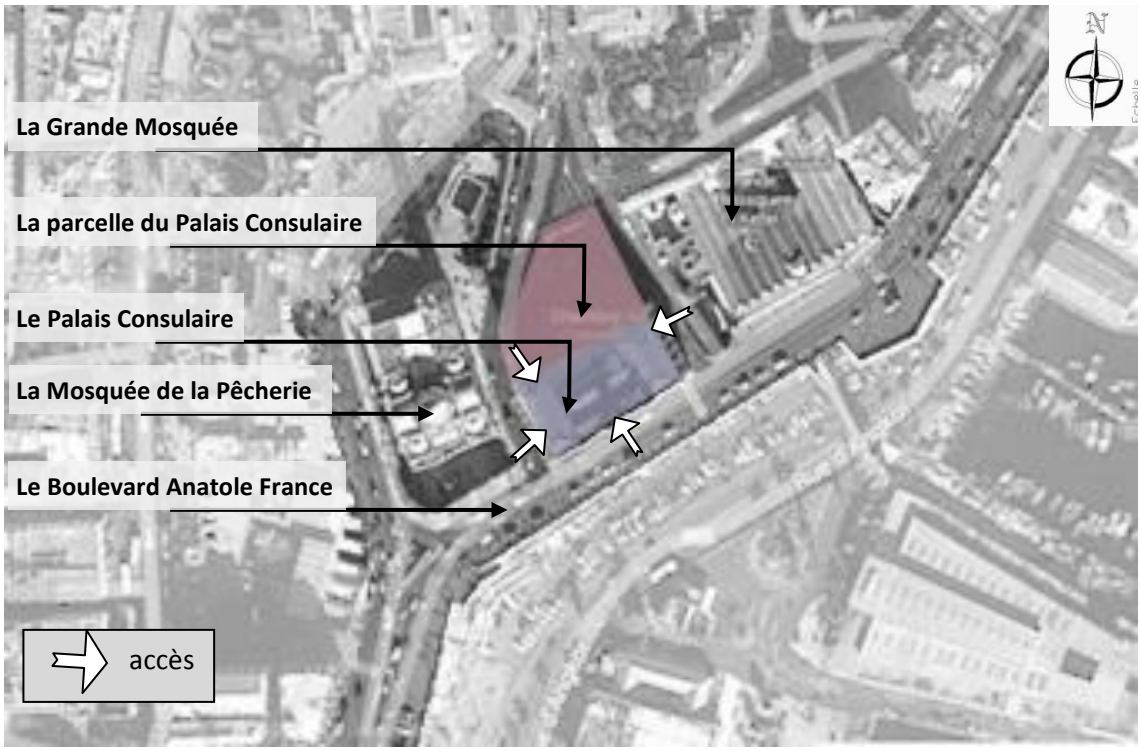

Fig.180: le Palais Consulaire, schéma d'accessibilité et d'emprise.
Source: auteur, sur la base d'une vue sattelitaire, google.mape

[530] l'inscription en décembre 1992, de la Casbah sur la liste du patrimoine mondial, et l'instauration du PPMVSS de la Casbah d'Alger, englobant entre autre, le Palais Consulaire, l'inscrira dans un cadre de protection qui régit et conditionne toutes ses opérations de transformation.

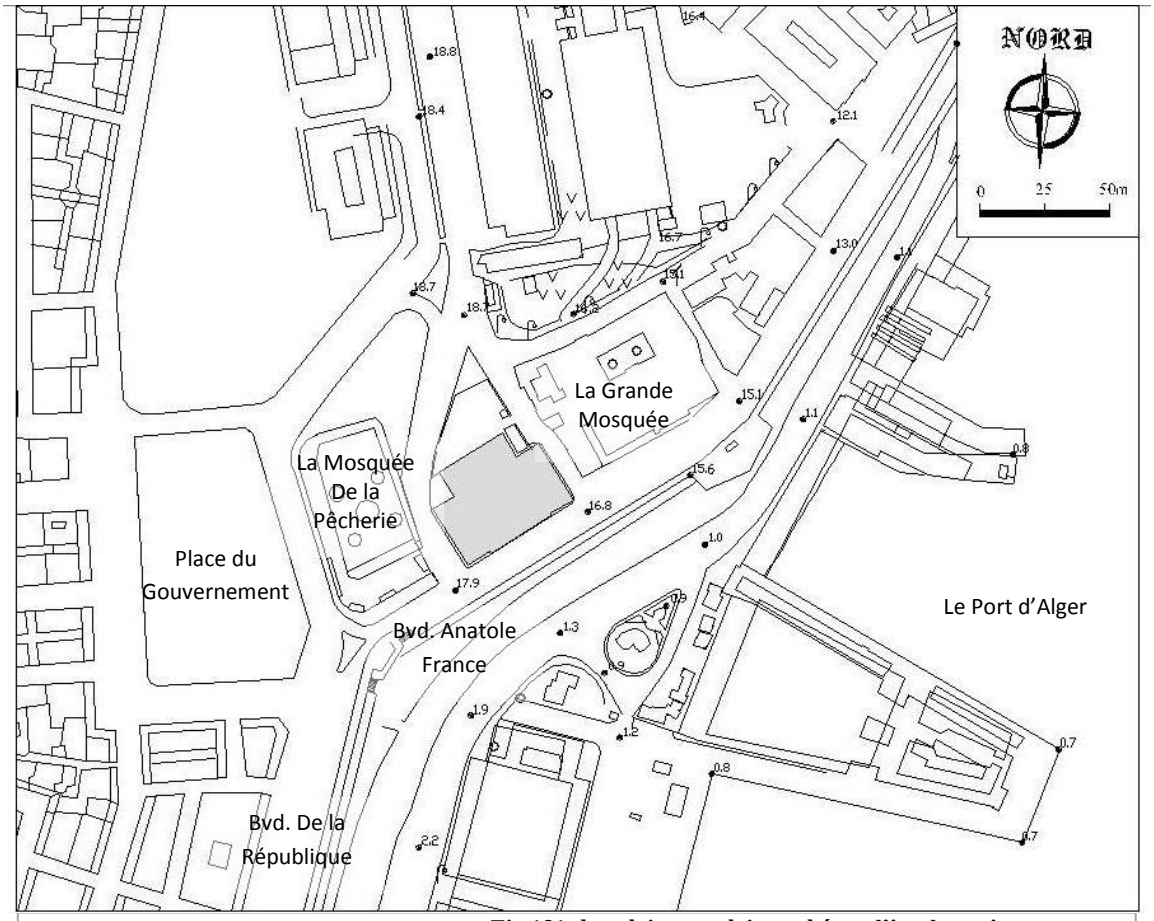

Fig.181: le palais consulaire, schéma d'implantation.
Source: extrait du cadastre d'Alger.

Pour l'alimentation en eau, Henri Petit avait prévu un reservoir au premier sous-sol de l'édifice (au sud-ouest), avec l'intégration probablement d'un groupe moto-pompe, permettant d'alimenter les étages supérieurs du Palais Consulaire. En 1913, la municipalité d'Alger, pour l'arrosage des rues, afectera un groupe moto-pompe au boulevard de France (entre le Palais Consulaire et la Grande Mosquée), permettant l'élévation des eaux provenant des différentes sources existantes sous les voutes de la place du gouvernement, au niveau des quais.[531] Il s'agit des sources mentionnées par Ibn Hawqal au Xe siècle, et qui probablement constituaient la source d'alimentation en eau du Palais Consulaire.

Quand au réseau d'assainissement, le 17 janvier 1933, une transaction entre la ville et la Chambre de Commerce, portait sur l'indemnité au dégat occasionné dans les sous-sols du Palais Consulaire, par l'obstruction d'un égout.[532] Le travail sur terrain élaboré durant cette recherche (2014), a confirmé l'existance de cet égout au second sous-sol du Palais Consulaire, suivant la ligne de grande pente (Nord-Sud), débouchant au niveau du quai.

[531] B.M.O.V.A, 27 fevrier 1913, p 17.
[532] B.M.O.V.A, 5-20 fevrier 1933, p 14.

V.3. Une architecture du vainqueur

V.3.1. Le Plan du Palais Consulaire : organisation, distribution et disposition

le Palais Consulaire, se présente en deux blocs : le premier, inauguré en 1892, abritant la Chambre et le Tribunal de Commerce, les bureaux des Prud'hommes, de Postes et Télégraphes, ainsi que la Bourse de travail. Il est d'une forme compacte, d'emprise rectangulaire (23*46m, (l/L=0.5)), développé en quatre niveaux apparents et deux niveaux de sous-sol d'une emprise plus large (23*76m (l/L=0.30)). **[Fig.182 & Fig.183]**

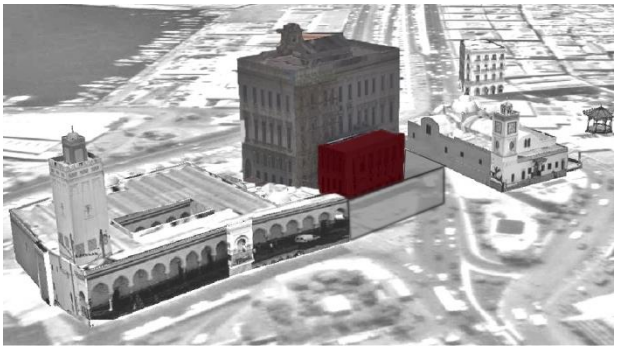

Fig.182: schéma (3D), montrant les deux blocs du Palais Consulaire.
source: auteur, sur la base d'une image google 3D.

Le second Bloc qui s'addosse à la façade arrière du premier, fut réalisé ultérieurement (date inconnue), pour abriter la salle de conférence, prévue dans les plans d'Henri Petit. Ce bloc occupe une emprise rectangulaire (9*25m, (l/L=0.36)), et se dévelope en double hauteur. **[Fig.182 & Fig.183]**

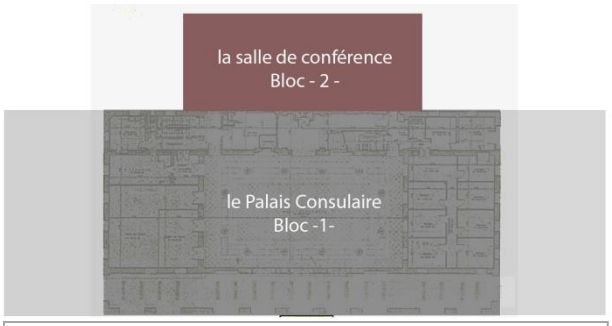

Fig.183: schéma / morphologie et emprise des deux blocs du Palais Consulaire. source: auteur

L'observation des plans et des lignes constructives du Palais Consulaire, a dévoilé l'existance d'une tripartition planimétrique en double sens, générée par un espace central de distribution (le grand hall) et ordonnée selon un axe (Sud-Est/Nord-Ouest) perpondiculaire au Boulevard de France, et un autre axe (Nord-Est/Sud-Ouset). **[Fig.184]**

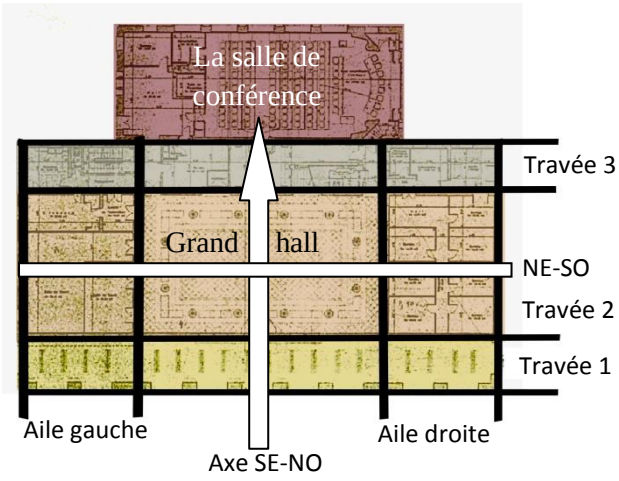

Fig.184: schéma d'organisation du Palais Consulaire .
source: auteur

Cette organisation engendrée par l'alignement au Boulevard de France, permet un bon éclairage naturel à longueur de journée, et une bonne répartion des diverses activités du Palais Consulaire, où chaque entitée (Tribunal et Chambre de

Commerce, Postes et Télégraphes, Prud'homme[533] et Bourse du travail) occupera une aile du batiment avec des accès secondaires. **[Fig.185]**

L'accès principal, se situe sur l'axe d'équilibre (SE-NO), rattachant la galerie publique (travée 1), au grand hall central qui distribue l'ensemble des espaces avec ses deux niveau de galerie, pour aboutir à la salle de conférence. La travée (3), moin aventageuse (située à l'arrière du Palais, auquelle s'adosse la salle de conférence), fut réservée à la circulation verticale. **[Fig.184 & Fig.185]**

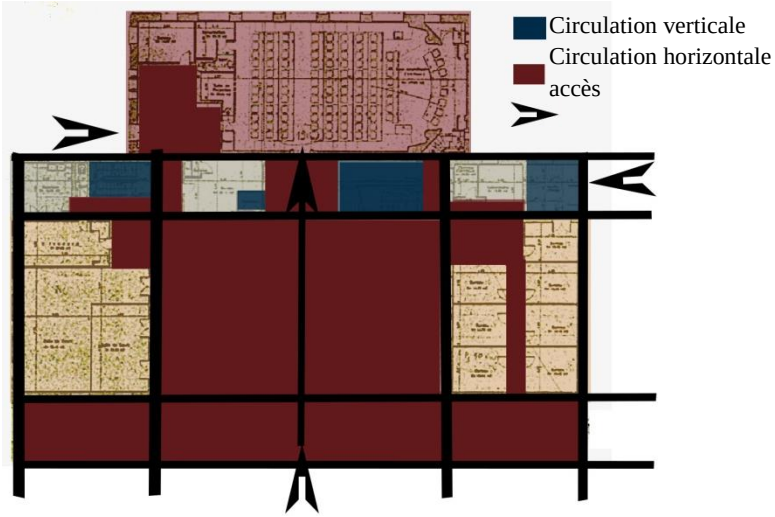

Fig.185: schéma de distribution du Palais Consulaire (RDC).
Source: auteur

V.3.1.1.Le Plan du Rez-De-Chaussée :

Le lien entre l'extérieur (le boulevard du front de mer) et l'intérieur du Palais Consulaire s'établie par la galerie publique à Arcades (travée (1)) **[Fig.184]**, imposée par le decret du 12 mai 1860, qui fixe une largeur minimum de 4m75, pour les galeries publiques à Arcades[534]. **[Fig.186]**

Ces dispositions qui seront reportées à l'article 5 du cahier des charges imposé à Morton Peto pour la construction du Boulevard de la République en 1860,[535] seront adoptées par Henri Petit. la galerie à arcade réalisée au Palais Consulaire sera d'une largeur minimum de 4m75 y compris les piliers de la galerie, et de 5m32 pour sa partie centrale (en saillie). **[Fig.187]**

Fig.186: la Galerie publique du Palais Consulaire (travée -1-).
Source: photo prise par l'auteur-2014

[533] Les Prud'hommes, sont des agents, chargés de départager avec droiture les ouvriers et patrons. Voir : Chambre de commerce, op.cit, p 30.
[534] Avec Le règlement de voirie de 1908, les galeries publiques seront construites à linteaux, et les arcades ne seront plus imposées. Voir : B.M.O.V.A, 16 juillet 1912, pp 221-222.
[535] B.M.O.V.A, 19 mars 1912, pp 115-116.

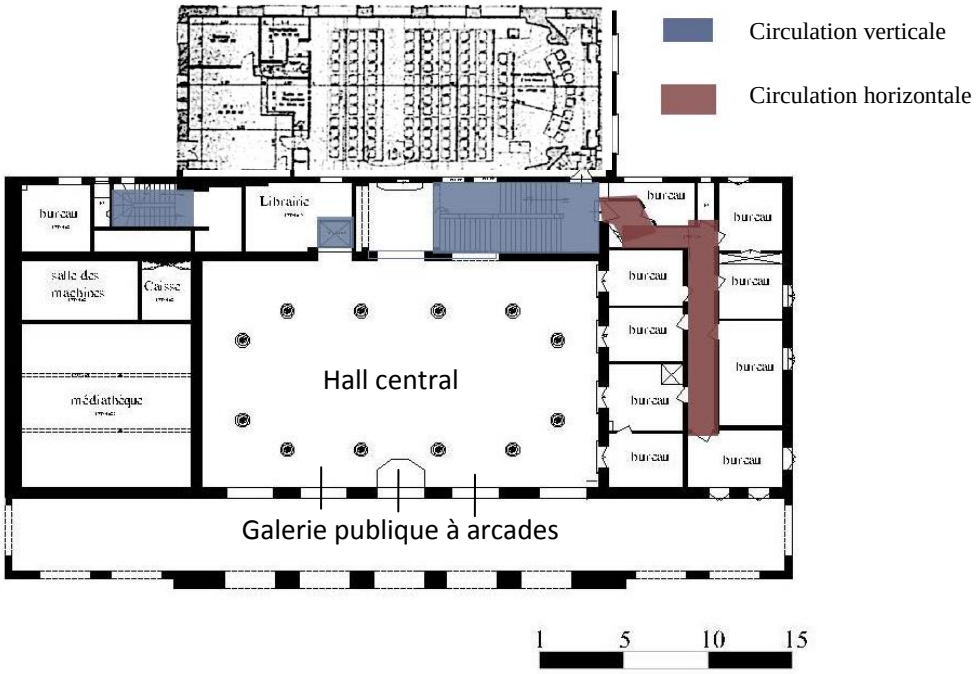

Fig.187: vue en plan du Rez-de-chaussée du Palais Consulaire avec distribution.
Source: auteur-2014 & Construction Moderne, n°26 du 01/07/1893, P.PLANAT, 1893b, p 462.

Depuis cet espace public, trois portes monumentales en verre et fer forgé **[Fig.188]**, donnent accès au grand hall central, qui « *présente au point de vue architectural le plus heureux effet. Il est d'une jolie grandeur et a été construit d'après un modèle présentant quelques analogie, sauf la dimension, avec celui de la Bourse de Paris.* ».[536]

Fig.188: vue sur les portes d'accès principal du Palais Consulaire (depuis l'intérieur). Source: photo prise par l'auteur-2014

Cet espace central entouré de douze colonnes élancées portant deux niveaux de galerie, permet de desservir les deux ailes du Palais Consulaire. L'aile gauche (surélevée d'une marche (0.17m), H sous-plafond= 4m08), donnant sur la Mosquée de la Pêcherie, abrite le service postes et télégraphes en double hauteur, tandis que l'aile opposée, dont les ouvertures s'orientent vers la Grande Mosquée, fut conçue en deux niveaux (RDC+ demi-niveau (H sous-plafond=2m89)), réservés aux bureaux (courtier, receveurs…etc.). **[Fig.189]**

[536] La Chambre de Commerce, op.cit, p 6.

Au fond du Palais Consulaire, la troisième travée, consacrée à la circulation verticale, permet d'accéder par les escaliers situés aux extrémités, aux sous-sols. Elle comporte au centre, un escalier monumental et un ascenseur (signé : ROUX-COMBALUZIER) menant aux étages supérieurs **[Fig.190].** Elle permet également d'accéder à la salle de conférence. Cette dernière, de 104 places, se développe en double hauteur et est dotée d'un accès indépendant depuis l'exterieur. **[Fig.189]**

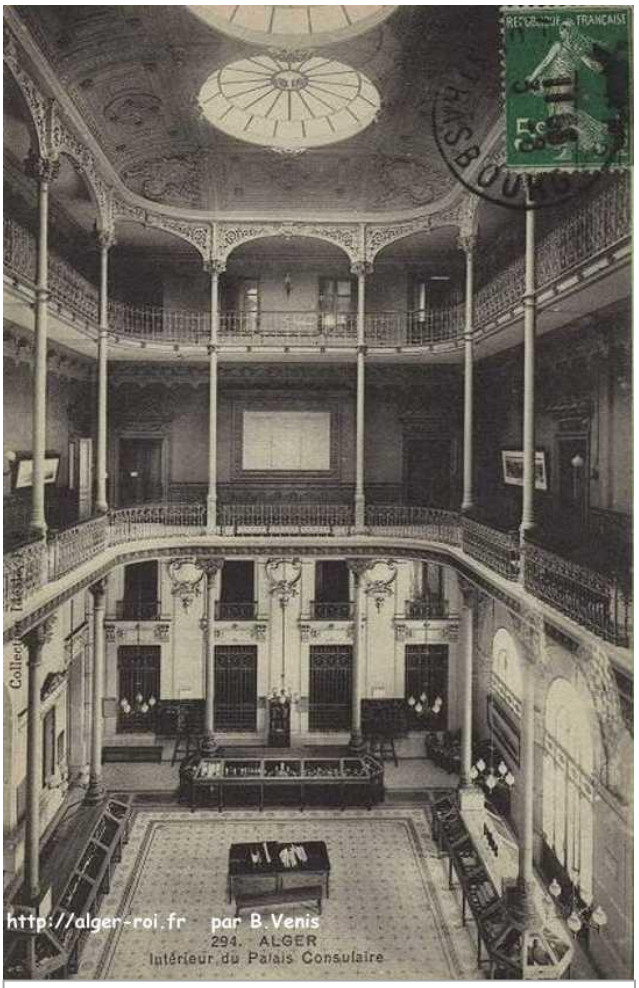

Fig.189 vue sur l'aile droite du Palais Consulaire
Source: http://alger-roi.fr

La salle de conférence, comporte un hall entouré de locaux de service, connecté à une grande salle dotée de neuf rangées de siège orientés nord. La scène, plus basse de forme concave, est adossée à une arrière scène qui comporte à l'ouest une loge, et à l'est un escalier permettant de communiquer avec le grand hall du Palais Consulaire. **[Fig.189]**

Fig.190: vue sur la travée (n° 3) du Palais Consulaire.
Source: photo prise par l'auteur-2014

V.3.1.2.Les sous-sols :

Au premier sous-sol, accessible à partir du rez-de-chaussée, Henri Petit, occupe les deux ailes de l'immeuble uniquement. L'aile droite, accessible à partir d'un escalier – comportant l'accès de service (menant à la cuisine au RDC), du coté de la Grande Mosquée, se compose en trois espaces : une grande salle (1), un bureau (2) et des sanitaire, attribués au service des archives. L'aile opposée, accessible par un autre escalier situé à l'extrémité sud-ouest, fut réservée aux espaces du magasin, comportant une grande salle (3), des sanitaires (4), deux dépôts (5) et une citerne (6). **[Fig.191]**

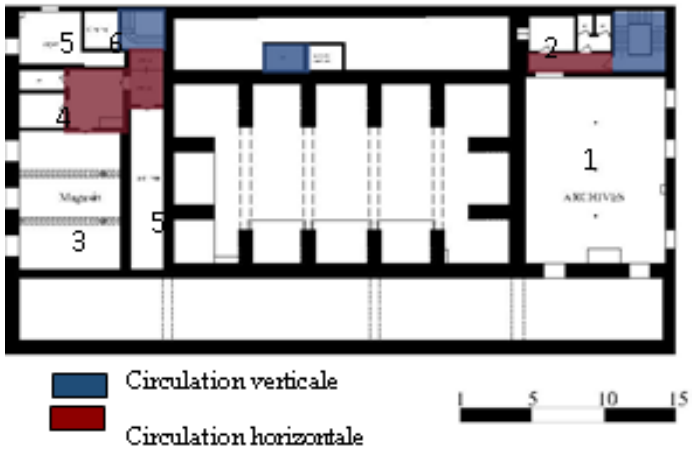

Fig.191: vue en plan du premier sous-sol du Palais Consulaire. Source: auteur

Le second sous sol, accessible depuis l'escalier qui desserve la salle d'archive au 1er sous-sol, présente une complexité d'espaces, parfois ouverts, laissant s'exprimer la structure de l'immeuble, et parfois cloisonnés, communiquant entre-eux. Néanmoins, l'organisation tripartite reste lisible. **[Fig.192]**

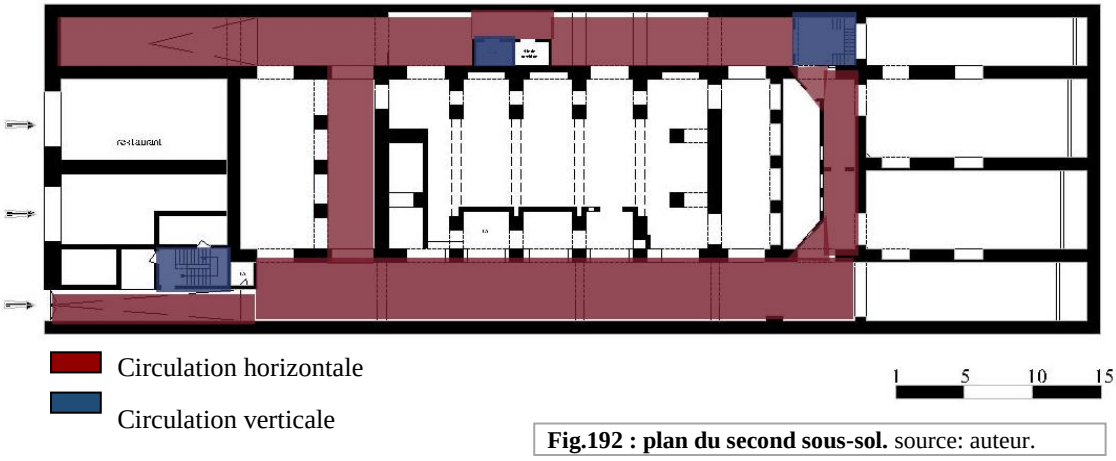

Fig.192 : plan du second sous-sol. source: auteur.

La partie centrale présente des espaces ouverts, qui furent partiellement cloisonnés pour accueillir dans les années 1950 l' « Imprimerie Commerciale d'Alger », selon des affichages trouvés in-situ. **[Fig.193]** et entre 1970 et 1980, les services du FLN.[537]

Fig.193: affiches accrochées au second sous-sol. source: photos prises par l'auteur-2014

L'aile droite, mitoyenne à la Grande Mosquée, comporte des locaux isolés sous les voutes, en un seul niveau, contrairement à l'aile gauche, qui comporte un niveau intermédiaire. Ce dernier est construit en bois au dessus des restaurants donnant sur la terrasse de la Mosquée

[537] Selon un entretien élaboré avec le directeur général de la CACI, M.Chami, par M.Tchoubane (El Watan, 6 décembre 2007).

de la Pêcherie, et abritant les bureaux de l'imprimerie **[Fig.194]**.

Ces dernières voutes, étaient occupées depuis 1892[538] par la Bourse du travail, qui sera transférée dans des locaux plus commodes en 1906.[539]

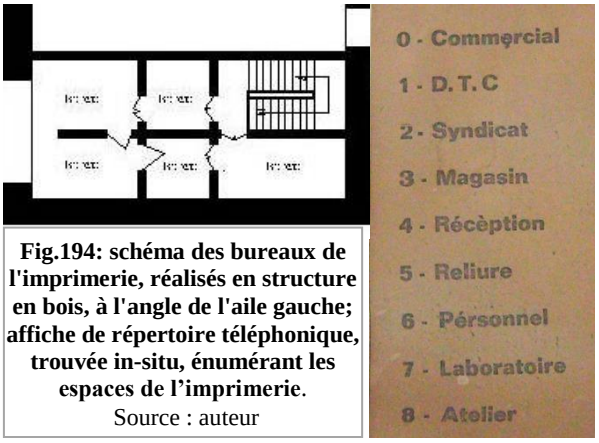

Fig.194: schéma des bureaux de l'imprimerie, réalisés en structure en bois, à l'angle de l'aile gauche; affiche de répertoire téléphonique, trouvée in-situ, énumérant les espaces de l'imprimerie.
Source : auteur

V.3.1.3.Les étages :

la tripartition longitudinale et transversale est reprise dans les étages supérieurs. Au 1er étage, une galerie portée par les colonnes du hall central **(1)**, dessert les espaces organisés tout autour, les ailes de la travée centrale sont occupées de grands espaces : la salle d'audience du Tribunal de Commerce **(8)** et à l'opposé, une salle de réunion de la Chambre de Commerce **(2)**. La première travée, portée par la galerie publique est occupée en bureaux, du nord au sud : une salle de délibération **(7)** en communication avec le Tribunal et avec un bureau de secrétaire, deux salles communiquant, comportant le bureau du président du Tribunal **(6)** et un autre bureau. A l'extrémité de la galerie, un autre bureau communique avec le bureau du président de la Chambre **(4)**, son secrétariat et la salle de réunion **(2)**. La troisième travée, prolonge les espaces de circulation verticale et comporte au sud un bureau et des sanitaires, au centre, une salle d'archive **(10)**, et au nord, un bureau d'avocats **(9)**. **[Fig.195]**.

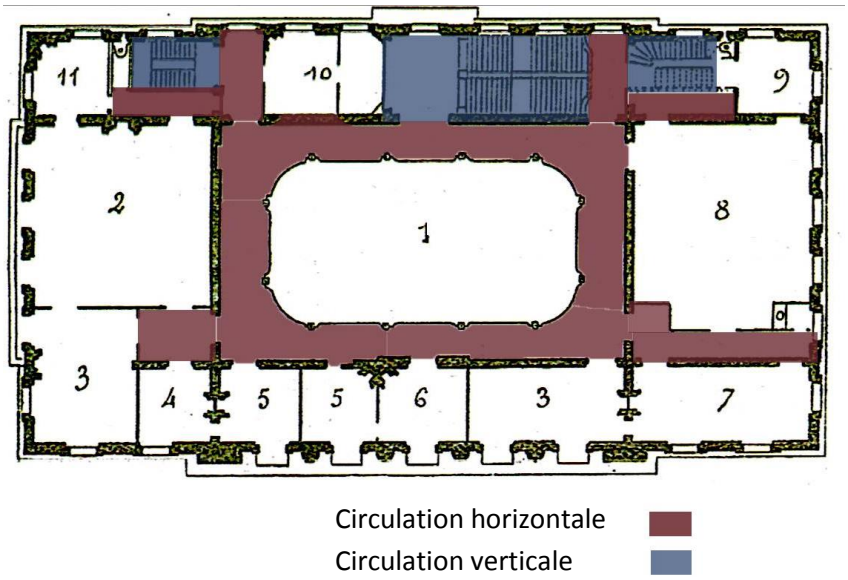

Fig.195: vue en plan du 1er étage du Palais Consulaire
Source : auteur & Construction Moderne, n°26 du 01/07/1893, p 462.

Au second étage, les ailes de la travée centrale seront cloisonnées et abriteront du nord au sud : les bureaux de greffe **(10)**, le bureau d'expéditionnaire en communication avec une salle d'archive **(9)**, et à l'opposé, une grande salle réservée au conseil des Prud'hommes **(2)**, communiquant avec une salle d'archives **(3)**. La première travée,

[538] B.M.O.V.A, 20 mai 1898, p 521.
[539] B.M.O.V.A, 19 janvier 1906, pp 31-32 ; B.M.O.V.A, du 33 janvier 1906, p 45.

observant le Port, recevra un escalier communiquant avec la terrasse, l'appartement du secrétaire –étalée en cinq pièces- **(5)**, et le bureau du juge consulaire **(7)** en relation avec la grande salle des faillites **(8)**. Dans la troisième travée, les espaces qui furent réservés à la circulation verticale aux niveaux inférieurs, seront récupérés et attribués aux bureaux du cours commercial **(12)** et au cabinet du professeur **(13)**. Aux extrémités, un bureau de greffe en chef **(11)** et un bureau du secrétaire **(4)** sont aménagés. **[Fig.196]**.

Fig.196: vue en plan du 2e étage du Palais Consulaire
Source : auteur & Construction Moderne, n°26 du 01/07/1893, p 462.

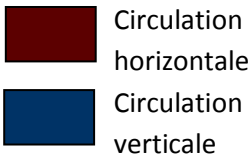

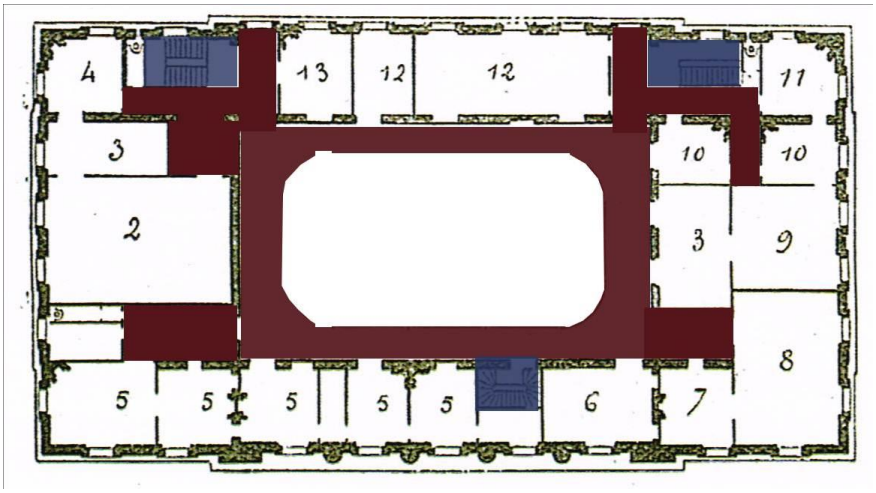

V.3.2. L'expression architecturale du Palais Consulaire :

Henri Petit, dans le projet du Palais Consulaire, reproduit les expressions de l'Architecture Beaux-Arts aux connotations néo-classiques, issue de son école, et répandue en Métropole comme en Algérie. Il faut rappeler que pour le gouvernement qui voulait imposer sa culture et sa puissance dans les territoirs nouvellement colonisés, la référence aux temps antiques, était fortement recommandée. L'invocation de ce passé antique rattachant les deux rives de la méditerrannée, avait permis l'application des styles académiques promus à l'école des Beaux-arts de Paris et constituant la base de formation des architectes de la Belle Epoque.

À l'occasion de l'inauguration du Palais Consulaire d'Alger, Paul - préfet d'Alger-, exprime l'attachement de l'état au passé antique, et à sa volonté de retracer les liens avec l'icosium : *« ce beau pays, qui fut déjà prospère sous la domination romaine, verra cette prospérité, grande dès aujourd'hui, bien autrement grandir et dépasser toutes les espérances »*[540]. Ces expressions du style du « vainqueur », seront affichées aux façades de l'immeuble, avec une concentration de décors dans la façade principale qui contribue à la constitution de la façade urbaine portuaire d'Alger, mais également, dans cetains espaces intérieurs, tel : le grand hall central et les grandes salles.

V.3.2.1.Les façades :

La façade principale, organisée d'une tripartition horizontale et verticale, présente dans sa partie médiane, un avant-corps, légèrement en saillie, souligné au socle par la

[540] La Chambre de commerce, 1892, p 31.

galerie à arcades –élancée sur deux niveaux-. Cette galerie fait écran en avant plan à l'accès principale qui se traduit par trois portes monumentales en verre, décorée en fer forgé. Au corps, cette partie saillante s'encadre d'un bandeau portant l'inscription « PALAIS CONSULAIRE » dans sa partie supérieur, et de deux cartouches symbolisant l'activité de la chambre de commerce, aux extrémités. Cet encadrement met en évidence cinq travées constituées de deux rangées de fenêtres rectangulaires, traversées de quatre colonnes élancées aux chapiteaux corinthiens. **[Fig.197]**.

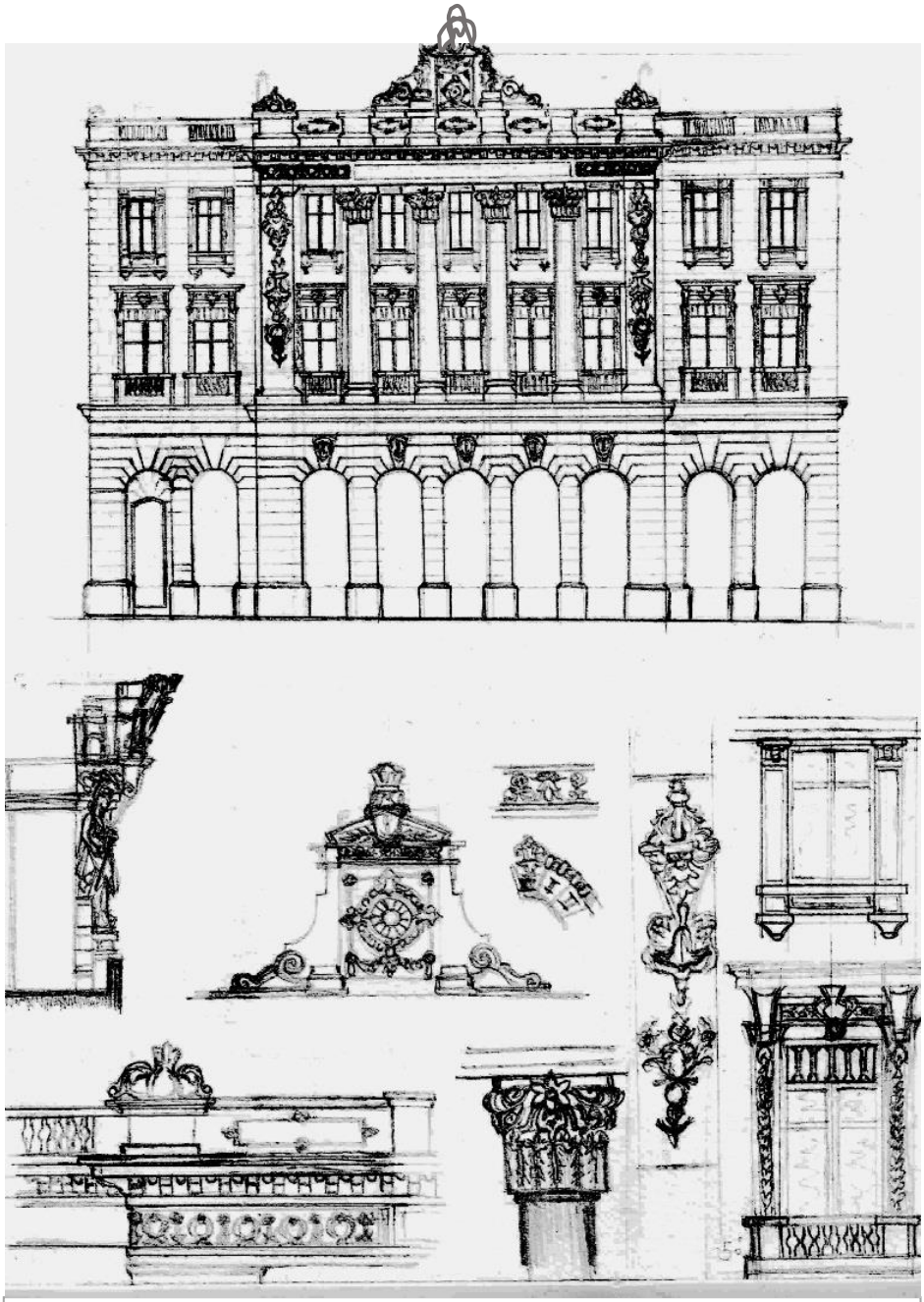

Fig.197: la façade principale du Palais Consulaire
Source : dessin élaboré par l'auteur.

Le couronnement de cet avant-corps central, se distingue du reste de la façade par sa richesse en décor et sa hauteur plus importante, souligné d'une corniche et acrotère,

portant aux deux extrémités deux antéfixes, et au centre le fronton portant l'horloge encadrée de deux cariatides symbolisant la richesse et la fertilité. **[Fig.198]**.

Fig.198: vue sur les cariatides du Palais Consulaire (détruites lors du séisme de 2003). Source : http://www.declamp.net

Pour les extrémités de la façade principale, composées chacune de deux travées, Henri Petit, reprend le traitement de la galerie en refends au socle, et se limite pour le traitement du corps, à l'encadrement des fenêtres. Le couronnement se trouve souligné d'une corniche portant l'acrotère alternant entre pilastres pleins et balustrades. Ce traitement sera repris pour les autres façades à quelques différences.

La façade nord, portant l'inscription « CHAMBRE DE COMMERCE », reprend la tripartition en deux sens, où elle présente dans ses extrémités, deux arcades en double hauteur, une faisant partie de la galerie publique et l'autre encadrant une porte. Le pan central, ce compose de quatre niveaux d'ouvertures de formes et de traitements différents. Si les fenêtres du corps s'assimilent à celles de la façade principale, celles du socle, de dimension plus réduite, s'abstiennent à un simple encadrement en refends. **[Fig.199]**

Cette organisation sera reprise à la façade sud, portant l'enseigne « POSTES ET TELEGRAPHES » au second niveau. **[Fig.200]**

Fig.199: la façade latérale (nord) du Palais Consulaire. Fig.200: la façade latérale (sud) du Palais Consulaire. Source : photo et dessin elaborés par l'auteur.

La façade arrière, confortée par le volume de la salle de conférence au centre, aura également le même traitement.**[Fig.201]**

Fig.201: la façade arrière du Palais Consulaire. Source : photo prise par l'auteur.-2014

V.3.2.2. Les décors interieurs :

A l'intérieur Henri Petit exprime un éclectisme ornemental très riche en décors. Certaines parois sont revêtues en refends et sont ornées de cartouches. **[Fig.202]**

Fig.202: vues intérieurs (RDC et 1er étage de la 3e travée). Source : photo prise par l'auteur.-2014

L'attention portée à l'ornement varie d'un espace à autre, selon son importance et l'activité qu'il abrite. Quatre espaces se distinguent de l'ensemble : le Hall central avec sa galerie supportée par des colonnes en bronze, ses balustrades en fer forgé, son couronnement d'une arcature sculpté, et son plafond richement élaboré, percé de trois coupoles en verre.**[Fig.203]**

Fig.203: les décors du Hall central du Palais Consulaire. Source : photos prises par l'auteur.-2014

Le second espace, est « le tribunal », dont les murs sont revêtus en bois avec des lisières sculptées, et dont le mobilier minutieusement travaillé contraste avec le plafond sculpté sur du stuc et coloré, rappelant le plafond du salon du Palais 18 du Bastion 23. **[Fig.204]**

Fig.204: les décors du Tribunal du Palais Consulaire. Source : photos prises par l'auteur.-2014

Le troisième espace -la grande salle des conseils-, est traité à l'image des palais français. Revêtu à mi-hauteur de panneaux en bois et stuc, elle comporte dans une de ses parois, une haute cheminé de marbre foncé comportant un joli buste de Marianne[541] (aujourd'hui disparu). Cette sculpture signée Perrin, représente le couronnement du travail par la fortune, par un trône dans une petite niche ornée de mosaïque à fond doré.[542] Le plafond de cette salle, sculpté sur du stuc, présente une sphère peinte tel un ciel bleu, encadré par un carré richement sculpté. **[Fig.205]**

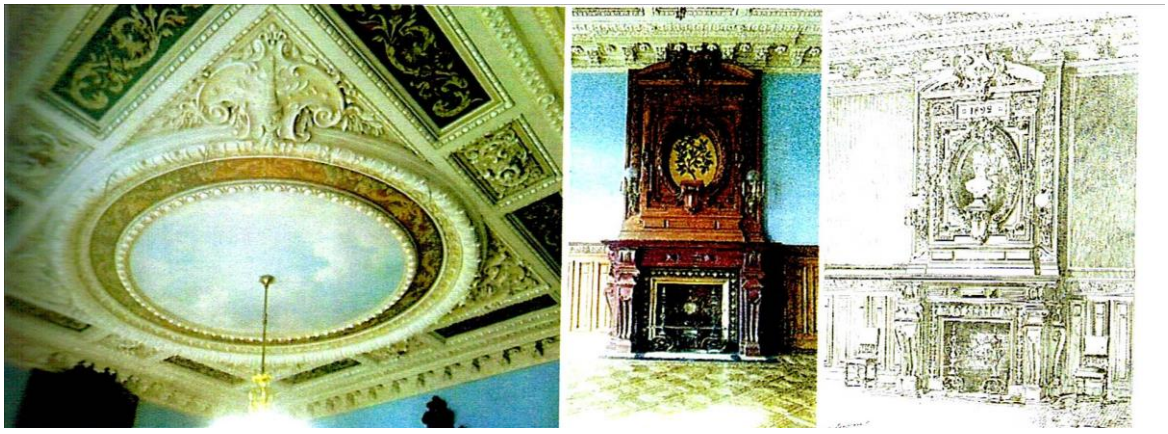

Fig.205: la salle des conseils du Palais Consulaire. Source : la Construction Moderne, n°26 du 01/07/1893, pl.78 & B-M.Horra, 2015, p 75.

Le quatrième espace est : la grande salle de réunion de la Chambre de Commerce , qui se distingue par ses parois revetues de stuc et de sculptures à bas relièf, son plafond nervuré et richement décoré, au même titre que sa cheminé et son mobilier. **[Fig.206 & Fig.207]**

Fig.206: la salle de réunion de la Chambre de Commerce. Fig.207 : cheminée
Source : photos prises par l'auteur-2014

[541] Marianne est la femme république, dont le buste remplacera celui de Napoléon III dans les édifices officiels, suite à la chute du second Empire. (http://stjeandelosne.fr, « Marianne, symbole de la république », consulté le 15.11.2013.
[542] La Construction moderne, N°27 du 08/07/1893, P.Planat,1893a, p 475.

Le goût de l'éclectisme consenti chez Henri Petit, s'exprime entre autre dans les revêtements des sols, et le mobilier. Les espaces du Palais consulaire, présentent, à chacun un modèle de revêtement (parquet, carreau de marbre gris, granite, mosaïque, tomettes de terre cuites…etc.), se référant au répertoire géométrique et/ou floral, avec l'introduction des couleur, (bleu, rouge, ocre, vert, noir, maron, beige…etc) **[Fig.208-Fig.213]**

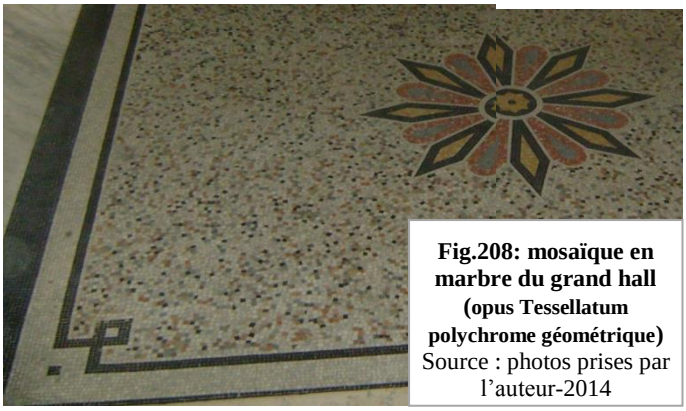

Fig.208: mosaïque en marbre du grand hall (opus Tessellatum polychrome géométrique) Source : photos prises par l'auteur-2014

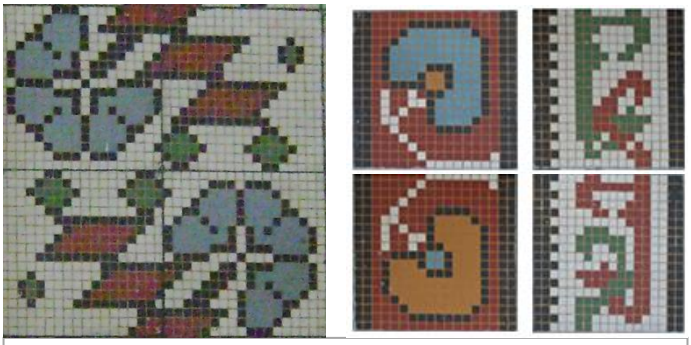

Fig.209: mosaïque (Opus Tessellatum polychrome géométrique), composée avec des tesselles en céramique,sur des modules (pièces) de forme carré. Source : photos prises par l'auteur-2014

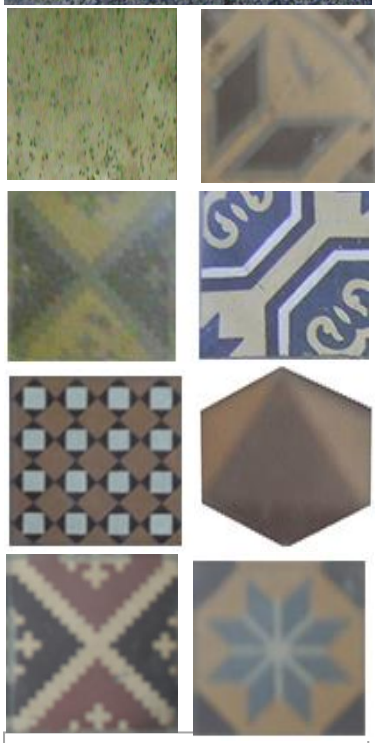

Fig.212: carreaux de granit ou de ciments colorés.(forme carré ou polygonale) Source : photos prises par l'auteur-2014

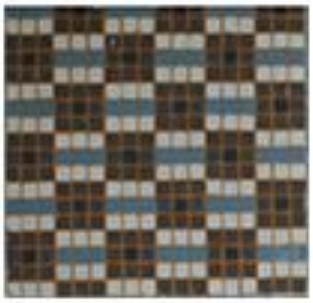

Fig.210 :mosaïque (Opus Tessellatum polychrome géométrique), composée avec des tesselles en céramique, sur des modules de forme carré.
Fig.211 : parquet en bois (lamelles entre-croisées). Source : photos prises par l'auteur-2014

Fig.213: carreaux de faïence (20*20cm) pour le revêtement mural de la cuisine. Source : photo prise par l'auteur-2014

Le travail sur boiserie et ferronnerie est très élaboré : Henri Petit, faisant appel au registe géométrique et particulièrement végétal, reprend les décors utilisés pour le traitement des plafonds et murs intérieurs, dans l'ornement : du mobilier, des portes, et l'encadrement des fenêtres, élaborés en boiserie, et dans le travail de fer forgé, appliqué aux candélabres, gardes corps, portes d'entrée, chandeliers..etc **[Fig.214]**

Fig.214: détails de menuiserie et de mobiliers (Palais Consulaire)
Source : photos prises par l'auteur-2014

V.4. Une ingéniosité technique

V.4.1. le système constructif :

Le système constructif employé au Palais Consulaire, tel que perçu dans le second sous-sol, se présente sous trois typologies **[Fig.215 & Fig.216]**

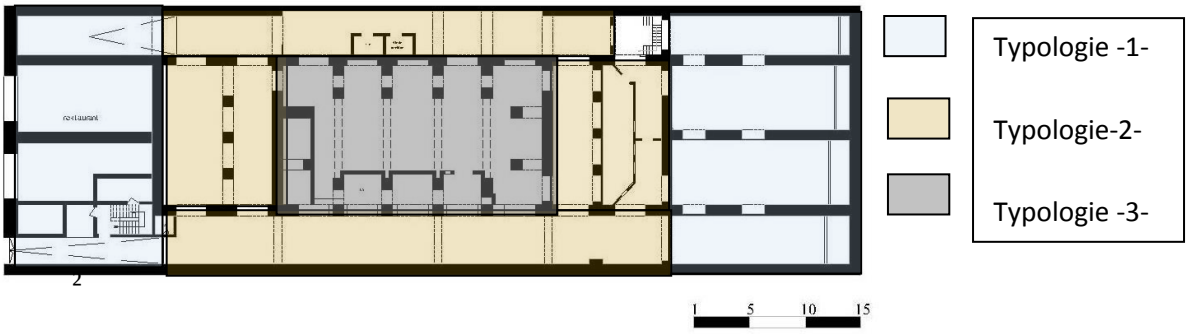

Fig.215 : Typologies de systèmes constructifs / plan du second sous-sol (Palais Consulaire). Source : auteur

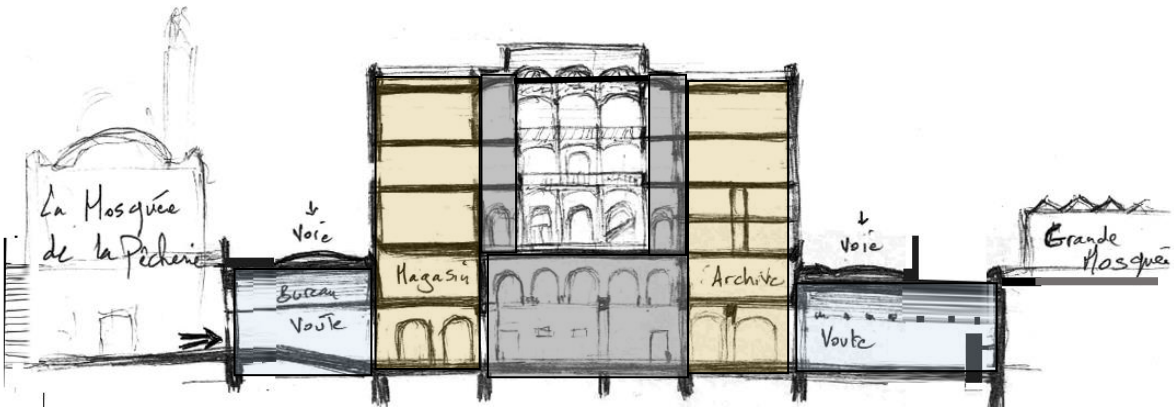

Fig.216 : Coupe schématique / typologies de systèmes constructifs (Palais Consulaire). Source : auteur

La première typologie, employée dans les ailes de l'immeuble, est constituée d'un système de voûtes en berceau, sur des murs porteurs en maçaonnerie continue d'une épaisseur de (1m), percés à l'aile gauche, pour permettre l'usage des voûtes du coté de la Mosquée de la Pêcherie. **[Fig.216]** Lors de cette recherche (2014), les voûtes de l'ailes droite situées à proximité de la Grande Mosquée, étaient en plein réhabilitation, ce qui a permis de voir leur disposition et composition générale : il sagit de quatre voûtes, mesurant 16m de longueur, et 5m20 de hauteur, traverssées de tirants en métal, posés à 3m20 de hauteur. Ces voûtes reçoivent à leurs

Fig.217 : vues (intérieur et exterieur) sur les voutes de l'aile droite (Palais Consulaire). Source : photos prises par l'auteur-2014

extrados un enduit de terre, et à leurs intrados un enduit de ciment, et sont disposées en succession à interval de 1m correspondant à l'épaisseure du mur porteur.**[Fig.216 & Fig.217]** Aux niveaux supérieurs, le système de voute , ne sera pas reproduit, et les ailes qui les abritaient, porteront les deux voies comprises entre le Palais Consulaire et les Mosquées. **[Fig.216]**

La seconde typologie, est un système de murs porteurs en maçonnerie continue en périphérie, d'une épaisseur de (1m), et constitué de galeries à arcades dans le sens longitudinal et transversal. l'arcade mesure 2m30 de largeur et 3m50 de hauteur. **[Fig.215 & Fig.218]** Ce système sera repris au rez-de-chaussée uniquement, et sera substitué par un système de murs porteurs en maçonnerie continue, avec des cloisons de section plus réduite, aux étages. **[Fig.218]**

Fig.218 : vues sur le système de geleries à arcades du second sous-sol (Palais Consulaire).
Source : photos prises par l'auteur-2014

La troisième typologie, est réservée à la partie centrale du sous-sol, qui portera le hall central et sa galerie. Il sagit d'une combinaison entre murs porteurs avec arcs de décharges aux intersections, et de poteaux d'une section de (1m*1m), recevant des poutres métalliques d'une retombé de 40cm et d'une largeur de 80cm, avec goussets. **[Fig.215 & Fig.219]**. Ce système, sera substitué par le système de la galerie portée par 12 colonnes en bronze, de section variable (du RDC au Troisième niveau). **[Fig.216]**

Fig.219 : vues sur le système composé, de la partie centrale du second sous-sol (Palais Consulaire).
Source : photos prises par l'auteur-2014

Au sein de cet ensemble cohérant, il faut noter, l'existence à l'aile gauche, de l'aménagement en structure en bois, élaboré dans les années 1950, pour accueillir les bureaux de l'imprimerie, comportant un escalier et un plancher avec cloisons

Fig.220 : bureau et escalier de l'imprimerie & rampe d'accès depuis la Mosquée de la Pêcherie. Source : photos prises par l'auteur-2014

légères en bois. **[Fig.220]**

Pour la circulation verticale, Henri Petit conçoit : des escaliers tournant à quatre paliers encadrant des ascenseurs ou monte-charges métalliques, des escaliers à deux paliers parallèles construits en pierre et revêtus en granite et/ou marbre, et des escaliers à quartier tournant construit en pierre. Il intégre également, un ascenseur et deux monte-charge. **[Fig.221]**

Fig.221 : Typologies d'escaliers enregistrées au Palais Consulaire
Source : photos prises par l'auteur-2014

Les systèmes de recouvrement :

Au système des voûtes en berceau, retrouvé au second sous-sol du Palais Consulaire, s'ajoutent d'autres systèmes de recouvrement :

- **Le plancher à voûtains**, répondu dans l'ensemble des niveaux, est constitué de poutrelles metalliques dites en double « T », sur lesquelles s'appuient les voûtains. Il présente deux variantes : la première, retrouvée au second sous-sol du Palais Consulaire, comporte des Voûtains d'une corde d'environ 60cm et d'une flèche d'approximativement 12cm, constitués de 5 briques creuses à huit trous, posées à plat parallèlement aux poutrelles, et mesurant 12cm de largeur et 20cm de longueur. Ces voutains sont percés de careaux (50cm*50cm) de verre armé au plancher du rez-de-chaussée, pour permettre l'éclairage de la partie centrale du sous-sol. **[Fig.222]**

Fig.222 : les Planchers à voûtains du second sous-sol
Source : photos prises par l'auteur-2014

La seconde variante du plancher à voûtains a été enregistrée au rez-de-chaussée, au niveau de l'ancienne salle de conférence (en ruine). Les voûtains se disposent perpondiculairement aux poutrelles : une rangé à chaque

Fig.223 : le plancher à voûtains de la salle de conférence (RDC)
Source : photos prises par l'auteur-2014

extrémité, cernant trois rangés de briques disposées parallèlement aux poutrelles. Ces voûtains sont d'une corde d'environ 80cm et d'une flèche d'approximativement 12cm, constitués de 5 briques creuses à trois trous, mesurant 10 cm de largeur, 20cm de longueur et 5cm d'épaisseur. **[Fig.223]**

Sur l'extrados des voutains, est coulée une dalle en ciment armé, tandis qu'à leurs intrados, sont cloutés sur une ossature en bois, des lattes en bois de 2cm de largeur et espacées de 1cm, recevant une couche de plâtre, sauf aux sous-sols, où ils reçoivent une simple couche d'enduit de ciment. **[Fig.223]**

- **Le plancher nervuré** : la première travée portant la galerie publique, est recouverte dans une partie par un plancher nervuré constitué de poutrelles d'une retombé de 25cm. Entre chaque trois poutrelles est incustrée une bonde de verre armé permettant l'éclairage du sous-sol.**[Fig.224]**

Fig.224 : le plancher nervuré en dessous de la galerie publique Source : photos prises par l'auteur-2014

- **Les verrières :** la galerie bordant le hall central aux étages, est couverte d'une voûte surbaissée construite en brique et portant à son intrados, une ossature en bois, recevant des lattes en bois en dessous desquelles viennent s'accrocher les couches de plâtres et les multiples décors (sculptures à bas relief et moulures). Cette voûte comporte trois verrières sous forme de coupoles à 16 pans et à trois anneaux, couvertes au niveau de la toiture, d'une verrière à deux pans inclinés. **[Fig.225, Fig.226 & Fig.227]**

Fig.225 : les verrières du Palais Consulaire Source : photos prises par l'auteur-2014

- **Les couvertures en tuille :** au niveau de la toiture du Palais Consulaire, des couvertures à quatre pans inclinés recevant des tuilles rouges, occupent en périphérie, trois cotés de l'immeuble, laissant le quatrième, au volume du fronton (au dessus de la façade principale). Selon le desssin d'Henri Petit datés de 1886, ces couvertures en tuilles n'étaient pas prévues au départ, mais les sources disponibles ne permettent pas de préciser si elles ont été élaborées avec la construction du Palais Consulaire, ou s'il sagit d'une extension ultérieure. **[Fig.225, Fig.226 & Fig.227]**

Fig.226 :vue sur la toiture du Palais Consulaire
Source : photo prise par l'auteur-2014

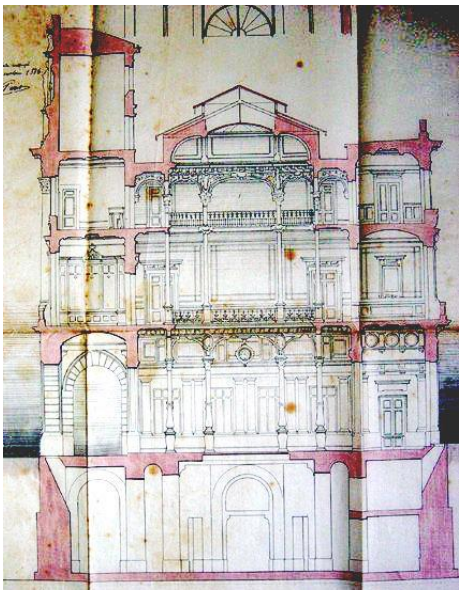

Fig.227 :coupe transversale du Palais Consulaire
Source : coupe élaborée par Henri Petit, en 1886, pour le concour du Palais Consulaire. (archive anonyme)

V.4.2. Les matériaux:

Selon les observations in-situ, Henri Petit à fait usage de plusieurs matériaux et à différentes manières, tel que : le métal, le verre, la pierre, la terre, le bois..etc, selon des usages appropriés à leurs caractéristiques mécaniques, et à l'importance de l'espace où il seront utilisés.

- La pierre : utilisée pour la construction des murs porteurs périphériques d'assises irrégulières, composés de quelques lits de pierre bleue, surélevés d'un conglomérat de pierre et d'élément de pierre, de brique, et parfois des morceaux de tuiles, provenant probablement du remploi des débris des constructions démolies lors du dégagement de la parcelle. Le tout, est lié par un mortier de ciment et de chaux. Cette composition se retrouvera dans les piliers de la partie centrale, et dans les galeries à arcades du second sous-sol. **[Fig.228]**

Fig.228: usage de pièrre au niveau du second sous-sol du Palais Consulaire
Source : photos prises par l'auteur-2014

La composition des murs d'apparat n'a pu etre vérifiée, mais la couleur de la pierre et sa disposition au niveau de la galerie publique, ressemblent à celles des autres immeubles du front de mer, construits en pierre de parement, en tuf ou en calcaire, avec des

Fig.229 : vue sur le Palais Consulaire
Source : photo prise par l'auteur-2014

appareillages en pierre de taille confortée par des agrafes métalliques.[543] **[Fig.229]**

- Le granit, est utilisé pour le revêtement de sol et des escaliers.

- Le marbre : blanc, rose ou foncé, est utilisé pour le revêtement des escaliers, les seuils de portes, et dans les cheminées.

- La brique : à huit ou trois trous, est utilisée pour la confection des planchers à voûtains, les arcs, et pour la réalisation des cloisons. **[Fig.230]**

- Le métal, (fer ou acier), est utilisé sous forme de poutres, poutrelles, colonnes, gardes-corps, et d'une manière plus élaborée, dans les balustrades et les portes d'accès ainsi que pour la cage d'escalier menant aux sous-sols, les montes-charges..etc. Le bronze est aussi présent dans les colonnes de la galerie du hall central.**[Fig.230 & Fig.231]**

Fig.230 : les usages du métal dans le Palais Consulaire
Source : photos prises par l'auteur-2014

- Le bois : présent dans les éléments de menuiserie, tel que les portes et fenêtres, dans les mobiliers (armoires, bureaux, chaises..etc), mais également sous forme de panneaux sculptés, pour le revêtement des parois et du sol de la salle du Tribunal de Commerce..etc. **[Fig.232]**

Fig.231 : les éléments en métal . Source : photos prises par l'auteur-2014

Fig.232 : les revêtement en bois du Palais Consulaire
Source : photos prises par l'auteur-2014

[543] N.Cherif, 2011, p 3-6 ; voir également : EPAU/UPM, 2013 ; A.Hadjilah, 2014, p 119, p 133.

- Le verre : en usage dans les fenêtres et les trois portes monumental d'accès (associé au fer-forgé), dans les coupoles du dernier plancher, et sous forme de pièces de verre armé, pour l'éclairage des sous-sols.

- La chaux et le ciment : en usage sous forme de liant, pour les murs en pièrre, d'enduit, ou associé à d'autres agrégats pour la 1re dalle du second sous-sol, ou au-dessus des planchers à voûtain sur une fine couche, recevant les revêtements de sol. **[Fig.233]**

Fig.233 : la dale du second sous-sol. Source : photo prise par l'auteur-2014

- la terre : présente sous forme d'enduit, à variables épaisseurs, pour le revêtement des murs, et l'extrados des voûtes. **[Fig.234]**

Fig.234 : enduit de terre.
Source: photo prise par l'auteur-2014

- le plâtre est utilisé sous forme de revêtement pour les parois et plafonds, et constitue l'ensemble des moulures et sculptures à bas-relief des décors. **[Fig.235]**

Fig.235 : décors en plâtre (Palais Consulaire).
Source : photos prises par l'auteur-2014

CONCLUSION V :

Henri Petit, fidèle à sa formation au sein de l'Atelier André de l'école des Beaux-arts de Paris, s'insert pour le projet du Palais Consulaire, dans les conjoncture de l'époque, en adoptant le style beaux-art. Ce choix est vennu répondre aux attentes du gouvernement qui voulait retracer ses liens avec la gloire de la civilisation romaine, en affichant la richesse et le progrès atteint en France et projeté en Algérie, et en rompant avec l'image de la Médina.

Le Palais Consulaire, dont l'architecture fut comparée à celles de l'Hôtel de ville et la Gare de Tours **[Fig.236]** , ou à la Gare d'Orssay[544] **[Fig.237]**, se démarque par la rigueur, l'ordre, la forme et la finesse de ses décors. L'agencement des espaces, leurs distribution et disposition, traduisent une composition architecturale, basée sur les concepts de la tripartition (en plan et en façade), de hiérarchie, de rythme et d'équilibre, puisés des théories de l'école, et reproduites en colonie.

Fig.236 : la Gare de Tours
Source : http://google.image.fr

Fig.237 : la Gare d'Orssay
Source : http://google.image.fr

Du point de vue de l'organisation, et du choix du contexte d'implantation, le Palais Consulaire d'Alger, s'insèrt dans la tendance architecturale de l'époque, relative à sa thématique. L'organisation de son volume présente des points de similitude avec le Palais Consulaire de Bône. **[Fig.238]**

La beauté de cette œuvre ne se résume pas à ses façades ou espaces intérieurs, mais demeure dans chaque détail, le traitement du sous-sol en jeux d'arcades, en est le témoin. La profusion du décor et particulièrement aux plafonds et parois intérieure, décrit l'œuvre d'un artiste soucieu du détail. Sa combinaisons entre les repertoirs : géométrique et floral, se couronne de conceptions particulières, réservées aux meubles du Palais Consulaire

Fig.238 : le Palais Consulaire de Bône (Annaba).
Source : http://annaba.net.free.fr

[544] Les travaux , 19e année, n°794, 7 aout 1926, p 1.

et son décors, où seront introduites, les initiales de la République Algérienne, et les sigles de la Chambre de Commerce et du Tribunal.

L'interret porté à la technique et à l'usage des nouveaux matériaux, au sein de l'atelier de Jules André, se manifesteront dans l'œuvre d'Henri Petit, par l'usage du fer, du verre et du ciment armé. Le Palais Consulaire, reflète également, la tendance constructive de la Belle époque Algéroise, tirant parti du savoir local (matériaux, usage des voûtes souterraines, galeries à arcades…etc) et répondant aux exigences contemporaines à sa réalisation (usage de verrière, introduction des ascenseurs, usage du verre armé et des poutres métalliques).

Cet édifice, produit de la concurrence entre la Métropole et la colonie, joua le rôle d'un élément clé dans le parcours d'Henri Petit. Son œuvre et le succès qu'il en résulta, lui assurèrent une suite de projets publics. Il faut rappeler qu'au lendemain de la réalisation du Palais Consulaire, le jeune Henri Petit, sera désigné « Architecte de la Chambre de Commerce d'Alger » et sera chargé de la réalisation des docks du port, de l'aménagement de la rampe Bugeaud, de la création de l'Ecole supérieure de Commerce et de la Gare Maritime. Cette œuvre sera l'une des raisons de sa nomination quelques années après comme Inspecteur général adjoint au service d'architecture du gouvernement général.

CHAPITRE VI :

Deux œuvres aux expressions néo-mauresques

CHAPITRE VI : DEUX ŒUVRES AUX EXPRESSIONS NEO-MAURESQUES

La visualisation du parcours algérien d'Henri Petit, indiquera son implication dans les formules arabisantes, orientalistes ou plus correctement, dans un éclectisme puisant ses références dans les multiples répertoirs décoratifs retrouvés en Algérie ou ceux dispensés à l'école des Beaux-arts de Paris. Ce passé qui lui été exautique, confronté aux théories académiques de sa formation, constituera une base à une multitude de compositions qualifiées de néo-mauresques. Deux des principaux témoins de sa variété d'interprétation demeurent : l'Hôtel de la Dépêche Algérienne et l'Eglise Anglicane d'Alger.

VI.1. l'Hôtel de la Dépêche algerienne (1906)

VI.1.1. La genèse du Projet et son contexte d'implantation

Dans le cadre du réaménagement du quartier de la Marine, le siège du journal politique quotidien « la Dépêche Algérienne » qui était établi près de la Grande Mosquée, fut transféré au boulevard de Laferrière qui avait pris place des fortifications militaires.[545] **[Fig.239 & Fig.240]**

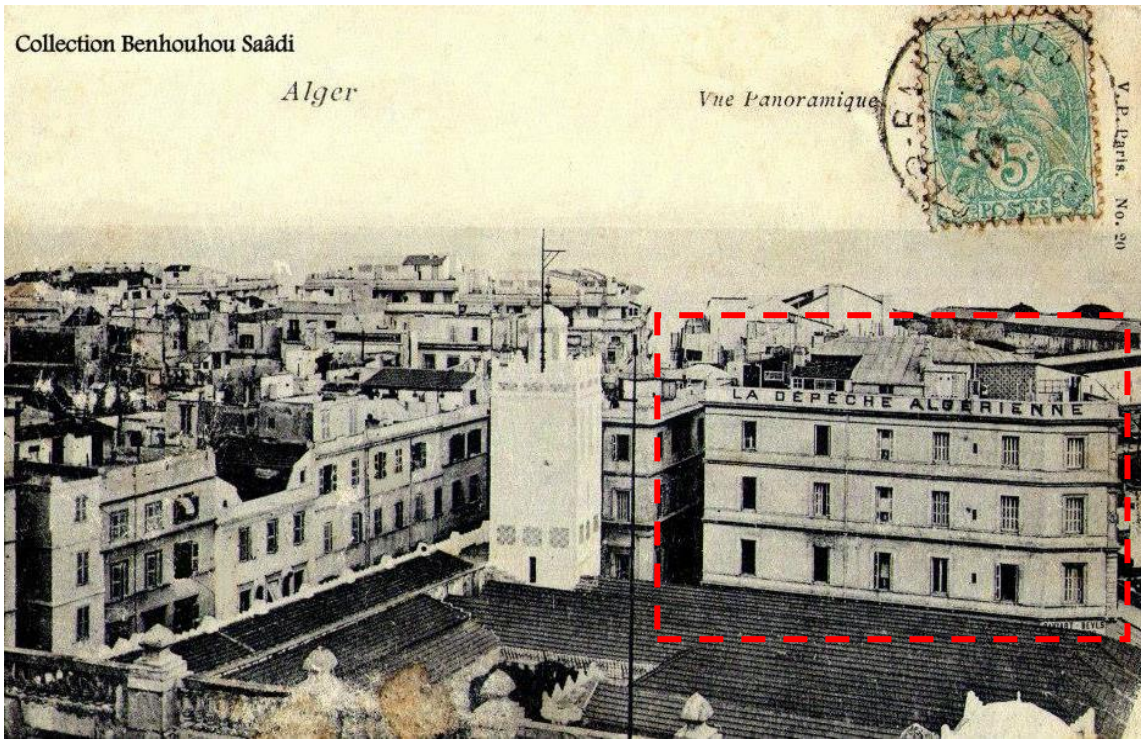

Fig.239 : l'ancien immeuble de la Dépêche Algérienne.
Source : ancienne carte postale, coll. Benhouhou Saâdi.

[545] Le dérasement des fortifications fut prononcé par la loi du 28 mars 1893.

Fig.240 : le nouvel Hôtel de la Dépêche Algérienne. Source : col. Algérie à une certaine époque.

Fig.241 : inscription retrouvée au nouvel Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : photo prise par l'auteur.

Il faut rappeler que ce quotidien, publié depuis 1885, selon une inscription retrouvée à l'intérieur du nouvel hôtel conçu par Henri Petit entre 1904 et 1906 **[Fig.241]**, constituera le principal organe de publication du Comité du Vieil Alger (créé par H.Klein en 1905), auquel s'adhérera Henri Petit.

Henri Petit qui avait intervenu sur le quartier de la Marine lors de sa réalisation du Palais Consulaire et qui avait conçu la Médersa d'Alger, sera chargé par Mr Lacanaud (propriétaire du journal) de la réalisation du nouveau siège, dans un style qui reflette sa mission et son apport dans la considération de l'architecture et de la culture algérienne : le néo-mauresque, qui avait été reconu style d'état par les circulaires de Jonnart. Selon les planches d'architecture datées de 1904, l'immeuble développé en R+5 en mitoyenneté à l'Hotel de la Dépêche[546] du coté de l'avenue Pasteur, est l'œuvre d'Henri Petit, et constitue une annexe à l'Hotel de la Dépêche Algérienne *(supra, p 170)*.

l'Hôtel de la Dépêche, porteur de modernité fonctionnelle et d'expression architecturale traditionnelle, implanté en bordure du Boulevard Laferrière et de l'Avennue Pasteur, participera à l'extension de la ville d'Alger vers ses aires extra-muros, conquises après le dérasement des fortification françaises. Il meublera le grand Boulevard Laferrière, qui allait devenir le nouveau centre d'Alger, nottament avec la

[546] L'Hôtel de la Dépêche Algérinne sera après l'indépendance reconverti en siège du FLN, pour abriter une librairie avant de constituer le siège du parti politique du RND.

réalisation d'édifices remarquables, tel l'Hôtel des Postes, le Palais du Gouvernement, plusieurs Hôtels et immeubles de rapport et d'habitation. **[Fig.242]**

Fig.242 : le Boulevard Lafferière. Source : col. Algérie à une certaine époque.

Contrairement à ses premières œuvres, aux plans réguliers et isolés, Henri Petit, pour la réalisation de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne, se confrontera à trois contraintes : la topographie, la morphologie de la parcelle et sa position dans l'ilot qui ne permet d'avoir que deux façades, générant ainsi des soucies d'éclairage et d'aération. **[Fig.243 & Fig. 244]**

Fig.243 : vue aérienne de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : http:// google.maps.fr

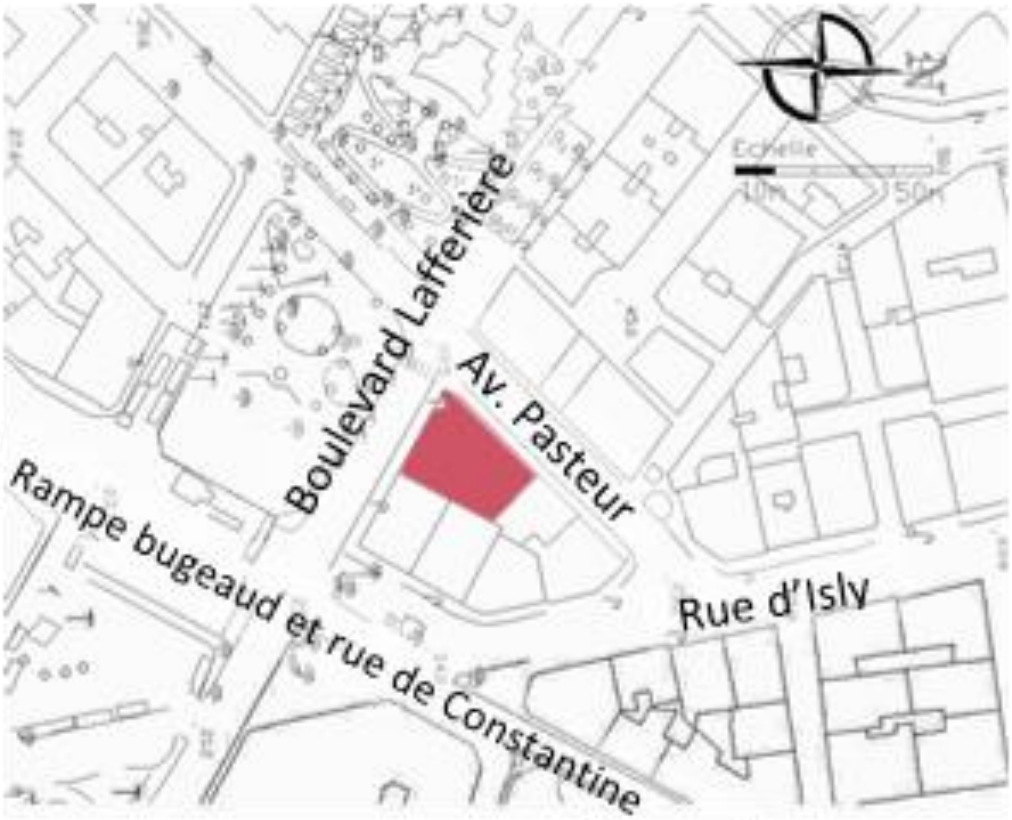

Fig.244 : situation de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : plan extrait du cadastre d'Alger

VI.1.2 L'expression architecturale de l'oeuvre

VI.1.2.1 La composition planimétrique de l'Hôtel de la Dépêche algérienne

L'architecte qui avait conçu la Médersa d'Alger sur un terrain en pente a su s'adapter aux irrigularités de la parcelle, en introduisant des entre-sols accessibles depuis l'exterieur et occupés par des locaux techniques. Il épousera la forme trapézoidale de la parcelle, en disposant une trame structurelle, qui lui permet d'avoir des espaces réguliers, vastes et éclairés en bordure des boulevards Pasteur et Laferrière. Il dispose en périphérie de l'immeuble sur deux niveaux : le secétariat , le bureau de rédaction , le bureau du correcteurs, la salle de typographie , de presse rotative , de pliage et d'expédition. Henri Petit, s'est arrangé pour placer la distribution au centre de l'immeuble, les cages d'escaliers à l'angle et à l'extrémité de la parcelle, en introduisant un recul à l'angle de l'Hotel, en prolongement de la cour comprise entre ce dernier et l'immeuble annexe, pour permettre un éclairage suplémentaire. **[Fig.245 & Fig.246]**

Fig.245 : plan du Rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : auteur & archives du CPVA

1- **Hall d'entrée**
2- **Presse rotative**
3- **Dépôt**
4- **Pliage et expédition**
5- **Locaux techniques**
6- **Loge du consièrge**

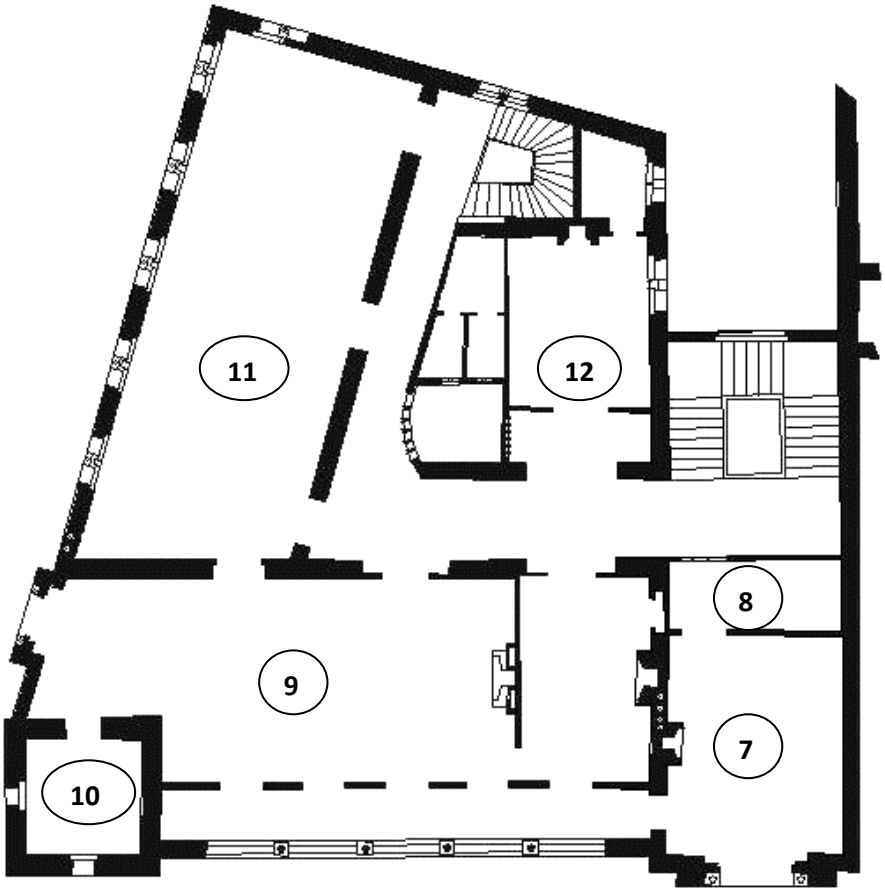

7- bureau du directeur
8- salle d'attente
9-salle de rédaction
10- bureau du correcteur
11-salle des typographes
12- bureau du rédacteur en chef

Fig.246 : plan de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : auteur & archives du CPVA

VI.1.2.2 La composition des façades

L'Hôtel de la Dépêche algérienne, présente deux façades sur rue (une en bordure du boulevard de Laferrière et une sur le Boulevard Pasteur), et une troisième donnant sur la cour qui le sépare de l'immeuble annexe (BV. Pasteur). L'observation de la composition des deux façades consacre la fidélité de l'architecte Henri Petit aux régles classiques de la tripartition horizontale et verticale, et aux principes de hiérarchisation des façades et de l'afirmation de l'angle qui prends dans la présente œuvre, l'allure d'un minaret.

La façade principale, longeant le boulevard de Laferrière **[Fig.247]**, se compose de trois pans : le premier inscrit à l'extrémité droite de l'édifice, et lègèrement en saillie,

comporte le porche d'entrée qui se réserve les traitements les plus enrichis en décors. L'accès se présente sous une arcade tranquée, surélevé d'une arcature triple polylobée, annonçant un dernier volume saillant, encadré d'entrelacs de mailles cernant une fenêtre géminée en arcs brisés outre-passés en fer à cheval. Le tout, couronné de merlons en dents de scie **[Fig.248].**

Fig.247 : vue sur la façade principale de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. Source : http://alger-roi.fr
Fig.248 : vue sur le porche d'entrée. Source : ancienne photo prise par Geiser, 1910.

Le pan central de la façade principale est composé de trois travées, constituées chaccune en son socle d'une arcature triple en arcs brisés outre passés en fer à cheval portés par des colones et surmontés d'entrelacs de mailles. Ces trois travées, se réunissent à l'étage pour constituer une arcature quintuple soulignée par des colonnes jumelées portant des arcs brisés outre passé en fer à cheval, et couronné d'une

Fig.249 : l'arcature quintuple de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. Source : http://travel-images.com

corniche en encorbellement **[Fig.249].**

A l'angle gauche de cette façade, émmerge une tour faisant allure d'un minaret quadrangulaire maghrébin, occupée par des locaux de stockage et un bureau du correcteur. Le socle de ce minaret, est percé d'une simple fenetre en arc brisé outre passé en fer à cheval.

Fig.250 : L'angle de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. Source : http://travel-images.com

Le corps du volume, cerné par deux corniches à simple nervure, est recouvert d'enterlacs de mailles percés à la base de cinq petites arcades, portant trois ouvertures en arc en plein cintre au centre. La forme, la disposition et le nombre de ces percements font penser à une main, mais cette recherche n'est pas en mesure de déchifrer le symbolisme voulu à travers le choix de cette composition, ou dans l'octroit d'arcature à nombre impaire.

Le couronnement de cette tour se présente en deux volume : le premier de même section que les parties inférieures, couronné de merlons en dents de scie, se détache du reste de la façade pour se distinguer en hauteur avec ses arcatures triples percées aux quatre cotés. Cette arcature reprend la composition de celle du porche d'entrée (arcades en arcs brisés outre passés en fer à cheval, portées par des collonnes et surmentées de mosaïque colorée). Le second volume du couronnement est un clocheton quadrangulaire, revêtu en mosaique colorée de motifs losangés, et surmenté d'une coupole à huit pans. **[Fig.250]**,

Pour le traitement de la façade donnant sur le boulevard Pasteur **[Fig.251& Fig.252]**, Henri Petit reproduit la tripartition horizontale, avec un volume central légèrement surhaussé, portant une baie encadrée dans sa partie supérieur, qui se démarque du reste de la façade. Souligné par une colonnade élancée cernant des fenêtres géminées en arc brisé outrepassé en fer à cheval. Ce volume est traversé par un bandeau qui marque la genèse du dernier niveau. Juxtaposé à ce volume, Henri Petit, intègre un autre pan de façade – non-reporté à la façade initiale-, matérialisant l'espace de la cour interieure comprise entre l'Immeuble annexe et l'Hôtel, et reproduisant la même composition de ce dernier.

Fig.251 : vue sur la façade secondaire de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. Source : coll. particulière

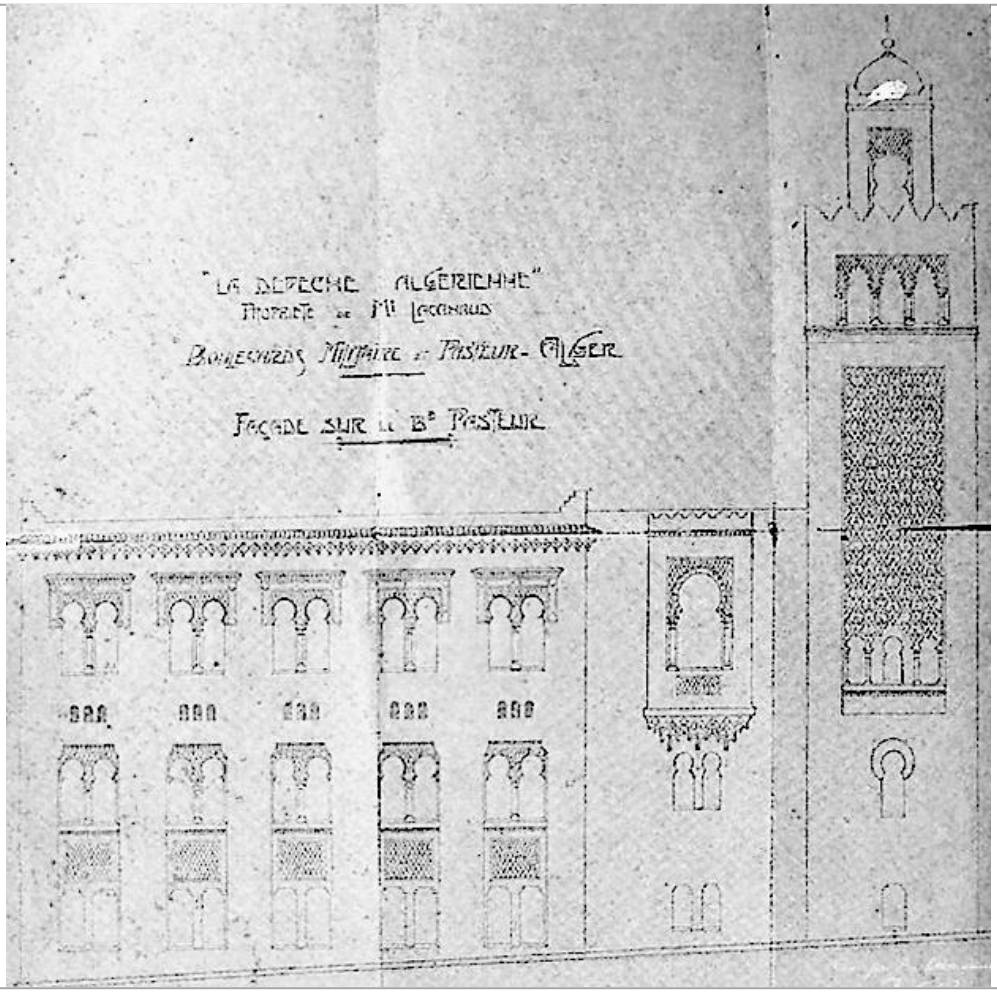

Fig.252 : la façade secondaire de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. Source : archive du CPVA.

VI.1.2.3 Les décors intérieurs

Sur le plan décoratif, l'Hôtel de la Dépêche algérienne, qui jouit d'une composition volumétrique élaborée et d'un traitement riche en décors néo-mauresques, fusionne « *les éléments caractéristiques de la maison mauresque à ceux de la mosquée, dans une réinterprétation spécifiquement française* »[547]. En effet, l'architecte emprunta aux formes et décors des galeries des maisons mauresque, à leurs skifa, sabat et menzah, ainsi qu'aux mosquées médiévales, par l'introduction du minaret, la disposition et le traitement des ouvertures.

L'une des particularités de cette œuvre, demeure dans l'abondance de la chromatie qui fut réservée dans les œuvres précédentes à l'intérieur des édifices, au traitement des porches d'entrée et au revêtement de sol. Pour le décors intérieur, Henri Petit, mélange les éléments d'une architecture classicisante aux signes néo-mauresque. Le vestibule, est richement décoré d'arabesque épigraphique à bas-relief sur du stuc, entrelacs, mosaïque de faïence polygonale en sous bassement, consoles en stalactites et fresques murales **[Fig.253]**. Le revêtement de sol, reflète la créativité de l'architecte : il se présente sous forme d'une composition de mosaique, représentant les décors des tapis de prrière, et portant au centre, les initiales de la Dépeche Algérienne. **[Fig.254]**

Fig.253 : décors intérieurs du vestibule de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : photos prises par l'auteur

[547] J.L. Cohen, Y.Kanoun, N. Oulebsir, 2003, p 114.

Fig.254 : revêtement de sol du vestibule de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : photos prises par l'auteur

l'étage, est accessible par un escalier à deux paliers de repos, de facture classicisante revétu en marbre, et entouré par des parois ornées en stuc sculpté, ponctuée au niveau du premier palier, dans l'axe de l'entrée, par une porte vitrée, et une baie vitrée, portant les initiales de la Dépêche Algérienne, donnant sur la cour arrière.**[Fig.255 & Fig.256]**. Cet escalier abouti à une mezzanine décorée d'un portique sculpté et portant une inscription mural au socle, s'ouvrant sur le vestibule **[Fig.257]**, et permettant d'observer le travail élaboré du plafonds de ce dernier, qui reproduit l'image des plafonds de palais turcs sculptés en bois et colorés en un bleu turquoise. **[Fig.258]**

Fig.255 : vues sur la cage d'escalier menant à l'étage de l'Hôtel de la Dépêche algérienne.
Source : photos prises par l'auteur

Fig.256 : le travail de vitrail à l'Hôtel de la Dépêche algérienne. Source : photo prise par l'auteur

Fig.257 : vues sur la mezzanine de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : photos prises par l'auteur

Fig.258 : vues sur le plafond du vestibule de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : photos prises par l'auteur

La grande salle située au rez-de-chaussée, présente des niches dans sa parois nord, revetues de zellidj, rappelant celles des maisons et palais turcs **[Fig.259]**. Le plafond en platre sculpté, reprend l'allure des plafonds maursques nervurés en bois, et est coloré en rouge, vert et dorée **[Fig.260]**. L'étage comporte une autre salle richement décorée en stuc présentant des motifs d'étoiles à 6 branches, des palmettes, et des inscriptions koufiques, sculptées à bas relief et encadrant les portes et les soubassement. Les plafonds présentant la même composition décorative de ceux du rez-de-chaussée.

Fig.259 : vues sur la grande salle de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : photos prises par l'auteur

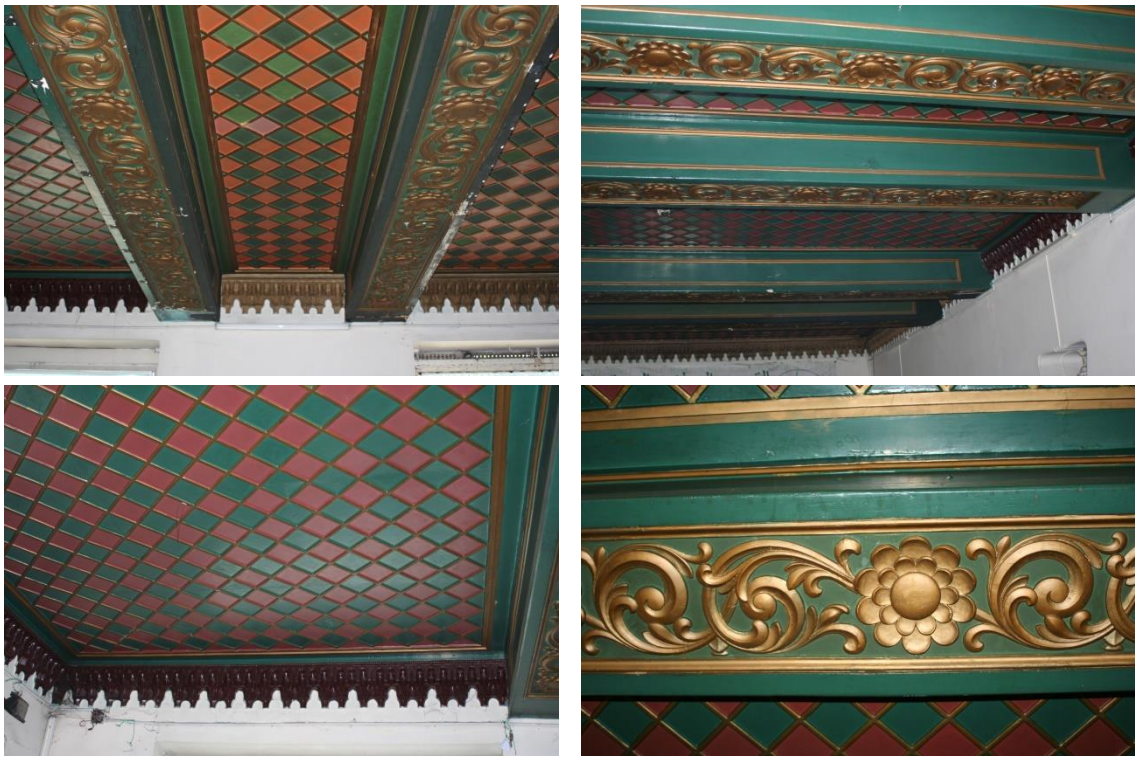

Fig.260 : le plafonds de la grande salle de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source : photos prises par l'auteur

VI.1.3 La construction

L'état de l'édifice, son activité et les multiples couches de revêtement appliquées à ses parois, ont empêché l'observation de son système structurel et constructif, néanmoins, la dimenssion des espaces de forme rectangulaire allongée, et l'épaisseur des murs d'environ 1m, ainsi que la présence d'un enduit de terre sur une épaisseure d'approximativement 2cm, tel qu'observé à la grande salle **[Fig.261]**, laisse supposer l'emploi d'une maçonnerie de pierre.

Fig.261 : enduit de terre de la grande salle de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source :photo prise par l'auteur

Pour les planchers, et par analogie aux constructions d'Henri Petit de la même Période (les Médersas), l'emploi des planchers à voutains est probable, et dans ce cas, il reçoit un revêtement en plâtre sculpté sous forme de nervures pour la grande salle, et le vestibule. Le platre a été également retrouvé dans le revêtement de la cage d'escalier, qui est probablement construite en pierre. **[Fig.262]**

D’autres matériaux, ont été employés à l’Hôtel de la Dépêche Algérienne, tel que le stuc pour le revêtement mural, le marbre revêttant la cage d’escalier, le bois et le vitrail, présent dans les portes et fennêtres, et les carreaux de zellidj en terre cuite.

Fig.262 : revêtements en plâtre aux plafonds et à la cage d’escalier de l’Hôtel de la Dépêche Algérienne.

Source : photos prises par l’auteur

VI.2. L'Eglise Anglicane d'Alger (1909):

VI.2.1. La genèse du Projet et son contexte d'implantation

L'église anglicane ou épiscopale est née en 1534, par la proclamation de l'Acte de suprématie à la suite du désaccord entre le roi Henri VIII d'Angleterre et le vaticane qui lui imposait des évêques étrangers. Du point de vu cultuel, l'église anglicane était désignée au départ d'église catholique, encore aujourd'hui, elle ne s'inscrit pas véritablement dans la lignée des églises protestante, du fait qu'elle conserva plusieurs rites catholiques.[548] Elle s'est d'abord développée dans les colonies anglaises, puis la création du colonial bishoprics's Fund en 1841, lui permit financièrement de se lancer dans l'érection de nouveaux lieu de culte dans le monde, notamment dans les colonies françaises, comme fut le cas pour la Tunisie et l'Algérie. Dans cette dernière, l'église anglicane, sera le produit d'une communauté anglaise établie à Alger dès le début du XIXe siècle, et constituée en grande partie de commerçants et d'ouvriers de la construction. Vers la fin du XIXe siècle, cette communauté s'agrandira pour acueillir des médecins, des entrepreneurs, ingénieurs, ou de simple curieux, attirés par l'exotisme du pays décrit dans les récits des voyageurs.[549] Ces derniers feront d'Alger, une station d'hivernage[550], juissant d'un climat agréable pour les anglais de santé délicate, en particulier, ceux ayant des maladies respiratoires.[551]

Les hiverneurs anglais descendaient dans les hotels d'Alger : celui de la Régence ou d'Orient (place du gouvernement), l'Hôtel d'Europe (place Bresson), de Paris (rue Bab-el-Oued) et dès 1890, Le Kirsch[552] et l'Hôtel St-Georges (à Mustapha supérieur). Il séjournaient également, dans des appartements meublés situés entre le jardin Marengo et la place Bresson, dans le quartier de la Marine, ou dans les villa du fahs d'Alger, à Saint-Eugène, et après 1860 aux coteaux de Mustapha qui allait devenir leur endroit préféré, car, peu fréquenté, bien exposé et protégé du vent.[553]

En 1857, les anglais commencèrent à se réunir pour le service religeux, tenu en premier lieu dans une chambre de l'hôtel de la Régence, puis dans le Temple français de la rue de Chartres. En 1862, le service dominical demanda au consulat de créer une église réservée aux anglais, deux ans plus tard, ce service s'établira dans les voûtes du Boulevard de la République, construit par Sir Morton Peto, mais ces locaux ne pouvaient convenir longtemps. Avec la nomination du consul Robert Lambert Playfaire en 1868, les résidents anglais, dont le nombre avoisinait 200 perssonnes, réunirent une somme de 300 livres, complétant le budget obtenu de Londre par le consul, pour la réalisation d'une église anglicane pouvant accueillir 200 fidèles. [554]

[548] A.Nouis, J-L.Mouton, 2012, [en ligne] : http://www.reforme.net/annuaires, consulté le 10/05/2013
[549] J.Redouane, 1984, p 15-16.
[550] Le Comité d'hivernage d'alger est créé en 1887 pour organiser le tourisme dans la « nouvelle France ». A. Berthonnet, 2006, p 9.
[551] J.Redouane, op.cit, p 17, p 20.
[552] Le Kirsch, situé à coté de l'hotel St-George, deviendra l'hôtel « Alexandra » en 1905. J.Redouane, op.cit, note n°53, p 34.
[553] J.Redouane, op.cit, p 19, p 22.
[554] J.Redouane, op.cit, p 19, 24.

En 1869, un terrain situé au bout de la rue d'Isly (près de l'actuelle Grande poste) leur sera attribué par le gouvernement général, pour permettre l'édification de la première église Holy Trinity.**[Fig.263 & Fig.264]** Cette église sera consacrée en janvier 1871 par l'évêque de Gibraltar (dont dépendait toute l'afrique du nord anglicane).[555]

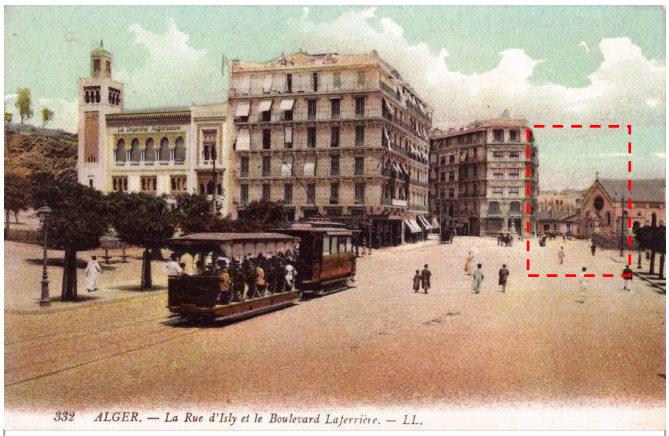

Fig.263 : l'Eglise Anglicane de la rue d'Isly.
Source : http://delcamp.net

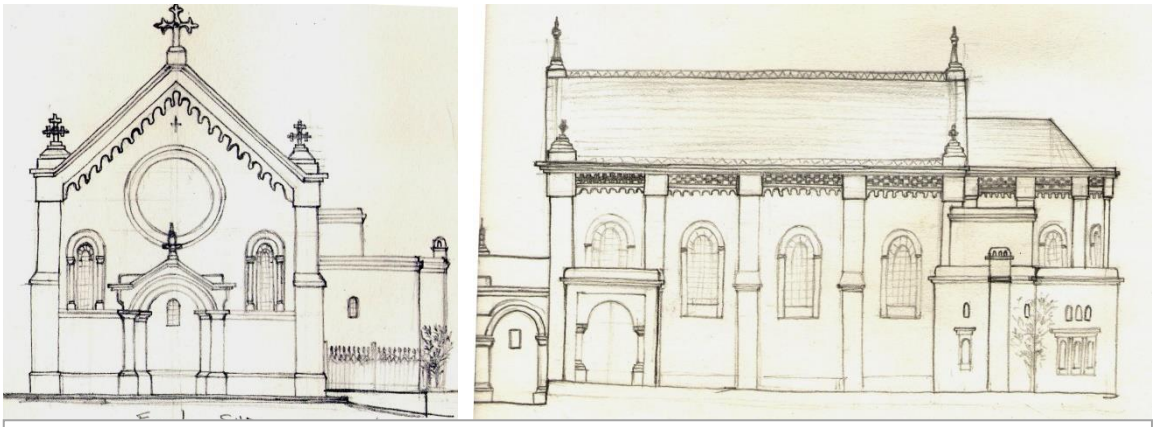

Fig.264 : façades de l'Eglise Anglicane de la rue d'Isly.
Source : dessins élaborés par l'auteur sur la base d'anciennes photographies.

Dans le cadre du rattachement de la voie de Constantine au boulevard de Laferrière par le prolongement de la rampe Bugeaud, le gouvernement décida le déplacement de l'Eglise Anglicane de la rue d'Isly. En février 1906, un accord est intervenu entre la ville et l'état au sujet du déplacement et de la construction d'une nouvelle église.[556] Dès lors, l'état était devenu propriétaire de l'Eglise Anglicane d'Isly et de ses dépendances, ce qui permettra l'exécution des travaux de voiries sans difficultées.[557] En 1907, l'administration des Postes désirait incorporer dans la construction du nouvel Hôtel des Postes, les édifices composant l'Eglise Anglicane de la rue de Constantine. Pour permettre cette emprise, la ville accepta le transfert de l'Eglise à un terrain de 1965m² , occupé par l'école communale de Mustapha-supérieur, à charge pour l'état de céder gratuitement à la commune un emplacement d'une superficie de 4100m², dépendant des terrains domaniaux attenant au musée des Antiquités pour y réédifier l'école.[558]

[555] Ibid.
[556] B.M.O.V.A, 11 octobre 1907 , p 192.
[557] B.M.O.V.A, 31 octobre 1907, p 200
[558] B.M.O.V.A, 22 mars 1907, p 79 ; B.M.O.V.A, 28 février 1908, p 53.

Cette opération présentait des avantages, pour l'état qui serait doté d'un Hôtel des postes, pour la colonie anglaise, satisfaite de posséder son église à proximité des hôtels et villas habités par ses nationaux, et pour la ville qui pourra édifier une école, dont le quartier du Télemly avait besoin, et qui verra terminer le boulevard Bugeaud.

Le Conseil municipal approuvera cette proposition, le 22 mars 1907,[559] engageant ainsi, les pourparlers avec l'état, jusqu'au 23 janvier 1908, où un acte administratif élaboré entre la ville d'Alger et le gouvernemenr général, portera l'échange des terrains nécessaires à la reconstruction de l'Eglise Anglicane et l'école des Filles.[560]

Les droits du terrain de la nouvelle église Anglicane « Holy Trinity », furent transférés à l'Association de la colonie britannique (fondée en juillet 1908 par le consul général J.S.Hay Newton). Cette association fera appel à l'architecte Henri Petit et l'entreprise Vidal & Fils, pour construire entre 1907 et 1908, un presbytère, une Bibliothèque, puis un lieu de réunion paroissiale (dont la jouissance sera transférée en 1945, au Britisch Council),[561] et enfin l'Église Anglicane elle-même, consacrée par la princesse Béatrice de Battenberg en mars 1909.[562] **[Fig.265]**

Fig.265. l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur.
Source : http://mutual-heritage.crevilles-dev.org/alger/items/show/115

Les travaux de démolition et de construction, confiés à l'entreprise Vidal & fils et à l'architecte Henri Petit, se faisaient parallèlement, ce qui permit de remployer un grand nombre d'éléments de l'ancienne église (vitraux, fenêtres, fresque, plaques commémoratives, mobiliers...etc), tel que imposé par le consul général d'Angleterre.[563] Selon une correspondance datée du 13 mars 1908, adressée par l'entreprise B.VIDAL &Fils au consul général d'Angleterre, les travaux à exécuter étaient comme suit :

- La construction de l'église, du presbytère, de la bibliothèque et des murs de clôtures.
- Déplacement et repose des marbres de l'ancienne église (rue d'Isly) vers la nouvelle (Mustapha supérieur), avec en cas de casses ou de détérioration, la fourniture et la pose de marbre ordinaire.
- Installation de la lumière électrique sans appareil avec pose d'environ 150 lampes.

[559] B.M.O.V.A, 24 mai 1907, p 136
[560] la ville pressée de réinstaller son école de fille, ayant trouvé à acquérir dans de bonne conditions la villa Viguier attenant au musée, aménagea dans cet immeuble les 4 classes de l'école supprimée et décida d'affecter à la création d'un jardin public la parcelle du terrain domanial qui lui avait été cédée. B.M.O.V.A, 28 février 1908, p 53 ; B.M.O.V.A, 14 mai 1909, p 98.
[561] O.Benchérif, 2002, pp 51-55
[562] J.Redouane, op.cit, p 28 ; L'Afrique du nord illustrée, n°114, 20 mars 1909, p 3.
[563] Selon la lettre du 10 mars 1908 adressée par l'entreprise B.VIDAL &Fils au consul général d'Angleterre.

- Installation de l'accès à égouts.
- Déménagement des meubles de l'ancienne église vers la nouvelle.
- Déplacement et pose des anciens vitraux et fourniture et pose de nouveaux vitraux simples pour compléter le nombre.

L'entreprise dans cette même correspondance, souligne que ces travaux, rajoutés à L'honoraire de l'architecte et aux droits des voiries, demandaient une augmentation du budget.[564] l'architecte Henri Petit et l'entreprise Vidal & Fils, avaient suggéré la révision et l'augmentation du montant ou la suppression d'une des bâtisse projetées. Suite à cette requette, l'entreprise dressera le 2 mai 1908, une évaluation des travaux de construction de l'église, du presbytère, de la bibliothèque, des terrassements et murs de clôture, dont la répartition était comme suit :

- Construction de l'église…….90.000, 00 francs
- Construction du presbytère et de la bibliothèque……60.000,00 francs
- Terrassement, réalisation des murs de clôture, enlèvement et repose des marbres et vitraux (3000francs)…….. ……..10.000,00 francs

Ce qui portera le montant de l'opération à 160.000,00 francs, comprenant : l'installation de la lumière électrique avec lampes (à incandescence) sans appareils, la pose d'un parquet dans l'église et dans la bibliothèque, et le carrelage du reste en mosaïque simple dite granite, les honoraires de l'architecte et les droits des voiries.[565] Cette augmentation, sera accordée, ce qui permettra à la communauté anglaise d'avoir sa nouvelle église Anglicane, à Mustapha-supérieur. Cette agglomération, appelée ainsi par les français en référence au dey Mustapha qui y fit bâtir de nombreuses villas au cours du XVIIIème siècle, faisait partie des faubourgs d'Alger durant la période ottomane. Elle sera érigée en commune distincte en 1835, puis rattachée définitivement à la commune d'Alger en 1904[566], pour etre entourée par la commune d'Alger à l'Est, de Kouba à l'Ouest, de Bir Mourad Rais ainsi que Bir Khadem au Sud, et d'El-Biar au nord, qui constituera son prolongement nottament après la réalisation du boulevard de Lafferrière.

Durant la période Ottomane, la zone de Mustapha Supérieur était constituée de samptueuses demeures mauresques, entourées de vastes jardins. Parmis les plus importantes, il faudra citer : le Palais d'été (propriété de Mustapha El Kheil, ministre des Haras du Dey) ; Djenanes El Khiat (propriété de Khdaouedj EL Amia, fille du dey Hassan) ; La villa secondaire de Mustapha Pacha (Construite entre 1798 et 1805) ; La villa Bardo (construite au XVIIIème siècle), et la Villa Mustapha Rais.

Dès 1831, se sont enregistrées les premières acquisitions de terrains de Mustapha par les français. Plusieurs villas ont été reconverties entre 1830 et 1846, pour habriter

[564] Correspondance du 13 mars 1908, adressée par l'entreprise B.VIDAL &Fils au consul général d'Angleterre.
[565] Correspondance du 2 mai 1908, adressée par l'entreprise B.VIDAL &Fils au consul général d'Angleterre.
[566] La commune de Mustapha fut rattachée à celle d'Alger en 1848, puis détachée en janvier 1871, avant d'être de nouveau rattachée à Alger par le décret présidentiel du 15 Avril 1904.

les officiers ou fonctionnaires français, qui dominaient les lieux jusqu'en 1862.[567] Le Palais d'été du gouverneur, fut aménagé en 1846 pour accueillir le Duc d'Aumale. La Villa Mustapha Rais fut réquisitionnée dès juillet 1830 pour loger les officiers de l'expédition d'Alger, et sera acquise en 1873 par Mrs Bell épouse du consul britannique qui chargera l'architecte Guiauchain d'y apporter des modifications. La Villa du Bardo, acquise après 1830 par le général Exelmans, sera vendue à Ali Bey -agha de Biskra- avant d'être revendue à l'artiste français M. Joret, qui la transforme en musée. La villa secondaire de Mustapha Pacha, acueillera les troupes du 7e régiment d'Infanterie…etc.[568]

Au début de la Belle Epoque algéroise, ce fah's était devenu la première destination des anglais qui transformeront le quartier en un lieu de séjour aristocratique, en poursuivant les opération de réaménagement ou de reconstruction des demeures turques, et en y édifiant de nouvelles villas assorties aux tendances mauresques de la zone.[569] Ces nouvelles constructions, élaborées entre 1883 et 1895, furent en grande partie, l'œuvre de l'architecte anglais Benjamin Bucknall (1833-1895) : disciple de Violet le Duc, et auteur de plusieurs maisons, églises et chapelles en Angleterre, cet architecte fut l'un des précurseurs du style néo-mauresque en Algérie. En colaborant avec l'entrepreneur Barthélemy Sébastien Vidal puis avec son fils, il réalisera plusieurs villas entre la Colonne Voirol et El-Biar, dont villa la Djamila, Dar el baraka, Bir el Droudj, Dar el hakem et la villa « Regina » devenue Gardner, au non de son propriétaire.[570] Cette dernière, avait été léguée en 1896, par le Dr Gardner au Chapelain de l'église Anglicane, E.Arkwright, à charge pour lui d'y accueillir les anglaises (gouvernantes, dames de compagne, femmes de chambre) protestantes démunies et en mauvaise santé.[571]

Fig.266 : l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur.
Source **:** http://www.ebay.fr

L'introduction de l'église Anglicane « Sainte-Trinité » **[Fig.266]**, à Mustapha supérieur, coincide avec l'extension d'Alger vers les hauteurs de Mustapha entre 1870 et 1914. Non loin du Palais d'Eté **[Fig.267]** et à proximité de l'Orphelinat devenu l'Hôtel Saint-Georges, l'Eglise, s'implantera en bordure de la place d'Addis Abeba et en mitoyenneté avec le bâtiment annexe au British concile (siège de l'ambassade d'Angleterre). Elle est limitée au nord par la rue de l'indépendance, à l'Est par l'avenue Franklin Roosevelt, au sud par de très belles villas néo-mauresques.**[Fig.268]** Le terrain qui lui était réservé, et qui fut occupé par une école de fille, sera cédé par la commune au gouvernement

[567] J.Redouane, op.cit, p 19.
[568] M.Vidal, 2012, pp 155-292.
[569] J.Redoune, op.cit, p 23.
[570] Ibid, pp 23-24 ; M.Vidal, op.cit, pp 155-292
[571] J.Redouane, op.cit, p 28.

général, mais au terme de l'acte d'échange, les bâtiments existants sur les terrains échangés demeuraient la propriété des cessionnaires jusqu'en 1908. [572]

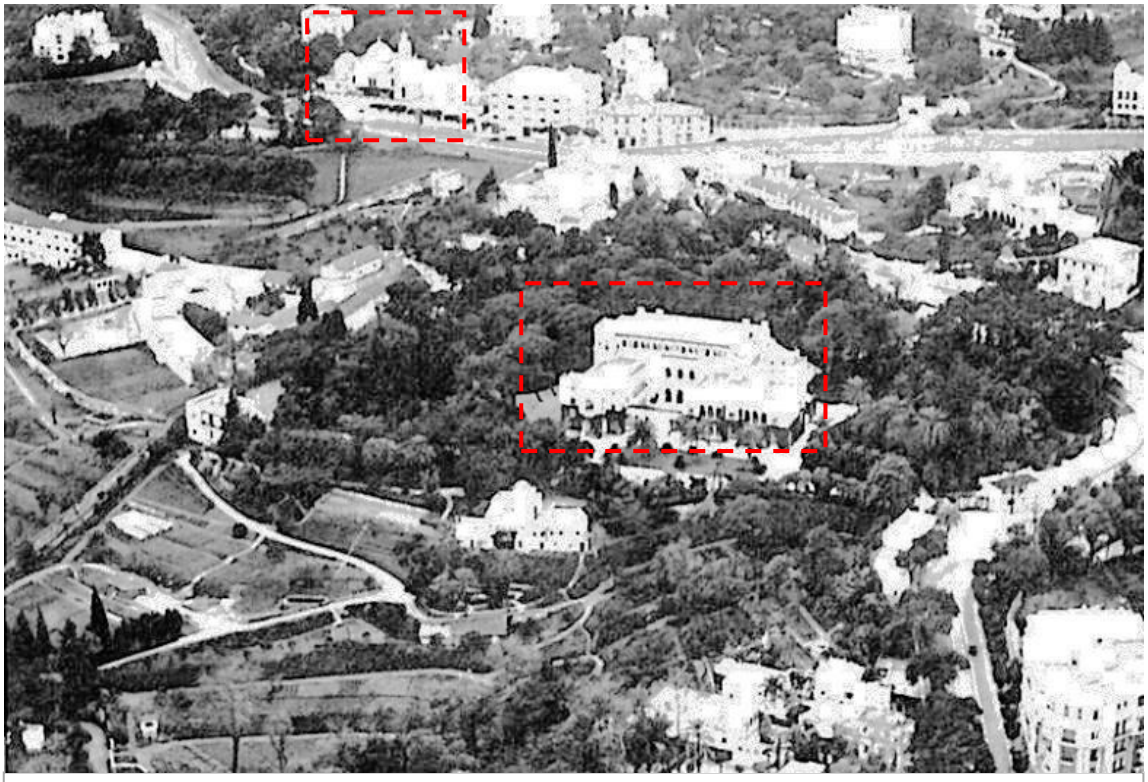

Fig.267: vue sur Mustapha-supérieur, avec au centre le Palais d'été et en haut l'église Anglicane.
Source :www.delcamp.net

Vue depuis l'église, côté Nord-Ouest
(Source: Photo prise par l'auteur)

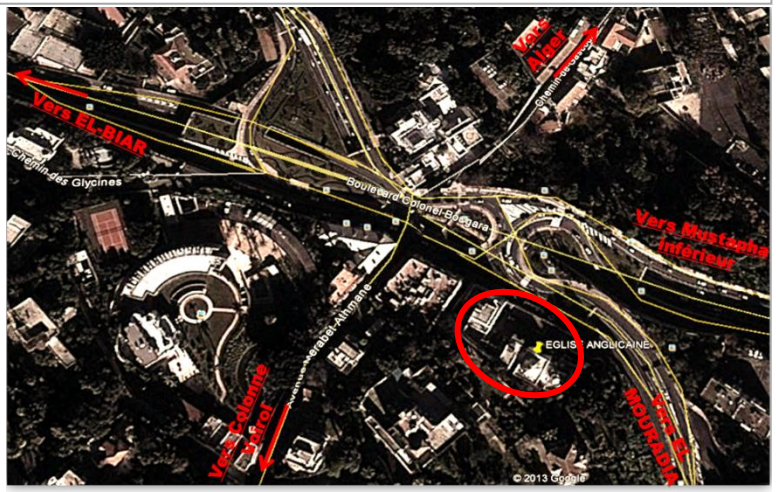

Vue depuis l'église limite, côté Nord-Est
(Source: Photo prise par l'auteur)

Fig.268: situation de l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur.
Source **:** auteur-2013

Vue prise depuis l'église
côté Sud-Ouest
(Source: Photo prise par l'auteur)

Vue prise depuis l'église
côté Sud-Est
(Source: Photo prise par l'auteur)

[572] B.M.O.V.A, 10 juillet 1908, p 146.

VI.2.2. L'expression architecturale de l'oeuvre

Les tensions internes opposant l'aile évangélique de l'Église Anglicane (fidèle à l'héritage réformé), à l'aile anglo-catholique (voulant renouer avec les racines romaines et catholiques), auront un grand impacte sur l'architecture de l'église: les théologues désireux de rapprocher leur religion du passé catholique médiéval, s'employèrent à donner à leur aspirations une architecture en parfait accord symbolique avec leur convictions spirituelles, en l'occurrence le modèle gothique.[573] Dans les années 1870, le « Gothic Revival » s'essoufflera, laissant place à l'éclectisme.[574] A Alger, Henri Petit, à l'ère des circulaires de Jonnart, et en s'intégrant dans le paysage de Mustapha Supérieur, opte pour un éclectisme, aliant les expressions néo-mauresques à celles de l'architecture religieuse de l'Église Anglicane.

Contrairement à la facture classicisante de l'ancienne église de la rue d'Isly, Henri Petit, répondit aux vœux du consul d'Angleterre et aux tendances de l'époque, en inscrivant la nouvelle Église Anglicane dans le répertoire néo-mauresque. Il est à rappeler que les anglais, qui firent d'Alger une station d'hivernage, jouèrent le rôle de conservateurs et de promoteurs en ressuscitant l'ancienne architecture mauresque dans les maisons qu'ils occupent ou construisent. Leurs architecte Benjamin Bucknall, promouvait dès son installation à Alger en 1873, un « moorish revival », à Mustapha et à El-Biar.

VI.2.2.1 La composition planimétrique de l'Eglise

Conçue pour accueillir deux cents personnes,[575] l'église s'organise autour d'un axe Est-Ouest avec une tendance vers le N.O-S.E, grâce à un angle de 36° compris entre l'axe du levant et l'axe ordonnateur de l'église.

Cette dernière qui s'apparente du point de vue de la disposition du mobilier et de l'organisation de ses espaces aux églises catholiques, est d'une organisation agglomérée, qui se compose de trois compartiements, disposés selon l'axe ordonateur: un resctangle formant la galerie narthex qui porte l'accès latéral sous forme de tour-clochet **[Fig.269 & Fig.271]**. ce premier espace se développe en deux niveaux et permet l'accès à la toiture **[Fig.270]**.

Le second compartiement est le volume central abriant la salle de prière à nef centrale, de forme carrée couronnée d'une grande coupole à huit pans **[Fig.269 & Fig.272]**. Le troisième volume matérialisant le transept et abritant le chœur, est composé de deux ailes abritant un présbyter et un bureau, cernant l'espace de l'autel terminé d'une voute en cul-de-four, portant une fresque murale. **[Fig.272 & Fig.273]**

[573] A. Thomine-Berrada, 2013, p3
[574] Ibid.
[575] J.Redouane, op.cit, p 28.

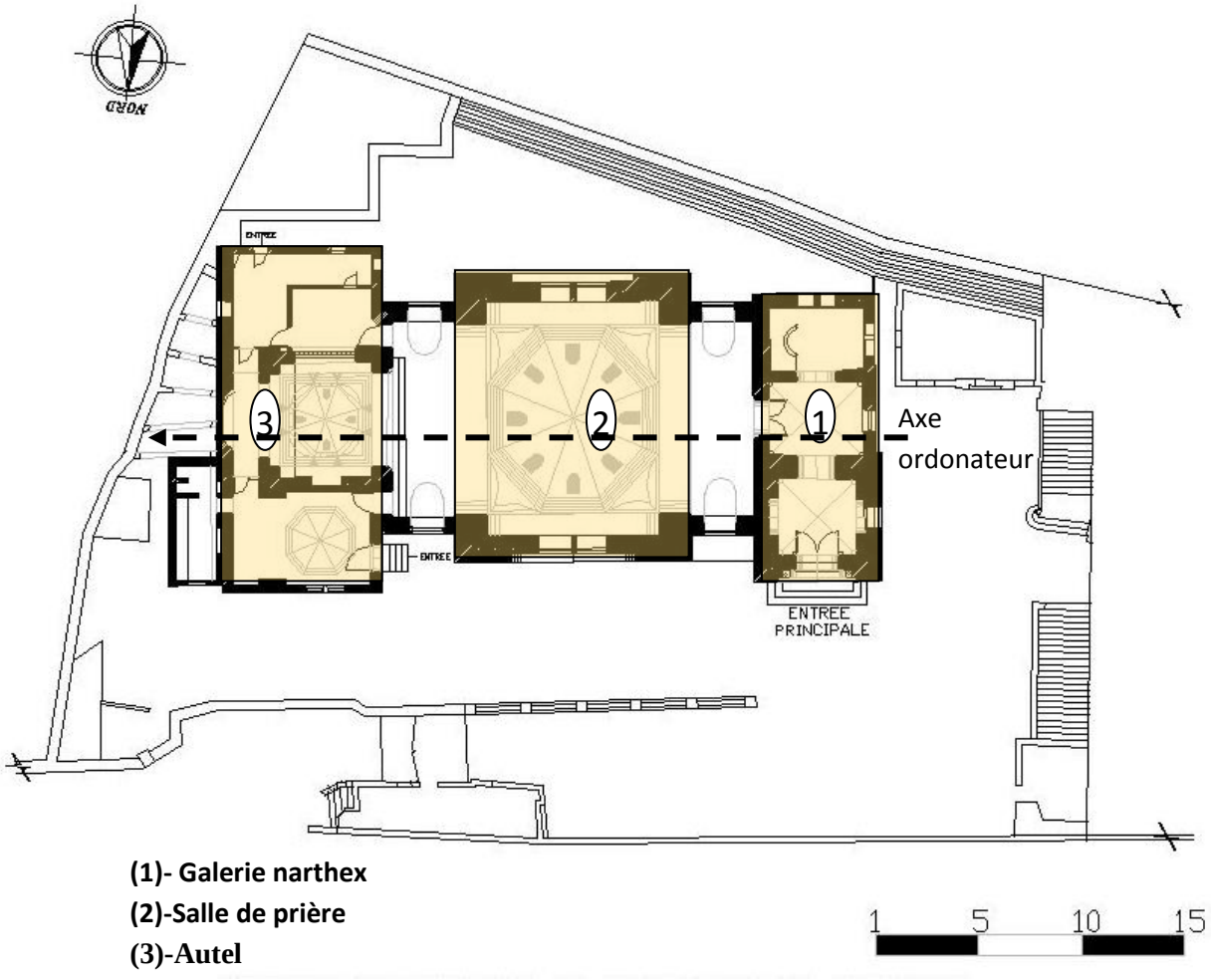

Fig.269 : plan du rez-de-chaussée de l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur. Source **:** auteur-2013

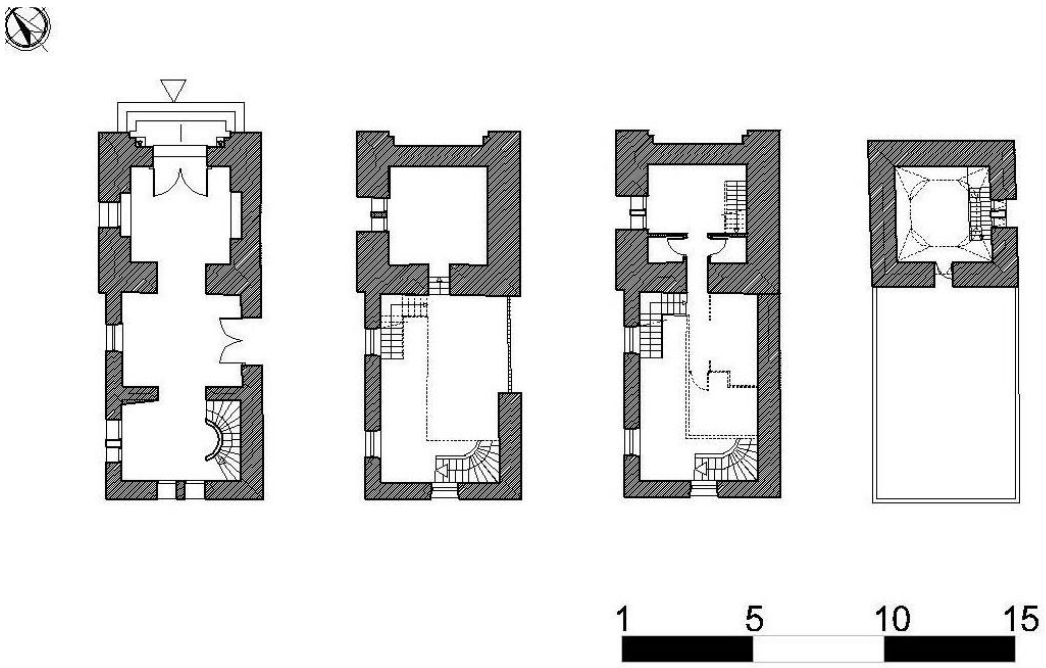

Fig.270 : plans des différents niveaux de la galerie narthexe de l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur. Source **:** atelier patrimoiene-EPAU-2013

Fig.271 : vue sur l'accès principal de l'église. Fig.272 : la grande salle de prière, vue de l'intérieur. Fig.273 : vue sur l'autel. Source : photos prises par l'auteur-2013..

VI.2.2.2 La composition des façades

Pour le traitement des façades et des espaces intérieurs, Henri Petit emprunte aux repertoirs arabo-mauresque et turc. Des arcs brisés outre-passés, des arcs en plein-cintre, des coupoles à huit pans sur trampes et pendentifs, des entrelas, merlans, corniches dentelées couronnées de tuilles vertes, des chapitaux et des clostras , sont en parfaite harmonie avec les éléments et mobiliers de l'architecture cultuelle (orgue, vitraux, fresque, seau de baptème). **[Fig.274]**

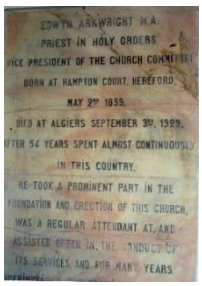

Fig.274 : éléments décoratifs de l'intérieur de l'Eglise Anglicane. Source : photos prises par l'auteur-2013..

La façade principale, se présente sous forme de trois corps principaux, séparés les uns des autres par deux pans en retrait. Le premier volume est le clôcher-tour, à l'angle de l'immeuble, de base carré, et traitée à l'image des minarets maghrébins, avec des arcades et des entrelas, il comporte l'accès principal de l'église et est couronné d'un clôcheton à base octhogonale, rappelant l'architecture des minarets mamelouks. Le second volume représente la salle de prière, sous forme d'un carré, percé d'une double arcade brisée outrepassée, comportant deux fenêtres de même forme ornées de vitraux, le tout couronné d'une coupole à huit pans avec lucarnes portant des moucharabieh. Le troisième pan marquant l'autre extrémité de la façade, présente une excroissance en contre-bas, portant l'accès secondaire, couronné d'une coupole à huit pan d'une dimensssion plus réduite, et percée de petites ouvertures. Les deux pans intermèdiaires, sont couronnés de voutes en berceaux perpendiculaires à la façades principale, et portant à chaccun, une fenêtre à vitraux. **[Fig.275 & Fig.276]**

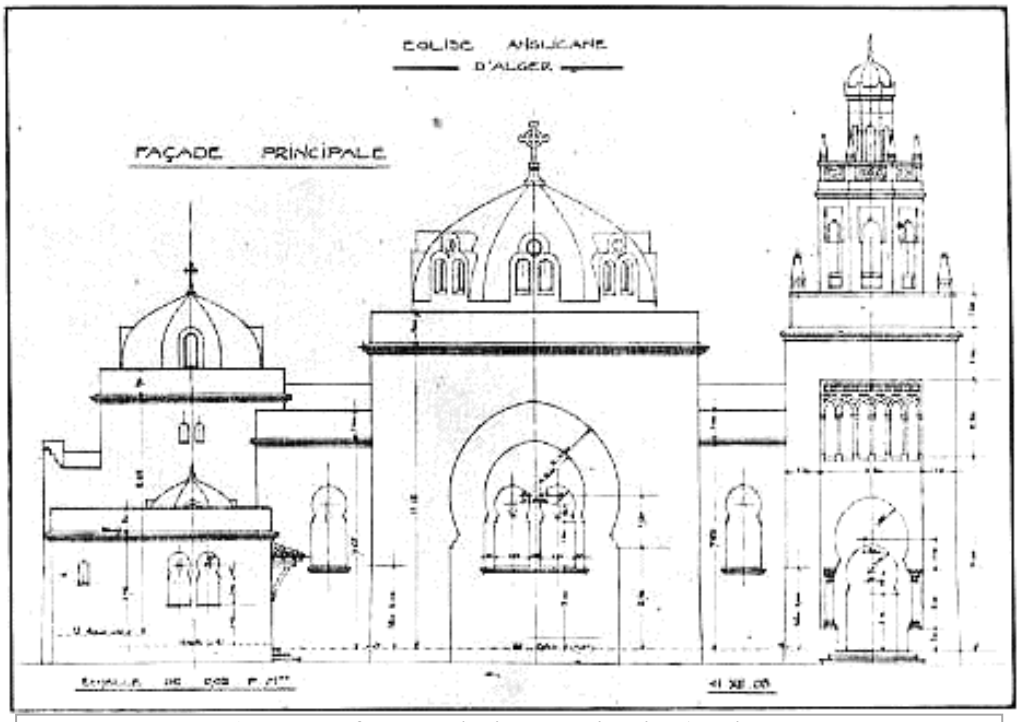

Fig.275 : la façade principale de l'Eglise Anglicane.
Source : l'Afrique du nord illustrée, n°114, 20 mars 1909, p 3.

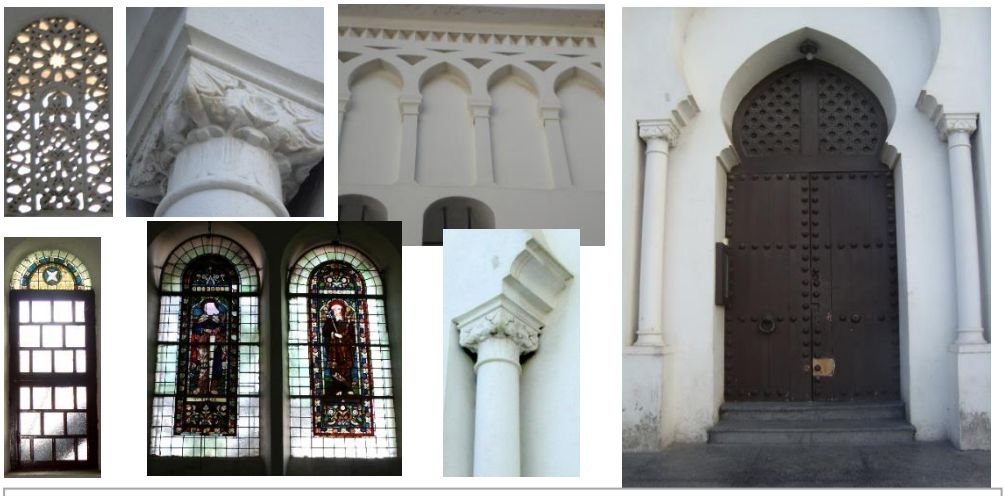

Fig.276: décors de la façade principale. Source : photos prises par l'auteur-2013.

Les grandes lignes de cette composition seront reproduites à la façade arrière, à la diférence du clocher-tour qui se substitue par une excroissance à toiture plate, et à l'arcade du volume central dotée d'un arc en plein ceintre.. **[Fig.277]**

Fig.277 : la façade arrière. Source : auteur

Pour le traitement de la façade latérale Est, Henri Petit laisse s' exprimer le jeu de volumes élaboré de l'Eglise, contrairement à la façade latérale ouest, qui se résume à deux pans, reprenant la composition en entrelas et arcs en fer à cheval brisé, outre-passé du clocher. **[Fig.278 & Fig.279]**

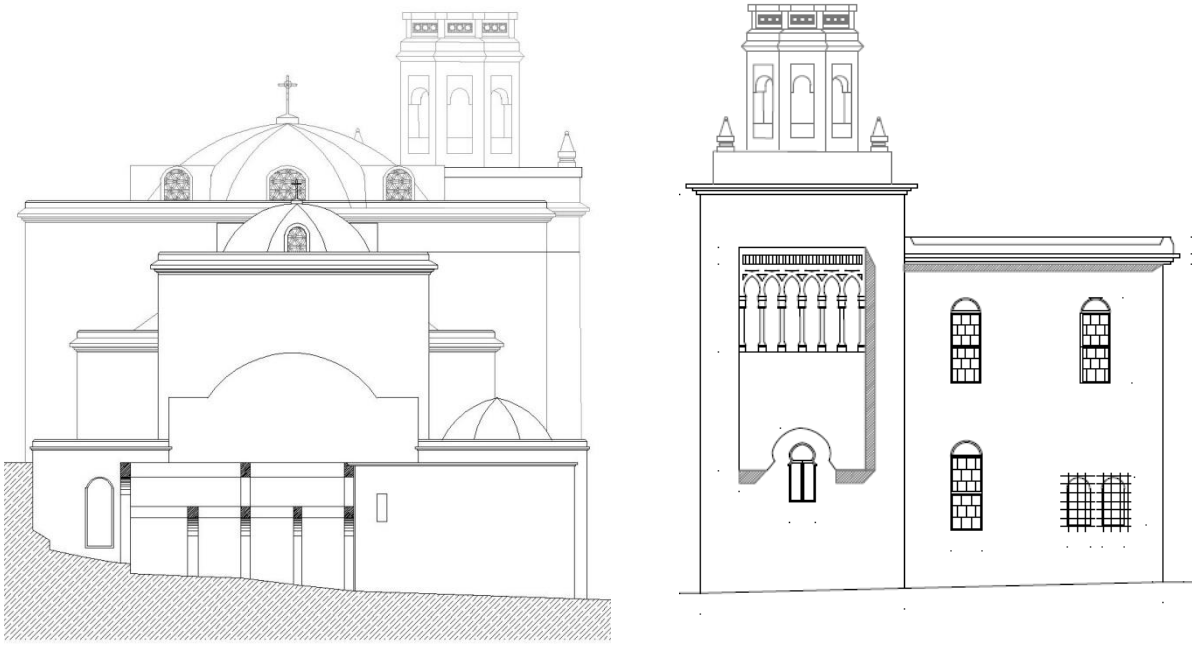

Fig.278 : la façade latérale est ; Fig.279 : la façade latérale ouest.
Source : auteur & atelier patrimoine - EPAU-2013

VI.2.2.3. Les décors

Contrairement à l'Hôtel de la Dépêche Algérienne, où le décors est foisonnant, Henri Petit, à l'Eglise Anglicane, s'adhère à la tradition de l'architecture Anglicane, recherchant la sobriété en employant un minimum de décors. En effet, l'une des particularités de cette œuvre demeure dans son austérité, où les éléments et les formes employées pour la structure, constituent son ésthétique. L'observation de la composition architecturale de l'Eglise Anglicane, dévoila l'usage de quatre types d'arcs, puisés du répertoire arabo-mauresque. L'arc brisé outrepassé est répondu dans la galerie narthexe, avec ses deux variantes : l'arc brisé outrepassé à deux centres, surmentant la porte d'entrée principale **[Fig.280]** , et l'arc brisé outrepassé à quatre centres employé dans la façade latérale ouest. **[Fig.281]**

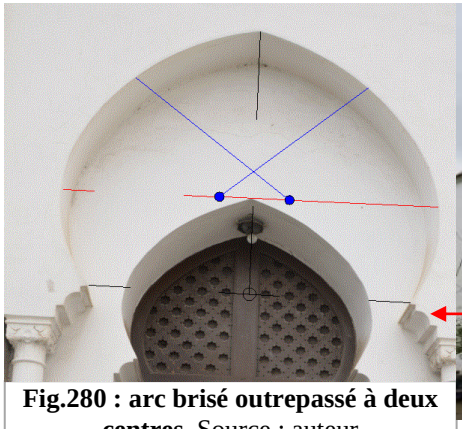

Fig.280 : arc brisé outrepassé à deux centres. Source : auteur

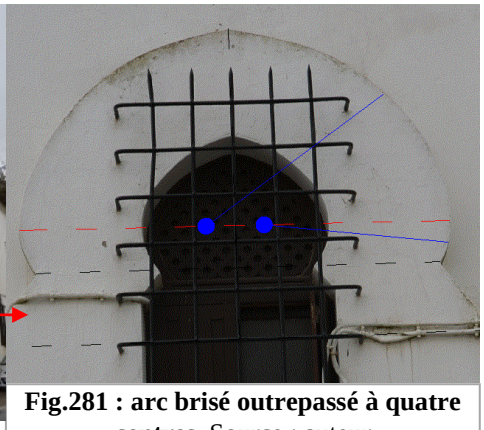

Fig.281 : arc brisé outrepassé à quatre centres. Source : auteur

L'arc outrepassé croisé, formant des entrelacs, est relevé également au niveau de la galerie narthexe, surmentant le clocher-tour. **[Fig.282]**

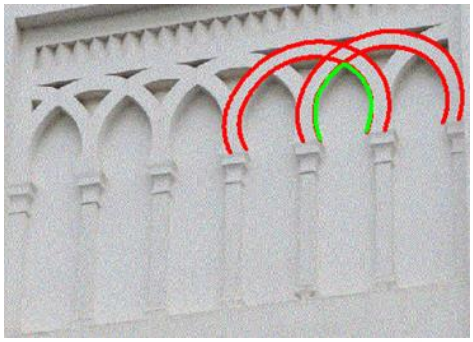

Fig.282 : arc outrepassé croisé ou entrelacs. Source : auteur

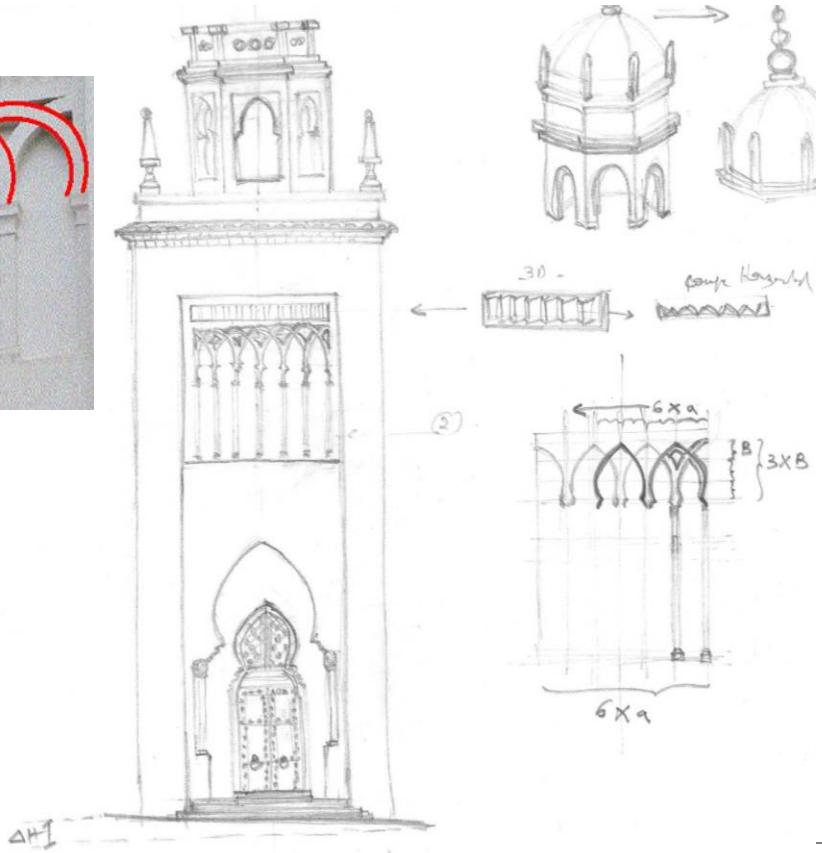

L'usage de l'arc en plein cintre est observé au niveau du pan central de la façade principale , où il est surhaussé **[Fig.283]** . Il se présente au niveau du pan central de la façade arrière sous une forme surbaissèe **[Fig.284]** , et est employé à l'intérieur de l'église, au niveau de la grande salle de prière. **[Fig.285]**

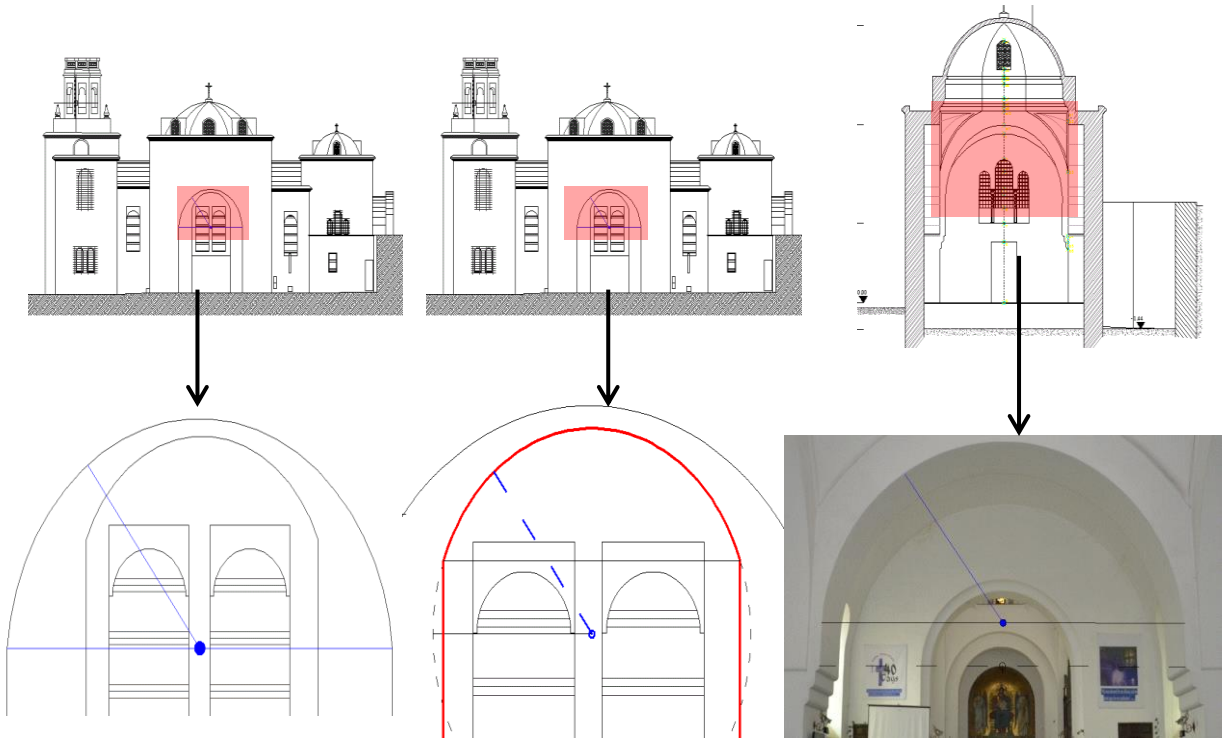

Fig.283 : arc en plein cintre surhaussé. Fig.284 : arc en plein cintre surbaissé. Fig.285 : arc en plein cintre
Source : atelier patrimoine- EPAU-2013

Henri Petit pour le système de recouvrement de l'Eglise, se réfère à l'architecture ottomane, en intégrant quatre coupoles à huit pans, dont une sur trompes relevée au dessus de l'autel **[Fig.286]**, et une autre sur pendentifs percée de claustras, surmontant la grande salle de prière. **[Fig.287]**

Fig.286 : coupole sur trompes. Fig.287 : coupole sur pendentifs.
Source : photos prises par l'auteur

Pour la couverture de la galerie narthexe, Henri Petit emploi trois voutes d'arêtes disposées en succession, dont deux identiques, séparées par une voute couvrant un espace rectangulaire. **[Fig.288]**

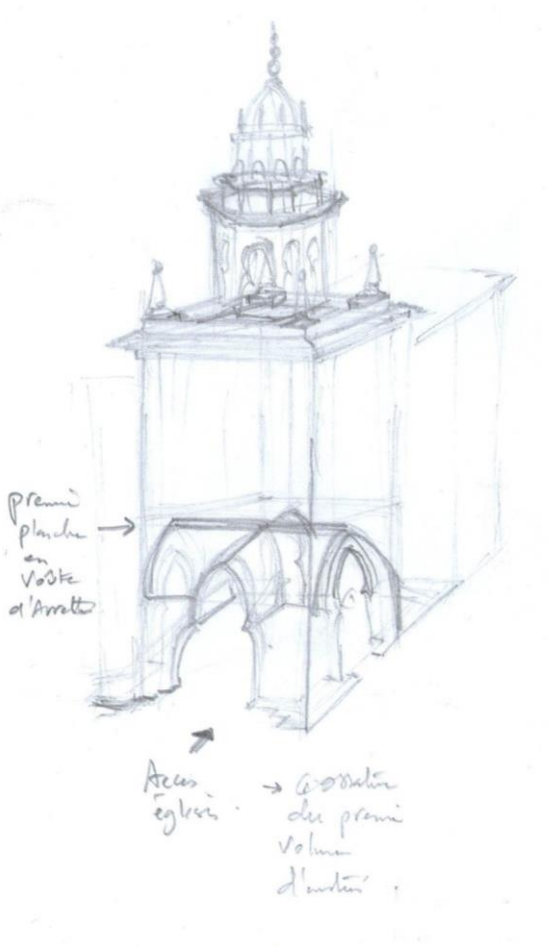

Fig.288 : voutes d'arêtes de la galerie narthexe.
Source : auteur

Les éléments de recouvrement (coupoles et voutes d'arêtes), sont supportés par des piliers comportant des modillons – observés dans la grande salle de prière- **[Fig.289]**, ou associés à des colonnes. Ces dernières se présentent sous trois formes, selon le type de chapiteau qui leur est associé. **[Fig.290]**

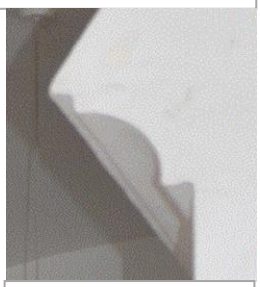

Fig.289 : modillon.
Source : auteur

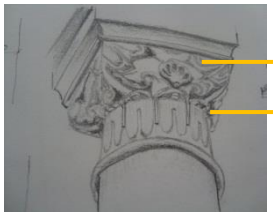

turban

dés

Ruban incurvé au sommet

Chapiteau composé de deux parties distinctes, une partie cylindrique couronnée d'un dés ornés de feuilles d'acanthe. D'inspiration nasride

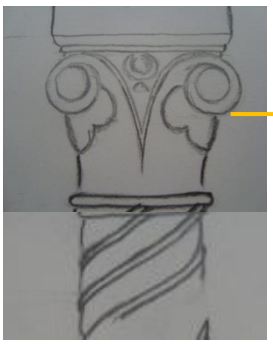

volute

Feuille végétale

chapiteau composite; ionique-corinthien de style hafside.

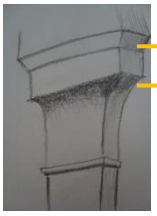

turban

Corbeille inspirée des tores demi-circulaires

Fig.290 : typologies de colonnes relevées à l'Eglise Anglicane.
Source : auteur & atelier patrimoine – EPAU-2013.

Pour les ouvertures, Henri Petit combinera entre les vitraux récupérés de l'ancienne église de la rue d'Isly **[Fig.291]** , ou ceux commandés pour la nouvelle **[Fig.292]** , et les élements se référant à l'architecture arabo-maureque, tel que les portes cloutées en bois. **[Fig.293],** en utilisant également des claustras. **[Fig.294]**

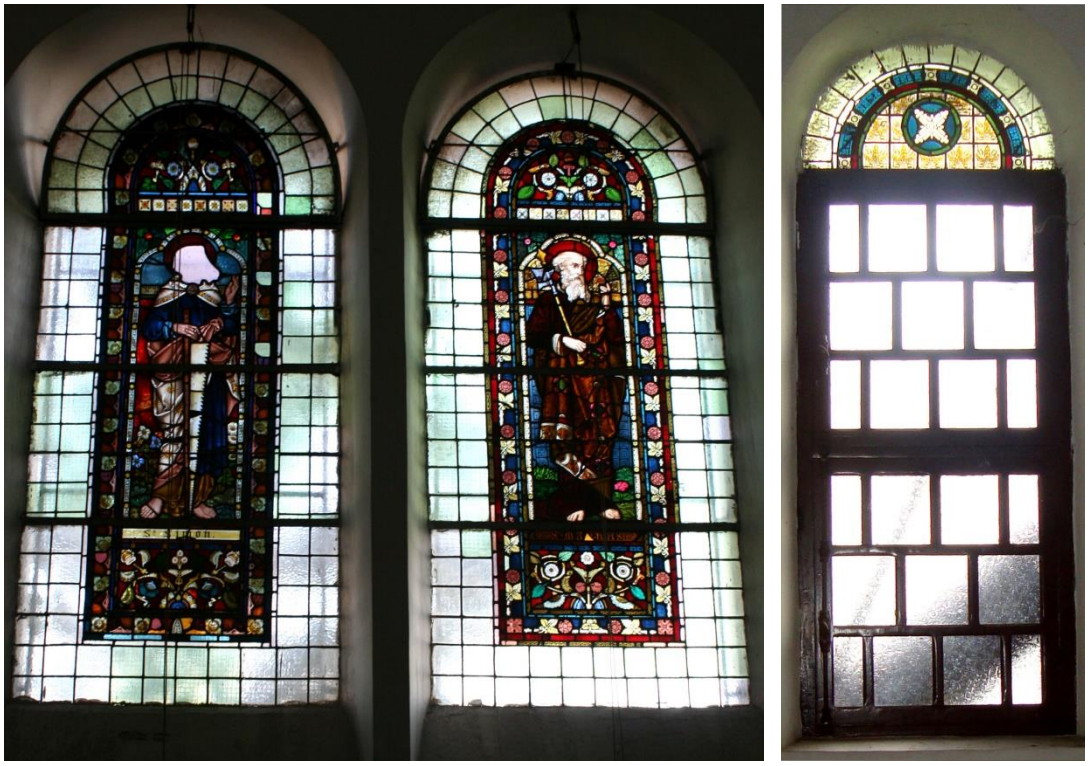

Fig.291 : vitraux récupérés de l'ancienne Eglise. Fig.292 : fenêtre relevée à la galerie narthexe.
Source : photos prises par l'auteur

Fig.293 : les portes de l'Eglise Anglicane. Fig.294 : claustra ponctuant les coupoles.
Source : photos prises par l'auteur

VI.2.3. la Construction :

La construction de l'église anglicane se base sur un agencement cohérant de murs porteurs et d'éléments de recouvrement qui jouent un rôle important de transmission des charges, à savoir les coupoles et les voutes.

Le volume centrale (salle de prière): considéré comme la partie la plus importante du point de vue dimensionnel (long= 10m , larg= 11m, pour une hauteur de 11m), est recouvert d'une coupole sur pendentifs cernée de deux vôutes en berceau (long= 5m, largeur=11m, pour une hauteur de 10m). Le presbytère et la salle des archives, présentent un système de plancher planimétrique en pierre reposant sur des poutres en IPN. La tour du clocher, se décompose de deux volumes, l'un avec plancher de même type que le presbytère et l'autre surmonté d'une petite coupole sur pendentifs, tandis que l'autel: de dimension (long= 8m, largeur=7m, pour une hauteur de 11m), est surmonté d'une coupole sur trompes. Le plancher à voutains est employé également. Les murs périphériques de l'Eglise sont élaborés en maçonnerie de pierre, enduite de terre. **[Fig.295]**

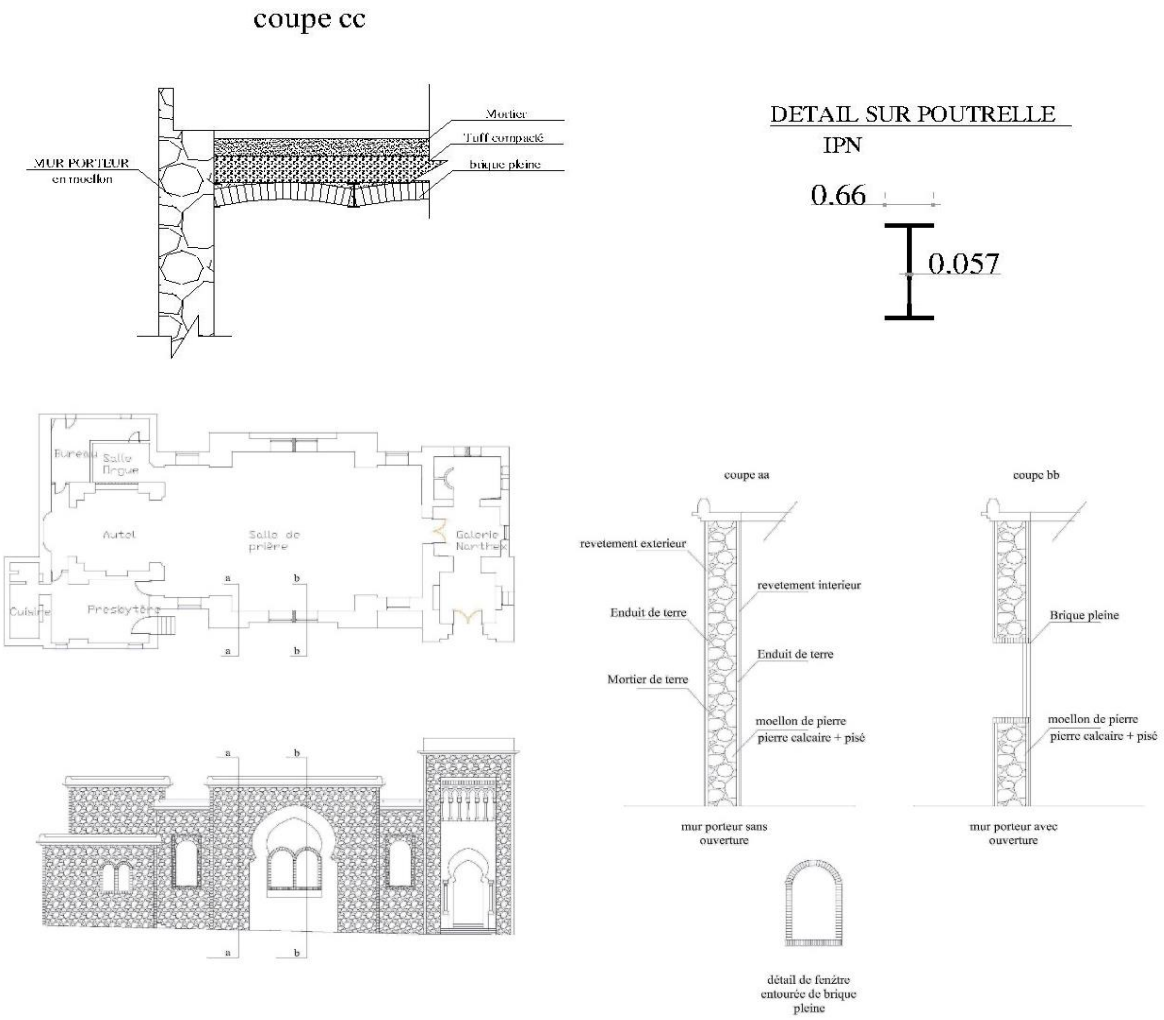

Fig.295 : le système constructif de l'Eglise Anglicane.
Source : auteur & atelier patrimoine- EPAU-2013

CONCLUSION VI :

Bien que les deux œuvre étudiées sont afiliées au style néo-mauresque, elles présentent des interprétations différentes : l'Hôtel de la Dépêche algérienne exprime les premières tendances néo-mauresques d'Henri Petit, marquées par la surcharge de son décors, l'usage de la chromatie et d'une multitude de revêtements. Il s'agit d'une architecture d' « exposition » ou de « peau » dans laquelle l'architecte a déployé deux niveaux de composition : le premier dans la conception du plan et de sa structure, le second consiste en la composition de son décors. A l'Eglise Anglicane, cette logique sera totalement différente : le décors fait corps unique avec la structure, l'enveloppe ou la masse construite de l'église est sculptée, et sa structure constitue une grande part de son décors. Les arcs, les voûtes et les coupoles ont un double rôle (structurel et décoratif). La tendance à venir accrocher sur les paroies , des éléments de l'architecture arabo-mauresque, obserévée dans l'Hôtel de la Dépêche algérienne, s'estampa au profit d'un purisme et d'une simplicité de formes et de décors dans l'Eglise Anglicane. Cet éclectisme employé dans les deux œuvres et qui alie les multiples repertoirs arabo-mauresques aux principes et éléments de l'architecture classique, présentent des points de similitude qui peuvent indiquer la subsistance de certains principes de compositions dans l'architecture d'Henri Petit.

Il faut rappeler que ces deux œuvres inscritent dans sa période de haute production, ont été construites à des dates rapprochée (1906-1909), ce qui signifie l'évolution rapide et la profusion architecturale d'Henri Petit.

CHAPITRE VII :
L'IMMEUBLE AU BON MARCHE (1923)

CHAPITRE VII : L'IMMEUBLE AU BON MARCHE (1923)

VII.1. la genèse du Projet et son contexte d'implantation :

L'architecture liée au commerce s'est développée avec la concentration des échanges, le développement des pratiques et d'une culture commerciale en des lieux singuliers. Il faut noter que jusqu'aux années 1830, le commerce avait ses propres lieux. Si en France et en Europe, les principales formules furent les passages marchands, les boutiques spécialisées, les bazars et les marchés. L'Algérie turque avait consacré des rues entières pour des métiers et des produits. Elle avait également ses propres bazars, marchés et boutiques. Mais la formule des grands magasins n'existera véritablement qu'avec l'avènement de la révolution industrielle qui entraînera de nombreuses mutations : progrès technique et scientifique, explosion démographique, accroissement de l'épargne, développement des moyens de transports, transformation des villes, naissance de la grande presse et de la publicité…etc. Motivées par ces mutations, les boutiques se réunirent dans les passages couverts, pour former plus tard, des magasins dits « de nouveautés » : enseignes à comptoirs multiples, proposant une diversité de marchandises, et qui s'agrandirent pour donner naissance à la formule de grand magasin.[576]

En France, les visions de Napoléon III et les transformations appliquées à la ville de Paris par le Baron Haussmann, constitueront le contexte idéal à l'émergence des grands magasins. Entre 1855 et la première guerre mondiale, cette formule commerciale se développera parallèlement aux grandes foires et aux expositions universelles, qui servaient de modèles en matière d'architecture et de présentation des articles. Paris, qui fut le foyer des inovations industrielles, sera dotée de nombreux grands magasins, dont : le Bon marché (1852, agrandi en 1869 par Boileau et Eiffel, surface de vente=30927m²), considéré comme le premier grands magasins créé au monde ; la Samaritaine (1865, agrandi à trois reprises : 1910,1926 et 1928, par les architectes Jourdain et Sauvage) ; le Printemps (1865, reconstruit en 1907 par Binet (arch), surface de vente=51658m²) ; les grands magasins du Louvre (1879) , et les Galeries Lafayette (1895, agrandi par Ferdinand Chanu (1907), et Pierre Patout (1932), surface de vente=70846m²).[577]

L'une des principales particularités des grands magasins, demeure dans leur architecture, conçue selon un principe d'attractivité. *« Une façade réussie attire les gens à l'intérieur et un bon aménagement empêche qu'ils n'aient envie d'en ressortir. »*[578] En France, leurs architecture se rapproche du modèle des palais par le décor de leurs espaces et l'envergure de leurs volumes. A Paris, la hauteur de ces magasins ne pouvait dépasser la largeur des rues qui les bordent, ce qui se répercutera sur le choix de leurs implantations et leurs formes : ils chercheront des parcelles en

[576] C. Le Goff, S.Aitken, 2011, ARTE France, (documentaire), 90mn, diffusé le 29/10/2011 à 20 :40
[577] Expositions : les grands magasins, avril- septembre 2006, (en ligne) : http:// expositions.bnf.fr, consulté le 23/06/2014.
[578] Voir J.Whitaker, 2011.

bordure des voies très larges et occuperont d'importantes emprises au sol, ou vont s'étendre sur plusieurs immeubles.

L'espace grandissant des magasins, souleva la problématique de l'éclairage, ce qui introduira l'usage des verrières puis de la lumière électrique. La plus part possédaient un atrium, autour duquel s'organisait l'activité commerciale. Une autre particularité de cette nouvelle architecture, fut la tour d'angle : à Paris, l'angle des grands magasins était surmonté d'une petite coupole, recherchant la reproduction des signes et symboles de l'architecture palatiale. [579]

Après l'exposition universelle de 1900, en France, le style Art nouveau sera adopté pour de nombreux grands magasins : Victor Horta construit « l'Innovation » à Bruxelles ; Alfred Messel, le magasin Wertheim à Berlein ; Louis Sullivan, « Schlesinger et Meyer » à Chicago…etc. avec l'exposition internationale des arts décoratifs de 1925, l'art nouveau se trouvera rivalisé par l'art déco, et vers les années 1930, les grands magasins iront puiser dans la simplicité du modernisme. La surabondance décorative de l'intérieur (escaliers monumentaux et ascenseurs, murs et plafonds décorés, fresques murales, ferronnerie et luminaires élaborés), cèdera place à la rationalité des espaces (éclairage moderne, escaliers mécaniques et espace plus réduits et maîtrisé). [580]

Paris, considéré comme la capitale mondiale des grands magasins, diffusera ce modèl dans le monde entier.[581] Pour les colonies françaises d'Afrique du nord, cette formule s'est introduite à partir de la fin du XIXe siècle : le Maroc aura grace à l'oeuvre de Hyppolite (arch) et de l'entreprise Perret Frères, ses grands magasins modernes et immeubles Paris-France (1912-1914) à Casablanca.[582] Au même titre, l'Algérie s'introduira au grand commerce de détail et aura sa chaîne des Galeries de France, disposée par la société des magasins modernes, à Alger (œuvre d'Henri Petit, 1914), à Oran, Constantine et d'autres grandes ville, ainsi que le succursale du grand magasin Au Bon marché à Alger.

Ce dernier, créé par la Cie « Au Grand Bon Marché »[583] afiliée à la maison A.BOUCICAUT, de Paris, conçu par Henri Petit et Georges Garnier, et construit par l'agence Hennebique 1914-1921, sera inauguré le 15 octobre 1923, au croisement de la rue d'Isly et de la place Bugeaud, aux n°40 et 42.[584] **[Fig.296]**

La construction du Grand Magasin Au Bon Marché, soumise au contrôle de la municipalité d'Alger, conformément aux décrets et lois relatifs à la sécurité publique et

[579] Ibid.
[580] Ibid.
[581] Aux Etats-Unis, les années 1890 voient l'apparition des grands magasins, où le: Marsahll Field's, devint en 1907 , le plus grand magasin au monde par la surface de (140 000m²), et le second, après le Bon Marché de Paris, par le volume des ventes. En 1909, Harry Gordon Selfridge, dotera Londres d'un grands magasin. L'Allemagne, voit émerger cette formule, dans les années 1890 également, pour comprendre en 1907 près de 200 grands magasins …etc. voir : Voir : J.Whitaker, 2011.
[582] PERAU-315, Magasins modernes et immeubles Paris- Maroc, Casablanca (Maroc),1912-1914.
[583] B.M.O.V.A, du 29 mai 1934, p 162.
[584] Les Travaux, 16e année, n°647, 13 octobre 1923, p 2.

aux risques d'incendie,[585] sera entamée par l'entrepreneur algérois Marcellia Grégori, en 1914 (travaux de terrassement et de fondations). Les travaux seront interrompus par la Guerre Mondiale puis repris au début de l'année 1921. Les travaux en ciment armé prévus au préalable seront exécutés en béton armé Hennebique, sous la supervision de l'ingénieur Bonduelle[586] qui venait se fixer définitivement à Alger en 1921, pour collaborer avec les architctes Henri Petit et Georges Garnier, et ainsi, contribuer à l'animation du quartier d'Isly.[587]

Fig.296: annonce d'inauguration du Grand Magasin "Au Bon Marché".
source: Les Travaux, 16e année, n°647, 13 octobre 1923, p 2.

Si la présence des militaires, fut à l'origine de la structuration du nouveau quartier d'Isly, en défiant la topographie par leur quadrillage régulier, les transformations générées par les bourgeois durant la Belle Époque Algéroise, contribueront à l'animation et à l'embellissement de ces nouveaux lieux, en dotant Alger d'un nouveau centre, autour duquel allait s'organiser la ville moderne.

Cette partie de la ville était comprise dans le grand projet de cession élaboré par la ville au profit de De Redon. En 1899, et alors que les négociations concernant ce grand projet furent en cours, la ville proposa de mettre en vente les terrains situés au-dessus de la porte d'Isly, avec comme condition : l'obligation de paiement comptant et de la construction immédiate. De Redon, demanda alors, un délai pour la constitution d'une société rétrocessionnaire qui sera en mesure d'acheter tout les terrains dans le cadre d'une opération d'ensemble et empêcher la vente en détail. La ville accepta de lui

[585] vu la loi du 10 juin 1853, le decret du 6 janvier 1864, la loi du 7 décembre 1871 et la loi du 2 novembre 1892, vu l'article 171, paragraphe 13 du code pénal, et la loi du 5 avril 1884, relatifs à la nécessité de prendre toutes mesures utiles contre les incendies et d'assurer la sécurité dans les salles de spectacles, cinématographes, dancings, grands magasins, et en général, tous les établissements recevant du public, Le maire de la ville d'alger, impose une autorisation de construire pour ces catégories. Voir Arrété du 5 mai 1928, B.M.O.V.A, n°664, 5 mai 1928, p1

[586] F.Hennebique, originaire du Pas-de-calai, avait réalisé en Belgique une maison d'entreprise qu'il quitte pour s'installer à Paris en 1804. Protagoniste en béton Armé qui reçoit des succès retentissants à l'exposition universselle de 1900, il avait des représentants dans le monde entier (plus de 300 ingenieurs de toute nationalités, formés dans les bureaux d'Hennebique, dont l'agence Hennbique établie à Alger au début du XXe siècle. Les Travaux 19 mai 1921, p1.

[587] Les Travaux 19 mai 1921, p1.

accorder ce délai, mais elle jugea que sans entraver la solution définitive de De Redon, il serait possible de l'amender légèrement en autorisant la ville à vendre certains terrains pour lesquels elle avait reçu des offres sérieuses.[588] Dès lors des mesures de mise en vente des terrains à bâtir entre le Boulevard Bugeaud et la rue d'Isly, furent entamées. En décembre 1899, 16 lots des terrains Isly-Bugeaud, ont fait objet d'allotissement et de mise en adjudication : Petit soumet une offre d'acquisition du Lot A ; Ballu adressa à la ville une proposition pour l'acquisition du lot C qui fut rejetée puis approuvée. Les lots D.E.B.I.O. et P, ont reçu plusieurs propositions, dont celles de Teisseire qui fut l'un des acquéreurs. [589]

La parcelle de l'immeuble Au Bon Marché, étalée sur une surface de 1500 m² et marquant la frontière entre la 1er ville européenne et le nouveau quartier bourgeois, s'inscrit dans le lotissement dit Isly-Bugeaud, mais on ne sait pas s'il s'agit du lot A acquis par Henri Petit ou d'un autre lot.[**Fig.297 & Fig.298]**

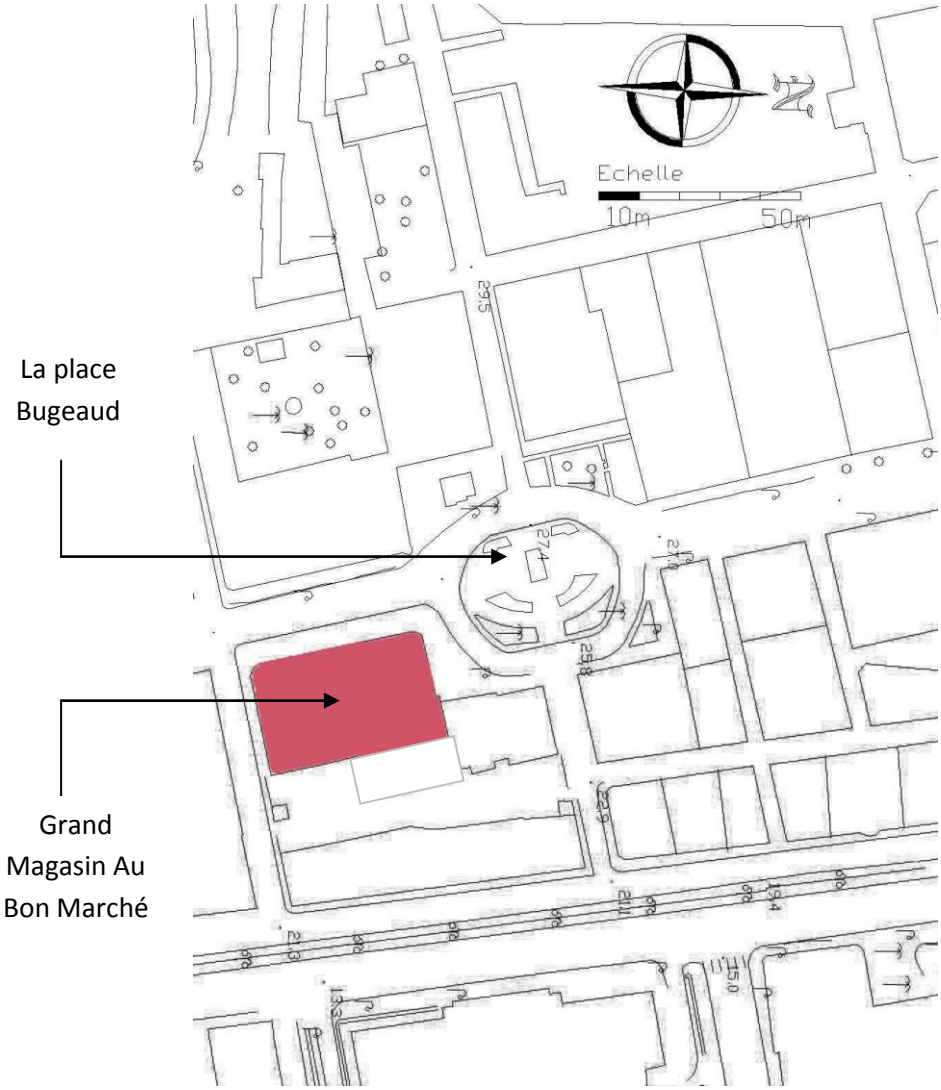

Fig.297: localisation du Grand Magasin "Au Bon Marché".
source: extrait du cadastre d'Alger

[588] B.M.O.V.A, du 20 octobre 1899, p 1042.
[589] B.M.O.V.A, du 1er décembre 1899, p6 ;. B.M.O.V.A, du 12 juin 1899, p 912.

Fig.298: le Grand Magasin "Au Bon Marché". source: http://delcamp.net

En 1922, la société des Tramways Algériens, apportera de nouvelles modifications à la place Bugeaud : le tram venant de la grande poste, et qui auparavant s'arrêtait au milieu de la place Bugeaud[590], où il barre l'entrée de la rue des Généraux Morris, s'arrêtera devant la nouvelle construction des Magasins du Bon Marché, de manière à rendre la bonne circulation à la place.[591] D'autre part ce nouvel arrêt allait orienter les flux vers le Grand Magasin, et augmenter ainsi sa fréquentation.

Dans les années 1950, et avec la fièvre immobilière qui s'était emparée d'Alger en bouleversant son paysage urbain, le Grand Magasin « Au Bon Marché » fut racheté par la société immobilière Zannettacci, qui opèrera de profondes modifications à son immeuble : l'espace, fut cloisonné et attribué à d'autre activités par voie de vente ou de location. Le rez-de-chaussée sera occupé par le MILK-BAR (1954) et une galerie marchande, traversante, permettant de tirer profit des locaux intérieurs. Le second niveau portera au début des années 1950, l'office algérien d'action économique et touristique (OFALAC), éditeur de la revue « ALGERIA ». Quand aux trois niveaux supérieurs, ils furent transformés en bureaux.[592]

En 1952, la société immobilière Zannettacci, qui élaborait des actions d'achat, d'emprunt, de vente ou de location, effectuera une extension à l'immeuble Au Bon Marché. Le projet élaboré par l'architecte Marcel L'Althuillère (1903-1984)[593],

[590] La place Bugeaud porte le nom du maréchal Bugeaud (duc d'Isly), qui fut gouverneur de l'Algérie de 1840 à 1847. Isly est un nom d'une rivière au maroc, témoignant de la victoire du maréchal en 1844 (http://perso.wanadoo.fr/bernard.venis/alger/rue_isly/pages_liees/00_plan.htm, mis en ligne le 24/4/2002 ; consulté le 13/06/2013)

[591] B.M.O.V.A, du 17 novembre 1922 : société des Tramways Algériens- déplacement de deux arrêts, p366

[592] Le magasin Au Bon Marché, [en ligne] : http://esmma.free.fr/mde4/cadbury.htm. Conslté le 16/03/2014.

[593] Marcel L'Althuillère (1903-1984), diplômé de l'école des Beaux-Arts de Paris (atelier Pontremoli), s'est instalé à Alger en 1928. Associé à Albert Seiller jusqu'à 1938, puis de 1947 à 1975 à Nicolas Di Martino et Jean Dudych, il

consistait à la surélévation de l'immeuble, de Trois étages, en rabaissant la verrière de l'atrium au rez-de-chaussée, l'ensemble avec ses trois niveaux supplémentaires, offrira en vente, des appartements de grand standing. **[Fig.299]**

Fig.299: surélévation du Grand Magasin "Au Bon Marché".
source: anonce de journal (1954).

VII.2. L'expression architecturale de l'oeuvre

L'immeuble Au Bon Marché est un édifice d'Angle, qui se développe en cinq niveaux apparents dont quatre furent occupés par le grand magasin au Bon Marché Paris ; et un sous-sol, s'ouvrant à l'arrière sur la rue de Tivoli (actuelle des Moudjahidine), et servant d'espace de stockage. Le dernier niveaux était occupé par des bureaux et des appartements avec entrée indépendante.

VII.2.1. le plan du Grand magasin

Intégré à la tendance des grands magasins, l'immeuble au Bon Marché, de plan compacte, s'organise autour d'un atrium couvert d'une verrière, et sur lequel s'élaborent trois niveaux de Mezzanine ou galeries à linteau.

réalisera plusieurs HBM, HLM et édifices publics. (Fonds Lathuillière, Marcel(1903-1984) et Jean (1935), 385 Ifa. [en ligne] : http://archiwebture.citechaillot.fr. consulté le 05/05/2015.

Le rez-de-chaussée accessible depuis la rue d'Isly, présente un plan de forme rectangulaire, bordé de vitrines sur trois façades ce qui dote l'immeuble d'un socle léger et garanti la pénétration de la lumière du jour. Aux niveaux de la galerie, portée par 12 poteaux de section carré, Henri Petit, créera une petite ambiance, en jouant avec la forme du plancher, en introduisant au premier niveau de la galerie et au dernier, des balcons semi-circulaires. Ces espaces réservés à l'exposition de la marchandise et à la promenade des clients, sont rattachés à deux escaliers monumentaux. **[Fig.300]**

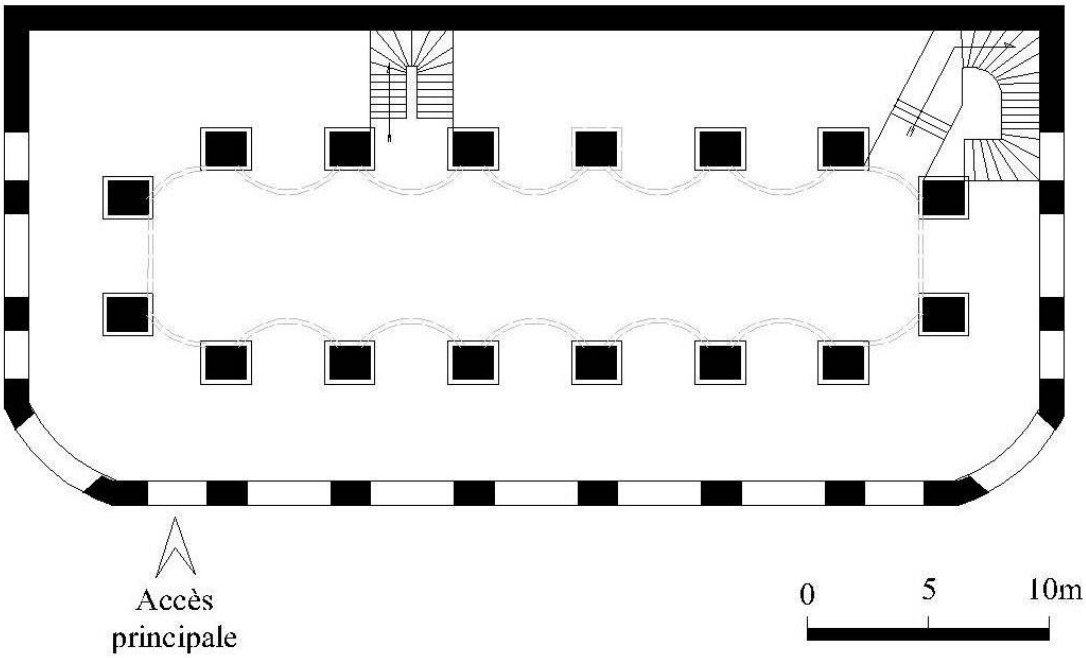

Fig.300: plan du res-de-chaussée du Grand Magasin "Au Bon Marché". Source: auteur.

Le sous-sol, accessible depuis la rue de Tivoli, grâce à la déclivité du terrain, sera réservé à la réception et au stockage des produits manufacturés. Les locaux techniques, tel, les calorifères, les dépôts, les caves, les générateurs, et toutes les machines pour les monte-charge et ascenseur, ainsi que les chambres électriques, doivent être isolés dans un deuxième sous-sol, or *« la hauteur nécessaire pour loger les générateurs et les volants des machines oblige à descendre ce deuxième sous-sol très bas, à de certains endroits jusqu'à 2,20m au-dessous du niveau des plus hautes eaux dans le quartier. »*[594]. La présence d'un second sous-sol n'a pu etre vérifiée dans l'innaccessibilité à ces espaces et l'absence de sources d'information, néanmoin, la déclivité du terrain, et la différence du niveau entre la place Bugeaud, la rampe Bugeaud et la rue de Constantine, soulignent cette hypothèse.

L'organisation centrale du Grand Magasin, autour d'un attrium bordé de galeries, obéit au principe de la tripartition planimétrique observé lors de l'étude du Palais Consulaire, permettant l'élaboration d'une première travée exposée au publique par ses vitrines. Une seconde travée, correspondant au grand hall central, est aménégée en trois

[594] N. Mercier,1985, pp 4-25

allées ou rayons, avec un circuit fermé (un seul accès, d'entrée et de sortie). La troisième travée, située au fond de l'immeuble, dans la partie la moins éclairée, est réservée à la circulation verticale.

VII.3.2. Le décors

Pour le présent cas d'étude, l'observation des expressions architecturales et décoratives empolyées par Henri Petit, se concentrera sur la composition et le traitement des façades, dans l'absence des informations sur l'aspect intérieur de l'immeuble et la composition de ses espaces ayant subit plusieurs remaniements.

Henri Petit, conjugua les signes des derniers feux du style Beaux-arts, à ceux de l'Art déco émergeant, en offrant à la ville d'Alger, un repère architectural et urbain. Cet immeuble d'angle, couvert sur son atrium d'une verrière, laisse apprécier deux façades connectées à un angle regardant le centre de la place Bugeaud. Elevé en cinq niveaux, le volume du magasin reflète la tripartition horizontale et verticale observée dans les œuvres précédents d'Henri Petit. Il se compose d'un socle transparent, attenant de grandes baies et vitrines, couvertes par des auvents vitrés, et portant l'accès donnant sur la rue d'Isly. Le socle est souligné par les piliers de l'immeuble. Le corps, étalé sur trois niveaux, reçoit des arcatures surbaissées à dominante verticale, marquées en hauteur de leurs pieds droits, par des guirlandes du repertoir végétal représentant des produits du terroire (fruits et légumes). Le couronnement est souligné horizontalement d'un seul niveau, rythmé d'une succession de hautes consoles, portant une corniche et une acrotère légèrement en retrait. Ce niveau se distingue par la dimension plus petite de ses baies vitrées, et par de grands cartouches, insérés sur l'axe des poteaux, sous forme de jarres et de guirlandes. **[Fig.301 & Fig.302]**

Fig.301: le Grand Magasin « Au Bon Marché »
Source: http://delcamp.net

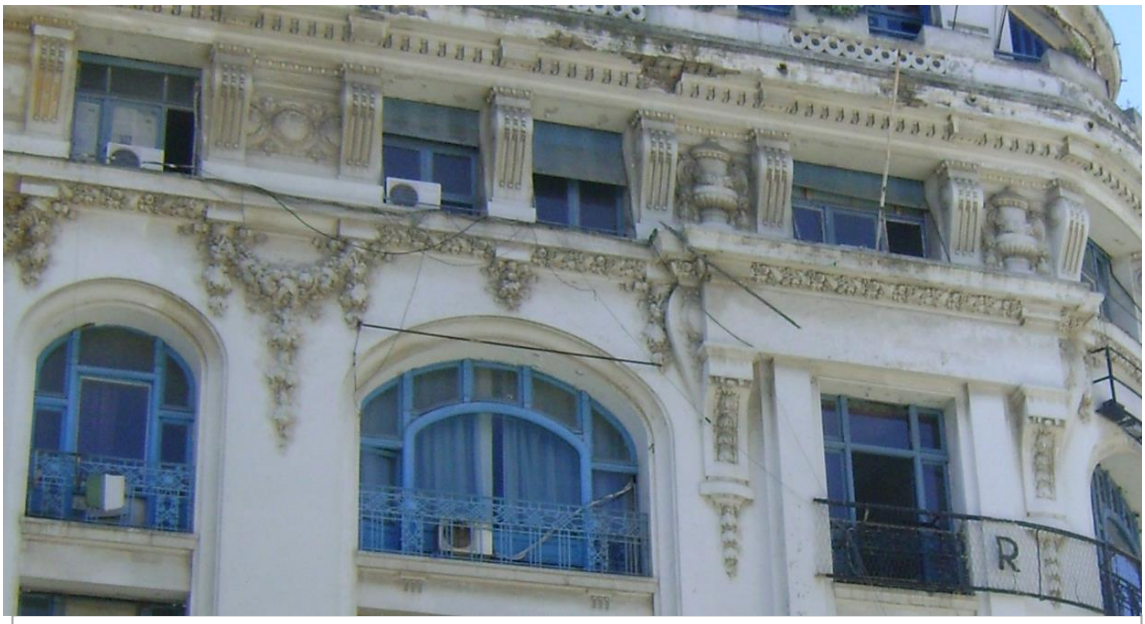

Fig.302: détails décoratifs du Grand Magasin « Au Bon Marché » . Source: auteur

La façade meublant la rue d'Isly **[Fig.303]**, se compose de sept travées. Celles des extrémités, se verront remplacer l'arcade du corps par un encadrement au niveau des fenêtres du troisième étage, constitué de deux consoles sculptées à bas-relief, portant un bandeau plein où il est inscrit : « AU BON MARCHE » et couronné d'une corniche débordante. La façade donnant sur la place **[Fig.304]**, comportant trois travées, reprend cette même composition, à la différence de l'encadrement des travées d'extrémités qui fut repris dans la travée bordant l'angle uniquement.

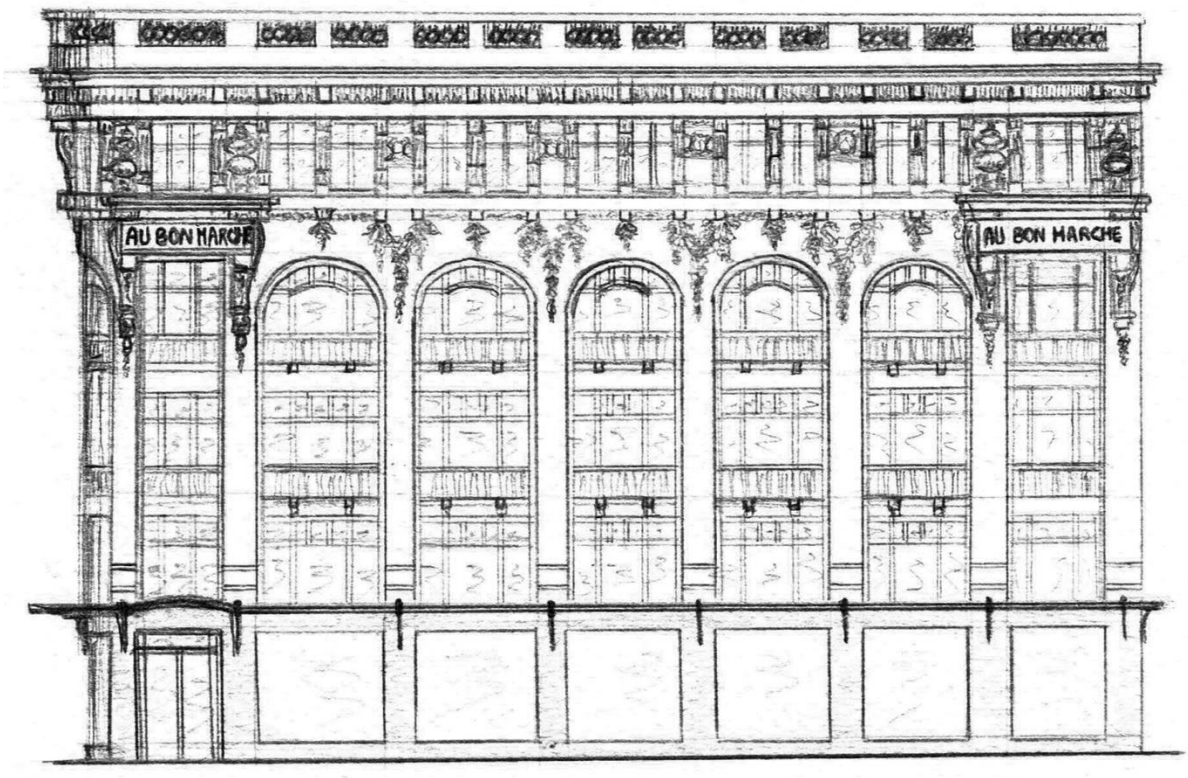

Fig.303: la façade du Grand Magasin « Au Bon Marché » - bordant la rue d'Isly
source: auteur

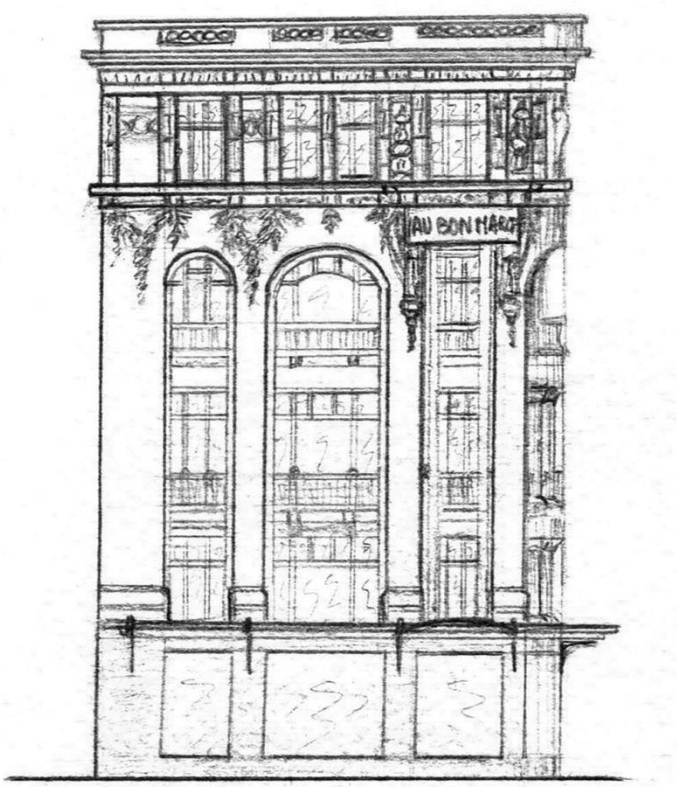

Fig.304: la façade du Grand Magasin « Au Bon Marché » - meublant la place Bugeaud. Source: auteur

Pour le traitement d'angle **[Fig.301]**, Henri Petit adopte une forme arquée, percée d'une arcade comportant trois niveaux d'ouverture, à l'image du reste de la façade, mais il intègre des colonnes pour les baies du premier et second étage. Ce volume qui s'inscrit en continuité des deux façades, porte au dessus de l'acrotère, l'enseigne du magasin « AU BON MARCHE PARIS » réalisée en lettres majuscules en métal.

A l'intérieur Henri Petit, préfère la sobriété, et se limite à un simple encadrement vertical des poteaux, qui sont posés sur une assise rectangulaire et couronnés par des corbeilles stylisées. Une moulure sous forme d'une tresse florale traverse la longueur de la galerie du 1er niveau, tandis qu'aux niveaux supérieurs, une double nervure souligne le niveau des planchers. Aux portiques du second niveau de la galerie, les nœuds sont traités en goussets, il peut s'agir du dispositif de fixation des poutres métalliques, ou de simples consoles décoratives. **[Fig.302]**

Au 3eme niveau, des balcons arrondis, augmentent la surface des angles de la galerie. Les décors du dernier niveau et du plafond, n'ont pu etre approchés. Néanmoins, la verrière existante aujourd'hui, offre à l'observateur des formes des plus modernes d'une géométrie épurée.

Au niveau de la galerie, comme en façade, les balustrades sont élaborées en fer forgé. L'escalier monumental, qui se trouve actuellement entouré d'espace, offre une première image de la typologie des revêtements utilisés au Bon Marché. Henri Petit, tentera d'apporter une touche de noblesse à l'intérieur du grand magasin, par l'emploi de grands lustres élaborés, accrochée depuis l'étage supérieur. **[Fig.302]**

Fig.305: le Grand Magasins "Au Bon Marché", vu de l'intérieur
source: http://declamp.net

VII.4. La construction

Henri Petit, avait collaboré avec le Bureau d'études Bétons armés Hennebique, dès sa fondation en 1894 lors des travaux des docks du port. Il fera de nouveau appel à l'agence pour la construction de l'immeuble Au Bon Marché. Le système constructif et structurel n'apparaît plus actuellement, vu les profondes transformations appliquées sur l'immeuble, néanmoin, l'étude des systèmes Hennebique de l'époque laisse supposer la réalisation en système portique, constitué de poteaux en béton armé de 1*1m de section , bordant le hall central et la périphérie de l'immeuble. Ses poteaux sont reliés par des poutres métalliques de grandes retombées au tour de l'atrium et des façades, et par des poutres traversant la galerie. **[Fig.303]**

Le plancher est élaboré en béton armé **[Fig.304]**, surmenté dans le cas du dernier niveau par une verrière à quatre pans métalliques **[Fig.305]**. Quant aux remplissages des parois les grandes surfaces de verre dominent. Les corniches et consoles sont construites en brique.

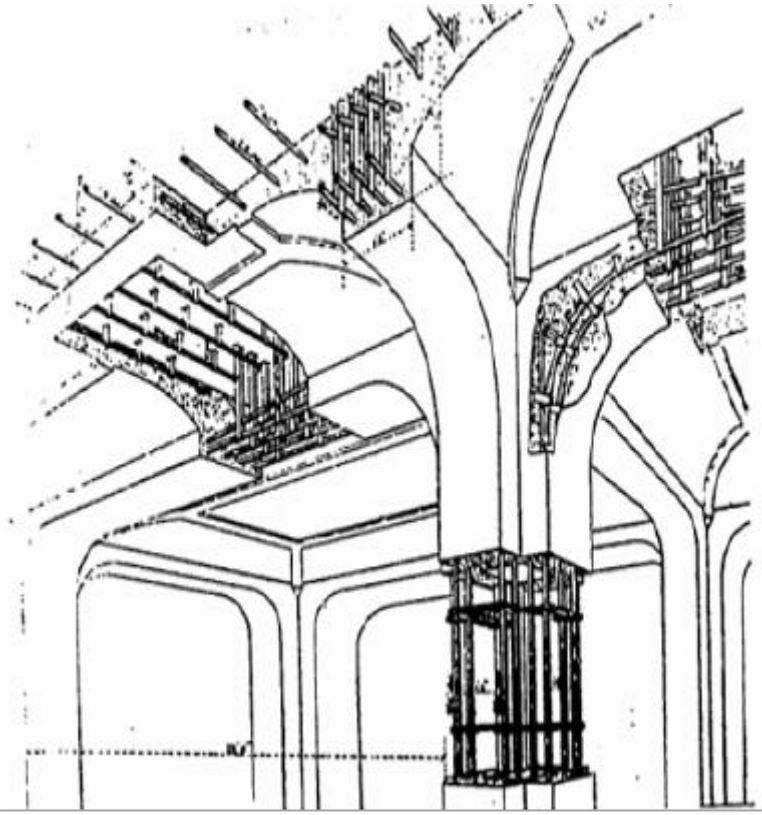

Fig.306: procédé Hennebique utilisé dès 1890 (poteau et poutres en Béton Armé)
source: http:// google.images.fr

Fig.307: plancher en Béton Armé, relevé à l'immeuble Au Bon Marché
source: photo prise par l'auteur.

Fig.308: la verrière couvrant l'atrium de l'Immeuble Au Bon Marché.
source: auteur

CONCLUSION VII

Henri Petit par sa réalisation du Grand Magasin Au Bon Marché, s'inscrit dans l'évolution architecturale et constructive de la Belle Epoque, nottement par son usage du Béton Armé Hennebique.

L'étude de cette œuvre bien que non-exaustive, a permis de retracer des liens avec la conception du Palais Consulaire (1892), et ses principes de composition. En effet, l'organisation centrale autour d'un atrium couvert d'une verrière, et la tripartition planimétrique, ainsi que la hiérarchisation de la circulation verticale, laissent déduire une continuité dans la logique de conception d'Henri Petit. En revanche et contrairement aux galeries de France, qui semble reproduire les principes des grands magasins parisiens (tour d'angle, ornementation extravagante, plafond sculpté, matériaux nobles, boiseries élaborées…etc.), le Bon Marché tend vers la simplicité .

L'octroit du socle leger et la préférance de la verticalité dans la composition des façades s'inscrivent dans la logique de composition des façades du Grand Magasin Aux Dammes de France, à Paris, construit à la fin du XIXe siècle **[Fig.306]**., ce qui ratache la production d'Henri Petit à son contexte métropolitain et confirme son inscription dans la démarche de composition architecturale et constructive de son temps.

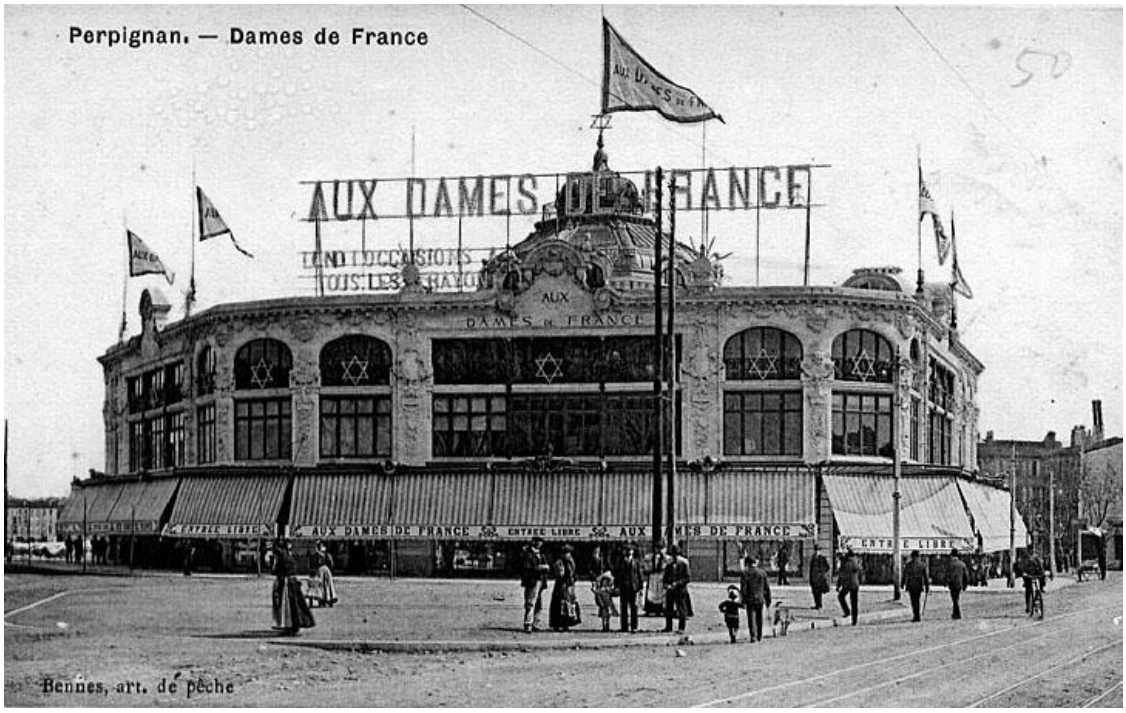

Fig.309: le Grand Magasin Aux Dames de France.
source: http:// google.images.fr

CHAPITRE VIII :
LES CARACTERISTIQUES DE L'ŒUVRE D'HENRI PETIT

CHAPITRE VIII : LES CARACTERISTIQUES DE L'ŒUVRE D'HENRI PETIT

L'examen du parcours professionnel de l'architecte Henri Petit, en France et en Algérie, ainsi que l'étude de ses œuvres les plus emblématiques, ont permit l'élaboration d'une première grille de principes relatifs à sa compsition architecturale. Le présent chapitre, réunit ces principales caractériqtiques de l'œuvre d'Henri Petit, permettant de la rattacher au contexte historique de sa production, du point de vue de son rapport au contexte urbain, de sa composition architecturale, des techniques constructives et des tendances stylistiques.

VIII.1. L'architecte et le contexte urbain :

Il faut noter qu'Henri Petit, comme tout autre architecte de formation classique n'avait pas entretenu d'importants rapports avec le contexte urbain, c'est interventions furent ponctuelles, notamment au début de sa carrière ou il pratiquait le concept de la boite rigide pour la réalisation de ses oeuvres. Le seul lien renvoi aux choix d'implantation de ses œuvres, à son respect de la règlementation en vigueur et à la hiérarchisation de ses façades.

- **Des œuvres aux positions stratégiques**

Les œuvres d'Henri Petit occupent des positions stratégiques, fortement rattachées aux exigences d'usage, à l'exemple du Palais Consulaire abritant la chambre de commerce chargée de l'outillage et de la gestion du port, qui s'implantera sur le front de mer. De même, près des galeries de France, l'immeuble Au Bon Marché, s'inscrira dans la logique de polarisation commerciale, en meublant l'axe commerçant d'Isly et en s'ouvrant à la place Bugeaud, susceptible d'absorber les flux du Grand magasin. L'Eglise Anglicane, également, se rapprochera de la communauté anglaise établie à Mustapha Supérieur. **[Fig.310]**

- **Le respect de la règlementation « urbaine »**

Henri Petit respecta le gabarit et l'alignement par rapport aux rues, comme fut le cas pour le Palais Consulaire où il intégrera également la galerie à Arcades, exigée alors par la règlementation. Il effectuera un rappel à la façade urbaine du boulevard de la république en tentant d'y remédier à la discontinuité de cette façade, induite par la position du Palais entre deux importantes mosquées d'Alger d'architecture totalement différente, à savoir la Grande Mosquée et celle de la Pêcherie. **[Fig.311]**

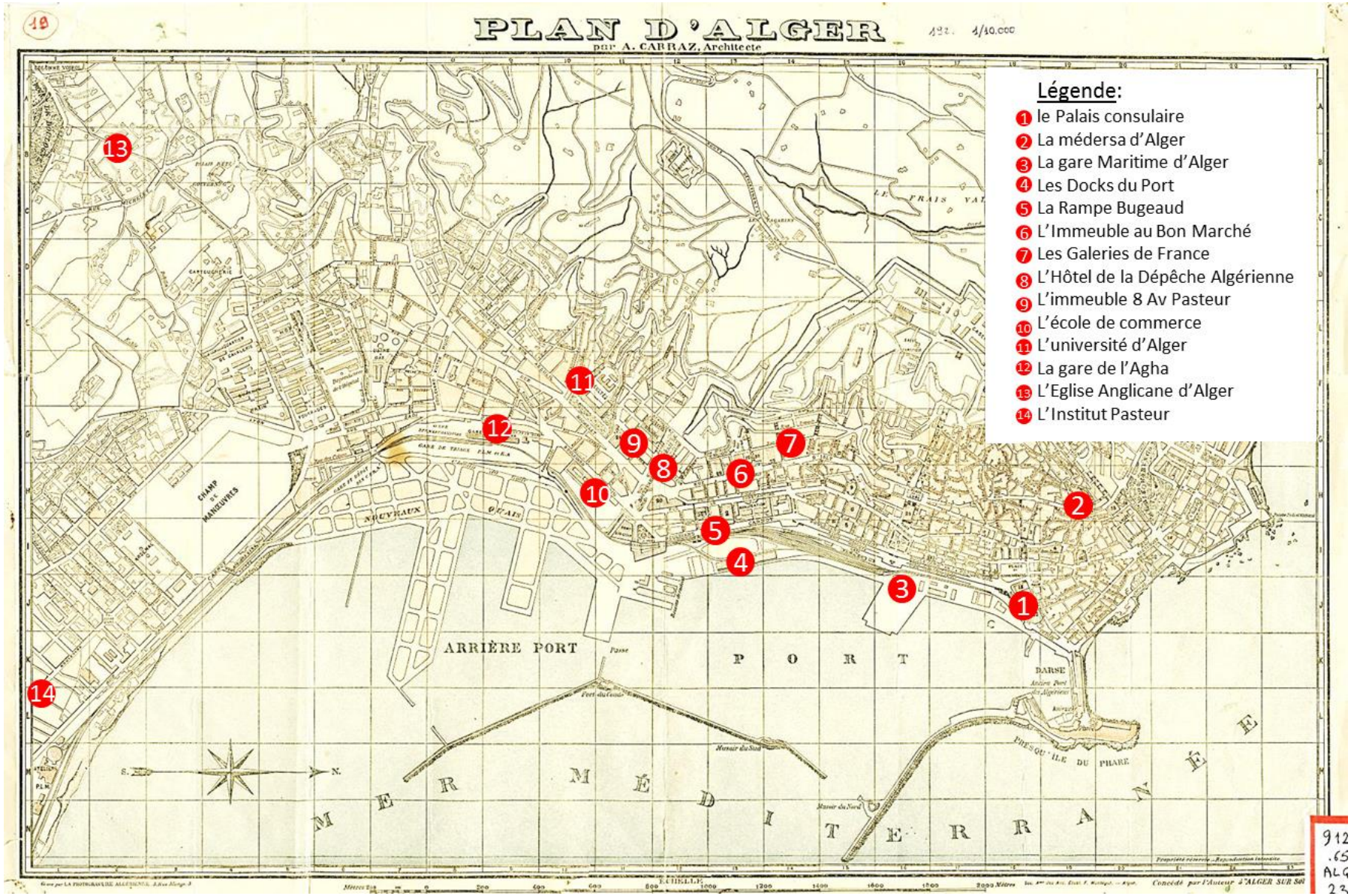

Fig.310 : carte de situation des œuvres algéroises d'Henri Petit. Source : Plan d'Alger de 1926 & auteur.

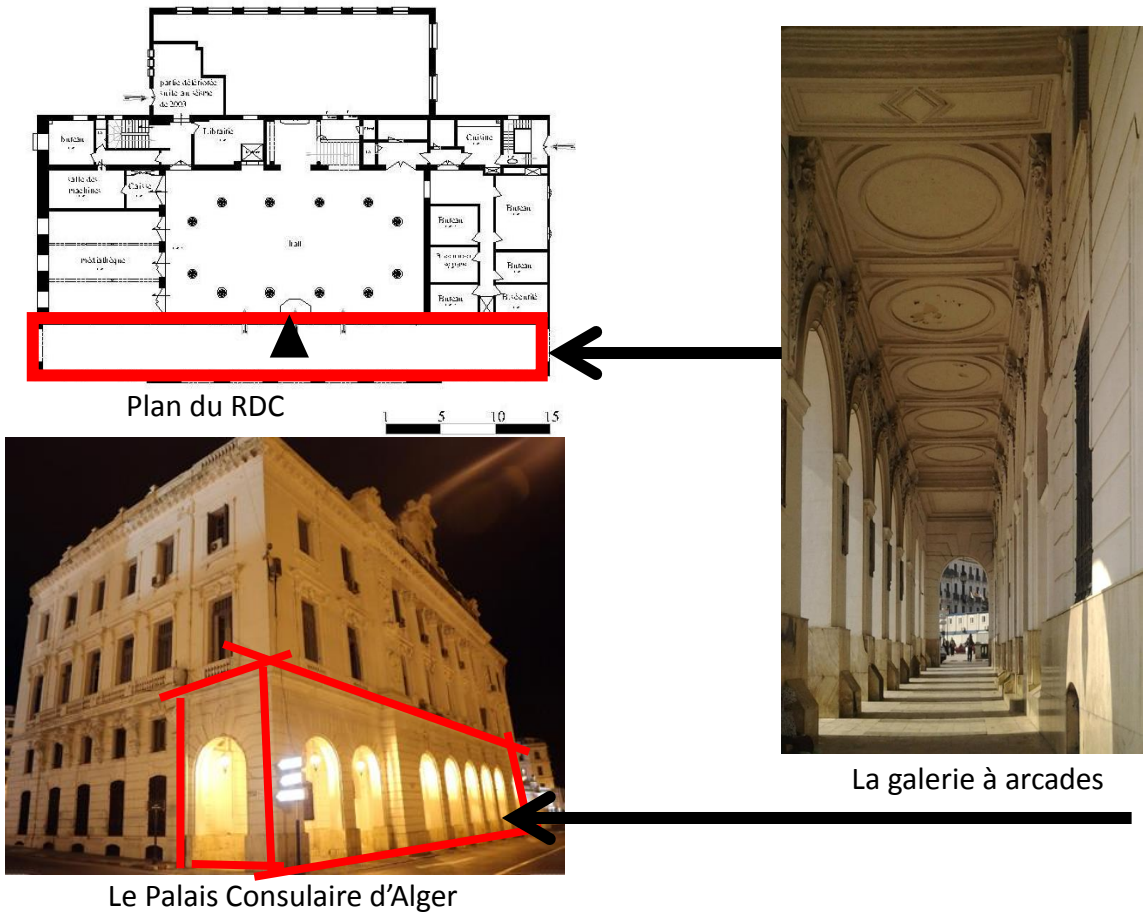

Fig.311 : vues sur la gaalerie à arcades du Palais Consulaire d'Alger. Source : auteur.

➢ La hiérarchisation des façades

Henri Petit, opérera dans la majorité de ses œuvres, une hiérarchisation de façades, assortie aux statuts et à la dimension des rues, où il accorde le plus de traitement à une façade principale, qui porte souvent l'accès principale à l'immeuble. Ce principe, l'inscrit dans la tendance de composition de l'immeuble haussmannien. **[Fig.312]**

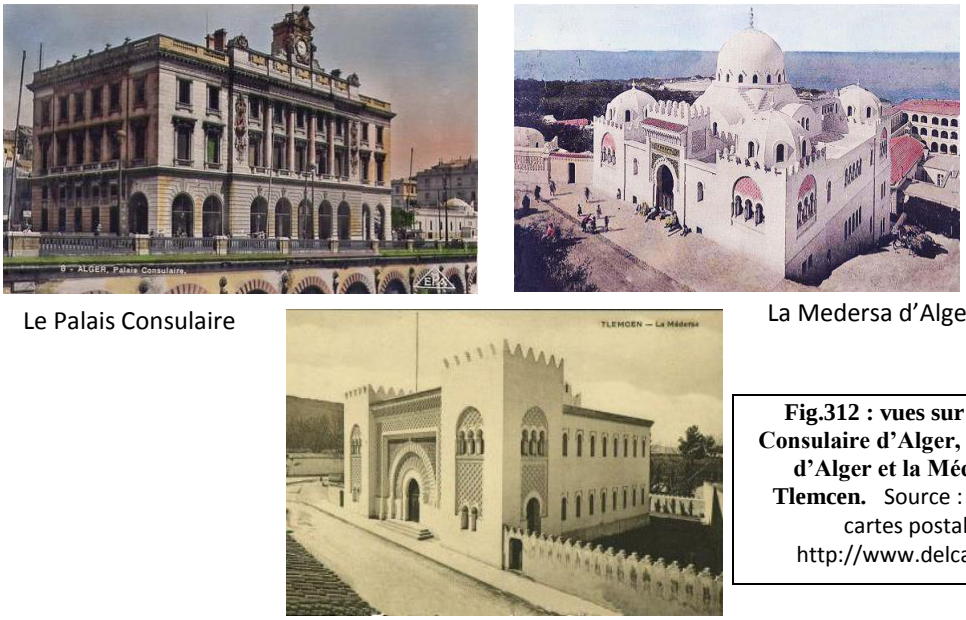

Fig.312 : vues sur le Palais Consulaire d'Alger, la Medersa d'Alger et la Médersa de Tlemcen. Source : anciennes cartes postales. http://www.delcamp.net

- **L'adoption du zoning fonctionnel**

Vers la fin de sa carrière, ses liens avec le contexte se renforceront lors qu'il renoncera au concept de la rigidité de la boite unique au profit de la fragmentation des entités fonctionnelles. Cette évolution fut observée dans son œuvre de l'Institut Pasteur réalisée en 1910, ou il orienta chaque entité selon ses exigences d'activités et d'accessibilité, en composant avec les contraintes topographiques du terrain.**[Fig.313]**

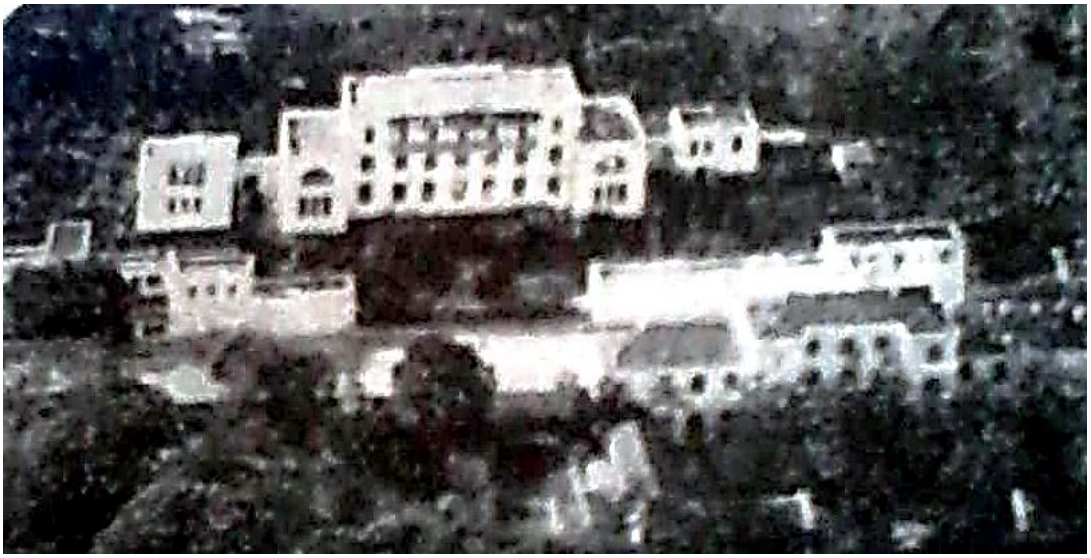

Fig.313 : L'Institut Pasteur d'Alger (1910). Source : http://www.delcamp.net

Cette logique, qui sera développée par les promoteurs de l'architecture moderne dans les années 30 sera reprise lors de sa réalisation de l'Hôpital de Joinville en 1925, ou il opérera un zoning fonctionnel. **[Fig.314]**

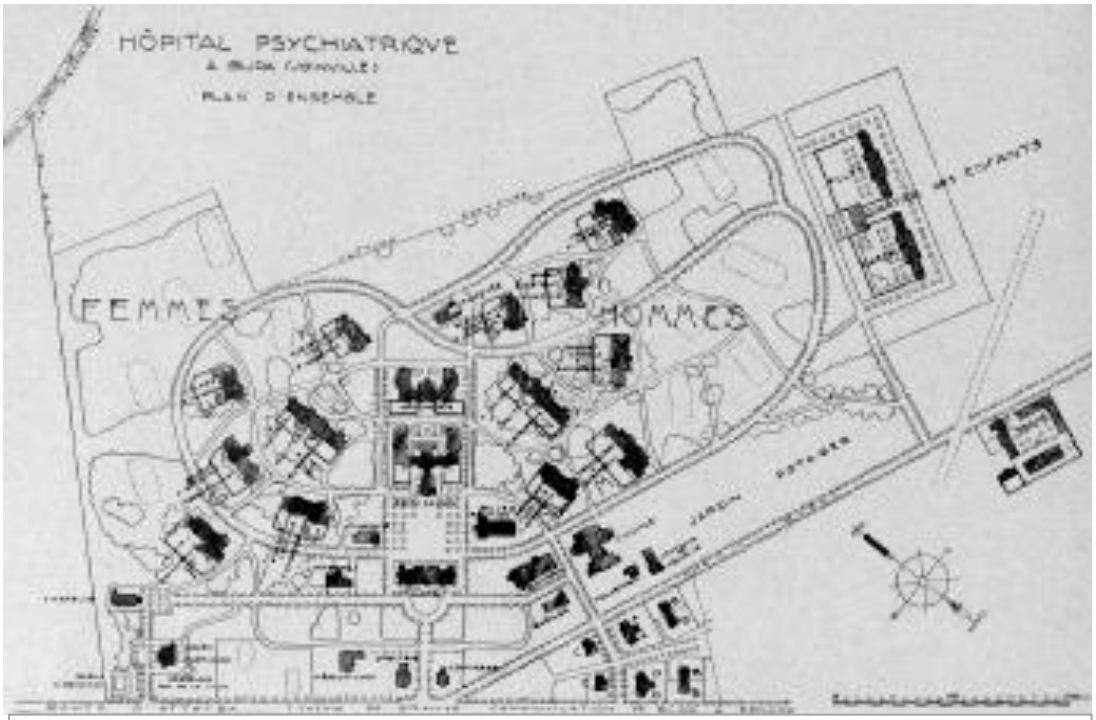

Fig.314 : plan de masse de l'Asile d'Aliénés- Blida. Source : La Construction Moderne- N° 25 et 26 du 7 et 14 mai 1939, p 310.

VIII.2. La composition architecturale d'Henri Petit:

Sur le plan de la composition architecturale, l'observation d'une 20 de ses immeubles métropolitains ayant une façade sur rue à dévoilé 8 typologies de composition de façade, selon l'usage et la disposition des Bow-windows, des balcons continus et la position des accès. **[Fig.315]**

Cette première classification souligne son insertion dans les traditions architecturales haussmannienne et post-haussmannienne et démontre son passage de l'usage d'une simple tripartition verticale, à l'usage d'une double tripartition (verticale et horizontale). Cette double tripartition sera retrouvée dans ses édifices publics en Algérie, où il emploi un avant corps portant le porche d'entrée et deux ailes marquant les extrémités de la façade principale comme fut le cas pour le Palais consulaire, l'Ecole de Commerce d'Alger et l'Institut Pasteur. **[Fig.316]**

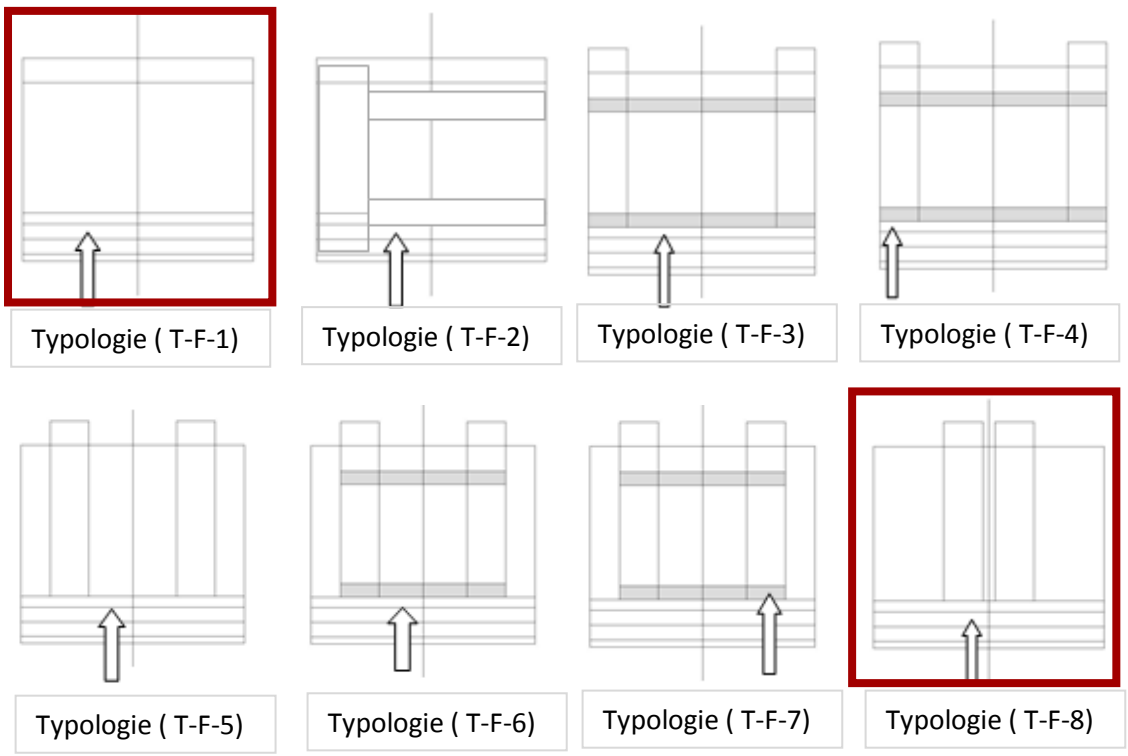

Fig.315 : Les typologies de composition de ses immeubles Métropolitains à une seule façade sur rue (T-F)

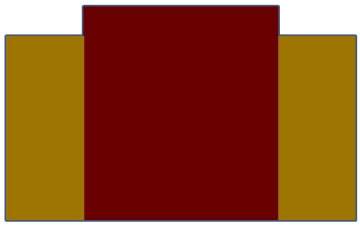

Typologie 9:
un avant corps central et deux ailes

Le Palais consulaire d'Alger

L'école supérieur de commerce d'Alger

L'Institut Pasteur d'Alger

Fig.316 : Les typologies de composition des immeubles algérois d'Heni Petit. Source : auteur & anciennes cartes postales.

Pour ses immeubles d'angle, Henri Petit accorde plus d'importance au traitement de ce dernier en introduisant des fenêtres arquées, des pans tranqués , des bow-windows et tours minaret, inspirées des répertoires arabo mauresque, comme fut le cas pour la dépêche algérienne et les galeries de France. **[Fig.317]**

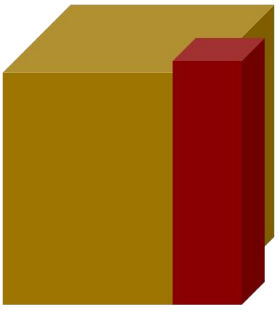

Typologie 10: Immeuble d'angle

L'immeuble 60 Av Jean Jaurès, Paris 19

Le Magasin Au Bon Marché (1923)

L'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906)

Les Galeries de France (1914)

Fig.317 : Les typologies de composition des immeubles d'angle d'Heni Petit. Source : auteur & anciennes cartes postales.

➢ L'organisation centrale pour ses immeubles: l'entre-deux cultures

Pour l'organisation de ses œuvres, Henri Petit s'inscrit dans la tradition classicisante de l'immeuble utilisant la cour, la hiérarchisation des espaces et la différentiation de la circulation. Il fait usage d'attrium entouré de niveaux de galeries et couvert de verrières notamment dans ses premières œuvres à Alger, comme fut le cas pour le Palais Consulaire et plus tard les Galeries de France. **[Fig.318 & Fig.319]**

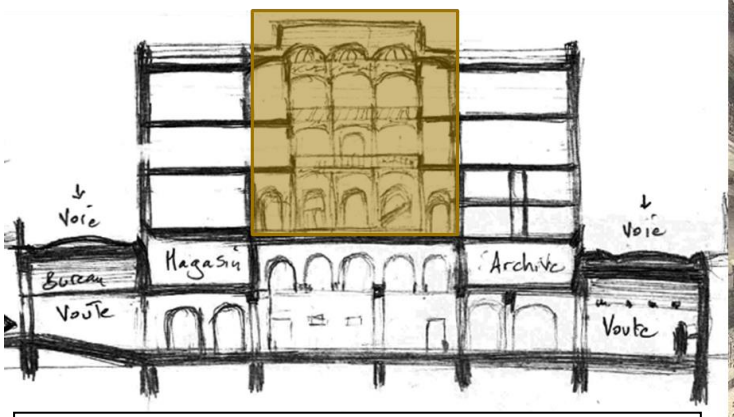

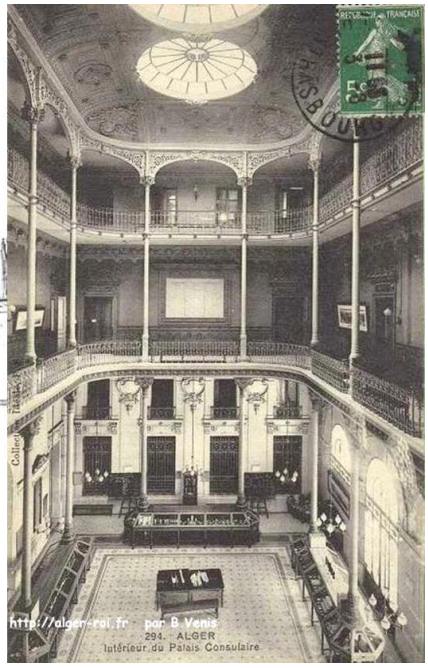

Fig.318 : coupe schématique et vue sur le hall central du Palais Consulaire. Source : auteur & B.Venis

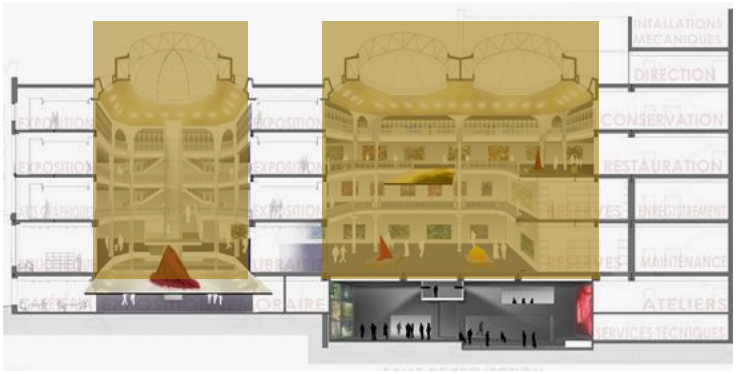

Fig.319 : coupe transversale et vue sur les Galeries de France. Surce : www.argell_3web.com

Au début du XXe siècle, il donnera un autre traitement à cet espace central en se référant à l'architecture arabo-mauresque auxquelles il se réfèrera après son étude des monuments d'Alger et de Tlemcen et particulièrement des mosquées et maisons mauresques. Henri Petit emploi ainsi, une organisation centrale autour d'un patio découvert, entouré de niveaux de galerie comme fut le cas pour la Médersa de Tlemcen et la Mairie de Duperré. **[Fig.320]**

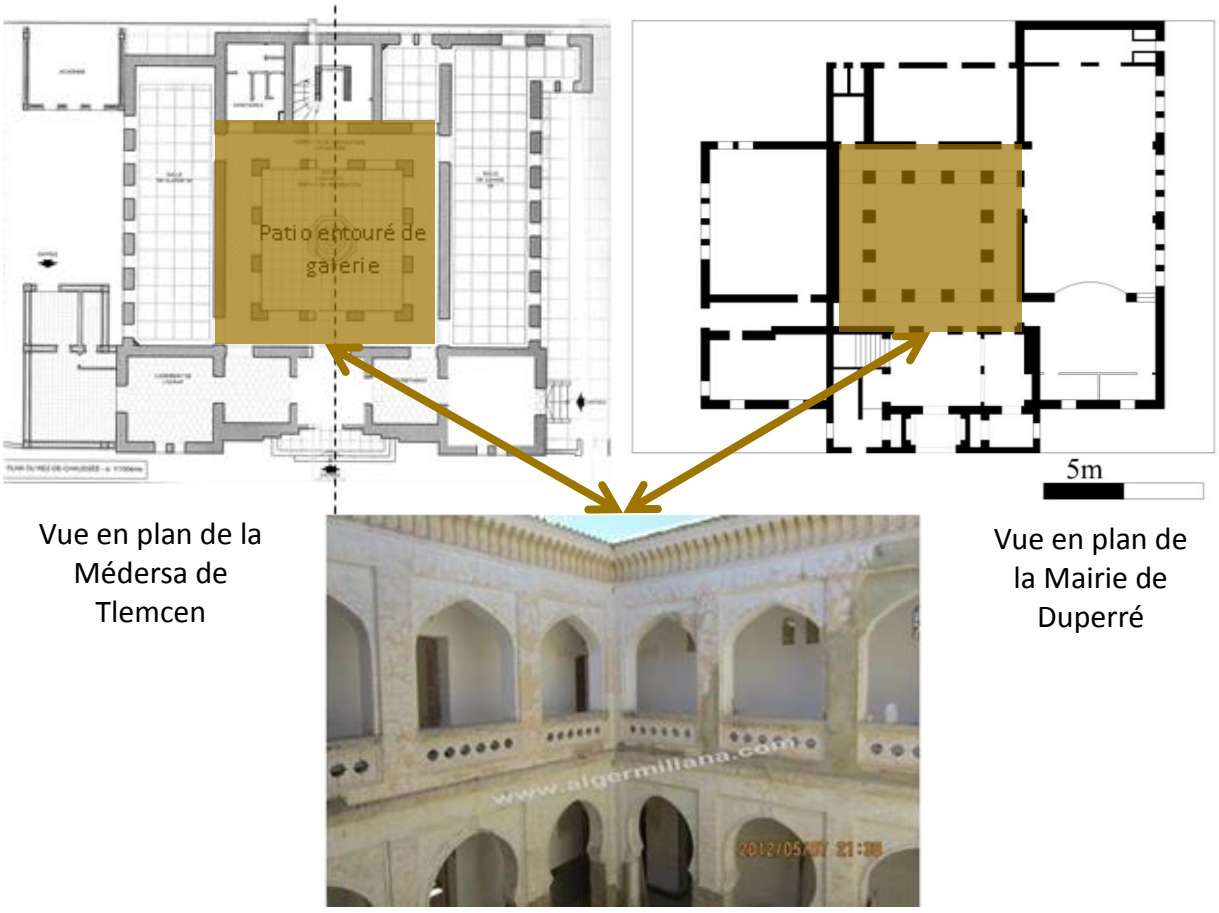

Fig.320 : schémas d'organisation de la Médersa de Tlemcen et de la Mairie de Duperré. Source : auteur.

Dans cette même tendance d'inspiration de l'architecture arabo-mauresque, Henri Petit réalise des édifices ayant un espace centrale couvert de coupoles à huit pans sur tramps ou pendenifs, comme fut le cas pour la Medersa d'Alger et l'église Anglicane. **[Fig.321]**

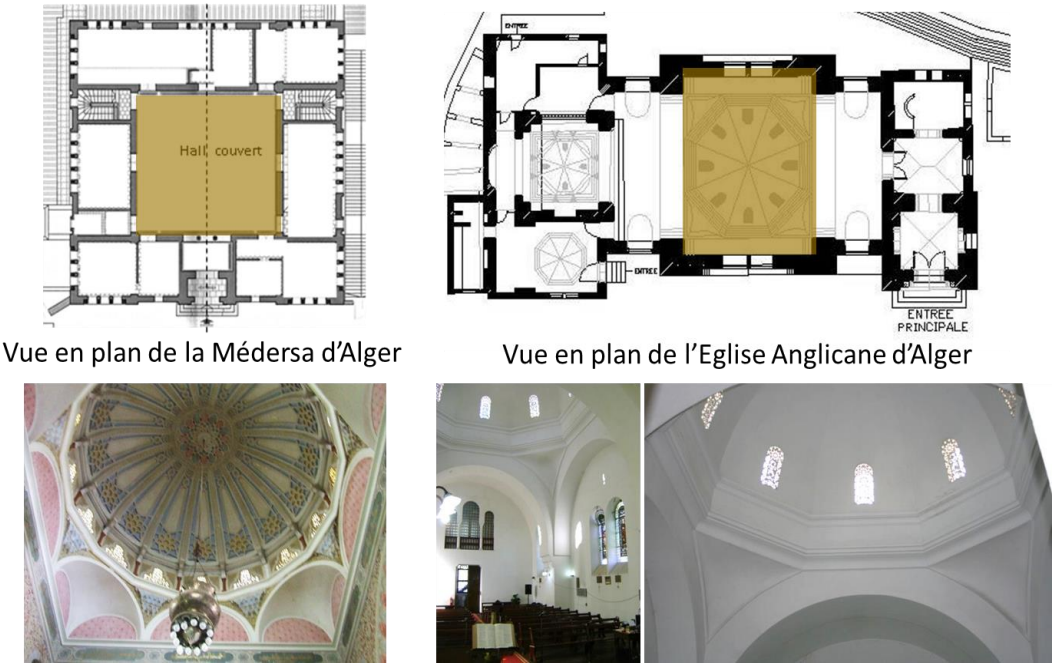

Fig.321 : schémas d'organisation de la Médersa d'Alger et de l'Eglise Anglicane d'Alger. Source : auteur.

VIII.3. Les systèmes constructifs employés par Henri Petit

Sur le plan de la construction, Henri Petit avait adopté deux tendences constructives:

- La première, fidelle à l'usage des matériaux er techniques constructives du XIXe siècle, observée dans son emploi des voutes en berceau en sous-sol, des galeries à arcades et des murs porteurs en pierre. Elle est également lisible dans ses multiples systèmes de recouvrement, tel que les planchers à voutains, les planchers nervurés, les voutes, Les coupoles et les verrières. **[Tableau 6]**
- Sa seconde tendance constructive sera perçue dans certaines de ses œuvres du XXe siècle, où il fait usage du Béton armé et des poutres métalliques, comme dans l'immeuble Au Bon Marché réalisé en collaboration avec l'agence Hennebique entre 1914 et 1923. **[Fig.322]**

Il faut noter que l'architecte avait collaboré avec l'agence Hennebique dès 1895 lors de sa réalisation des Docks du Port, et avait fait également usage du béton armé en 1909 lors de sa réalisation de l'Hôtel Fémina à Paris. Ce dernier, avait fait l'objet de publication de la revue Construction Moderne, ayant aprécié son ingéniosité technique, et sa résolution des contraintes constructives, notamment par l'introduction d'un plancher basculant pour l'aménagement d'un salle de spectacle.

Tableau 6 : les systèmes constructifs employés par Henri Petit. Source : auteur.

Élément constructif	détails	usage	illustrations
Voûte en berceau construite en pierre bleue et enduite de ciment et de terre	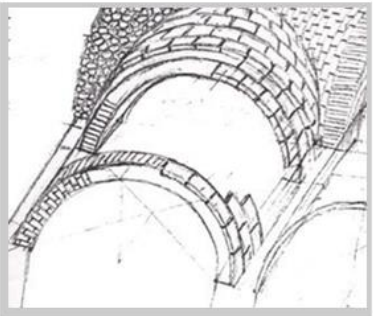	Structure portante en sous-sol	
Galerie à arcades en pierre bleue ou calcaire	/	Structure portante en sous-sol ou en RDC	
Murs en maçonnerie continue en pierre	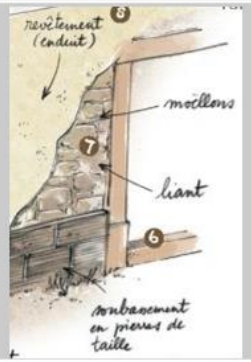	Murs porteurs et murs de soutènement	

Élément constructif	détails	usage	illustrations
Plancher à voutains	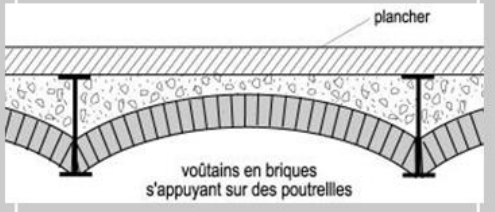	Système de recouvrement	
Plancher nervuré	/	Système de recouvrement	
Voutes en berceau	/	système de recouvrement	

Élément constructif	détails	usage	illustrations
voutes d'arrêtes	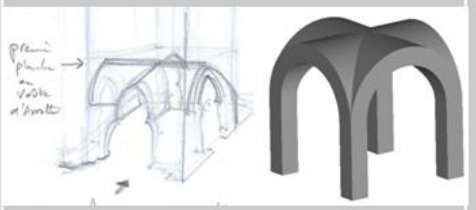	Système de recouvrement	
coupoles	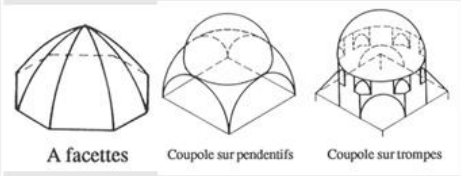	Système de recouvrement	
verrières	/	Système de recouvrement	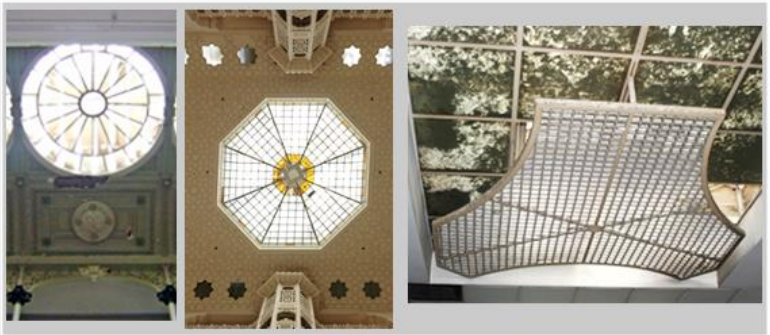

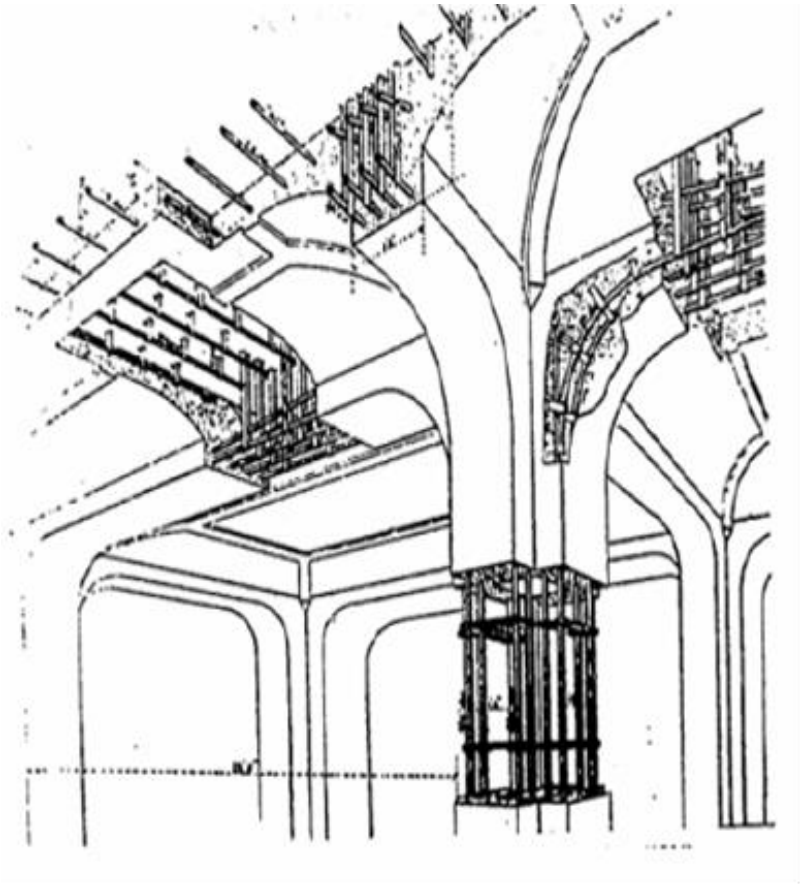

Structure en Béton Armé, appliquée par L'ingénieur François Hennebique dès 1892.

plancher en Béton Armé, relevé à l'immeuble Au Bon Marché
source: photo prise par l'auteur.

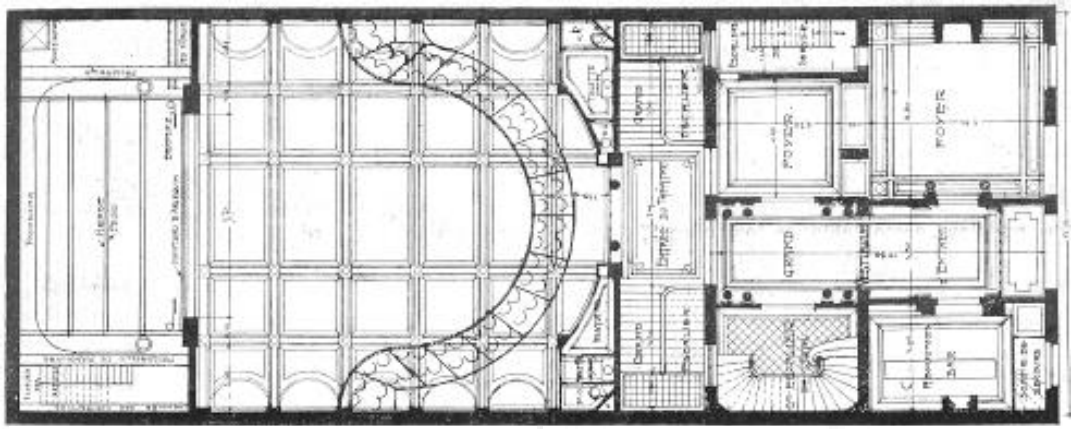

Plan du Rez-de-chaussée.

Hôtel « Femina » — Architecte : M. H. Petit. — Échelle de 0m,004 par mètre

Fig.322 : l'usage du Béton Armé chez Henri Petit. Source auteur & la Construction Moderne n°40.

VIII.4. L'esthétique chez Henri Petit:

➢ L'usage de la double Tripartition

Sur le plan des systèmes décoratifs et de l'esthétique, Henri petit emploi pour la composition de ses façades, une double tripartition **(horizontale** et **verticale),** qui s'accompagnera d'une diversité dimensionnelle et formelle des percements, d'une variation des rapports pleins/vides, et l'usage de refends horizontaux pour souligner le socle de ses immeubles. **[Fig.323]**

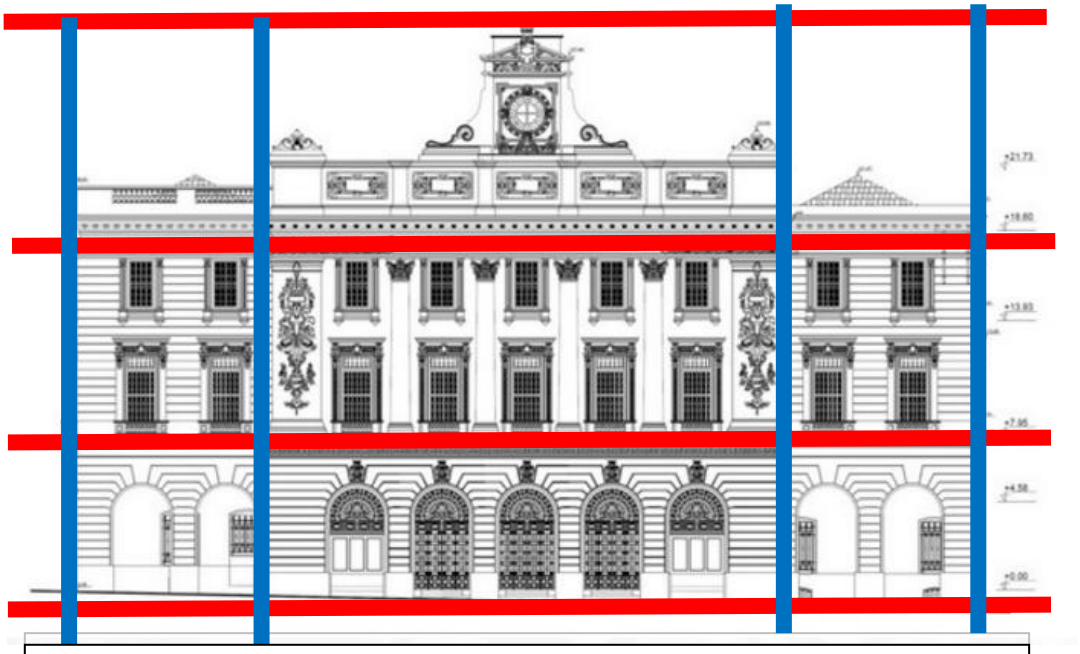

Fig.323 : schéma de la double tripartition relevée à la façade du Palais Consulaire. Source : auteur

➢ La Symétrie et l'équilibre

Il fait usage de la symétrie pour la conception de ses premières œuvres (Palais Consulaire, Ecole de Commerce, Medersas et immeubles de rapports), mais il renoncera à ce concept au courant du XXe siècle au profit d'un équilibre et d'une composition d'ensemble comme fut le cas pour l'Hôtel de la Dépêche, l'Eglise Anglicane, et de nombreux immeubles de rapports. **[Fig.324]**

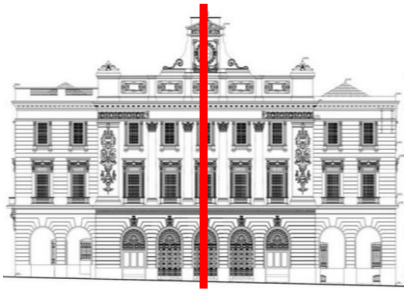

Le Palais Consulaire d'Alger (1892)

L'école supérieur de commerce d'Alger (1900)

Immeuble 2 rue Alphand, paris 19 (1904)

L'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1906)

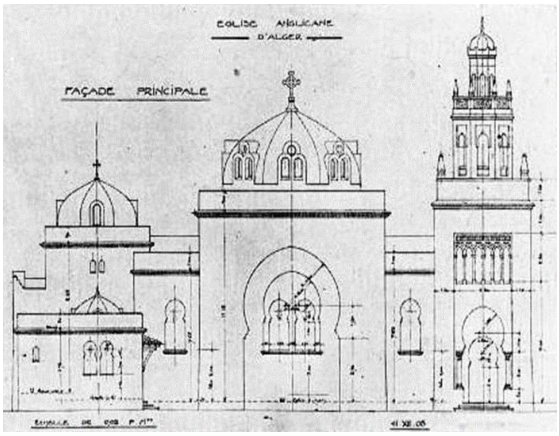

L'Eglise Anglicane d'Alger (1909)

L'immeuble 8, Constantin Pecqueur, Paris 18, (1912)

Fig.324 : l'équilibre et la symétrie dans l'œuvre d'Henri Petit.
Source : auteur & http://www.delcamp.net

➢ Des références multiples

L'analyse du corpus d'étude et l'observation des compositions architecturales d'Henri Petit, laisse apprécier sa large connaissance des repertoirs architecturaux, classicisants et arabo mauresque, traduite dans l'emploi d'une variété d'éléments architectureaux et architectoniques, tel que : les arcs, les arcatures, les colonnes et chapiteaux, les consoles, corniches et bandeaux….etc. **[Tableau 7]**

Pour les ouvrants, l'architecte a fait usage des portes vitrées en fer forgé, décorées d'un encadrement de répertoire végétal et géométrique, et s'est réfèré aux sqifas des maisons mauresques, au portes de mosquées et médersa pour composer ses porches d'entré aux immeubles de style néo-mauresque. Il introduit plusieurs typologies de fenêtres: arquées, triplées ou jumelées, des vitraux, et compose avec des claustras et moucharabieh. **[Tableau 7]**

Ses œuvres métropolitaines ainsi que ses premières œuvres en Algérie , de styles classicisant principalement, comportent une grande panoplie de mascarons, cartouches et cariatides, souvent ratachés à la fonction de l'immeuble. Pour ses œuvres de couleur néo-mauresque, il rennoncera à l'usage du répertoir figuratif au profit d'un décors géométrique stylisé et de l'usage de la calligraphie, utilisée pour le revêtement des parois, ou sous forme d'inscription portant le non d'Henri Petit et parfois la date de

l'inauguration de l'immeuble, retrouvée sur les façades de ses immeubles métropolitains et à l'intérieurs des vestibules de certains de ses immeubles algérois. **[Tableau 7]**

Pour le revêtement des espaces intérieurs, Henri petit fait preuve d'un éclectisme décoratif, en employant pour chaque œuvre une diversité de revêtements. Il emploi des mosaïques, des carreaux de marbre, de terre cuite ou de granite, des carreaux de ciments coloré et des revêtements en bois. Son sens très avancé du détail sera également observé dans le traitement élaboré des plafonds.**[Tableau 7]**

Tableau 7 : les éléments architectureaux et architectoniques employés par Henri Petit. Source : auteur

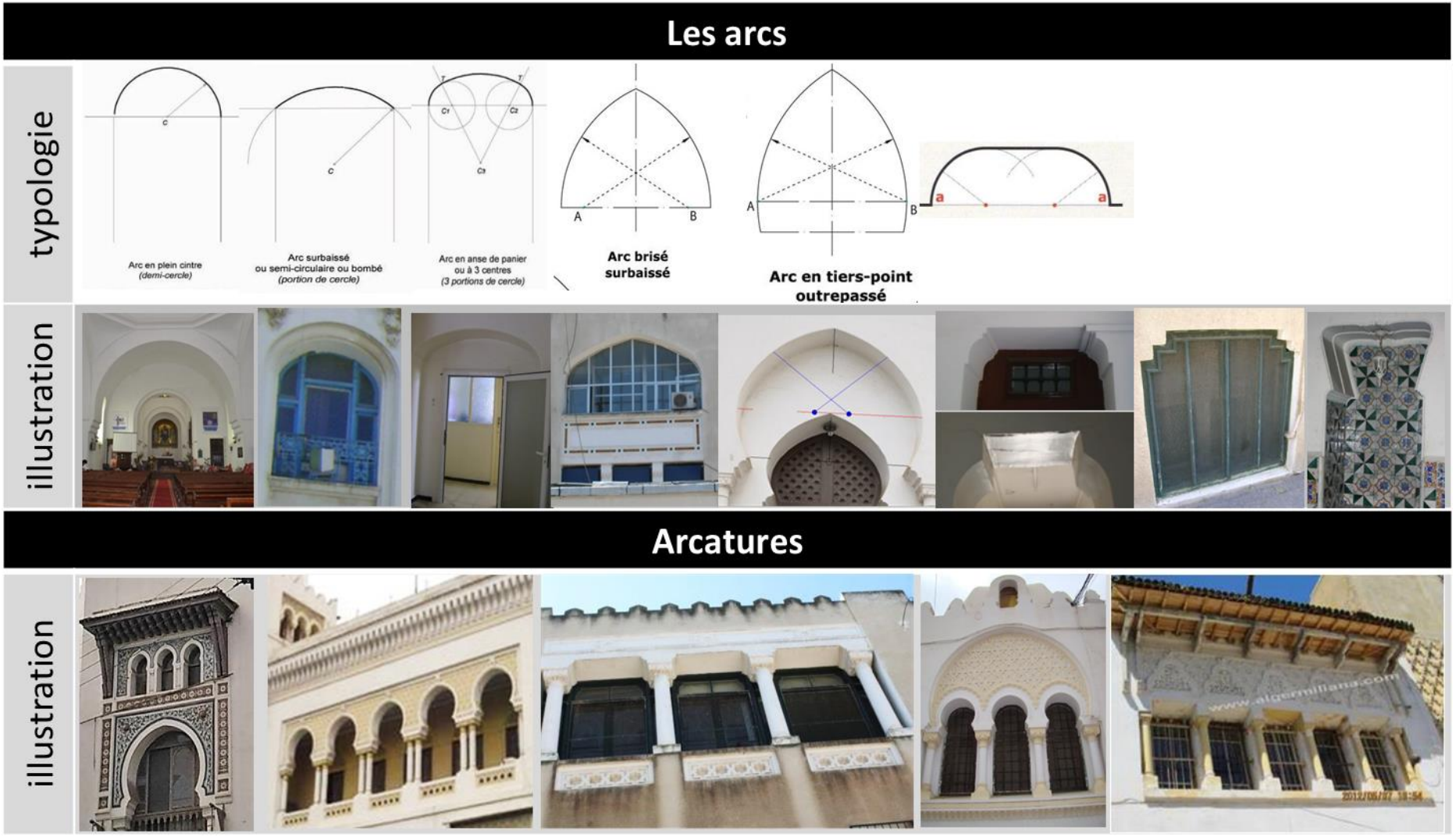

Colonnes et chapiteaux

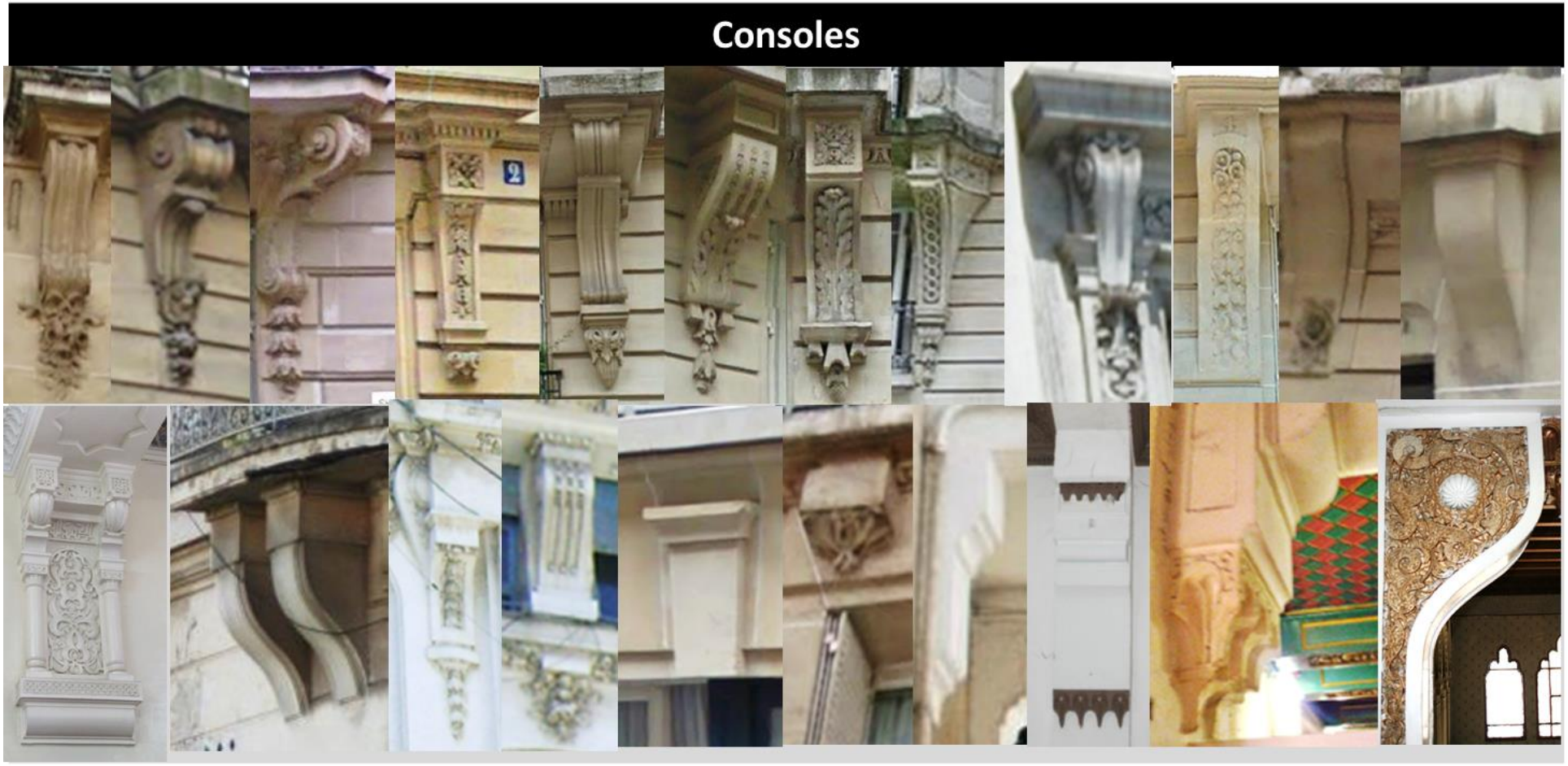
Consoles

Stalactites

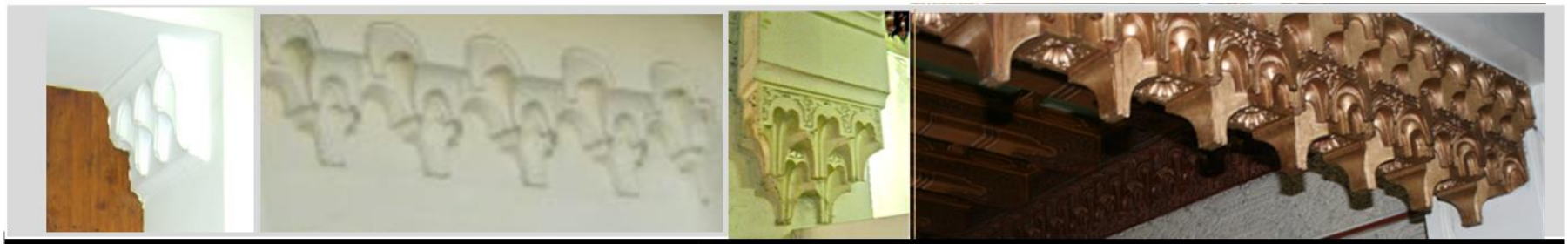

Corniches et bandeaux

Merlons

Portes et porches d'entrées

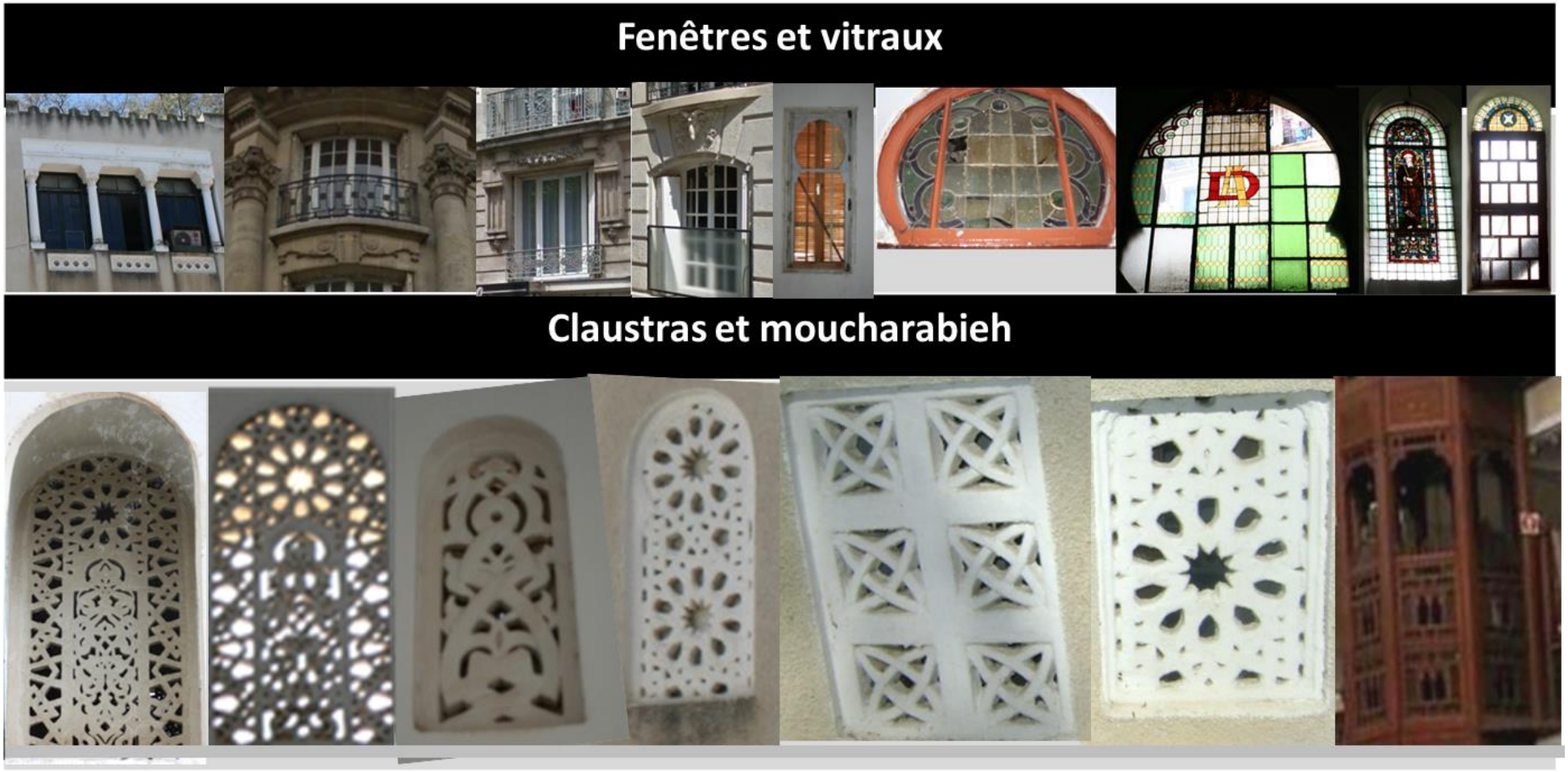
Fenêtres et vitraux
Claustras et moucharabieh

Mascarons, cartouches et cariatides

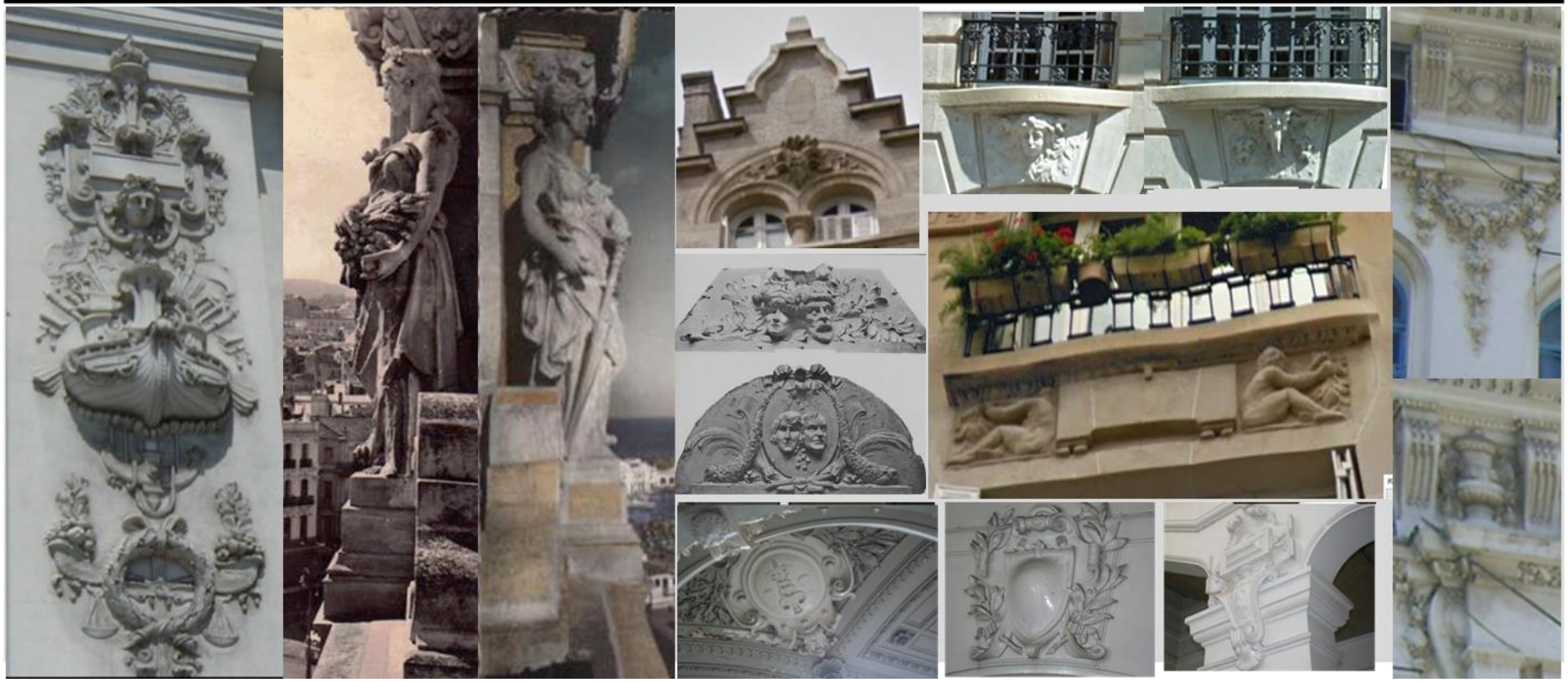

Entrelacs et motifs sebka

Inscriptions / calligraphie

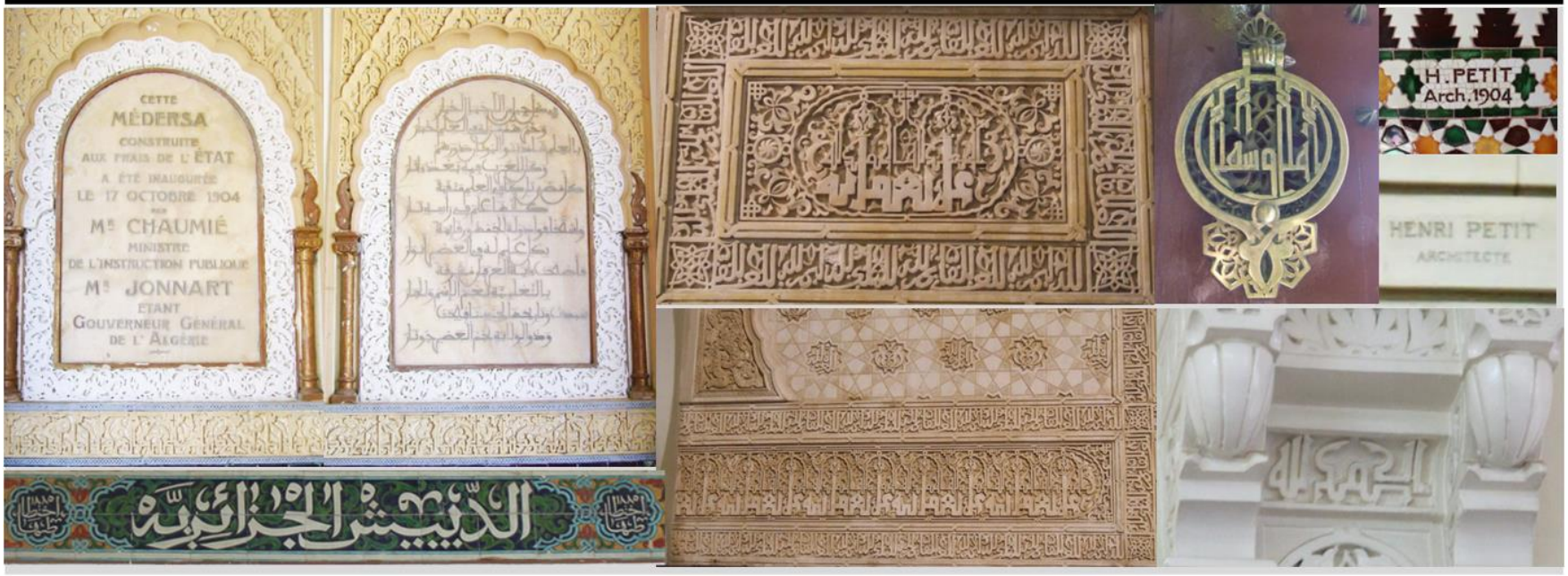

Revêtements muraux

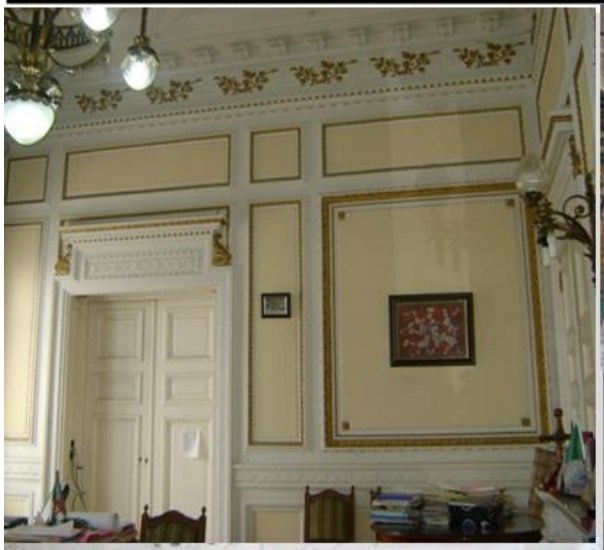

Les revêtements de sols

Mosaïques

Carreaux de granit ou de ciments colorés

Revêtement en bois

Les revêtements de plafonds

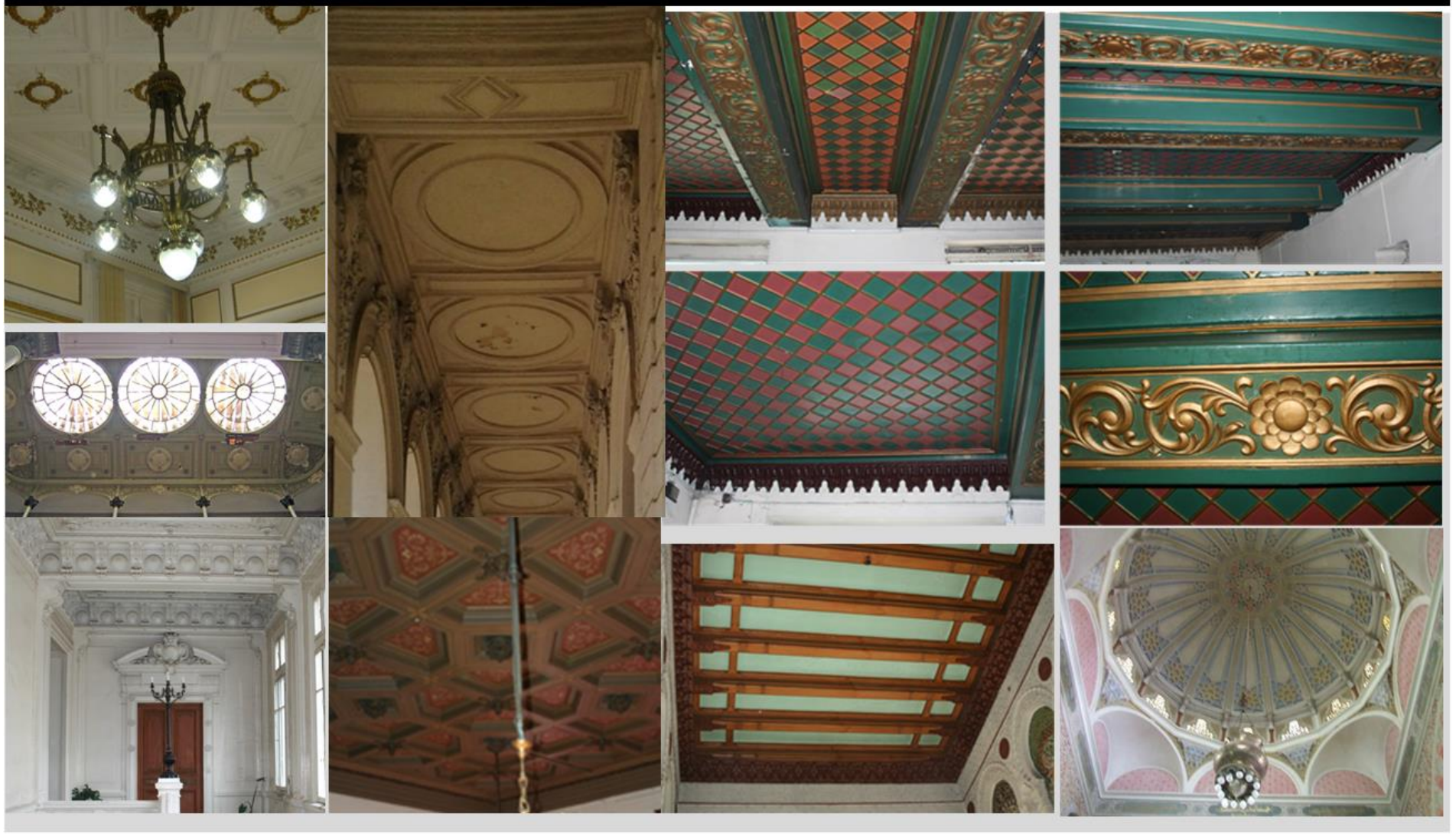

CONCLUSION GENERALE

CONCLUSION GENERALE :

L'étude du contexte algérois de la seconde moitiée du XIXe et du début du XXe sècles, lors de la présente recherche intitulée « Henri Petit, Figure Emblématique de la Belle Epoque Algéroise » a permis d'identifier une période d'évolution et de révolution de l'architecture et du marché de la construction en Algérie. Il est ainsi possible de dénommer une période « Belle Epoque Algérienne », pour ne pas se restreindre aux contexte d'Alger, car les normes, les réglements, les tendances architecturales et constructives qui marquèrent Alger, ne tardèrent guère à atteindre les autres villes du pays. Dans cette même logique de réflexion, et concernant la période d'éxercice de l'architecte Henri Petit, il est possible d'invoquer le contexte de la « Belle Epoque » sans bornage, car durant son parcours (1880-1926), la Belle Epoque algéroise ou algérienne concordait avec sa corrolaire française, et l'évolution des deux contextes était fortement liée.

En effet, l'Algérie durant cette période, fut l'une des premières terres d'application des modèles et programmes nouveaux de la métropole, et une source d'inspiration pour l'élaboration des politiques urbaines et l'invention des nouveaux langages architecturaux. Henri Petit, ayant répondu à une grande part de la commande publique et privée, en Algérie comme en France, présente l'œuvre la plus significative de cette évolution, en exécutant des programmes nouveaux à cette époque, et en s'exprimant dans différents styles, assortis au progrès techniques et à la profusion architecturale du XIXe et XXe siècle. L'examen de son parcours - bien que non-exaustif dans l'innacessibilité à certains archives dont le C.P.V.A qui renferme de précieuses informations sur la construction algéroise- , ainsi que l'analyse de certaines de ses œuvres majeures, ont démontré cette particularité. Il est incontestablement, une figure des plus emblématiques de la Belle Epoque.

Le parcours de l'architecte Henri Petit, peut se définir comme une suite d'opportunités : le premier pas fut assuré par son ami et cammarade d'Atelier Louis Dauphin, qui l'invita en 1884 à le seconder dans l'inspection des travaux des écoles d'Alger (devennues Université dès 1909), avant qu'il soit chargé de leurs entretiens, pour maintenir ainsi, des liens constants avec le gouvernement. Alors qu'il dirigea les travaux de réalisation des écoles, il participera et aura le concours du Palais Consulaire d'Alger en 1886. Ce projet fut à l'origine de sa réputation, et conditionnera la trajectoire de la vie professionnelle d'Henri Petit, qui sera nommé « architecte de la Chambre de Commerce » dès son inauguration en 1892. Il réalisera dans les années qui suivent plusieurs commandes publiques et privées, et sera considéré comme l'un des principaux architectes du gouvernement de l'Algérie, et de l'instruction publique.

Parallèlement à son parcours de production et à ses projets d'entreprenariat dans le cadre de l'association des Entrepreneurs à Alger (1897), Henri Petit contribuera à l'organisation de la fonction d'architecte en France au sein de la Société Central des architectes (SC), et l'association des Architectes Diplômés par le Gouvernement

(ADG). Il ménera le même combat en Algérie où il fonda avec d'autre collègues algérois, dont ses amis G.Darbéda et G.Garnier, la Société des Architectes du Département d'Alger et plus tard la Fédération des Associations des Architectes d'Algérie, qu'il présida pour une courte durée avant son décès en 1926. Son rôle dans la promotion de la culture locale et la conservation du patrimoine et de l'art arabe en Algérie sera de la même importance. Henri Petit, fut l'un des premiers architectes, ayant répondu aux recommandations du gouvernement et à sa politique de réconciliation, en offrant de nouvelles formes de réinterprétation de l'architecture traditionnelle algérienne de facture arabo-mauresque. Ses œuvres néo-mauresques, son adhésion au Comité du Vieil Alger dès 1905, et ses multiples discours au sein des délégations financières dès 1899, prouvent son attachement au contexte algérien, et sa volonté à conserver son originalité et ses attributs artistiques et culturels. Annexe F

Il est perceptible que sa formation au sein de l'atelier Jules Andrè à l'école des Beaux-arts de Paris, - où il sera doté des connaissances architecturales et techniques nécessaires pour suivre les tendances de son époque-, avait eu un rôle très important dans la démarche de l'architecte, sa position et son intégration en Algérie. En revanche, c'est dans cette dernière qu'il eu la véritable leçon d'architecture, en se confrantant aux différents climats et contraintes contextuelles, et en élaborant différents programmes allant des grands enssembles pavillonaires (Hôpital de Joinville, l'Institut Pasteur, l'école Indigène) aux petites villas, passant par l'élaboration de monuments d'importantes envergures et de grands symbolismes tel le Palais Consulaire, les Médersas..etc.

L'examen de son parcours de production entre les deux rives de la méditerranée **[Diagramme 1]**, laisse apprécier l'importance de son activité. Henri Petit, réalisa en moyenne un à deux édifices par ans. Son rythme de production s'accellèrera entre 1900 et 1914 pour inscrire une période de haute production, marquée par un enchainnement de réalisations avec un picque de production en 1909, où seront comptabilisés onze (11) édifices.

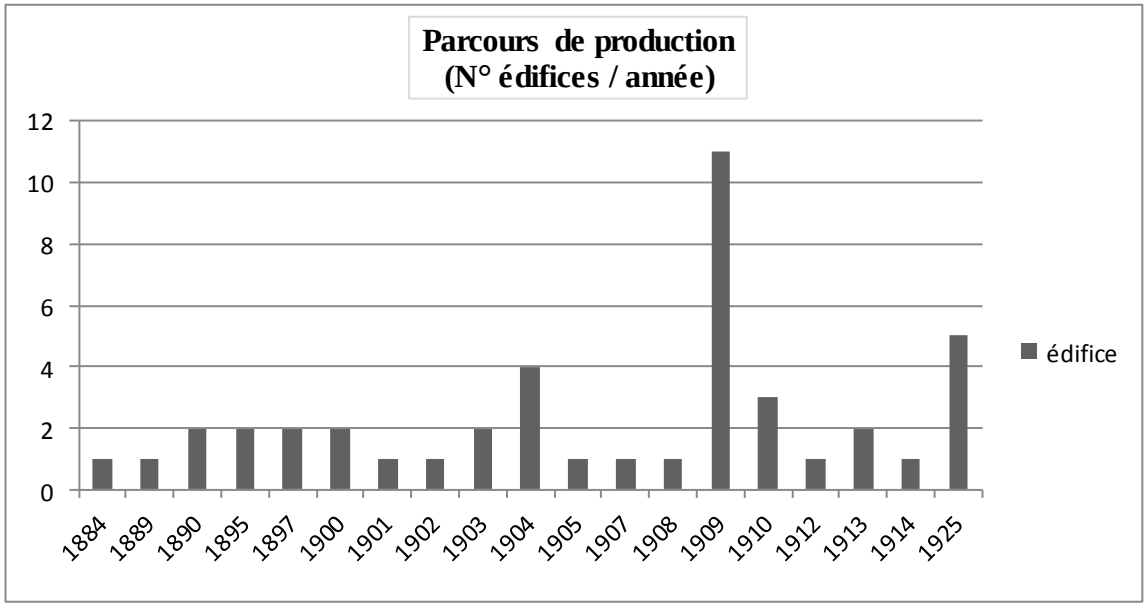

Diagramme 1:Nombre de production par année. Source : Auteur
Nb : seules les œuvres datées ont été répertoriées dans ce diagramme.

Le **[Diagramme 1]**, laisse observer des périodes de faible production ou de stagnation, qui peuvent correspondre aux périodes de réalisation de ses grands projets, ou, résultantes du manque d'information empéchant la restitution et l'identification de l'enssemble des projets d'Henri Petit. Les périodes en question sont comme suit :

- De 1880 à 1884 : précédant son introduction à Alger, cette période est marquée par son concours du grand Casino de Trouville (1881).

- De 1884 à 1889 : où il sera chargé de l'inspection et du suivi des travaux de réalisation des Ecoles supérieures d'Alger. il participera également au concours du Palais Consulaire d'Alger (1885-1886).

- De 1890 à 1895 : correspondant à la période de réalisation du Palais Consulaire d'Alger (1889-1892). Il sera durant cette période attaché à la Chambre de Commerce d'Alger (dès 1892), et aura le titre d'Officier d'Académie (de l'Instruction publique), (1892).

- De 1895 à 1897 : interval correspondant à sa réalisation des Docks du Port, sa réalisation et concession de la Rampe Bugeaud, et son introduction à la Société Centrale des architectes français (S.C) en 1895.

- De 1897 à 1900 : coinscidant avec la période de réalisation de l'Ecole de Commerce d'Alger, et à la création de l'Association des entrepreneurs (1897) dans le but d'acquérir les terrains récupérés du dérasement partiel des fortifications d'Alger. durant cette période, seront également créés, les Délégations Financières de l'Algérie, où il sera illu membre titulaire dès 1899.

- De 1914 à 1925 : correspondant à la période de réalisation du Grands Magasin Au Bon Marché à Alger, interrompue par la guerre mondiale, puis reprise de 1920 à 1923.

De la lecture des deux itinéraires de production d'Henri Petit, et de leurs superposition, trois périodes se sont distinguées : la première comprise entre 1884 et 1900, représente ses débuts et ses premières expériences en Algérie. La seconde période, inscrite entre 1900 et 1913, témoigne de ses continuels allers-retours entre la France et l'Algérie, et correspond à sa période de haute production citée précédemment. La troisième période, comprise entre 1913 et 1926, portera ses dernières productions et prouvera sa consacration au cadre algérien vers la fin de sa carrière. En effet , c'est en Algérie, qu'Henri Petit, réalisera le plus grands nombre de ses projets. **[Diagramme 2]**

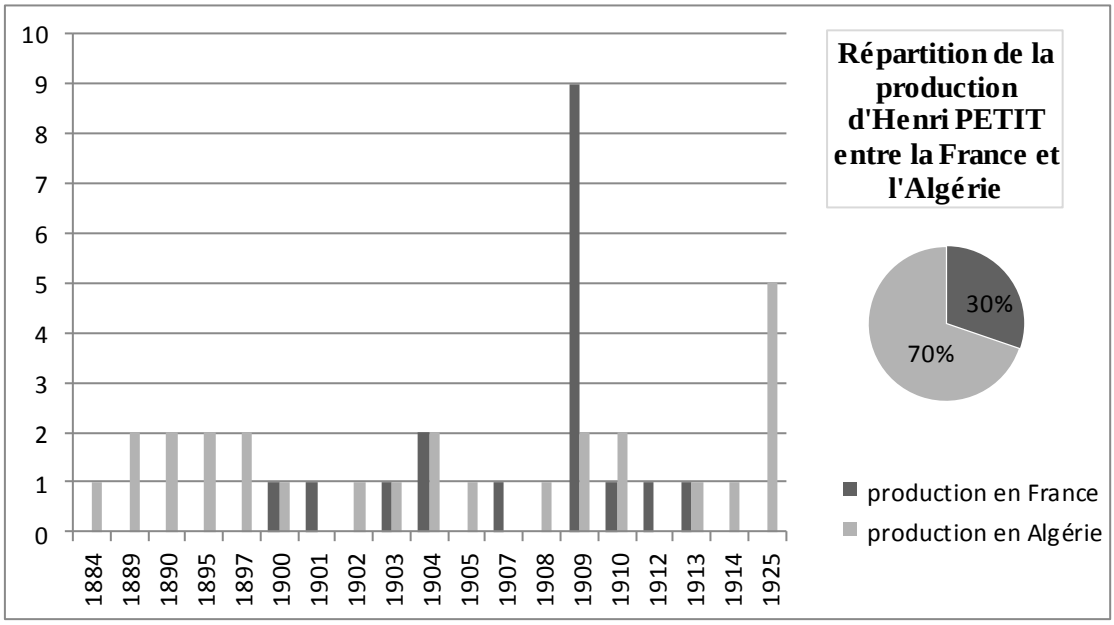

Diagramme 2: la production d'Henri Petit entre la France et l'Algérie. Source : Auteur
Nb : pour la répartition en pourcentage, les œuvres non-datée ont été inclues.

Annexe G

La forte activité et la mobilité d'Henri Petit, conduisent à la seconde problématique posée au début de cette recherche, relative à son cadre d'exercise en France et en Algérie, et à ses modalités d'obtention des commandes. Les résultats obtenus de cette investigation, n'ont pas permis d'identifier ses modalitées d'exercise en métropole, ou la nature de ses commandes et commanditaires. En revanche, et vue l'importance accordée au contexte Algérois et par extension, Algérien, il est désormais possible de résumer le parcours de production de l'architecte Henri Petit, en cinq axes : le premier axe représentera ses premières expériences en tant que jeune architecte DPLG qui, introduit par Louis Dauphin en Algérie, tentera d'obtenir des projets, en se lançant dans différents concours, dont celui du Palais Consulaire. Le second axe englobera les commandes qu'il aura en tant qu'architecte de la Chambre de Commerce d'Alger, après sa consacration en 1892. Le troisième axe, regroupera les projets qu'il élaborera en sa qualité d'architecte officier de l'instruction publique dès 1892 et plus tard d'inspecteur des construtions scolaires, où il réalisera un nombre très important d'écoles dans les grandes villes d'Algérie. Le quatrième axe, représentera son exercice comme étant un architecte du gouvernement général, puis dès 1909, comme inspecteur général adjoint au service d'architecture du gouvernement, où il sera chargé de plusieurs commandes publiques, dans différentes régions du pays. Le cinquième et dernier axe, indiquera son activité en tant qu'architecte privé, ayant son propre agence à Alger, associé à Georges Garnier dès 1906, et collaborant avec d'autre architectes dans le cadre de commandes privées, ou avec des entrepreneurs au sein de la société des entrepreneurs réunis, pour de grands projets d'investissement urbain. **[Diagramme 3]**

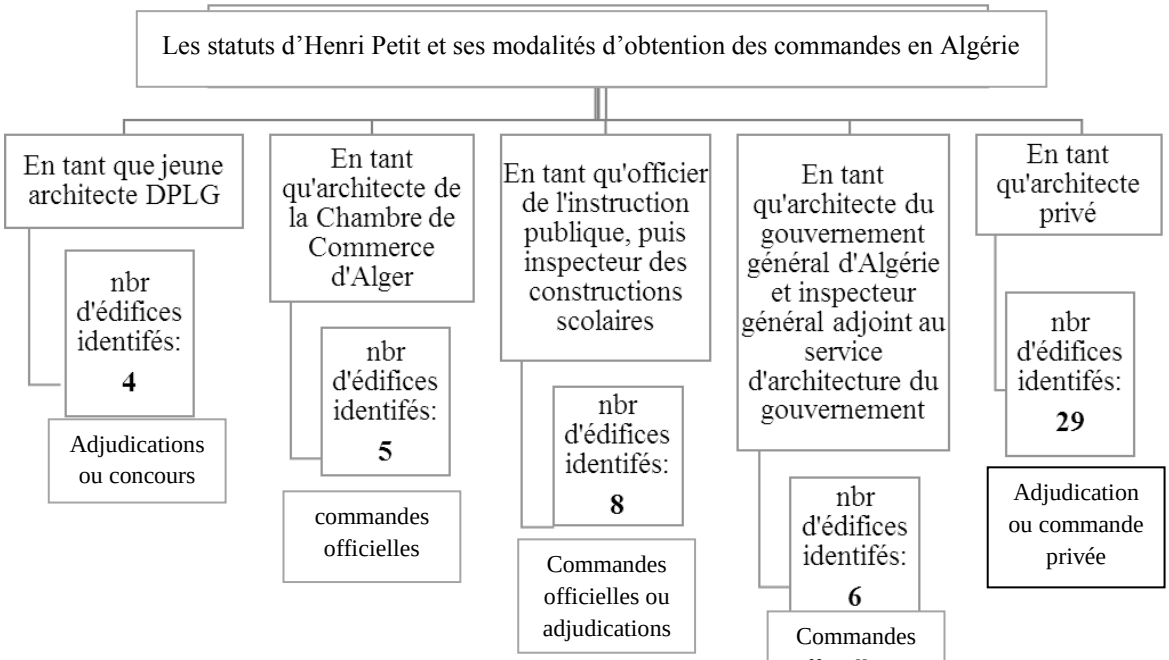

Diagramme 3: les différents statuts d'Henri Petit et ses axes de production en Algérie. Source : Auteur

La multiplicité de ses commandes s'est assortie à une variation de commanditaires, ce qui lui permettra de constituer un large réseau de connaissance. Henri Petit se rapprochera des hautes perssonalités politiques, au gouvernement général d'Algérie, au département d'Alger et en Métropole. Il traitera avec des figures importantes de la communauté scientifique au sein des Délégation financières, du Comité du Vieil Alger et par le biais de ses projets, telle qu'Henri Klein, Stéphane Gsell, les frères Marçais..etc. il collaborera avec plusieurs ingénieurs et entrepreneurs, au sein de l'Association des entrepreneurs, ou lors de la réalisation de ses projet, à l'exemple de l'illustre agence Hennebique, et l'entreprise Vidal & Fils. Il sera en contacte avec un grands nombres d'architectes exerçant en France et en Algérie, par le biais des associations et regroupements d'architectes, et coopérera avec certains, tel que : G.Garnier (son associé), H.Vasselon, Regnier, Soliveres, G.Darbeda..etc, auprès desquels il sera considéré comme un maitre incontestable, un idole, un ami et un homme très estimé. Annexe G

Sa valeurs reconnue en France et en Algérie, dans le monde de la construction, n'a malheureusement pas été soulignée ou doccumentée. Henri Petit, mourra en 1926, sans laisser d'archives privés. Sa vie très active et ses multiples préoccupations, l'ont sans doute empécher de produire sa propre biographie, et ce n'est qu'en consultant les sources administratives, les journaux officiels et les revues d'architecture que son parcours a pu etre approché.

Henri Petit sera l'un des architectes les plus prolifiques de son temps. En expérimentant les différentes tendances de la Belle Epoque, il excèllera dans la pratique de l'art de la composition et démontrera sa maitrise des différents répertoires architectureaux. En effet, l'architecte qui s'exprima durant ses premières années

d'exercice, dans les tendances Beaux-arts, sera l'architecte exemplaire dans la pratique des tendances de son école, à savoir l'eclectisme, qu'il empruntera durant sa période de haute production (1900-1914). Son eclectisme se réferera en métropole aux répertoires classiques et art-nouveau, et evoluera en Algérie pour intégrer les références à l'art arabe et mauresque, où il sera compté parmis les architectes les plus productifs de l'eclectisme « arabisant » ou du style néo-mauresque. Il s'adhèrera aux tendances de son époque, en réalisant plusieurs édifices de style Art-nouveau avec ses deux variantes : géométrique et florale, et sera l'un des premier à employer le style Art-déco (dès 1912). En Algérie, il anticipera sur l'approche des Algérianistes, en octroyant des formules épurées du style néo-mauresque, et en exprimant ce qui allaient devenir les principes de l'Architecture Moderne (zoning, pureté des formes, simplicité des décors, monochromatie (prédominance de la couleure blanche), emploi des nouveaux matériaux et procédés constructifs…etc). **[Tableau 8]**

Au regard de l'évolution des tendances architecturales du XIXe et XXe siècles, Henri Petit, suivera les modèls en vigueur de la Belle Epoque, en considérant les orientations politiques tracées par le gouvernement algérien, ou ceux diffusées en France, et en répondant aux vœux de ses commanditaires. Il est toute fois indisponsable de souligner, que s'il a pu satisfaire par ses projets, les attentes de ses multiples commanditaires, c'est dû en premier lieu, à son intélligence, à son sens d'équilibre et à sa recherche d'un terrain d'entente entre l'art et la technique.

La profusion et la diversité de ses écritures architecturales, se sont assorties à la variété des programmes qu'il eu a réaliser, ce qui constitue une des particularités de son parcours. Les thématiques qu'il abordera durant son exercice telle que (l'institut pasteur, les grands magasins, les immeubles de rapports, le Palais Consulaire, les Médersas…etc), sont représentatives de l'évolution de la Belle Epoque algéroise, et peuvent etre insérées dans les tendances thématiques internationnales, ratachées au progrès scientifique, tecnique, industriel et social.

L'étude des œuvres majeures d'Henri Petit, et l'observation de son parcours de production, ont permis de dégager une première grille de principes de composition et de souligner les principales caractéristiques de son architecture. L'une de ces particularitées demeure dans l'ancrage et la forte relation de l'œuvre avec son contexte. Ses édifices algérois occupent des positions stratégiques, fortement rattachées aux exigences d'usage : la Chambre de Commerce, chargée de l'outillage et de la gestion du Port, sera implantée sur le front de mer dans le premier centre de la ville française. Près des Galeries de France, l'Immeuble Au Bon Marché, s'inscrira dans la logique de polarisation commerciale, en meublant la rue d'Isly (grand axe commerçant), et en s'ouvrant à la place Bugeaud, succeptible d'absorber les flux du grand magasin. L'Eglise Anglicane se rapprochera de la communauté anglaise établie à Mustapha supérieur, la Médersa destinée au arabes s'inscrira à la Médina (casbah d'Alger). l'Institut Pasteur s'implantera dans un foyer du Paludisme, en continuité du Jardin d'Essais qui joua le rôle de laboratoire expérimental aux recherches pasteuriennes…etc.

<table>
<tr><td colspan="2">Période / styles</td><td>1880-1901</td><td>1901-1902</td><td>1902-1903</td><td>1903-1904</td><td>1904-1909</td><td>1909-1910</td><td>1910-1912</td><td>1912-1914</td><td>1914-1925</td><td>1925-1926</td><td>1926-1930</td><td>Dès 1930</td></tr>
<tr><td rowspan="6">Expressions architecturales d'Henri Petit</td><td>Beaux-arts</td><td>4 oeuvres</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Eclectisme néo-classique/ art-nouveau</td><td></td><td colspan="3">Nbr des œuvres affiliées à ce style : 2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Eclectisme arabisant/ néo-mauresque</td><td></td><td></td><td colspan="5">Nbr des œuvres affiliées à ce style : 9</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Art-nouveau</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td colspan="2">17 oeuvres</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Modernisme méditerranéen</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td colspan="3">Nbr des œuvres affiliées à ce style : 2</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Art-déco/ modernisme</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td colspan="3">Nbr des œuvres affiliées à ce style : 4</td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2" rowspan="6">Tendances architecturales de la Belle Epoque</td><td colspan="8">Beaux-art et eclectisme (1830-1914)</td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="11">Eclectisme arabisant / néo-mauresque (1856-1930)</td><td></td></tr>
<tr><td colspan="10">Art-nouveau (1892-1915)</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td colspan="3">Art-déco</td><td></td></tr>
<tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>Algéria-niste/ modernisme</td></tr>
</table>

Tableau 8 : l'évolution des tendances architecturales d'Henri Petit, confrontée à l'évolution générale des tendances architecturales de la Belle Epoque. Source : auteur.

NB : la périodisation des tendances architecturales de la Belle Epoque ne concerne que les contextes Français et Algérien. Il faut noter que pour le cas de l'Algérie, la délimitation temporelle des expressions stylistiques répandues entre le XIXe et le XXe siècles, reste subjective, au stade des hypothèses basées sur l'observation sommaires des tendances de l'époque. Cette difficulté à cerner l'évolution des styles architectureaux en Algérie, et relative à son statut de « laboratoire d'expérimentation », à la liberté de la pratique architecturale, et à l'émancipation de ces acteurs, souvent avant-gardistes.

Chez Henri Petit, le traitement du volume constitue la base de ses décors. L'ornement, ne vient que mettre en évidence les façades principales, en accentuant l'image et le style que veut refléter l'architecte. Le principe de la composition, constituant le fondement de l'enseignement de l'école des Beaux-Arts de Paris, sera appliqué dans les œuvres d'Henri Petit, à l'échelle du plan, de la volumétrie et du décors. La position et le traitement esthétique des saillies, l'affirmation des angles, l'emergeance des lucarnes et frontons (particulièrement dans ses œuvres métropolitaines), ainsi que son traitement élaboré des porches d'entrées, permettront la distinction de ses œuvres.

En effet, et au sein d'une conception globale et d'une perception de continuité, Henri Petit, tend à se démarquer de l'ensemble. Il a su par sa production, maintenir l'équilibre entre l'échelle urbaine et ses lois de compositions soumises aux prototypes et à l'image d'enssemble (continuité, uniformité et globalité), et l'echelle de l'œuvre architecturale avec son propre cachet et ses particularités. Un équilibre reflettant le géni d'Henri Petit qui considérera les exigences de l'urbanisme révolutionné, comme une matière a combiner avec les manifeste de la culture, les tendances artistiques et les offres techniques, pour produire une œuvre alliant le beau à l'utile.

L'observation des œuvres d'Henri Petit, a dévoilé l'adoption du zoning à l'échelle du plan de masse dans les grands enssembles (une répartition par types d'usagers et utilisateurs, par sexe, et par race). Les espaces sont également hiérarchisés du public au privé, et la circulation verticale est différenciée : les accès aux étages supérieurs sont indépendants de ceux menant aux sous-sols, et l'accès à la terrasse, se trouve souvent isolé. Cette diférentiation se traduira également dans le traitement décoratif de ces espaces : les escaliers destinés au public sont les plus élaborés, plus spatiaux, richement décorés et revétus de matériaux noble (marbre, bois, zellidj…etc). Cela est entre autre permis par l'emploi d'une tripartition planimétrique qui se traduit souvent par une organisation centrale autour d'un patio entouré de galeries ou d'un atrium couvert de verrières.

Le principe de la tripartition (horizontale et verticale) se retrouvera dans la composition des façades qui se distinguent par la diversité des percements (forme et dimmenssion des ouvertures), la variation des rapports pleins/vides, l'usage de l'assymetrie pour ses façades métropolitaines et de la symetrie pour celles algériennes. L'ensemble de ses immeubles en France, et certains de ses œuvres en Algérie telle que les Médersas, portent des inscriptions sur façades (près de l'entrée, au niveau du second étage ou dans une parois du vestibule). L'emploi approprié des matériaux et l'eclectisme de ses décors, reflétant sa maitrise de l'art de la composition et son sens très avancé du détail, seront observés à l'intérieur de ses édifices, dans l'usage de la chromatie, le traitement élaboré des plafonds, des revetements muraux, et des mobiliers symbolisant la fonction du lieu dans lequel ils sont intégrés.

La composition architecturale d'Henri Petit, témoigne également de sa culture et de sa connaissance élargie des répertoires architecturaux. Hormis ses intérprétations des

codes et décors classiques, il saura en Algérie, s'approprier les manifestes et les règles de l'architecture locale (vernaculaire, médiévale, et arabo-mauresque), à travers son étude des monuments d'Alger et de Tlemcen et ses multiples voyages au sud algérien. Pour la conception de ses œuvres algéroises, Henri Petit, emprunt aux décors de la Grande Mosquée d'Alger, à ceux de la Mosquée de la Pêcherie, de celle de Sidi Abderrahman Ethaalibi, des demeures mauresques, et des fontaines publiques ponctuant la Casbah d'Alger. Il réintérprétera les décors de la Mosquée Sidi Boumedien et des Médersas de Tlemcen, et se référera à l'architecture médiévale, publique ou militaire, nottement celle des portes urbaines, qu'il reproduit à une échelle réduite pour la composition de ses porches d'entrées.

En ce qui concerne le volet technique de son architecture, Henri Petit emploi différents types de matériaux et de systèmes constructifs, souvent adaptés au contexte d'implantation de l'œuvre et à son programme. Sur le plan de la construction, il s'inscrit dans les tendances constructives de la Belle époque, par l'usage des voutes aux sous-sols, des planchers à voutains, des planchers nervurés, des poutres métalliques, des murs porteurs en pierre enduits de terre, et des galeries à arcades aussi bien en façade qu'aux espaces intérieurs. Il emploi pour la couverture de ses immeubles métropolitains, des toitures inclinés en ardoise ponctuées de lucarnes et de dômes, et élargira ce corpus en Algérie, pour intégrer des verrières, des coupoles sphèriques éleptiqes ou à huit pans, des voutes en berceau, clôchetons et des tours minarets. Son usage du verre armé, des vitrines, des colonnes en bronze et du Béton armé, démontrent la pertinence du choix de cet acteur pour la représentation de l'évolution de l'architecture et de la construction durant la Belle Epoque, entre les deux rives de la méditerranée.

Limites et prolongements de la recherche :

La présente recherche apporta des éclairages aux principaux questionnements posés au préalable, toute fois l'innaccessibilité à certaines sources et bases d'archives à l'exemple du fond du CPVA, des archives de l'ADG, de la SC, et de l'école des Beaux-arts de Paris, ont empêché l'identification de l'ensemble des œuvres d'Henri Petit, et ainsi, la restitution complette de son parcours. L'itinéraire professionnel d'un tel acteur ayant produit les principaux « monuments » d'Alger, et dont les œuvres ponctuent l'aire algérienne et celle parisiènne, présente encore plusieurs points innexplorés.

Les informations sur sa vie privée, sa généalogie, ses rapports et liens avec les autres architectes « Petit », l'historique de son agence à Alger, son fonctionnement, et sa part du marché de la construction, sa réputation, ses collaborateurs et agents, restent à restituer. De même, sa production en France, soulève plusieurs questionnements, quant aux modalités d'obtention de ses commandes et son cadre d'exercice, mais aussi sur ses principes de composition architecturale, ses références stylistiques et ses collaborateurs.

Outre la problématique de datation soulevée pour plusieurs réalisations d'Henri Petit, en France comme en Algérie, il a été mentionné l'existance d'un grand nombre d'immeubles, qui n'ont pas été identifiés, d'autres œuvres n'ont été abordées que

sommairement dans l'insuffisance des informations, et qui requièrent une investigation plus approfondie engagée sur terrain, pour pouvoir completer la carte « Henri Petit ».

Le volet esthétique également, n'a pu faire l'objet d'une étude approfondie, vu la profusion et la variété des éxpressions décoratives employées par l'architecte. Cet axe mérite à lui seul une recherche qui tachera d'examiner et de décrir les expressions architecturales d'Henri Petit, de décomposer ses décors, et de les confronter aux différents repertoires pour définir leurs filiations stylistiques. Cette future recherche sera susceptible d'indiquer la fidélité d'Henri Petit aux sources architecturales et son usage d'éléments identiques aux références, et au même titre, ses recompositions et nouvelles créations basées sur le recoupement des différents répertoires, et sur un apport perssonnel de l'architecte ou de ses collaborateurs.

D'autre part, la logique de composition architecturale d'Henri Petit, et ses modalités d'integration dans les différents contextes géographiques qu'il eu a confronter requièrent d'amples investigations. En effet les résultats obtenu lors de la présente recherche démontrent l'étendu de l'aire d'exercice d'Henri Petit : en Algérie, il réalisera des œuvres dans des villes et régions très différrentes du point de vue de la climatologie, de la culture et de l'importance politique et administrative. Des différences qui ont du se répercuter sur sa conception. De ce fait, et pour mieu cerner l'approche d'Henri Petit et ses procédures techniques et conceptuels, il serait indisponsable de constituer un corpus d'étude plus élargi, considérant le triple rapport entre : le contexte (géographique, politique et culturel), les tendances architecturales, et l'évolution des techniques et systèmes constructifs de son époque **[Diagramme 4]**, en visualisant sous un même angle, l'apport de ses commanditaires dans le choix des approches et de l'image à attribuer à l'œuvre.

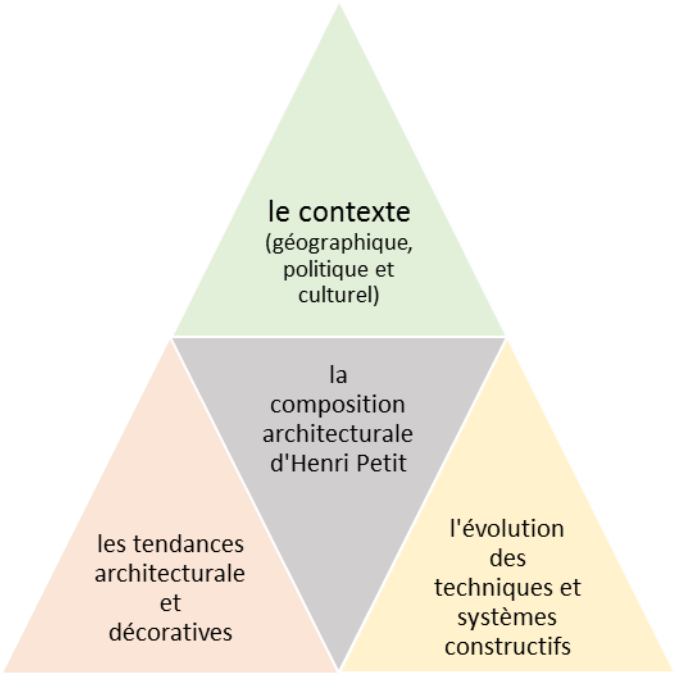

Diagramme 4 : les éléments influents sur la composition architecturale d'Henri Petit. Source : auteur

Dans une seconde visée, les échanges bilatéraux exercès avec les autres architectures du Maghreb, et la dualité existante entre le contexte métropolitain et celui algérien, mériteraient d'éventuels éclairages, pour bien situer l'œuvre de l'architecte, et à une échelle plus importante, le contexte de la Belle époque (algéroise, algérienne ou maghrébine).

Sur la base de ces nouveaux questionnements, la future recherche susceptible de compléter la Biographie d'Henri Petit, et de restituer une plage de l'histoire récente de l'Algérie, partagée ou ratachée au contexte maghrébin et méditerrannéen, devra s'appuier sur de multiples investigations sur terrain et principalement, sur l'étude de toutes les sources disponibles et archivées. Elle aura pour objectifs :

- Le développement des informations relatives à son parcours perssonnel et professionnel.
- L'identification et la restitution de l'ensemble de ses œuvres produites ou projetées, en Algérie comme en France.
- L'élaboration d'une étude comparative entre ses œuvres algériennes et françaises affin de tracer ses principes de composition et souligner l'interferrence et l'influence des deux contextes sur sa production architecturale.
- La définition de son contexte de production en métropole et l'identification de ses commanditaires et collaborateurs.
- La mesure de son rôle et de son apport dans l'évolution politique, culturelle, urbaine, architecturale et constructive du contexte de la Belle Epoque en France et en Algérie.
- La définition de ses rapports avec les autres architectes, et l'estimation de son influence sur la production de ses collaborateurs et collègues, à l'exemple de Georges Garnier (son ami et associé) et de Gabriel Darbéda (son ami et successeur en tant qu'inspecteur général adjoint au service d'architecture).

Comme seconde portée à cette recherche, la particularité de la Belle Epoque algéroise et son rôle de charnière entre deux périodes marquées l'une par l'emprunt des styles historicistes et l'autre par l'émergence du mouvement moderne, implique la considération de cette particularité et l'examen des outils et modalités de cette transition, qui s'est faite par le biais de nouvelles formes, hybrides, tel que l'art déco et le modernisme méditerranièn, affilié au courants des algérianiste, ce qui offre une portée de recherche dans ce dommaine, en considérant ses formes architecturales de transition dans le contexte algérois ou algérien à une échelle plus aggrandi,

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BIBLIOGRAPHIE :

Ouvrages

Akram, B-E., 2001, *A la rencontre du Maghreb*, Paris, La découverte & Syros et institut du monde arabe.

Almi, Saïd, 2002, *Urbanisme et colonisation : Présence française en Algérie*, Liège (Belgique), Mardaga.

Alzieu, Teddy, 2000, *Alger : Mémoire en image-Alger*, Joué-lès-Tours, A. Sutton.

Amouroux, Dominique, 2014, *André Wogenscky et Louis Miquel à Annecy*, Annecy, CAUE 74 Haute Savoie.

Andezian, Sossie, 2001, *Expériences du divin dans l'Algérie contemporaine : Adeptes des saints de la région de Tlemcen*, Paris, CNRS.

Andrieux, Jean-Yves, 1997, *Patrimoine et histoire*, Paris, Belin.

Annaloro, Milena et **Lange, Guirémi**, 2011, *Alexandrie : Une architecture ottomane*, Marseille, Éditions Parenthèses.

Atelier parisien d'urbanisme, 2006, *Place et avenir des grands magasins parisiens, éléments clés du patrimoine économique de la capitale : L'exemple de la société anonyme des Galeries Lafayette*, Paris, Atelier parisien d'urbanisme.

Auzias, Dominique et **Labourdette, Jean-Paul**, 2009, *Alger 2010-11*, Paris, Nouvelles éd. de l'Université.

Auzias, Dominique et **Labourdette, Jean-Paul**, 2012, *Alger 2012-2013 : avec cartes, photos et avis des lecteurs*, Paris, Nouvelles éd. de l'Université.

Baba-Ahmed Kassab, Tsouria *et al.*, 2004, *Alger, Oran et Annaba : Sur les traces de la modernité 50 ans d'architecture : guide*, Bruxelles, Centre international pour la ville, l'architecture & le paysage.

Baraudon, Alfred et **Simond, Charles**, 1899, *Alger (Algérie) : [précédé d'une notice par Charles Simond]*, Alger, Plon, Nourrit et Cie (Paris).

Barrucand, Marianne et **Bednorz, Achim**, 1992, *L'Architecture maure en Andalousie*, Cologne, Taschen.

Bédarida, Marc, 2012, *Fernand Pouillon*, Paris, Éd. du Patrimoine.

Béguin, François, **Baudez, Gildas**, **Lesage, Denis** et **Godin, Lucien**, 1983, *Arabisances : Décor architectural et tracé urbain en Afrique du Nord, 1830-1950*, Paris, Dunod.

Ben Mahmoud, Feriel et **Daniel, Nicolas**, 2008, *Le voyage en orient : De l'âge d'or à l'avènement du tourisme, 1850-1930*, Paris, Dunod-Bordas.

Benabadji, Fadela et **Benyoucef**, **Cherif,** 2008, *Algérie : Destination de légendes*, Paris, Ed. de Lodi.

Benali, Safir et **Assus, Pierre**, 2006, *Alger en 5 jours* : guide, Marseille (Bouches-du-Rhône), Images en manoeuvres.

Bencherif, Osman, 2001, *The British in Algiers, 1585 - 2000 : First Edition*, édition RSM.

Benevolo, Leonardo, **Vicari, Vera** et **Vicari, Jacques**, 1978, *Histoire de l'architecture moderne : 1 - La révolution industrielle*, Paris, Dunod.

Benevolo, Leonardo, **Vicari, Vera** et **Vicari, Jacques**, 1978, *Histoire de l'architecture moderne : 2 - Avant garde et mouvement moderne 1890-1930*, Paris, Dunod.

Bercé, Françoise, 2013, *Eugène Viollet-le-Duc*, Paris, Éditions du Patrimoine.

Berman, Bruce J., 1990, *Control [and] crisis in colonial Kenya : The dialectic of domination*, London, J. Currey.

Bertrand, Y-A., Souidi, D., Stora, B., 2011, *Algérie vue du ciel*, La Martinière.

Blair, Sheila, 1995, *The art and architecture of Islam*, Harmonds worth [u.a.], Penguin Books.

Blanchard-Dignac, Denis, 2014, *Viollet-le-Duc, 1814-1879 : La passion de l'architecture*, Paris, Éditions sud-ouest.

Bonillo, Jean Lucien, 1992, *Marseille, ville & port*, Marseille, Parenthèses.

Bonnafont, Jean-Pierre, 1839, *Géographiemédicaled'Alger : et ses environs*, Brachet et Bastide.

Bonnichon, Philippe, **Geny, Pierre** et **Nemo, Jean**, 2012, *Présences françaises outre-mer (XVIe-XXIe siècles). Tome I - Histoire : Périodes et continents*, Paris, Karthala édition.

Bosc, Jean-Louis *et al.*, 2001, *Joseph Monier et la naissance du ciment armé*, Paris, Editions du Linteau.

Bouchène, Abderrahmane, **SiariTengour, Ouanassa**, **Peyroulou, Jean-Pierre** et **Thénault, Sylvie**, 2012, *Histoire de l'Algérie à la période coloniale : 1830-1962*, Paris & Alger, la Découverte ; Éd. Barzakh.

Bourouiba, Rachid, 1981, *L'Art religieux musulman en Algérie*, Alger, SNED.

Boyer, Pierre, 1960, *L'évolution de l'Algérie médiane (ancien département d'Alger) de 1830 à 1956*, Paris, Adrien-Maisonneuve.

Brun, Jean-Pierre et **Jockey, Philippe**, 2001, *Techniques et sociétés en Méditerranée : [hommage à Marie-Claire Amouretti]*, Paris, Maisonneuve et Larose; Maison méditerranéenne des sciences de l'homme.

Caradec, Marie-Anne et **Vallas, Bruno**, 2005, *Patrimoine et histoire de l'art : BTS animation et gestion touristiques locales, examens de guides interprètes, histoire de l'art, communication, journalisme*, Paris, Éditions d'Organisation.

Cazenave, Élisabeth, 2011, *Les artistes de l'Algérie : Dictionnaire des peintres, sculpteurs, graveurs, 1830-1962*, Paris, Editions de l'Onde ; Association Abd-el-Tif.

Çelik, Zeynep, 1997, *Urban forms and colonial confrontations: Algiers under French rule*, Berkeley, University of California Press.

Chergui, Samia, 2011, *Les mosquées d'Alger : Construire, gérer et conserver (XVIe-XIXe siècles)*, Paris, PUPS.

Clévenot, Dominique et **Degeorge, Gérard**, 2000, *Décors d'Islam*, Paris, Citadelles & Mazenod.

Cohen, Jean Louis, **Kanoun, Youcef** et **Oulebsir, Nabila**, 2003, *Alger : Paysage urbain et architectures, 1800-2000*, Besançon, les Éd. de l'Imprimeur.

Cohen, Jean-Louis, **Benton, Tim**, **Julia, Valérie** et **Bertrand, Jean**, 2014, *Le Corbusier le grand*, Paris, Phaidon.

Colarossi, Paolo, **Petruccioli, Attilio** et **Cuneo, Paolo**, 1993, *Algérie les signes de la permanence, préservation et mise en valeur des monuments et sites historiques : Cours de post-graduation de l'école polytechnique d'architecture et d'urbanisme*, Rome.

Cros, Philippe, 2007, *Les styles en architecture*, Toulouse, Milan.

Curtis, William J. R., 2006, *L'architecture moderne depuis 1900*, Paris, Phaïdon.

De Andia, Béatrice *et al.*, 2000, *Les grands boulevards : Un parcours d'innovation et de modernité*, Paris, Action artistique de la Ville de Paris.

De Montclos, Jean Marie Pérouse, 2001, *La monographie d'architecture : Documents & méthodes N° 10*.

Dedet, Jean-Pierre, 2000, *Les Instituts Pasteur d'outre-mer : Cent ving ans de microbiologie française dans le monde*, Paris, L'Harmattan.

Delaire, Edmond Augustin, **Roux, Louis-François** et **de Penanrun, David**, 1907, *1793-1907 : Les Architectes élèves de l'École des beaux-arts*, Paris, Librairie de la "Construction moderne.

Delorme, Jean-Claude et **Chair, Philippe**, 1981, *L'Ecole de Paris : 10 architectes et leurs immeubles 1905 - 1937*, Paris, édition du Moniteur.

Deluz, Jean-jacques, 1988, *L'urbanisme et l'architecture d'Alger : Aperçu critique*, Liège, Alger, P. Mardaga; Office des publications universitaires.

Deluz, Jean-jacques, 2001, *Alger : Chronique urbaine*, Paris, Bouchène.

Deluz, Jean-jacques, 2010, *Le tout et le fragment*, Alger, Barzakh.

Des Cars, Jean et **Pinon, Pierre**, 1991, *Paris-Haussmann : "le Pari d'Haussmann" : ouvrage publié à l'occasion de l'exposition ... inaugurée le 19 septembre 1991, au Pavillon de l'Arsenal*, Paris, Picard Editeur;Editions du Pavillon de l'Arsenal.

Dousson, Xavier, 2014, *Jean Bossu : Une trajectoire moderne singulière*, coll. Carnets d'architectes, Paris, édition du patrimoine.

EPAU/SIAAL, 2000, *Architecture Algérienne*, Ute Langendoifer.

EPAU/UPM, 2013, *Méthode de réhabilitation d'un centre historique, diagnostic du quartier Ben M'hidi*, Alger, Les alternatives Urbaines.

Epron, Jean-Pierre, 1997, *Comprendre l'éclectisme*, Paris, Norma.

Erlande-Brandenburg, Alain, **Mérel-Brandenburg, Anne-Bénédicte**, P**érouse de Montclos, Jean-Marie** et **Loyer, François**, 1999, *Histoire de l'architecture française*, Paris, Mengès; Ed. du patrimoine.

Fanelli, Giovanni et **Gargiani, Roberto**, 2008, *Histoire de l'architecture moderne : Structure et revêtement*, (traduit de l'italien par Martine Colombet et Agostina Pinon), Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Fechner, Elisabeth, 2002, *Alger et l'Algérois : Souvenirs de là-bas*, Paris, Calmann-Lévy.

Frémont, Armand, 1982, *Algérie – El-Djazaïr : les carnets de guerre et de terrain d'un géographe*, Paris, F. Maspero.

Fromentin, Eugène, 1859, *Une année dans le Sahel*, Paris, Flammarion.

Garcin, Jean-Claude, **Maury, Bernard**, **Revault, Jacques** et **Zakariya, Mona**, 1982, *Palais et maisons du Caire : Tome I Époque mamelouke (XIIIe-XVIe siècles)*, Aix-en-Provence, Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman.

Giedion, Sigfried, 1978, *Espace, temps, architecture : Tome II - Paris*, Paris, Denoël gontheir.

Goinard, Pierre, 2001, *Algérie : L'œuvre française*, Paris, Éditions Jacques Gandini.

Golvin, Lucien, 1979, *Essai sur l'architecture religieuse musulmane : Tome IV - L'art hispano-musulman*, Paris, Klincksieck.

Goy-Truffaut, Françoise, 1989, *Paris façade : un siècle de sculptures décoratives*, Paris, Fernand Hazan.

Guadet, Julien, 1894, *Éléments et théorie de l'architecture : Cours professé à l'École nationale et spéciale des beaux-arts. Tome 4 : Livre XVI : "La profession d'architecte"*, Paris, Librairie de la construction moderne.

Guerrier de Dumast, Auguste-Prosper-François et **Mohl, Julius**, 1853-1854, *L'orientalisme rendu classique : Fragments d'un mémoire sur les moyens de ranimer et d'utiliser les facultés des lettres*, Paris, Chez Benj. Duprat ; Nancy : Chez N. Vagner.

Guicheteau, Gérard et **Combier, Marc**, 2004, *L'Algérie oubliée : Images d'Algérie, 1910-1954*, Paris, Acropole.

Guignard, Didier, 2010, *L'abus de pouvoir dans l'Algérie coloniale, 1880-1914 : Visibilité et singularité*, Paris, Presses universitaires de Paris Ouest.

Haiko, Peter, 1989, *L'Architecture du XXème siècle : Revue d'architecture moderne, 1901-1914*, Liège, Bruxelles, Pierre Mardaga.

Hakimi, Zohra, 2011, *Alger, politiques urbaines : 1846-1958*, Paris, Bouchène.

Harmand, François-Jules, 1910, *Domination et colonisation*, Paris, E. Flammarion.

Icheboudène, Larbi, 2000, *Alger, histoire d'une capitale*, Alger, Casbah Éditions.

Institut français d'architecture, 1995, *Archives d'architecture du vingtième siècle. : Tome premier*, Paris, Mardaga.

Jourdan, Adolphe, 1903, *Alger, Oran, Constantine (15-26 avril 1903)*, Alger, Typographie Adolphe Jourdan, Imprimeur-Libraire-éditeur.

Kerdoune, Aicha, 2011, *Mosquées historiques de la ville d'Alger*, Alger, Alpha.

Khaznadar, Chérif (Dir.), 2012, *Le patrimoine, oui, mais quel patrimoine ?*, Paris, Arles, Montréal (Québec), Maison des cultures du monde ; Actes Sud ;Leméac.

Khelifa, Abderrahmane, 2011, *Tlemcen Capitale du Maghreb Central*, Alger, Colorset.

Koumas, Ahmed et **Nafa, Chéhrazade**, 2003, *L'Algérie et son patrimoine : Dessins français du XIXe siècle*, Paris, Monum, Éd. du patrimoine.

Lamarque, Philippe, 2006, *L'Algérie à travers la carte postale ancienne*, Paris, HC.

Lapierre, Eric, 2002, *Identification d'une ville*, Paris, Pavillon de l'Arsenal ; Picard éd.

Larbodière, Jean-Marc, 2006, *Reconnaître le style des façades : Du Moyen âge à nos jours, à Paris*, Paris, Massin.

Laurens, Henry, 1990, *Le royaume impossible : La France et la genèse du monde arabe*, Paris, A. Colin.

Lelièvre, Pierre, 1963, *L'architecture française*, Paris, Presses universitaires de France.

Lemoine, Bertrand, 2000, *Guide d'architecture : France, 20e siècle*, Paris, Picard.

Leroy-Terquem, Magali, **Ravillard, André**, **Marçais, Georges** et **Revault d'Allonnes, Olivier**, 2005, *Alger, la casbah et Paul Guion*, Paris, Publisud; Médiane.

Loyer, François, 1997, *Paris XIXe siècle : L'immeuble et la rue*, Paris, Hazan.

Lucan, Jacques, 2009, *Composition, non-composition : Architecture et théories, XIXe-XXe siècles*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes.

Marçais, W., 1928, l'Islamisme et la vie urbaine, Paris, académie des inscriptions et belles lettres.

Marguerat, Yves et **Ahyi, Paul**, 2000, *Images du Togo d'autrefois : L'architecture française et l'œuvre de Georges Coustère au Togo*, Paris, Karthala.

Marrey, Bernard et **Baudouï, Rémi**, 1997, *Les bâtisseurs : Des moines cisterciens aux capitaines d'industrie*, Paris, Le Moniteur.

Mélia, Jean, 1950, *L'Épopée intellectuelle de l'Algérie. : Histoire de l'Université d'Alger*, Alger, La maison des livres.

Meynier, G., 1999, *-I- Alger 1860 - 1939, Le Modèle ambigu du triomphe colonial*. Coll. Mémoires, N° 55, Autrement.

—. 1999, *-II-* Alger, *1940 - 1962, Une Ville en guerres*, coll. Mémoires N° 256, Autrement.

Ministère de l'équipement, des transports et du logement et Ministère de la culture et de la communication, 1999, *Intervenir en quartiers anciens : Enjeux - Démarches - Outils*, Paris, Editions du Moniteur.

Minnaert, Jean-Baptiste, **Sauvage, Henri** et **Delaunay, Dominique**, 2002, *Henri Sauvage, ou, l'exercice du renouvellement*, Paris, Norma.

Mohen, Jean-Pierre, 1999, *Les sciences du patrimoine : Identifier, conserver, restaurer*, Paris, Editions Odile Jacob.

Moley, Christian, 1999, *Regard sur l'immeuble privé : Architecture d'un habitat (1880- 1970)*, Paris, Editions du Moniteur.

Monnier, Gérard, 1999, *Les grandes dates de l'architecture en Europe de 1850 à nos jours*, Paris, Presses universitaires de France.

Morel Journel, Guillemette, **Emden, Cemal**, **Ballot, Jean-Christophe** et **Bougot, Manuel**, 2015, *Le Corbusier : Construire la vie moderne*, Paris, Éd. du Patrimoine.

Morineau, Michel, 1985, *Incroyables gazettes et fabuleux métaux : Les retours des trésors américains d'après les gazettes hollandaises (XVI - XVIII siècles)*, London, Cambridge Univ. Pr. [u.a.].

Oulebsir, Nabila, 2004, *Les usages du patrimoine : Monuments, musées et politique coloniale en Algérie*, 1830-1930, Paris, Maison des sciences de l'homme.

Pabois, M., Toulier, B., 2005, *Architecture coloniale et patrimoine : l'expérience Française*. Coll. « COEDIT MUSEE LG », Paris, institut national du patrimoine, Somogy édition d'art.

Paccard, André, 1981, *Le Maroc et l'artisanat traditionnel islamique dans l'architecture : Tome 1*, Annecy, Atelier 74.

Paccard, André, 1981, *Le Maroc et l'artisanat traditionnel islamique dans l'architecture : Tome 2*, Annecy, Atelier 74.

Pellissier-de-Reynaud, Edmond, 1854, *Annales Algériennes : Nouvelle édition, Revue corrigée et continuée jusqu'à la chute d'Abd-El-Kader*, Tome deuxième, Paris & Alger, librairie militaire J. Dumaine (Paris) & librairie Bastide (Alger).

Perrot, Aristide-Michel, 1830, *La conquête d'Alger : ou relation de la campagne d'Afrique, comprenant les motifs de la guerre, les détails des préparatifs de l'expédition et des événements qui ont précédé le débarquement, la composition de l'armée de terre et de l'armée navale, les noms des officiers supérieurs, et un précis des opérations militaires*, d'après les documents officiels et particuliers., Paris, H. Langlois fils.

Pouillon, François, 2008, *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IlSMM; Karthala.

Prisse d'Avennes, Émile, 2009, *L'Art arabe*, Beirut, Librairie du Liban Éditeurs.

Ragon, Michel, 1986, *Histoire de l'architecture et de l'urbanisme modernes : 1-idéologies et Pionniers : 1800-1910*, Paris, Edition Casterman.

Reitzel, Erik et **Lion, Robert**, 2011, *La Grande Arche : Sur l'axe historique de Paris*, Paris, Archibooks& Sautereau édition.

Renaud, Henri, 2004, *Baies & menuiseries extérieures*, Paris, Eyrolles.

Renzo, Piano et **Rossinot, André**, 2012, *Jean Prouvé. Paris*, Paris, Somogy édition d'art.

Rossi, Catherine, 2012, *Jardins d'Alger*, Alger, EditionsDalimen.

Roxane, Georges, **Hannequin, Pascal** et **Chanteux, Jean-Marc**, 2013, *L'architecture complétée par l'ingénierie : Rapport d'études licence*.

Ruprich-Robert, Victor, 1882, *Réflexions sur l'enseignement de l'architecture en 1881*, Paris, Vve A. Morel et Cie.

Saddy, Pierre, 1999, *Henri Labrouste, architecte, 1801-1875*, Paris, Caisse Nationale des Monuments Historiques et des Sites.

Sayen, C., 2014, L'architecture par Fernand Pouillon, éditions transversales.

Surnom, Georges, 2004, *143 modèles de ferronnerie : Grilles, portes, balcons, rampes, ascenseurs*, Paris, Eyrolles.

Talenti, Simona, 2000, *L'Histoire de l'architecture en France, émergence d'une discipline, 1863-1914*, Paris, Picard.

Terade, Annie, 1998, *Paris, formes urbaines et architectures*, Paris, Editions Recherches, IPRAUS.

Texier, Simon, 2005, *Paris contemporain : De Haussmann à nos jours, une capitale à l'ère des métropoles : architecture et urbanisme*, Paris, Parigramme.

Thomine-Berrada, Alice, 2012, *Victor Baltard, 1805-1874 : Architecte de Paris*, [Paris], Musée d'Orsay, Gallimard.

Triki, Hamid et **Dovifat, Alain**, 1999, *Medersa de Marrakech*, Casablanca, Edisud.

Vengeon, Suzanne, 2012, *Dans les pas de l'Architecte Auguste Bossu*, Paris, Capucine.

Volait, Mercedes, 2005, *Architectes et architectures de l'Égypte moderne (1830-1950) : Genèse et essor d'une expertise locale*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Whitaker, Jan, 2011, *Une histoire des grands magasins*, Paris, Citadelles & Mazenod.

Wilkinson, Philip et **Gouadec, Daniel**, 2011, *Juste assez d'architecture pour briller en société*, Paris, Dunod.

Winock, Michel, 2002, *La Belle Époque : La France de 1900 à 1914*, Paris, Perrin.

الجيلالي, عبد الرحمان, 2007, *تاريخ المدن الثلاث –الجزائر,المدية, مليانة- في موسمها الالفي (360-1370 ه),(970-1971 م)*, الجزائر, دار الأمة.

فركوس, صالح, 2003, *المختصر في تاريخ الجزائر : من عهد الفينيقيين الى خروج الفرنسيين*, (814-1962), الجزائر, دار العلوم و النشر.

Ouvrages collectifs

Abry, Alexandre et **Carabelli, Roméo** (dir.), 2005, *Reconnaître et protéger l'architecture récente en Méditerranée*, Paris, Maisonneuve et Larose.

Ammar, Leïla (dir.), 2011, *Formes urbaines et architectures au Maghreb aux XIXème et XXème siècles*, La Manouba, Centre de publication universitaire de la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba.

Bruant, Catherine, **Leprun, Sylviane** et **Volait, Mercedes** (dir.), 1996, *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud.

Camps, Gabriel *et al.* (dir.), 1987, *Alger - Amzwar*, Aix-en-Provence, Edisud.

Chabbi-Chemrouk, Naïma, **Djelal- Assari, Nadia**, **Safar-Zeitoun, Madani** et **Sidi-Boumediene, Rachid** (dir.), 2004, *Alger, Lumières Sur La Ville*, Alger, Éditions dalimen.

Jordi, Jean-Jacques et **Planche, Jean-Louis** (dir.), 1999, *Alger, 1860-1939 : Le modèle ambigu du triomphe colonial*, Paris, édition Autrement.

Minnaert, Jean-Baptiste (dir.), 2005, *Histoires d'architectures en Méditerranée, XIXe et XXe siècles : Écrire l'histoire d'un héritage bâti*, Paris, Edition de la Villette.

Contributions à des ouvrages

Aiche, Boussad, 2004, « *Formes architecturales de l'époque coloniale à Alger, les prémices d'une nouvelle architecture (1830-1930)* », *in :* Chabbi-Chemrouk, Naïma *et al.* (dir.), *Alger, lumières sur la ville*, Alger, Éditions dalimen.

Arrif, Abdelmadjid, 1996, « *Le paradoxe de la construction du fait patrimonial en situation coloniale. Le cas du Maroc* », *in :* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 153–166.

Bacha, Myriam, 2011, « *Des influences traditionnelles et patrimoniales sur les architectures du Maghreb contemporain* », *in :* Bacha, Myriam (dir.), *Architectures au Maghreb (XIXe-XXe siècles) : Réinvention du patrimoine*, Tours, Presses universitaires François Rabelais.

Bonnet, Alain, 1996, « *La réforme de l'École des beaux-arts de 1863 : Peinture et sculpture* », *in* Chaudonneret, Marie-Claude (dir.), *Arts et institutions*, Paris, SEDES, p. 27–38.

Bremner, G.A., *Impérial Gothic, religious architecture and high anglican culture in the british empire*, C.1840-1870. New Haven and London. Yale University. In : ABE journal, 5/2014.

Bruant, Catherine, 1996, « *L'Orient de la Science sociale* », *in* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 295–310.

Bruant, Catherine, 1996, « *Un architecte à "l'école d'énergie" :* Donat Alfred Agache, du voyage à l'engagement colonial », *in* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 99–117.

Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes, 1996, « *Introduction :* Rapports de l'architecture et de l'urbanisme européens à l'altérité et à la différence culturelle », *in* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 11–14.

Burth-Levetto, Stéphanie, 1996, « *Le service des bâtiments civils en Algérie (1843-1872). Entre discours et réalité [article]* », *in* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 137–152.

Charpentier, Agnès, 2011, « *D'un urbanisme médiéval vers un urbanisme européen : l'exemple de Tlemcen* », *in* Ammar, Leïla (dir.), *Formes urbaines et architectures au Maghreb aux XIXème et XXème siècles*, La Manouba, Centre de publication universitaire de la Faculté des Lettres, des Arts et des Humanités de la Manouba, p. 55–66.

Frey, Jean-Pierre, 2008, « *Alger sous les bombes ou les plans-obus côté réception* », *in* Gras, Pierre et Paquot, Thierry (dir.), *Le Corbusier voyageur*, Paris, France, Harmattan, p. 161-191.

Garillard, P., 1900, La vie parisienne a travers le XIXe siècle, paris de 1800 à 1900, d'après les estampes et les mémoires du temps. In : SIMOND, C. (dir), tome II : *1830-1870 « La monarchie de juillet la seconde république- le second empire»*. Paris, Plon-nourrit et C^{ie}.

Ghorayeb, Marlène, 1996, « *L'urbanisme de la ville de Beyrouth sous le mandat français* », *in :* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 327–339.

Jelidi, Charlotte, 2010, « *Hybridités architecturales en Tunisie et au Maroc au temps des protectorats : orientalisme, régionalisme et mediterraneisme* », *in :* Destaing, Emilie et Trazzi, Anna (dir.), *Architectures au Maroc et en Tunisie à l'époque coloniale,*, Tunis, Bononia University press, 2010, p. 42-62.

Jomier, Augustin, 2011, « *État colonial et coercition : Algérie 1830-1962* », *in :* Thénault, Sylvie (dir.), *Violence ordinaire dans l'Algérie coloniale : Camps, internements, assignations à résidence*, Paris, O. Jacob.

Malverti, Xavier, 1996, « *Les officiers du Génie et le dessin de villes en Algérie (1830-1870) [article]* », *in* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 229–244.

Malverti, Xavier, 1999, « *Entre orientalisme et mouvement moderne* », *in* Jordi, Jean-Jacques et Planche, Jean-Louis (dir.), *Alger, 1860-1939 : Le modèle ambigu du triomphe colonial*, Paris, édition Autrement, p. 108–116.

Oulebsir, Nabila, « *À l'intersection de l'art, la science et la technologie :* In : Histoire de l'art N°67, Gerhico, Université de Poitiers, 2010. ».

Oulebsir, Nabila, « *Edmond Duthoit, un architecte néogothique et moderne, entre Picardie et Méditerrannée :* In : l'orientalisme architectural entre imaginaires et savoirs, Paris, Picard, coll. d'une rive à l'autre, 2009 ». [En ligne] : http://inha.revues.org/4513, mis en ligne le 25 mars 2014, (consulté le 26 aout 2014).

Picard, Aleth, 1996, « *Architecture et urbanisme en Algérie. D'une rive à l'autre (1830-1962)* », *in* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 121–136.

Sahli, Anne-Marie, 1993, « *Alger : évolution, révolution et permanence* », *in* INED (dir.), *Croissance démographique et urbanisation : Politiques de peuplement et aménagement du territoire, Séminaire international de Rabat (15-17 mai 1990)*, Paris, AIDELF; Presses universitaires de France.

Tsakopoulos, Parayotis, 1996, « *Technique d'intervention et appropriation de l'espace traditionnel. L'urbanisme militaire des expéditions françaises en Méditerranée* », *in* Bruant, Catherine, Leprun, Sylviane et Volait, Mercedes (dir.), *Figures de l'orientalisme en architecture*, Aix-en-Provence, Édisud, p. 209–227.

Vacher, Hélène, 2003, « *Villes et colonisation aux xixe-xxe siècles : approches et problématiques d'un avatar urbain depuis la seconde guerre mondiale* », *in* Turrel, Denise (dir.), *Villes rattachées, villes reconfigurées, XVIe-XXe siècles : Actes du colloque de Tours, les 13, 14 et 15 décembre 2001*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais ; Maison des sciences de l'homme-Villes et territoires.

Vadelorge, Loïc, 2001, « *Le fait associatif dans les politiques culturelles locales aux XIXe -XXe siècles* », *in* Moulinier, Pierre (dir.), *Les associations dans la vie et la politique culturelles : Regards croisés*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, Département des Etudes et de la prospective, p. 65–87.

Vadelorge, Loïc, 2003, « *Introduction :* Le patrimoine comme objet politique », *in* Poirrier, Philippe et Vadelorge, Loïc (dir.), *Pour une histoire des politiques du patrimoine*, Paris, Comité d'histoire du Ministère de la culture ; Fondation Maison des sciences de l'Homme, p. 11–24.

Thèses de doctorat & mémoires de magistère

Boughaba, Salwa, 1999, *L'architecture de la ville comme lieu de l'affrontement et du dialogue culturel*, thèse de doctorat, Paris, École des hautes études en sciences sociales.

Chabbi, Ghalia, 2012, *Contribution à la lecture des façades du patrimoine colonial 19ème et début 20ème siècle : Cas d'étude : quartier Didouche Mourad à Alger*, mémoire de magistère, Tizi-Ouzou, Université Mouloud Maamri.

Chebahi, Malik, 2013, *L'Enseignement de l'architecture à l'École des beaux-arts d'Alger et le modèle métropolitain : réceptions et appropriations (1909-1962)*, thèse de doctorat, Paris, Université Paris Est.

Drioueche, Nadjiba, 2010, *Les coupoles d'Alger, éléments d'émergences dans le paysage urbain de la médina maghrébine entre hier et aujourd'hui, seconde partie : Réinterpréter et valoriser les héritages culturels dans l'urbanisme et l'architecture espaces urbains à l'aube du XXIe siècle*, mémoire de magistère, Alger, École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger.

Georges, R., 2013, *L'architecture complétée par l'ingénierie*, rapport d'études licence, école nationale supérieur d'architecture de Paris la villette.

Hadjila, Asma, 2014, *La rue BabAzoun / Bab El-Oued : Histoire, topographie, étude architecturale et urbaine*, mémoire de magistère, Alger, École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger.

Horra, Badr El-Mounir, 2015, *Médersas d'Alger, de Tlemcen et de Constantine : Contribution à la connaissance d'un style néo-mauresque officiel en Algérie*, mémoire de magistère, Alger, École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger.

Jelidi, Charlotte, 2007, *La fabrication d'une ville nouvelle sous le Protectorat français au Maroc (1912-1956) : Fès-nouvelle*, thèse de doctorat, Tours, Université François Rabelais.

Laroche, Sylvie, 2008, *L'Architecture commerciale à l'usage : Évolution et recomposition : mention recherche, architecture et cultures sensibles de l'environnement*, Mémoire de PFE, Grenoble, École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble.

Le Blanc, Antoine, 2006, *Les politiques de conservation du patrimoine urbain comme outils de gestion du risque sismique : trois exemples en Italie : Noto, Assise, Gémone*, Aix-en-Provence, Aix Marseille 1.

Maachi-Maïza, Myriam, 2002, *La composition architecturale dans l'œuvre de Fernand Pouillon*, mémoire de magister, Béchar, Centre universitaire de Béchar.

Mercier, Nathalie, 1985, *Un grand magasin parisien : le Bon Marche : 1863-1938*, Mémoire de PFE, Villeurbanne, École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques.

Semmar, Kamal, 2004, *Contribution à la connaissance de l'architecture néo-mauresque à Alger : cas de la grande poste*, mémoire de magister, Alger, École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger.

Stambouli-Benkhaled, Nabila, 2015, *L'école Corbuséenne d'Alger : L'œuvre de l'architecte Louis Miquel dans les ensembles d'habitat collectif à Alger, cas de l'Aéro-habitat et de la cité Henri Sellie*, mémoire de magistère, Alger, École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme d'Alger.

Sources & documents d'Archives

Fond de l'IFA (institut français d'architecture)

IFA. Fonds Bétons armés Hennebique (BAH), Docks de la marine, Alger (Algérie), 1894. *cité de l'architecture et du patrimoine, centre d'archives d'architecture du XXe siècle /IFA.* 2007-2014, [En ligne] http://www.architecture.citechaillot.fr. Objet/BAH-25-1894-52414, consulté le 03 mars 2014.

IFA. Fonds Latuillière, Marcel (1903-1984) et Jean (1935-), 385 Ifa, 2007-2015, *cité de l'architecture et du patrimoine, centre d'archives d'architecture du XXe siècle*/Ifa, [en ligne] : http://archiwebture.citechaillot.fr, consulté le 05/05/2015.

Bases patrimoine du ministère de la culture, France

Culture.gouv.[En ligne] http://www.culture.gouv.fr/public/mistral_fr?, consulté le 09 aout 2013.

Basses patrimoine. [En ligne] http://www.adm.basespat@culture.gouv.fr, consulté le 27 mai 2013.

Patrimoine de France. [En ligne] http://www.patrimoine-de-france.com/acteurs /petit-henri.php consulté le 16 mai 2013.

Archive de l'école des Beaux-arts de Paris :

Beaux-arts de Paris, *Numéro d'inventaire : CG 209, Statut Actuel Numéro d'entrée : PC 4569. Mode d'acquisition : Dépôt réglementaire. Ancienne appartenance:Elève de l'Ecole, Notice n° 13340*

Beaux-arts de Paris , *Numéro d'inventaire : Pj 955, Statut Actuel Numéro d'entrée : PC 5612. Nombre d'objets : 3. Mode d'acquisition : Dépôt réglementaire. Ancienne appartenance : Elève de l'Ecole, Notice n° 8207.*

Beaux-arts de Paris, *Numéro d'inventaire : Pj 1001, Statut Actuel Numéro d'entrée : PC 7372. Nombre d'objets : 4. Ancienne appartenance : Elève de l'Ecole . Notice n° 9799.*

Archives nationales, archives de l'Ecole nationale supérieure des beaux-arts, sous-série AJ 52.Notice n° 13340

Ecole des Beaux-Arts de Paris. dessin scolair d'architecture. *beauxartparis.* [En ligne] http://www.beauxartsparis.fr/ow2/catzarts/rechcroisee.xsp?f=ensemble& v=&f=typedobjet_field&v=dessins+scolaire+d'architecture&e=. consulté le 16 mai 2013.

Fond BHVP, Paris :

Architecture parisienne, BHVP Paris, N° de notice : 00064261
BHVP Paris : 728 357, N° de notice : 00058270
BHVP Paris : 728 357, N° de notice : 00058272

BHVP Paris : 728 357, N° de notice : 00058274
BHVP Paris : 728 357, N° de notice : 00058276
BHVP Paris : 728 357, N° de notice : 00058277
BHVP Paris : 728 357, N° de notice : 00058278
BHVP Paris, N° de notice : 00061775
BHVP Paris, N° de notice : 00061929
BHVP Paris, N° de notice : 00061930
BHVP Paris, N° de notice : 00061931
BHVP Paris, N° de notice : 00061935
BHVP Paris, N° de notice : 00065584

Demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation 1913. [Archives de Paris : VO11] , Cote :BHVP Paris ; N° de notice : 00061776

Demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation 1913. [Archives de Paris : VO11] ,Cote : BHVP Paris, N° de notice ;00061777

Demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation 1913. [Archives de Paris : VO11], Cote : BHVP Paris ; N° de notice : 00061778

Demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation 1913. [Archives de Paris : VO11] , BHVP Paris , N° de notice : 00061779

Demande en autorisation de construire un bâtiment à usage d'habitation 1913. [Archives de Paris : VO11]

Fichier topographique : recensement par Anne Dugast, Isabelle Parizet ; Commission du Vieux Paris, 1973. Cote : BHVP Paris, N° de notice : 00061932, 00061933.

Correspondances inédites :

B.VIDAL &Fils, lettre du 10 mars 1908 adressée au consul général d'Angleterre.

B.VIDAL &Fils, lettre du 13 mars 1908, adressée au consul général d'Angleterre.

B.VIDAL &Fils, lettre du 2 mai 1908, adressée au consul général d'Angleterre.

Sources imprimées

« Alger, Algérie : Document n° 9 de la série : Culturelle », 30 août 1946 - Rubrique Urbanisme. *In : documents algériens* – (Série culturelle).

Bonnafont, 1839, géographie médicale d'Alger et de ses environs, Alger, Brachet et Bastide, libraires, (en ligne) : www.algerie-ancienne.com.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, N°16, Séance du 9 avril 1897 :** B.M.O.V.A. », vendredi 9 avril 1897, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, N°16, Séance du 3 mai 1897 :** B.M.O.V.A. », lundi 3 mai 1897, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, N°16, Séance des 17 et 24 décembre 1897 :** B.M.O.V.A. », vendredi 24 décembre 1897, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, N°16, Séance du 25 février 1898 :** B.M.O.V.A. », vendredi 25 février 1898, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, du 20 mai 1898 :** B.M.O.V.A. », vendredi 20 mai 1898, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance des 17 juin et 1er juillet 1898 :** B.M.O.V.A. », vendredi 1 juillet 1898, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, 2e année, n°46, séance du 20 décembre 1898 :** B.M.O.V.A. », mardi 20 décembre 1898, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 24 mars 1899 :** B.M.O.V.A. », vendredi 24 mars 1899, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 12 juin 1899 :** B.M.O.V.A. », lundi 12 juin 1899, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 3 octobre 1899 :** B.M.O.V.A. », mardi 3 octobre 1899, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 19 janvier 1906 :** B.M.O.V.A. », vendredi 19 janvier 1906, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 31 janvier 1906 :** B.M.O.V.A. », mercredi 31 janvier 1906, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 15 juin 1906 :** B.M.O.V.A. », vendredi 15 juin 1906, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 1 mai 1907 :** B.M.O.V.A. », mercredi 1 mai 1907, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, N° 250, Séance du 20 novembre 1907 :** B.M.O.V.A. », mercredi 20 novembre 1907, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 28 février 1908 :** B.M.O.V.A. », jeudi 20 février 1908, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 10 juillet 1908 :** B.M.O.V.A. », vendredi 10 juillet 1908, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 12 février 1909 :** B.M.O.V.A. », vendredi 12 février 1909, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance des 9 et 10 juillet 1909 :** B.M.O.V.A. », samedi 10 juillet 1909, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 4 février 1910 :** B.M.O.V.A. », vendredi 4 février 1910, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 30 novembre 1910 :** B.M.O.V.A. », mercredi 30 novembre 1910, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 19 mars 1912 :** B.M.O.V.A. », mardi 19 mars 1912, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 16 juillet 1912 :** B.M.O.V.A. », mardi 16 juillet 1912, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 27 février 1913 :** B.M.O.V.A. », jeudi 27 février 1913, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 9 mai 1913 :** B.M.O.V.A. », vendredi 9 mai 1913, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 14 novembre 1913 :** B.M.O.V.A. », vendredi 14 novembre 1913, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 7 mai 1920 :** B.M.O.V.A. », vendredi 7 mai 1920, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 2 juillet 1920 :** B.M.O.V.A. », vendredi 2 juillet 1920, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 14 décembre 1920 :** B.M.O.V.A. », mardi 14 décembre 1920, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 4 mars 1921 :** B.M.O.V.A. », vendredi 4 mars 1921, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 13 juin 1930 :** B.M.O.V.A. », vendredi 13 juin 1930, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, 35e année, n°721, séances des 5 et 20 février 1933 :** B.M.O.V.A. », lundi 20 février 1933, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 13 juillet 1934 :** B.M.O.V.A. », vendredi 13 juillet 1934, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 17 juin 1938 :** B.M.O.V.A. », vendredi 17 juin 1938, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

« **Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger, Séance du 16 juin 1939 :** B.M.O.V.A. », vendredi 16 juin 1939, *Bulletin municipal officiel de la ville d'Alger : B.M.O.V.A.*, Alger.

Chambre de commerce d'Alger, 1889, cérémonie de la pose de la première pierre du Palais Consulaire port de l'Agha, Alger, Imprimerie orientale Pierre Fontana et Cie.

Chambre de commerce d'Alger, 1892, *Inauguration du palais consulaire : 9 et 11 janvier 1892*, Alger, Typographie Adolphe Jourdan.

Chambre de commerce d'Alger, 1897, cérémonie de la pose de la première pierre de l'Arrière port de l'Agha, Alger, Imprimerie orientale Pierre Fontana et Cie.

Chambre de commerce d'Alger, 1922, *Notice sur le port d'Alger*, Alger, Typographie Jean Carbonel

Gouverneur général de l'Algérie, 1937, *Les arts et la technique moderne "Algérie 1937" : Préface de Georges Le Beau, Gouverneur général de l'Algérie*, Alger, Éditions de Chantiers.

Institut Pasteur d'Alger, 1934, *Notice sur l'institut pasteur d'Algérie : Recherches scientifiques Enseignements et missions Applications Pratiques 1900-1934 / Mission Permanente 1900 - 1909 / Institut Pasteur d'Algérie 1910 - 1934*, Tome I, Alger.

Jonnart, Charles Célestin Auguste, 1906, *Exposé de la situation générale de l'Algérie : 1905*, Alger, Imprimerie administrative V. Heintz.

« **Loi N° 98-04 du 15 juin 1998 relative à la protection du patrimoine culturel :** Loi N° 98-04 », 17juin 1998, *Journal officiel de la république Algérienne démocratique et populaire : J.O.R.A.D.P*, Alger, p. 3–14.

République française, **gouvernement général de l'algérie, Assemblées financières. Délégations financières algériennes,** 1899-1948, Délégation financière algérienne, non colons, 1re séance, vendredi 22 mai 1914.

République française, **gouvernement général de l'algérie, délégations financières**, session de mars 1905, Alger, Victor Heintz, 1905.

Shiaffino, L, 1953, Organisation des chambres de commerce en Algérie, in : Alger, Algérie : documents algériens, série économique- commerce, 12 juillet 1953, n°191.

WAROT, M. J., 1889, *Palais consulaire d'Alger : Cérémonie de la pose de la première pierre*, 29 juin 1889, Alger, Typographies Adolphe Jourdan.

Actes de conférences, colloques & expositions

Antoine, Aurélien et Garnier, Florent (dir.), 2012, *2e conférence internationale, Patrimonium : Développement durable et entités locales*, Clermont-Ferrand & Le Puy-en-Velay.

Chennaoui, Youcef, 2004, « *La Dialectique de l'Image d'Alger : Entre type géographique et type urbanistique, Morphologie comparative : Alger – Marseille – Naples. :* in Alger face aux nouveaux défis de l'urbanisation », Séminaire International, Université Houari Boumediene, Alger 28-29 février 2004.

Chennaoui, Youcef, 2008, « *L'architecture contemporaine en Algérie à l'aube du 3e millénaire : Analyse critique des mécanismes d'intégration ou de rejet des valeurs patrimoniales nationales dans les nouveaux projets d'architecture :* Colloque International : Les héritages culturels dans l'urbanisme et l'architecture au XXIe siècle Projets urbains, Architecture et Identités culturelles en Europe, Afrique du Nord, Moyen Orient et Asie au XXIe siècle », Université Paris- Sorbonne -Abu-Dhabi (Émirats Arabes Unis), Abu-Dhabi, 19-20 mai 2008.

Cherif, Nabila, 2011, « *Vers une reconnaissance et une prise en charge du patrimoine architectural du XIXe siècle d'Alger centre :* Acte de colloque, Réhabimed, 2011 ». [En ligne]: http://www.rehabimed.net/wpcontent/uploads/2011/02/9.2.CHERIF%20Nabila.pdf.

Destaing, Emilie et Trazzi, Anna (dir.), 2009, *Architectures au Maroc et en Tunisie à l'époque coloniale*, Tunis, Bononia, University press, pp 42-62.

Institut national du patrimoine, 2005, *Architecture coloniale et patrimoine : L'expérience française : actes de la table ronde organisée par l'institut national du patrimoine, Paris, 17-19 septembre 2003*, Paris, Somogy.

Ministère de l'Équipement, des Transports et du Tourisme, Direction de la Recherche et des Affaires Scientifiques et Techniques (dir.), 1994, *Acteurs privés et acteurs publics : une histoire du partage des rôles*, Actes de la rencontre des 8 et 9 novembre 1993, Paris.

Vigne, Georges, 1984, *exposition : Le XVIe Arrondissement mécène de l'art nouveau : 1895-1914, Paris, Mairie du XVIe arrondissement, février-mars 1984. Beauvais, Musée*

départemental de l'Oise, avril-mai 1984. Bruxelles, Musée Horta, juin-juillet 1984, Délégation à l'action artistique de la Ville de Paris, p. 26-75.

Articles de Journaux

Construction, « *Nouveaux bâtiments de l'université d'Alger, Garnier & Vasselon. arch.* », mars 1939, N°12.

El-Watan, Quotidien, « *Qui que quoi ou comment : La culture algérienne : Arts & Lettres, Alger* », jeudi 26 juin 2008.

El-Watan, Quotidien, « *Les Galeries de France, transformées en musée ?* », dimanche 21 novembre 2010.

Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 19 septembre 1908, N°95.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 12 décembre 1908, N°107.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 16 janvier 1909, N°110.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 20 février 1909, N°112.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 20 mars 1909, N°114.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 1 mai 1909, N°117.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 2 avril 1910, N°139.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 22 novembre 1919, N°25.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 29 novembre 1919, N°26.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 20 décembre 1919, N°29.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 17 janvier 1920, N°33.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 14 août 1920, N°63.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 19 février 1921, N°90.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 26 février 1921, N°91.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 4 mars 1922, N°44.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, mardi 5 juin 1923.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 9 juin 1923.
Fontana-frères, *L'Afrique du nord illustrée*, samedi 28 juillet 1923, N°117.

La construction lyonnaise, Journal bi-mensuel, « *Casino de Trouville* », Architecture et travaux publics, Juillet 1881, tom II, n°4, p. 40. [

La construction lyonnaise, Journal bimensuel, « Architecture – génie civil – travaux publics », mardi 1 septembre 1914, 36ème Année, N° 15.

La Dépêche quotidienne Algérienne, Klein, Henri, « *la première école « arabe-française* » », dimanche 10 juin 1928.

La Tribune, Quotidien, « *Les cahiers du week-end* », jeudi 20 juin 2013 [En ligne]. URL: http://www.latribuneonline.com/suplements/cahiers_du_week-end/76915.html

Le Figaro, Quotidien, « un panache de fumée couronna Alger : La bibliothèque universitaire venait de sauter », jeudi 7 juin 1962.

Le Journal Général des Travaux Publics & Bâtiment, « *Échos et informations : Brousseval tuyaux fonte la Vril et Petit* », dimanche 26 février 1928, 42e année, N°206, [En ligne] URL : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5598266m.item

Le Journal Général des Travaux Publics & Bâtiment, «*Urbanisme algérois* », mardi 23 avril 1935, 49e année, N°989, [En ligne] URL: http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5682622x.item

Le Temps d'Algérie, Quotidien, Boukhalfa, Mahdi, « Rénovation du vieux bâti à Alger, une urgence pour sauver le "vieux bâti" algérois (sociologues) », mardi 12 août 2014 [En ligne]. URL : http://www.djazairess.com/fr/letemps/129020

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 5e année, N°125, samedi 5 octobre 1912.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 14e année, N°513, samedi 19 mars 1921.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 14e année, jeudi 19 mai 1921.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 18e année, N°723, samedi 28 mars 1925.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 19e année, N°773, samedi 13 mars 1926.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 19e année, N°776, samedi 3 avril 1926.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 19e année, N°794, samedi 7 août 1926.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 19e année, N°807, samedi 6 novembre 1926.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 19e année, N°812, samedi 11 décembre 1926.

Les Travaux, Alger, l'Imprimeur, 20e année, N°834, samedi 14 mai 1927.

Articles de revues

« Alger capitale II », in : *Revue illustrée de la construction en Afrique*, 1956, n° 23, p.16-19.

« Alger-Revue », in : *revue municipale* : *les grands ouvrages d'art et de circulation*, été 1961.

Audollent, Auguste, « L'œuvre de Stéphane Gsell », in : *Revue tunisienne*, 1933, n°35, p. 3–18.

Barjot, Dominique, « Les entrepreneurs et la politique. L'exemple du bâtiment et des travaux publics [article] », in : *Politix*, troisième trimestre 1993, vol. 6, n°23, p. 5–24.

Berthonnet, Arnaud, « Le tourisme en Algérie (de 1880 aux années 1940) : Une histoire à écrire », in : *revue Tourisme*, mai 2006, p. 9.

Bitam, Abdelkrim, mercredi 20 juillet 2011, « L'héritage des tracés d'époque coloniale française en Algérie face au projet urbain : le binôme village/périmètre de colonisation et son incidence sur les extensions urbaines », *Projets de paysage* [En ligne] URL : http://www.projetsdepaysage.fr/fr/l_heritage_des_traces_d_epoque_coloniale_francaise_en_algerie_face_au_projet_urbain, consulté le 14 mars 2014.

Cartier, S., El Assad, K., « Enjeux et procédures de protection sismique du patrimoine historique, la réhabilitation des ex-galeries de France en Musée d'Art moderne d'Alger ». In : *les annales de la recherche urbaine*, MEEDDM, Puca, 2010, n° 106, p.166-175.

Cherifi, Roukia et Chennaoui, Youcef, 2011, « *Contribution méthodologique à l'élaboration d'un langage documentaire à base d'un thesaurus pour la description de l'architecture neo-mauresque en Algérie* » [En ligne]. URL : www.academia.edu/1201896/

Cherif, Nabila, « la Cathédrale Saint-Philippe », in : *revue de l'église catholique d'Algérie*, n°12, p. 22-23.

Cherif, Nabila, « Waqf et gestion des bains publics à Alger durant la période ottomane (XVIe-XIXe siècle) *:* In : *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 2007. [En ligne] : http://remmm.revues.org/4273, mis en ligne le 06 mars 2012, consulté le 13 mars 2014.

Choay, Françoise, « L'histoire et la méthode en urbanisme », In: Annales - Économies, Sociétés, Civilisations. 25e année, 1970, N°4. [En ligne] :http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_03952649_1970_num_25_4_422350

Daviet, Jean-Pierre, 2001, « Mémoires de l'entreprise française du XIXe siècle », in : *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2001, n°23, p. 105–119, [En ligne] URL : http://rh19.revues.org/313, mis en ligne le 4 mars 2008, consulté le 7 juillet 2015.

DeAndia, Béatrice, 2006, « Les grands magasins parisiens *:* Un parcours d'innovation et de modernité », in *dossier de presses, des expositions*.

Gély, Jean-Marc, 2010, « Les grandes réalisations : Les galeries de france », D'après le Livre d'or du département d'Alger, in : *Memoire vive*, 3e et 4e trimestres 2010, n°46, [En ligne] URL : http://www.cdha.fr/les-grandes-realisations-les-galeries-de-france-dalger, mis en ligne le 03 janvier 2011, consulté le 30 mai 2013.

Janier, Charles, 2010, « Les Médersas algériennes de 1850 à 1960 », in : *Mémoire Vive*, 3e et 4e trimestres 2010, n°46, [En ligne]. URL :http://www.cdha.fr/catalogue-en ligne?id_doc=5823603&

Jelidi, Charlotte, 2012, « Des protectorats aux États-nations : tradition et modernité architecturales et urbaines en Tunisie et au Maroc : ou la systématisation d'un vocabulaire à des fins politiques », in : *Maghreb et sciences sociales*, Thème 3, p. 161–172.

Klein, Henri, « *L'exposition de la médersa d'Alger :* in : L'Afrique du nord illustrée, FONTANA frères, n°58, 04/01/1908. ».

Liardet, Olivier, 2012, « Des phares au concours : De l'Académie royale d'architecture à l'École des Beaux-arts 1745-1966 (2e partie) », in : *Livraisons d'histoire de l'architecture* [En ligne], p. 32–61, consulté le 18 mai 2015. URL : https://lha.revues.org/90

Mercier, Georges, 2010, « Histoire : Le développement et les constructions de la ville d'Alger jusqu'en 1960 », in : *L'Algérianiste, Bulletin d'idées et d'information*, mars 2010, n°129. [En ligne] URL :http://www.cerclealgerianiste.fr/index.php/archives/encyclopedie-algerianiste/territoire/villes-et-villages-d-algerie/algerois/82-le-developpement-et-les-constructions-de-la-ville-d-alger-jusqu-en-1960

Morange, Michel, 1990, « L'Histoire de l'Institut Pasteur », in : *Cahiers pour l'histoire du CNRS*, 1990, p. 103–120. [En ligne] URL : http://www.histcnrs.fr/pdf/cahiers-cnrs/morange.pdf

Oulebsir, Nabila, 2010, « À l'intersection de l'art, la science et la technologie », in : *Histoire de l'art*, 2010, n°67, p. 3–7. [En ligne] URL : http://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/429/files/2012/05/N.-Oulebsir-Edito-RHA-67-Oct.-2010.pdf

P.B., 1956, « Un amphithéâtre de 400 places et deux nouveaux bâtiments en construction à la faculté des sciences d'Alger », in : *Travaux nord-africain*, 12 janvier 1956, N° 54.

Perrey, Christophe, 2005, « Figures du sacré à l'Institut Pasteur », in : *L'homme*, édition de L'EHESS, mars 2005, N°175-176, p. 345–368. [En ligne] URL : https://lhomme.revues.org/1971

Peycere, David, 2000, « La pratique de l'architecture en France au XXe siècle », in : *La Gazette des archives : Les archives des architectes*, 2000, N°190-191, p. 187-204.

Pillorget, René, 1989, « Les deux voyages de Napoléon III en Algérie (1860 et 1865) », in : *Revue du Souvenir Napoléonien*, février 1989, N°363, p. 30–36. [En ligne] URL:http://www.napoleon.org/fr/salle_lecture/articles/files/deux_voyages_napoleon_iii.asp

Planat, Paul, « La Construction moderne : 6ème Année, N° 35 du 6 juin 1891 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*.

Planat, Paul, « La Construction moderne : 8ème Année, N° 25 du 24 Juin 1893 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*.

Planat, Paul, « La Construction moderne : 8ème Année, N° 26 du 01 juillet 1893 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment* [En ligne]. URL : portaildocumentaire.citechaillot.fr/clientbookline/recherche/executerRechercheProgress.asp?PORTAL_ID=&STAXON=&LTAXON=&IDCAT=&INSTANCE=INCIPIO&lDebut=

2150&chkckbox23=off&chk2140=off&chk2141=off&chk2142=off&chk2143=off&chk2144=off&chk2145=off&chk2146=off&chk2147=off&chk2148=off&chk2149=off&DISPLAYMENU=&IDTEZO=&IDTEZOBASE=&IDTEZOFORM=

Planat, Paul, « La Construction moderne : 8ème Année, N° 27 du 08 juillet 1893 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*.

Planat, Paul, « La Construction moderne : 22ème Année, N° 39 du 29 juin 1907 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*.

Planat, Paul, « La Construction moderne : 54ème Année, N° 25, 07 mai 1939 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*.

Planat, Paul, « La Construction moderne : 54ème Année, N° 26, 14 mai 1939 », *La Construction moderne : journal hebdomadaire illustré : art, théorie appliquée, pratique, génie civil, industrie du bâtiment*.

Prevost-Marcilhacy, Pauline, « C. Bruant, S. Leprun, M.Volait, Figures de l'Orientalisme en Architecture. Revue du monde musulman et le méditerrané n° 73-74 1996. 391 p. nb. ill. n.et bl. : [Compte rendu] », in : *Revue de l'Art*, 1997, N°117, p. 79–80. [En ligne] URL : http://www.persee.fr/doc/rvart_0035-1326_1997_num_117_1_348348_t1_0079_0000_005

Redouane, J., 1984, « la présence anglaise en Algérie de 1830 à 1930 », in : *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 1984, n°38, p.15-36.

Revue illustrée de la construction en Afrique, « Alger Capitale II », 1956 23, p. 16–19.

Roger, Pasquier, « Entreprises et entrepreneurs en Afrique, XIXe et XXe siècles [compte rendu] : Revue française d'histoire d'outremer, tome 73, n°271, 2e trimestre, Madagascar et l'Europe (2e Partie), 1986, pp. 230-231. », in : *Revue française d'histoire d'outremer* [En ligne] 73, p. 230–231. URL : http://www.persee.fr/doc/outre_0300-9513_1986_num_73_271_2533_t1_0230_0000_2

Romain, P., 1929, « Embellissement d'Alger, l'utilisation commerciale du mur de soutènement de l'université d'Alger, Guion& Régnier arch », in : *Chantiers nord-africain*, 03 février 1929, N°2.

Seitz, Frédéric, 1993, « L'enseignement de l'architecture en France au XIXe siècle », in : *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, [En ligne] URL : http://ccrh.revues.org/2768, mis en ligne le 5 mars 2009, consulté le 15 juin 2015.

Société centrale des architectes, « L'Architecture, 5e année, n° 3, samedi 16 janvier 1892 », *L'architecture journal hebdomadaire de la société centrale des architectes français*.

Société centrale des architectes, « L'Architecture, N°39, du 28 septembre 1907 », *L'architecture journal hebdomadaire de la société centrale des architectes français*, p. 318–322.

Société centrale des architectes, « L'Architecture, n°15, 10 aout 1922 », *L'architecture journal hebdomadaire de la société centrale des architectes français* XXXV.

Topalov, Christian, « Bernard Lepetit in memoriam », in: *Genèses*, 1996, N°23, p. 2–3.

Documents audio-visuels

Aitken, Sally et **Le Goff, Christine**, samedi 29 octobre 2011, « *Au Bonheur des Dames, l'invention du grand magasin* ». URL : http://boutique.arte.tv/f7032-invention_du_grand_magasin

Haxhe, Catherine et TV5 Monde, 2003, *À la découverte d'une ville du monde avec TV5, Dossier Alger*.

Leniaud, Jean-Michel, lundi 10 mars 2014, « *Le XIXe, un siècle d'ornements en architecture :* Rubrique : Conférences Collection : Cours Publics - saison 2013-2014 ». [en ligne] URL :http://webtv.citechaillot.fr/video/titre-0

Texier, Simon, jeudi 6 mars 2014, « *Paris (1880-1930), capitale de l'ornement ?* », in : Cours publics d'histoire de l'architecture / 8e session 2013-2014, [en ligne] URL :http://www.citechaillot.fr/fr/auditorium/cours_publics_dhistoire_de_larchitecture/8e_session_2013-14/25398-13_paris_1880-1930_capitale_de_lornement.html, consulté le 6 mars 2014.

Documents internet & divers

Abdi, Abdallah, *Histoire de la Bibliothèque Universitaire d'Alger et de sa reconstitution après l'incendie du 7 juin 1962*. URL : http://bu.univ-alger.dz/Reconstitution_de_la_B.U.pdf, consulté le 06 juin 2012.

Antoine Nouis, et Jean-luc Mouton, *les églises protestantes : l'église anglicane ou épiscopalienne,* [en ligne] : http://www.reforme.net/annuaires, mis en ligne le 10/02/2012, consulté le 10/05/2012.

Bnf, Bibliothèque nationale de France, *Exposition : Émile Zola, Au bonheur des dames.*URL : http://expositions.bnf.fr/zola/bonheur/index.htm

Fontanon, Claudine et **Gouzevitch, Irina**, vendredi 17 janvier 2014, *Les ingénieurs face à la société, un jeu de miroirs, XIXe-XXe siècles*. URL : http://engind.hypotheses.org/2284#respond

Fourra, Mohamed, 2013, *le mouvement moderne de l'architecture : naissance et déclin du concept de l'architecture autonome*. URL : www.webreview.dz/IMG/pdf/_achitecture.pdf

Hammam, N., *Alger son architecture : Alger, exposition d'architectes à ciel ouvert*. [En ligne] :http://www.brunohadjih.com/pageprincipale.php?tab=reportage&idreportage=38, consulté le 12 mars 2014.

Souleyre, Paul, mercredi 16 janvier 2013, *L'Orientalisme à travers le style Jonnart*, URL : http://www.memoblog.fr/orientalisme-style-jonnart/, consulté le 15 juillet 2013.

TABLES

Liste des Diagrammes:

Diagramme 1:Nombre de production par année 292
Diagramme 2: la production d'Henri Petit entre la France et l'Algérie 294
Diagramme 3:les différents statuts d'Henri Petit et ses axes de production en Algérie 295
Diagramme 4: les éléments influeant sur la composition architecturale d'Henri Petit 300

Liste des tableaux:

Tableau 1: Concours de l'école des Beaux-arts / programmes relatifs à l'art arabe et islamique et à l'Algérie 83
Tableau 2: les terrains des anciennes fortifications, objet du projet de l'association des entrepreneurs réunis d'Alger..... 96
Tableau 3 : évolution des tendances architecturales d'Henri Petit, au début de sa carrière en Algérie et en Métropole..... 135
Tableau 4 : typologies d'immeubles métropolitains 138
Tableau 5 : l'évolution des tendances architecturales d'Henri Petit en Algérie 175
Tableau 6 : les systèmes constructifs employés par Henri Petit 272
Tableau 7 : les éléments architectureaux et architectoniques employés par Henri Petit279
Tableau 8 : l'évolution des tendances architecturales d'Henri Petit, confrontée à l'évolution générale des tendances architecturales de la Belle Epoque. 297

Liste des figures:

CHAPITRE I : LA BELLE EPOQUE ALGEROISE

Fig. 1 : les parois définitives de la place du Gouvernement (après 1865)..... 33
Fig. 2 : la Place de la République et le Boulevard Gambetta. 33
Fig. 3 : extrait du plan d'Alger de 1846. 34
Fig. 4 : extrait du plan d'Alger de 1926..... 34
Fig. 5 : principales transformations de la structure urbaine d'Alger (1846/1926) 34
Fig. 6 : la rampe Magenta et l'Ascenseur reliant le Port au boulevard du front de mer. 35
Fig. 7 : la Gare Maritime d'Alger..... 35
Fig. 8 : les extensions du Port d'Alger (1846, 1899, 1926)..... 36
Fig. 9 : vue sur le boulevard du front de mer et les immeubles soulignant la ville d'Alger, (années 1870) 37
Fig. 10 : la place Bugeaud et la rue d'Isly dans les années 1920 39
Fig. 11 : vue sur le boulevard Laferrière 40
Fig. 12 : schéma de la structure urbaine d'Alger..... 44
Fig. 13 : la rue Michelet (à droite) et la rue Charras..... 45
Fig. 14 : photo aérienne de la zone Khemisti (Laferrière), 15/05/1995..... 46
Fig. 15 : l'Hôtel de ville (actuel siège de l'APN)..... 55
Fig. 16 : la Banque d'Algérie (bd. Carnot) 56
Fig. 17 : le Théatre National Algérien (TNA d'Alger)..... 56
Fig. 18: immeuble rue Didouche Mourad..... 56
Fig. 19 : la Médersa d'Alger..... 57
Fig. 20 : la Préfecture d'Alger 57
Fig. 21: l'Hôtel des Postes 57
Fig. 22: Immeuble d'habitation, Telemly-Alger..... 58

Fig. 23: vue sur l'Hôtel Albert 1er (Bd. Lafferière) 59
Fig. 24: l'Hôtel Aletti – Alger 61

CHAPITRE II : FORMATION

Fig. 25: "Jules Andrè", un hommage de ses élèves 86
Fig. 26 : Banquet de la Fédération des associations d'architectes d'Algérie 100

CHAPITRE III : SES DEBUTS ET SON PARCOURS METROPOLITAIN

Fig. 27: le grand casino de Trouville 105
Fig. 28: la Mairie-école de Emancé (Yvelines- île de France) 105
Fig. 29: la Chapelle Notre-Dâme-de-bonne-nouvelle à Raizeux 105
Fig. 30: Ecoles Supérieures d'Alger - arch. L.DAUPHIN 107
Fig. 31: coupe transversale et plan du 1er étage des écoles supérieurs d'Alger 108
Fig. 32 : vue sur l'accès de la faculté de médecine et de droit 108
Fig.33 : Aspect du projet Régnier et Guion (1929) 109
Fig.34. le palais consulaire et les voutes du Boulevard 110
Fig.35: l'Hotel de la Régence, donnant sur la place du Gouvernement 111
Fig.36 : vue sur la façade principale de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Alger 112
Fig.37: vue sur l'Accès de l'Ecole Supérieure de Commerce d'Alger 112
Fig.38: La Gare de l'Agha-Alger 113
Fig.39 : Le port et ses docks 114
Fig.40: la Rampe Bugeaud 115
Fig.41: la rampe Bugeaud et les voutes donnant sur la rue de Constantine 116
Fig.42: immeuble de rapport n°159 Avenue Jean-Jaurès 119
Fig.43 : Immeuble de rapport n°52 Avenue Jean-Jaurès 121
Fig.44: Immeuble n°60 Avenue Jean-Jaurès 122
Fig.45: vue sur l'accès à l'immeuble n°1,AV.Alphand, avec une inscription à gauche 122
Fig.46: l'inscription sur la façade de à l'immeuble n°2, AV. Alphand 122
Fig.47: l'immeuble n°1, AV. Alphand 123
Fig.48: Détail, toiture de l'immeuble n°1 AV.Alphand 123
Fig.49: les immeubles du quartier Colonel-Bonnet- vue aérienne-2013 123
Fig.50: vue sur l'immeuble n°8 Colonel Bonnet 124
Fig.51: vue sur la façade de l'immeuble n°9 124
Fig.52: détail du couronnement 124
Fig.53: vue sur l'accès 124
Fig.54: vue sur la façade de l'immeuble n°10 124
Fig.55 vue sur l'accès et la façade de l'immeuble n° 11 125
Fig.56: vue sur l'accès et la façade de l'immeuble n° 11 125
Fig.57: vue sur la façade de l'immeuble n° 12 125
Fig.58 vue sur la façade de l'immeuble n°15 125
Fig.59, vue sur la façade de l'immeuble n°15 125
Fig.60: vue sur la façade de l'immeuble n°15 125
Fig.61 : vue sur la façade de l'immeuble n°15 125
Fig.62 : vue sur la façade de l'immeuble n°15 125
Fig.63: vue sur la façade de l'immeuble n°16 125
Fig.64: vue sur la façade de l'immeuble n°7, rue Chaptal 126
Fig.65: vue sur l'immeuble n°24, rue Chaptal 126
Fig.66 : vue sur le RDC de l'immeuble n°24 126
Fig.67: vue sur l'immeuble 95, rue de Meaux 127
Fig.68: vue sur l'accès de l'immeuble n°95, rue de Meaux 128

Fig.69: couronnement de l'angle de l'immeuble n°95, rue de Meaux 128
Fig.70: coupe transversale de l'Hôtel Femina 130
Fig.71 : coupe longitudinale de l'Hôtel Femina 130
Fig.72 : l'Hôtel Femina- plan du sous-sol 131
Fig.73 : plan du rez-de-chaussée 131
Fig.74 : plan du 1er étage 131
Fig.75: la salle de spéctacle de l'hôtel Fémina 131
Fig.76: le Foyer de l'hôtel Femina 131
Fig.77: sculptures à l'hôtel Femina. (Œuvre de Cogné) 131
Fig.78: vue sur la façade donnant sur la rue Caulaincourt- immeuble n°8 Constantin Pecqueur 132
Fig.79: vue sur l'angle et la façade donnant sur la place, immeuble n°8, Constantin Pecqueur ..... 133.
Fig.80: vue sur l'angle et la façade donnant sur la place, immeuble n°8, Constantin Pecqueur 133
Fig.81: vue sur l'angle et la façade donnant sur la place, immeuble n°8, Constantin Pecqueur 133
Fig.82: vues sur la façade de l'immeuble n°20, rue Cortot 133
Fig.83 : vue sur l'accès de l'immeuble n°5 Av de Ségur 134
Fig.84: vue sur l'immeuble n°5 Av de Ségur 134
Fig.85: la répartition des œuvres métropolitaines d'Henri Petit 135
Fig.86: Typologie de composition de façade (T-1) 136
Fig.87: Typologies de composition de façade des immeubles d'Angle, (T-A-1) et (T-A-2) 136
Fig.88: Typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-1) 137
Fig.89: Typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-2) 137
Fig.90: Typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-3) et (T-F-4) 137
Fig.91: Typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-5) 137
Fig.92: Typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-6) 137
Fig.93: Typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-7) 137
Fig.94: Typologie de composition des immeubles à une seule façade sur rue (T-F-8) 137

CHAPITRE IV : L'ARCHITECTE EN ALGERIE

Fig.95 : vue sur La Villa Rey à Alger 142
Fig.96 : vue intérieur de la Villa Rey à Alger 142
Fig.97: vue sur le complexe de « Sidi Abderrahmane, avant la construction de la Médersa d'Alger 144
Fig.98: la Medersa d'Alger et le complexe de « Sidi Abderrahmane » 144
Fig.99: vue sur la façade latérale gauche de la Médersa de Tlemcen et sur les dépendances de l'ancienne Médersa 144
Fig.100 : La Médersa d'Alger, au début du XXe siècle 145
Fig.101: vue sur la façade latérale droite de la Médersa de Tlemcen 145
Fig.102: vue en plan (RDC) de la Médersa d'Alger 146
Fig.103: vue en plan (RDC) de la Médersa de Tlemcen 146
Fig.104: coupe sur la la Médersa d'Alger 146
Fig.105: coupe sur la la Médersa de Tlemcen 146
Fig.106: décors de la Médersa d'Alger 147
Fig.107 : Plaque inaugurale de la médersa d'Alger, avec l'inscription murale portant « Henri Petit » - en bas – droit 147

Fig.108 : Eléments décoratifs de la Médersa de Tlemcen 148
Fig.109 : Eléments décoratifs de la Médersa de Tlemcen 148
Fig.110: vue sur la façade principale de la médersa de Tlemcen 149
Fig.111 : La Mosquée de Berrouaghia..... 150
Fig.112: vue l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 150
Fig.113 : vue sur la façade principale de la Mairie de Duperrè..... 151
Fig.114: vue en plan (RDC) de la Mairie de Duperrè 151
Fig.115: vue en plan (étage) de la Mairie de Duperrè 151
Fig.116 : la galerie de la Mairie..... 152
Fig.117 : la galerie de la Mairie de Duperrè..... 152
Fig.118 :vues sur l'escalier menant à la terrasse 152
Fig.119 : vue sur la façade principale de la Mairie..... 152
Fig.120 : éléments décoratifs de la Mairie de Duperrè..... 153
Fig.121 : les Galeries de France..... 154
Fig.122 : vue en plan du RDC des Galeries de France..... 155
Fig.123 : coupe transversale des Galeries de France..... 155
Fig.124 : l'escalier monumental des Galeries de France..... 156
Fig.125 : vue interieur des Galeries de France 156
Fig.126 : les verrières des Galeries de France 156
Fig.127 : vues interieur des Galeries de France..... 156
Fig.128: vu sur l'accès (minaret) des Galeries de France. France..... 157
Fig.129 : la façade principale des Galeries de France 157
Fig.130 : la façade latérale des Galeries de France..... 158
Fig.131 : vue sur la façade arrière des Galeries de France 158
Fig.132 : façade principale de l'Eglise Anglicane..... 159
Fig.133 : élément de décors de l'Eglise Anglicane 160
Fig.134 : l'Ecole Indigène d'El-Kantara..... 160
Fig.135 : l'Ecole Indigène d'El-Kantara..... 161
Fig.136 : l'ensemble de l'Institut Pasteur d'Alger..... 161
Fig.137 : le bâtiment des services de vaccination de l'Institut Pasteur d'Alger..... 162
Fig.138 : les locaux d'élevage et des services techniques 162
Fig.139 : la passerelle ratachant le bâtiment central à la bibliothèque 163
Fig.140 : vue sur la bibliothèque 163
Fig.141 : vue interieur du bâtiment central..... 163
Fig.142 : l'accès principal..... 163
Fig.143 : accès secondaire du batiment central 163
Fig.144 : vue en plan (entresol) du bâtiment central de l'Institut Pasteur d'Alger..... 164
Fig.145 : vue en plan (RDC) du bâtiment central de l'Institut Pasteur d'Alger..... 164
Fig.146: façade latérale du bâtiment central de l'Institut Pasteur d'Alger 164
Fig.147: éléments de décors du bâtiment central de l'institut pasteur d'Alger..... 165
Fig.148: plan de masse de l'Asile d'Aliénés- Blida 166
Fig.149: plan du pavillon d'admission et d'observation..... 167
Fig.150: le pavillon d'administration de l'Asil d'aliénés 167
Fig.151 : vue sur la mosquée 167
Fig.152 : le pavillon d'administration..... 168
Fig.153: la Gare Maritime et le port d'Alger – 1929 168
Fig.154: plan de l'entre-sol de l'Immeuble annexé à la Dépêche Algérienne..... 169
Fig.155: plan de l'étage courant de l'Immeuble annexé à l'Hotel de la Dépêche Algérienne..... 169
Fig.156 : façade de l'Immeuble annexé à l'Hotel de la Dépêche Algérienne 170

Fig.157 : plan de l'étage courant de l'Immeuble n°8, Av.Pasteur 170
Fig.158 : façade de l'Immeuble n°8 Av. Pasteur 171
Fig.159 : le balcon et les Bow-windows de l'immeuble n°8, Av.Pasteur 171
Fig.160 : le Grand Magasin Au Bon Marché 171
Fig.161 : l'Ecole primaire supérieur de jeunes filles–Mascara 172
Fig.162 : l'intérieur d'une classe de l'Ecole primaire supérieur de jeunes filles 172
Fig.163 : l'intérieur du refectoire de l'Ecole primaire supérieur de jeunes filles – Mascara 172
Fig.164 : l'Ecole primaire supérieur des garçons – Mascara 173
Fig.165 : La répartition des œuvres Algériennes d'Henri Petit 174
Fig.166 : schémas de compositions planimétriques 175
Fig.167: typologies de composition des façades des œuvres algériennes d'Henri Petit 176

CHAPITRE V : LE PALAIS CONSULAIRE (1892)

Fig.168: le boulevard de la république (ché-guevara) et le Café Bordeaux 181
Fig.169 : vue actuelle de la Garande Mosquée avec sa galerie construite dans les années 1840 183
Fig.170: Lithographie d'Alger vers 1830, (de gauche à droite) Djamâa Ejdid, les constructions occupant la future parcelle du Palais Consulaire, et Djamâa El kebir 184
Fig.171: Croquis localisant les édifices remarquables de la ville basse d'Alger (au future quartier de la Marine) vers 1830 184
Fig.172: vue de la parcelle du future Palais Consulaire, comprise entre les deux Mosquées d'Alger et portant plusieurs constructions (1838), et sur la porte de la Pescade 185
Fig.173: extrait du plan d'Alger de 1846 185
Fig.174 : Alger en 1850, vue sur les deux mosquées et la parcelle du future Palais Consulaire 185
Fig.175 : Alger en 1856 : les deux mosquées et l'usine génératrice des réverbères à gaz en contre-bas 185
Fig.176: vue sur la parcelle du Palais Consulaire lors des travaux du Boulevard (vers 1862) 186
Fig.177: le boulevard de France, les deux mosquées d'Alger et la parcelle du future Palais Consulaire occupée par plusieurs construction en 1875 186
Fig.178 : la Mosquée de la Pêcherie et le Palais Consulaire en chantier vers 1891 186
Fig.179: vue sur le Palais Consulaire en 1892, montrant l'occupation des tracés des voies par des construction (à gauche et à droite) 187
Fig.180: le Palais Consulaire, schéma d'accessibilité et d'emprise 190
Fig.181: le palais consulaire, schéma d'implantation 191
Fig.182: schéma (3D), montrant les deux blocs du Palais Consulaire 192
Fig.183: schéma / morphologie et emprise des deux blocs du Palais Consulaire 192
Fig.184: schéma d'organisation du Palais Consulaire 192
Fig.185: schéma de distribution du Palais Consulaire (RDC) 193
Fig.186: la Galerie publique du Palais Consulaire (travée -1-) 193
Fig.187: vue en plan du Rez-de-chaussée du Palais Consulaire avec distribution 194
Fig.188: vue sur les portes d'accès principal du Palais Consulaire 194
Fig.189 vue sur l'aile droite du Palais Consulaire 195
Fig.190: vue sur la travée (n° 3) du Palais Consulaire 195
Fig.191: vue en plan du premier sous-sol du Palais Consulaire 196
Fig.192: affiches accrochées au second sous-sol 196
Fig.193 : plan du second sous-sol 196

Fig.194: schéma des bureaux de l'imprimerie 197
Fig.195: vue en plan du 1er étage du Palais Consulaire 197
Fig.196: vue en plan du 2e étage du Palais Consulaire 198
Fig.197: la façade principale du Palais Consulaire 199
Fig.198: vue sur les cariatides du Palais Consulaire 200
Fig.199: la façade latérale (nord) du Palais Consulaire 200
Fig.200: la façade latérale (sud) du Palais Consulaire 200
Fig.201: la façade arrière du Palais Consulaire 201
Fig.202: vues intérieurs (RDC et 1er étage de la 3e travée) 201
Fig.203: les décors du Hall central du Palais Consulaire 202
Fig.204: les décors du Tribunal du Palais Consulaire 202
Fig.205: la salle des conseils du Palais Consulaire 203
Fig.206: la salle de réunion de la Chambre de Commerce 203
Fig.207 : cheminée 203
Fig.208 : mosaïque en marbre du grand hall (opus Tessellatum polychrome géométrique) 204
Fig.209: mosaïque (Opus Tessellatum polychrome géométrique), composée avec des tesselles en céramique,sur des modules (pièces) de forme carré 204
Fig.210 :mosaïque (Opus Tessellatum polychrome géométrique), composée avec des tesselles en céramique, sur des modules de forme carré 204
Fig.211 : parquet en bois (lamelles entre-croisées) 204
Fig.212: carreaux de granit ou de ciments colorés.(forme carré ou polygonale) 204
Fig.213: carreaux de faïence (20*20cm) pour le revêtement mural de la cuisine 204
Fig.214: détails de menuiserie et de mobiliers (Palais Consulaire) 205
Fig.215 : Typologies de systèmes constructifs / plan du second sous-sol (Palais Consulaire) 206
Fig.216 : Coupe schématique / typologies de systèmes constructifs (Palais Consulaire) 206
Fig.217 : vues (intérieur et exterieur) sur les voutes de l'aile droite (Palais Consulaire) 206
Fig.218 : vues sur le système de geleries à arcades du second sous-sol (Palais Consulaire) 207
Fig.219 : vues sur le système composé, de la partie centrale du second sous-sol (Palais Consulaire) 207
Fig.220 : bureau et escalier de l'imprimerie & rampe d'accès depuis la Mosquée de la Pêcherie 207
Fig.221 : Typologies d'escaliers enregistrées au Palais Consulaire 208
Fig.222 : les Planchers à voûtains du second sous-sol 208
Fig.223 : le plancher à voûtains de la salle de conférence (RDC) 208
Fig.224 : le plancher nervuré en dessous de la galerie publique 209
Fig.225 : les verrières du Palais Consulaire 209
Fig.226 :vue sur la toiture du Palais Consulaire 210
Fig.227 :coupe transversale du Palais Consulaire 210
Fig.228: usage de pièrre au niveau du second sous-sol du Palais Consulaire 210
Fig.229 : vue sur le Palais Consulaire 210
Fig.230 : les usages de la brique dans le Palais Consulaire 211
Fig.231 : les éléments en métal 211
Fig.232 : les revêtement en bois du Palais Consulaire 211
Fig.233 : la dale du second sous-sol 212
Fig.234 : enduit de terre 212

Fig.235 : décors en plâtre (Palais Consulaire) 212
Fig.236 : la Gare de Tours 213
Fig.237 : la Gare d'Orssay 213
Fig.238 : le Palais Consulaire de Bône (Annaba) 213

CHAPITRE VI : DEUX ŒUVRES AUX EXPRESSIONS NEO-MAURESQUES

Fig.239 : l'ancien immeuble de la Dépêche Algérienne..... 216
Fig.240 : le nouvel Hôtel de la Dépêche Algérienne. 217
Fig.241 : inscription retrouvée au nouvel Hôtel de la Dépêche Algérienne..... 217
Fig.242 : le Boulevard Lafferière. 218
Fig.243 : vue aérienne de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. 218
Fig.244 : situation de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne..... 219
Fig.245 : plan du Rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. 220
Fig.246 : plan de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. 221
Fig.247 : vue sur la façade principale de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. 222
Fig.248 : vue sur le porche d'entrée 222
Fig.249 : l'arcature quintuple de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 222
Fig.250 : L'angle de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 223
Fig.251 : vue sur la façade secondaire de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 224
Fig.252 : la façade secondaire de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. 224
Fig.253 : décors intérieurs du vestibule de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 225
Fig.254 : revêtement de sol du vestibule de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne..... 226
Fig.255 : vues sur la cage d'escalier menant à l'étage de l'Hôtel de la Dépêche algérienne..... 226
Fig.256 : le travail de vitrail à l'Hôtel de la Dépêche algérienne 227
Fig.257 : vues sur la mezzanine de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne..... 227
Fig.258 : vues sur le plafond du vestibule de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne..... 228
Fig.259 : vues sur la grande salle de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 228
Fig.260 : le plafonds de la grande salle de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne..... 229
Fig.261 : enduit de terre de la grande salle de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 229
Fig.262 : revêtements en plâtre aux plafonds et à la cage d'escalier de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne. 230
Fig.263 : l'Eglise Anglicane de la rue d'Isly ..... .232
Fig.264 : façades de l'Eglise Anglicane de la rue d'Isly ..... .232
Fig.265. l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur 233
Fig.266 : l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur 235
Fig.267: vue sur Mustapha-supérieur, avec au centre le Palais d'été et en haut l'église Anglicane..... 236
Fig.268: situation de l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur. 236
Fig.269 : plan du rez-de-chaussée de l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur. 238
Fig.270 : plans des différents niveaux de la galerie narthexe de l'Eglise Anglicane de Mustapha-supérieur 238
Fig.271 : vue sur l'accès principal de l'église 239
Fig.272 : la grande salle de prière, vue de l'intérieur. 239
Fig.273 : vue sur l'autel 239
Fig.274 : éléments décoratifs de l'intérieur de l'Eglise Anglicane..... 239
Fig.275 : la façade principale de l'Eglise Anglicane. 240
Fig.276: décors de la façade principale. 240
Fig.277 : la façade arrière 241

Fig.278 : la façade latérale est 241
Fig.279 : la façade latérale ouest. 241
Fig.280 : arc brisé outrepassé à deux centres 242
Fig.281 : arc brisé outrepassé à quatre centres. 242
Fig.282 : arc outrepassé croisé ou entrelacs. 242
Fig.283 : arc en plein cintre surhaussé..... .243
Fig.284 : arc en plein cintre surbaissé..... . 243
Fig.285 : arc en plein cintre 243
Fig.286 : coupole sur trompes. 243
Fig.287 : coupole sur pendentifs. 243
Fig.288 : voutes d'arêtes de la galerie narthexe. 244
Fig.289 : modillon. 244
Fig.290 : typologies de colonnes relevées à l'Eglise Anglicane. 244
Fig.291 : vitraux récupérés de l'ancienne Eglise. 245
Fig.292 : fenêtre relevée à la galerie narthexe. 245
Fig.293 : les portes de l'Eglise Anglicane. 245
Fig.294 : claustra ponctuant les coupoles 245
Fig.295 : le système constructif de l'Eglise Anglicane. 246

CHAPITRE VII: L'IMMEUBLE AU BON MARCHE (1923)

Fig.296: annonce d'inauguration du Grand Magasin "Au Bon Marché"..... 251
Fig.297: localisation du Grand Magasin "Au Bon Marché"..... 252
Fig.298: le Grand Magasin "Au Bon Marché" 253
Fig.299: surélébation du Grand Magasin "Au Bon Marché"..... 254
Fig.300: plan du res-de-chaussée du Grand Magasin "Au Bon Marché..... 255
Fig.301: le Grand Magasin « Au Bon Marché » 256
Fig.302: détails décoratif du Grand Magasin « Au Bon Marché » 257
Fig.303: la façade du Grand Magasin « Au Bon Marché » - bordant la rue d'Isly 257
Fig.304: la façade du Grand Magasin - meublant la place Bugeaud. 258
Fig.305: le Grand Magasins "Au Bon Marché", vu de l'intérieur..... 259
Fig.306: procédé Hennebique utilisé dès 1890 (poteau et poutres en Béton Armé) 260
Fig.307: plancher en Béton Armé, relevé à l'immeuble Au Bon Marché..... 260
Fig.308: la verrière couvrant l'atrium de l'Immeuble Au Bon Marché..... 260
Fig.309: le Grand Magasin Aux Dames de France..... 261

CHAPITRE VIII : LES CARACTERISTIQUES DE L'ŒUVRE D'HENRI PETIT

Fig.310 : carte de situation des œuvres algéroises d'Henri Petit..... 264
Fig.311 : vues sur la gaalerie à arcades du Palais Consulaire d'Alger 265
.....Fig.312 : vues sur le Palais Consulaire d'Alger, la Medersa d'Alger et la Médersa de Tlemcen ..... …….265
Fig.313 : L'Institut Pasteur d'Alger (1910) 266
Fig.314 : plan de masse de l'Asile d'Aliénés- Blida 266
Fig.315 : Les typologies de composition de ses immeubles Métropolitains à une seule façade sur rue (T-F) 267
Fig.316 : Les typologies de composition des immeubles algérois d'Heni Petit..... 268
Fig.317 : Les typologies de composition des immeubles d'angle d'Heni Petit..... 268
Fig.318 : coupe schématique et vue sur le hall central du Palais Consulaire 269
Fig.319 : coupe transversale et vue sur les Galeries de France 269
Fig.320 : schémas d'organisation de la Médersa de Tlemcen et de la Mairie

de Duperré..... 270
Fig.321 : schémas d'organisation de la Médersa d'Alger et de l'Eglise Anglicane d'Alger..... 271
Fig.322 : l'usage du Béton Armé chez Henri Petit..... 275
Fig.323 : schéma de la double tripartition relevée à la façade du Palais Consulaire.... 276
Fig.324 : l'équilibre et la symétrie dans l'œuvre d'Henri Petit..... 277

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION GENERALE

A Introduction 2
B Problématique de la recherche 3
C Les objectifs de la recherche 8
D Méthodologie et structuration de la recherche 9
D.1. L'étude Monographique 9
D.2. Le corpus d'étude 11
D.3. Présentation des sources de la recherche 12
D.4. Les étapes de la recherche 16

1re PARTIE : LE PROFIL D'UN ARCHITECTE DE LA BELLE EPOQUE ALGEROISE

CHAPITRE I : LA BELLE EPOQUE ALGEROISE

I.1 Divergences d'une notion (entre définitions et périodisation) 20
I.2 Le contexte politique et culturel de la Belle Epoque Algéroise (1850-1930) 24
I.2.1 Les variantes politiques 25
I.2.2 Considération et préservation de l'architecture précoloniale 28
I.3 Alger entre transfigurations et mutations 31
I.3.1 Les grands chantiers de la Belle Epoque Algéroise 32
I.3.1.1 La densification et remaniement du premier noyau colonial 32
I.3.1.2 L'aménagement et l'extension du port 35
I.3.1.3 Création du boulevard de front de mer 37
I.3.1.4 Le déplacement du centre urbain 38
I.3.1.5 L'aménagement, L'embellissement et l'extension d'Alger à la fin de la Belle Époque algéroise : (le PAEE) 40
I.3.2 La structure urbaine d'Alger, de l'ilot au type architectural 43
I.4 Le marché de la construction et ses acteurs 48
I.4.1 Les architectes et les modalités d'obtention des commandes 48
I.4.2 La profusion architecturale 54
I.4.2.1 Les modèles importés au début de la Belle Époque Algéroise 54
I.4.2.2 L'émergence d'une architecture « contextualisée » 57
I.4.2.3 Le renouveau de l'architecture et les prémices du modernisme 59
I.4.2.4 La composition générale des façades de la Belle Époque Algéroise 62
I.4.2.5 De nouveaux procédés de construction 64
I.4.2.6 Les matériaux en usage durant la Belle Époque Algéroise 66
CONCLUSION I 68

CHAPITRE II : FORMATION

II.1 Naissance, enfance 74
II.2 A l'école des Beaux-arts de Paris 75
II.2.1 Une institution prestigieuse 76
II.2.2 Le rayonnement de l'école des Beaux-Arts de Paris et ses rapports avec l'Algérie 81
II.3 Dans l'atelier de Jules André 86
II.3.1 L'histoire du maitre et de l'atelier 86
II.3.2 Les concours d'émulation 89
II.4 Les organisations professionnelles : lieux de la pratique architecturale 90
II.4.1 Les associations métropolitaines 91
II.4.1.1 L'Association Amicale des Architectes Diplômés par le Gouvernement 91

II.4.1.2 La société centrale des architectes français (S.C) 92
II.4.2 Les organisations professionnelles en Algérie 94
II.4.2.1 Le Comité du Vieil Alger 94
II.4.2.2 La société des entrepreneurs 95
II.4.2.3 Les Délégations Financières 97
II.4.2.4 L'Association des architectes du département d'Alger et la Fédération des associations d'architectes d'Algérie 99
CONCLUSION II 101

CHAPITRE III : SES DEBUTS ET SON PARCOURS METROPOLITAIN
III.1 Les premières expériences 104
III.1.1 Son introduction à Alger 106
III.1.1.1. Son premier chantier : les Ecoles supérieurs d'Alger 106
III.1.1.2. Son œuvre majeure : le Palais Consulaire 110
III.1.1.3. La consacration du jeune architecte 111
III.1.2 Une expérience dans l'urbain 113
III.1.2.1. Les Docks du Port d'Alger 113
III.1.2.2. La Rampe Bugeaud 115
III.2 l'Architecte en Métropole 117
III.2.1 Une production par série 118
III.2.1.1 La première expérience à Paris - les immeubles de l'Av. Jean-Jaurès. 118
III.2.1.2. L'introduction des courbes - Immeubles de l'avenue Alphand..... 122
III.2.1.3. Les immeubles Art-Nouveau du quartier Colonel-Bonnet 123
III.2.1.4. Les immeubles non-datés de l'avenue Chaptal 126
III.2.2 Une production par unité 127
III.2.2.1. Des lignes épurées : l'immeuble 95, rue de Meaux (paris 19) 127
III.2.2.2. L'usage du ciment armé et l'abondance du décors : L'hôtel Femina... 128
III.2.2.3. Un immeuble primé : le n°8, Constantin Pecqueur 132
III.2.2.4. L'immeuble 20, rue Cortot 133
III.2.2.5. L'immeuble de rapport, n°5 AV de Ségur 133
CONCLUSION III 134

CHAPITRE IV : L'ARCHITECTE EN ALGERIE
IV.1 Henri Petit et l'orientalisme 142
IV.1.1 L'introduction au néo-mauresque : les Médersas 143
IV.1.2 Du « pastiche » à la maturation 150
IV.1.2.1. La Mairie de Duperrè 151
IV.1.2.2. Les Galeries de France 154
IV.1.3 L'abandon progressif du décor, et la quête du purisme 159
IV.1.3.1. L'Eglise Anglicane d'Alger 159
IV.1.3.2. L'Institut Pasteur d'Alger 161
IV.1.3.3. L'Asile d'Aliénés à Blida (L'Hôpital de Joinville) 165
IV.2 L'emprunt des styles métropolitains au seuil du modernisme 169
IV.2.1. Les immeubles de rapport algérois 169
IV.2.1.1. L'immeuble annexé à l'Hôtel de la Dépêche Algérienne (1904-1906).169
IV.2.1.2. L'immeuble n°8, AV Pasteur –Alger 170
IV.2.2. Les Ecoles primaires supérieurs de Mascara 172
CONCLUSION IV 173

2e PARTIE : LES ŒUVRES MAJEURES DE L'ARCHITECTE ALGEROIS

CHAPITRE V : LE PALAIS CONSULAIRE ABRITANT LA CHAMBRE DE COMMERCE D'ALGER (1892)

V.1 Etude historique : La naissance et l'évolution de la Chambre de Commerce d'Alger.....179
V.2 Etude du Contexte : En bordure du Port et du quartier de la Marine – une position clé....182
V.2.1 Un terrain fortement stratifié.....182
V.2.1.1. De l'Ikocim à la veille de la Conquête Française.....183
V.2.1.2. Durant la période française.....185
V.2.2 Le contexte d'implantation du Palais Consulaire : présentation 190
V.3 Une architecture du vainqueur 192
V.3.1 Le Plan du Palais Consulaire : organisation, distribution et disposition 192
V.3.1.1. Le Plan du Rez-De-Chaussée.....193
V.3.1.2. Les sous-sols 195
V.3.1.3. Les étages 197
V.3.2 L'expression architecturale du Palais Consulaire 198
V.3.2.1. Les façades 198
V.3.2.2. Les décors interieurs..... 201
V.4 Une ingéniosité technique.....206
V.4.1 Le système constructif.....206
V.4.2 Les matériaux..... 210
CONCLUSION V 213

CHAPITRE VI : Deux œuvres aux expressions néo-mauresques

VI.1 l'Hôtel de la Dépêche algérienne (1906) 216
VI.1.1 La genèse du Projet et son contexte d'implantation 216
VI.1.2 L'expression architecturale de l'oeuvre.....219
VI.1.2.1. La composition planimétrique de l'Hotel de la Dépêche algérienne .219
VI.1.2.2. La composition des façades 221
VI.1.2.3. Les décors intérieurs 225
VI.1.3 la construction.....229
VI.2 l'Eglise Anglicane d'Alger (1909).....231
VI.2.1 La genèse du Projet et son contexte d'implantation 221
VI.2.2 L'expression architecturale de l'oeuvre …….....237
VI.2.2.1 La composition planimétrique de l'Eglise 237
VI.2.2.2 La composition des façades 239
VI.2.2.3 Les décors 242
VI.2.3 La Construction..... 246
CONCLUSION VI 247

CHAPITRE VII : L'IMMEUBLE AU BON MARCHE (1923)

VII.1 la genèse du Projet et son contexte d'implantation 249
VII.2 L'expression architecturale de l'oeuvre.....254
VII.2.1 Le plan du Grand Magasin 254
VII.2.2 le décors..... 256
VII.3. la construction 259
CONCLUSION VII 261

CHAPITRE VIII : LES CARACTERISTIQUES DE L'ŒUVRE D'HENRI PETIT

VIII.1 L'architecte et le contexte urbain 263
VIII.2 La composition architecurale d'Henri Petit.....267
VIII.3. Les systèmes constructifs employés par Henri Petit 271

VIII.4. L'esthétique chez Henri Petit 276

CONCLUSION GENERALE 291
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES 303

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

epau

LABORATOIRE, VILLE, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

.....

Post-graduation
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de magistère

HENRI PETIT

Figure emblématique de la « Belle Époque algéroise »

(VOLUME II : ANNEXES)

.....

Présenté par :
M^elle^. Samiha DIF
Architecte

Devant le jury composé de :

Président du jury	: **Mr. Youcef CHENNAOUI**, Professeur, EPAU-Alger
Examinateur	: **Mme. Samia CHERGUI**, Maitre de Conférences A, Université Saâd Dahleb - Blida .
Examinateur	: **Mme. Kahina DJIAR**, Maitre de Conférences A, EPAU-Alger
Rapporteur	: **Mme. Nabila CHERIF**, Maitre de Conférences A, EPAU-Alger

-2016-

ECOLE POLYTECHNIQUE D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

epau

LABORATOIRE, VILLE, ARCHITECTURE ET PATRIMOINE

.....

Post-graduation
Patrimoine architectural et urbain

Mémoire de magistère

HENRI PETIT

Figure emblématique de la « Belle Époque algéroise »

(VOLUME II : ANNEXES)

.....

Présenté par :
M^elle^. Samiha DIF
Architecte

Devant le jury composé de :

Président du jury	: **Mr. Youcef CHENNAOUI**, Professeur, EPAU-Alger
Examinateur	: **Mme. Samia CHERGUI**, Maitre de Conférences A, Université Saâd Dahleb - Blida
Examinateur	: **Mme. Kahina DJIAR**, Maitre de Conférences A, EPAU-Alger
Rapporteur	: **Mme. Nabila CHERIF**, Maitre de Conférences A, EPAU-Alger

-2016-

Ce volume intitulé « Annexes », comporte des informations complémentaires concernant le contexte de la Belle Epoque algéroise, le parcours professionnel de l'architecte Henri Petit et quelques planches présentant ses œuvres majeures.

SOMMAIRE

Annexe A : Reperes chronologiques de la Belle Epoque algeroise (1850-1930) 2
Annexe B : Tableau de correspondances des rues et places d'Alger 7
Annexe C : La réglementation d'urbanisme de la Belle Epoque algéroise..... 43
Annexe D : Notices biographiques..... 46
Annexe E: Dossiers graphiques 53
Annexe F: Sources écrites et documents divers..... 84
Annexe G: Biographie d'Henri Petit..... 102

Liste des tableaux:

Tableau 1 : correspondances des rues et places d'alger de la Belle Epoque algéroise et du XXIe siècle 7
Tableau 2: dispositifs du décret du 23 juillet 1884 43
Tableau 3: dispositifs du décret du 13 aout 1902 44
Tableau 4 : fiche d'identification du Palais Consulaire 53
Tableau 5 : fiche d'identification de l'Hôtel de la Dépeche Algérienne 67
Tableau 6 : fiche d'identification de l'Eglise Anglicane d'Alger 72
Tableau 7 : fiche d'identification de l'immeuble au Bon Marché 79

Liste des figures:

Fig.1. le Palais Consulaire et les voutes du Boulevard 53
Fig.2: vue en plan du Rez-de-chaussée du Palais Consulaire 54
Fig.3: vue en plan du Rez-de-chaussée du Palais Consulaire 55
Fig.4: vue en plan du premier sous-sol du Palais Consulaire 56
Fig.5: vue en plan du second sous-sol du Palais Consulaire 57
Fig.6: vue en plan du demi-niveau du Palais Consulaire 58
Fig.7: vue en plan du 1er étage du Palais Consulaire 59
Fig.8: vue en plan 1er étage du Palais Consulaire 60
Fig.9: vue en plan du 2e étage du Palais Consulaire 61
Fig.10: coupe schématique longitudinale du Palais Consulaire 62
Fig .11 :coupe transversale du Palais Consulaire 63
Fig.12: la façade principale du Palais Consulaire 64
Fig.13: la façade latérale sud du Palais Consulaire 65
Fig.14: détails de la façade principale du Palais Consulaire 66
Fig.15: l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 67
Fig.16: plan du Rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 68
Fig.17: plan de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 69
Fig.18: plan de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 70
Fig.19: façade latérale de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne 71
Fig.20: l'Eglise Anglicane d'Alger et le Consulat de Grande Bretagne 72
Fig.21: plan du Rez-de-chaussée de l'Eglise Anglicane 73
Fig.22: plans desdifférents niveaux de la tour de l'Eglise Anglicane 74
Fig.23: coupe transverssale de l'Eglise Anglicane 75
Fig.24: façade nord de l'Eglise Anglicane 76
Fig.25: façade sud de l'Eglise Anglicane 77
Fig.26: façade est de l'Eglise Anglicane 78
Fig.27: l'Immeuble Au Bon Marché 79
Fig.28: schéma d'organisation du RDC de l'Immeuble Au Bon Marché 80
Fig.29: façade principale de l'immeuble au Bon Marché 81
Fig.30: façade latérale de l'immeuble au Bon Marché 82
Fig.31: extrait du B.M.O.V.A, du 9 avril 1897, p118 84
Fig.32: extrait du B.M.O.V.A, du 17 mars 1899, p806 85
Fig.33: compte de gérance de la concession du boulevard Bugeaud- année 1901 86
Fig.34: compte de gérance de la concession du boulevard Bugeaud- année 1919 87
Fig.35: compte de gérance de l'année 1926 88
Fig.36: compte de gérance de l'année 1936 88

Fig.37: extrait du B.M.O.V.A ,24 janvier 1902, p 36..... 89
Fig.38: extrait du B.M.O.V.A , séances du 7 et 13 juin 1902, p 140 90
Fig.39: extrait du B.M.O.V.A 10 mai 1907, p 112 90
Fig.40: extrait du B.M.O.V.A ,14 mai 1909, p 97 91
Fig.41: extrait du B.M.O.V.A ,11 décembre 1920, p 476..... 92
Fig.42: extrait du B.M.O.V.A , du 15 janvier 1897, p 8 93
Fig.43: extrait du B.M.O.V.A , du 9 mai 1913, p 148..... 94
Fig.44: adjudications (travaux au niveau de l'Hôpital de Joinville – Blida) 95
Fig.45:adjudications des travaux de construction d'une école de fille et une école maternelle à Alger 96
Fig.46:correspondance adressée par B.Vidal & Fils au consul général d'Angleterre, le 10 mars 1908..... 97
Fig.47:correspondance adressée par B.Vidal & Fils au consul général d'Angleterre, le 13 mars 1908..... 98
Fig.48: suite de la correspondance adressée par B.Vidal & Fils au consul général d'Angleterre, le 13 mars 1908 ..... .99
Fig.49: B.Vidal & Fils , PV d' Evaluation des travaux de construction de l'Eglise Anglicane, 2 mai 1908..... 100

ANNEXE A

REPERES CHRONOLOGIQUES DE LA BELLE EPOQUE ALGEROISE (1850-1930)

ANNEXE A : REPERES CHRONOLOGIQUES DE LA BELLE EPOQUE ALGEROISE (1850-1930)

(D'après le travail réalisé par Guy Simon-Laborde, publié par Hubert Zakine, la construction d'Alger, 22 aout 2010)

1850 : Mairie transférée rue du Vieux Palais
1850 : Théâtre transféré rue du Soudan (agrandi et embelli) (Robinot-Bertrand)
1851 : Création de la Banque de l'Algérie le 4/08; le 1/11 en activité 5 Bd de la République
1852 : Statue de Bugeaud déplacée en 1927 pour faciliter la circulation
1852 : 20/05 projet de banques du Crédit Foncier et agricole de l'Algérie 8 Bd de la République
1852 :22/09 Institution d'une Caisse d'Epargne et de Prévoyance Alger
1852 : Généralisation des becs de gaz pour l'éclairage des rues. (1868 pour Blida)
1852 : Prison Barberousse
29/091853 : inauguration de l'Opéra constructeur Sarun (incendie en 73 reconstruite à l'identique) (Chassériau et Ponsart -(73 Oudot))
1853 : Aqueduc du Télemly
1854 : Nouvelles installation Hôpital Mustapha (Voinot)
1855 à 1865 : Synagogue (avec harmonium) place Randon dite du Grand Rabbin Bloch inaugurée le 19/sept/1865 (Vialar,Sorbier,Rattier,Lefebvre)
1857 : Création de la Faculté de Médecine et Pharmacie
1857 : Rampe reliant les quais à la ville
1857 : Création du Fort Napoléon plus tard Fort l'Empereur
1857 : ancien collège transféré partie nord du square Bresson
1859 : Ministre de l'Algérie et des Colonies - 59 - 60 / Comte Justin de Chasseloup Laubat
1860 : La Poste Rue Bab-Azoun
1860 : Première pierre du Bd de la République (Bd de l'Impératrice Eugénie)
1860 à 1866 : Construction des voutes supportant le Bd Carnot et de la République (350 magasins et logements) (Frédéric Chassériau)
1860 : Petit Séminaire de Saint Eugène (Jean-Eugène Fromageau)
1862 : Rue de la Lyre ouverte
1862 à 1863 : Début construction du nouveau lycée (Lycée Bugeaud) sur l'esplanade de Bab el Oued (Jacques Guiauchain)
1863 : Création de l'école normale (montée Mustapha) transféré à Bouzaréah
1865 : Ecole normale d'Instuteurs à Mustaphe supérieur
1865 : La gare est terminée - voies ferrées en service
1867 : Le Bois du télégraphe - futur Bois de Boulogne est créée - 22 hectares plantés et 5 allées cavalières
1866 : Les quais d'Alger sont reliés à la ville par la rampe Magenta
1868 : Nouveau lycée Bugeaud en activité (Claudel et Guiauchain)
1870 : GG - 70 - 70 / Général Alfred Durrieu
1870 : GG - 70 - 70 / Général J. L. Waltin Estherazy
1870 : Parution du Journal "Le Colon"
1870 : Parution du Journal " l'Algérie Française"
1870 : Eglise Saint Bonaventure à Mustapha
1870 : La jetée Nord est achevée
1870 : construction du Bd Amiral Pierre qui longe la mer
1871 : GG - 71 - 73 / Amiral Louis de Gueydon
1871 : 10ème Maire d'Alger : Gastu François
1871 : 11ème Maire d'Alger : Vuillermoz Romuald
1871 : 12ème Maire d'Alger :Metinger
1871 : Commune de Mustapha de nouveau autonome décret du 26 janvier 1871
1873 : GG - 73 - 79 / Général Antoine Chanzy
1873 : 13 ème Maire d'Alger : Vuillermoz Romuald (second mandat)

1873 : La Bibliothèque d'Alger et le musée de peinture de la société des Beaux-Arts s'ouvrent au public
1874 : Commune de Mustapha séparée d'Alger, Premier Maire : Barberet
1874 : 14ème Maire d' Alger : Adolphe Blasselle
1876 : 15ème Maire d'Alger : Mongellas
1876 : Inauguration du Square Bresson
1876 : Le Palais de Justice 10 rue de Constantine (Gion)
1876-1878 : Eglise Saint Augustin, rue de Constantine (Théodore Chevalier)
1878 : 16ème Maire d'Alger : Feuillet Jean Jules
1878 : Inauguration du Cercle Militaire Place Bresson (Général Wolff)
1878 : Grande Synagogue édifiée rue Scipion
1879 : GG - 79 - 81 / Albert Grevy
1879 : Création de la Faculté de Droit
1879 : Le Certificat d'Etudes est institué en Algérie
1879 : Création de la Station Sanitaire du Dt Landowsky à Alger (future av Claude Debussy
1880 : Création de la Faculté de Lettres et Sciences Humaines
1880 : Création du Crédit Foncier et Agricole d'Algérie (en 1907 Crédit Foncier d'Algérie et de Tunisie)
1880 : Pavillon de l'exposition des Beaux-Arts (Auguste Guiauchain)
1880 : Le Brevet en langue Arabe est institué - première session du bac en Algérie
1880-1881 : Ecole Nationale des Beaux-Arts d'Alger, quartier de la Marine, déplacée en1954
1881 : GG - 81 - 91 / Louis Tirman
1881 : 17ème Maire d'Alger Guillemin Nicolas
1883 : Mairie transférée Bd de la République (jusqu'en 1935)
1883 : Réouverture de l'Opéra suite incendie (Oudot)
1884 : Création de la Caisse d'Epargne (Poste)
1885 : Parution du Journal "La Dépêche Algérienne"
1885 : Inauguration du Palais de Justice rue de Constantine (Gion)
1888 : Transfert à La Bouzaréah de l'Ecole Normale d'Instituteur de Mustapha supérieur
1889 : Orphelinat pour jeunes filles (deviendra Hôtel St Georges en 1927), (G, Guiauchain)
1889-1893 : Palais consulaire (Henri Petit)
1889 : Palais des Assemblées (Gabriel Darbeda)
1889 : Siège de la Banque de l'Algérie (Gustave Umbdenstock)
1891 : GG - 91 - 97 / Jules Cambon
1892 : Premier réseau de tramway TA (Thomson-Houston)
1893 : Démolition des remparts (bd La ferrière)
1894-1910 : Bâtiment de l'Institut Pasteur fondé par les professeurs Trolard et Soulié (Henri Petit)
1894-1896 : Construction de l'Eglise Saint Charles (M. Boulin)
1895 : Allongement de la jetée Est (100m) ouverture d'une passe
1897 : GG - 97 - 98 / Louis Lépine
1897 : Installation du Musée des Antiquités Musée Stéphane Gsell (agrandi en 1903)
1898 : GG - 98 1900 / Julien La Ferrière
1898 : 18ème Maire d'Alger :Regis Max
1899 : 19ème Maire d'Alger :Voinot Louis
1899 : 2 avril - Ouverture de l'Eglise Espagnole rue Tirman à Alger
1899 : Elargissement de la jetée Nord
1900 : GG - 1900 - 1901 / Célestin Jonnart
1900-1914 : Les Galeries de France au 23 rue d'Isly (Henri Petit)
1900 : 16 octobre / ouverture de l'Ecole Supérieure de Commerce
1901 : GG - 01 - 03 / Paul Revoil
1901 : 20ème Maire d'Alger : Antonini Jean Raphael
1901 : Démolition de la Porte d'Isly
1902 : 21ème Maire d'Alger : Altairac Frédéric
1903 : GG - 03 - 03 / Maurice Varnier
1903 : GG - 03 - 11 / Célestin Jonnart (second mandat)

1903 : Hotel-Restaurant "Excelsior" (Auguste Guillet)
1903 : Ouverture du Casino Kursaal (détruit en 1928)
1903 : Construction du bâtiment de "la ligue" (qui deviendra le lycée Delacroix en 1908)
1904 : Agrandissement du port vers le sud jetée 300m, mole 200m
1904 : Commune de Mustapha réunie définitivement à la ville d'Alger décret du 4 avril 1904
1904-1905 : La Medersa - la Thaâlibiyya (rue Marengo), (Henri Petit)
1904 : Grand magasin des deux Magots rue Bab-Azoun
1905 : Institut d'Etudes Agricoles
1905 : Henry Klein crée le "Comité du vieil Alger"
1905 : 17 février Monument classé: Porte du Penon
1905 : Rampe Chassériau
1906 : Hôtel de la Place pour le Génie Militaire (Charles Bonduelle)
1906 : La dépêche Algérienne Bd Laférierre (Henri Petit)
1906-1912 : Nouvelle Préfecture Bd Carnot
1907 : Ouverture de l' "Anglo - French - Cinéma "
1907 : Villa Abd-el-Tif (Gabriel Darbeda)
1908 : 22ème Maire d'Alger : Savignon
1908 : Ouverture de la Banque Alba qui deviendra Banque de France de Méditerrannée
1908 : Rampe Poirel
1908 : Lycée Delacroix (Gabriel Darbeda)
1908 : Le Port : Rétrécissement à 175m de la passe allongement de 50m jetée sud
1909 : Halles Centrales pour la ville d'Alger (Théophile Bourgeois)
1909 : construction de la nouvelle église Anglicane à Mustapha sup, (Henri Petit)
1888-1909 : Création de l'Université d'Alger 2 rue Michelet (2 de France), (Louis Dauphin et Henri Petit)
1909 : Jardin botanique en patio de la fac (Jean-Jacques Deluz)
1910 : 23ème Maire d'Alger : de Galland Charles
1910-1911 : Palais des Délégations financières plus tard Assemblée Algérienne Bd Carnot (G. Darbeda)
1910 : La ligue de l'Enseignement fondée en 1872 devient Lycée Delacroix
1910 : construction du Casino au N°9 de la rue d'Isly (Montfort et Bonnessio)
1911 : GG - 11 - 18 / Charles Lutaud
1911 : Aéro-Club au 23 Bd Carnot
1912 : Squares Laferrière - Bab Azoun - Champ de manœuvre – achevés
1912 : Parc de Galland ouvert
1912 : Construction du théâtre de l'Alhambra rue d'Isly ; incendie en 1935
1912 : Hôtel des Postes "La Grande Poste" en travaux depuis 1910, (Voinot et Tondoire)
1914 : Création de l'Usine Ciments Lafarge à la Pointe Pescade
1914 : Galeries de France rue d'Isly (Henri Petit)
1914 : Le Splendid - Hôtel devient le Lycée Fromentin
1914 : 4 cinémas : Salle Barthe (futur Régent) Splendid, Olympia et Ciné du Plateau (Saulière) en activité
1915 : Mise en service Ascenseur : le port - Bd de la République
1916-1919 : Palais d'été Résidence du Gouverneur Général, (Montaland, Gabriel Darbera)
1918 : GG - 18 - 19 / Célestin Jonnart (troisième mandat)
1919 : GG - 19 - 21 / Jean Baptiste Abel
1919 : 24ème Maire d'Alger : Raffi Alphonse
1919 : Création d'Alger - Guide (interrompu entre 1940 et 1944)
1920 : Ouverture " Hôtel Oriental " ('avenue Claude Debussy)
1920 : Aéroport de Maison Blanche (1ère tranche)
1921 : GG - 21 - 25 / Théodore Steeg
1921 : 20 avril : Première Foire d' Alger (au Champ de Manœuvres)
1921 : 29 septembre Monument classé: Villa Abd-el-Tif
1922 : Création d'une direction des Antiquités
1923 : Nombreux immeubles de la rue Michelet, (Paul Guion- Paul Regnier)
1923 : Groupe Scolaire Chemin Yusuf pour garçons, (Gabriel Darbeda)

1924 : Groupe Scolaire rue Barnave pour les filles, (Gabriel Darbeda)
1925 : GG - 25 - 27 / Maurice Violette
1925 : 20 Juin - Inauguration de l'Aéroport (hydravion) d'Alger à l'Agha
1925 : Inauguration des Bains Padovani à Bab El Oued
1925-1929 : Construction de la Gare Maritime (mole El-Djefna), (Henri Petit)
1926 : Hôtel Saint George, (G, Guiauchain)
1926 : Réservoirs pour la ville d'Alger (10000m3)
1927 : GG - 27 - 30 / Pierre Bordes
1927 : 26 avril Monument classé: Villa Mahieddine
1928 : Banque : Création de l'Union Nord Africaine pour la Finance l'Agriculture et l'Industrie
1928 : Lotissement " Trottier"
1928 : Démolition du Kursaal, casino construit en 1903
1928 : Ouverture Jardins et Balcon St Raphael
1928-1930 : le garage Vinson 136-140 rue Sadi Carnot (Paul Guion avec entreprise Hennebique)
1929 : 25ème Maire d'Alger : Brunel Charles
1929-1931 : Ecole de garçons du Champ de Manœuvres, (J. Guiauchain et Pierre Forestier)
1929-1932 : La Maison de l'Agriculture, (J, Guiauchain, Honegger et Forestier)
1929-1934 : Le Palais du Gouvernement GG, (J, Guiauchain Perret Auguste)
1929 : Usine à gaz, Quartier du Hamma (entreprise Lebon)
1929 : Travaux dans l'Université (Paul Guion et entreprise Louis Grasset)
1929 : Conservatoire de musique Bd Laférrière et rue Berthézène, (Charles Bonduelle)
1929 : Musée des Antiquités et d'Art musulman (Stephane Gsell) au parc De Galland, (Gabriel Darbeda)
1929 : Abattoir d'Alger au Ruisseau
1929 : Casino-Hôtel Aletti (Jacques, Louis, Robert Aletti), (Auguste Blugsen et Joachim Richard)
1930 : GG - 30 - 36 / Jules Carde (né à Blida)
1930-1934 : Bureaux du Gouvernement Général (12 étages, 600 bureaux), (J. Guiauchain et Perret fréres)
1930 : Musée National des Beaux-Arts (à côté de la villa Abd-el-Tif), (Paul Guion)
1930 : Janvier - Inauguration du Cinéma Magestic (4500 places)
1930 : Musée du Bardo inauguration
1930 : Hôtels rue de Tanger, Bd Bugeaud, et rue Généraux Morris, (René Luga, J Voiron)
1930 : 24 novembre Monument classé : Citadelle du fort l'Empereur
1930 : Premier plan d'ensemble, (Danger, Prost et Rotival)
1930 : Centenaire de la puissance coloniale
1930 : La cité Sainte Corinne, (Guérineau et Bastelica)
1930 : HLM du Ruisseau, (Marcel Lathuillière)
1930 : 17/08 Extension de la ville vers Le Hamma (plan d'aménagement)

ANNEXE B

TABLEAU DE CORRESPONDANCES DES RUES ET PLACES D'ALGER

ANNEXE B : TABLEAU DE CORRESPONDANCES DES RUES ET PLACES D'ALGER

Extrait du : *GUIDE TOURISTIQUE D'ALGER*, les nouvelles editions Algérienne, 1998.
[en ligne] :http://www-enfant-du-soleil.com/enfantdusoleil/menus/ruealger/rue.html.
(consulté le 19 novembre 2015).

Cette liste est non-exaustive, car non-actualisée, mais la plus part des rues inventoriées en 1998, portent les mêmes dénominations aujourd'hui (2016). Il faut également souligner que les rues ne figurant pas dans la liste de 1998, ont gardé leurs appélations françaises.

	Dénomination durant la Belle Epoque algéroise	Dénomination en 1998
RUE	3EME D I A	TERKOUCHE AHMED
RUE	3EME D I A	ALIOUANE MED
ESCALIER	4 CHEMINS	NOUGAL AHMED
RUE	5 EME R T A	AIT EL HADI MUSTAPHA
RUE	5EME CHASSEUR	ICHERIDENE
	A	
RUE	A	LARBI SID ALI
RUE	A E DOUIEB	FRERES BADAOUI
PASSAGE	A RIBOT	ABOU HAMOU MOUSSA
RUE	A VAN MASSEYK	AIT M HAMED
RUE	ABATTOIRS	MENNI M HAMED
RUE	ABBE BRESSON	KHODJA AHMED HAMID
RUE	ABBE DE L EPEE	FIDAYINES
CHEMIN	ABBE GREGOIRE	CHAAF TAHAR
IMPASSE	ACACIAS	MAHFOUF MED AREZKI
RUE	ADJUDANT ADRIEN R	ABDEMEZIEM AMAR
RUE	ADJUDANT E. ARSEAUD	TOUATI BELKACEM
RUE	ADJUDANT KIEFFER	KHANICHE BENYOUCEF
RUE	ADJUDANT LOUIS CERDAN	MAALEM MAHIEDINE
RUE	ADJUDANT M AMIEL	ALI SAIDANI SAID
RUE	ADOLPHE BLASSELLE	MEBAREK FAYCAL
RUE	ADOLPHE CAYRON	TAGLIT A E K
RUE	ADOLPHE JOURDAN	MOKA AHMED KRIM
RUE	AIGLE	AIT MOUSSA YOUCEF
ROUTE	AIN NAFRANE	FRERES HADJERSI
CHEMIN	AIN ZEBOUDJA	AKNOUCHE MOUSSA
AVENUE	ALBERT 1	DZIRI KHODJA FATIHA
AVENUE	ALBERT 1ER	BANDOUNG
PLACE	ALBERT 1ER	MALEKITES
RUE	ALBERT BOENSCH	LOUBI MED
RUE	ALBERT CHANZY	MAKHLOUFI MED
RUE	ALBERT DE MUN	ABBOUR AZZEDINE
RUE	ALBERT DEVOULX	LAKHDARI MED SAYHI
RUE	ALBERT GREVY	MOKRANI NOUREDDINE
RUE	ALBIN ROZET	ALLAOUCHICHE BOUALEM
RUE	ALBIN ROZET	TOUMI IDIR
RUE	ALEMBERT	LOUBA MED AMEZIANE
RUE	ALES ATHIAS	TADJROUNI MAHFOUD
RUE	ALEX CHANEL	AMARI OMAR

IMPASSE	ALEX RIBOT	MELLOULI MED AM
PLACE	ALEXANDRE ATHIAS	TADJEROUNI MAHFOUD
RUE	ALEXANDRE DUMAS	FRERES ALEM
RUE	ALEXANDRE RIBOT	COMMANDANT TARIQ
RUE	ALFRED DE MUSSET	ZERROUG AISSA
RUE	ALFRED DEVIGNY	ALLOUCHE A RAHMANE
RUE	ALFRED LELLUCH	ASSELAH HOCINE
RUE	ALFRED LETELLIER	CHOUKAL PERE ET FILS
RUE	ALFRED LETELLIER	IBNOU HAZM
RUE	ALGERIE FRANCAISE	INDEPENDANCE
RUE	ALLAN	FRERE KADDAR
RUE	ALLONG	FRERE KARA A EL AZIZ ET MED
RUE	ALLOUETTES	TAZIR BACHA MED
RUE	ALMA	FRERES MERZOUK
RUE	ALPHONSE DAUDET	BOBI SAAD
RUE	ALPHONSE RAFFI	BELHAFAF GHEZALI
RUE	ALSACE LORRAINE	DJUDJURA
RUE	ALSACE LORRAINE	TERKACHE MUSTAPHA
RUE	ALTAIRAC	ZADI MOULOUD
RUE	ALTAIRAC	AIT MOHAND AHMED
BOULEVARD	AM. GUEPRATTE	DOUAR MED
CHEMIN	AMANDIERS	BENSAYAH ALI
RUE	AMANDIERS	MELLAH OMAR
RUE	AMANDIERS	SIDI MOUSSA MED
RUE	AMBROISE PARE	OULD MOUSSA YOUCEF
RUE	AMBROISE THOMAS	MECHEDOU MESS
RUE	AMIRAL BRUA	FRERES ZEDMIA
RUE	AMIRAL COLIGNY	HABBOU MOHAMED
RUE	AMIRAL COLLET	AISSANI RACHID
RUE	AMIRAL COURBET	DAMARDJII YOUCEF
AVENUE	AMIRAL DUPERRE	OUZANI MOKRANE
RUE	AMIRAL DUPERRE	SADJI MED
PLACE	AMIRAL DUPPERE	COMMANDANT MOKRANI LAKH.
BOULEVARD	AMIRAL GUEPRATTE	DOUAR MOHAMED
RUE	AMIRAL GUEYDON	FRERES IMEKHLEF
RUE	AMIRAL MOUCHEZ	DJANI RACHID
BOULEVARD	AMIRAL PIERRE	AMARA RACHID
RUE	AMIRAL SENES	MAGHREB
RUE	AMMON	DIB OMAR
RUE	AMMOURACH	FRERES MOULOUD
RUE	AMPERE	ALILAT A E K
RUE	AMPERE	BOUZIDI MED
RUE	AMPERE	FRERES BOUTCHEBEK
RUE	AMPERE	MAIDI ACHOUR
BOULEVARD	ANATOLE France	AMILCAR CABRAL
RUE	ANATOLE France	FELLA MED ARAB
RUE	ANATOLE France	KORTOBA
AVENUE	ANDRE	FISLI MED
RUE	ANDRE BRES	BELLIDAM A RAHMANE
RUE	ANDRE CHENIER	ECRIVAIN BEN AMMAR
RUE	ANDRE CHENIER	GHIDES OMAR
RUE	ANDRE CHENIER	IBNOU AMMAR
RUE	ANDRE COMPAN	OUGUENOUN SAID
PLACE	ANDRE MAGINOT	BOUCHEDDA TAHAR
RUE	ANDRE MAGINOT	BOUGUERMINE ALI
RUE	ANDRE MANGIN	EL YACOUBI AHMED
RUE	ANFREVILLE	YACEF MOKRANE
RUE	ANGERS	TERAI CHERIF

RUE	ANGKOR	QUAI NORD
CHEMIN	ANGLADE	HORR SAID
RUE	ANGOULEME	AOUDAH AOMAR
RUE	ANJOU	FRERES BENHAFID
RUE	ANNIBAL	KADI SAID
RUE	ANTI ESCLAVAGISTE	BOUCHEMA PERE ET FILS
RUE	ANTOINE SEVA	SEBAI A E K
RUE	ANTOINE TORES	LAFFER MED
BOULEVARD	ANTONINI	SNP BENLAHCENE MAB
RUE	ANTRI MERZAK	ANTAR L CHEDDAD
RUE	APPREVAL	ALLICHE ALI
CHEMIN	AQUEDUCS	KADDOUR FELLOUCH YOUCEF
RUE	AQUITAINE	GHARNATA
RUE	AQUITAINE	TENES
RUE	ARAGO	HAFFAF NAFAA
RUE	ARAGO	BACHA MAHIEDDINE
RUE	ARAGO	BELLAMINE BOUDJEMAA
PASSAGE	ARAGO	BENAZOUZ A HAMID
CHEMIN	ARCADES	KECHKAR
PLACE	ARCEUX	ZERGOUG AHMED RAHMANE
RUE	ARISTIDE BRIAND	HASSAN BEY ALI
RUE	ARISTIDE BRIAND	KHELIFI MED
RUE	ARISTIDE BRIANT	DOCTEUR MATIBEN TAYEB
SQUARE	ARISTIDE BRIANT	PORT SAID
RUE	ARISTIDE BRIANT	BAGHDAD
RUE	ARLES DUFOUR	ADJ AMROUNI BOUSSAAD
RUE	ARMAND MESPLE	FRERES BOUDJEMIA
RUE	ARMEE FRANCAISE 1ER	LIEUTENANT EMBAREK AHMED
RUE	ASCENSION	DOUMENE A E K
RUE	ASP A. COMBAN	OUAGUENOUNE SAID
RUE	ASP D FERRIER	ABOU NAWAS
AVENUE	ASP. ANDRE LALANNE	EL BASRI HASSAN
RUE	ASP. CLAUDE GILLET	FRERES HADJOUDJI
RUE	ASP. MOUTET	MATIBEN MED
RUE	ASP. TISSIER	MATIBEN MAHM.
RUE	ASSIGNY	KHETIB MOULOUD
RUE	ASSUS	OURABAH EL HACHEMI
RUE	ASTRE PIERRE	FRERES BOUZOURENE
IMPASSE	ATHIAS	BERRANE RAMDANE
RUE	ATLAS	BOUGHELIA MUSTAPHA
RUE	ATLAS	OUARGLI MERZAK
RUE	AUBEPINE	ZERIBI MAHMOUD
RUE	AUBERLIN	FRERES BOUZOURENE
RUE	AUBERT	NOEL RABAH
RUE	AUDE	EL FADJR
BOULEVARD	AUGUSTE COMTE	NOUNOU NACIRA
RUE	AUGUSTE DELPEILLE	MECHERI YOUCEF
RUE	AUGUSTE HARDY	SAADI A E K
IMPASSE	AUGUSTE SEBENQ	SIFAOUI RACHID
RUE	AUMALE	LAGHA OMAR
RUE	AUMERAT	BOUDOUA TAHAR
RUE	AURELIE TIDJANI	KHALFALLAH RACHID
RUE	AURES	ZIDANE MUSTAPHA
RUE	AUVERGNE	IQBAL MED
RUE	AVIZARD	BENAMARA DJILLALI
RUE	AZALEES	BOUREMA MOHAMED
B		
RUE	B. CONSTANTINE	EL WANCHRISSI AHMED

PLACE	BACUET	HANICHET F. ZOHRA
RUE	BAIN MAURE	ZEGAOUI MED AREZKI
ROUTE	BAINEM	KHALIDJINI KHALIL
RUE	BALCON ST RAPHAEL	BALCON AZAHIRA
RUE	BALLAY	FERHAT TAYEB
RUE	BALLUSTRES	BERAMI MOHAMED
RUE	BALZAC	LALLOUCHE MUSTAPHA
RUE	BALZAC	MEDINA
RUE	BAMBOUS	IBNOU MISKUA WAYH
RUE	BANANIERS	BOUCHAREB TAYEB
RUE	BAR LE DUC	FRERES ALI ZIANE
RUE	BARBES	MECHEDDAL DJELOUL
RUE	BARCELONNETTE	BELKACEM HOCINE
RUE	BARDINAIS	BOUBEKEUR HAMMICHE
RUE	BARNAVE	ESSAID AKLI
RUE	BARON DE VIALAR	FRIKOU TAYEB
RUE	BARRA	AOUF SID ALI
RUE	BARRAL	KREMBA A E K
AVENUE	BARTHELEMY VIDAL	KHALEF MUSTAPHA
RUE	BARTOLDI	BACHIR DJILLALI
RUE	BARTOLDI	SADOUN
RUE	BASILIQUE	MEKIRI N EDDINE
CHEMIN	BASILIQUE	OUAIL MED
RUE	BASTIDE	OUBRAHAM MUSTAPHA
AVENUE	BATTANDIER	BOUZNAD SALEM
CHEMIN	BATTERIES	BIBANS
RUE	BATTY	BENCHIKHA HOCINE
BOULEVARD	BAUDIN	COLONEL AMIROUCHE
CHEMIN	BAYARD	BOUGHRIRA ALLAOUA
RUE	BAYEUX	NOUGAL AHMED
RUE	BEAM	LIEUTENANT KADDOUR AHMED
RUE	BEARN	SETIF
RUE	BEAUCAIRE	CHERI HAMIMI
RUE	BEAUFORT	HAMARAS NOUAR
RUE	BEAULIEU N 1	KADA SEGHIR
RUE	BEAULIEU N 10	IBNOU MANDHOUR
RUE	BEAULIEU N 11	BENSAFI AOMAR
RUE	BEAULIEU N 12	DEFFOURI MOULOUD
RUE	BEAULIEU N 13	BELAHCEN DJAFAR
RUE	BEAULIEU N 14	BOUSNINA BELKHACEM
RUE	BEAULIEU N 15	SADOK DJILLALI
RUE	BEAULIEU N 17	BENHADJ MED
RUE	BEAULIEU N 19	BOULARAS AOMAR
RUE	BEAULIEU N 19	BOULBADAOUI MED
RUE	BEAULIEU N 2	SAIDANI MUSTAPHA
RUE	BEAULIEU N 20	BOUTRIK MOULOUD
RUE	BEAULIEU N 21	BENMASSAOUD RACHID
RUE	BEAULIEU N 22	FERDJAOUI CHAHIRA
RUE	BEAULIEU N 23	BENACOEUR H BEY
RUE	BEAULIEU N 24	BOUZIDI SAID
RUE	BEAULIEU N 25	AISSAT MUSTAPHA
RUE	BEAULIEU N 3	BENZID SAID
RUE	BEAULIEU N 3	SAIDA ALI
RUE	BEAULIEU N 4	SELMANE A E K
RUE	BEAULIEU N 4 BIS	SAADI ALI
RUE	BEAULIEU N 5	ZENAKHRI AHMED ALLAH
RUE	BEAULIEU N 6	HABAT MED
RUE	BEAULIEU N 7	AL SAFADI ABDELLAH

RUE	BEAULIEU N 8	AL MANFALOUTI
RUE	BEAULIEU N 9	ABED RABIH IDIR
PASSAGE	BEAUMARCHAIS	FRERES CHERIF
BOULEVARD	BEAUPRETRE	NAILI MOHAMED
RUE	BEAUREGARD	LANDJERIT M HAMED
PASSAGE	BEAUREGARD	MELAINE MOULOUD
CHEMIN	BEAUREPAIRE	CHEIKH BACHIR IBRAHIMI
CHEMIN	BEAUSEJOUR	KEBLADJ HAMID
RUE	BEAUSEJOUR	MAIDAT RABAH
RUE	BEAUVALLAIS	ANNABA
RUE	BEDEAU	LEBIB MOHAMED
PASSAGE	BEL AIR	IBN A JALIL AT TANASSI
RUE	BEL AIR	BENADOUDA A HAMID
PASSAGE	BEL AIR	IBNOU ABDELDJALIL
RUE	BELFORT	FRERES MANSOUR
PLACE	BELFORT	HACENE BADI
AVENUE	BELLEVUE	EL KHIAM OMAR
PLACE	BELLEVUE	MANDAR EL BAHI
RUE	BELVEDERE	MONANE MOHAMED
RUE	BEN BRIHMAT	BOUCHLAGHEM B
RUE	BEN SEDIRA	HAMIDI ALI
RUE	BENARBIA	BEKRETAOUI TOUFIK
RUE	BENJAMIN CONSTANT	ALWANCHRISSI AHMED
RUE	BENOIT BERNARDO	DIAH MED
RUE	BENSEDIRA	HAMIDI ALI
RUE	BENSIAM	BEDJ BEDJ AHMED
RUE	BENSIAM	SAADI OMAR
RUE	BERANGER	LAKHDARI A RAHMANE
RUE	BERGERAC	KHOUIDER SAID
RUE	BERLIOZ	FRERES MEROUANE
RUE	BERNARD AMIOT	HAMEG IDIR
RUE	BERNARD GRASSET	ZENITI MED
RUE	BERNARD PALISSY	FRERES BOUDRAA
RUE	BERNARD PALLISSY	MIHOUBI ACHOUR
RUE	BERRY	YAHIATENE OMAR
RUE	BERTEAUX	FERHAT AMAR
RUE	BERTHELOT	ALIANE MED
RUE	BERTHELOT	BOUCHAFAA BOUALEM
RUE	BERTHELOT	TIDJANI RACHID
RUE	BERTHEZENE	DOCTEUR SAADANE CHERIF
RUE	BERTHOLLET	ALIANE MOHAMED
RUE	BESANCON	MESRI MILOUD
BOULEVARD	BESNARD	BENZADI AHMED
RUE	BETHUNE	BOUKHETTALAH HOCINE
IMPASSE	BIARRITZ	BATTAILLE DE SIFFINE
RUE	BICHAT	AYOUB SEDDIK
PLACE	BIR HAKEIM	DAR ES SALEM
AVENUE	BIRMANDRES	KHELIFI MUSTAPHA
RUE	BITCHE	HAMIDI BELKACEM
RUE	BIZET	HASNI A RAHMANE
RUE	BIZOT	SARI AHMED
RUE	BIZOT	BENADDACHE MED
RUE	BLAISE PASCAL	KHARBOUCHE MED
RUE	BLAISE PASCAL	BOUFELGUEDE ALI
RUE	BLANCHARD	BEN A EL AZIZ SEDIK
IMPASSE	BLANCHERE	GOUIZI SAID
RUE	BLANCHERE	KOUBA MAHIEDDINE
RUE	BLANDAN	BELLALEM MED

RUE	BLANDAN	RAHAL BOUALEM
RUE	BLANDAN	DJADALI A E K
RUE	BLANDAN	DAID ALI
RUE	BLEUE	LATTRECHE MUSTAPHA
RUE	BLEUETS	BOUKHACHBA RAMBANE
RUE	BLOIS	ISMAIL A E K
RUE	BLONDEL	MOUBED MUSTAPHA
CHEMIN	BOBILLOT	MELIK F. ZOHRA
RUE	BOCCHUS	ARROURI RABAH
RUE	BOELDIEU	MERAR LOUNES
RUE	BOENSCH	ALILET MOHAMED
IMPASSE	BOILEAU	GUENDOUZ RACHID
RUE	BOILEAU	HOUACINE AHMED ALLAH
ALLEE	BOIS	EL MAQDISSI
RUE	BOIS	OUAKED AHMED
RUE	BOLLELI	RABIA MED
RUE	BOLOGHINE	BOURAHLA HOCINE
RUE	BOMBASIE	ZIANE AYACHE
RUE	BOMBE	BOUKAS OMAR
RUE	BOMBONNEL	ZERABIB OMAR
CHEMIN	BON PASTEUR	BENARFA MED
RUE	BONNIER	FRERES BOUTEMEUR
RUE	BORDEAUX	BATNA
RUE	BORELY LA SAPIE	SAADAOUI MED SEGHIR
RUE	BORON DE VIALAR	FRIKOU TAYEB
RUE	BOSA	HACHEMI HAMOUD
IMPASSE	BOUCHENAB	ZENATI MED RABAH
IMPASSE	BOUDERBA OMAR	BOUDERBA ISMAIL
RUE	BOUGAINVILLE	BACHOCHE MED
PLACE	BOUGARA ROOSVELT	ADDIS ABEBA
RUE	BOUMEDIENNE H	SAIDOUNI ALI
RUE	BOURBONAIS	LARBI MED
RUE	BOURBONNEL	ZERABIB OMAR
PASSAGE	BOURDALOUE	FRERES KACI
RUE	BOURDONNAIS	BAKHTACHE NADIR
RUE	BOURGOGNE	AZOUZ AHMED
AVENUE	BOURGOGNE	KILILI MAHMOUD
RUE	BOURLON	FRERES BOULAHDOUR
RUE	BOUTIN	TOUNES HOCINE
AVENUE	BOUZAREAH	COLONEL LOFTI
PASSAGE	BRANLY	CHEIKH EL KAMAL
RUE	BRAZZA	ADMANE AREZKI
RUE	BRAZZA	MAHDI MOHAMED
RUE	BRAZZA	EL BITOUM
RUE	BRAZZAVILLE	DAOUD A MADJID
PLACE	BRESSON	TOURI MED
RUE	BREST	FRERES TOUMACHE
RUE	BRETAGNE	FRERES MAMMERI
RUE	BRETAGNE	QUALAAT B. HAMAD
RUE	BRETONNET	ADMANE AKLI
RUE	BRETONNIERE	HAYDOUR BAHIA
RUE	BRIEY	BRIEDJ MOUSSA
RUE	BRIG VENYS	23 NOVEMBRE 1836
IMPASSE	BRIGITTE AUGUSTE J	BOUDEHDIR ALI
RUE	BRIGITTE VENYS	KHODJA DZIRI FAT.
RUE	BRIQUES	IMERZOUKENE SLIMANE
RUE	BROSSETTE	BOUDAOUD MED
RUE	BROUSSAIS	BOUCHAKOUR YOUCEF

RUE	BROUSSAIS	HARROUS AHMED ALLAH
BOULEVARD	BRU	MARTYRS
RUE	BRUCE	HADJ OMAR
CHEMIN	BUCKNALL	TAYEBI YOUCEF
RUE	BUFFON	BOUROUA LOUNES
RUE	BUFFON	HAMAOUI A RAHMANE
IMPASSE	BUFFON	MEZIANE TAHAR
BOULEVARD	BUGEAUD	BEN BOULAID MUSTAPHA
RUE	BUGEAUD	EL IMAM ALI
PLACE	BUGEAUD	EMIR A E K
RUE	BUISSON	CERISIERS
PASSAGE	BURDEAU	BELHAMACHE HOCINE
RUE	BURDEAU	KHALFI AHMED ET BOUALEM
RUE	BURDEAU	MAGHNIA
C		
RUE	C. WURSTEISEIN	TOUNSI AHMED
RUE	CABOT	TOUATI A E K
RUE	CADET DE VAUX	NAIT MERZOUK AHMED
RUE	CADIX	ADIM ALI
RUE	CAFTAN	SI AHMED OUCHERIF SAID
IMPASSE	CAFTAN	ZERABIB OMAR
RUE	CAHORS	FRERES ZIRI
RUE	CAID AHMED	BEN LOUNIS AHMED
RUE	CAILLE	ALI L HADJ ALI
CHEMIN	CALDUMBIDE J	AN NASSIRI
IMPASSE	CALMETTE	CHOUITER MED
RUE	CAMBRAI	CHAAL A E K DIT FLORA
CHEMIN	CAMEL	BIHI MED
RUE	CAMELIAS	OUAHIL AHMED KRIM
CHEMIN	CAMELITES	IKHWAN ES SAFA
RUE	CAMILLE ALAN	FRERES KEDDAR
RUE	CAMILLE DESMOULINS	EL MAARI
RUE	CAMILLE DOULS	BISSAS RABAH
PLACE	CAMILLE FLAMMARION	FIDAI
RUE	CAMILLE FLAMMARION	FRERES BOKHARI
RUE	CAMILLE PELLETAN	HAMLAT SAID
RUE	CAMILLE PELLETAN	HAMZAOUI AHMED
AVENUE	CAMILLE S SAENS	AL KAHINA
BOULEVARD	CAMILLE SAINT SAENS	MOHAMED V
IMPASSE	CANARDS	BOUHENK BOUDJEMAA
RUE	CANNES	FRERES ZERIAT
RUE	CANTAL	CONSTANTINE
ESCALIER	CAPITAINE ARMANI	MIZOUNI BEN BRAHIM
IMPASSE	CAPITAINE C.GIL LILO	RYAD
RUE	CAPITAINE CHARLES WELCH	MAOUCHE MALEK
RUE	CAPITAINE CHEF J. TORRES	EL HALLADJ
RUE	CAPITAINE DE L HERMI.	CHETOUH A RAHMANE
RUE	CAPITAINE DEBORD	BENZADJ MED
RUE	CAPITAINE IHLER	BEN RABAH PERE ET FILS
RUE	CAPITAINE PHILIPPE PIERRE	GOETHE
PLACE	CAPITAINE V. MARTINEZ	IBNOU RACHIQ
RUE	CAPORAL PEUGEOT	EL HAMAOUI YAKOUT
PASSAGE	CARAVANSERAIL	DEMIGHA YAMINA
RUE	CARCASSONNE	BESSAOU ALI
PLACE	CARDINAL LAVIGERIE	CHEIKH A HAMID B BADIS
RUE	CARDINAL LAVIGERIE	KHATTAB BENYOUCEF
RUE	CARDINAL LAVIGERIE	SAKIR MED
RUE	CARDINAL VERDIER	BENAISSA AMAR

CHEMIN	CARMEL	BIHI MAHMOUD
CHEMIN	CARMELITES	AMOUN A E K
CHEMIN	CARMELITES	IKHWAN ES SAFA
BOULEVARD	CARNOT	ZIROUT YOUCEF
RUE	CARNOT	AOUIS A E K
AVENUE	CARNOT	TALEB MESS ET FILS
PLACE	CARNOT	HAMADOUCHE SLIMANE
PLACE	CARNOT	IBNOU ROCHD
RUE	CARPENTRAS	KERBOUCHE LOUNES
ROUTE	CARRIERE	BELDJILLALI MED
ROUTE	CARRIERE	EL FATIH MED
RUE	CARRIERE	LIEUTENANT BELKACEMI
RUE	CAS.DELAVIGNE	RAHIM AKLI
ESPLANADE	CASABLANCA	AOMAR ALI
RUE	CASBAH	SIDI DRISS HAMIDOUCHE
IMPASSE	CASBAH	SIDI DRISS HAMIDOUCHE
ALLEE	CASCADES	NICHED BOUDJ
RUE	CASIMIR DELAVIGNE	RAHEM AKLI
PASSAGE	CASSAR	EL FIRDOUSSI
RUE	CASTELNEAU	CHERIF ALI
RUE	CASTRES	DJOUAHIR A E K
RUE	CATINA	KHATIM AOUAOUCHE
IMPASSE	CATON	BENSAID LAID
RUE	CATON	MALAIKA BENAISSA
IMPASSE	CAUSSEMILLE	BELHOCINE YAHIA
RUE	CAUSSEMILLE	N. EDDINE HOCINE
RUE	CAVAIGNAC	REPUBLIQUE D ARGENTINE
RUE	CAVALIER DE LA SALLE	FRERES BELLAZOUG
CHEMIN	CEDRA	MACHOU MESS
RUE	CELLY	LABSI ALI
RUE	CENTAURE	HADDA MED
IMPASSE	CENTENAIRE	AMARNI
RUE	CENTENAIRE	DIOUANI BOUALEM
BOULEVARD	CENTRAL	HAMDINE MED
BOULEVARD	CENTRAL D HYDRA	HAMDINE SAID
RUE	CENTRALE	SEBAI HABIB
PLACE	CENTRALE D HYDRA	JERUSALEM
RUE	CERVANTES	HADJERES MED
RUE	CEVENNES	HALOUSSI AMEUR
PASSAGE	CHAISE	GARTI MED
RUE	CHALONS	ABTROUN AHCENE
RUE	CHAMBERY	HAMDANI LAHCENE
RUE	CHAMBERY	KOUIDER MED
RUE	CHAMBORD	KHOUIDER MED
RUE	CHAMONIX	ACHIOU BOUDJEMAA
BOULEVARD	CHAMPAGNE	TOUATI SAID
RUE	CHAMPLAIN	TOUZEN AHMED
RUE	CHANGARNIER	TINDOUF
RUE	CHANOINE GRIF	CHENIT MED
RUE	CHANOINE REPETICCI	FRERES BARKAT
RUE	CHANTILLY	BOUAKKAZ DEGHICHE
RUE	CHANZY	HASSENA A E K
RUE	CHANZY	TOUAT MECHACHE
RUE	CHAPTAL	DEKKAR EL HADI
RUE	CHARCOT	KHERRATA
RUE	CHARLES ABID	OUGRINE MED
RUE	CHARLES BINET	KHELLIL BOUALEM
RUE	CHARLES DE GAULLE	DEKDOUK A E K

IMPASSE	CHARLES DUFOUR	ADJT AMROUNI B
RUE	CHARLES GIRAULT	ADJOUT TAYEB
RUE	CHARLES GOUNOD	CHAALAL SMAIL
RUE	CHARLES GOUNOD	FRERES TALHA
RUE	CHARLES JEANMAIRE	FRERES DJOUDJ
PASSAGE	CHARLES JEANMAIRE	HAMOUTI MUSTAPHA
RUE	CHARLES LEBAR	HATTAB BEY SLIMANE
RUE	CHARLES LEGENDRE	AGGOUN KAMEL
BOULEVARD	CHARLES LUTTAUD	AISSAT IDIR
PLACE	CENTRALE D HYDRA	JERUSALEM
RUE	CERVANTES	HADJERES MED
RUE	CEVENNES	HALOUSSI AMEUR
PASSAGE	CHAISE	GARTI MED
RUE	CHALONS	ABTROUN AHCENE
RUE	CHAMBERY	HAMDANI LAHCENE
RUE	CHAMBERY	KOUIDER MED
RUE	CHAMBORD	KHOUIDER MED
RUE	CHAMONIX	ACHIOU BOUDJEMAA
BOULEVARD	CHAMPAGNE	TOUATI SAID
RUE	CHAMPLAIN	TOUZEN AHMED
RUE	CHANGARNIER	TINDOUF
RUE	CHANOINE GRIF	CHENIT MED
RUE	CHANOINE REPETICCI	FRERES BARKAT
RUE	CHANTILLY	BOUAKKAZ DEGHICHE
RUE	CHANZY	HASSENA A E K
RUE	CHANZY	TOUAT MECHACHE
RUE	CHAPTAL	DEKKAR EL HADI
RUE	CHARCOT	KHERRATA
RUE	CHARLES ABID	OUGRINE MED
RUE	CHARLES BINET	KHELLIL BOUALEM
RUE	CHARLES DE GAULLE	DEKDOUK A E K
IMPASSE	CHARLES DUFOUR	ADJT AMROUNI B
RUE	CHARLES GIRAULT	ADJOUT TAYEB
RUE	CHARLES GOUNOD	CHAALAL SMAIL
RUE	CHARLES GOUNOD	FRERES TALHA
RUE	CHARLES JEANMAIRE	FRERES DJOUDJ
PASSAGE	CHARLES JEANMAIRE	HAMOUTI MUSTAPHA
RUE	CHARLES LEBAR	HATTAB BEY SLIMANE
RUE	CHARLES LEGENDRE	AGGOUN KAMEL
BOULEVARD	CHARLES LUTTAUD	AISSAT IDIR
RUE	CHARLES NICOLLE	AKLOUL ALI
RUE	CHARLES PEGUY	EMIR A E KRIM EL KHETTABI
RUE	CHARLES PERRAULT	FRERES AIT MOUHOUB
RUE	CHARLES QUINT	BOUKHIT AHMED
RUE	CHARLES RAOUX	LANDRI MED
RUE	CHARLES SEBENCQ	MAHIEDDINE BOUDJ
RUE	CHARLES TINGRY	FRERES ZEGHOUANI
RUE	CHARLES TREPIER	LAMRAOUI MED
RUE	CHARLES VALLIN	DOCTEUR OMAR CHERIF ZEHAR
PLACE	CHARLES X	IBNOU DJOUBAIR
RUE	CHARRAS	HAMANI AREZKI
RUE	CHARTRES	BENAIFA BOUALEM
PLACE	CHARTRES	PLACE DU 17 OCTOBRE 1961
IMPASSE	CHARTRES	HAMAL A RAHMANE
IMPASSE	CHARTRES 2	MERABET BOUBKEUR
PLACE	CHASSERIAU	PEROU
RUE	CHAT	YAHOUNI A E KRIM
RUE	CHAT	YAHIATENE OMAR

RUE	CHATEAUBRIAND	KARAOUI AHMED ALLAH
RUE	CHATEAUBRIAND	ROUINI BENKHEDIBA
RUE	CHATEAUDUN	KHELLAF MUSTAPHA
RUE	CHAULLIER	LAKEHAL DAHMANE
RUE	CHBERT	TAYEBI AHMED HAMID
RUE	CHEIKH EL KAMAL	LIEUTENANT BELKACEMI AHMED
RUE	CHEMIN RURAL N 8	MECHIK A. MOUMENE
RUE	CHENE	HAMADA BEN MED
RUE	CHENONCEAUX	KHALDI AHMED
RUE	CHERBOURG	BERGHOUT YOUCEF
RUE	CHEVALIER DE MALTE	FRERES ADDER
CHEMIN	CHEVRES	FARES MED
RUE	CHOISEUL	MOULA AREZKI
RUE	CHOPIN	DJABI SAID
RUE	CHOPIN	TOUATI MED AREZKI
RUE	CI COMBES	AICHE LAKHDAR
RUE	CI TARTAS	FRERES BENLALEM
RUE	CITATI	BOUHAMIDI MED
CHEMIN	CITE	TEMMAM MOULOUD
IMPASSE	CITE AMIR	CHIKAR AHMED
RUE	CITE MOURIES	KAHAL AREZKI
RUE	CITE NADOR N 1	BOUCHIREB HOCINE
RUE	CITE NADOR N 3	BOUMAZOUZA ALI
IMPASSE	CLADA	KHASSEM MED
RUE	CLAUDE BERNARD	IBN BATRAN
RUE	CLAUDE BERNARD	HAYA MED
RUE	CLAUDE BERNARD	STAMBOUL A E K
RUE	CLAUDE CHAPPE	HAFFAR MED
AVENUE	CLAUDE DEBUSSY	EL OUALI MUSTAPHA ES SAYED
RUE	CLAUDE GRELLET	ALLAOUA A E K
IMPASSE	CLAUDOT	AISSAOUI ALI
RUE	CLAUZEL	REDA HOUHOU
AVENUE	CLEMENCEAU	BENGANA BOUALEM
RUE	CLEMENT ADER	BELKACEM MED
RUE	CLEMENT ADER	MIMOUNI LAHCENE
RUE	CLEMENT MAROT	IBNOU EL ATHIR ALI
IMPASSE	CLERMONT TON	BOUBKEUR M O
BOULEVARD	CLIMAT DE France	GOUMRI MED
RUE	CLIMAT DE France	OUED KORINE
BOULEVARD	CLIMAT DE FRANCHE	OUACHEK MOK.
IMPASSE	COLBERT	AL GHAZALI
RUE	COLBERT	BOULBADAOUI MOKHTAR
RUE	COLBERT	EL GHAZALI
RUE	COLBERT	TIAH HOCINE
RUE	COLLARDOT	SAAD MED
RUE	COLLOT	FRERES GUETTOU
RUE	COLMAR	MEDJEK BOUALEM
RUE	COLONEL BOUTIN	TAMGLIT ALI
RUE	COLONEL BOUTIN	TOUNES HOCINE
RUE	COLONEL COMBES	MERABET OMAR
RUE	COLONEL D ORNANO	ABANE RAMDANE
RUE	COLONEL DRIANT	COLONEL ZAAMOUM SALAH
RUE	COLONEL DURUY	CHERGOU MUSTAPHA
RUE	COLONEL FALOMI M	HAIDROUZ AMAR
RUE	COLONEL FLATTERS	BOUCHAMA RABIA
RUE	COLONEL LEBRUN	MAHIOUT AHMED
RUE	COLONEL MARCHAND	HAMLAT MED
RUE	COLONEL MINGASSON	FRERES ET SŒURS MESSOUS

PLACE	COLONEL VOIROL	ALLENDE SALVADOR
RUE	COLONIE	HAMIR MUSTAPHA
RUE	COLONNA D OM.	DJEFFOUR ACHOUR
RUE	COLONS	LIBERTES
RUE	COMBES	NOUICHI LAKHDAR
RUE	COMMANDANT BARATIER	BACHA SALAH
RUE	COMMANDANT BOUTIN	MESSAOUDI MED
RUE	COMMANDANT CAFFAREL	KHODJAT EL DJELD M.
RUE	COMMANDANT CHAMBAUD	HAMDINE MOULOUD
IMPASSE	COMMANDANT COTTENEST	SAADNA MED
RUE	COMMANDANT DAGNAUX	TALEB SAAD
RUE	COMMANDANT FOURNIER	FRERES AMRANE
RUE	COMMANDANT FOURNIER	SI HANAFI SLIMANE
RUE	COMMANDANT L HERMINIER	BOUADOU AZIOUZ
RUE	COMMANDANT LAMY	BOUDA A E K
RUE	COMMANDANT LAMY	HEDROUG LAKHDAR
RUE	COMMANDANT LOCHE	FRERES BOUTOUBA
RUE	COMMANDANT MARCHAND	HAMLAT MED
AVENUE	COMMANDANT N. LAMOUREUX	HADJERES HANAFI
RUE	COMMANDANT PHILIPPE PIERRE	GOETHE
RUE	COMMANDANT PROVOST	OUARTI AMAR
RUE	COMMANDANT RINN	BRAKBI AHCENE
PASSAGE	COMMANDANT SUSINI	SŒURS HADJ AHMED
RUE	COMMANDANT TITRE	HAFIZ SAMIR
RUE	COMMANDANT TITRE	MINNID
BOULEVARD	COMMANDANT VICTOR AQUIL.	HARCHOUCHE MED
PASSAGE	COMMERCE	KASSA DJOUDI
AVENUE	COMMISSARIAT	CHENITI RABAH
RUE	COMMISSARIAT 1	OURAHMOUNE A E M
IMPASSE	COMMISSARIAT 2	LEFKIR AREZKI
RUE	COMPIEGNE	BOUZERRARI MED
AVENUE	COMTE GUYOT	REBIDI BACHIR DIT DRIS
RUE	CONCORDE	HALEF SAID
RUE	CONCORDE	LAGHA SAAD
RUE	CONDORCET	LOUNIS MED
RUE	CONS D ATTALI	OUARES BACHIR
PLACE	CONSOLATION	CONAKRI
RUE	CONSOLATION	IBNOU EL KHATIB OMAR
RUE	CONSTANTINE	TRIPOLI
AVENUE	CONSTANTINE	TRIPOLI
RUE	CONSUL D ATTILI	OUARES BACHIR
RUE	CONSUL PIOLLE	BEN MABROUK
RUE	CONSULATS	L MERZOUK EL KHATIB
RUE	COQ	FRERES MERAZKA
RUE	COQUELICOTS	SEGHIR MUSTAPHA
RUE	CORDERIE	ARISTOTE
RUE	CORNEILLE	TOURI MED
RUE	CORNUZ	HAMZA AMAR
RUE	COROT	FERHAT SALIHA
BOULEVARD	CORPS EXPEDITIONNAIRE Français D Italie	OULMANE KHELIFA
RUE	CORRAO	MOKHTARI A E K
RUE	COSTA	SALAH MED
RUE	COTE BLANCHE	KANOUN IDIR
RUE	COUPUT	AMRIOU AMAR

RUE	COURBET	CHOUDER MED
RUE	COURBET	AZIZ MOHAMED
RUE	COURBEVOIE	FAHAS FARID
RUE	COURS DE France	AISSAD IDIR
RUE	COURS DE France NORD	COURS DU CONGRES
CHEMIN	CRETES	GACEM MED
RUE	CROCHERIE	LAHCENE MED
RUE	CROISSANT	AYADI SAID
RUE	CUIRASSE BOUVET	ZEMMOUR BOUMEDIENE
RUE	CUJAS	FRERES KHENNOUCHE
RUE	CUJAS	LABSI MOUSSA
RUE	CURIE	AIT AMAR MED
RUE	CUVIER	BESSAD MED
RUE	CYCLAMENS	OUANOUFI MED
RUE	CYGNE	TRIKI LARBI
IMPASSE	CYGNE	TRIKI LARBI
D		
IMPASSE	D UTIQUE	RAHMOUNI AISSA
RUE	DAGUERRE	BENBATOUCHE ABDEL
RUE	DAGUERRE	ABOU HAMOU MOUSSA
PASSAGE	DAGUERRE	SEGHOR BOUBEKEUR
RUE	DAMREMONT	AKFADOU
RUE	DANEMARK	HEMMANE SAID
RUE	DANREMONT	CHARREDIB A MALEK
RUE	DANTON	BOURIOUA CHERIF
RUE	DANTON	IBNOU BATOUTA
PASSAGE	DANTON	OUACIF AMAR
IMPASSE	DANTON	YADJEL TAHAR
RUE	DAR NAAMA N 2	G
RUE	DARFOUR	GARMI MED
IMPASSE	DARFOUR	HAMITI BELKACEM
RUE	DARWIN	BENZINED M HAMED
RUE	DATTES	DJOUAB MUSTAPHA
RUE	DAUPHINE	BOUCHELHA N EDDINE
RUE	DAUPHINE	KERRAT AHMED REZAK
RUE	DAUPHINE	MADI LARBI
PLACE	DAUPHINS	CHABERA A E K
RUE	DAURELLE DE P.	CHAOUCHE BELK. Y
RUE	DAVID D ANGERS	LABDI DJAFFAR
RUE	DAVOUT	FRERES OULD MED
RUE	DAX	BEN SI SAID MED
RUE	DAYOUT	FRERES OULD MED
IMPASSE	DAZEY	BIREM KHELLIL
RUE	DAZEY	SIOUANI AZAZI
RUE	DE CHALONS	ABROUNE AHCENE
RUE	DE CHAMPAGNE	ABDELI BEKHTI
RUE	DE CHAMPAGNE	ABOU O E HAFNAOUI
RUE	DE GALLAND	IMAM AHMED BEN HAMBEL
RUE	DE LA POSTE	A E KEBIR BELKACEM
RUE	DE LA SAVONNERIE	ABOU A F ASFAHANI
IMPASSE	DE LORRAINE	ABOU TEMAM
RUE	DELACROIX	ALIANE AHCENE
RUE	DELACROIX	FRERES MOULTI
RUE	DELARBRE	AMOKRANE SADDEK
RUE	DELCASSE	COMMANDANT RADJAL AMAR
RUE	DELCASSE	LEHAD ALI
RUE	DELORMEL	LOUNIS A E K
RUE	DELTA	LIEUTENANT ARROURI MED

RUE	DENAIN	HASSAINE SAID
RUE	DENFERT ROCHEREAU	KHELIFA BOUKHALFA
RUE	DENFERT ROCHEREAU	ZAGHNOUN AHMED RAHMANE
RUE	DENISE FERRIER	ABOU NOUWAS
RUE	DENISE PAPIN	BENAOUN ZOUBIR
CHEMIN	DEPART	BAHLOUI AHMED
IMPASSE	DEROULEDE	GANDOUR MED
PLACE	DESAIX	LOUNIS MED
PASSAGE	DESCHANEL	SAIDOUNE ALI
RUE	DESFONTAINES	MOUSSEBILINE
RUE	DESMOULIN	AL MAARI
RUE	DESSEIGNE	YACEF MED
RUE	DESSOLIER	BOURSAS OMAR
PLACE	DEUX CENT COLONNES	BANI EL AGHLAB
RUE	DEUX PROSPERS	KOUADRI BELKACEM
RUE	DIABLE	KHEBACHE RACHID
AVENUE	DIAR ES SAADA	HABES SAID
RUE	DIDEROT	SEKHI RAMDAME
RUE	DIGNE	AISSAT CHERIF
RUE	DIJON	JUGLARET MED CHERIF
RUE	DIJON	ZAREB MEDJADI
RUE	DINAN	LOUCIF SLIMANE
RUE	DINET	BOUTOUBA MOUSSA
RUE	DIRAH	YAHIA CHERIF OMAR
RUE	DIVAN	AOUA A E K
RUE	DIVIELLE	ABDELI AMAR
RUE	DIXMUTE	LIEUTENANT BOUTALEB KADD
PLACE	DJEBRI MED	DJAIDJA SAID
RUE	DJENANE M	BOUKHARI MED TAHAR
RUE	DJUDJURA	DUJDUJRA RABAH
PLACE	DOCTEUR BASCOUL	KHELIFI MOULOUD
RUE	DOCTEUR BODICHON	HENDOU MED
RUE	DOCTEUR BOULAYA AMAR	ZERGANE ALI
RUE	DOCTEUR BRIVES	MIMOUN AHMED
RUE	DOCTEUR BRUCH	HESSAIDI AHMED
RUE	DOCTEUR C. ABOULKER	EL KAMA AMAR
RUE	DOCTEUR CHAOUAT	CHEBOUT MOKHTAR
RUE	DOCTEUR CHARCOT	BOUDA MED
RUE	DOCTEUR CHARLES ABOULKER	EL KAMA AMAR
IMPASSE	DOCTEUR DUCHET	BOUHUENNARA TAHAR
RUE	DOCTEUR ERNEST MURAT	AIT MAHDI ALI
RUE	DOCTEUR FISCHEUR	MEKIRI BOUALEM
RUE	DOCTEUR FUSTER	NACHEF RACHID
RUE	DOCTEUR LOBLIGEOIS	DOCTEUR KHALDI A E AZIZ
RUE	DOCTEUR LOUIS TRABUT	SADEK RABAH
RUE	DOCTEUR MAUDUIT	DEKKAR RAHMOUNE
RUE	DOCTEUR PAYN	RAHMANI MED
RUE	DOCTEUR ROUBY	BELIMANE A RAHMANE
RUE	DOCTEUR ROUBY	CHERGUI MED
RUE	DOCTEUR ROUBY	VACANTE
RUE	DOCTEUR ROUX	ASSELAH RABAH
RUE	DOCTEUR ROUX	BELKHODJA MAHFOUD
RUE	DOCTEUR SALIEGE	OUAKOUR RABAH
RUE	DOCTEUR STEPHANE	BENIMAL AHMED
RUE	DOCTEUR TRABUT	SADEK RABAH
RUE	DOCTEUR TRABUT	FRERES ABBAS
RUE	DOCTEUR TROLLARD	BOULARAF AHMED

RUE	DOCTEUR TROLLARD	ABDELLATIF MOKHTAR
RUE	DOLE	GUELLAB MOULOUD
RUE	DOMFRONT	TERMOUT RACHID
RUE	DORDOR	KHOUDI SAID
RUE	DORE	BOUGHTAR HAMOUD
RUE	DOUAI	DJOUAIDJIA A E K
RUE	DOUBS	HARMEL SAID
RUE	DRAGUIGNAN	LARAS AREZKI
RUE	DROUET	KASDI LARBI
RUE	DROUET D ERLON	AISSIOU AKLI
RUE	DROUILLET	LIEUTENANT BOULHART SALAH
RUE	DU 11 NOVEMBRE	BENDRIS MED
PLACE	DU 14 JUILLET	HENINE SAID
RUE	DU 14 JUILLET	GUENDOUZ SAID
RUE	DU 8 NOVEMBRE	EN NASROU KORAYCHI
RUE	DU 8 NOVEMBRE	NACER A RAHMANE
AVENUE	DU 8 NOVEMBRE	DU 1 NOVEMBRE
AVENUE	DU 9 ZOUAVE	KHEMISTI MED
ESPLANADE	DU FORUM	D AFRIQUE
RUE	DU ROCHER	ABDOU MED
RUE	DUBAC	FELLAH SAAD
PLACE	DUBIEF	MAATA MED
RUE	DUC DES CARS	YOUGHOURTHA
RUE	DUCLAUX	MISSOUM A E K
RUE	DUCOS DE LA HITTE	BELARBI SAID
AVENUE	DUJONCHAY	REMINI A E K
RUE	DUMONT	DRANI MAAMAR
RUE	DUMONT DURVILLE	ALI BOUMENDJEL
RUE	DUNKERQUE	BACON FRANCIS
RUE	DUPETIT THOUARS	FRERES BELLILI
RUE	DUPETIT THOUARS	REGUIEB DJAFFAR
IMPASSE	DUPLEIX	BAYOU SID ALI
RUE	DUPLEIX	SI KADDOUR IDIR
RUE	DUPONT	CHAOUCH MED. BACHIR AHMED
RUE	DUPUCH	MOUZAOUI AHMED AZIZ
AVENUE	DURANDO	GHARAFA BRAHIM
PLACE	DUTERTRE	BOUCHALI MUSTAPHA
RUE	DUTERTRE	GUETTAF A E OUAHAB
RUE	DUVAL	GHERMAT CHERIF
RUE	DUVIVIER	HAMOUDA AHMED
E		
RUE	E. GOINARD	MOURI AREZKI
RUE	ECHELLE	HATTAB A E MADJID
ROUTE	ECOLES	BOURAS SAID
RUE	ECOLES	MECHIDAL A E K
RUE	ECOLES	NAHNAH A E K
RUE	ECOLES	FRERES HAMZA
RUE	ECOLES BEL AIR	FERRIOUL ALI
RUE	ECOLES NOTRE DAME D AFRIQUE	BENALI BOUALEM
RUE	EDGAR QUINET	FRERES MESLEM
RUE	EDITH CAVELL	BELADJEL HOCINE
RUE	EDMOND ADAM	KHEMISSA AHCENE
RUE	EDMOND GIRAUD	DJEFAFLA AMAR
RUE	EDMOND GOJON	MIDJABRA ALI
RUE	EDMOND ROSTAND	BENALI KHODJA A E K
RUE	EDMOND ROSTAND	LOUNES AHCENE
RUE	EDMONT ABOUT	AIT AIDER AREZKI

RUE	EDOUARD BRANLY	BEN MED ALI
RUE	EDOUARD CAT	RUE DU 19 MAI 1956
RUE	EGLISE	CHOUKHALI BELKACEM
RUE	EGLISE	HAMEL MED
RUE	EGLISE	TAHAR AHMED
RUE	EGLISE RECLUS	AMMIMOUR AMAR
ROUTE	EL ALIA	BOUSSAIDI MED
RUE	EL BIAR	DJILI MED
RUE	EL BIAR	REMLI ALI
RUE	EL HODEIF SI MEZ	FRERES DJILLALI
RUE	EL HODEIFI MEZIANI	BENKRITAOUI TAWFIK
IMPASSE	EL KINAI	BEN CHEIKH MUSTAPHA
RUE	EL MOSSILI	LEFKIR SADDEK
RUE	ELIE DE BEAUMONT	IBNOU EN NAFIS
RUE	ELISEE RECLUS	AMIMOUR AMAR
RUE	EMILE ALAUX	MECHERI SALAH
RUE	EMILE AUGIER	BOUICHE FARID
RUE	EMILE BERAUD	HEDDANE M HAMED
RUE	EMILE CARDONA	MADJEN MOULOUD
RUE	EMILE DELIGNY	LAMINE YOUCEF
RUE	EMILE DUCLAUX	MISSOUM A E K
RUE	EMILE LACANAUD	AMMAM LYES
RUE	EMILE MAUPASSANT	MECHERI MED AHMED
RUE	EMPEREUR VESPASIEN	BEN M HIDI TAHAR
RUE	ENFANTIN	NEZZAR KEBAILI AISSA
RUE	EPINETTES	MEGDOUD RACHID
RUE	ERNEST MERCIER	MEZANI ZOHRA
RUE	ERNEST RENAN	MADA MED
RUE	ERNEST REYER	HABTICHE MESS.
RUE	ERNEST ZEYS	RASDI SALAH
RUE	ESPOIR	AIT MEZIANE MOKTHAR
RUE	ESSENCES	ER ROUSSAFI MAAROUF
RUE	ESTONIE	LAGHMARA MEBAREK
RUE	ESTOUBLON	AZZOUZ TAHAR
PLACE	ESTREES	BENI MAZGHANA
RUE	ETIENNE	KARABADJI MED
RUE	ETIENNE BAILAC	CHEMLAL MED
RUE	EUGENE DESHAYES	BOUZIRI SID ALI
RUE	EUGENE DUPUY	SIDI MOUSSA MAHOMET
RUE	EUGENE ETIENNE	FERRADI YAHYA
RUE	EUGENE FROMENTIN	SAYAT AHMED
RUE	EUGENE ROBE	ALLOUCHE MUSTAPHA
F		
RUE	F LESSEPS	AMRAOUI AHMED
RUE	F SERANO	ABDOUN A E K
RUE	F. AL. JAUBERT	KERRARSI MUSTAPHA
RAMPE	F. CHASSERIAU	GHERBI SALAH
IMPASSE	F. SALORT	TOUATI OMAR
RUE	FABRE	BEDJAOUI
RUE	FALAISE	RAMDANI LAKH
RUE	FALDHERBE	MALKI NASSIBA
IMPASSE	FARINA	FRERES BELHIMEUR
RUE	FELIX SOLLIERS	OUALIKEN MED
AVENUE	FEMME SAUVAGE	BELKACEMI MED
RUE	FENELON	SAADOU SAID
RUE	FERDI LESSEPS	CHELOUG DERRADJI
RUE	FERDINAND BUISSON	IBNOU KOUTAYBAH
RUE	FERDINAND COSTE	BEN BOUALEM A E K

RUE	FERDINAND DALAUD	YAHIATENE OMAR
RUE	FERDINAND FERRE	BOUZIANE MOKHTAR
RUE	FERDINAND LESSEPS	LAHLAOUI MESS
RUE	FERDINAND RAFFO	REZIG MED
RUE	FERRANDIS	FRERES HAYOUNI
RUE	FERRANDO PERE	BENKARA E MANSOUR
RUE	FEUILLET	ABDELAZIZ MERIEM
RUE	FILS BENHAS	BENCHIHEB AHMED
RUE	FINALTERI	AMELLAL M OUIDIR
RUE	FLANDRES	ABOU HANIFA
PASSAGE	FLANDRES	LAKCHAB KAD.
BOULEVARD	FLANDRES	LOUNES OMAR
RUE	FLATTERS	MAKHLOUF A E K
PASSAGE	FLECHE	BOUDISSA A E K
RUE	FLECHE	FRERES SILKHIDER
RUE	FLORENCE	YAHOUNI A E K
RUE	FLORIAN	BAIRJ AREZKI
RUE	FLORIAN	MOUHOUBI MED AMOK
RUE	FONTAINE BLEUE	ZEKKAL MED
RUE	FONTAINEBLEAU	ABZAR MED
RUE	FORT L EMPEREUR	SIGUERDJIDJENE SAID
RUE	FOURCHAULT	DEKKAR KHALEB
AVENUE	FOUREAU LAMY	SOUIDANI BOUDJ
RUE	FOURMIL	DOUARA MED
RUE	FRAGONNARD	CHEBBINE MUSTAPHA
RUE	France	BETTOUCHE MED A
RUE	France	BOUROUBA MED
RUE	FRANCHE COMTE	BELGUERFOUR RABAH
RUE	FRANCHI P.	YAHIAOUI RACHID
IMPASSE	FRANCIS GARNIER	AOUCHICHE LARBI
RUE	FRANCIS GARNIER	BOUCHAKOUR AHMED
RUE	FRANCIS JAMMES	BAOUCHE BOUALEM
RUE	FRANCIS MANSARD	SERRAI TAHAR
RUE	FRANCIS SARCEY	ROUMANE MED
RUE	FRANCOIS ALBERIE JAUBERT	KERARSI MUSTAPHA
RUE	FRANCOIS BERTINO	SAADOUN HAMOUD
RUE	FRANCOIS DAUDET	GARADI MED
RUE	FRANCOIS GASTU	TICHERAFI HACENE
RUE	FRANCOIS GEAY	MESSAOUDI A. WAHAB
RUE	FRANCOIS MAMO	NAOUI ATTALAH
RUE	FRANCOIS SALORT	BOUSBIAT MED
RUE	FRANCOIS SERRANO	ABDOUN A E K
RUE	FRANCOIS VILLON	BENAISSA MED
RUE	FRANKLIN	DJENADI AZZOUZ
RUE	FRANKLIN	FRERES DERAOUI
RUE	FRATERNITE	HIGGOUN SMAIL
PLACE	FREDERIC CHASSERIAU	PEROU
AVENUE	FREDERIC LUNG	GHRISSI AMAR
RUE	FREDERIC MISTRAL	LAZZALI AHMED
RUE	FREDERIC MISTRAL	TOUHAMI BACHIR
RUE	FREDERIC OZANAM	CHEIKH EL KINAI
BOULEVARD	FREDERIC PELLETIER	KECHKAR OMAR
RUE	FRERES LUMIERE	DJEBEL BOUZEGZA
RUE	FRERES MARTEL	FRERES AOUDIA
RUE	FRESNEL	BABA MAHFOUD
RUE	FRITZ MULLER	ZOUICHE MED ET ALI
RUE	FROMENT COSTE	DENDANI RABAH
AVENUE	FROMENTIN	FRERES MADANI

BOULEVARD	FRONT DE MER	CHABBOU A E K
BOULEVARD	FRONT DE MER	IBN KHAMIS MED
G		
RUE	G. GABARROT	EL DINAOUARI AHMED
RUE	G. GUILLAUCHAIN	FRERES MEGHNI SAID ET MOULOUD
RUE	G. MOUSSAT	TAKHERBOUCHAT BELKACEM
PLACE	G. RABBIN BLOCH	EL MOUWAHIDDINE
RUE	GABRIEL COLLIN	GROUCEN A E K
RUE	GAGLIATA	HADJADJI MUSTAPHA
RUE	GAITE	AOUCHICHE BELKACEM
RUE	GALIANA J.B.	REBAH N EDDINE
RUE	GALLAND	IBNOU HANBAL AHMED
RUE	GALLIENI	ATATA A HAMID
RUE	GALLIENI	IBNOU ANAS MALEK
RUE	GALLIENI	IBNOU MERIEM
BOULEVARD	GAMBETTA	BOUTRIA RABAH
BOULEVARD	GAMBETTA	OURIDA MEDDAD
AVENUE	GAMBETTA	BENSAMRA AMAR
RUE	GAMBETTA	ZOUGAGHE HAMOUDA
RUE	GAMBETTA	SAADA LARBI
RUE	GAMBETTA	KOURIFA RACHID
AVENUE	GANDILLOT	CHEBBI MOKRANE
AVENUE	GARE	EL MOUTANABI
RUE	GARIBA	OUCHEFOUNE HOCINE
RUE	GARIBALDI	RACHID KSENTINI
RUE	GAROUE	PHILIPPE MEGE
RUE	GAROUE	LOUCHEL MAH
RUE	GASCOGNE	SELMANE LAKHDAR
PLACE	GASPARD MICHEL	HAMOU HAMID
AVENUE	GASTON DOUMERGUE	ACH CHAFII
RUE	GASTON THOMSON	CAPITAINE MEGHNI SALAH
CHEMIN	GATTLIFF	ZIRYAB
RUE	GAY LUSSAC	FRERES ZAGHNOUN
RUE	GAY LUSSAC	EL KINDI
RUE	GAZELLE	AMOKRANE MED
PASSAGE	GEHANT J.P.	OUAOUA SAID
RUE	GENARAL FARRE	ATTAR BACHIR
RUE	GENERAL BARON DE JUCHERRAU	NEKKACHE MUSTAPHA
RUE	GENERAL BOISSONET	BENARBIA A MALEK
RUE	GENERAL BOISSONET	OUDELHA MED
AVENUE	GENERAL CLEMENCEAU	KHODJA ALI
RUE	GENERAL DAMREMONT	CHARREDIB A KRIM
RUE	GENERAL DE BOURMONT	NECHAR YAHIA
RUE	GENERAL DE BOURMONT	RAHIM KADDOUR
RUE	GENERAL DE MONSABERT	ALLEM MED TAHAR
RUE	GENERAL DE WIMPFEN	FRERES ANSAR
PLACE	GENERAL DESAIX	LOUNIS MED
RUE	GENERAL DROUOT	FRERES DJAOUT
RUE	GENERAL FARRE	ATTAR BACHIR
AVENUE	GENERAL FARRE	NECHAR MED
PLACE	GENERAL JOALLAND	PLACE DU 01 JUILLET
RUE	GENERAL JUCHEREAU	NEKKACHE MUSTAPHA
RUE	GENERAL L DE BOURMONT	RAHIM KADDOUR
RUE	GENERAL LAPERRINE	FRERES AZZEB
PLACE	GENERAL LAPERRINE	PHILIPPE EL ASMAI
RUE	GENERAL LAPERRINE	MARHOUM MED
RUE	GENERAL LAPERRINE	MECAIF LAKHDAR

RUE	GENERAL LAPPERINE	COMMANDANT AZZOUZ AMAR
AVENUE	GENERAL LAQUIERE	OURAK ALI
RUE	GENERAL LEBEAU	FRERES ATTARI
RUE	GENERAL LECLERC	FRERES BOUADOU
RUE	GENERAL LECLERC	MOUILAH FOUZIA
AVENUE	GENERAL LECLERC	PRESIDENT HO CHI MINH
RUE	GENERAL MANGIN	KHAOUADJI SAADIA
RUE	GENERAL MANGIN	SAADA HAMIDOU
RUE	GENERAL MARCHAND	SAHNOUN MED
RUE	GENERAL MARGUERITE	SEMAOUNE AMAR
RUE	GENERAL MARGUERITTE	FRERES HAMIA
RUE	GENERAL MARGUERITTE	COLONEL MELLAH
PLACE	GENERAL MARGUERITTE	KHARCHI MALIKA
RUE	GENERAL PAULINIER	MASSINISSA
AVENUE	GENERAL REIBELL	MOHAMMEDI
PLACE	GENERAL SARRAIL	DU 1ER MAI
AVENUE	GENERAL VERNEAU	ASKRI AHCENE
RUE	GENERAL WIMPFEN	FRERES ANSAR
AVENUE	GENERAL YOUCEF	GHERMOUL AHMED
AVENUE	GENERAL YUSUF	GHERMOUL AHMED
RUE	GENERAUX MORRIS	COLONEL BEN A. RAZAK AHMED
IMPASSE	GENIE BEL AIR	AKIF ATTALAH
RUE	GEORGES ANDRE	FRERES ZAOUI
AVENUE	GEORGES CLEMENCEAU	AZ ZAMAKHCHARI
RUE	GEORGES CLEMENCEAU	DAHIM MESS
AVENUE	GEORGES CLEMENCEAU	GHIBOUB BOUALEM
AVENUE	GEORGES CLEMENCEAU	BENGANA BOUALEM
AVENUE	GEORGES CLEMENCEAU	ALI KHODJA
ESPLANADE	GEORGES CLEMENCEAU	DE L AFRIQUE
RUE	GEORGES CLEMENCEAU	EZZAMEKHCHARI
BOULEVARD	GEORGES CLEMENCEAU	TOUAFDIT SAID
RUE	GEORGES LEYGUES	MAZOUZ AHMED
RUE	GEORGES MOUSSAT	TAKHARBOUCHT BELKACEM
RUE	GEORGES NOUVION	GOUISSEM MOUSSA
RUE	GEORGES SAND	BENAOUNA ABDELLAH
RUE	GEORGES WITMER	MEDJKANAH AHMED ALLAH
RAMPE	GERARD PERE	PLATON
RUE	GERICAULT	ACHOUR HACENE
RUE	GERMAIN THILL	KHAL HAROUN ER RACHID
RUE	GERMAIN TILLOY	HAROUN ER RACHID
IMPASSE	GEVAUDAN	METTAT A E K
IMPASSE	GINA	KHELIL MED
RUE	GIRARDINS	HOUCHI MOULOUD
RUE	GIROFLEES	LEBIB MED
CHEMIN	GLYCINES	CAPITAINE HOCINE SLIMANE
CHEMIN	GOLF	FRERES ZIATA
RUE	GOROT	FERHAT SALIHA
CHEMIN	GOUNOD	CHAALAL S.
PLACE	GOUVERNEMENT	MARTYRS
IMPASSE	GRANCHER	ABOUDIL SLIMANE
CHEMIN	GRAND PIN	ZERGUI MAHMOUD
RUE	GRAND PUITS	KHIAT MESS.
RUE	GRANGER	ABOUDIL SLIMANE
RUE	GRASSE	KIBOUHA LARBI
PLACE	GRASSET	VICTOIRE DE LA MACTA
IMPASSE	GRENADE	CHAOUCHI MED
RUE	GRENADE	ZENOUDA K EDDINE
IMPASSE	GRENADE 1ER	GHERABA AHCENE

RUE	GRUE	LARICH AHMED
RUE	GUE	YABI BRAHIM
RUE	GUEYDON	LIEUTENANT BENCHEIKH AMAR
SQUARE	GUEYNEMER	SOFIA
RUE	GUIAUCHIN	FRERES MEGHNI
RUE	GUILLAUMET	TAZROUT MED
BOULEVARD	GUILLEMIN	TALEB AHMED RAHMANE
RUE	GUSTAVE DORE	GUERBI AHMED LATIF
RUE	GUSTAVE FLAUBERT	ABDI DAHMANE
RUE	GUSTAVE LEMAIRE	FRERES BRAIK
RUE	GUSTAVE MERCIER	MERAOUBI HAMID
RUE	GUY DE MAUPASSANT	BIREM KHELLIL
RUE	GUY MOQUET	OUKIL HADJ M HAMED
RUE	GUYNEMAR	IBNOU FITNAS
RUE	GUYNEMER	ABDELAZIZ YAHIA C
RUE	GX MORRIS	COLONEL HAOUAS
RUE	GYNEMER	BADJI MOKHTAR
H		
BOULEVARD	H L M	DJOUDJ ZITOUNI
RUE	H. DE GRAMMONT	TAGORE
RUE	HAMMA	BAKIEL SAID
RUE	HAMOUD RAMDANE	EL MADAOUI MOUSSA
RUE	HAMOUM MED	ALFENAD KADDOUR
RUE	HANIN	KADDOURI MED
RUE	HAVRE	BENTARFAYA A E K
RUE	HELENE BOUCHER	TAKJOURT RABAH
RUE	HELIOPOLIS	HAMROUNE SMAIL
PASSAGE	HELIOS	MEKLA SAID AHMED
RUE	HENRI ALEXANDRE	BOUNAB MOHAND
RUE	HENRI BARBUSSE	LEFKIR RACHID
RUE	HENRI DE GRAMMONT	POETE TAGHROUR
RUE	HENRI GIRAUD	SIDI OKBA
RUE	HENRI GRAMMONT	SIFI MUSTAPHA
RUE	HENRI MARTIN	LUMUMBA PATRICE
AVENUE	HENRI POINCARE	BOUDJATIT MAH
RUE	HENRI POINCARRE	YOUCEF IBN TACHFIN
RUE	HENRI RIVIERE	BENOUAR LARBI
RUE	HENRI RIVIERE	SADOUI MED
RUE	HENRICET	LAMOUDI LAMINE
PLACE	HEROS DE BIRHAKEM	ARSALE CHAKIB
RUE	HOCHE	EL MAZOUNI YAHIA
RUE	HOCHE	HADJAB MEZIANE
RUE	HOCHE	AOUIS MOKRANE
RUE	HOCHE	AHMED ZABANA
RUE	HOCHE	MECHRAF MED
RUE	HOCHE	ZABANA AHMED
PLACE	HOCHE	ZABANA AHMED
CHEMIN	HOLBECQ	BOUZIDI ALI
RUE	HORACE VERNET	COMMANDANT MENNANI N EDDINE
RUE	HORTENSIAS	BENHATRI SMAIL
RUE	HUSSEIN PACHA	ALLOUANE RABAH
RUE	HYDRA	CHEBOUBA RACHID
RUE	HYDRE	CHEBOUBA RACHID
I		
RUE	IENA	FRERES BELABBES
RUE	ILE DE France	IBNOU BADJA
RUE	INDUSTRIE	MAHDJOUBI CHERIF
RUE	INTENDANT BILLET	CALIFS OTTOMANS

RUE	IRIS	BOUDLAS AMAR
RUE	ISIDORE TACHET	TOUNANI MED
RUE	ISLY	BEN M HIDI LARBI
J		
RUE	J. B. DUMAS	PEUPLIERS
RUE	J. PAPILLON	IGHILARBA
RUE	J.VOSSENET	SADAOUI MED
RUE	JACOB	FRERES KHALFALLAH
RUE	JACQUARD	BOUCHAKOUR YOUCEF
RUE	JACQUARD	SAIDANI FODIL
RUE	JACQUES CARTIER	FRERES AGOUNI NESSOUK
RUE	JACQUES CARTIER	LARABI SALAH
RUE	JACQUES GREGORI	NADJI MED
CHEMIN	JAIS BEL AIR	FLLE BOUZENAD
RUE	JANISSAIRES	MAHIEDDINE BEY SAID
RUE	JARDINS	BOUDJRADA OMAR
RUE	JASMINS	REKAB ACHOUR
PASSAGE	JAUBERT	ZAGHLOUL SAID
RUE	JAUFFRET	LEONARD DE VINCI
IMPASSE	JEAN B PIGALLE	BOUACHOUR MOURAD
PASSAGE	JEAN B. DUMAS	PEUPLIERS
RUE	JEAN BART	BEN MALEK MED
RUE	JEAN BART	BOUDINA MED
PASSAGE	JEAN BEVIA	BELBOUAB A RAHMANE
RUE	JEAN CHARCOT	MEZGHICHE AMAR
RUE	JEAN DE MATHA	YACEF OMAR
RUE	JEAN DEJEAN	MOKRANI AHMED
RUE	JEAN JACQUES ROUSSEAU	REBAI MOUSSA
RUE	JEAN JAURES	BAHIDJ RABAH
RUE	JEAN JAURES	ICHALALENE MED
RUE	JEAN JAURES	KHALALENE MED OUALI
RUE	JEAN JAURES	LAALEME AISSA
RUE	JEAN JAURES	LALEG AHMED NOUR
RUE	JEAN JAURES	OULED SIDI CHEIKH
RUE	JEAN MACE	GARA DJEBILET
RUE	JEAN MERMOZ	CHARTE D ALGER
PLACE	JEAN MERMOZ	OUANOURI MED
RUE	JEAN MERMOZ	MRACH BOUTELDJA
RUE	JEAN PIERRE DIENOT	HADJ AHMED MED
RUE	JEAN PIGOS	AZOUG MED
RUE	JEAN RAMEAU	CHATOUR BELKACEM
RUE	JEAN RAMEAU	BOUHIRED MUSTAPHA
RUE	JEAN RICHEPIN	HADOUCHE SMAIL
RUE	JEAN RICHEPIN	LOULI SAID
ESPLANADE	JEANNE D ARC	AL BADR
PLACE	JEANNE D ARC	SAHNOUN OTH
BOULEVARD	JEANNE D ARC	LALA F. N SOUMEUR
CHEMIN	JEMMAPES	AHMIA TAHAR
RUE	JEMMAPES	SAIDANI HADJ
RUE	JENINA	ZOUAOUI MOKHTAR
RUE	JENNER	AOUCHICHE SALAH
RUE	JETEE NORD	JETEE KHAIREDDINE
RUE	JOACHIM BELLAY	AL BOUHTOURI
RUE	JOANNY PHARAON	FADEL MAHMOUD
RUE	JOINVILLE	COLONEL OULHADJ MED
RUE	JOINVILLE	BOUHAMIDI MAHOMET
RUE	JOLIE VUE 1	TABAROUT DAHMANE
RUE	JOLIE VUE N 2	DAHOU ALI

RUE	JONNARD	BACH DJERAH A HADI
RUE	JONNARD	DAHMANE MAHFOUD
PLACE	JONNART	IBNOU EL BANNA
AVENUE	JONNART	PEKIN
RUE	JOSEPH ALZINA	CHERABI SID ALI
RUE	JOSEPH PAGE	SALHI ALI
CHEMIN	JOSEPH PICARD	EL DJAHIZ
CHEMIN	JOSEPH PICARD	OUSTANI BELAID
RUE	JOSEPH PONS	AISSAOUI IDIR
RUE	JOSEPH SINTES	BOUCELHA PERE ET FILS
PASSAGE	JOURDAN	BAZIZ BACHIR
RUE	JUANEDA	BELAZOUG MED F
RUE	JUBA	BOUCHALI N EDDINE
RUE	JULES CAMBON	EL HAMMANI NACER
RUE	JULES CAMBON	KRAMDI RABAH
RUE	JULES CHAUBERT	TETAH AHMED
RUE	JULES DALOU	BENAHMED ATTIKA
RUE	JULES DE CALAIS	FRERES KHELIFATI
RUE	JULES FERRY	AL BAQUILANI
RUE	JULES FERRY	AIBOUD AHMED RAHMANE
RUE	JULES FERRY	CHAABANE MED
PLACE	JULES FERRY	TRIPOLI
PLACE	JULES FERRY	REPUBLIQUE
RUE	JULES GUESDE	CHERIGUI TAHAR
RUE	JULES GUESTE	AMRANI AHCENE
RUE	JULES SIVRY	MEZIDI DJILLALI
RUE	JULES VERNE	FRERES DJILI
RUE	JULES VERNE	ZERRAKA BENYOUCEF
RUE	JULIENNE	ZIKARA MOULOUD
RUE	JURA	TLEMCEN
RUE	JUSSIEUX	BENDADOU MED
PASSAGE	JUSTIN GODARD	DOSTOIEVSKI
K		
CHEMIN	KABLE	DOSTOIEVSKI
CHEMIN	KADDOUS	KARA AHMED
RUE	KELLERMAN	SANGUI A E K
RUE	KERMANDON	BELHADJ EL HADJ
RUE	KHAMADJI H M H	BOUTICHE MED
RUE	KHODJA M HAMED	AISSA ALLEL
PASSAGE	KLEBER	DRANERI MED
RUE	KLEBER	FRERES BACHARA
RUE	KLEBER	IBNOU DJARIR TABARI
RUE	KLEBER	TABOUNT BELKACEM
IMPASSE	KLEBER 1	FRERES OUARAB
IMPASSE	KLEBER 1ER	MALDJI MUSTAPHA
IMPASSE	KLEBER 2	OUACHES SLIMANE
RUE	KOECHLIN	TOUMYAT AHMED RAHMANE
L		
RUE	LABRUYERE	TITOUH SALEM
RUE	LACANAUD	AMMAM LIES
RUE	LACEPEDE	BELLAT AHMED
RUE	LACEPEDE	EL IDRISSI
CHEMIN	LACOUR	OUMEYADES
RUE	LAFAYETTE	BATROUNI ALI
RUE	LAFAYETTE	KHINACHE ALI
RUE	LAFERRIERE	MEBARKIA BOUDJELMINE
BOULEVARD	LAFERRIERE NORD	KHEMISTI MED
BOULEVARD	LAFERRIERE SUD	KHEMISTI

RUE	LAFONTAINE	AZAR MED
RUE	LAFONTAINE	DJABALI RABAH
RUE	LAGARRIQUE	DERAHMANI AMAR
RUE	LAKANAL	ALIOUA MOHAMED
CHEMIN	LAKANAL	LEHAMEL MED
RUE	LAMARCK	FERHAT RACHID
RUE	LAMARI M HAMED	LAMAMRI ALI
RUE	LAMARTINE	DID MERZAK
RUE	LAMARTINE	MEKID AMAR
RUE	LAMARTINE	SACI MED
RUE	LAMORCIERE	DE L ALHAMBRA
RUE	LAMORCIERE	FRERES BENAKLI
RAMPE	LAMORCIERE	ZAATCHA
RUE	LAMORICIERE	FRERES BEN AKLI
RUE	LAMY	BARZONGO MED
RUE	LANGUEDOC	FRERES BELARBI
RUE	LANGUEDOC	LIEUTENANT TOUILED MED
PLACE	LAPERINE	AL SMAI
CHEMIN	LAPERLIER	SFINDJA
AVENUE	LAPERLIER	ZAIDI MEROUANE
RUE	LAPEROUSE	BENSALAH ALLAOUA
RUE	LAPEROUSE	KALLACHE YAHIA
RUE	LARBONNE	GUERRI SAID
RUE	LARREY	FECHKAR LAKHDAR
BOULEVARD	LAURENT PICHAT	LAALA AHMED RAHMANE
RUE	LAURENT SINTES	HAMITI AMAR
RUE	LAURIERS	KERRAL SMAIL
RUE	LAVERDET	LYBIE
RUE	LAVEYSSIERE	FRERES BEBANE
AVENUE	LAVIGERIE	FRERES ABDESSELAMI
RUE	LAVIGERIE	ALIK MED
RUE	LAVOISIER	NOURI MED
RUE	LAZERGES	KADRI ALI
RUE	LEBUISSON	CERISIERS
RUE	LECLARC	BOUGAGHLA
RUE	LEDRU ROLLIN	B. BACHIR SAID AZOUZ
RUE	LEFEBURE	ABDERRAZAK
RUE	LEGENDRE	AGGOUN KAMEL
PLACE	LELIEVRE	FATIMIDES
PLACE	LEMERCIER	AMILCAR CABRAL
RUE	LEMIRE	ABDI ALI
RUE	LEO DELIBES	LABANI HOCINE
RUE	LEON ELDIN	HERGLIEMA AHMED RAHMANE
RUE	LEON ROCHES	KOUACHE RACHID
RUE	LEON TOURENNE	REBBOUH SAID
RUE	LESTIENNE	SAADI LAKHDAR
RUE	LESUEUR	AL BOUKHARI
RUE	LETELLIER	AHMED SAADI M S
RUE	LEVACHER	FRERES BENACOEUR
RUE	LEYGUES	MAAZOUZ AHMED
RUE	LEZARD	FRERES OUSLIMANI
RUE	LIBERTE	BENSERAYE LOUNES
RUE	LIBERTE	HOURIA
RUE	LIEBERT	AOUAMEUR MED
RUE	LIEBERT	OMAR MOHAMED
RUE	LIEGE	AMROUNE PERE ET FILS
RUE	LIEUTENANT BENIZA	ZIANE SAID
RUE	LIEUTENANT CAMPOCASSO	BELAYAT BOUHENNI

RUE	LIEUTENANT FERKTOU	ZIRIAT BOUALEM
RUE	LIEUTENANT HENRI BADIN	IDRISSIDES
RUE	LIEUTENANT LOUIS CAMPOSSO	BEN YAHYA
RUE	LIEUTENANT LOUSTAU	ABDELAZIZ HAMOUD
RUE	LIEUTENANT NAVARRE	BENCHOHRA HAOUES
RUE	LIEUTENANT NEDDAF	HAMADACHE MOUSSA
RUE	LIEUTENANT PAUL CHEYLARD	SERGENT KHELALEF MED
RUE	LIEUTENANT PILLET	HAMMAZ AMAR
RUE	LIEUTENANT PILLET	HAMAZ AMAR
AVENUE	LIEUTENANT RAY ROSTAND	IBNOU ISHAK EL MOSSILI
RUE	LIEUTENANT RENE VALMY	FRERES HADJANI
RUE	LILAS	MAAMES RABAH
RUE	LILLE	DAHAK SEDDIK
RUE	LIMOUSIN	OASIS
RUE	LION	AMARA SAID
RUE	LITTRE	FRERES OUKID
RUE	LIVINGSTONE	FRERES ACHACHI
RUE	LOCDOR	LOUNES MUSTAPHA
RUE	LOCORDAIRE	AMROUNE LAROUSSI
RUE	LOIRET	FRERES BOUZIDI
RUE	LORRAINE	AKZOUL YAHYA
IMPASSE	LORRAINE	MUPHTI EL KABABTI
PASSAGE	LOT LAFUMEE	MESSAOUDENE ARAB
RUE	LOUCHEL MAHM.	GHARBI MED
RUE	LOUIS BARTHOU	BELKERFOUS LAKHDAR
RUE	LOUIS BARTHOU	MADOUCHE ALI
RUE	LOUIS BLANC	ACHEHACHE
RUE	LOUIS BRAILLE	DJIFRANC A E K
RUE	LOUIS CASTAN	BOUGHDOUR BOUALEM
CHEMIN	LOUIS HONORE	DES ABASSIDES
RUE	LOUIS KLING	BOUAFIA A E K
AVENUE	LOUIS LEBAILLY	HAMIDOUCHE AHMED
RUE	LOUIS LECOQ	BELHOCINE
PLACE	LOUIS MARTINELLI	RAYABI MED
RUE	LOUIS MOLON	GREFFON SAID
RUE	LOUIS MORETEAUX	BELKADI BELKACEM
RUE	LOUIS NARBONNE	IBNOU ABBAS I K
PASSAGE	LOUIS ROUGE	BELBAL MOULOUD
PASSAGE	LOUIS ROUMIEUX	BERBEL MOULOUD
RUE	LOUIS THUILLIER	OURAMDANE RAM
RUE	LOUIS TITRE	HAFIZ SAMIR
RAMPE	LOUNI AREZKI	VALEE
RUE	LOUVOIX	SELLAMI SAAD
IMPASSE	LOUZ	FEDDAD A ALLAH
RUE	LOVERDO	LIEUTENANT KHELAFI K. EDDINE
CHEMIN	LUBET	ACH CHIRAZI MAHMOUD
RUE	LUCIANI	BOURBIA RABAH
RUE	LUCIEN BORGEAUD	COMMANDANT DJOUADI A RAHMANE
PLACE	LUCIEN CARAYOL	FRERES KESSI
RUE	LUDOVIC HALEVY	BESSAADI MAAMAR
RUE	LULLI	FRERES BELLAGOUNE
RUE	LUTAUD	SOUIKI HAMIDOU
RUE	LYCEE H. B. BOUALI	ZOUIOUECHE FARID
RUE	LYON	BELOUIZDAD MED
PLACE	LYRE	BOUZRINA AHMED

RUE	LYS DU PAC	BERREZOUANE MAH S
RUE	LYVOIS	FRERES DJAKNOUN
M		
RUE	M. LEFEBVRE	FRERES DEMIL
RUE	MAC CARTY	MOKRANI MED SALAH
RUE	MAC MAHON	FRERES KHELLADI
CHEMIN	MACKLAY	AL BAKRI
CHEMIN	MADELEINE	GADOUCHE A E K
RUE	MAGHREBINS	AZZOUZI MED
PLACE	MAGINOT	SERGENT ZOUARI AHMED
RUE	MAILHES	AMRANE AHMED
PLACE	MAIRIE	LAICHAOUI
AVENUE	MALAKOFF	COMMANDANT MIRA AHMED RAHMANE
RUE	MALLARD	FRERES HACHEMIN
RUE	MALLET	BOUBGAR SAID
RUE	MAMELUKS	FRERES LAKHDARI
ALLEE	MANDARINIERS	MAOUCHE SMAIL
RUE	MANGIN	IBNOU HAYTHAM
RUE	MANGIN	MEKKAOUI SLIMANE
RUE	MARAT	SEGHIR A E K
RUE	MARCEAU	FEZ
RUE	MARCEAU	OUATIKI SALIHA
BOULEVARD	MARCEL DUCLOS	IBNOU EL KHATIB OMAR
RUE	MARCEL MORAND	SI SALAH AKLI
RUE	MARCEL SEMBAT	AYOUNE BACHIR
RUE	MARCEL SINTES	AMANI BELKACEM
RUE	MARCEL TURANO	MOSTEFAOUI AHMED
RUE	MARECHAL BOSQUET	MOUDJAHIDINE
RUE	MARECHAL BUGEAUD	COLONEL BOUNAMA DJIL
AVENUE	MARECHAL BUGEAUD	COLONEL BOUNAAMA DJIL
AVENUE	MARECHAL DE BOURMONT	TALEB MED
RUE	MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	ABRI AREZKI
BOULEVARD	MARECHAL DE LATTRE DE TASSIGNY	DOCTEUR FRANTZ FANON
RUE	MARECHAL DELATTRE	BOUSMAHA AHMED
BOULEVARD	MARECHAL DELATTRE	FRANTZ FANON
RUE	MARECHAL DELATTRE DE	VICTOIRE DE LA SOUMMAM
RUE	MARECHAL FOCH	AMARI HOCINE
AVENUE	MARECHAL FOCH	BOUAMAMA
RUE	MARECHAL FOCH	FRERES DJERROUD
RUE	MARECHAL FOCH	SALMI AHMED
BOULEVARD	MARECHAL FOCH	YACOUB SAID
AVENUE	MARECHAL FOCH	ZIAR A E K
BOULEVARD	MARECHAL GALLIENI	COLONEL BOUGARA M HAMED
AVENUE	MARECHAL JOFFRE	GAID MALIKA
RUE	MARECHAL JOFFRE	MOKRANI SAID
RUE	MARECHAL JOFFRE	RAHBI KOUIDER
RUE	MARECHAL LECLERC	3 FRERES BOUADOU
IMPASSE	MARECHAL LYAUTEY	ARKOUB IDRIS
PLACE	MARECHAL LYAUTEY	AUDIN MAURICE
RUE	MARECHAL LYAUTEY	CAPITAINE KADDOUR DJELLOUL
RUE	MARECHAL LYAUTEY	FRERES BOUZID
RUE	MARECHAL LYAUTEY	FRERES MAHREZ
RUE	MARECHAL LYAUTEY	HAMAD IBNOU ZIRI
RUE	MARECHAL LYAUTEY	IBN ZIRI HAMAD
AVENUE	MARECHAL LYAUTEY	FRERES OUGHLIS

RUE	MARECHAL NEY	AMROUCHE LOUNES
RUE	MARECHAL SOULT	CAPITAINE HASSANI ISSAD
RUE	MARENGO	ARBADJI AHMED RAHMANE
RUE	MAREY	TEBESSI LARBI
RUE	MARGUERITE	KHERRAT A E K
RUE	MARGUERITES	KOUADRI SAID
RUE	MARIE LEFEVRE	FRERES DEMIL
RUE	MARINE	EL MOURABITINE
RUE	MARJOLAINE	SAOURA
RUE	MARMOL	MADJEN A E K
AVENUE	MARNE	BOUBELLA MED
RUE	MARQUIS DE MEBROSE	KHALOUFI MED
RUE	MARQUIS DE MONT CALM	MEDJKANE AMAR
RUE	MARQUIS DE MORRES	YOUYOUZ SAID
RUE	MARSEILLE	TIZI OUZOU
RUE	MARTEL FRERES	AOUDIA FRERES
AVENUE	MARTY	FLLE MENASRIA
IMPASSE	MARTY II	BOUKEMOUCHE MES
PLACE	MARTYRS DE LA REVOLUTION	PALESTINE
RUE	MASSELI	REDJIMI BOUALEM EDDINE
PASSAGE	MASSENA	LIEUTENANT AMRA TAHAR
RUE	MASSENA	SAOUD ACHOUR
RUE	MASSENET	CHERIF TAIBA CHERIF
IMPASSE	MATELOT JOS MAS	BRAHIMI HOCINE
RUE	MATELOT YVES B	BOUAZZARA A MADJID
RUE	MATIB OSMAN	CHAIBI HAMID
AVENUE	MAUBEUGE	N GUYEN PHAN TROIS
CHEMIN	MAURE	DEUX FRERES HIMEUR
AVENUE	MAURICE	MENAD IBNOU ZIRI
RUE	MAURICE BARRES	CHAABRA A E K
RUE	MAURICE COURLY	DJENKI AHCENE
RUE	MAURICE COURLY	YACEF LAHCENE
RUE	MAURICE ELIE	ADEL MOKHTAR
RUE	MAURICE ROUGET	AKSOUH AREZKI
RUE	MAZAGRAN	BENZINE FADEL
RUE	MAZELLA MICHEL	B.BOUZID MED AREZKI
RUE	MECHEREK AHMED	ALLEL AMAR
RUE	MECHRAK AMAR	BOUGUERRA KOUIDER
RUE	MEDEE	ALLEM AHMED
RUE	MEGY	FRERES ZIOUI
RUE	MEISSONIER	CHEKKAL DAOUDI
RUE	MEISSONNIER	FERHAT BOUSSAD
RUE	MENERVILLE	HAMANI CHERIF
RUE	MENERVILLE	TENAH ATIA OUKLIF
RUE	MER ROUGE	LIEUTENANT GRANI AHMED
RUE	MERCIER	MESINI ZOHRA
RUE	MESSAGERIES	SABER LAID SI SAID
PLACE	METROPOLE	OMAR AOUDIA AMOKRANE
RUE	METROPOLE	ZERIBI MAHMOUD
RUE	METZ	GHIMOUZ MED
IMPASSE	MICHEL PONS	REZAK HOC
RUE	MICHEL REDON	FRERES LAYACHI
RUE	MICHEL ROIG	DJELMANI MED
RUE	MICHELET	DIDOUCHE MOURAD
RUE	MIGNET	CHERIET SLAMI
RUE	MILLET	ACHOUR AMAR
RUE	MIMOSAS	GUELLATI A E K
RUE	MINARET	MAMMERI MUSTAPHA

RUE	MINERVAIS	BISKRA
RUE	MIRABEAU	FRERES BOUKECHOUIOU
RUE	MIRABEAU	GHEZALI MOKHTAR
AVENUE	MIS FOUREAU LAMY	SOUIDANI BOUDJEMAA
AVENUE	MISSION FORT LAMY	MERABET ATHMANE
RUE	MISTRAL	MADOUR MED
RUE	MISTRAL	LAZZALI AHMED
RUE	MITIDJA	KADDOUR MENAD
RUE	MIZON	TAZAIRT MED
RUE	MOGADOR	HARICHED ALI
PASSAGE	MOLIERE	MASKRI MED
RUE	MOLIERE	TACHOUAFT ESSAID
RUE	MONCOURT	FRERES DERBAR
RUE	MONGE	SERGENT ADDOUN MED
PLACE	MONOPRIX BELCOURT	DU 11 DECEMBRE 1960
ROUTE	MONPLAISANT	KHIER MABROUK
RUE	MONSEIGNEUR BOLLON	BENFARHAT SAAD
RUE	MONSEIGNEUR LEYNAUD	EL KAHIRA
AVENUE	MONSEIGNEUR LEYNAUD	KOUBA AHCENE
RUE	MONSEIGNEUR LEYNAUD	LAYACHI YAHIA
RUE	MONSEIGNEUR LEYNAUD	SEBBA AHMED RAHMANE
ESPLANADE	MONSEIGNEUR PAVI	LALLIAM HOCINE
RUE	MONSEIGNEUR PAVY	CHERGUI MED
RUE	MONSEIGNEUR PAVY	OURAK ALI
RUE	MONT DORE	ESSED DJELLOUL
RUE	MONT THABOR	ROUANE AHMED HIMID
IMPASSE	MONTAGNE	AISSA ALI
IMPASSE	MONTAGNE R W	BERKAT LAKHDAR
RUE	MONTAGNE 2A	HANAS CHABANE
IMPASSE	MONTAGNE 2B	AGGOUN BOUBEKEUR
IMPASSE	MONTAGNE RY	BOUNEGAD MED
RUE	MONTAIGNE	BOUKHEZER AHMED
RUE	MONTESQUIEU	AGADIR ALI
RUE	MONTFLEURY	ROUNI MAHMOUD
SQUARE	MONTPENSIER	HADJI OSMAN
RUE	MONTPENSIER	OUSSADI A.E.RAHMANE
RUE	MONTREUIL	BELKHIRI CHERIF
RUE	MOULINS	BOUDER AHMED
CHEMIN	MOULOUD	LAALI AISSA
AVENUE	MOUTONNIERE	A L N
RUE	MOUTONNIERE ROUTE	A L N AVENUE
RUE	MOZART	BOURABA MOKHTAR MESS.
RUE	MOZART	ZANI MAHMOUD
RUE	MULHOUSE	HERBAL HAMID
RUE	MULHOUSE	HENRI DUNANT
ALLEE	MURIERS	ADIM AHMED
CHEMIN	MUSEE	BOUCHEMA MOKHTAR
RUE	MUSTAPHA PACHA	MISSOUB MED
N		
RUE	N 11	LAALEM TAHAR
RUE	N 12	E
RUE	N 24	ZAMOUCHE M. AMOK
RUE	NAMUR	FRERES MIRAOUI
RUE	NANCY	BELFODIL SAID
RUE	NANCY	MEDDOUR AREZKI
RUE	NANTES	NEDROMA
ALLEE	NARBONNE	FLLE KACED
RUE	NARCISSES	SALAH BEN KADER

RUE	NAUDOT	FRERES KECHACHA
RUE	NEGRESSE	BOUIDER ALI
RUE	NEGRIER	MERBOUCILE MED
RUE	NEGRIER	BEY MED IDRISS
RUE	NEGRIER PROLONGEMENT	MERBOUCHE MED
RUE	NELSON CHIERICO	EL HASSIN KADRI
RUE	NEMOURS	LADJALI MUSTAPHA
ROUTE	NEUVE	KOUIDRI AHMED GHANI
RUE	NICE	FRERES ZIDANE
RUE	NICOLAS ZEVACO	RUE DU 5 JUILLET 1962
RUE	NIL	MAOUCHE MAHMOUD
RUE	NIMES	FRERES BOUFERRACHE
RUE	NIMES	GUELMA
RUE	NOCARD	BOULGHOUM ALI
RUE	NORBERT BOTELLA	AKIF AISSA
RUE	NORBERT GILET	HARIR AKLI
RUE	NORMADIE	AURES
RUE	NORMANDIE	HAMI AHMED RAHMANE
RUE	NORMANDIE	TITTERI
CHEMIN	NOTRE DAME D AFRIQUE	AL MAHDI IBN TOUMERT
ROUTE	NOTRE DAME D AFRIQUE	Z GHARA
RUE	NUITS	YATAGUENE SAID
RUE	NUNGESSER COLLI.	LACHEMI AHMED
O		
CHEMIN	OASIS	ADALENE TAHAR
RUE	OASIS	BOULERES DEGHICHE
RUE	OISE	CHENITI EL HADJ
ALLEE	OLIVIER	KADDOUR RABAH
RUE	OLIVIER DE SERRES	HOUMRI N. EDDINE
RUE	ORAN	BENKANOUN N EDINE
RUE	ORANGERIE	DAHMANI YOUCEF
RUE	ORANGERS	SIDI ALI BOUNAB
RUE	ORNANS	YOUSFI MED
RUE	ORNE	YAHIAOUI AMAR
RUE	OUARGLA	DJERANI A E K
RUE	OUED BEL AIR	BENDALA SALAH
RUE	OUED KNISS	AMMOURA A E K
RUE	OUKALI AHMED	HALICHE HOCINE
PLACE	OURS	BOUHEROUYA SADDEK
RUE	OZANE	FARHI YAHIA
P		
RUE	PACAUD	KHELIL MED
RUE	PAIX	FRERES BENAMEUR
RUE	PAIX	SALM
RUE	PAIX	TOUIMER AHMED RAHMANE
RUE	PALMYRE	BOUKHLOUFA ALI
RUE	PAMET	HASSAN BEY MED
RUE	PANORAMA	FRERES ARIOUET
RUE	PANORAMA	SEMANI MED TAHAR
RUE	PAPIN	BOUDJIL MED
RUE	PAQUERETTES	MAHTOUT CHERIF
RUE	PARAS	LIEUTENANT KHODJA OMAR
CHEMIN	PARC	AOURANE MED
RUE	PARC	FRERES HOCINE
CHEMIN	PARC GATLIFF	ZIRYAB
RUE	PARIS	BOUDRAA MED
RUE	PARIS	CHERKI MED
RUE	PARIS	NAHNAH OMAR

RUE	PARMENTIER	BOUZIDA SAID
RUE	PARMENTIER	FRERES BENALI
RUE	PARMENTIER	ROUIBAH HOCINE
CHEMIN	PARMENTIER	SAIDI AHMED MED SAID
RUE	PARNET PROLONGEE	MOGHNI BOUDJ
AVENUE	PASTEUR	BOUSSAIDI MED
RUE	PASTEUR	DZIRI A E KRIM
AVENUE	PASTEUR	FRERES OUDDAK
RUE	PATIOS	SANHADJA
PLACE	PATIOS	SANHADJA
RUE	PAUL BERT	SEKARNA ACHOUR
RUE	PAUL BERT	TIMSIT RABAH
RUE	PAUL COSIMI	OUAREZKI HOCINE
PASSAGE	PAUL DESCHANEL	SERGENT ANANE SAID
AVENUE	PAUL DOUMIER	RABIA MED
RUE	PAUL GEAY	MESSAOUDI A WAHAB
RUE	PAUL JUST	SERGENT KIAMOUCHE FERHAT
RUE	PAUL MONTHUS	BOUZIDI MAAMAR
RUE	PAUL PAINLEVE	BOUAZIZ MED
AVENUE	PAUL REVOIL	SOUIKI AMAR
RUE	PAUL REVOIR	HARIZI MED
RUE	PAUL VERLAINE	FRERES BOUGHALEB
RUE	PAVOTS	FRERES YOUNSI
CHEMIN	PELERINS	YACEF AREZKI
PLACE	PELISSIER DE REYNAUD	HOUSSOUM MED
RUE	PELISSIERS	KHADOUN KHALED
RUE	PENSEE	BENHADJ DJILLALI
RUE	PENSEE	MILIANI DJILLALI
RUE	PERREGAUX	AID AKLI
RUE	PERVENCHE	SAADOUL AKLI
IMPASSE	PERVENCHE	SAADOUL ALI
IMPASSE	PETRUS	SERAY FAROUK
RUE	PHALSBOURG	HAMZA BOUDJ.
RUE	PHILIBERT DELORME	LAGOUN AHMED KRIM
RUE	PHILIPPE	BOURAS MED
RUE	PHILIPPE COMMINES	IBNOU ZOHR
RUE	PICARDIE	AT TABRIZI
RUE	PICARDIE	CHEBLI ALI
RUE	PIERRE	BENMASSAOUD RABIA
RUE	PIERRE D ASTRE	HADJ HAMI AHMED
RUE	PIERRE DE RONSARD	KHADRAOUI RABAH
RUE	PIERRE DESSEIGNE	YACEF M HAMED
RUE	PIERRE ET MARIE CURIE	TOUAF TAHAR
RUE	PIERRE LEROUX	ORIF HADJ MED
RUE	PIERRE LOTI	FRERES FERROUM
RUE	PIERRE MONTUS	BOUZIDI MAAMAR
RUE	PIERRE SEMARD	BOUNAFFA M HAMED
RUE	PIERRE SEMARD	MEKIDECHE MOULOUD
RUE	PIERRE VIALA	FRERES ALLEG
RUE	PILLON D OR	GHEZAL BOUALEM
RUE	PILON D OR	GHEZAL AHMED
RUE	PINS	DJERDOUN RABAH
ALLEE	PINS	KHELLAFA AHMED
PLACE	PINS MARITIMES	SNOUBER EL BAHRI
AVENUE	PIRATES	TAIFA DES RAIS
RUE	PIRETTE	BENZINE A RAHMANE
RUE	PIRETTE	OUCHENE SAID
RUE	PIRETTE	BENZINE HAMOUD

BOULEVARD	PITOLET	EMIR KHALED
ALLEE	PLATANES	LAHMAR ALI
RUE	PLATEAU DES GLIERES	PLACE DES NATIONS UNIES
RUE	PLUMIER LAZARE	MILIANI YOUCEF
PLACE	POINCARE	AL MOKRANI
RUE	POINCARE	BOUHAMIDI
AVENUE	POINCARE	BOUDJAHIT MAH
CHEMIN	POIRSON	AL MOUIZ L BADIS
RUE	POLIGNAC	ABDESLEM MED
RUE	POLIGNAC	FUSILLE DU 17 MAI 1957
PONT	PONT ALEXANDRE	PONT DU 8 MAI
RUE	PORTALIS	MAITRE OULD AOUDIA
RUE	PORTE NEUVE	RIAH RABAH
RUE	PORTES	TAKARLI AHMED SLAM
RUE	POSTE	KOUCHI AHMED
RUE	POUDRIERE	HATIMOUCHE MED
PASSAGE	POURCHER	BENBARA TAYEB
RUE	PRENAT	BENMOUNA SMAIL
AVENUE	PRENAT	BENNOUNA SMAIL
RUE	PRESIDENT A FROGER	ALIK LARBI
AVENUE	PRESIDENT AMEDEE FROGER	ALLIK LARBI
RUE	PRESIDENT CHEKAL ALI	AZZOUZ A E K
RUE	PRESIDENT DOUMER	BEKRI BOUGUERRA
RUE	PRESIDENT PAUL D	BOUALEM ALLAH A
RUE	PREVOST PARADOL	SOUDANI A E K
CHEMIN	PRINCESSE D ANAM	MOATAZILITES
RUE	PROFESSEUR VINCENT	MIRAD SALAH
RUE	PROFESSEUR FOUSSAT	HAMADACHE MOUSSA
RUE	PROFESSEUR VINCENT	AKCHICHE MED
RUE	PROSPER MERIMEE	DJOUAHER MED
RUE	PROVENCE	AL MILI MEBAREK
BOULEVARD	PROVENCE	BASTA OMAR DIT ALI
RUE	PROVENCE	L OUARSENIS
BOULEVARD	PROVENCE	BASTA ALI
RUE	PROVENCE	TOLSTOI LEON
RUE	PYTHIEUSES	LAHMAR ALI
Q		
RUE	QUAI DE BIZERTE	GUELLAB A E K
RUE	QUATRE SEPT	BOURAHLA MED
PLACE	QUATRE VENTS	BEN BOUAZA SAID
R		
RUE	R. POINCARE	CHABANI A HAMID
RUE	R. POINCARE	HAMOUMENE BOUS.
PLACE	RABBIN BLOCH	AL MOUAHIDINE
RUE	RABBIN MARTIN SER.	BOULDOUM MED
PASSAGE	RABELAIS	KHEBIZI ZIDANE
RUE	RABIN MARTIN SEROR	BOULDOUM MED
RUE	RACINE	BACHA ALI
RUE	RACINE	REZOUG AHMED
RUE	RAGEOT DE LA TOUCHE	HATTAB MED
RUE	RAMON LULL	MEROUANE MED FILS
RUE	RAMPE MEDEA	BENGANIF MED
RUE	RANDON	AMARA ALI
RUE	RAOUL BERGEAUX	CAIRE
RUE	RAOUL BERNARD	MOUSSAOUI RABAH
RUE	RAOUL OPPETIT	MAZOUZI BOUDJ
RUE	RAPHAEL ANTONINI	LAOUISSET
PLACE	RAY POINCARE	EL MOKRANI

RUE	REAUMUR	FADEL A E K
RUE	REDOUTE	BIDA LAKHDAR
CHEMIN	REDOUTE	ZOUAOUI MED
IMPASSE	REGARD	DERKOUCHE ALI
RUE	REGARD	SMAIA RABAH
RUE	REGIMENT RANDON	SI M HAMED
PASSAGE	REGNARD	IBNOU EL LDHARI
RUE	REINE ASTRIDE	BELLARADJ MED
RUE	REINE GUILLAUMET	BOUZBID AHMED
RUE	REMPART MEDEE	BENGANIF MED
RUE	RENE BAZIN	BOULOUAH A RAMDANE
RUE	RENE CAILLE	MADAOUI MED
RUE	RENE CAILLE	ALI HADJ ALI
RUE	RENE TILLOY	AFFOUNE AHMED
RUE	RENE VALUY	FRERES HADJANI
RUE	RENE VIVIANI	DJABIR L HAYAN
RUE	RENE VIVIANI	PHILIPPE IBN MASKAOUIA
RUE	RENE VIVIANI	RAIS SALAH
CHEMIN	REPOS	AKSASS A EL KRIM
RUE	REPOS	FRERES HAMACHE
RUE	REPOS	BENCHIHA AHMED
RUE	REPUBLIQUE	BENSENOUSSI TAHAR
BOULEVARD	REPUBLIQUE	CHE GUEVARA ERNESTO
AVENUE	REPUBLIQUE	FELLA MED
PLACE	REPUBLIQUE	KENNEDY JOHN
PLACE	REPUBLIQUE	MARTYRS
PLACE	REPUBLIQUE	REPUBLIQUE
RUE	RESERVE	IMELKHLEF LOUNES
PLACE	REV P FOUCAULT	ABOU MADYAN CHOUAIB
RUE	REVEREND P. LANFREY	ZOUBIR YOUCEF
PLACE	REVEREND PERE DE FOUCAULT	CHOUAIB ALI MADHIAN
RUE	REVEREND PERE LANFREY	ZOUBIR YOUCEF
BOULEVARD	REVEREND PERE DE FOUCAULT	AL CHAARI
AVENUE	REVOIL	SOUIKI AMAR
RUE	RIBOLET	AISSAOUI BOUALEM
RUE	RICHARD MAGUET	FRERES BOUCHOUCHI
RUE	RICHELIEU	KARAME
RUE	RICHELIEU	FERROUKHI MUSTAPHA
RUE	RIEGO	FRERES AISSAOUI
RUE	RIGODIT	BOUCHENAFA MED
RUE	ROBERT BARRAT	BOUCHAIR BOUDJEMAA
RUE	ROBERT RANDAU	AL DJOURDJANI AISSA
RUE	ROBERT SURCOUF	HADJ KHELIFA
AVENUE	ROBERTSEAU	ASSELAH SLIMANE
PLACE	ROBERTSEAU	FRERES BACHIR
RUE	ROCHAMBEAU	BOUMEZRAG
RUE	ROCHAMBEAU	BOUMEZRAG
RUE	ROCHEFOUCAULT	CHERIF MOUSSA
RUE	ROCHELLE	HARKAT DJAMEL
RUE	ROCHER	ABDOU MED
RUE	ROGER CARDONA	COUSINS HAMADI
RUE	ROLAND DEBUSSY	ADJUDANT BOUBZARI MED
RUE	ROMANS	BENTALHA AHMED
RUE	ROSES	FADER A E KRIM
RUE	ROSES	SLAMANI ALI
RUE	ROUBAIX	MEBAREK MED ARESKI

RUE	ROUGET DE L ISLE	FRERES KALLOUM
RUE	ROUGET DE L ISLE	FRERES SAIGHI
RUE	ROUGET DE L ISLE	FRERES SAIDI
BOULEVARD	ROUQUET	CHEMS EDDINE HAFID
IMPASSE	ROUQUET	TOUZI AHMED AZIZ
RUE	ROUSSILLON	HAMRAOUI MED AKLI
RUE	ROVIGO	DEBBIH CHERIF
RUE	RUE DU 11 NOVEMBRE	CHIRA MED
RUE	RUE DU 14 JUILLET	GUENDOUZ SAID
RUE	RUISSEAU	DJEDID ALI
S		
RUE	SAADALLAH MAHF	FRERES SAADALLAH
RUE	SABATER	MEZIOUDENE MAAMAR
RUE	SABBAT	BOUKADOU AHMED ALI
RUE	SABLIERES	BOUMAZOUZA AHMED
RUE	SADI CARNOT	B BOUALI HASSIBA
RUE	SAHEL	MERAD AMAR
AVENUE	SAINT AUGUSTIN	IKARIOUENE TAYEB
RUE	SAINT C DEVILLE	CAPITAINE MOUZAOUI A
ROUTE	SAINT CHARLES	IBNOU EN NOUAMANE
RUE	SAINT CHARLES	REBAH MED
PLACE	SAINT CHRISTOPHE	KERROUDJ MED
RUE	SAINT GEORGES	KHOUDI MED
RUE	SAINT JEAN	OUAHLI A E K
AVENUE	SAINT LAURENT	ACHIR
RUE	SAINT LOUIS	BENDALI MAHMOUD
AVENUE	SAINT PIERRE	IBNOU BASSAM
RUE	SAINT SAENS	FRERES BAKIRI
RUE	SAINT SIMON	HABOUSSI AISSA
RUE	SAINT VINCENT DE PAUL	CHEBOUT A EL KRIM
RUE	SAINT VINCENT DE PAUL	ZOUAOUI MOKRANE
RUE	SAINTE	CHIBAH SAID
RUE	SAINTE ANNE	BABAOUI MED
RUE	SAINTE BEUVE	BOURAS LARBI
CHEMIN	SAINTE CECILE	ZACCAR
RUE	SAINTE CLAIRE DEVILLE	ZADEK RACHID
RUE	SAINTONGE	GOURAYA LEILA
IMPASSE	SALAH BEL AIR	FRERES ZID
RUE	SALOGNE	IBNOU MOUQUAFA AHMED
RUE	SALVANDY	HAMIA A REZAK
RUE	SALVANDY	HAMLA A. RAZAK
PLACE	SANS NOM	BOLIVA SIMON
RUE	SANS NOM	FRERES LAKHDARI
RUE	SANS NOM	METICHE MED ARAB
PLACE	SANS NOM	SAKIET SIDI YOUCEF
RUE	SANS NOM	ZEGGAOUI SMAIL
RUE	SANSON NAPOLON	HAMOUDI MOULOUD
RUE	SARRAZINS	BOURKIKA KADDOUR
RUE	SAUSSIER	FRERES DJENADI
RUE	SAVOIE	AL MASSOUADJ ALI
RUE	SAVOIE	HAMOUDI SAID
RUE	SAVONNERIE	MAZA BOUALEM
RUE	SAVORGNAN DE B	ABOU ZAKARIA YAHIA
AVENUE	SAVORGNAN DE BRAZZA	INDEPENDANCE
RUE	SCALA	BOUAMAM AHMED
RUE	SCHIANO	BELAID ALI
RUE	SCIPION	FRERES LAICHI
BOULEVARD	SEGUIN	FRERES MAHFOUD

RUE	SERGENT 1 CLASSE J.GRAU	IBNOU LAFGOUN
RUE	SERGENT ANDRE GRANIER	SANAA
RUE	SERGENT AUTEBON	OTMAN ABOU SAID
RUE	SERGENT BUCKLIN	BAGHDADI TAYEB
RUE	SERGENT CAMILLE BUGUET	BENAGOUGA AHMED
RUE	SERGENT CHEF D ACUNZO	AT THAMAMI A
RUE	SERGENT E. GREGORI	SAADIENS
RUE	SERGENT EDMOND ISLER	MEDDAHI MED
RUE	SERGENT EUGENE CHAS	AL MANSOUR ADHAHABI
RUE	SERGENT EUGENE YOLI	EL ABDARI MED
RUE	SERGENT G NAPOLI	EL ADAWIRA RABIA
RUE	SERGENT GASTON LAC.	BENZADI NAOUI
RUE	SERGENT J.BERTRAND	RABAT
IMPASSE	SERGENT JEAN CHESA	MAROUF A E K
RUE	SERGENT JOSE MACIA	EDDIN E S DJALLAL
RUE	SERGENT L. COLLEGO	IBNOU AHMED EL GHIFARI
RUE	SERGENT M. SANCHEZ	IBNOU ZARKALI
RUE	SERGENT P. PUIGSERVER	IBNOU C. EL KIROUANI
RUE	SERGENT RAYMOND PONS	ECH. CHAHRASTANI
RUE	SERGENT RENE AUBRE	WATISSIDES
RUE	SERGENT RENE COSTE	LAOUFI MED
RUE	SERGENT ROCHAUX	DEKKAR AMAR
RUE	SERGENT V. FERRER	LALOUANE MED
RUE	SERPAGGI	DU 24 FEVRIER 1956
RUE	SERPENTINE	NAHDJ EL AHRAR
RUE	SIDI BENNOUR	MOLINARI MOLKHEIR
ROUTE	SIDI BENNOUR	MOLINARI OMAR EL KHEIR
CHEMIN	SIDI M HAMED	SIDI M HAMED
RUE	SIXIEME DE LIGNE	TURQUI MAHFOUD
RUE	SOCGEMAH	MALEK MED AKLI
RUE	SŒUR MADELEINE	BENAZZOUG MED T
RUE	SOLDAT C BILLON	ABOU H E TAOUHIDI
RUE	SOLDAT PAUL AULMANE	ABDOU E S SAHNOUN
RUE	SOLDAT ROGER DEMET	ABDOU E M ECHIRAZI
RUE	SOLEILLET	MECHKAL ALI
RUE	SOLFERINO	HADJOUT BRAHIM
CHEMIN	SOLITUDE	ANTAR IBN CHADDAD
RUE	SOMME	NACESSA A E K
RUE	SOPHONISBE	MOUAHA BOUALEM
ESPLANADE	SOUS LIEUTENANT ALLIO	AL OUARTILANI
RUE	SOUS LIEUTENANT CATALA	TAOUNINT AREZKI
RUE	SOUS LIEUTENANT CURTET	KOTOMAS
RUE	SOUS LIEUTENANT THEVENET	AIDROUZ OMAR
IMPASSE	STADE	BAG MED
RUE	STADE	BAG MOHAMED
CHEMIN	STAND DE TIR	MOBARKI TAYEB
RUE	STEPHANE GSELL	FRAHTIA A E K
RUE	STRASBOURG	OTTBA A E K
RUE	STRASBOURG	MAITRE POPIE
RUE	SUEZ	AYACHI MED
RUE	SUFFREN	HASSENA AHMED
PASSAGE	SULAUZE	CHIBANE SAID
RUE	SULLY	GUERFAT MED
RUE	SULLY	ZEBOUDJI AHMED
RUE	SURCOUF	FRERES MANSOURI
RUE	SURCOUF	ZERKHEF A E K
T		
RUE	TADDEL	SEDDIKI ALI

RUE	TANCREDE	ALLAHOUM LAKH LAM
IMPASSE	TANGER	DJOUDREZ HAMMOU
RUE	TANGER	CHAIB AHMED
IMPASSE	TANGER N 1	GACEB AHMED
CHEMIN	TARTAS	BOUNAEMA DJIL
RUE	TARTING	EL KHAOUARIZMI MED
AVENUE	TARTING	EL KHAWARIZMI
BOULEVARD	TELEMLY	BOUAKOUIR SALAH
CHEMIN	TEUFFEL	IBNOU KHALIKHAN AHMED
RUE	THEBES	BOUDRIES PERE ET FILS
RUE	THIERS	ALI YAHIA TAHAR
RUE	THIERS	BOULARES SAID
RUE	THIERS	CHEIKH AHADDAD
BOULEVARD	THIERS	CAPITAINE ROUCHAI BOUALEM
RUE	THOMAS	LAFRI AHMED RAHMANE
RUE	THUILLER	OURAMDANE RAMDANE
RUE	TIDDIS	MAHSERI AMAR
RUE	TIGRE	ZERARI ALI DIT FATAH
RUE	TIRMAN	AZIL ALI
IMPASSE	TOMBOUCTOU	CHAWKI AHMED
RUE	TOMBOUCTOU	MAHIOUZ AHMED HAMID
PLACE	TOTEMS	BOUHARA AMAR
RUE	TOUAMI MED	TAAZIBT AREZKI
CHEMIN	TOUCHE	DOUDOU MOKHTAR
RUE	TOUL	MESLEM MAHIEDDINE
RUE	TOULON	MAGHRAOUI MED ET FARID
RUE	TOUR D AUVERGNE	NEGAZI MED
RUE	TOURAINE	EL AFGHANI DJ. EDDINE
RUE	TOURELLE	LAMINE YOUCEF
RUE	TOURELLES	AL FATAH L KHAKANE
RUE	TOURELLES	BENGHOUBA RAMDANE
RUE	TOURETTE	AMARI AICHA
RUE	TOURS	MEDJBEUR MOKHTAR
RUE	TOURVILLE	OUSSAIDENE M.SAID
RUE	TOUSSAINT VIMAL	BABA HADJI A
RUE	TOUSSENEL	IRATNI FATIHA
AVENUE	TRAITE	LAMAMRI ALI
RUE	TRANSVAL	TAHERT
RUE	TRAVERSIERE	HAMANI SAID
RUE	TREZEL	OMAR IBN EL ASS
RUE	TREZEL	BENSAHLI AHCENE
AVENUE	TROLLIER	BENBAREK A E K
RUE	TROTTIER	ANNANI A FODIL
PLACE	TROTTIER	HARROUS LAHCENE
PASSAGE	TROTTIER	OALQACHANDI
RUE	TULIPES	KOUIDER A EL HAK
PASSAGE	TURENNE	BEDJANI ALI
RUE	TURGOT	ANTRI MERZAK
U		
RUE	UNION	BOUGUERFA MED
RUE	UNITES TERRITORIALE	LIEUTENANT BOUBILI MED
RUE	USINE	MENOUAR DJILLALI
V		
RUE	VALENTIN	BENAICHI YAHYA
RUE	VALENTIN HAUY	CHELHA MUSTAPHA
RUE	VALENTIN HAUY	SIDI SAID MED SAID
IMPASSE	VALEZ BEL AIR	FRERES LOUAHCHE
RUE	VALLEE	BOUHTOURI

RAMPE	VALLEE	LOUNI AREZKI
CHEMIN	VALLEE	CHABOUNI RACHID
RUE	VALMY	KRIM AHMED
IMPASSE	VALMY	KRIM AHMED
RUE	VALOIS	LAISSAOUI AMAR
RUE	VAN VOLLEN HOVEN	AROUA MED TAHAR
RUE	VANDALES	MESSIBAH REDHA
RUE	VAR	MOURI LAHLOU
RUE	VARENNES	EL HAMAOUI ALI
RUE	VASCO DE GAMMA	BERREKIA MED
CHEMIN	VAUBAN	FERNANE HANAFI
RUE	VAUTRIN	MANSOURI LARBI
RUE	VELAY	DAHMANI AHMED
RUE	VENDEE	VIETNAM
RUE	VERCINGETORIX	RAGOUBA A E K
PASSAGE	VERCORS	MOKRANI AISSA
RUE	VERDUN	HEUS AMAR
RUE	VERDUN	IBNOU TOUFAYL
BOULEVARD	VERDUN	HADDAD ALI RAZAK
RUE	VERDUN	BOUMOUGHAZE OMAR
BOULEVARD	VERLAGUET	CHERIFI AHMED
RUE	VERLAINE	SOUAG SAADI MED
RUE	VERLAINE	SOUAG SAADI MED
BOULEVARD	VERLAQUET	CHERIFI AHMED
CHEMIN	VERMONT	ZROUROU ATHMANE
RUE	VERSAILLES	CHAIBI DJELLOUL
RUE	VESPASIEN	BEN M HIDI TAHAR
RUE	VIALAR	FRERES ZOUBIRI
CHEMIN	VICINAL	MECQUE
CHEMIN	VICINAL N 3	AL MAOUARDI
RUE	VICTOIRE	BELABBAS NABI LEILA
RUE	VICTOR BARRUCAUD	MOUMEN ABDELLAH
RUE	VICTOR DESPIE	KHENOUSSI MED
RUE	VICTOR GRELLET	AGOULMINE NACER
RUE	VICTOR HUGO	FRERES MOKHTARI
RUE	VICTOR HUGO	MEHELLI CHERIF
RUE	VICTOR HUGO	BELHOUCHAT MOULOUD
RUE	VICTOR HUGO	ZENDJABIL AHMED
RUE	VICTOR HUGO PROL.	FRERES MOKHTARI
RUE	VICTOR MARGUERITTE	MADOUN AMAR
AVENUE	VIDAL	KHALEL MUSTAPHA
CHEMIN	VIDAL BARTHEMEMY	ABBAS TURQUI NADJI
ROUTE	VIEILLARDS	BOUCHAOUI HOCINE
RUE	VIELLEBOIS MAR.	FRAOUCENE B.
CHEMIN	VIGNARD	EL MOUBARRID
BOULEVARD	VILLARET JOYEUSE	FRERES MERRAKCHI
RUE	VILLAS	TACHOUAFT SLIMANE
RUE	VILLEBOIS MAHA	AOUADJ S ET MED
RUE	VILLEBOIS MAREUIL	FRAOUCENE B.
RUE	VILLEBOIS MAREUIL	AOUEDJ SMAIL ET MED
RUE	VILLEGAIGNON	SIDHOUM MED
RUE	VILLOTRAN	CHAHBOUNE YOUCEF
RUE	VIOLETTE	FRERES TERKI
RUE	VIVARAIS	DJAFFAR KARIM
RUE	VIVIANI	DZIRI A E K
RUE	VIVIER	HAMOUDA AHMED
RUE	VOINOT	ABDESLAM A REZZAK
RUE	VOIROL	AISSAT MUSTAPHA

RUE	VOLLANT	LAROUSSI MUSTAPHA
RUE	VOLTA	AIT AHCENE AM
RUE	VOLTAIRE	CHEKIRED MED
RUE	VOLTAIRE	HAMOUMENE RABAH
RUE	VOLTAIRE	FRERES MEZZIR
CHEMIN	VULPILLIERES	MEZAHEM MED
W		
RUE	WAISSE	FRERES AMROUCHE
RUE	WAISSE	COLONEL BEN ABDERRAZEK
RUE	WALDECK ROUSSEAU	TAGGOUR FATIMA
RUE	WARNIER	EL MADAOUI A RAMDANE
RUE	WARNIER	FRERES AGOUNI NESSOUK
RUE	WARNIER	EL MADANI AHMED
RUE	WAROT	BOUFATIT PERE ET FILS
RUE	WEINBRENNER	BERREZOUANE ALI
ROUTE	WILAYA	BENHABILES ALI
ROUTE	WILAYA B 13	BENYEKHLEF BELK
PLACE	WULLERMOZ	ANTRI MUSTAPHA
X		
RUE	XAVIER BORDET	AKACHOUCHE MED
RUE	XAVIER COPOLANI	AIT MOUHOUB EP
RUE	XIMENES	GAOUA A E K
RUE	XUEREB EMMANUEL	AL FIROUZABADI
Y		
RUE	YPRES	BELKACEMI BELK
RUE	YPRES	ILLOULI SAID
IMPASSE	YPRES	ILLOULI SAID
RUE	YSER	KOUCHIH KOUIDER
Z		
RUE	ZAATCHA	DJIDI SMAIL
CHEMIN	ZAATCHA	HADDAD ALI
RAMPE	ZAATCHA	DJIDI SMAIL
RUE	ZAMA	BOUSSORA AHMED RAHMANE
RUE	ZAPHIRA	OUACIF MUSTAPHA
RUE	ZEPHERIN ROCAS	AHMED BEY DE CONST
RUE	ZERROUK	OULD ZEMIRLI MED
PASSAGE	ZINA	KHARTOUM
IMPASSE	ZOUAVES	AGHRIB MED
RAMPE	ZOUAVES	HASSANI RABAH

Tableau 1 : correspondances des rues et places d'Alger de la Belle Epoque algéroise et du XXIe siècle.

ANNEXE C

LA REGLEMENTATION D'URBANISME DE LA BELLE EPOQUE ALGEROISE
(en vigueur en France et en Algérie)

ANNEXE C : LA REGLEMENTATION D'URBANISME DE LA BELLE EPOQUE ALGEROISE (en vigueur en France et en Algérie)

(d'après : Christian Moley, regard sur l'immeuble privé, architecture d'un habitat (1880-1970), le moniteur, 1999.)

Le décret du 26 aout 1859, rend applicable à la ville d'Alger les dispositions du décret du 26 mars 1852 relatif aux rues de Paris.

Le règlement du 27 juillet 1859 : stipule que dans les rues de plus de 20 mètre de largeur, les façades peuvent atteindre 20 m de hauteur. Les combles restent limités par une diagonale à 45 degrés, et la hauteur minimale des étages est de 2.60 m.

Le décret du 18 juin 1872 : augmente les surface minimales des cours : 40 m² et 4m de largeur pour un immeuble haut au maximum de 20m, avec une surface minimale pour les courettes de 4m² et 1.6m de largeur.

Le règlement de 1882 : autorise la construction d'oriels ou saillies (interdits depuis plusieurs siècles), mais il fixe toutefois des limitations : ces saillies ne doivent commencer qu'à l'étage noble (généralement le deuxième étage), et ne peuvent se poursuivre au-dessus de la corniche. Leurs largeur maximale est de 40 cm, et elles doivent etre démontables, ce qui induit à la réalisation des fenêtres arquées en métal et en bois.

Le décret du 23 juillet 1884 : le texte précise que dans le cas de mitoyenneté, les surfaces réglementaires des cours contigues, peuvent etre réduite, dans la proportion pour leur addition, d'une fois et demie la surface de l'une d'elles. Il définit également la surface réglementaire des courettes selon leurs usages : pour celles à usage des cuisines (9m² au minimum pour au moins 1.8m de largeur), celles servant pour les seules pièces sanitaires et de circulation (4m² au minimum pour au moins 1.6m de largeur). Le décret introduit également, une proportionnalité entre la hauteur de l'immeuble et la surface de sa cour. **[Tableau.2]**

Surface de cour	Hauteur de corniche de l'immeuble sur rue ou en retrait	Largeur de la rue ou de la rue + retrait
30m² , largeur minimale 5m	12m (11.70m en 1859) 15m (14.60m en 1859)	Inf à 7.8m Entre 7.8m et 9.74m
40m² avec hauteur d'ailes inférieur à 18m et une largeur minimale de 5m	18m (17.15m en 1859)	Entre 9.71m et 20m
60m² avec hauteur d'ailes supérieur à 18m et largeur minimale de 6m	20m (20m en 1859)	Sup ou égale à 20m

Tableau 2 : dispositifs du décret du 23 juillet 1884.

Le règlement de 1893 : autorise la construction de fenêtre arquée en brique ou en pierre de taille, ce qui permettra aux façades de certains immeubles de prendre une forme de plus en plus ondulée. Le cabinet d'aisances par appartement est devenu obligatoire, et les immeubles seront raccordés au tout-à-l'égout.

Le décret du 13 aout 1902 : introduit la notion de vue directe minimale prise dans l'axe des baies, pour contrer l'interprétation abusive du règlement sur la largeur moyenne de la cour notamment lorsqu'elle est triangulaire. Il stipule que lorsque la largeur de la rue est supérieur à 20m, la hauteur de l'immeuble peut etre réhaussée : les fenêtres arquées et autres saillies peuvent se poursuivre au-dessus de la corniche, et il est déormais possible d'ajouter des combles dans la mesure ou ils s'inscrivent dans un arc d'un huitième de cercle se prolongeant par une oblique à 45°. Il impose le respect d'une proportion entre la hauteur des immeubles et le volume des espaces non bâties (rues, cours, courettes), pour favoriser la circulation de l'air et lutter contre l'insalubrité. **[Tableau.3]**

Hauteur maximale de la verticale, gabarit sur cour (m)	Rayon maximal de cercle du comble (m)	Vue directe minimale (m)	Surface de la cour (m^2)
Cours éclairant des pièces d'habitation			
12	6	4	30
13	6.5	4.33	33.33
14	7	4.66	36.66
15	7.5	5	40
16	8	5.33	43.33
17	8.5	5.66	46.66
18	9	6	50
19	9.5	6.33	53.33
20	10	6.66	56.66
Cours éclairant des cuisines			
12	6	2	15
13	6.5	2.16	16.66
14	7	2.33	18.33
15	7.5	2.5	20
16	8	2.67	21.66
17	8.5	2.83	23.33
18	9	3	25
19	9.5	3.16	26.66
20	10	3.33	28.33

Tableau 3 : dispositifs du décret du 13 aout 1902.

Nb : le règlement de 1902, est resté en application jusqu'aux années 1950.

ANNEXE D

NOTICES BIOGRAPHIQUES

ANNEXE D : NOTICES BIOGRAPHIQUES

ANDRE Louis-Jules, (Paris 1819-1890), formé à l'école des Beaux-arts de Paris, élève Huyot et Lebas, cinq fois logiste, 2eme Grand prix 1843, Grand prix de Rome 1847, médailles : 1867,1880,1889 ; membre de l'institut en 1884, membre de la société centrale (S.C) et fondateur de la société des architectes français (S.A.F) ; professeur d'architecture (1855-1890).

BALLU Albert, (né 1er juin 1849 à Paris), ancien élève de l'école des Beaux-Arts de Paris , inspecteur des travaux de reconstruction de l'Hôtel de ville de Paris (1872-1884), architecte diocésain d'Aix depuis 1879, d'Alger, d'Oran, de Constantine et d'Ajaccio. Architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie, deux fois prix Duc (institut 1884-1888), dix prix à des concours publics et médailles.

BEL Alfred, (né le 14 mai 1873 à salins), directeur de la médersa de Tlemcen, conservateur du musée archéologique de Tlemcen, membre non résidant du comité des travaux historiques et scientifiques au ministère de l'instruction publique, membre de la commission des sites artistiques et pittoresques et des monuments historiques au gouvernement général de l'Algérie. Il est membre de la société asiatique de Paris, de la société de géographie d'Alger et de l'Afrique du nord, de l'institut de Carthage, des amis de l'Orient, et président du syndicat d'initiative de Tlemcen et de sa région.

BESNARD Charles-Henri, (1881-1946), disciple de Anatole de Baudot et de Viollet-le-Duc, élève de L.J André à l'école des Beaux-Arts de Paris, travaille dans le cabinet de Paul Gout. Il dépose avec Julien Bessonneau en 1917, un brevet d'invention relatif au procédé de construction rapide d'habitations par l'emploi de matériaux en ciment armé préfabriqués, architecte en chef des monuments historiques en 1920.

BIENVENU François, (né en 1897 à Alger), élève de Darbeda à l'école des Beaux-Arts d'Alger , architecte du gouvernement général et architecte conseil au rectorat d'Alger ; membre du groupe algérien de la SAM et auteur de nombreuses œuvres pour le compte de la régie foncière.

BIGOT Paul, (1870-1942), élève à l'école des Beaux-Arts de Paris dans les ateliers de L.J.André et de Victor Laloux, premier grand prix de Rome (1900), il enseigne à l'école nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris à partir de 1923, puis chef d'atelier en 1925 ; élu à l'académie des Beaux-Arts en 1931.

BONNIER Louis, (1856-1946), étudie l'art à l'école académique de Lille, puis à l'école nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, dans l'atelier de Constant Moyaux et Louis-Jules André, diplômé en 1886 ; architecte libéral et urbaniste pour la ville de Paris

BOYER Marius, (1885-1947), architecte et gérant d'une agence à Casablanca (Maroc), parmi ses nombreuses œuvres : la villa Bénazéraf, rue d'Alger (Casablanca-1928), siège de la Shell

marocaine, boulevard Mohammed V – (1934), l'immeuble A, rue Hassan-Seghir, (1930).

BUCKNALL Benjamin, (1833-1895), architecte du néo-gothique en Angleterre et au pays de galles, puis du néo-mauresque en Algérie où il réalisa plusieurs œuvres à Alger. Adepte de Viollet-Le-Duc, il traduira cinq de ses œuvres en Anglais.

CHASSERIAU Charles-Frédéric, (1802-1896) exerça en Egypte puis à Marseille ou il fut nommé architecte adjoint de la ville, avant de se rendre à Alger pour occuper le poste d'architecte en chef des bâtiments communaux et chef du service de l'architecture.

CLARO Léon, (1899-1991), architecte diplômé en 1926, titulaire de la chaire d'architecture à l'école des Beaux-Arts d'Alger dès 1927 ; membre du comité du vieil Alger et de la SAM ; président du comité régional de l'ordre des architectes et architecte des monuments historique.

COGNE François, (1876-1952), sculpteur français, auteur de plusieurs portraits officiels, dont : la statue de Georges Clemenceau (champs Elysées), et celle du maréchal Lyautey à Casablanca.

DARBEDA Gabriel, (né en 1869 à Alger) ; architecte des palais nationaux du gouvernement général et architecte contrôleur des constructions scolaires ; titulaire de la chaire d'architecture à l'école des Beaux-Arts d'Alger de 1911 à 1927. Inspecteur général du service d'architecture au gouvernement général de l'Algérie, président de la fédération des architectes et membre du syndicat des architectes du département d'Alger.

DEFRASSE Alphonse, (1860-1939), élève à l'école des Beaux-Arts de Paris (1877), Grand prix de Rome (1886), chef du service d'Architecture et des travaux de la Banque de France (1899). Chef d'atelier, en succédant à Scellier de Gisors, en 1900, il est nommé inspecteur général des bâtiments civils en 1920, et présida durant 5 années, la S.A.D.G. président de la SC, de la Fédération des sociétés françaises d'Architectes et de l'Union Franco-Britannique des Architectes, puis en 1935, de la société des Artistes Français.

DEGLANE Henri, (1855-1931), élève de Louis-Jules André à l'école des Beaux-Arts de Paris, premier grand prix de Rome (1881)

DUTHOIT Edmond Clément Marie Louis, (1837-1889), fortement rattaché à l'école rationaliste de Viollet-le-duc, il élaborera plusieurs voyages ; premier architecte en chef des monuments historiques de l'Algérie, ou il contribua à l'étude des monuments de l'art arabe d'Alger et de Tlemcen dès 1872.

GARNIER Georges-Ed-Mond, né en 1881 à Paris, il accède à l'école des Beaux-arts en 1901, ou il rejoint en première classe l'atelier de Marcel Lambert, il fut quatre fois second prix aux concours d'émulation. Collaborateur d'Henri Petit dans plusieurs projets en Algérie, dont : l'Immeuble au Bon marché (Alger, 1921-1922), l'immeuble n°8 AV Pasteur (Alger, 1910) et l'hôpital Joinville (Blida, 1925).

GARNIER Jean-Louis-Charles, né 1825 Paris, décédé en 1898, formé à l'école des Beaux-arts de Paris dès 1812, élève de Le Bas et Leveil, 1ère classe en 1844, deux fois logiste, Grand prix 1818,

médaille au salon des artistes Français 1857, 1864, auteur du célèbre Opéra Garnier 1860, détenteur de plusieurs prix et médailles. Inspecteur général, vice-président conseil des bâtiments et président de la SC, parmi d'autres postes.

GSELL Stéphane, (1864-1932), archéologue et historien, membre de l'école Française de Rome de 1886 à 1890, chargé de cours à l'école supérieure de lettres d'Alger (1890) , et de la chaire d'histoire et d'antiquité d'Afrique (1894), docteur ès-lettres à la faculté de Paris (1894), inspecteur des antiquités de l'Algérie (1900) et directeur du musée des antiquités d'Alger et d'Art musulman (1879). Professeur au collège de France (1912) et Membre de l'académie des inscriptions et Belles lettres (1923).

GUADET Julien, (1834-1908), élève et successeur de Jules André dans l'atelier Labrouste, initiateur du code de déontologie « code Guadet », et du rétablissement d'une organisation de la profession d'architecte comme activité non commerciale, membre de la SC.

GUIAUCHAIN Pierre Auguste, (1806-1875), architecte des Bâtiments civils, architecte de la province d'Alger.

GUIAUCHAIN Adrien Auguste, (1840-1912), architecte du département d'Alger.

GUIAUCHAIN Jacques, (1884-1960), arrivé à Alger dès 1830. Architecte du gouvernement général (1834). Son œuvre majeure, demeure le palais du gouvernement (1927-1933).

GUION Paul, (1881-1972), architecte algérien, auteur du musée des Beaux-Arts d'Alger, il rejoint en 1906, l'agence de Paul Régnier, avec qui il s'associe jusqu'en 1925. Il collabore avec l'entreprise Hennebique et réalise de nombreux immeubles à Alger.

HENNEBIQUE François, (1842-1921), fondateur du bureau d'étude Bétons Armés Hennebique (1894-1967), maçon puis chef de chantier, sans formation d'ingénieur ; entrepreneur à Courtrai depuis 1867, passe 20 ans en Belgique. En 1890, il élabore le système de construction en fer et béton qui portera son nom, il dépose en 1892, le brevet de la poutre à étrier parmi tant d'autre.

HUYOT Jean-Nicolas, (1780-1840), élève d'Antoine Peyre, premier grand prix de Rome (1807), élabore des voyages en Asie mineure, en Egypte et en Grèce entre 1817 et 1821, adjoint de l'architecte Louis-Robert Goust jusqu'en 1829.

JONNART Charles Célestin, (1857-1927), figure essentielle de la politique de décentralisation en Algérie, où il fut gouverneur général pour trois mandats.

JOST Eugène, (1865-1946), élève à l'école des Beaux-Arts de Paris entre 1884 et 1891, dans l'atelier de Jules André puis de Victor Laloux

KLEIN Henri, (1864,Oran-1939, Alger) ; étudie à l'institution Saint François Xavier d'Alger ; instituteur et fondateur du comité du vieil Alger.

LABROUSTE Henri, (1801-1875), admis à l'école des Beaux-arts de Paris en 1815, élève de Vaudoyer et de Lebas, Grand prix de Rome en 1824, maitre d'un atelier libre (1830), inspecteur des travaux de l'école des Beaux-arts (1832), membre de la commission des

monuments historiques (1848), architecte diocésain à Rennes et membre du conseil des bâtiments civils et de l'institut (1867).

LALOUX Victor, (1850-1937), élève de Louis-Jules André à partir de 1869, premier grand prix de Rome (1878), bras droit et successeur d'André, membre de l'académie des Beaux-Arts (1909).

LATHUILLIERE Marcel, (1903-1984), diplômé de l'école des Beaux-Arts de Paris (atelier Pontremoli), Membre de la SAM. s'est instalé à Alger en 1928. Associé à Albert Seiller jusqu'à 1938, puis de 1947 à 1975 à Nicolas Di Martino et Jean Dudych, et entre 1976 et 1984, à son fils Jean Lathuillière et Pierre Dudych. Parmi ses œuvres : HBM avant-guerre, HLM Hussein-dey (1961), écoles et lycées, aérogare d'Alger-Maison-Blanche (1956) et ceux de Bône, Constantine et Reggane…etc.

LEBAS Louis-Hippolyte, élève de C.Percier et de son oncle A.L.T. Vaudoyer, reçu à l'institut en (1825), membre du service des bâtiments civils (1826) ; enseignant de l'histoire de l'architecture à l'école des Beaux-arts de Paris et directeur d'atelier avec son oncle et son cousin Vaudoyer.

LYAUTEY Hubert, (1854-1934), formé à l'école spéciale militaire de Saint-Cyr (1873-1875), membre du 2° régiment du Hussards, affecté durant deux ans, en algérie à orléansville puis Alger, 1er résident générale du protectorat du Maroc (1912-1925), membre de l'académie Française en 1920, ministre de la guerre (1916-1917), maréchal de France (1921) et commissaire général de l'exposition colonial de 1931.

MARÇAIS Williame, (1872-1956), orientaliste, linguiste, directeur de la médersa et conservateur du musée de Tlemcen (1898-1904), directeur de la médersa d'Alger (1904-1910).

MARÇAIS Georges, (1876-1962), orientaliste, archéologue et historien de l'art, professeur à la Faculté des lettres d'Alger (1919), et directeur du musée des Antiquités et d'Art musulman (1925).

PACCARD Alexis, (1813-1867), formé à l'école des Beaux-Arts de Paris dans les ateliers de Lebas et Huyot ; second grand prix en 1835, lauréat du prix de Rome en 1841 ; inspecteur des travaux de l'état, architecte du château de Rambouillet (1854), puis du château de Fontainebleu.

PETIT Charles-François, né en 1700 à St-Germain-en–Laye, élève Rondelet, admis à l'école des Beaux-arts de Paris en 1817.

PETIT Claude, né à Sidi-bel-Abbès (Algérie), le 9 janvier 1871 ; ingénieur civil, 21 ; boulevard Saint-Michel ; député d'Oran.

PETIT Antoine-Baptiste, né en 1800, à Paris, élève Thibault, admis à l'école des Beaux-arts de Paris en 1819.

PETIT Auguste Prosper- Jean, né 1800 Versailles, élève Châtelain, admis à l'école des Beaux-arts de Paris en 1819.

PETIT Dominique, né 1815 Boulce, formé à l'école des Beaux-arts de Paris, promotion,1812, élève Lebas.

PETIT Armand, (1817 Versailles, 1878), formé à l'école des Beaux-arts de Paris, promotion 1886-2eme classe,

élève Huyot, 1re classe, 1881 ; membre de : S.R., S.C, architecte à versailles.

PETIT Albert, (fils d'Armand), né 1813 Versailles, formé à l'école des Beaux-arts de Paris, promotion 1862, élève Questel, 1re cl.1865, logiste, diplômé en 1860, A.D.G , architecte du département (S, et O), et de la ville, architecte à Versailles, 6 rue de Provence

PETIT Jean-Baptiste-Marie –Léopold, né 1837 Toulouse, formé à l'école des Beaux-arts de Paris, promotion 1880, élève Questel, diplômé en 1901, architecte à Carcassonne, rue du Jardin.

PETIT Paul-Robert, (1814 Paris-1870), formé à l'école des Beaux-arts de Paris, promotion 1868-1re classe, élève Guénepin.

PETIT Jules-Arthur, né 1855 Paris, formé à l'école des Beaux-arts de Paris, promotion 1877-2eme classe, élève Pascal, architecte à Paris, rue de la pompe 128.

PETIT Maxim-Alfred-Albert, né 1883 Bois d'Arey, formé à l'école des Beaux-arts de Paris, promotion 1907-1.

PETIT Pierre-Jean-Baptiste, né 1885 Bordeaux, formé à l'école des Beaux-arts de Paris, promotion 1906-1, élève Bermier.

PETIT Théodore, architecte français, exerçant au début du XXe siècle, parmi ses nombreuses productions : immeuble 8, AV Alphand, 16 AR (1904), l'immeuble 276, Bvd Raspail, 14e AR (1905, immeuble 132-134, rue de Courcelles et immeubles 103-105, rue Jouffroy, 17e AR (1907).

PONTREMOLI Emmanuel, (1865-1956), élève de Louis-Jules André à l'école des Beaux-Arts de Paris (1883), grand prix de Rome (1890), adjoint de Gaston Redon au musée du Louvre, inspecteur des travaux au Louvre (1897), professeur, chef d'Atelier (1919), directeur de l'école nationale supérieure des Beaux-Arts (1934-1938), membre de l'institut de France (1922) ..Etc.

PROST Henri, (1874-1959), membre de la section d'hygiène urbaine et rurale du musée social, convié au Maroc avec l'appui de J.C- Forestier ; chargé de l'étude des plans des villes nouvelles fondées par Lyautey au Maroc, chef du service spécial d'architecture et chef des plans de villes du Maroc (1922), architecte-urbaniste D.P.L.G.

RAVOISIE Amable, né à Paris en 1801, participa à l'exploration scientifique de Morée (1829-1830), et celle de l'Algérie (1840, 1841 et 1842) ; auteur de l'ouvrage : Beaux-arts , architecture et sculpture.

RENIE André-Marie, attaché au service des bâtiments civils et architecte du ministère de la guerre, chargé de l'examen de quelques uns des plans de constructions civiles projetées en Algérie.

TISSANDIER Albert, (1839-1906), architecte et aéronaute, élève de Jules André à l'école des Beaux-Arts de Paris, il effectuera plusieurs missions en Inde, en Chine et au Japon pour le compte du ministère de l'instruction publique et des Beaux-Arts.

TRONCHET Guillaume, (1867-1959), élève à l'école des Beaux-Arts de Paris, dans l'atelier de Jules André, diplômé en 1891, deuxième second grand prix

de Rome (1892), architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux.

VENTURA TERRA Miguel, (1866-1919), il étudia l'architecture à l'académie des Beaux-arts de Porto entre 1881 et 1886, puis à l'école des Beaux-Arts de Paris dans l'atelier de Victor Laloux. Il atteint quatre fois le prix Valmor d'architecture (1903, 1906, 1909 et 1911).

VIOLLET-LE-DUC Eugène Emmanuel, (1814-1879), Restaurateur des constructions médiévales, il est l'un des initiateurs de l'architecture moderne, auteur de plusieurs écrits dont : entretiens sur l'architecture, 1863, ayant marqué plusieurs acteurs majeurs du mouvement arts nouveaux, comme Victor Horta, Hector Guimard, Henri Sauvage, Louis Sullivan et Frank Loyd Wright.

ANNEXE E

DOSSIERS GRAPHIQUES

E.1. LE PALAIS CONSULAIRE (1892)

Fig.1. le Palais Consulaire et les voutes du Boulevard.
Source: Auteur,2013

Fiche d'identification de l'oeuvre	
Auteur (s) du projet	Henri Petit, architecte
Commanditaire (s)	La Chambre de Commerce d'Alger
BET/ingénieur (s)	Descamps, ingénieur de la ville
Autre collaborateurs	Durieu, entrepreneur Louche, représentant de Durieu.
Type de commande	Publique
Contexte d'intervention	Concours (1885)
Domaine	Administration
Nature d'ntervention	Architecture, entretien
localisation	N°6 Boulevard Amilcar Cabral (ex- Anatole France)-Alger
Datation (début des travaux-innauguration)	1889-1892
Gabarit	R+2+ un demi-niveau+ deux sous-sol
Filiation	Style Beaux-arts / eclectisme
Etat des lieux	Façades et espaces intérieurs peu modifiés, salle de conférence en ruine, fonctionnel (Chambre de Commerce et d'Industrie d'Alger (C.C.I).
Commentaire	Œuvre primée dans le salon des artistes français de 1893.

Tableau 4 : fiche d'identification du Palais Consulaire. Source : auteur.

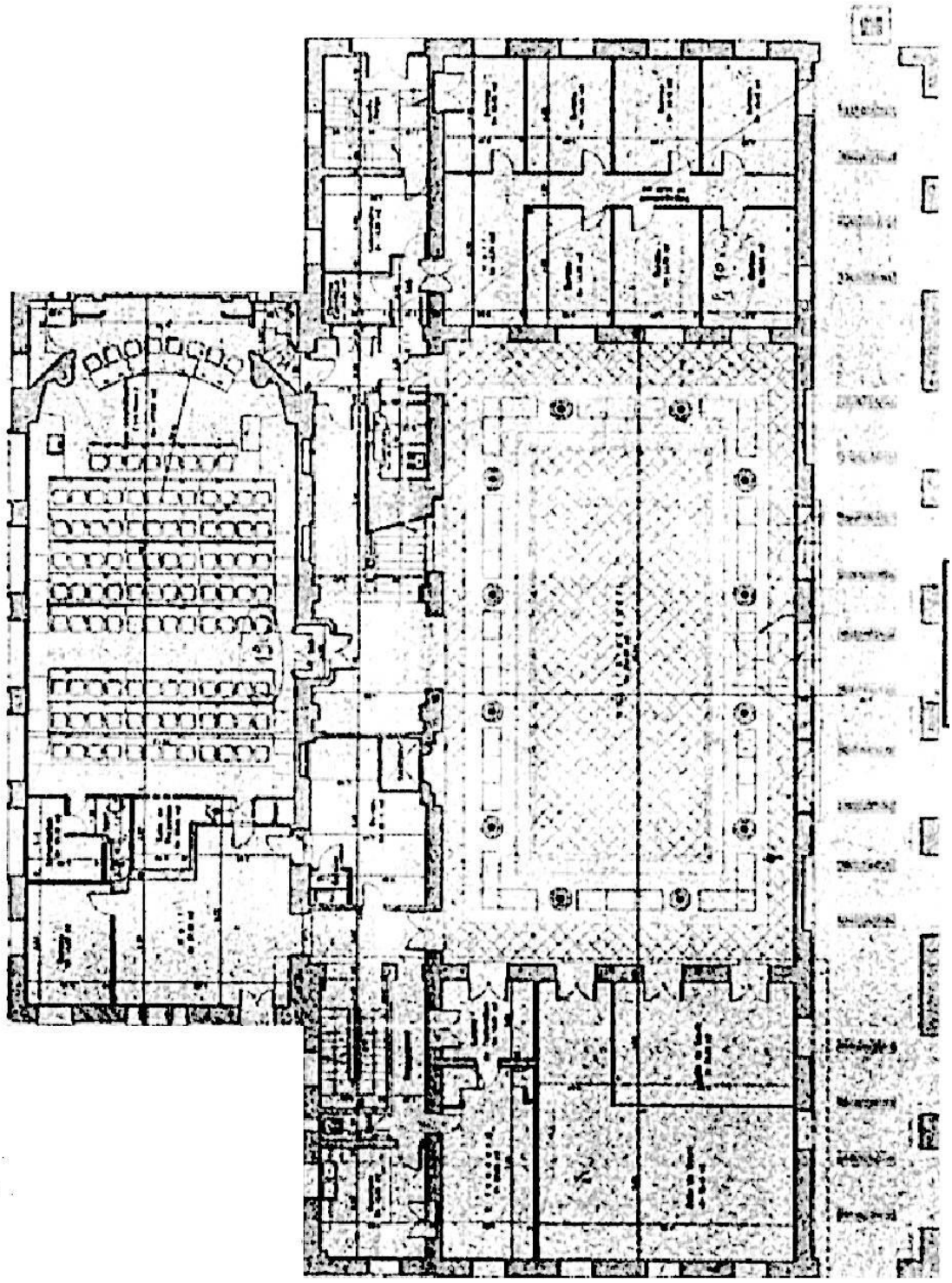

Fig.2: vue en plan du Rez-de-chaussée du Palais Consulaire .
Source: Construction Moderne. n°26 du 01/07/1893. P.PLANAT. 1893b. p 462.

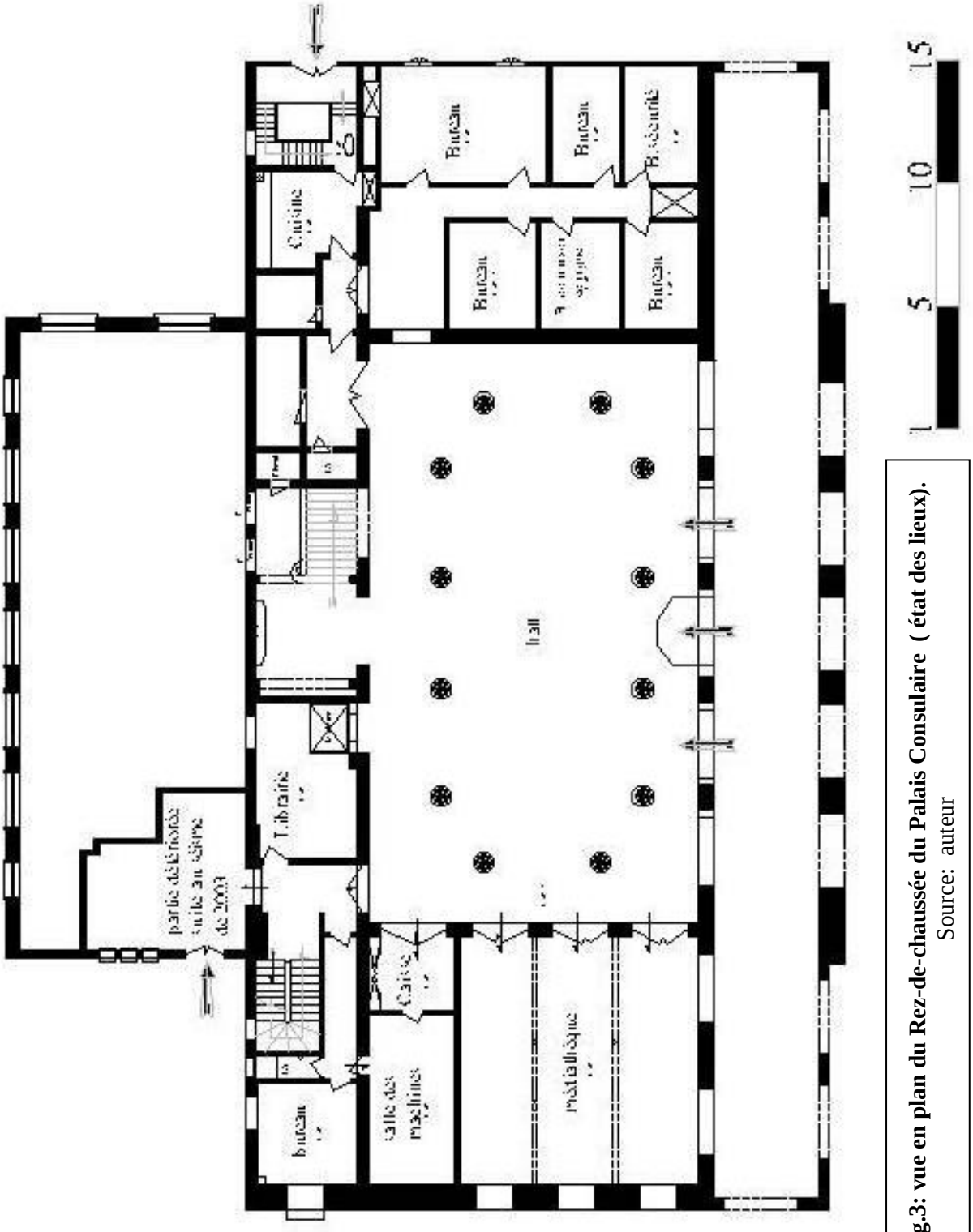

Fig.3: vue en plan du Rez-de-chaussée du Palais Consulaire (état des lieux).
Source: auteur

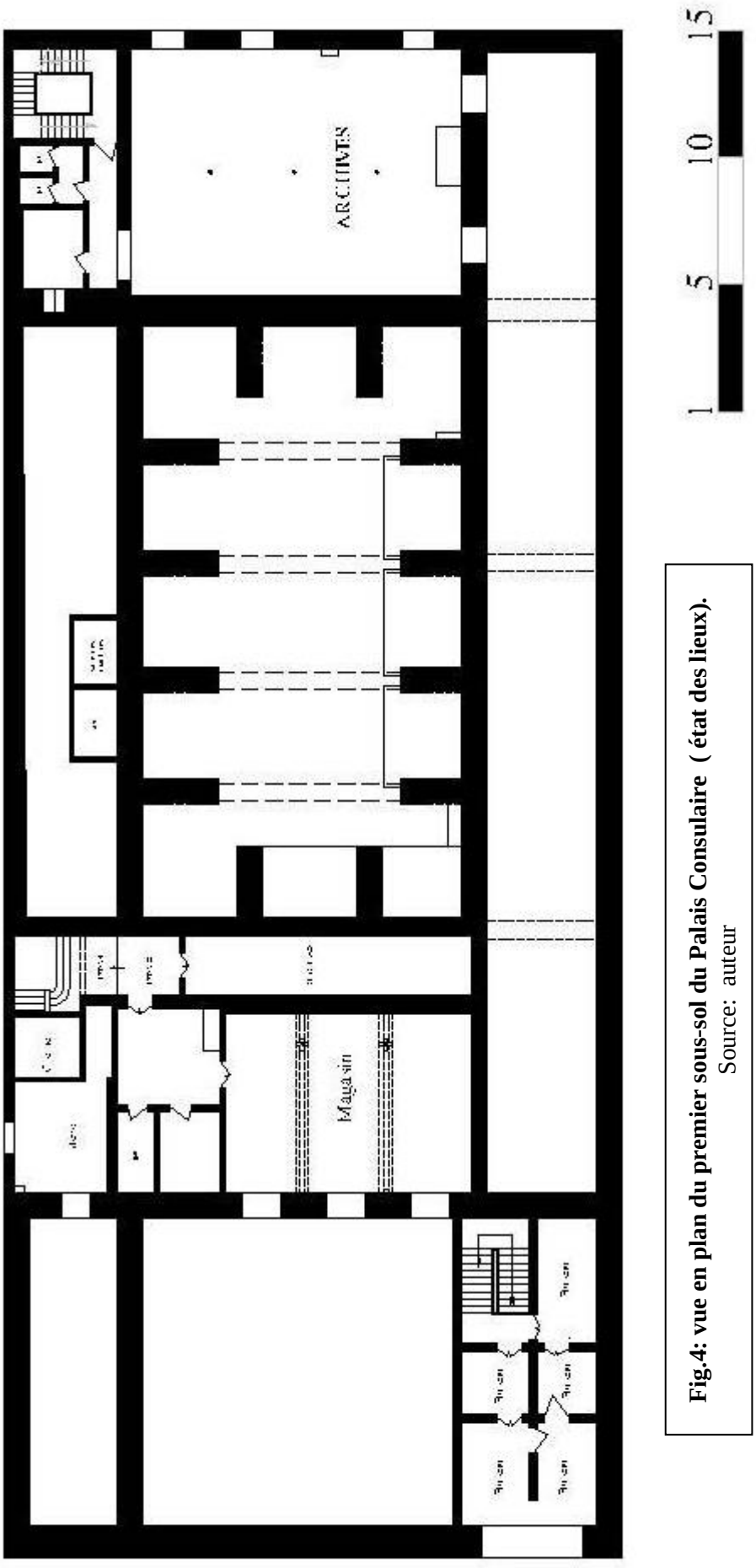

Fig.4: vue en plan du premier sous-sol du Palais Consulaire (état des lieux).
Source: auteur

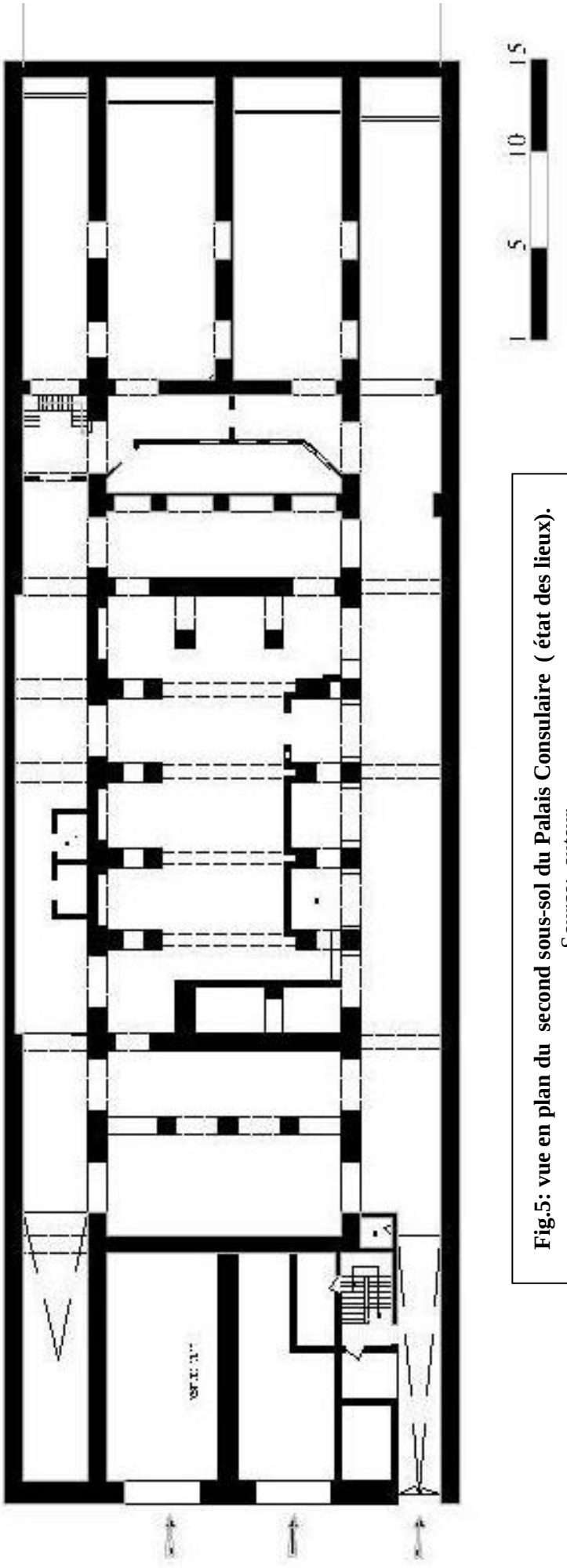

Fig.5: vue en plan du second sous-sol du Palais Consulaire (état des lieux).
Source: auteur

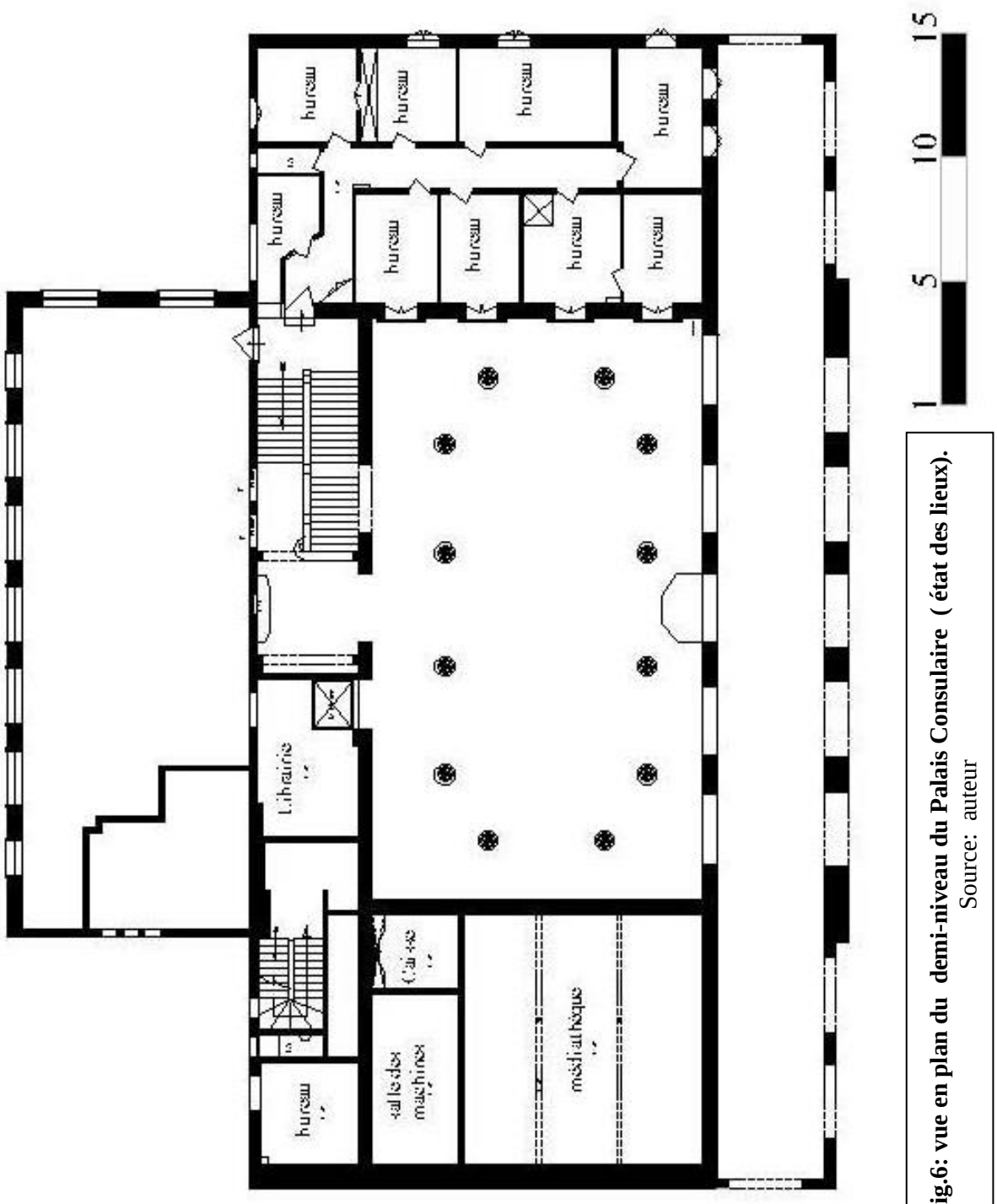

Fig.6: vue en plan du demi-niveau du Palais Consulaire (état des lieux).
Source: auteur

Étage premier :

1. halle.
2. Salle de réunion de la Chambre de commerce.
7. Bibliothèques. 4. Président de la Chambre.
3. Secrétaire. 6. Président du tribunal.
7. Salle de délibérations.
8. Salle d'audience du tribunal de commerce.
9, Avocats. 10. Archives. 11. Bureau.

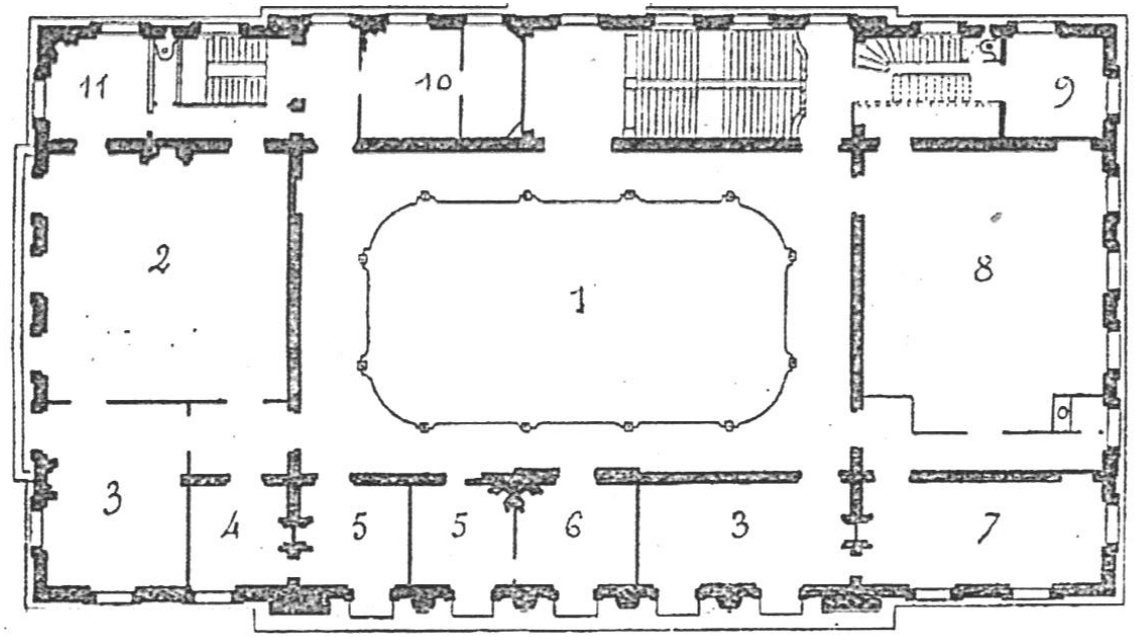

Fig.7: vue en plan du 1er étage du Palais Consulaire .
Source: Construction Moderne, n°26 du 01/07/1893, P.PLANAT, 1893b, p 462 & B-M.Horra, 2015, p 74

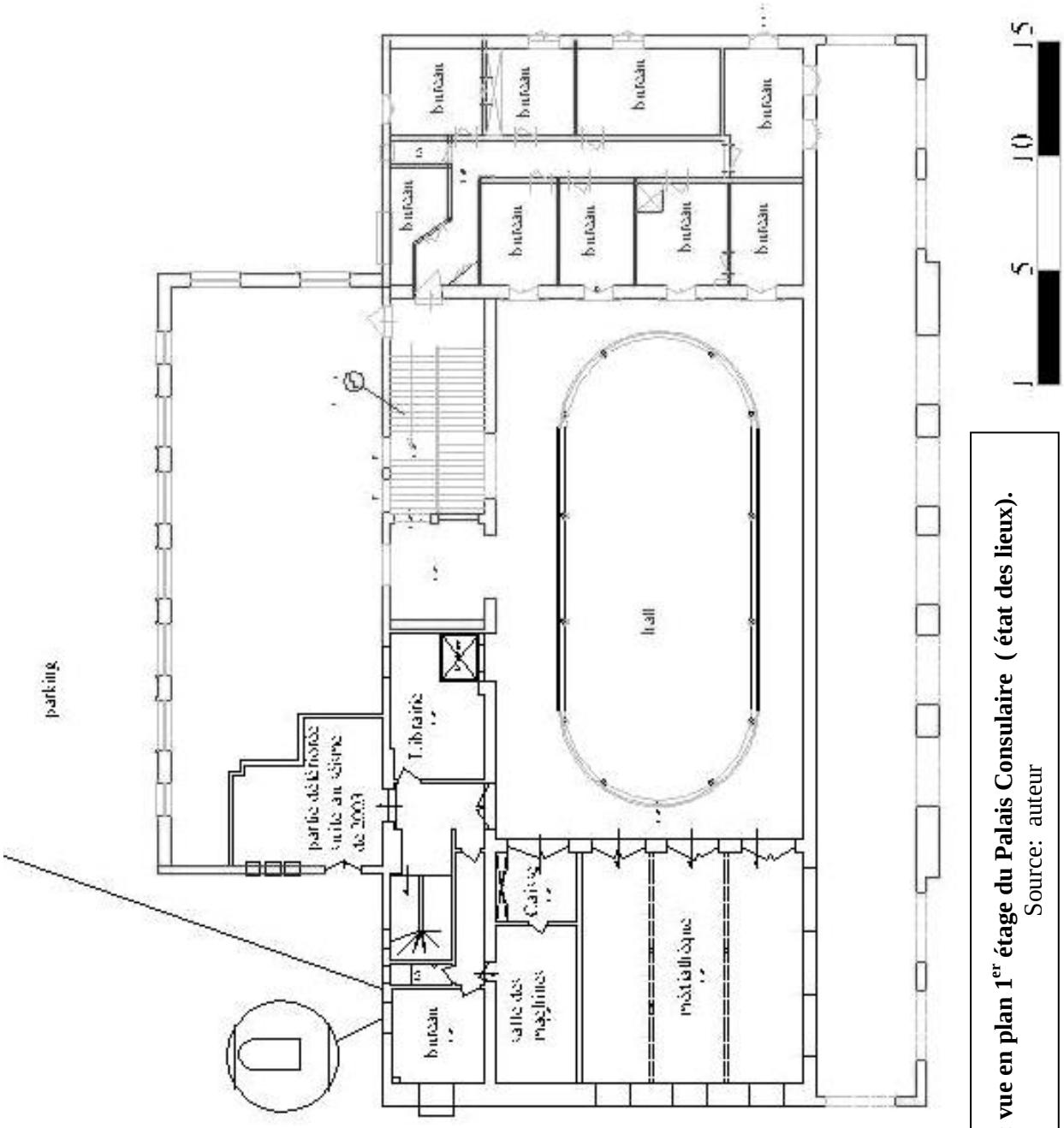

Fig.8: vue en plan 1er étage du Palais Consulaire (état des lieux).
Source: auteur

Étage deuxième :

1. Halle. 2. Conseil des prud'hommes.
3. Archives. 4. Secrétaire.
5. Appartement du secrétaire adjoint.
6. Cours commercial. 7. Juge consulaire.
8. Salle des faillites. 9. Expéditionnaire.
10. Greffe. 11. Greffe en chef.
12. Cours commercial.
13. Cabinet du professeur.

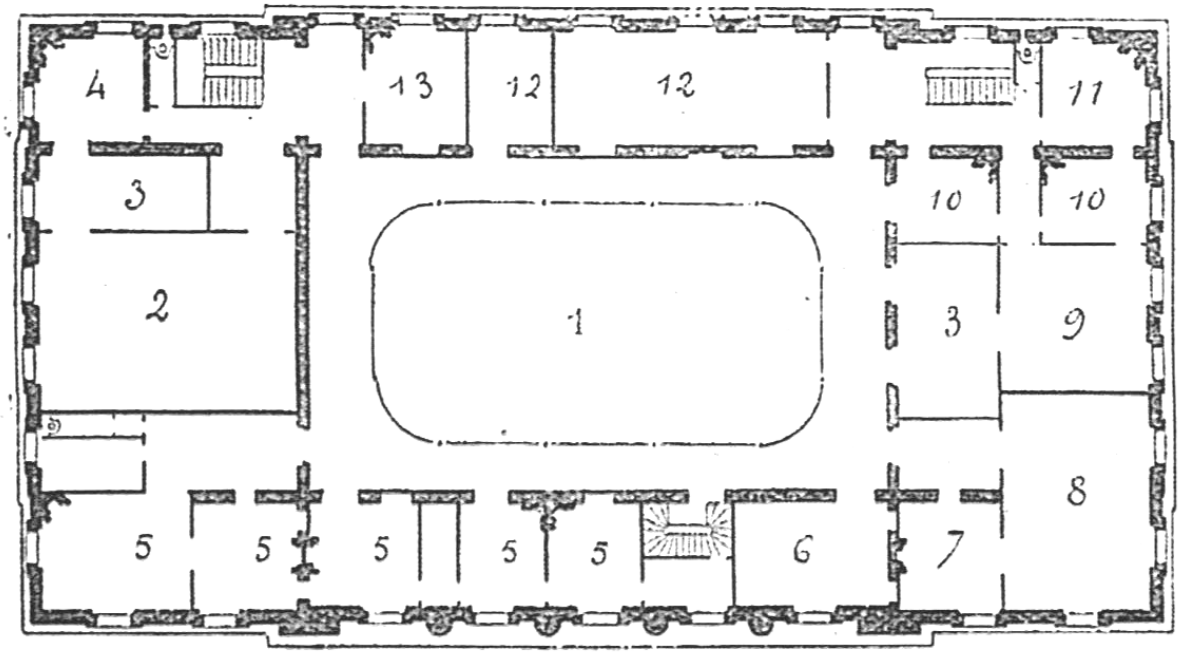

Fig.9: vue en plan du 2e étage du Palais Consulaire .
Source: Construction Moderne. n°26 du 01/07/1893. P.PLANAT. 1893b. p 462 & B-M.Horra. 2015. p 74

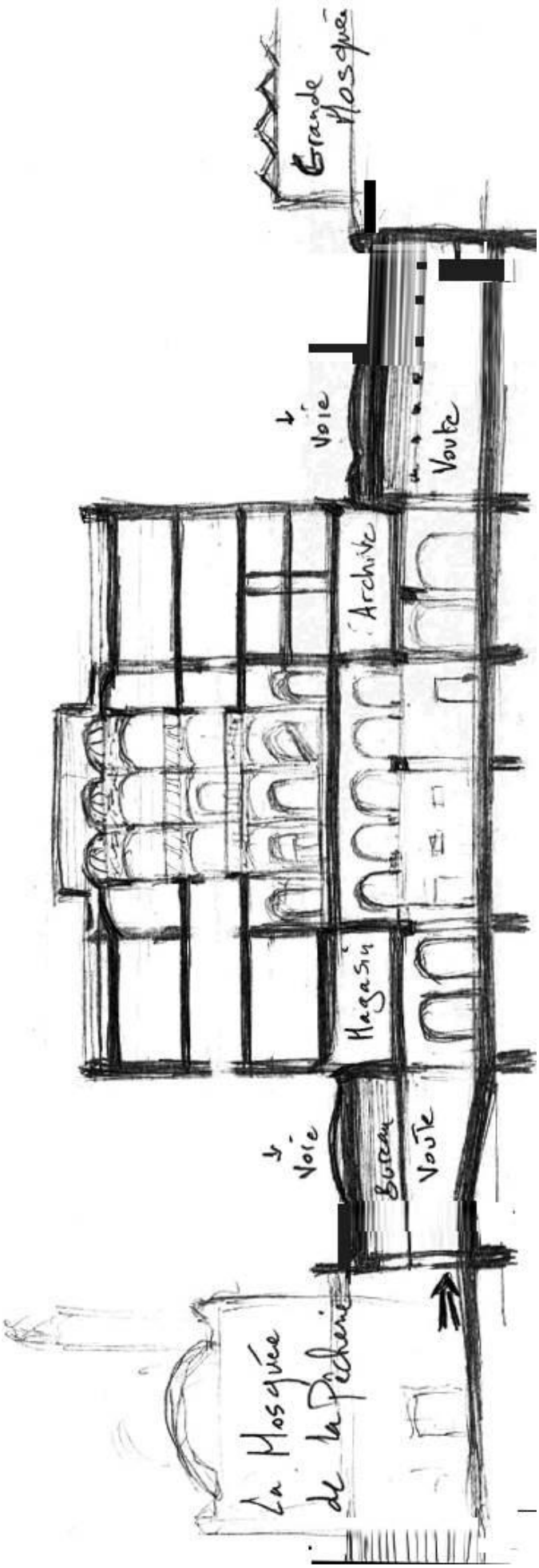

Fig.10: coupe schématique longitudinale du Palais Consulaire (état des lieux).
Source: auteur

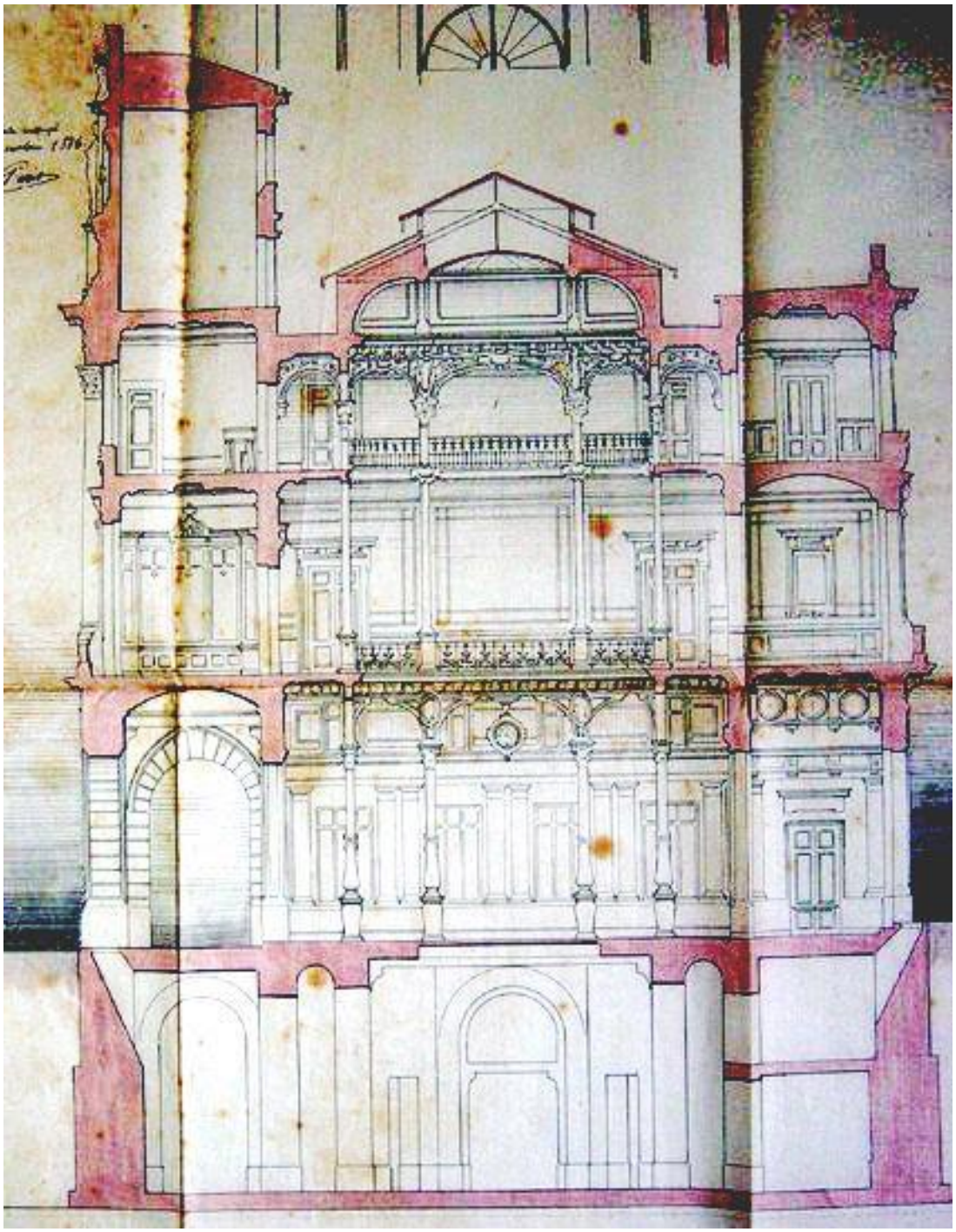

Fig :11 :coupe transversale du Palais Consulaire
Source : coupe élaborée par Henri Petit, en 1886, pour le concour du Palais Consulaire. (archive anonyme)

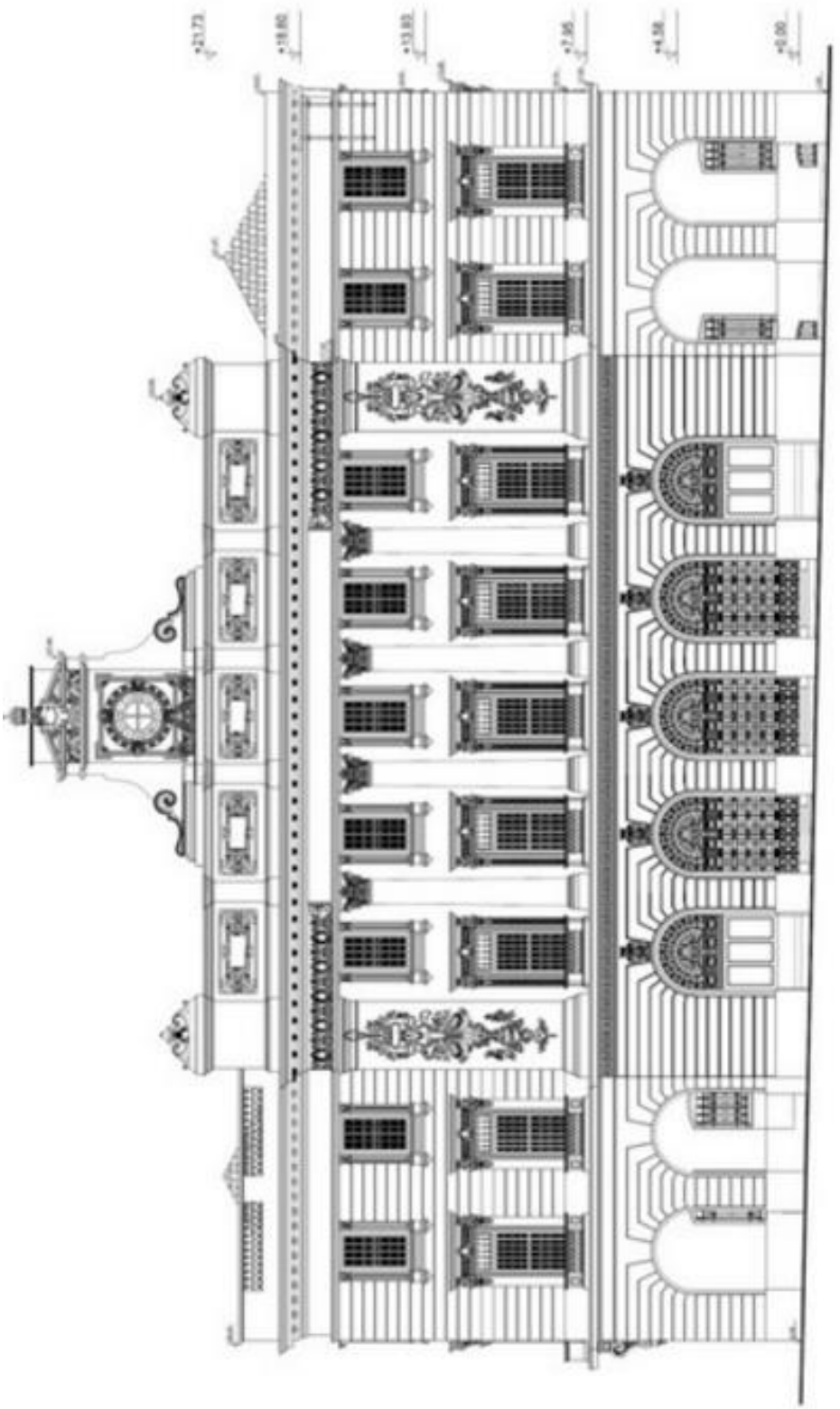

Fig.12: la façade principale du Palais Consulaire .
Source: BET. Arcade-2015

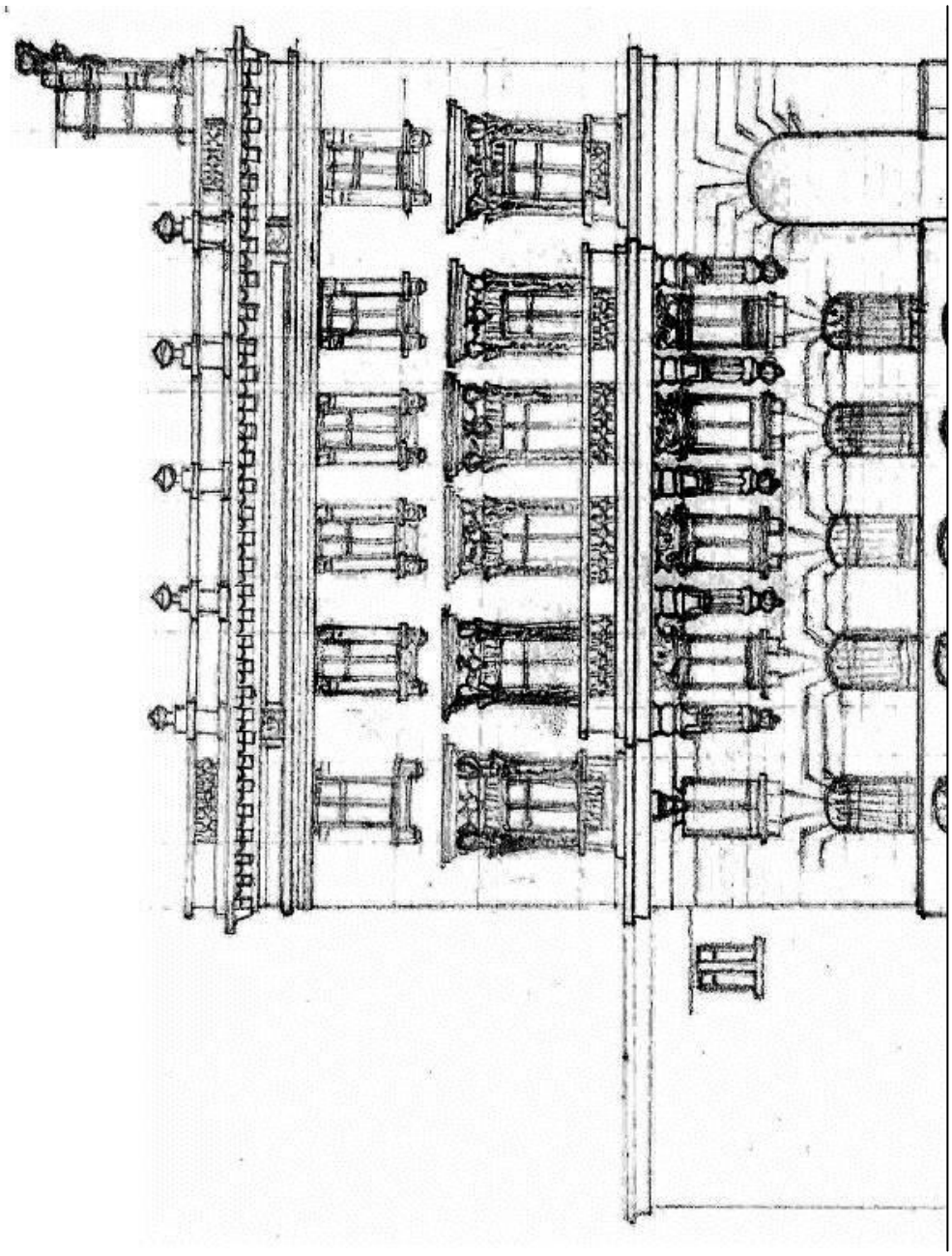

Fig.13: la façade latérale sud du Palais Consulaire , (état actuel).
Source: auteur-2014

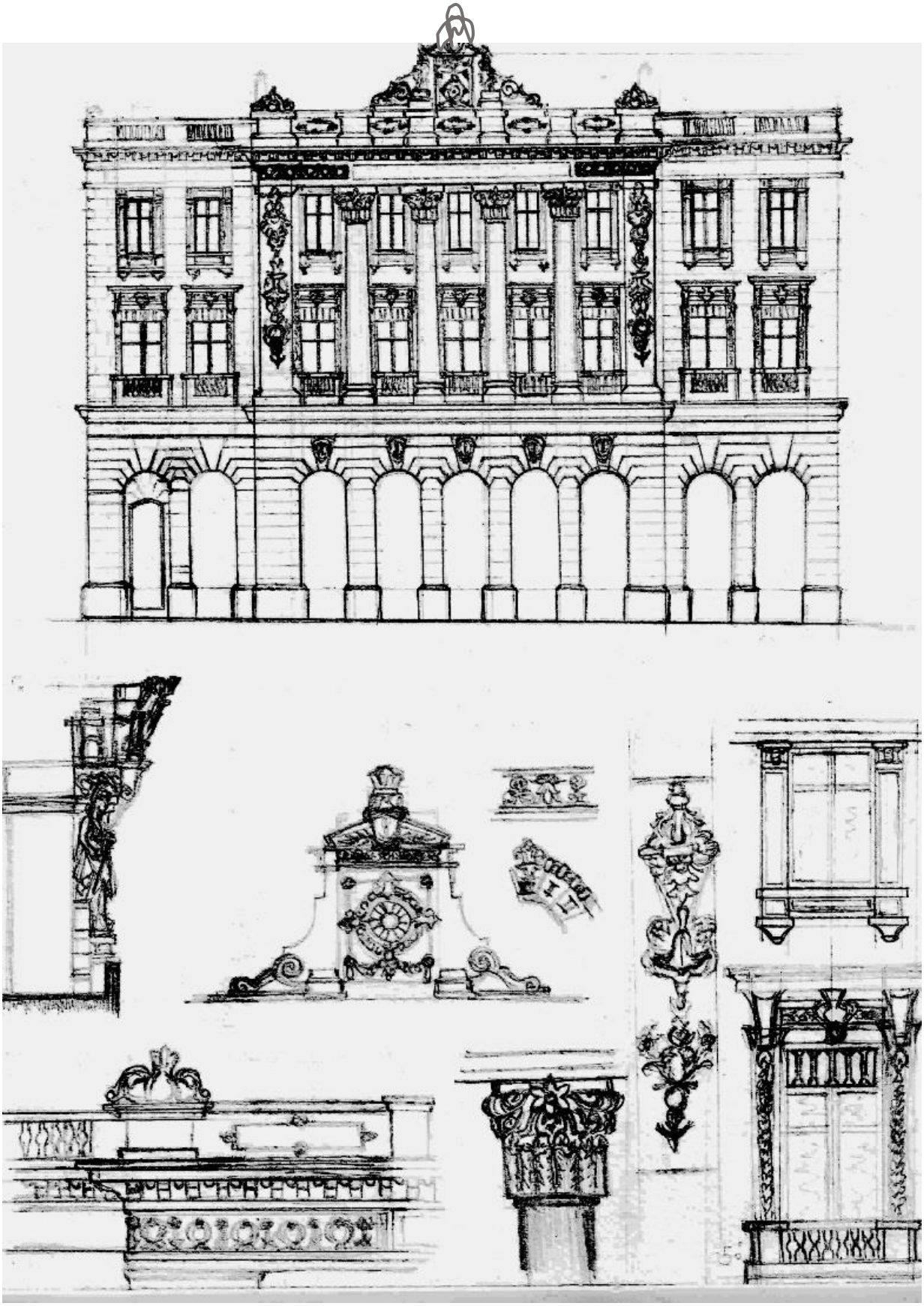

Fig.14: détails de la façade principale du Palais Consulaire
Source : dessin élaboré par l'auteur.

E.2. L'HOTEL DE LA DEPECHE ALGERIENNE (1906)

Fig.15: l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source: http://google image.fr

Fiche d'identification de l'oeuvre	
Auteur (s) du projet	Henri Petit, architecte
Commanditaire (s)	Lacanaud (propriétaire du journal)
BET/ingénieur (s)	/
Autre collaborateurs	/
Type de commande	Privée
Contexte d'intervention	Commande
Domaine	Administration, atelier (imprimerie et rédaction)
Nature d'ntervention	Architecture
localisation	Boulevard Khemisti (ex- Lafferière)-Alger
Datation (début des travaux-innauguration)	1904-1906
Gabarit	R+2+ entre-sol
Filiation	Style néo-mauresque / eclectisme
Etat des lieux	Façades et espaces intérieurs peu modifiés, dégradation des décors intérieurs, fonctionnel (siège du parti politique (RND)).
Commentaire	/

Tableau 5 : fiche d'identification de l'Hôtel de la Dépeche Algérienne. Source : auteur

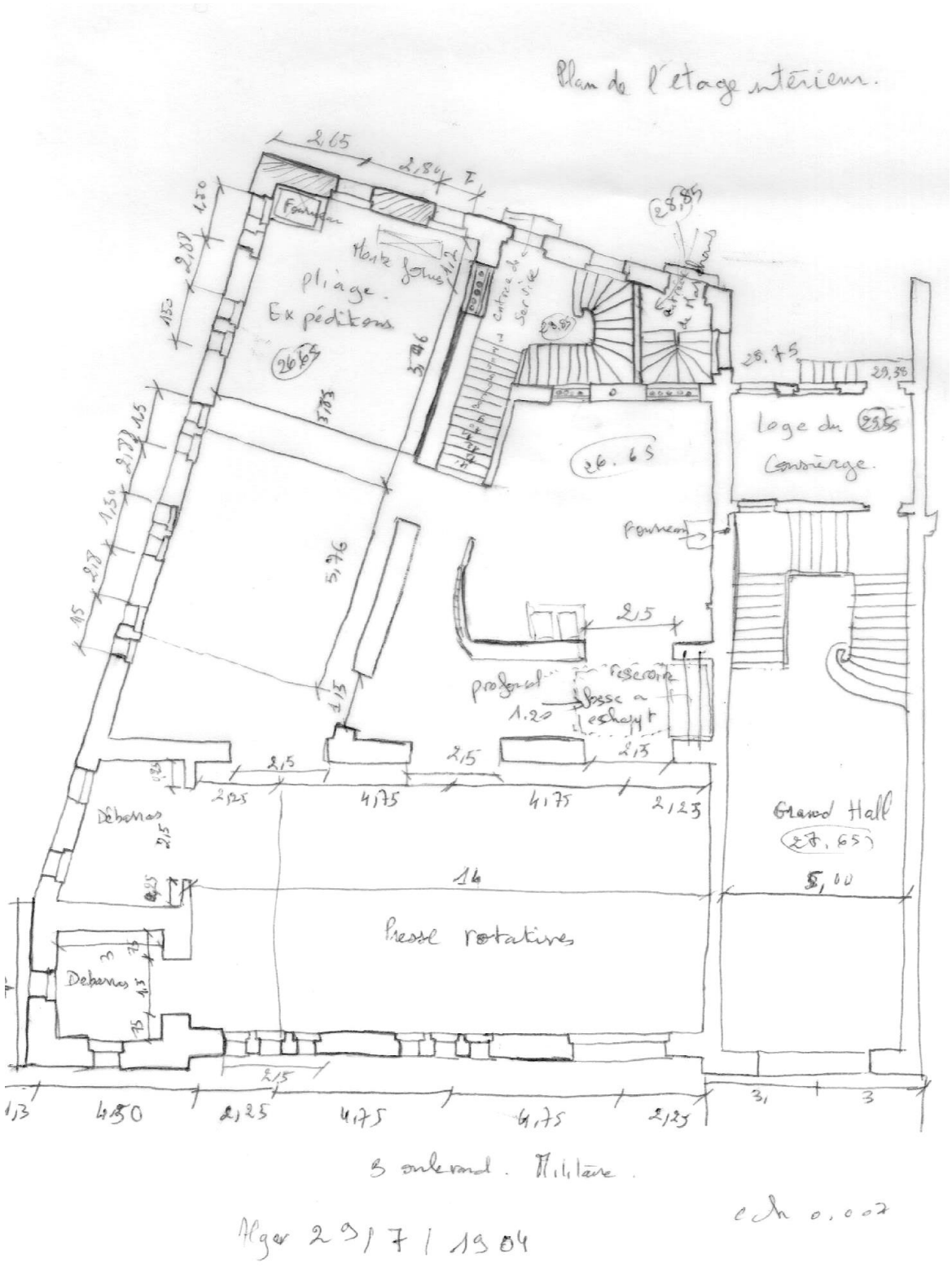

Fig.16: plan du Rez-de-chaussée de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source: reporté par l'auteur sur la base des plans originaux (archive CPVA)

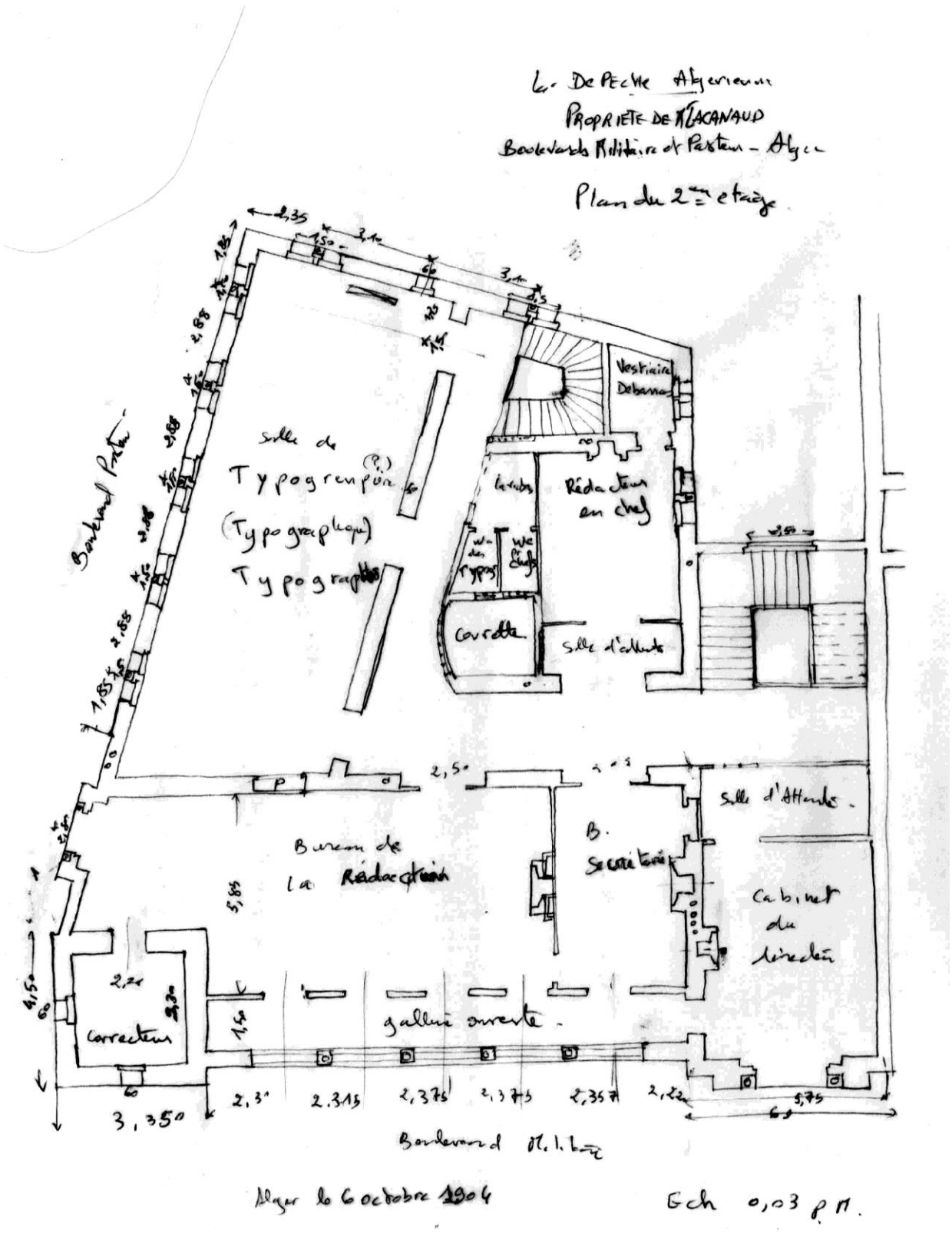

Fig.17: plan de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source: reporté par l'auteur sur la base des plans originaux (archive CPVA)

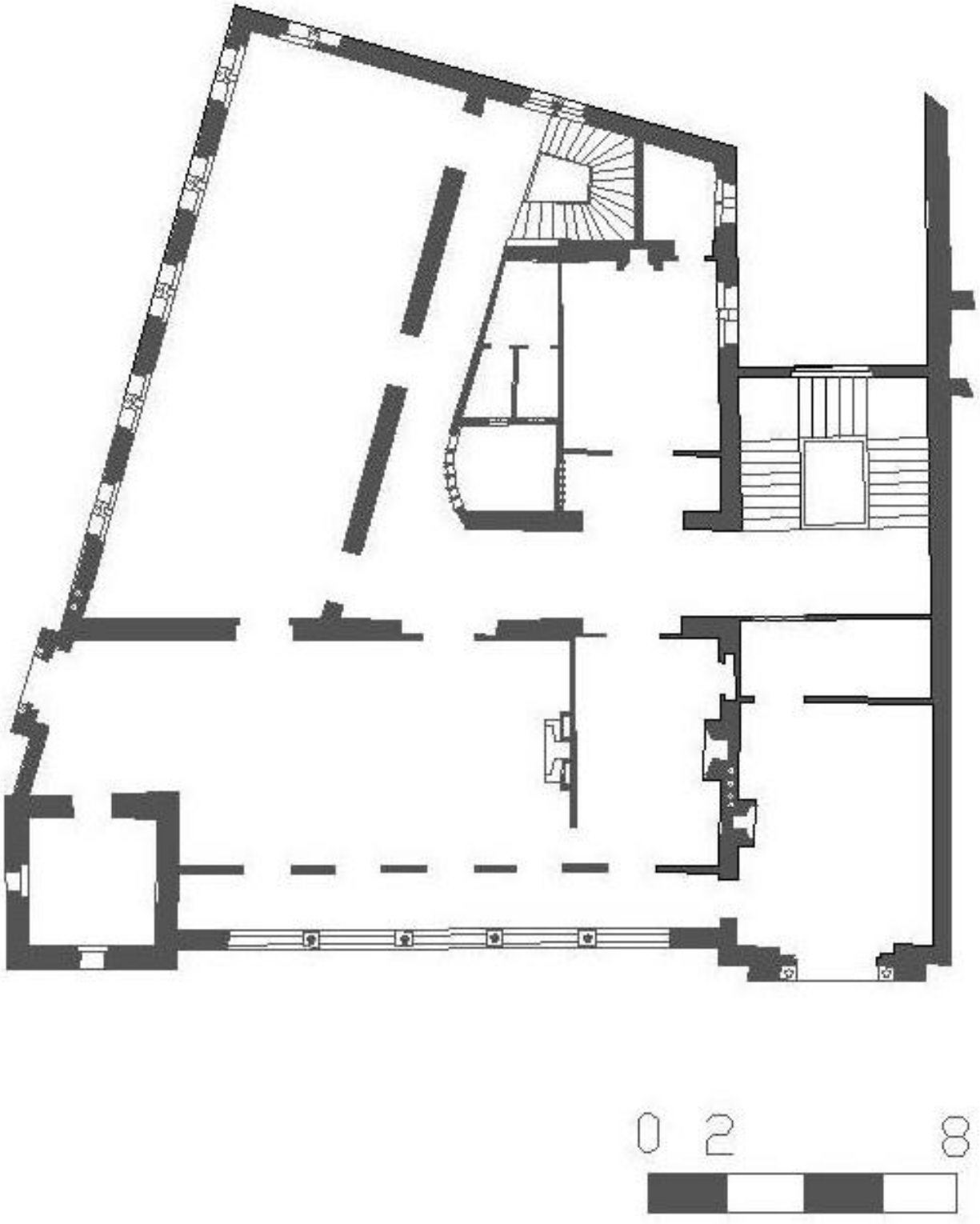

Fig.18: plan de l'étage de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source: auteur

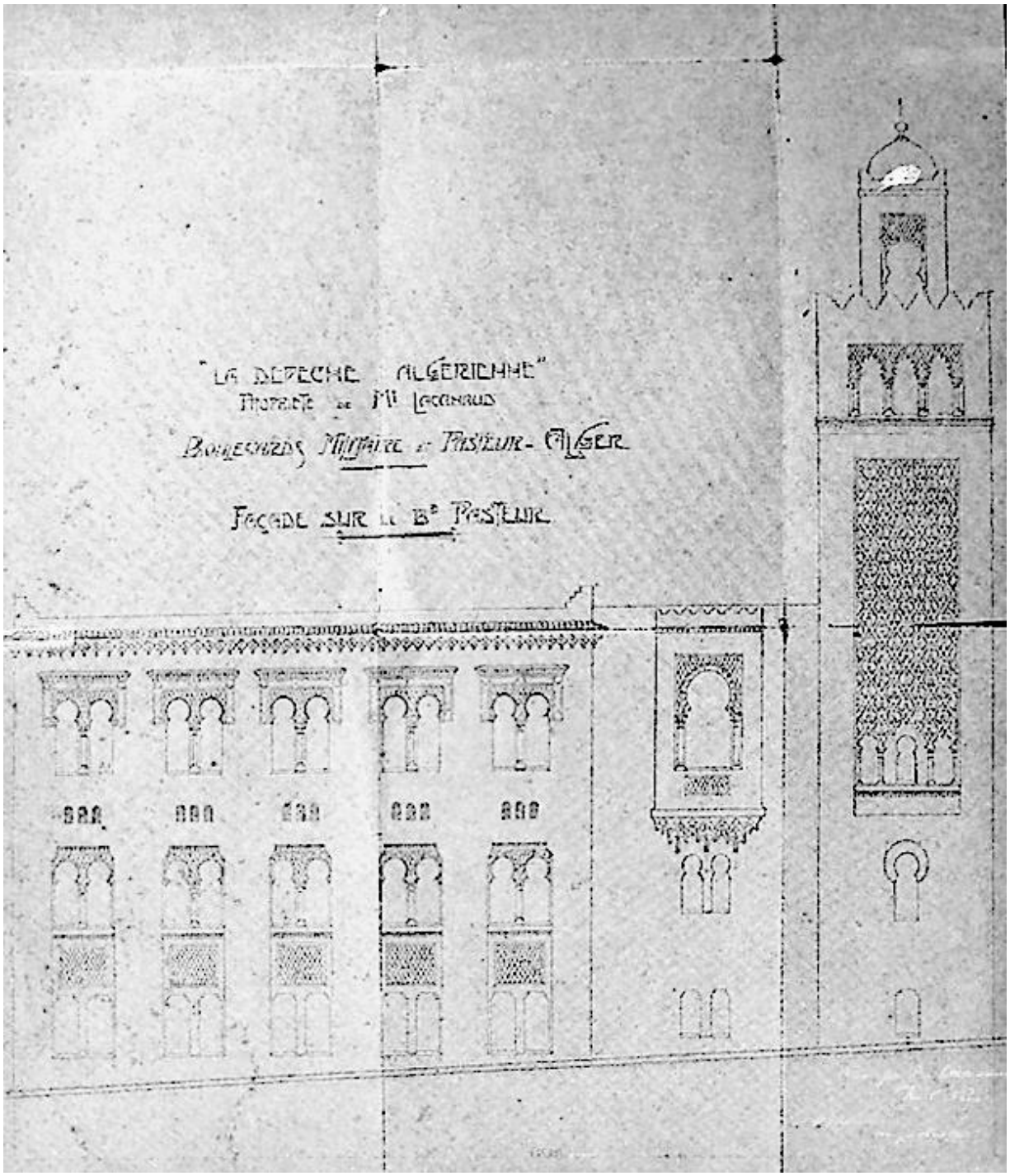

Fig.19: façade latérale (sur BVD Pasteur) de l'Hôtel de la Dépêche Algérienne.
Source: archive (CPVA)

E.3. L'EGLISE ALNGLICANE (1909)

Fig.20: l'Eglise Anglicane d'Alger et le Consulat de Grande Bretagne.
Source: http://perso.wanadoo.fr/bernard.venis

Fiche d'identification de l'oeuvre	
Auteur (s) du projet	Henri Petit, architecte
Commanditaire (s)	Municipalité d'Alger & Consulat d'Angleterre
BET/ingénieur (s)	/
Autre collaborateurs	Vidal & Fils, entrepreneur
Type de commande	municipale
Contexte d'intervention	Commande
Domaine	culte
Nature d'ntervention	Architecture
localisation	Mustapha supérieur-Alger
Datation (début des travaux-innauguration)	1908-1909
Gabarit	R+1
Filiation	Style néo-mauresque / eclectisme
Etat des lieux	Façades et espaces intérieurs peu modifiés, désordres structurels (fissures). En fonction (église Anglicane)
Commentaire	L'œuvre à subit plusieurs opérations de réhabilitation (confortement de semelles, reprise d'étanchéité, peinture et installation électrique)

Tableau 6 : fiche d'identification de l'Eglise Anglicane d'Alger. Source : auteur

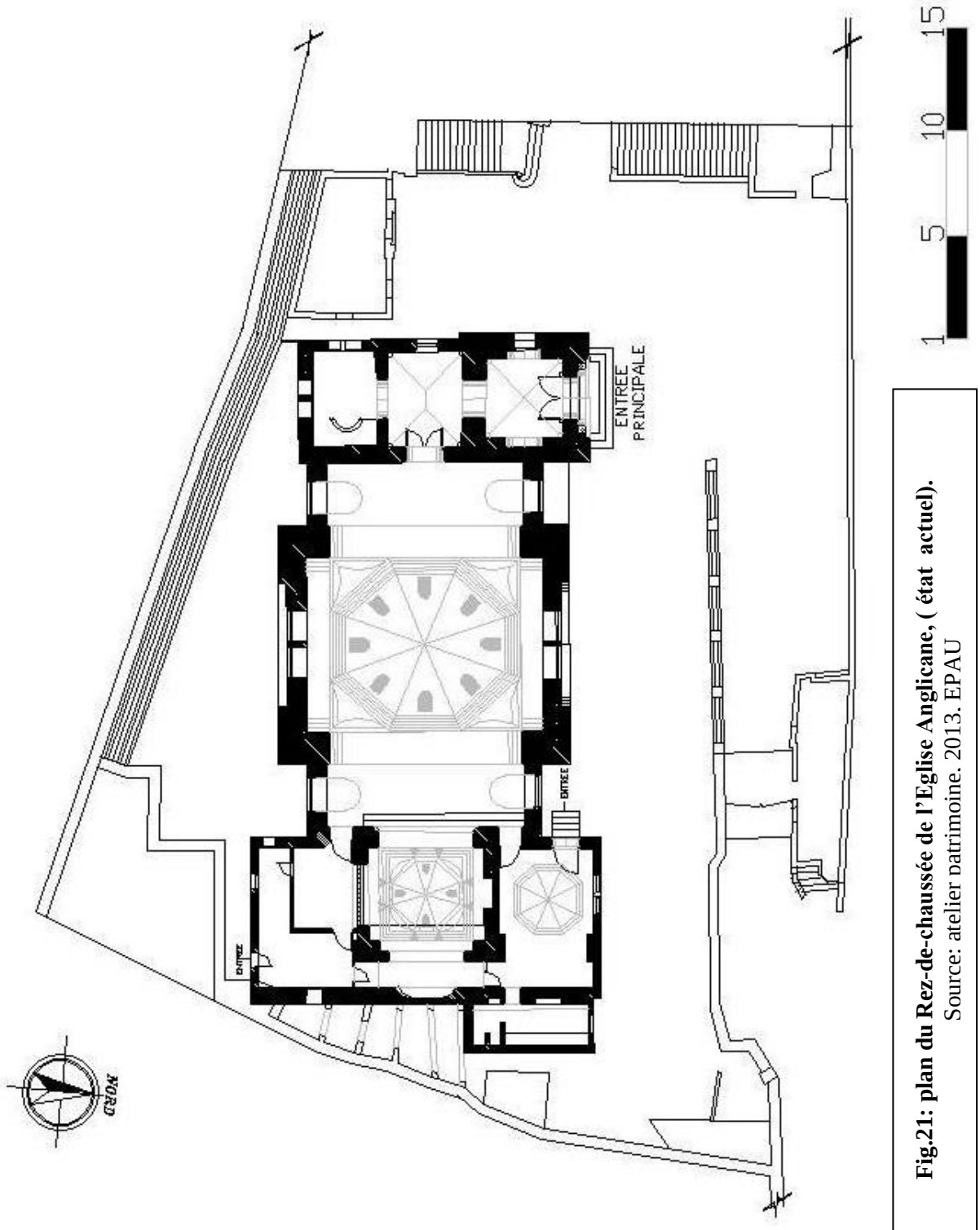

Fig.21: plan du Rez-de-chaussée de l'Eglise Anglicane, (état actuel).
Source: atelier patrimoine. 2013. EPAU

Fig.22: plans desdifférents niveaux de la tour de l'Eglise Anglicane, (état actuel).
Source: atelier patrimoine. 2013. EPAU

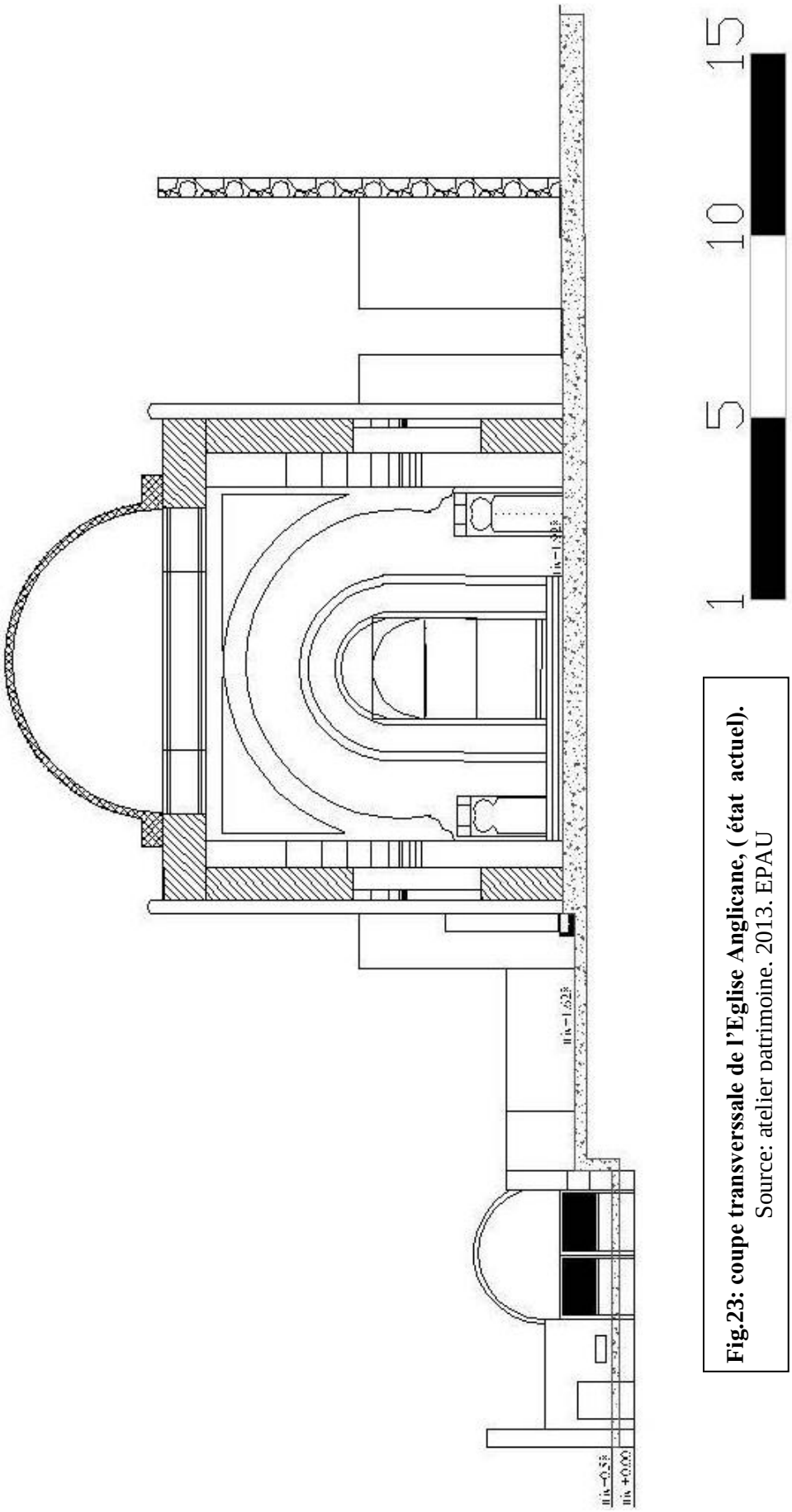

Fig.23: coupe transverssale de l'Eglise Anglicane, (état actuel).
Source: atelier patrimoine. 2013. EPAU

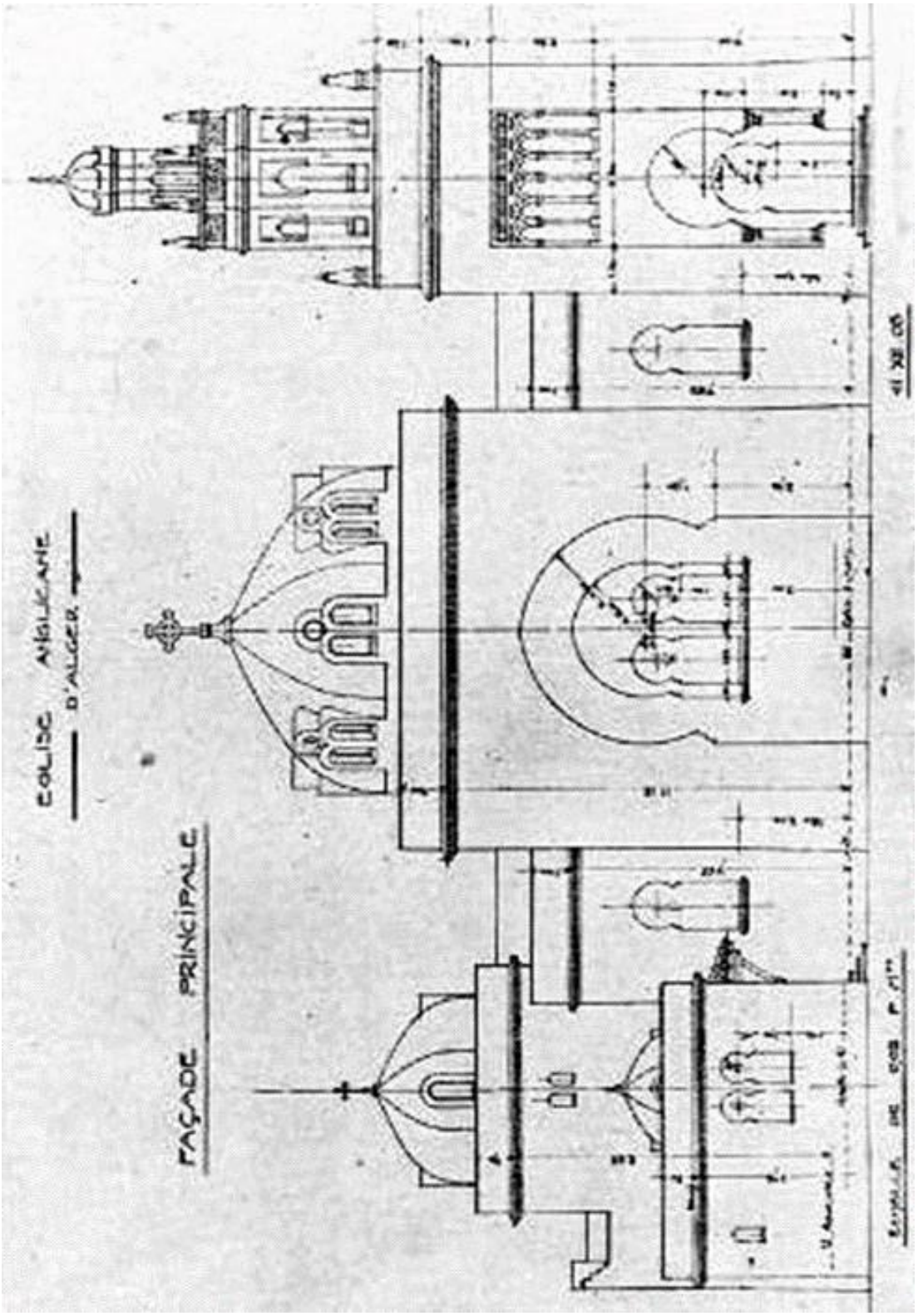

Fig.24: façade nord de l'Eglise Anglicane.
Source: L'Afrique du nord illustrée. n°114. du 20 mars 1909. p3.

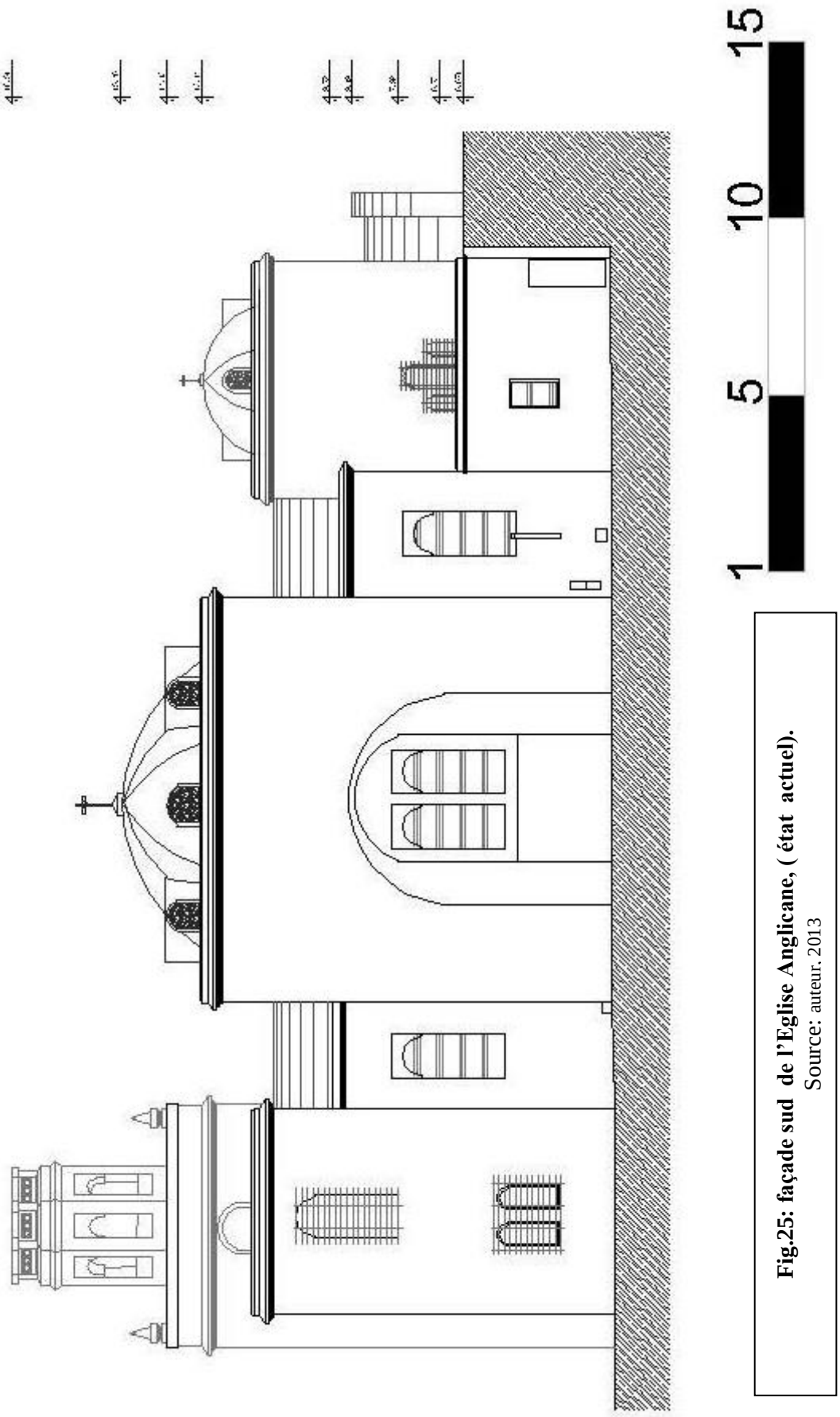

Fig.25: façade sud de l'Eglise Anglicane, (état actuel).
Source: auteur. 2013

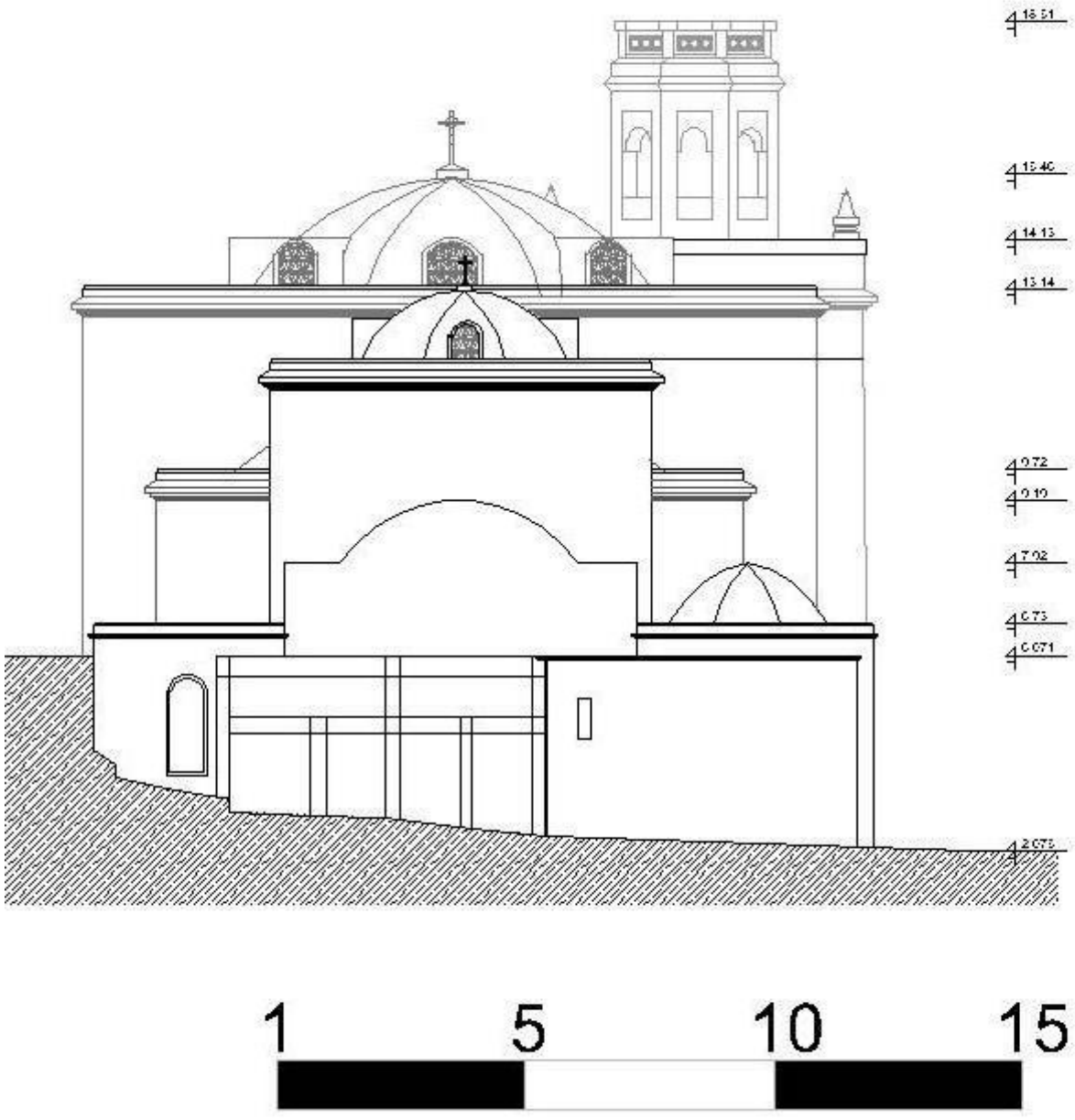

Fig.26: façade est de l'Eglise Anglicane, (état actuel).
Source: auteur, 2013

E.4. L'IMMEUBLE AU BON MARCHE (1923)

Fig.27: l'Immeuble Au Bon Marché.
Source: www. Delcampe.net

Fiche d'identification de l'oeuvre	
Auteur (s) du projet	Henri Petit, architecte Georges Garnier, architecte associé à Henri Petit depuis 1906)
Commanditaire (s)	la Cie « Au Grand Bon Marché » afiliée à la maison A.BOUCICAUT, de Paris
BET/ingénieur (s)	Bonduelle, ingénieur de la maison Hennebique
Autre collaborateurs	Marcellia Grégori, entrepreneur algérois Marcel L'Althuillère, architecte élaborant l'extension de 1952. Ste Immobilière Zannettacci, propriétaire de l'immeuble dès 1950, et commanditaire de l'extension de 1952.
Type de commande	Privée
Contexte d'intervention	Commande
Domaine	Commerce (Grands Magasins) et administration
Nature d'ntervention	Architecture
localisation	n°40 et 42 rue d'Isly et de la place Bugeaud (actuel Larbi Ben M'hidi)- Alger
Datation (début des travaux-innauguration)	1914-1923
Gabarit	R+4+ sous-sol+ 3niveaux (extension en 1952)
Filiation	Style art-déco
Etat des lieux	Façades peu modifiés, espace intérieurs complettement transformés, dégradation des décors intérieurs actuellement occupé par des activités tertiaires et appartements.

Tableau 7 : fiche d'identification de l'immeuble au Bon Marché. Source : auteur

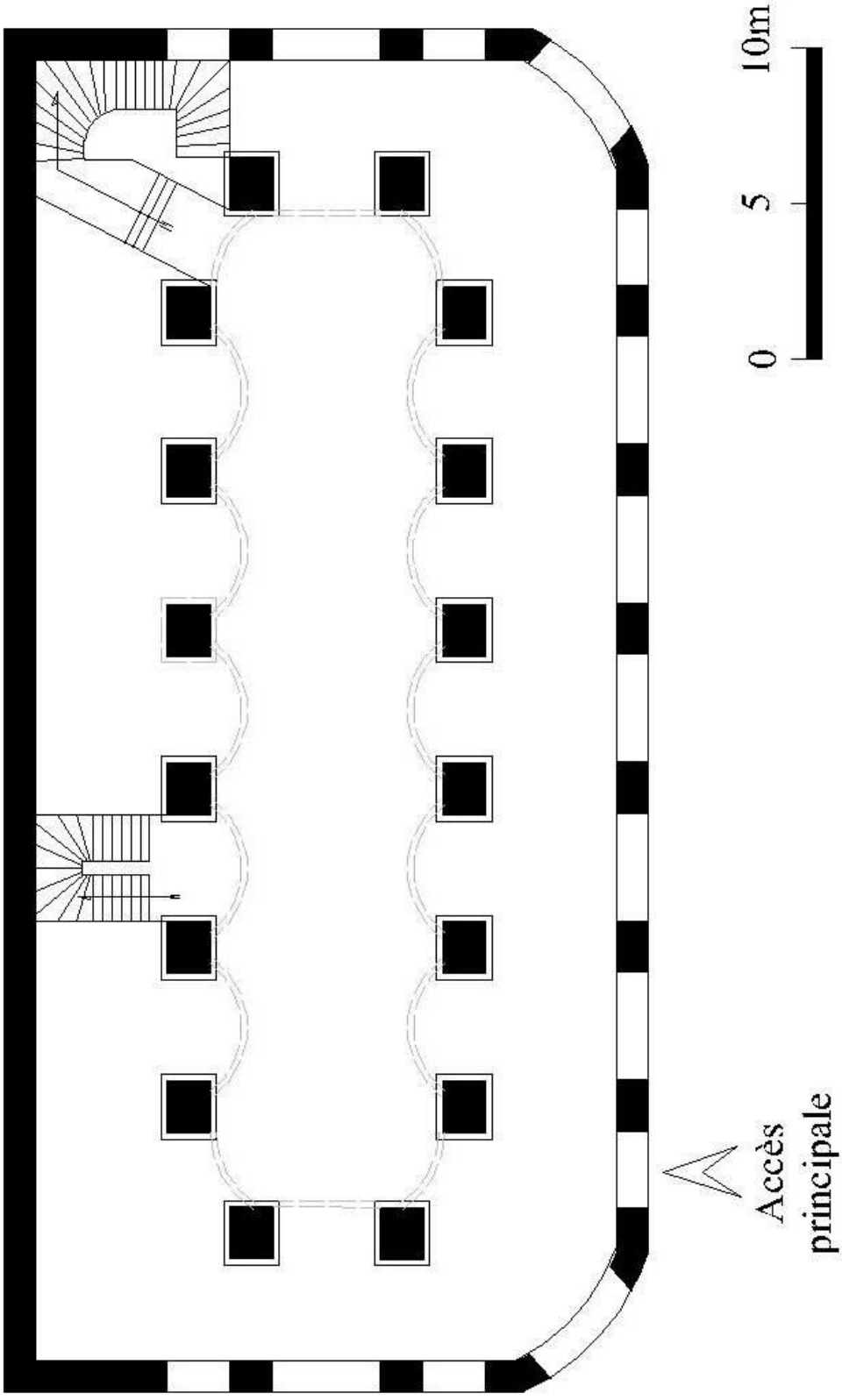

Fig.28: schéma d'organisation du RDC de l'Immeuble Au Bon Marché.
Source: auteur

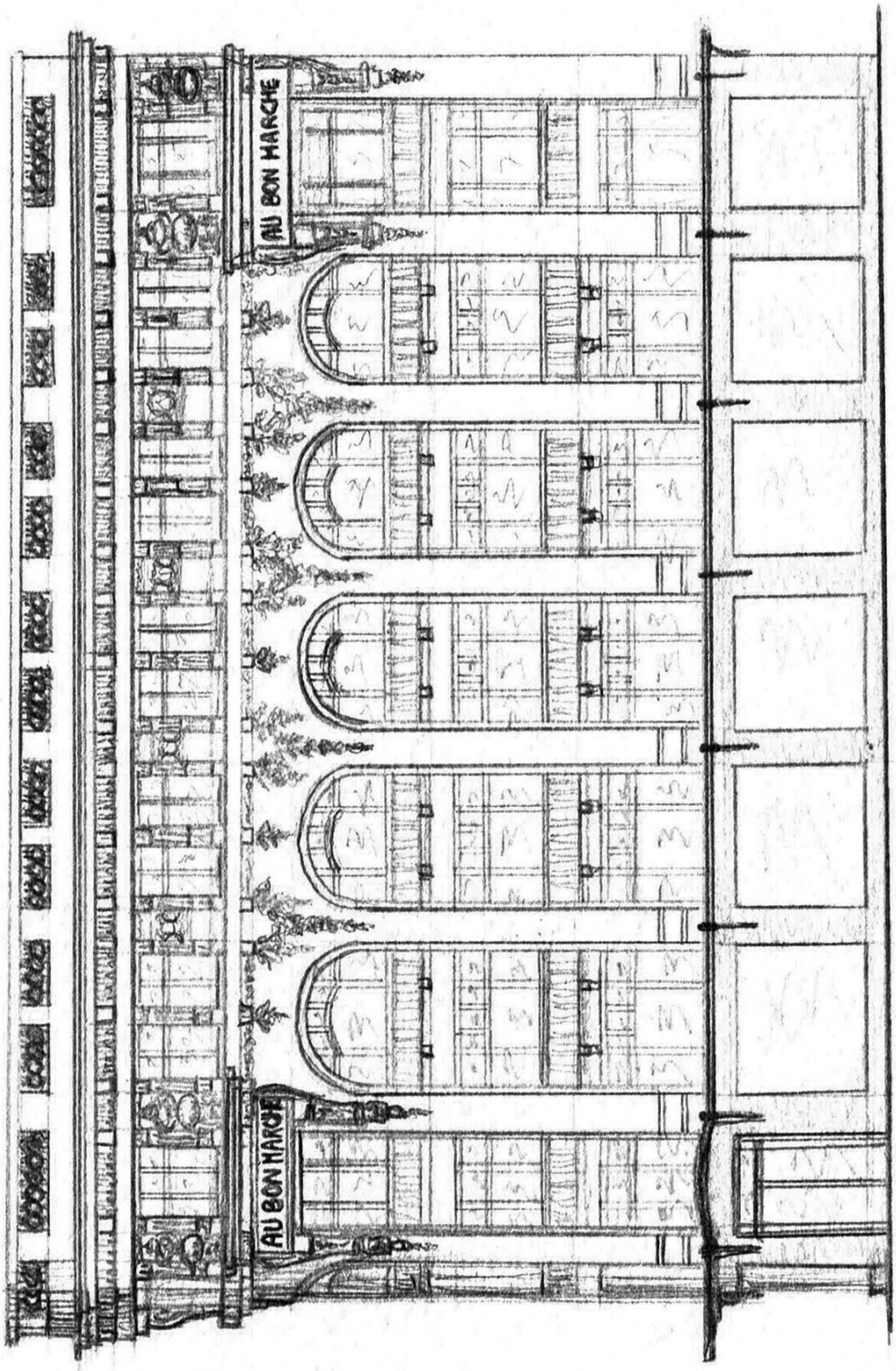

Fig.29: façade principale de l'immeuble au Bon Marché
Source: auteur

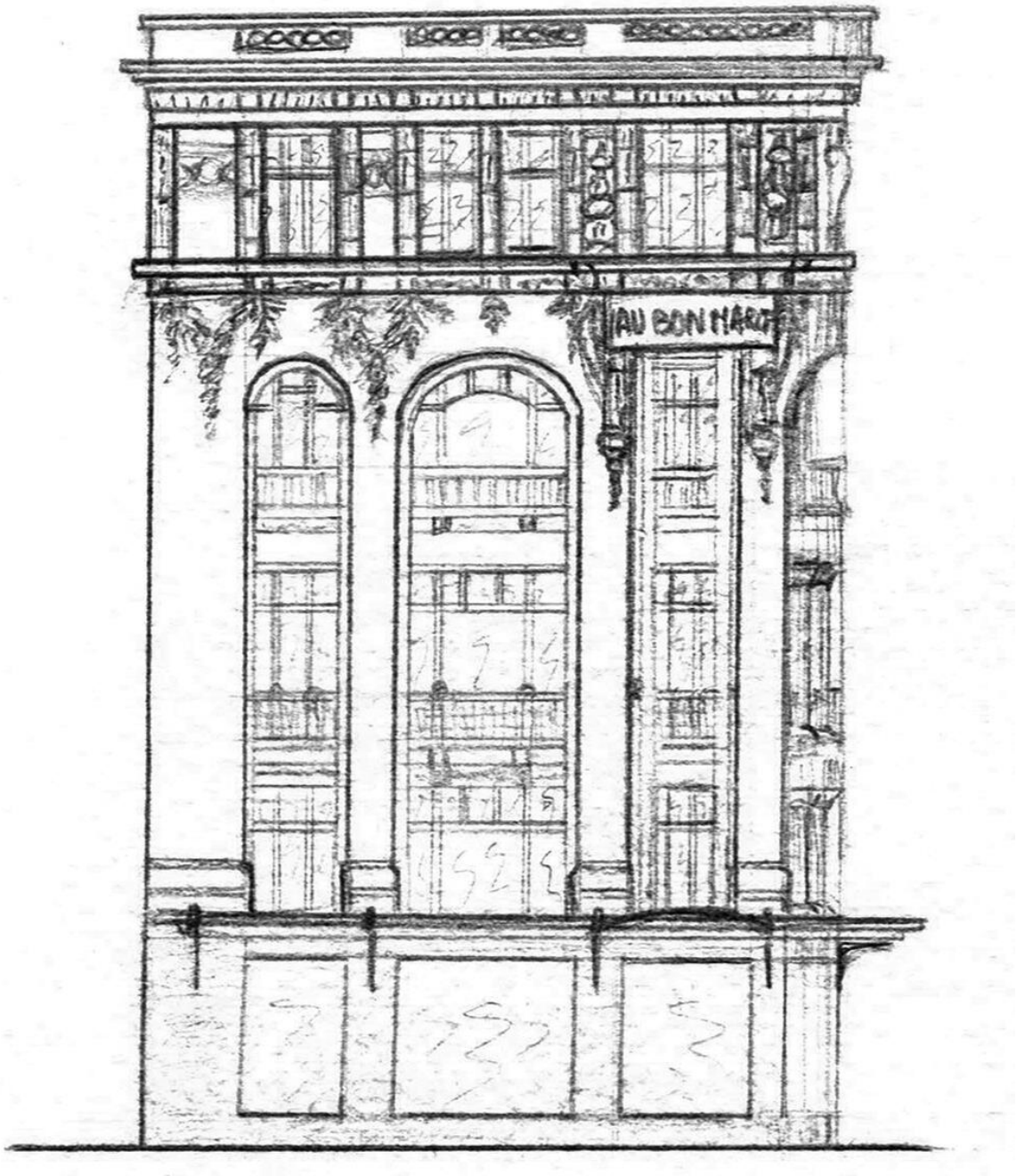

Fig.30: façade latérale de l'immeuble au Bon Marché
Source: auteur

ANNEXE F

SOURCES ECRITES ET DOCUMENTS DIVERS

F.1. la concession de la Rampe Bugeaud

Mais ce locataire n'ayant réellement occupé le local que pendant trois mois, ainsi qu'il résulte d'un rapport de M. l'Inspecteur des produits communaux, il a adressé au Maire une demande de remboursement de la somme de 100 francs en trop perçue.

Cette réclamation étant fondée, la municipalité vous propose d'autoriser le remboursement de la somme de 100 francs, qui pourrait être prélevée sur l'art. 99 du budget de 1897 « Dépenses imprévues. »

Avis conforme de la commission d'Administration et finances.

Adopté.

Domaine communal. — Location, pendant 50 ans, à M. Petit, du sol de la rue Bugeaud prolongée et exploitation des magasins y édifiés. — Acceptation de l'acte de Société.

M. **Charpentier**, 1er adjoint, expose que M. Petit, locataire des voûtes Bugeaud, a engagé des pourparlers avec la ville en vue d'être autorisé à se substituer une société qui toutefois serait tenue à l'égard de la ville aux mêmes engagements que ceux qui lient actuellement cet entrepreneur.

Un projet de déclaration et d'acceptation de la société a été préparé.

Il est ainsi conçu :

Nous soussigné :

M.

Spécialement autorisé aux fins des présentes suivant délibération du Conseil Municipal de la Ville d'Alger, en date du

Connaissance prise d'un acte passé devant Me Pareux, notaire à Alger, le huit mars 1897, contenant constitution entre :

M. Henri Petit, architecte à Mustapha.

Et M. Eugène-Marie-Philippe-Delmas de Grammont, lieutenant-colonel en retraite, officier de la Légion d'Honneur, demeurant à Saint-Eugène,

D'une Société civile et particulière ayant pour objet l'exécution pure et simple de tous les engagements pris par M. Petit, envers la Ville d'Alger, aux termes d'une convention en date à Alger, des 7 Décembre 1895 et 27 Juillet 1896,

Déclarons accepter la Société ainsi constituée comme concessionnaire aux lieu et place de M. Petit pour l'exécution de toutes les conventions contenues au traité des 7 Décembre 1895 et 27 juillet 1896.

Mais le tout sans aucune modification ni dérogation à ces conventions et sous réserve de tout recours à l'encontre de M. Petit personnellement, à défaut d'exécution par la Société des conventions dont il s'agit.

Fait à Alger, le

M. **Tilloy** estime que, pour plus de sûreté, il serait bon d'ajouter aux mots : *sous réserve de tout recours*, ces mots : *et de toute cause de résiliation*. Avec cette réserve, M. Tilloy dit que la ville a tout avantage à accéder à la demande de M. Petit, puisque la ville aurait ainsi deux garanties, au lieu d'une seule.

M. **Charpentier**, 1er adjoint, propose au Conseil d'approuver les termes du projet de contrat, avec l'addition signalée par M. Tilloy.

Le Conseil

Adopte.

Assistance publique. — Fourniture de pain au dispensaire et à l'infirmerie municipale. — Demande Pellet pour la cession de son marché. — Autorisation.

M. **Parsot**, adjoint, donne lecture du rapport suivant :

Messieurs,

Suivant procès-verbal d'adjudication en date du 23 décembre dernier, M. Pellet Pierre, boulanger, Rampe Vallée 12, s'est rendu adjudicataire de la fourniture de pain à livrer au dispensaire communal, à l'infirmerie municipale et à l'école des sourds-muets, pendant l'année 1897, moyennant un rabais de 20 % sur le prix de 0 fr. 33 le kilog. fixé par le cahier des charges, ce qui fait ressortir le prix du kilog. de pain à 0 fr. 264.

Par lettre du 28 mars dernier, M. Pellet fait connaître que par suite de cessation de commerce, il a cédé son entreprise à partir du 1er avril à M. Rivière, boulanger à Bab-el-Oued, tout en demeurant garant responsable jusqu'à l'expiration de l'entreprise.

Des renseignements recueillis, il résulte que M. Rivière présente toutes les conditions de solvabilité désirables. M. Rivière est adjudicataire de la fourniture de pain au Lycée et les fournitures qu'il a faites depuis le 1er avril courant pour les services hospitaliers de la ville, au nom et pour le compte de M. Pellet, ne laissent rien à désirer.

Mais M. Vinson, ex-fournisseur, a fait au Maire, par lettre du 1er avril, la proposition de fournir le pain pour la période restant à courir, au prix de 0 fr. 26 le kilog., soit avec une minime réduction de 0. 004 par kilog. sur le prix actuel.

Le conseil décidera s'il y a lieu d'accepter la proposition de M. Pellet, qui consiste à la cession pure et simple de son entreprise à M. Rivière ou de retenir celle de M. Vinson qui offre un prix légèrement inférieur, ou bien encore de remettre la fourniture en adjudication.

Dans ces deux dernières hypothèses, il conviendrait de provoquer la résiliation du marché Pellet.

La commission d'administration et finances estime que M. Pellet s'étant substitué M. Rivière sans l'assentiment de la commune, il y a lieu de prononcer la résiliation de son marché et de remettre la fourniture en adjudication.

M. **Cat** appuie les conclusions de la Commission.

M. **Dupuy**, adjoint, croit qu'il y a eu erreur de la part de la Commission.

Fig.31: extrait du B.M.O.V.A, du 9 avril 1897, p118.

Ces messieurs auront, en outre, la présidence des Commissions ressortissant à leurs attributions et, concurremment avec moi et mon adjoint, la légalisation des signatures, certifications de pièces, etc...

Par suite de cette nouvelle répartition d'attributions, j'ai modifié la précédente délégation que j'avais faite à M. Castarède, adjoint, qui devient chargé :

1° De la direction de la police municipale, et de toutes les attributions de la police administrative en ressortissant, telles qu'elles sont définies par les articles 97 et suivants, les autres lois sur la matière et le règlement municipal du 25 mars 1891 :

2° Les attributions relatives à l'assistance médicale et aux services médicaux;

3° Les attributions administratives et de police en ce qui concerne l'hygiène, la salubrité et la santé publique;

4° La présidence des Commissions ressortissant de ces différents services;

5° Enfin, et concurremment avec le Maire, les fonctions d'officier de l'état-civil.

Nous vous prions, Messieurs, de vouloir bien ratifier, officiellement, la désignation de MM. Girard de Mouricaud des Bessières, Gardon et Faure, pour remplir provisoirement et à titre transitoire, en remplacement de MM. Pujade, décédé, Salières et Napoléoni, démissionnaires, en qualité de délégués du maire, faisant fonctions d'adjoint.

Le Conseil,

A l'unanimité,

Ratifie le choix fait de MM. Girard de Mouricaud des Bessières, Gardon et Faure, en qualité de délégués du Maire. Donne acte au Maire de la communication faite au Conseil des décisions portant répartition des attributions administratives qu'il a provisoirement conférées, dans l'intérêt de la marche des affaires municipales, aux membres du Conseil Municipal choisis par cette assemblée.

Déclassement des fortifications. — Vente des terrains Isly-Bugeaud. — Réserves à introduire dans le cahier des charges par rapport aux voûtes Petit.

Le **Maire** :

Messieurs,

Dans le cahier des charges relatif à la vente des terrains communaux situés entre la rue d'Isly et le boulevard Bugeaud, cahier des charges que vous avez adopté dans votre séance du 3 février dernier, il a été stipulé au § 3 sous la rubrique « *Réserves spéciales* que les acquéreurs « sont substitués à tous droits et obligations résultant pour la ville du traité « passé le 7 décembre 1895 entre la ville « et M. Petit pour la construction des « voûtes de la rue de Constantine, en ce « qui concerne l'usage, le règlement de « la mitoyenneté et les droits de passage, « de jour, d'appui, etc. »

Néanmoins, afin d'éviter toutes difficultés ultérieures, soit avec les futurs acquéreurs des lots en bordure sur le boulevard Bugeaud, soit avec M. Petit, concessionnaire des voûtes de la rue de Constantine, il convient de développer et de préciser ces réserves dans une délibération du Conseil Municipal qui serait annexée et ferait partie du cahier des charges, notamment en ce qui concerne les cheminées d'aération des voûtes Petit à ménager lors de l'édification d'immeubles en façade sur le boulevard Bugeaud.

En effet, dans l'exposé général du projet de construction des magasins sous la rampe Bugeaud prolongée qui est annexé au traité intervenu avec M. Petit et auquel les acquéreurs sont substitués aux termes du cahier des charges, il est indiqué :

« Le mur de fond, destiné à supporter « les constructions supérieures et à ser« vir dans certaines parties, de mur de « soutènement, aura un mètre d'épaisseur « dans la hauteur du rez-de-chaussée des « magasins et 0 m. 80 dans la hauteur « de l'entresol. Dans ce mur seront ména« gées des gaines d'aération au rez-de« chaussée et à l'entresol de chaque ma« gasin qui aboutiront sous les seuils ou « dans les socles des constructions supé« rieures.

« De plus, ce mur sera percé d'ouver« tures au rez-de-chaussée et à l'entresol « de manière à permettre l'accès des sous« sols des maisons supérieures où ce « sera nécessaire.

« Les ouvertures qui ne seront pas uti« lisées seront remplies en maçonnerie « de même épaisseur que le mur de « fond ».

D'une note fournie par M. l'Agent-Voyer communal, il résulte que M. Petit pressenti au sujet de l'utilité de l'existence de ces cheminées d'aération maintient formellement son droit d'avoir une aération constante et suffisante des voûtes dans lesquelles des cheminées sont établies et en exige la conservation telle qu'elle est actuellement.

Toutefois, M. Petit ne verrait aucun inconvénient à laisser dévoyer au besoin les cheminées existantes quand ce sera nécessaire, pour les faire aboutir en des points où elles seront moins gênantes pour les constructeurs. — Les travaux de modification acceptés par lui pourraient alors être exécutés sans difficulté et naturellement aux frais des constructeurs qui en auraient besoin.

De même, en ce qui concerne le lot A du plan de lotissement, il est bon d'indiquer aux futurs acquéreurs qu'il existe en dedans de ce lot et contre le mur de fond de la rue Pelissier, un égout public dont il aura à supporter la servitude ou à profiter, ainsi qu'il est d'ailleurs stipulé au § 1er du cahier des charges ainsi conçu :

« Les adjudicataires jouiront des servi« tudes actives et souffriront les servi« tudes passives, occultes, apparentes, « déclarées ou non, sauf à faire valoir les « unes et à se défendre des autres à leurs « risques périls et fortune, sans aucun « recours contre la commune venderesse. »

Nous vous demandons l'adjonction de ces modification au cahier des charges.

La Commission des fortifications est d'avis d'introduire ces réserves dans le cahier des charges.

Adopté.

D'autre part, le Maire ajoute : Nous vous annonçons que nous avons reçu offre ferme pour l'achat du lot E, angle rues Bugeaud et Pelissier sur la mise à prix fixée de 250 francs le mètre. Nous avons reçu des offres pour le lot D d'une surface de 437 mètres situé à l'angle des rues Mac-Mahon et Pelissier en façade sur la rue d'Isly, au prix de 300 francs le mètre.

Dont acte.

Conformément au cahier des charges l'adjudication publique est annoncée pour le lundi 27 mars.

Instruction publique. — Locaux scolaires. — Travaux d'appropriation de l'immeuble, rue des Consuls. — Résultat de l'adjudication.

Le **Maire** :

Messieurs,

En exécution de la délibération du Conseil Municipal, en date du 20 janvier dernier, il a été procédé, le jeudi 9 mars courant, à l'adjudication publique, au rabais, par voie de soumission cachetée, des travaux d'appropriation de l'immeuble situé rue des Consuls, connu sous le nom d'ancien magasin central des hôpitaux militaires, pour l'installation d'une école de garçons.

Cette adjudication a été tranchée au profit de M. Novara Napoléon, entrepreneur, moyennant un rabais de 21 0/0 sur la dépense évaluée à 7.000 francs.

Le procès-verbal d'adjudication transmis à M. le Préfet, vient d'être renvoyé dûment approuvé à la date du 15 mars courant.

Le Maire ajoute que toute diligence va être faite pour hâter l'installation et le fonctionnement de l'école : M. le Chef du Génie lui a donné l'assurance qu'il allait faire tout son possible pour que les clefs de l'immeuble soient remises à la Ville avant même l'achèvement des travaux.

Dont acte.

Voitures publiques. — Exploitation d'un service de voitures d'Alger au Beau-Fraisier. — Résultat négatif de l'adjudication.

Le **Maire** :

Messieurs,

En conformité de votre délibération du 20 janvier 1899, il a été procédé le jeudi 16 mars courant à l'adjudication de l'exploitation d'un service de tramway à traction animale d'Alger au Beau-Fraisier.

Un seul soumissionnaire, M. Aquilina Célestin ayant fourni les pièces justifiant de sa capacité, de sa solvabilité et du versement du cautionnement exigé par l'article 19 du cahier des charges, a été admis à prendre part à l'adjudication, après avis de la Commission spéciale désignée à cet effet.

La soumission de M. Aquilina, ouverte par le Maire, président du bureau était libellé ainsi qu'il suit

Fig.32: extrait du B.M.O.V.A, du 17 mars 1899, p806.

F.2. comptes de gérances de la concession de la Rampe Bugeaud

année, et moyennant un loyer annuel de deux cent dix francs, le magasin communal portant le n° 8 de l'abattoir.

Le sieur Kassem ayant abandonné sa location, le 31 mars dernier, nous vous demandons de vouloir bien prononcer la résiliation de son bail à partir du dit jour, et autoriser le Maire à louer le magasin dont il s'agit au sieur Hamou Ben Omar, demeurant à Mustapha, rue de Lyon, 45, qui a fait des offres pour prendre la suite du bail à partir du 1er avril courant.

Cette location serait consentie au sieur Hamoud pour la période restant à courir, c'est-à-dire jusqu'au 30 juin 1901 et aux mêmes prix et conditions.

Adopté.

Domaine communal. — Voûtes Bugeaud. — Exploitation Petit. — Gestion 1900-1901.

M. **Gardon**, Adjoint :

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'art. 8, § 2 de son traité avec la Ville, M. Petit, concessionnaire des voûtes de la rue de Constantine, a adressé au Maire son compte de gérance pour la période courue du 1er novembre 1900 au 31 octobre 1901.

Ce compte présente la situation suivante :

Montant brut des recettes...	17.161 50
Montant total des dépenses..	2.991 70
Reste revenu net.....	14.169 80
L'annuité étant de.....	16.433 02
Et le revenu net de.....	14.169 80
Le déficit serait de.....	2.263 22
A cette somme M. Petit ajoute :	
1° la somme de..... représentant les déficits sur les 3 annuités précédentes et les intérêts de ces déficits jusqu'au 31 octobre 1900 ; les avances faites par lui et les intérêts sur ces avances jusqu'au 31 octobre 1900 ; les intérêts à 5 % de cette somme de 10,223 fr. 60 du 1er novembre 1900 au 1er novembre 1901.....	10.823 60 511 18
Soit un total de.....	12.998 »

qui portera intérêts à 5 % à partir du 1er novembre 1901 conformément à l'art. 3 du contrat du 7 décembre 1895.

En constatant l'exactitude des recettes par comparaison avec les baux produits, nous devons dès à présent faire remarquer l'obstination de M. Petit à porter aux dépenses, contrairement aux délibérations du Conseil municipal la somme de 600 fr. pour frais de gérance, lesquels ne sont pas prévus au contrat et ne pouvaient l'être, le concessionnaire étant tenu logiquement de l'administration des immeubles à lui concédés temporairement.

En outre M. Petit n'a pas cru devoir se conformer aux prescriptions de la Municipalité en ce qui concerne les travaux de réparations à effectuer aux locaux, sans en avoir au préalable avisé l'administration afin qu'elle puisse se rendre compte de leur opportunité.

De même aucune communication n'a été faite des baux ou des résiliations de baux ainsi que le Conseil municipal l'avait demandé.

Nous devons également appeler votre attention sur les conséquences des autorisations accordées par M. Petit pour l'occupation de diverses voûtes par les ouvriers sans travail et des dégradations qu'elles peuvent occasionner et qui demeurent à la charge de la Ville.

Il convient également de faire ressortir l'inexactitude de la somme de 10,223 fr. 60 représentant les déficits des trois annuités précédentes y compris les intérêts de cette somme jusqu'au 31 octobre 1900, ainsi que la majoration du montant de l'intérêt de cette même somme du 1er novembre 1900 au 1er novembre 1901.

En réalité, le débet établi et arrêté par le Conseil municipal dans la séance du 27 septembre dernier n'est que de 8.021 fr. 07 ou plus exactement de 8,030 fr. 88, productif d'un intérêt pendant l'année correspondante soit 401 fr. 54 au lieu de 511 fr. 18.

Si donc du total de.		12.998 00
on déduit :		
1° les frais de gérance pour la dernière gestion soit....	600 00	
2° la différence entre le déficit proposé et celui arrêté par la Ville soit.....	2.192 72	
3° la différence des intérêts pour 1900-1901 soit	109 64	
	2.902 36	2.902 36
le déficit de 4 annuités précédentes sera ramené à la somme de.....		10.095 64

Votre municipalité vous demande en conséquence d'arrêter à la somme de 10,095 fr. 64 le montant du débet, au lieu de 12,998 francs que comporte le compte de M. Petit.

Et d'inviter le concessionnaire à se conformer plus strictement aux instructions de la Municipalité au sujet de l'exécution des conditions de son contrat, en ce qui concerne plus particulièrement l'exécution des travaux, la communication des baux et des résiliations comme aussi les locations gratuites qu'il consent de sa propre autorité, portant ainsi atteinte aux intérêts de la Ville.

Nous vous proposons de renouveler vos réserves à ce sujet et d'inviter le Maire à les notifier à nouveau à M. Petit.

M. **Imbert** fait observer que tout contrôle sérieux sur cette exploitation fait absolument défaut.

La Ville n'a aucune garantie.

Il convient, d'autre part, qu'avant d'effectuer aucune réparation M. Petit en informe la Ville, de façon à ce que les dépenses puissent être évaluées contradictoirement.

Le **Maire** met aux voix les conclusions du rapport.

Le Conseil adopte.

Taxes et contributions. — Patentes. — Vœu pour le maintien du tarif spécial dans la banlieue d'Alger.

M. **Antonini**, Maire :

Messieurs,

Chaque année, le Conseil Municipal renouvelle un vœu tendant au maintien d'un tarif spécial de patente dont ont bénéficié jusqu'ici les commerçants du faubourg Bab-el-Oued, des Tagarins et des abords de la Porte d'Isly.

Ce tarif spécial est basé sur le chiffre de la population extra-muros, au lieu d'être établi sur celui de la population totale de la commune d'Alger.

Le vœu conforme émis l'année dernière par le Conseil, dans la séance du 26 juillet, a reçu de la part de l'autorité supérieure une suite qui lui a donné en partie satisfaction.

Ainsi que cette communication vous a été faite dans la séance du 20 décembre, M. le Gouverneur Général a prorogé pour une année seulement, à partir du 1er janvier 1902, l'immunité accordée antérieurement à cette catégorie de patentables.

Cette mesure de bienveillance devant prendre fin le 31 décembre prochain, la Municipalité a jugé utile d'intervenir encore auprès de l'Administration pour qu'elle veuille bien continuer à appliquer le tarif actuel qui se justifie par les mêmes raisons précédemment invoquées.

En effet, le dernier recensement accuse une population municipale de 98,107 habitants, dans laquelle le faubourg Bab-el-Oued par exemple est compris pour 16,096.

Le tarif de l'impôt des patentes, établi en raison de la population de 50 à 100,000 habitants, ne subit de ce fait aucun changement pour les commerçants intra-muros, mais s'élèverait dans des proportions exagérées s'il était appliqué sur les mêmes bases aux quartiers extra-muros.

Afin de ne pas faire supporter aux patentables de la banlieue des charges peu en rapport avec l'importance de leur commerce, la Municipalité, d'accord avec votre commission d'administration et finances, vous demande conformément à l'article 6 de la loi du 15 juin 1880 rendue applicable à l'Algérie par décret du 20 décembre 1881, d'émettre le vœu que l'Autorité supérieure veuille bien maintenir pour une nouvelle période de deux ans le tarif spécial actuellement en vigueur dans la banlieue d'Alger.

En exécution d'une décision ministérielle du 10 mai 1851, c'est à M. le Gouverneur Général qu'il appartient de statuer.

Adopté.

Fêtes et réceptions. — Bal offert aux officiers des escadres russe et française. — Règlement de compte.

Dans vos séances des 21 et 29 mars dernier, vous avez voté deux crédits s'élevant à la somme de 10.000 francs pour l'organisation d'une fête en l'honneur des escadres russe et française se trouvant réunies dans le port d'Alger.

Les dépenses effectuées à cette occasion ont dépassé le crédit d'une

Fig.33: compte de gérance de la concession du boulevard Bugeaud- année 1901.

Source: B.M.O.V.A, du 18 avril 1902, p 106.

des finances ont émis l'avis qu'il y avait lieu de remplacer par la rédaction suivante les deux premiers paragraphes de la 2e partie de l'article 12 :

« Obligation de construire »

« Les acquéreurs devront édifier sur « les lots adjugés des immeubles d'habitation de quatre étages et un étage « d'attique en harmonie de style avec « les autres immeubles du quartier.

« Les constructions devront être commencées au plus tard dans un délai de « trois mois à compter du jour de la « mise en possession et terminées dans « le délai de deux ans à partir de la même époque. »

Adopté.

Domaine communal. — Voûtes sous le Boulevard Bugeaud.— Compte de gérance de la 22e année d'exploitation.

—

M. Grégori :

Messieurs,

Aux termes d'une convention du 7 décembre 1885, approuvée en Conseil de préfecture le 10 octobre 1886, la commune d'Alger a donné à M. Henri Petit, architecte, à titre de bail à loyer, pour une période de 50 années, l'emplacement en bordure de la rue de Constantine comprenant une partie des voûtes qui supportent le boulevard Bugeaud.

Cette convention a été consentie et acceptée de part et d'autre, sous certaines clauses et conditions, notamment l'obligation de la part de M. Petit :

1° De construire à ses frais une série de magasins avec entresol venant se relier à ceux déjà existants et appartenant à des tiers de manière à permettre le développement de la rue Bugeaud suivant des alignements et nivellements approuvés ;

2° D'en assurer l'entretien, d'en acquitter les contributions et charges et de remettre les lieux, en fin de bail en bon état de réparations ;

3° De tenir la comptabilité régulière de l'exploitation et de fournir chaque année une situation de recettes et de dépenses qui pourra être contrôlée par un délégué choisi par le bailleur ;

4° De payer à la ville un prix de location annuel de 360 francs pendant toute la durée du bail ;

5° Pendant la même période, M. Petit percevra les revenus ; s'ils dépassent l'intérêt et l'amortissement à 5 0/0 du capital fixé à forfait à 300.000 francs, l'excédent sera partagé annuellement par moitié entre la ville et le preneur ; celui-ci prélèvera sur cet excédent et avant tout partage avec la commune, les insuffisances de revenus des premières années de l'exploitation.

D'autre part, l'article 7 du contrat donne à la commune la faculté de mettre fin au bail après les vingt premières années d'exploitation, c'est-à-dire depuis le 1er novembre 1917, en remboursant au preneur le prix des constructions édifiées sur les terrains loués. Le quantum de ce remboursement doit être déterminé en prenant la moyenne des cinq dernières années du produit net des baux enregistrés ; cette moyenne ainsi établie sera capitalisée sur le taux de 5 0/0 sous déduction de la partie déjà amortie du capital forfaitaire des 300.000 francs.

Or, suivant acte extra-judiciaire du 16 septembre dernier, M. Petit et la société civile existant entre ce dernier et M. de Grammont et ses héritiers, ont signifié au Maire intention de se prévaloir de l'art. 56 de la loi du 9 mars 1918, c'est-à-dire de de proroger la location en cours d'une durée égale à celle des hostilités à compter du 1er novembre 1917.

Il conviendra donc d'examiner, le cas échéant, si l'application de la loi du 9 mars 1918 n'enlève pas à la commune la faculté de résiliation anticipée avec remboursement du capital, prévue par l'art. 7 du contrat ci-dessus analysé.

Par suite des insuffisances de revenus les premières années de l'exploitation (art. 3 de la convention) la commune n'a participé aux revenus que depuis la 17e année et pour les quote parts ci-après :

17e année expirant le 31 octobre 1914 = 311 fr. 70.
18e année expirant le 31 octobre 1915 = 1.510 fr. 51.
19e année expirant le 31 octobre 1916 = 1.112 fr. 17.
20e année expirant le 31 octobre 1917 = 2.169 fr. 81.
21e année expirant le 31 octobre 1918 = 2.740 fr. 77.

Ceci exposé, le Conseil municipal est appelé à examiner le compte de gérance de M. Petit pour la 22e année d'exploitation, c'est-à-dire du 1er novembre 1918 au 31 octobre 1919.

Ce compte se résume ainsi :

Montant brut des recettes...	25.150 00
Montant total des dépenses..	3.860 70
Reste net.....	21.289 30
L'annuité étant de.....	16.133 02
le boni à partager par moitié est de.....	4.856 14

C'est donc une somme de 4.856 fr. 28 : 2 = 2.428 fr. 14 qui revient à la commune.

Il résulte des documents fournis à l'appui du compte de gestion que les recettes sont exactes et les dépenses justifiées.

Deux débiteurs de M. Petit sont retardataires ensemble pour la somme de 15.000 francs ; l'affaire de l'un d'eux qui doit 12.000 francs pour 5 ans de loyers impayés est actuellement pendante devant la commission arbitrale.

La municipalité vous propose d'homologuer le compte qui vous est soumis.

Avis favorable des Commissions réunies des Travaux et des Finances.

Adopté.

—

Secours à domicile. — Attribution de secours à des vieillards et à des incurables.

—

M. Lovéra :

Messieurs,

Quinze vacances se sont produites parmi les vieillards secourus à domicile. Sur ce nombre, quatre étaient secourus par la ville avec la participation de la Colonie et touchaient quinze jours par mois, les onze autres vacances concernant des vieillards secourus par la ville seulement, ces derniers perçoivent dix francs par mois.

La municipalité a fait instruire réglementairement les nombreuses demandes qui lui avaient été adressées et elle a retenu toutes celles qui lui paraissaient vraiment intéressantes.

Elle vous propose : 1° de combler les vacances qui se sont produites parmi les vieillards secourus avec la participation de la Colonie et d'attribuer les secours de quinze francs aux quatre candidats déjà titulaires d'un secours de dix francs.

1° Raynier Jean-Baptiste.
2° Vve Jacob Sophie.
3° Mme Parbeau Isabère Olympe.
4° Vve Grêle.

2° D'allouer un secours mensuel de dix francs à quinze vieillards qui ont été choisis parmi les plus intéressants :

1° Vve Colombe, âgée de 81 ans.
2° Burdiat Antoine, âgé de 81 ans.
3° Mme Chauliac Madeleine Vve Lafont, âgée de 75 ans.
4° Mme Cornuat Rosalie Vve Deloutre âgée de 75 ans.
6° Mme Vve Doumergue Joséphe, âgée de 67 ans.
7° Mme Vve Poveda, âgée de 67 ans.

Fig.34: compte de gérance de la concession du boulevard Bugeaud- année 1919.
Source: B.M.O.V.A, du 27 février 1920, p 66.

DOMAINE COMMUNAL. — Voûtes sous le boulevard Bugeaud. — Compte de gérance de la 30e année.

M. Michel :

Messieurs,

M. Georges Garnier, mandataire de Mme Vve Petit, légataire universelle de son défunt mari, a adressé au Maire, conformément aux dispositions de l'article 2 du paragraphe 8 du traité intervenu avec M. Petit pour la concession des voûtes de la rue de Constantine, le compte de gérance de cette exploitation pour la période courue du 1er novembre 1926 au 31 octobre 1927.

Voici la récapitulation de ce compte :

Montant total des recettes.	50.195 60
Montant total des dépenses	9.511 42
Reste, revenu net....	40.684 18
Montant de l'amortissement prévu à l'article 3 du contrat	16.433 02
Différence à partager....	24.251 16

C'est donc une somme de :

$$\frac{24.251\ 16}{2} = 12.125 \text{ fr. } 58$$

qui revient à la Commune.

L'année 1925-1926 s'était soldée par un boni de 27.051 fr. 39, soit une part de 13.525 fr. 69 pour la Ville.

Il résulte des documents fournis à l'appui du compte de gestion que les recettes sont exactes et les dépenses justifiées

Nous vous proposons, en conséquence, d'homologuer les opérations de la 30e année d'exploitation.

Avis favorable de la Commission des Travaux et des Finances.

Adopté.

Fig.35: compte de gérance de l'année 1926.
Source: B.M.O.V.A, du 27 janvier 1926, p 8..

DOMAINE COMMUNAL. — Voûtes sous le boulevard Bugeaud. — Compte de gérance de la 39e année.

M. Pesson, Adjoint :

Messieurs,

M. Georges Garnier, mandataire de Mme Vve Petit, légataire universelle de son défunt mari, a adressé au Maire, conformément aux dispositions de l'article 2 du paragraphe 8 du traité intervenu avec M. Petit pour la concession des voûtes de la rue de Constantine, le compte de gérance de cette exploitation pour la période courue du 1er novembre 1935 au 31 octobre 1936.

Voici la récapitulation de ce compte.

	fr.
Montant total des recettes..	107.000,00
Montant total des dépenses..	18.509,48
Reste revenu net....	88.490.52
Montant de l'amortissement prévu à l'article 3 du contrat	16.433,02
Différence à partager.	72.057,50

C'est donc une somme de 72.057,50 : 2 = 36.028 fr. 75 qui revient à la Commune.

L'année 1934-1935 s'était soldée par un boni de 45.154 fr. 52, soit une part de 22.577 fr. 26 pour la Ville.

Il résulte des documents fournis à l'appui du compte de gestion que les recettes sont exactes et les dépenses justifiées.

Nous vous proposons, en conséquence, d'homologuer les opérations de la 39e année d'exploitation.

La somme de 36.028 fr. 75 précitée serait encaissée au titre de l'article 35 du B.P. de 1936.

Avis favorable des Commissions réunies des Travaux et des Finances.

Adopté.

Fig.36: compte de gérance de l'année 1936.
Source: B.M.O.V.A, du 18 décembre 1936, p 390.

F.3. Travaux au sein des délégations financières et contributions administratives d'Henri Petit

Assistance publique. — Hospitalisation. — Vote d'un crédit de 50,000 francs.

M. **Gardon**, adjoint :

Messieurs,

L'article 57 « Assistance Publique » du budget primitif de 1901 prévoyait un crédit de 200,000 francs. Ce crédit étant insuffisant pour faire face aux dépenses apurées de l'exercice 1901, nous vous demandons de vouloir bien voter un crédit de 50,000 francs qui serait inscrit au budget supplémentaire de 1902.

Votre Commissisn d'Administration et Finances, en vous demandant le vote du crédit, tient à appeler encore une fois votre attention sur l'élévation des dépenses hospitalières. Il est certain, que dans de pareilles conditions, le budget de la Ville sera continuellement en déficit, le 1/5 de l'octroi de mer à affecter légalement à ces dépenses étant de beaucaup inférieur aux besoins réels.

Aussi votre Commission vous invite-t-elle à renouveler vos précédentes délibérations en vue d'arriver à une nouvelle réglementation des dépenses d'hospitalisation, soit, par la prise en charge par le budget colonial d'une partie de ces dépenses, soit encore par l'abandon par les communes du 1/5e de l'octroi de mer.

Adopté.

Voirie. — Alignements. — Modification des alignements et nivellement des rues Porte-Neuve et Bénachère.

M. **Brisson** rappelle que le Conseil municipal, par délibération du 19 avril dernier, dans un but d'embellissement et pour assurer une circulation convenable dans les rues Porte-Neuve et Bénachère, avait adopté un projet comportant le redressement des alignements des dites rues, et leur élargissement uniforme à 4 mètres.

Or, la Municipalité, sans tenir compte de cette décision, a laissé reconstruire un immeuble à l'angle des rues de la Lyre et Bénachère.

Si l'on avait donné suite à la délibération du 19 avril, ce résultat eût été évité.

Pour quelles raisons la Municipalité n'a-t-elle pas fait mettre le projet aux enquêtes ?

Le **Maire** donne les explications suivantes :

Messieurs,

Par acte notarié, enregistré et transcrit, le Maire dûment autorisé par délibération du Conseil municipal, en date du 25 janvier 1901, approuvé par M. le Préfet le 4 juillet 1901, a conclu échange de terrains avec les sieurs Aboulker, Saffar et Neboth pour 75 m. 33 leur appartenant contre 93 m. appartenant à la Ville.

Le premier terrain, sis rue Solférino, angle de la rue de la Lyre.

Le second rue Bénachère, Blondel Solférino, angle de la rue de la Lyre.

Les charges imposées étaient:

1° Participation aux dépenses de Voirie et d'égoût de la part des propriétaires ci-dessus dénommés ;

2° Un soulte de 16,454 fr. 80 à payer par eux à la Ville.

Le prix de cette soulte a été fixé par expertise régulière ; ont signé les experts suivants: H. Petit, Rozey et Lemaria, Rozey, tiers expert.

Un délai de trois mois a été imparti aux propriétaires pour commencement d'exécution de l'immeuble à édifier par eux sur le terrain concédé à cette vente un projet d'alignement est venu modifier le tracé des rues Bénachère et Porte Neuve

Cet alignement nouveau venant diminuer la surface du terrain cedé par la Commune aux propriétaires déjà nommés, Il était difficile de revenir sur une vente ferme légalement consentie et autorisée, c'était un procès à soutenir et sûrement à perdre.

Ce projet d'alignement bien que voté en principe par le Conseil municipal, le 19 avril 1901, n'a pu être mis aux enquêtes par le Maire, car ce vote était contraire à deux délibérations absolument opposées, prises par le Conseil municipal, le 9 décembre 1898 et le 11 juin 1901, répondant aux vœux émis maintes fois par le Comité d'hivernage, la commission des monuments historiques et dernièrement par la Société des Artistes Algériens et Orientalistes, demandant la conservation intégrale de tout le quartier arabe.

Ce sont ces votes du Conseil qui ont empêché la Municipalité actuelle de mettre à l'enquête ces projets d'alignement qui allaient contre les desiderata du Conseil municipal et des Sociétés précitées.

M. **Brisson** dit qu'il est fort regrettable qu'on ait laissé reconstruire à cet emplacement.

Le but que s'était proposé le Conseil par sa délibération du 19 avril ne peut plus être atteint.

Le **Maire** fait remarquer que, par une délibération antérieure, la Ville avait contracté un engagement avec les propriétaires: il a fallu exécuter ce contrat.

M. **Guillet** ajoute que la Ville était menacée d'un procès qu'elle aurait certainement perdu.

Dans ces conditions, on ne pouvait moins faire que de délivrer les alignements demandés par les propriétaires.

La séance est levée à 7 heures du soir, aux cris de: "A bas les Juifs!"

Fig.37: extrait du B.M.O.V.A ,24 janvier 1902, p 36.

DES 7 ET 13 JUIN 1902

PROCÈS-VERBAL

de l'Election de la Municipalité

L'an mil neuf cent deux et le 13 juin à 5 heures du soir, les membres du Conseil municipal de la commune d'Alger se sont réunis dans la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Sur la convocation qui leur a été adressée par M. Simian, conformément aux articles 48, 77 et 79 de la loi du 5 avril 1884, convocation qui a été publiée, affichée et portée à domicile le lundi 9 juin 1902.

Etaient présents :

MM. Simian Jules, Savignon, Altairac Frédéric, Moreau, Poitte, Bordet, Crespin, Serpaggi, Petit, Dachot, Marill, Mertz, Rouyer, Delaye, Balard, Roset, Tachet, Tedeschi, Soulery, Saint-Martin, Blanc Valéry, Allézard, Simounet, Parpaite, Achille, Jaumon, Villeneuve, Schiaffino, Rigal, Raynal, Fèvre, Mélé, Roméo, Cervera, Ximénès, Aprosio ;

Bouderba, Ben Redouane, Bachagha, Ben Marabet, Bache Ahmed, Mouhoub.

La séance est ouverte sous la présidence de M. Simian qui, après l'appel nominal, a donné lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élections des 1er et 8 juin 1902 à la suite desquelles ont été proclamés membres du Conseil municipal d'Alger :

MM. Simian Jules, Savignon, Altairac Frédéric, Moreau, Poitte, Bordet, Crespin, Serpaggi, Petit, Dachot, Marill, Mertz, Rouyer, Delaye, Ballard, Roset, Tachet Charles, Tedeschi, Soulery, Saint-Martin, Blanc Valéry, Allézard, Simounet, Parpaite, Achille, Jaumon, Villeneuve, Schiaffino, Rigal, Raynal, Fèvre, Mélé, Roméo, Cervera, Ximénès, Aprosio ;

Bouderba Ali Ben Mohammed, Ben Redouane Youcef, Bachagha Braham Benali, Ben Marabet Mahmoud, Bache Ahmed Menmohammed, Mouhoub Brahim Benali.

M. Bordet, le plus âgé des membres présents du Conseil, a pris ensuite la présidence.

Le Conseil a choisi comme scrutateurs : MM. Aprosio et Cervera, et comme secrétaire : M. Rouyer.

Fig.38: extrait du B.M.O.V.A , séances du 7 et 13 juin 1902, p 140.

Taxes et contributions. — Impôt foncier. — Désignation des commissaires-répartiteurs pour 1908.

M. Raffi :

Messieurs,

En vertu des dispositions contenues dans l'article 61 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal est invité à dresser chaque année une liste contenant un nombre double de celui des répartiteurs titulaires et suppléants appelés à faire partie de la Commission de répartition de l'impôt foncier.

Cette Commission est composée de dix membres, dont cinq titulaires et cinq suppléants.

Pour 1907, avaient été désignés en qualité de répartiteurs titulaires :

MM. Gagé, Morosoli, Ricome, Audoyer, Petit, Gojosso, Vias, Rossier, Chaloum Lebhar, Lekal,

Et comme répartiteurs suppléants :

MM Tiné, Chatel Emile, Roch Verdu, Garry, Tachet Isidore, Bissonnet, Chambon, Cavaillé père, Soubiranne, Mouhoub.

Pour 1908, nous vous proposons de maintenir cette désignation, sauf en ce qui concerne M. Roch Verdu que nous vous demandons de remplacer par M. Tesseire Léon.

Avis conforme de la Commission d'administration et finances.

Adopté.

Fig.39: extrait du B.M.O.V.A 10 mai 1907, p 112.

passage de la sonde jusqu'au fonds du puits, la démolition et la reconstruction des marabouts.

M. Gisbert, puisatier, qui, jusqu'à ce jour, a exécuté les forages de la Ville, à l'entière satisfaction de l'administration, pourrait être chargé de cette opération qui devrait être terminée, au plus tard, vers la mi-juin.

La dépense peut être évaluée à 500 fr. par puits; elle s'élèverait donc à la somme de 3,000 francs qui serait prélevée sur l'article 11 du budget de l'exercice courant.

Nous vous demandons d'adopter le projet dont il s'agit et d'autoriser le Maire à traiter, dans ce but, avec M. Gisbert, au mieux des intérêts de la Ville.

Avis conforme des Commissions des travaux et d'administration et finances.

Adopté.

Taxes et contributions. — Loyers-Prestations-Chiens. — Recensement des contribuables pour 1910. — Désignation des Commissaires-répartiteurs.

M. Pamart :

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'article 61 de la loi du 5 avril 1884 et du décret du 15 juin 1899, le Conseil municipal est appelé à dresser une liste contenant un nombre double de celui des commissaires répartiteurs chargés, avec les agents des contributions directes, du recensement des contribuables pour 1910, en ce qui concerne les taxes de loyers et prestations et la taxe sur les chiens.

Deux au moins des Commissaires doivent être choisis en dehors des membres du Conseil.

Pour 1909, l'Assemblée communale avait désigné, comme répartiteurs titulaires, MM. Pamart, Gergel, Boulerba; MM Napoléoni et Schmitgall, notables et comme suppléants MM. Bissonnet, Subra, Londigné, Guilliod, Morosolli.

Nous vous demandons de maintenir cette désignation pour 1910 ; toutefois M Subra étant décédé, nous vous proposons de désigner en remplacement, M. Muller, comme répartiteur suppléant.

Adopté.

Taxes et contributions. — Impôt foncier. — Désignation des Commissaires-répartiteurs pour 1910.

M. Pamart :

Messieurs,

En vertu des dispositions contenues dans l'article 61 de la loi du 5 avril 1884, le conseil municipal est invité à dresser chaque année une liste contenant un nombre double de répartiteurs titulaires et suppléants appelés à faire partie de la commision de répartition de l'impôt foncier.

Cette Commission est composée de dix membres dont cinq titulaires et cinq suppléants.

D'accord avec votre Commission d'Administration et finances, nous vous proposons de désigner pour 1910 : 1° en qualité de répartiteurs titulaires :

MM. Gagé, Morosolli, Ricome, Audoyer, Petit, Gojosso, Tiné, Rossier, Chatel Emile, Lekal ;

2° Comme répartiteurs suppléants :

MM. Teisseire Léon, Garry, Tachet Isidore, Bissonnet, Chambon, Cavaillé, père, Soubiranne, Balard, Marill, Mouhoub.

Adopté.

Voirie. — Réfection du pavage de la rue de l'Etat-Major.

M. Pinard :

Messieurs,

Pour remédier au mauvais état de la rue de l'Etat-Major, la Municipalité, afin de donner satisfaction aux nombreux habitants de ce quartier, a fait établir par le service technique, un projet de réfection totale du pavage de cette rue.

La partie comprise entre la rue Bruce et la rue de l'Intendance a été pavée, il y a bien des années, avec les matériaux provenant du démontage de la rue de Chartres l'autre partie, comprise entre la rue de l'Intendance et le carrefour formé par les rues de l'Hydre, Socgémah et le passage Mantout, a été fréquemment bouleversée par l'ouverture de tranchées; les pavés se sont brisés ou sont devenus glissants et dangereux.

Sous le passage voûté, le pavage démonté et reconstruit vers 1890, avec des matériaux provenant de diverses origines, est également en mauvais état.

Enfin, aucune des parties de cette rue ne peut être conservée intacte ; le pavage est à refaire en entier.

Le devis établi prévoit pour ce travail une dépense totale de 3,000 francs, y compris une somme à valoir de 329 fr. 51, pour les frais de surveillance et imprévus

Les matériaux employés seraient des pavés en grès rose provenant des carrières de l'Arba ; ce genre de pavage a, en effet, donné de très bons résultats pour les pavages dans les rues de la haute ville.

Les vieux pavés utilisables seraient employés au fur et à mesure des besoins pour la réparation des excavations qui se produisent fréquemment dans les pavages des quartiers excentriques.

Les travaux seraient confiés à l'entrepreneur de la Ville, aux conditions de son marché.

Nous vous demandons l'adoption du projet présenté et par voie de conséquence, le vote du crédit prévu de 3,000 francs qui serait inscrit au budget supplémentaire de l'exercice courant.

Avis conforme des Commissions des travaux et d'administration et finances.

Fig.40: extrait du B.M.O.V.A ,14 mai 1909, p 97.

ANNÉE	NOMBRE de demandes	REMISES ACCORDÉES			FRAIS de poursuites	MONTANT par exercice
		Loyers	Prestations	Chiens		
1914	31	1.502 47	155 25	»	21 30	1.679 02
1915	73	4.424 88	166 50	»	5 20	4.596 58
1916	92	5.533 42	160 50	»	6 30	5.700 22
1917	119	6.629 22	190 50	»	16 80	6.836 52
1918	122	7.136 60	110 25	»	23 15	7.270 00
1919	92	4.444 56	79 50	»	0 90	4.524 96
Totaux..	509	29.671 15	862 50	»	73 65	30.607 30

Les délais accordés aux intéressés pour solliciter le bénéfice de votre délibération initiale du 30 janvier dernier ont été suffisamment longs pour que chacun d'eux ait pu se mettre en instance de remise.

Il appartient maintenant au Receveur Municipal de terminer l'apurement des rôles des années de guerre en poursuivant les contribuables retardataires solvables.

Avis favorable des commissions réunies des Travaux et des Finances.

Adopté.

Taxes et contributions. — Désignation des commissaires répartiteurs pour 1921.

—

M. Chenon :

Messieurs,

Conformément aux dispositions de l'art. 61 de la loi du 5 avril 1884, le Conseil municipal est appelé à dresser chaque année une liste contenant un nombre double de celui des répartiteurs et des répartiteurs suppléants, à nommer en vertu de l'art. 9 de la loi du 3 frimaire, an VII, visant la contribution foncière.

Le décret du 15 juin 1899 sur la taxe des loyers a reproduit cette disposition en y ajoutant, en ce qui concerne les taxes municipales, un membre indigène.

En conformité de textes ci-dessus, la commission des répartiteurs statue sur les matières qui rentrent dans ses attributions, tant pour l'impôt foncier que pour les taxes municipales (loyers, prestations, chiens).

Pour l'impôt foncier, la commission des répartiteurs prête son concours aux contrôleurs des contributions directes dans les diverses opérations que comporte l'évaluation de la propriété bâtie et non bâtie.

Pour la taxe sur les loyers, elle procède annuellement à la reconnaissance des habitants passibles de la taxe et fixe dans les conditions prévues par le décret du 15 juin 1899 les valeurs locatives qui doivent servir de base à la cotisation.

Pour les prestations, elle assiste le contrôleur des contributions directes dans la rédaction de l'état-matrice des contribuables soumis à la prestation, prendre part au travail de revision de l'état matrice et en signe de l'arrêté final.

Pour la taxe sur les chiens, elle aide à rédiger l'état matrice destiné à servir de base à la confection du rôle.

Enfin, la commission des répartiteurs donne son avis sur les réclamations auxquelles peuvent donner lieu ces diverses impositions.

Nous vous rappelons que les répartiteurs doivent être propriétaires fonciers et qu'ils peuvent être pris dans le sein du Conseil municipal.

La commission est composée de onze membres dont 5 répartiteurs titulaires, 5 suppléants et un membre indigène.

Nous vous proposons de désigner pour l'exercice 1921 :

1° En qualité de répartiteurs titulaires : MM. Chatel, Gojosso, Petit, Rossier Henri, Tachet, Cavaillé, Ricome, Chambon, Andrieu, Cnachoin ;

2° En qualité de répartiteurs suppléants : MM. Marill, Gilton, Paul Blassolle, Tédeschi, Bissonnet, Balard, Mazella, Bonnet, Grégori Jacques, Laurent ;

3° En qualité de membres indigènes : MM. Youssef ben Redouane, Mouhoub ben Ali.

Avis favorable des Commissions réunies des Travaux et des Finances.

Adopté.

Boulangerie municipale. — Aménagement des locaux.

—

M. Cayron :

Messieurs.

L'utilité a été reconnue de doter la

Fig.41: extrait du B.M.O.V.A ,11 décembre 1920, p 476.

F.4. adjudications et projets d'Henri Petit

Infirmerie-Dispensaire. — Vente des eaux grasses, croûtes de pain et résidus de cuisine. — Approbation de la proposition.

M. Dupuy, adjoint, fait encore le rapport suivant :

Messieurs,

Nous sommes saisis d'une proposition formée par M. Philippe Calmels, en vue de traiter de gré à gré avec la Ville, pour l'achat des eaux grasses et des résidus des réfectoires de l'Infirmerie et du Dispensaire.

Il résulte du rapport de M. le Receveur économe de cet établissement que, jusqu'à ce jour, la vente de ces résidus n'a produit qu'une recette moyenne de 6 francs par mois et que cette recette serait portée de 12 à 15 francs par mois, si les propositions de M. Philippe Calmels étaient acceptées.

M. Calmels offre, en effet, de traiter, à prix fixe, à raison de 0 fr. 15 c. par personne et par mois.

Il résulte des statistiques que la moyenne des personnes hospitalisées dans les deux établissements est de 42 à 45 pour le dispensaire et de 38 à 40 pour l'infirmerie, ce qui donne de 12 à 12 fr. 75 par mois, résultat indiqué plus haut.

Dans ces conditions, nous vous demandons d'accepter les propositions de M. Calmels, et d'autoriser la Municipalité à passer, avec lui, un marché de gré à gré dont l'exécution sera garantie par le versement d'un cautionnement de 25 francs.

Les recettes à provenir seraient encaissées au titre des recettes accidentelles.

Adopté

Déclassement des fortifications. — Vente à la Caisse du Pilotage d'un terrain de 222 mètres, rue Amiral-Pierre, pour y construire un bâtiment destiné au pilotage. — Prix 30,000 francs. — Délai de surenchère.

Le Maire rapporte ensuite l'affaire suivante :

Messieurs,

Dans la séance du 4 Décembre dernier, il a été donné connaissance au Conseil de la réponse faite par le Président de la Commission administrative du Pilotage aux premières conditions formulées par votre Commission des Fortifications, à qui avait été renvoyé (séance du 14 août) l'examen d'une demande d'achat de l'ancien gymnase de la Caserne Lemercier, pour y établir les services du Pilotage.

Sur quelques points cette réponse différait des indications qui avaient semblé à la Commission pouvoir servir de base à un accord définitif, notamment sur la question de prix et sur l'importance de la construction à édifier.

Ainsi, au lieu de 40,000 fr., prix global proposé par la Commission des Fortifications, le service du Pilotage offrait 30,000 fr. En outre, il faisait remarquer que sa Caisse devant avoir — par décision ministérielle — ses fonds placés en rentes sur l'Etat, il lui était absolument impossible de construire un immeuble à 3 ou 5 étages dont il lui faudrait sous-louer la plus grande partie.

Dans ces conditions, vous avez décidé, dans la dite séance, d'attendre la production d'un croquis du futur immeuble, qui pourrait être renvoyé à l'examen de votre Commission, on maintenant toutefois le premier chiffre de 40,000 francs.

Le même jour, M. Chevallier, président de la Commission administrative du Pilotage, adressait au Maire la lettre suivante : « *En réponse à « votre lettre n° 3137, j'ai l'honneur « de vous informer que je vous ferai « parvenir en communication aussi- « tôt que possible un croquis du plan « (façade et élévation) de l'immeu- « ble que nous projetons de cons- « truire sur l'emplacement de l'ancien « gymnase, après accord avec la « Ville. Nous avons confié le soin de « dresser ce plan à M. l'architecte « Petit, déjà bien connu à Alger et je « pense qu'il donnera toute satis- « faction au point de vue esthétique « à Messieurs les Membres de la « Commission Municipale.* »

Et le 24 du même mois de Décembre, une autre letire confirmative de la précédente accompagnait l'envoi du croquis annoncé et se terminait comme suit : « *Je vous serais très « obligé, Monsieur le Maire, de « vouloir bien hâter, le plus possible, « la conclusion de cette petite affaire, « qui présente pour le Pilotage un « grand intérêt.* »

Nous déposons en conséquence sur le bureau du Conseil le croquis du futur immeuble destiné au casernement des pilotes et à l'installation nes bureaux du Pilotage ; et attendu due, par son style architectural le projet satisfait entièrement aux lois de l'esthétique, nous vous demandons de décider que la vente du terrain de l'ancien gymnase sera réalisée au profit de la Caisse du Pilotage moyennant le prix de 30,000 fr. et dans les conditions de l'art. 11. § 2 du traité passé avec la Société des Quartiers Neufs, c'es-à-dire que le dit prix de 30,000 fr. accepté par la Commission administrative du Pilotage, sera rendu public par voie d'affiche à la Mairie et par un avis dans la Presse — que la vente sera définitive au bout de 15 jours s'il n'a pas été fait d'offres supérieures — et au cas où il s'en produirait, qu'il sera procédé dans la quinzaine suivante à une adjudication publique sur le prix maximum offert.

Le Conseil sera ensuite appelé à ratifier la vente.

Le Conseil consulté, adopte les conclusions du rapport.

Théâtre municipal. — Proposition de modifications à apporter au cahier des charges à l'expiration de l'exploitation en cours. — Désignation d'une Commission.

Le Maire donne également lecture du rapport suivant :

Messieurs,

Le 3 janvier courant, M. Coste, directeur du Théâtre Municipal, a adressé à la Municipalité des propositions en vue de la prochaine exploitation du Théâtre Municipal, son contrat expirant à la fin de la présente saison théâtrale.

M. Coste indique les causes qui motivent l'insuccès relatif des dernières exploitations : elles résideraient presque uniquement dans l'évolution des sentiments artistiques de la population, évolution qui n'a d'ailleurs pas un caractère exclusivement local. Selon le Directeur, le cahier des charges, à peu près exactement semblable aux précédents, ne tient pas compte de cette évolution, et M. Coste aborde immédiatement la composition de la troupe. Les artistes imposés répondaient très exactement aux exigences de l'ancien répertoire : ils ne sauraient suffire à la distribution des ouvrages nouveaux ou modernes.

A cette situation matérielle, M. Coste ajoute la lassitude du public pour l'ancien répertoire, la pénurie d'œuvres nouvelles et les exigences des artistes de valeur.

C'est là le point de départ des modifications que propose M. Coste.

ARTICLE PREMIER. — *Le présent cahier des charges est fait pour trois années. La saison théâtrale dure six mois et commence dans le courant d'octobre.*

ARTICLE 2. — *Le Directeur est nommé par le Maire. Pendant les six mois de son exploitation annuelle, il reçoit une subvention de 30,000 francs, payable à terme échu par sixième et sur justification à toutes ses obligations et payé son personnel.*

Les frais d'éclairage sont à la charge de la Municipalité.

Le Directeur a en outre la jouissance de etc... etc...

ARTICLE 7. — *Le Directeur sera tenu de faire représenter le genre lyrique : opéra, traduction, opéra-comique et opérette. Il jouera au moins trois œuvres lyriques par semaine.*

La Comédie et le Vaudeville sont facultatifs.

ARTICLE 8. — *La troupe se composera des artistes nécessaires à la bonne interprétation du répertoire lyrique*

Fig.42: extrait du B.M.O.V.A , du 15 janvier 1897, p 8.

cord intervenu autorise le Maire à signer tous actes à cet effet et vote le crédit utile de 40.000 francs à inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant.

Embellissement d'Alger. — Avant-projet d'utilisation du mur de soutènement de l'Université. — Avis du Conseil municipal.

M. Peretti :

Messieurs,

M. Druet, artiste-peintre, et M. Régnier, architecte, ont adressé à M. le Gouverneur Général, appuyé d'une pétition couverte de nombreuses signatures, un avant-projet d'utilisation du mur de soutènement de l'Université.

Par lettre du 8 mars, M. Druet a communiqué cet avant-projet à la Municipalité en lui demandant de vouloir bien émettre un avis favorable à sa réalisation.

Dans son exposé, notre honorable concitoyen fait ressortir qu'il est du plus haut intérêt pour le développement du commerce dans la rue Michelet, de voir disparaître la solution de continuité qui interrompt le progrès commercial de cette voie.

Le mur de l'Université présente une muraille fruste et grisâtre créant, dès la tombée de la nuit, une zone sombre et peu sûre. Une double rangée d'arbres en rend l'éclairage pratiquement impossible.

La solution proposée consiste à ouvrir dans le mur des magasins puissamment éclairés.

La vue perspective jointe à la notice descriptive du projet montre que le résultat cherché peut être obtenu tout en dégageant notablement la façade de l'Université.

La Municipalité, tout en donnant un avis favorable au projet de MM. Druet et Régnier, émet le vœu qu'au cas où ce projet ne serait pas agréé, l'Administration supérieure veuille bien envisager une solution consistant à abattre le mur et à créer un jardin incliné avec des allées, qui serait visible de la rue Michelet.

Avis conforme des Commissions des travaux et des finances réunies.

M. Andrieu croit savoir que M. Petit, architecte des Facultés, a dressé un projet de transformation du jardin comportant l'utilisation ou la suppression du mur de soutènement en façade rue Michelet. Il semblerait dès lors opportun de réserver l'avis sur le projet de M. Druet jusqu'au moment où on connaîtra le projet de M. Petit.

M. de Galland, Maire, répond qu'en tout état de cause rien ne s'oppose à un vœu tendant à une transformation du jardin et du mur de soutènement dans un intérêt de sécurité et d'embellissement de cette partie de la rue Michelet.

D'ailleurs, ajoute-t-il, c'est le Conseil de l'Université qui a seul pouvoir de décision en cette circonstance.

M. Marquand déclare qu'une transformation s'impose sur ce point et que tout projet dans ce sens sera bien accueilli.

Il saisit cette occasion pour appeler l'attention de la Municipalité sur la mise à l'étude d'un projet d'amélioration et d'utilisation du mur de soutènement du Boulevard Bugeaud entre le Palmier et la première voûte.

M. de Galland, Maire, approuve cette proposition et promet de la faire étudier par le service des Travaux Communaux à qui M. Marquand pourra donner toutes indications utiles.

M. Trouiller estime que ce service pourrait étudier en même temps l'élargissement du trottoir par une emprise extérieure au mur de soutènement.

Après cet échange d'observations le Conseil Municipal adopte les conclusions du rapport, en insistant pour la prompte réalisation d'un projet de transformation du mur de l'Université.

Voirie. — Plan général d'alignement de Mustapha.

M. de Galland, Maire :

Messieurs,

Dans votre séance du 11 mars dernier, vous avez été appelés à vous prononcer sur le plan général d'alignement de Mustapha. Mais avant de prendre une décision définitive, il vous a paru nécessaire de faire procéder à une étude complémentaire sur les conditions financières dans lesquelles pourrait être poursuivie l'application de ce plan.

Fig.43: extrait du B.M.O.V.A , du 9 mai 1913, p 148.

GOUVERNEMENT GENERAL DE L'ALGERIE

CONSTRUCTION D'UN HOPITAL PSYCHIATRIQUE A BLIDA (Joinville)

(3e Lot)

ADJUDICATION RESTREINTE

A une date qui sera fixée ultérieurement, il sera procédé à la Préfecture d'Alger, à l'adjudication au rabais, sur soumissions cachetée, des

TRAVAUX DE MENUISERIE EN BOIS ET QUINCAILLERIE (4e LOT)

Les travaux sont estimés comme suit :

Travaux à l'entreprise	906.670 25
Somme à valoir	93.329 75
Total	1.000.000 fr.
Cautionnement provisoire	15.000 fr.
Cautionnement définitif	30.000 fr.

On peut prendre connaissance du projet tous les jours ouvrables :

1° Dans les bureaux de la Préfecture d'Alger (Salle des Archives), rue de Constantine, de 8 heures à 11 heures et de 14 heures à 17 heures ;

2° Dans les bureaux de MM. GARNIER (S. C.) et R. VASSELON (DPLG), architectes, 30, avenue Dujonchay, à Alger, de 8 heures à 11 heures.

Les entrepreneurs qui désirent prendre part à l'adjudication devront en adresser la demande accompagnée des pièces réglementaires prescrites par l'affiche d'adjudication, avant le 9 février 1934, à 5 heures du soir, terme de rigueur, aux architectes ci-dessus.

La liste des personnes admises à concourir sera arrêtée par M. le Préfet.

PREFECTURE DU DEPARTEMENT D'ALGER

HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE BLIDA

ADJUDICATION
DES TRAVAUX DE ZINGUERIE

(4e Lot)

Le *Mercredi 14 Février 1934*, à 9 heures, à la Préfecture d'Alger, il sera procédé à l'adjudication publique, en un lot, de

TRAVAUX DE ZINGUERIE, 4e LOT,
DE L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE DE BLIDA

Ces travaux sont évalués comme il suit :

Travaux à l'entreprise	278.075 fr.
Somme à valoir	26.925 fr.
Total	305.000 fr.
Cautionnement provisoire	4.500 fr.
Cautionnement définitif	9.000 fr.

On peut prendre connaissance des pièces du projet tous les jours, exceptés les dimanches et jours fériés :

1° Dans les bureaux de la Préfecture d'Alger (Salle des Archives), rue de Constantine, de 8 h. à 11 h. et de 14 h. à 17 heures.

2° Dans les bureaux de MM. G. GARCIER et R. VASSELON, architectes, 30 avenue Dujonchay, à Alger de 8 h. à 11 h. du matin.

Les concurrents adresseront leurs soumissions avec les pièces réglementaires, par lettre recommandée, à M. le Préfet dans les délais prescrits par l'affiche.

Fig.44: adjudications (travaux au niveau de l'Hôpital de Joinville – Blida)

ALGER. — 5 déc., adj. des trav. de constr. d'une école de filles et d'une école maternelle. — 1er *lot* ; maçonnerie, ferronnerie, charpente, plomberie et zinguerie. Ont soumissionné : MM. Chatel avec un rabais de 0 0[0 ; Bonamici, 1 0[0 ; Leblanc, 4 0[0 ; Lexa, 5 0[0 ; Capertang, 5 fr. 05 0[0 ; Voinot, 5 fr. 85 0[0 ; Lagrora, 6 fr. 15 0[0 ; Pér z, 7 0[0. MM. Petit et Solivérès ont été déclarés adjudicataires moyennant un rabais de 14 0[0.

2e *lot* : menuiserie, serrurerie, quincaillerie. Ont soummissionné : MM. Lehalle, avec un rabais de 0,20 0[0 ; Plaziat, 0,25 0[0 ; Bouyer, Julien, 0,45 0[0 ; Paravis, 0,55 0[0 ; Baroni, 0,80 0[0 ; Haut, 1.0[0 ; mais il n'y a pas eu d'adjudicataire.

3e *lot* : peinture, vitrerie et papiers peints. Ont soumissionné : MM. Chelpi, avec un rabais de 18 0[0 et Finiel, adj. à 23 fr. 50 0[0..

Fig.45: adjudications des travaux de construction d'une école de fille et une école maternelle à Alger
Source : Journal général de l'algérie, 3e année, n°188, jeudi 12 décembre 1889 :

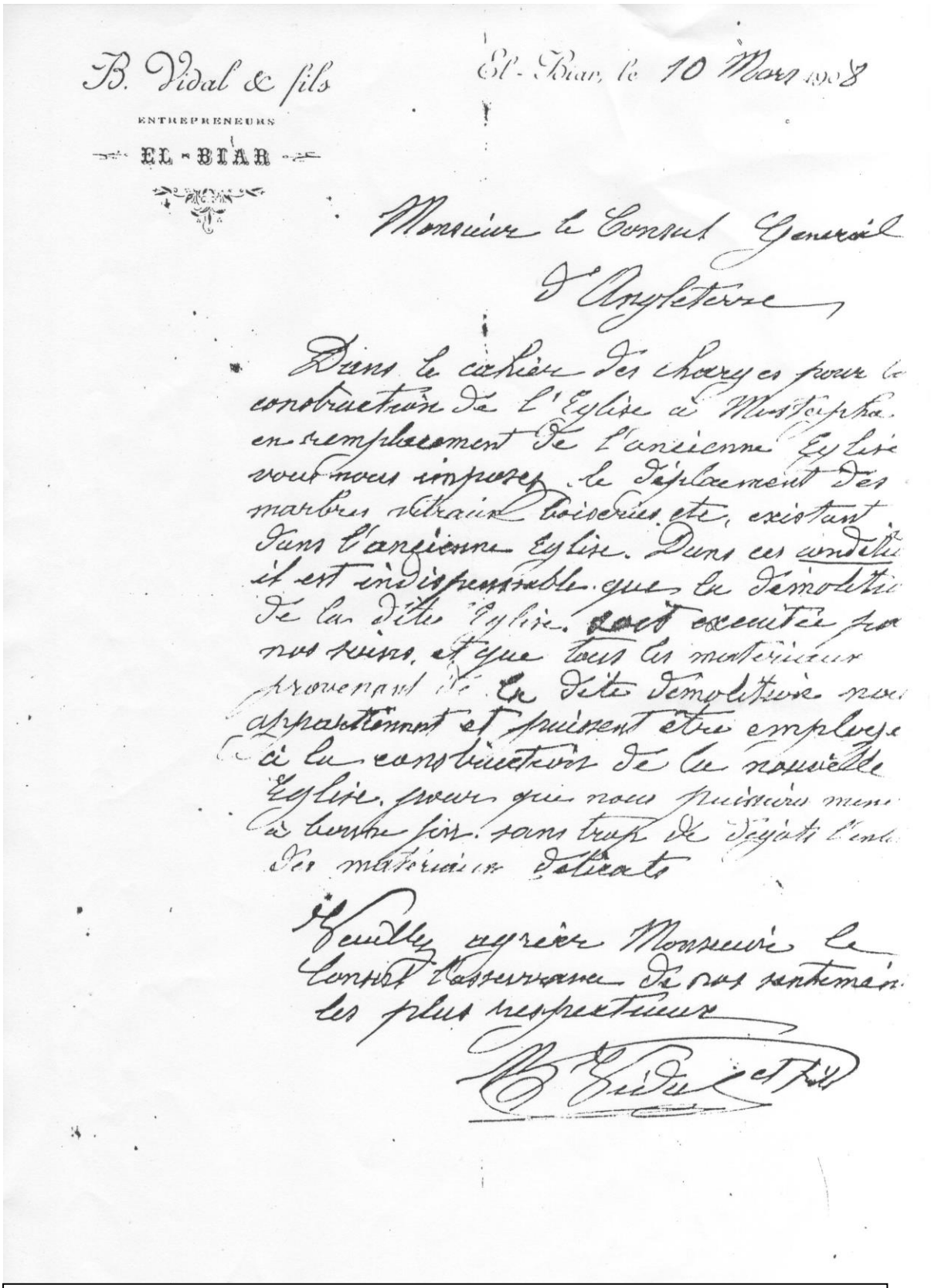

B. Vidal & fils
ENTREPRENEURS
EL-BIAR

El-Biar, le 10 Mars 1908

Monsieur le Consul Général
d'Angleterre

Dans le cahier des charges pour la construction de l'Eglise de Mustapha en remplacement de l'ancienne Eglise vous nous imposez le déplacement des marbres, retables, boiseries etc, existant dans l'ancienne Eglise. Dans ces conditions il est indispensable que la démolition de la dite Eglise soit exécutée par nos soins, et que tous les matériaux provenant de la dite démolition nous appartiennent et puissent être employés à la construction de la nouvelle Eglise, pour que nous puissions mener à terme sûr, sans trop de dégâts l'enlèvement des matériaux délicats

Veuillez agréer Monsieur le Consul l'assurance de nos sentiments les plus respectueux

B. Vidal et Fils

Fig.46: correspondance adressée par B.Vidal & Fils au consul général d'Angleterre, le 10 mars 1908. (document inédit)

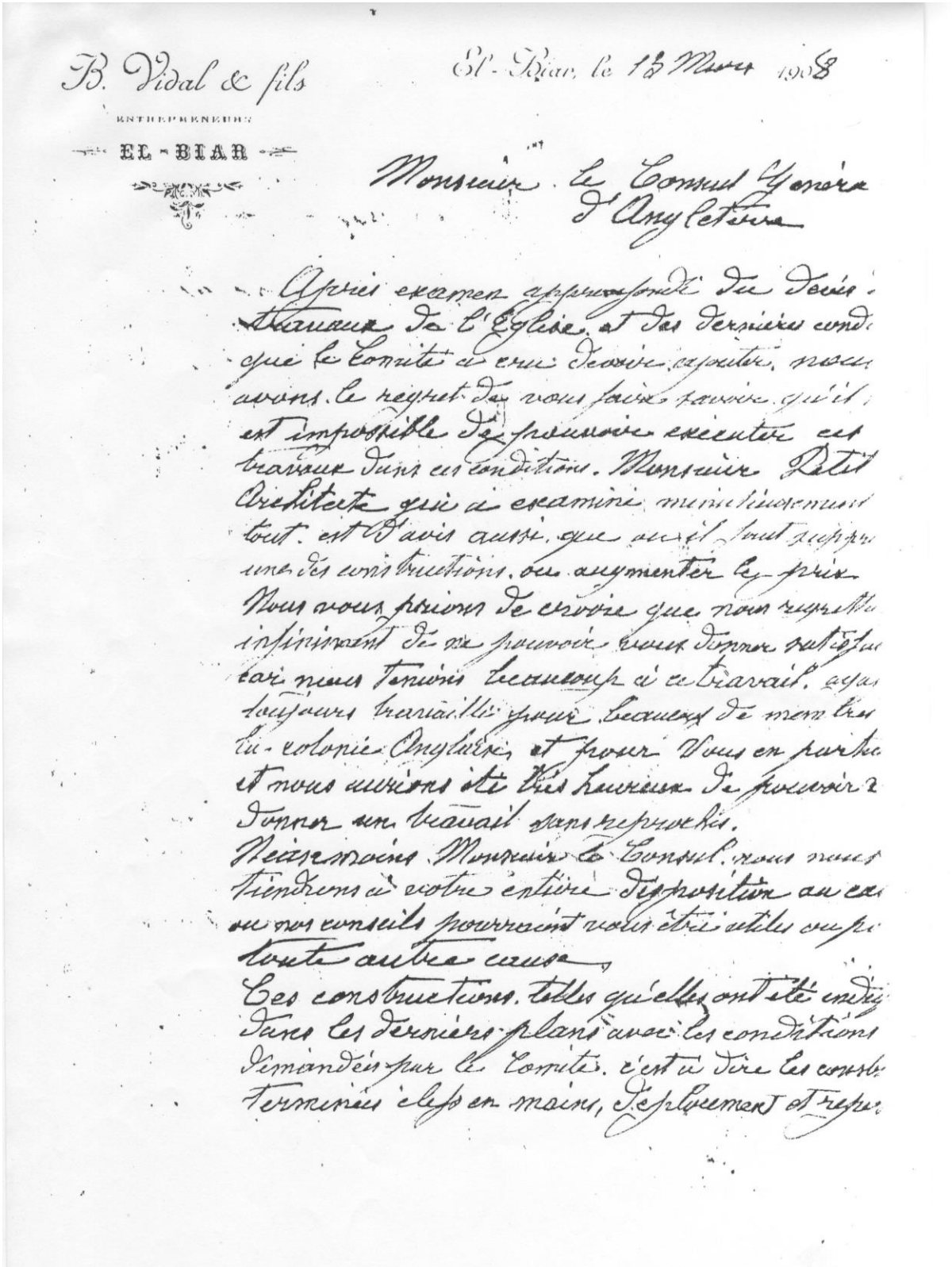

B. Vidal & fils
ENTREPRENEURS
EL-BIAR

El-Biar, le 13 Mars 1908

Monsieur le Consul Général
d'Angleterre

Après examen approfondi des devis travaux de l'Eglise, et des dernières condi que le Comité a eu à nous soumettre, nous avons le regret de vous faire savoir qu'il est impossible de pouvoir exécuter ces travaux dans ces conditions. Monsieur Petit Architecte qui a examiné minutieusement tout, est d'avis aussi, que pour tout supprimer une des constructions, ou augmenter les prix
Nous vous prions de croire que nous regrettons infiniment de ne pouvoir vous donner satisfaction car nous tenions beaucoup à ce travail, ayant toujours travaillé pour Messieurs de mon Rite en colonie Anglaise, et pour Vous en particulier et nous aurions été très heureux de pouvoir vous donner un travail sans reproches.
Veuillez croire, Monsieur le Consul, que nous nous tiendrons à votre entière disposition au cas où nos conseils pourraient vous être utiles ou pour toute autre cause.
Ces constructions, telles qu'elles ont été indiquées dans les derniers plans avec les conditions demandées par le Comité, c'est à dire les construction terminées clefs en mains, déplacement et repas

Fig.47: correspondance adressée par B.Vidal & Fils au consul général d'Angleterre, le 13 mars 1908. (document inédit)

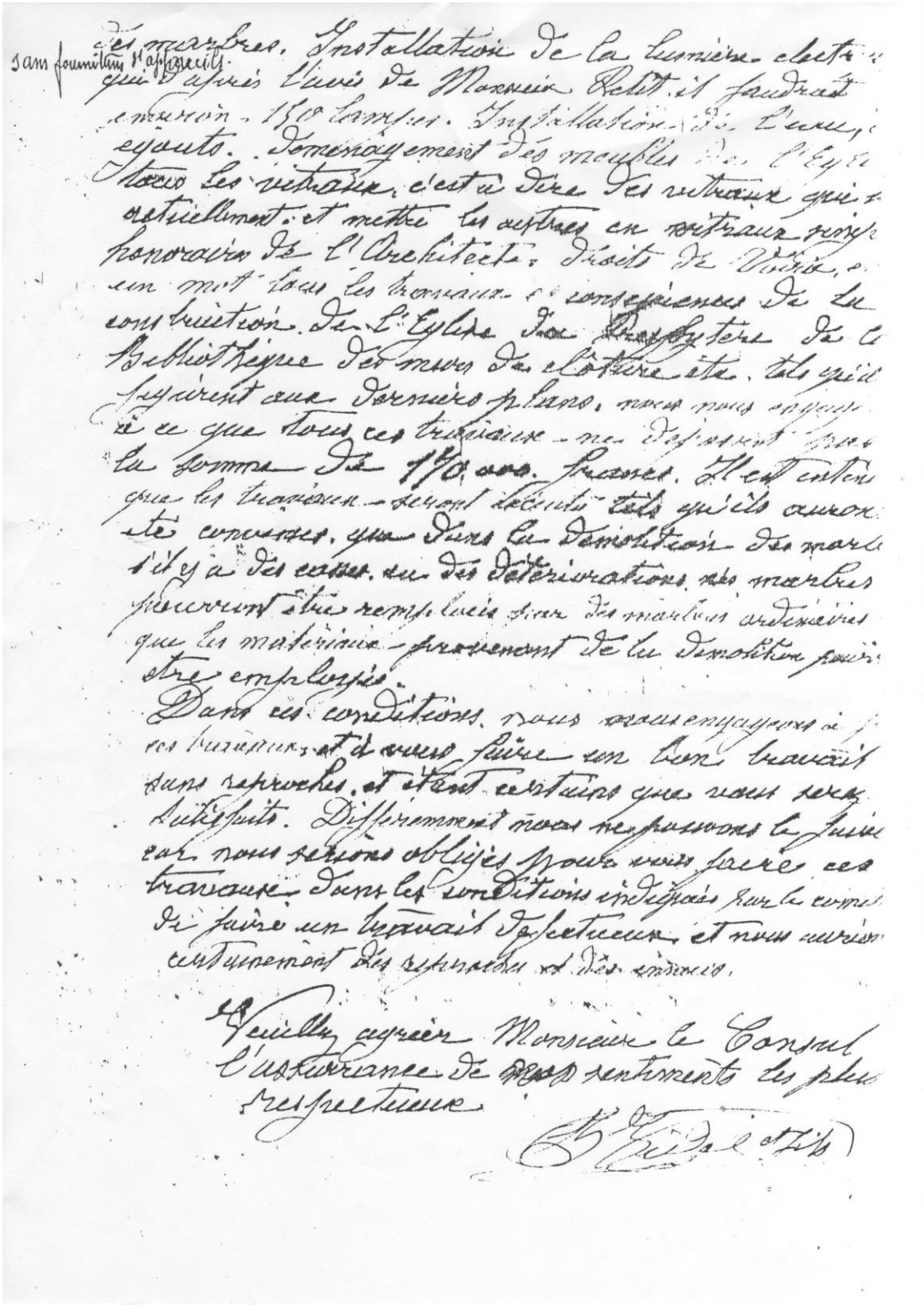

sans fourniture n'a aucune utilité.

des marbres. Installation de la lumière électrique d'après devis de Monsieur Petit. il faudrait compter 150 francs. Installation de l'eau, égouts. Déménagement des meubles de l'Eglise dans les voûtes, c'est à dire des voûtains qui actuellement et mettre les autres en voûtains remplissage honoraire de l'Architecte. Droits de Douane, enfin mot tous les travaux et conséquences de la construction de l'Eglise du Cimetière de la Bibliothèque des murs de clôture etc. Ils qui s'élèvent aux dernières phases, nous nous engageons à ce que tous ces travaux ne dépassent pas la somme de 170 000 francs. Il est entendu que les travaux devant décrits tels qu'ils auront été convenus, que dans la démolition des marbres s'il y a des casses ou des détériorations des marbres pourront être remplacés par des marbres ordinaires que les matériaux provenant de la démolition pourront être employés.

Dans ces conditions, nous nous engageons à faire nos travaux et de vous faire son bon travail dans les règles et étant certains que vous serez satisfait. Différemment nous ne pouvons le faire car nous serions obligés pour vous faire ces travaux dans les conditions indiquées sur le cahier de faire un travail défectueux et nous aurions certainement des réclamations et des ennuis.

Veuillez agréer Monsieur le Consul l'assurance de nos sentiments les plus respectueux

B. Vidal et Fils

Fig.48: suite de la correspondance adressée par B.Vidal & Fils au consul général d'Angleterre, le 13 mars 1908. (document inédit)

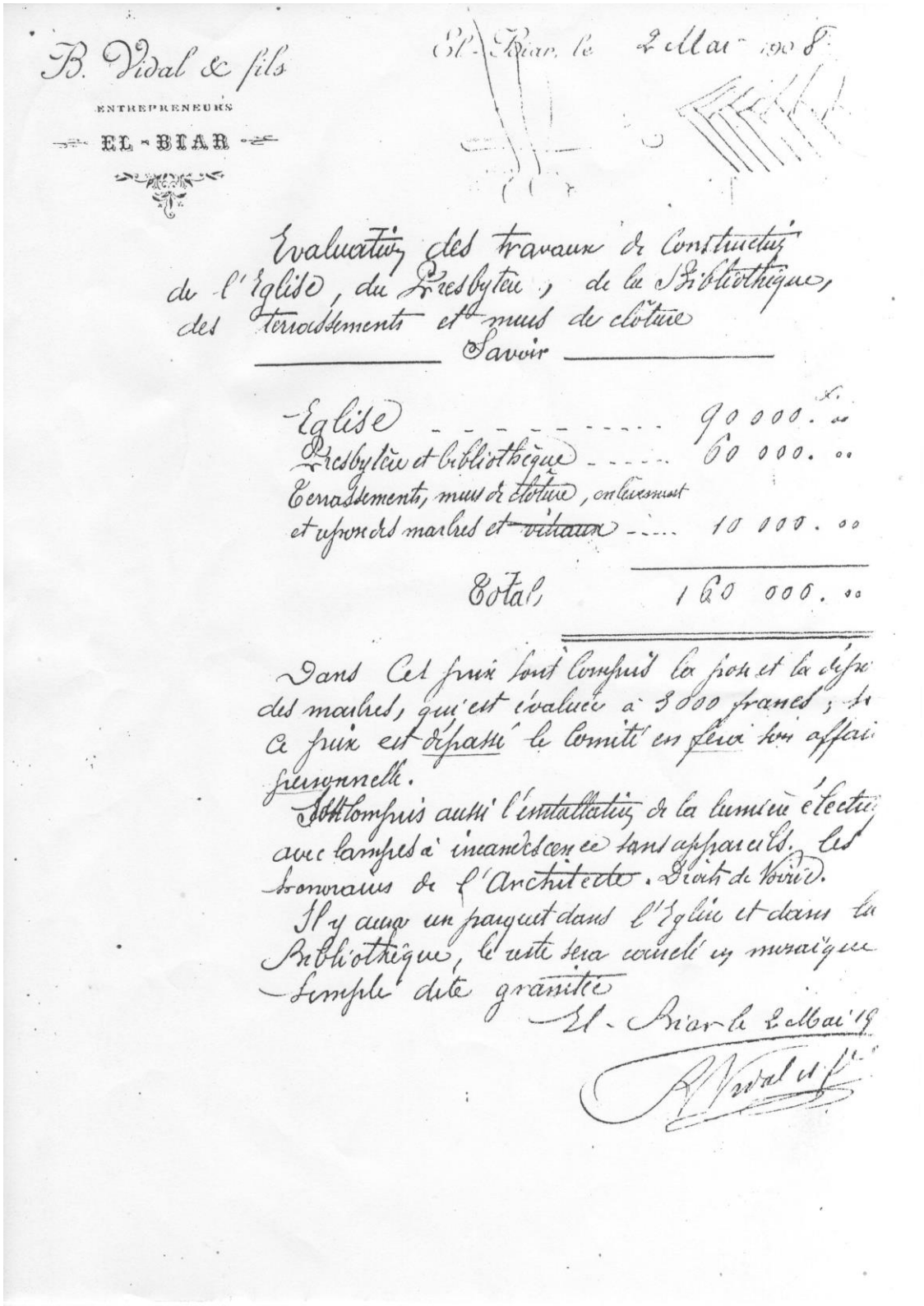

B. Vidal & fils
ENTREPRENEURS
EL-BIAR

El-Biar le 2 Mai 1908

Evaluation des travaux de Construction
de l'Eglise, du Presbytère, de la Bibliothèque,
des terrassements et murs de clôture
Savoir

Eglise	90 000.00
Presbytère et Bibliothèque	60 000.00
Terrassements, murs de clôture, encorbellement et appareils marbres et ~~vitraux~~	10 000.00
Total	160 000.00

Dans Ces prix sont Compris la pose et la dépose des marbres, qui est évaluée à 3 000 francs ; ce prix est dépassé le Comité en fera son affaire personnelle.

Sont compris aussi l'installation de la lumière électrique avec lampes à incandescence sans appareils. Les honoraires de l'Architecte. Droit de Voirie.

Il y aura un parquet dans l'Eglise et dans la Bibliothèque, le reste sera couvert en mosaïque simple dite granitée

El-Biar le 2 Mai 19

B. Vidal et Fils

Fig.49: B.Vidal & Fils , PV d' Evaluation des travaux de construction de l'Eglise Anglicane, 2 mai 1908. (document inédit)

ANNEXE G

BIOGRAPHIE D'HENRI PETIT

-CHRONOLOGIE-

ANNEXE G: LA BIOGRAPHIE D'HENRI PETIT

-CHRONOLOGIE-

Elaborée par Samiha DIF-2016

HENRI PETIT

1856-1926

NOM : PETIT
PRENOM: Henri Louis Paul
DATE ET LIEU DE NAISSANCE : 19 juillet 1856 à Paris
DATE ET LIEU DE DECES : août 1926 à Alger
ADRESSE PRIVEE : Rue Fontaine Bleue, Alger.
AUTRE : marié à ECK Marie en Mai 1925.

FORMATION

- Le 17 octobre 1873- Il entre à l'Ecole des Beaux-arts de Paris en seconde classe, où il sera formé dans l'atelier officiel de Louis Jules ANDRE.
- 1874- Seconde médaille (concours d'émulation).
- 1877- Premiere médaille (concours d'émulation).
- 1877- Accède à la Première classe.
- 1879- Lauréat au concours d'émulation.
- Le 02 décembre 1880- il sera Diplômé du gouvernement (DPLG), (Orsay AJ/52/378).

VIE PROFESSIONNELLE

APPARTENANCE A DES ORGANISMES PROFESSIONNELS :

- Membre de l'Association Amicale des architectes Diplômés par le Gouvernement (A.D.G)- France.
- Président de la section Algérienne de l'A.D.G.
- Dès 1895- Membre de la Société Centrale des architectes français (S.C).
- 1897- Fondateur et administrateur de la Société des Entrepreneurs, Alger.
- Dès 1899- Membre des Délégations Financières d'Algérie.
- Dès 1905- Membre du Comité du Vieil Alger.
- Dès 1906- Membre de l'Association des Architectes du département d'Alger.

- Dès 1907- Membre titulaire de la Commission de répartition de l'impôt foncier (Algérie).
- Dès 1914- Membre de la Grande Commission des finances (Algérie).
- Dès 1914- Membre de la Commission des travaux publics (Algéie).
- 1926- Président de la Fédération des associations d'architectes d'Algérie.

FONCTIONS ET TITRES OFFICIELS

- Architecte en chef du gouvernement général.
- Dès 1884-Architecte adjoint chargé de l'entretien au projet des écoles d'Alger.
- Dès 1892- Architecte de la Chambre de Commerce d'Alger.
- 1892- Officier d'Académie (de l'instruction publique).
- Dès 1895- Concessionnaire de la rampe Bugeaud pour un bail de 50 ans.
- Dès 1899- Délégué financier.
- Dès 1908- Inspecteur général adjoint du service d'architecture du gouvernement générale de l'Algérie, (adjoint d'Albert Ballu).
- 1923- Inspecteur général de l'architecture des constructions scolaires.

CONCOURS, EXPOSITIONS ET DISTINCTIONS HONORIFIQUES

- 1881- Concours du Grand Casino de Trouville.
- 1885- Il obtient le concours des travaux du Palais Consulaire de la chambre de commerce.
- 1892- Décoration d'Officier d'Académie.
- 1893- Troisième médaille au salon des artistes français (pour son œuvre du Palais Consulaire d'Alger).
- 1905- Deuxième médaille au salon des artistes français (pour son œuvre de la Médersa d'Alger).
- 1912- Prix au concours de façade de la ville de Paris.
- 1922- Il recevera la Grande Médaille d'Architecture privée, par la SC.

PRINCIPAUX COLLABORATEURS OU ASSOCIES

- Théodore Louis-Marie Dauphin, architecte du projet des écoles supérieurs d'Alger (1884-1888).
- Solivéres, architecte (écoles à Alger-1890).
- Durieu représenté par Louche, entrepreneurs du Palais Consulaire (1889-1892).
- Watin, entrepreneur, rampe Bugeaud (1906)
- Eugène-Marie-Philippe-Delmas de Grammont, associé d'Henri Petit dès 1897 pour la concession de la rampe Bugeaud.
- L'agence Hennebique (Chayaux, ingénieur (docks du port d'Alger-1895) et Bonduelle, ingénieur (immeuble au Bon Marché-1914-1922)).
- Georges Garnier, associé depuis 1906.
- B.Vidal & fils, entrepreneurs de l'Eglise Anglicane (1908-1909).
- Druet (artiste-peintre) et Régnier (architecte) – aménagement du mur de soutennement de l'université d'Alger, 1913.
- Hafnaoui, artisan algérien (décors de la Médersa d'Alger).

- François Cogné, artiste sculpteur français (l'Hôtel Femina, Paris 8, 1909).
- Boullanger et Schuhl, ingenieurs-constructeurs (l'Hôtel Femina, Paris 8, 1909).

AUTRES RELATIONS

- Collègues dans l'Atelier André : Victor Laloux, Miguel Ventura Terra, Bonet, Defrasse Alphonse Alexandre.
- Collègues au sein des associations métropolitaines : Tony Garnier (A.D.G), Charles Garnier (SC), Julien Guadet (SC), Louis Bonnier (SC), Paul Sédille (SC).
- Collègues au sein du commité du Vieil Alger : Henri Klein, Henri Prost , Claro , Guiauchain, Montaland, H.Lyautey, C.Jonnart…etc
- Co-fondateurs et co-directeurs de la société des entrepreneurs : Gabriel Gueirouard, Auguste Seigle, Augustin Morosolli, Auguste Cavaillé, Emile Chatel, Edmond Voinot, Henri-Louis Voinot, Emile Kimpflin et Bayle.
- Collègues au sein de l'association des architectes du département d'Alger (A.A) et de la fédération des associations d'architectes d'Algérie (FAA) : Lambardi (AA), Ferraut (AA), Andréi (FAA), Aflané (AA), Baschiera père et fils (FAA), Bastelien (FAA), Bienvenu, Brumier, Charri, Derbès, Legendre, Lexis, Pallet, Rosazza, Solivères, Salvador et d'autres membres de la (FAA).
- Gabriel Darbeda, ami, collegue et son vice-président de la fédération des associations des architectes d'Algérie, puis successeur d'Henri Petit, comme inspecteur général adjoint au service d'architecture du gouvernement général d'Algérie (1927).

COMMANDITAIRES

- Le Gouvernement général d'Algérie.
- La Municipalité d'Alger.
- La Chambre de Commerce d'Alger.
- le Consulat d'Angleterre.
- La société Au Bon Marché de Paris.
- La Société des magasins modernes.
- Lacanaud (propriétaire de la Dépêche Algérienne)

ADRESSES PROFESSIONNELLES :

- n°24 boulevard Victor Hugo, Mustapha-Alger.

PRINCIPALES REALISATIONS

- 1889-1892- Palais Consulaire d'Alger.
- 1890- Ecole maternelle et école de fille à Alger.
- 1895- La Rampe Bugeaud.
- 1895-1898- Les Docks du Port d'Alger.
- 1897- Hôtel de la Rgence- Alger.
- 1897- Hôtel du Pilôtage d'Alger.
- 1900- L'Ecole supérieur de Commerce- Alger.
- 1900- Réalisation d'un immeuble de rapport « 159, avenue Jean-Jaurès (Paris 19)
- 1901-Réalisation d'un immeuble de rapport « 52, avenue Jean-Jaurès (Paris 19)

- 1902-1904- Médersa d'Alger.
- 1903- Réalisation d'un immeuble de rapport « 60 avenue Jean-Jaurès (Paris 19) »
- 1903-1905- Médersa de Tlemcen.
- 1904- Réalisation de deux immeubles « 1,2 rue Alphand (Paris 16)
- 1904-1906- La Dépêche Algérienne.
- 1904-1906- L'immeuble annexe à l'Hôtel de la Dépêche Algerienne (AV. Pasteur).
- 1905-1906- Mosquée de Berouaghia.
- Avant 1906- Bâtiment administratif de Béni-Ounif.
- Le Collège de Sétif.
- 1906- Réalisation d'un immeuble « 95, rue de Meaux (Paris 19) »
- Après 1906- les Bâtiments des chemins de fer d'Alger (avec G.Garnier).
- Ecole indigène d'El-Kantara.
- Plans des Bâtiments administratifs d'Ouargla.
- 1907- Réalisation de l'Hôtel « Femina (90, Champs-Elysées, Paris 8) »
- 1908-1909- Réalisation de l'Eglise Anglicane d'Alger.
- 1909- Réalisation de 9 immeubles « (8-16) , colonel-Bonnet, Paris 16 »
- 1909-1910- Institut Pasteur d'Alger.
- 1909-1914-Réalisation des Galeries de France d'Alger
- 1910- Groupe scolaire de Duperrè.
- 1910- Mairie de Duperrè.
- 1910-Réalisation de l'immeuble, 8 avenue Pasteur, Alger »
- 1912-Réalisation de l'immeuble « 8, rue Constantine-Pecqueur, Paris 18 », pour lequel il obtient le concours de façade de la ville de Paris (1912)
- 1913-Réalisation d'un immeuble d'habitation « 20, rue Cortot, Paris 18 »
- 1913, le Groupe Scolaire de la rue Rochambeau – Alger.
- 1914-1923- Succursale du Bon Marché de Paris, Alger.
- La villa Rodolphe Rey.
- La Villa Torp.
- Nombreux immeubles de rapport et villas.
- 1925- Usine de la « Brasserie d'Alger », rue Sadi-Carnot.
- 1925-1926- Ecole primaire supérieure de filles à Mascara.
- 1925-1926- Ecole primaire supérieure de Garçon à Mascara.
- 1925-1927- Gare maritime d'Alger.
- 1925-Réalisation de l'hôpital psychiatrique de Joinville-Blida-Algérie